

Charles Preter

T^{le}
L·E·S·S

Histoire

ÉDITION REVUE
NOUVEAUX
PROGRAMMES

Sous la direction
de Guillaume Bourel
et Marielle Chevallier



end of the road

TS

T^{le} L/ES/S HISTOIRE

• Sous la direction de

• **Guillaume Bourel**

• Professeur en classes préparatoires au lycée Fénélon à Paris (75)

• **Marielle Chevallier**

• Centre national de documentation pédagogique (75)

• **Auteurs**

• **Pascal Buresi**

• Directeur de recherche au CNRS

• **Anne Descamps**

• Professeur en CPGE au lycée Jean Jaurès à Reims (51)

• **Ivan Dufresnoy**

• Professeur au lycée Jean Monnet à Franconville (95)

• **Axelle Guillausseau**

• Professeur en CPGE au lycée Michelet à Vanves (92)

• **Jean Hubac**

• Académie de Rouen

• **François-Xavier Nérard**

• Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université de Paris 1

• **Xavier Paulès**

• Maître de conférences à l'EHESS

• **Tramor Quemeneur**

• Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

• à l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

• **Sandrine Saule**

• Professeur au collège Jean-Jacques Rousseau au Pré-Saint-Gervais (93)

• **Marie-Bénédicte Vincent**

• Maître de conférences en histoire contemporaine à l'université d'Angers

Programmes

Extraits du B.O. du 14 novembre 2013

Extraits du J.O. du 23 janvier 2013

HISTOIRE

Regards historiques sur le monde actuel

Les programmes de terminale des séries ES, L et S se situent dans la continuité de ceux de seconde et de première. Il en reprend l'organisation thématique déclinée en questions, elles-mêmes abordées à partir d'études précises. Il permet d'acquérir des connaissances et d'approfondir des capacités et des méthodes acquises lors des deux années précédentes, en accordant une grande place à l'organisation du travail autonome et au travail critique sur les sources. Parmi ces dernières, les productions artistiques doivent faire l'objet d'une attention particulière, conformément aux objectifs de l'enseignement de l'histoire des arts.

Ce programme est de nature à préparer les élèves aux exigences de l'enseignement supérieur en leur permettant d'approfondir leur réflexion historique.

Le fil conducteur du programme

Le programme propose un éclairage des enjeux majeurs du monde actuel à partir du regard spécifique de l'historien. Afin de faire comprendre d'emblée ce qui caractérise ce regard, le premier thème permet d'éclairer le rapport entre l'histoire et la mémoire. Les deux thèmes suivants ont été choisis de façon à ce que soient abordés des sujets essentiels à la compréhension du monde actuel.

Pour traiter le programme

Les quatre thèmes sont déclinés en huit questions (trois thèmes et cinq questions pour le programme S) dont la mise en œuvre se fait à partir d'études. Loin de constituer une juxtaposition d'objets singuliers, ces études, choisies en fonction de leur pertinence pour faire comprendre une période et/ou un phénomène historique, doivent être sous-tendues par une problématique et impliquent une mise en perspective par rapport à la question traitée.

Le professeur exerce pleinement sa liberté et sa responsabilité pédagogiques. Il a la possibilité de construire son propre itinéraire en traitant les thèmes dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui doit ouvrir obligatoirement la mise en œuvre du programme.

À l'intérieur de chaque thème, les questions peuvent être traitées dans un ordre différent.

Programme

Le professeur peut traiter les thèmes et les questions dans un ordre différent de celui de leur présentation, à l'exclusion du thème 1 qui ouvre obligatoirement la mise en œuvre du programme.

PROGRAMMES L/ES

Chapitres dans
le manuel

Thème 1 introductif – Le rapport des sociétés à leur passé (4-5 heures)

QUESTION Les mémoires : lecture historique

Une étude au choix parmi les deux suivantes :

- L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France
- L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

Thème 2 – Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIX^e siècle à nos jours (12-14 heures)

QUESTION Socialisme et mouvement ouvrier

Socialisme, communisme et syndicalisme
en Allemagne depuis 1875

QUESTION Médias et opinion publique

Médias et opinion publique dans les grandes crises
politiques en France depuis l'Affaire Dreyfus

Thème 3 – Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours (21-22 heures)

QUESTION Les chemins de la puissance

- Les États-Unis et le monde depuis les « 14 points »
du Président Wilson (1918)
- La Chine et le monde depuis 1949

QUESTION Un foyer de conflits

Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer de conflits
depuis la fin de la Première Guerre mondiale

Thème 4 – Les échelles de gouvernement dans le monde de la fin de la Seconde Guerre mondiale à nos jours (20-21 heures)

QUESTION L'échelle de l'État-nation

Gouverner la France depuis 1946 :
État, gouvernement, administration
Héritages et évolutions

QUESTION L'échelle continentale

Le projet d'une Europe politique
depuis le congrès de La Haye (1948)

QUESTION L'échelle mondiale

La gouvernance économique mondiale depuis 1944

En histoire, comme en géographie,
le programme est conçu pour être traité
dans un horaire annuel de 57 à 62 heures.

PROGRAMME S

Thème 1 introductif – Le rapport des sociétés à leur passé (4-5 heures)

QUESTION Les mémoires : lecture historique

Une étude au choix parmi les deux suivantes :

- L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France
- L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

◀ Chapitre 1 ▶

◀ Chapitre 2 ▶

◀ Chapitre 3 ▶

◀ Chapitre 4 ▶

Thème 2 – Grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945 (14-15 heures)

QUESTION Les chemins de la puissance

- Les États-Unis et le monde depuis 1945
- La Chine et le monde depuis 1949

◀ Chapitre 5 ▶

◀ Chapitre 6 ▶

◀ Chapitre 7 ▶

QUESTION Un foyer de conflits

Le Proche et le Moyen-Orient, un foyer
de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre
mondiale

Thème 3 – Les échelles de gouvernement dans le monde (11-12 heures)

QUESTION L'échelle de l'État-nation

Gouverner la France depuis 1946 : État,
gouvernement, administration et opinion
publique

◀ Chapitre 8 ▶

QUESTION L'échelle continentale

Une gouvernance européenne depuis le traité
de Maastricht

◀ Chapitre 9 ▶

QUESTION L'échelle mondiale

Une gouvernance économique mondiale
depuis le sommet du G6 de 1975

◀ Chapitre 10 ▶

En histoire, comme en géographie,
le programme est conçu pour être traité
dans un horaire annuel de 29 à 32 heures.

THÈME 1 INTRODUCTIF

Le rapport des sociétés à leur passé

CHAPITRE

1 L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

CONTEXTE	La France dans la Seconde Guerre mondiale	16
ÉTUDE	La mémoire de la collaboration	18
ÉTUDE	Les mémoires de la Résistance	20
ÉTUDE	Les mémoires de la déportation	22
COURS 1	L'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale	24
ÉTUDE	Les historiens et les procès	26
ÉTUDE	L'historien entre histoire et mémoires	28
HISTOIRE DES ARTS	L'architecture du mémorial de la Shoah	30
COURS 2	Le travail des historiens	32
BAC		34
RÉVISER		38

CHAPITRE

2 L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

CONTEXTE	La guerre d'Algérie (1954-1962)	42
COURS 1	L'émergence des mémoires	44
ÉTUDE	La mémoire de la torture dans la guerre d'Algérie	46
ÉTUDE	Les mémoires pieds-noires	48
ÉTUDE	La mémoire des immigrés algériens	50
COURS 2	Des mémoires à l'histoire	52
HISTOIRE DES ARTS	La BD lève le voile sur le 17 octobre 1961	54
BAC		56
RÉVISER		60

THÈME 2

Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIX^e siècle à nos jours

CHAPITRE

3 Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875

CONTEXTE	Les origines du mouvement ouvrier en Allemagne	66
CARTES	L'Allemagne de 1871 à nos jours	68
COURS 1	Socialisme et mouvement ouvrier (1875-1918)	70
ÉTUDE	Bismarck combat les socialistes (1878-1890)	72
ÉTUDE	Le mouvement ouvrier dans la Première Guerre mondiale	74
COURS 2	De la division à l'interdiction du mouvement ouvrier (1918-1945)	76
HISTOIRE DES ARTS	Les artistes face à la répression de la révolution	78
ÉTUDE	Le mouvement ouvrier sous le nazisme (1933-1945)	80
COURS 3	Socialisme et mouvement ouvrier en RDA (1945-1990)	82
ÉTUDE	La dictature du SED (1946-1989)	84
COURS 4	Le mouvement ouvrier à l'Ouest depuis 1945	86
ÉTUDE	Une nouvelle gauche après la réunification ?	88
ÉTUDE	La force du syndicalisme en Allemagne de l'Ouest	90
BAC		92
RÉVISER		96

CHAPITRE

4 Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l’Affaire Dreyfus

CONTEXTE	L’essor de la presse au XIX ^e siècle	100
COURS 1	L’Affaire Dreyfus et l’âge d’or de la presse écrite	102
ÉTUDE	L’Affaire Dreyfus et la caricature	104
COURS 2	Les médias face aux crises politiques (1918-1944)	106
ÉTUDE	La presse face à la crise du 6 février 1934	108
ÉTUDE	Juin-juillet 1940 : la guerre des ondes	110
COURS 3	L’engagement des médias dans les crises politiques après 1945	112
ÉTUDE	Les « événements d’Algérie » vus par la presse d’opinion	114
ÉTUDE	La radio et la télévision au service de l’État (1958-1968) ?	116
HISTOIRE DES ARTS	Mai 1968, la critique de la révolution	118
COURS 4	L’avènement de la société de communication	120
BAC		122
RÉVISER		126

THÈME 3

L/ES Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours

S Grandes puissances et conflits dans le monde depuis 1945

CHAPITRE

5 Les États-Unis et le monde depuis 1918

CONTEXTE	Les États-Unis et le monde avant 1918	132
CARTES	De l’isolationnisme à l’interventionnisme des États-Unis dans le monde	134
COURS 1	Les États-Unis sur la scène internationale (1918-1939)	136
ÉTUDE	La SDN divise les Américains (1919-1920)	138
ÉTUDE	Franklin D. Roosevelt : de la paix à la guerre (1933-1941)	140
COURS 2	Les États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale	142
ÉTUDE	Se battre pour la liberté	144
HISTOIRE DES ARTS	Des <i>cartoons</i> au service de la guerre idéologique	146
COURS 3	La puissance américaine en 1945	148
ÉTUDE	L’influence du modèle américain	150
COURS 4	Les États-Unis dans la Guerre froide	152
ÉTUDE	John Foster Dulles, artisan de la lutte contre le communisme	154
ÉTUDE	La Détente : négocier avec l’ennemi ?	156
COURS 5	Les États-Unis dans le nouvel ordre mondial	158
ÉTUDE	Du multilatéralisme à l’unilatéralisme	160
ÉTUDE	Les États-Unis d’Obama dans le monde	162
BAC		164
RÉVISER		168

CHAPITRE

6 La Chine et le monde depuis 1949

CONTEXTE	La Chine des années 1912 à 1949	172
CARTE	La Chine, puissance asiatique	174
COURS 1	La Chine de Mao (1949-1978)	176
ÉTUDE	Du modèle soviétique à un modèle chinois ?	178
COURS 2	L'affirmation sur la scène internationale (1949-1976)	180
ÉTUDE	La Chine et le Tiers-monde	182
ÉTUDE	La tentation maoïste à l'Ouest	184
COURS 3	Quand la Chine s'éveille (depuis 1978)	186
ÉTUDE	La Chine, puissance mondiale	188
ÉTUDE	La Chine, géant économique	192
BAC		194
REVISER		198

CHAPITRE

7 Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis 1918

CONTEXTE	Le Moyen-Orient : un carrefour historique	202
CARTES	Des conflits régionaux aux enjeux internationaux	204
ÉTUDE	Une mosaïque religieuse, linguistique et culturelle	206
COURS 1	Le Moyen-Orient après la Première Guerre mondiale	208
ÉTUDE	L'héritage de la domination européenne	210
COURS 2	Un carrefour convoité depuis 1945	212
ÉTUDE	Le Moyen-Orient : un carrefour stratégique et convoité	214
ÉTUDE	L'intervention des grandes puissances pendant la Guerre froide	216
ÉTUDE	Nasser et le nationalisme arabe	218
COURS 3	Le conflit israélo-arabe	220
ÉTUDE	Le conflit israélo-arabe et la question palestinienne	222
COURS 4	De nouvelles conflictualités depuis 1991	226
ÉTUDE	Le Moyen-Orient dans le nouvel ordre mondial	228
ÉTUDE	Le rôle croissant des identités religieuses	230
ÉTUDE	« Printemps arabe » et « Indignés »	232
BAC		234
REVISER		238

THÈME 4

Les échelles de gouvernement dans le monde

CHAPITRE

8 Gouverner la France depuis 1946

CONTEXTE	La construction de l'État-nation en France	244
COURS 1	La République depuis 1946	246
ÉTUDE	L'ENA, l'école de l'État	248
ÉTUDE	État, démocratie et opinion	250
COURS 2	Le rôle économique et social de l'État	252
ÉTUDE	L'affirmation du rôle de l'État (1946-1969)	254
ÉTUDE	État, économie et société	256
HISTOIRE DES ARTS	Le centre Pompidou à Metz : décentraliser la culture	260
COURS 3	Gouverner la France, c'est décentraliser	262
ÉTUDE	Gouverner la France d'outre-mer	264
BAC		266
REVISER		270

Une gouvernance européenne depuis 1948

CONTEXTE	Les débuts de la construction européenne	274
CARTES	L'élargissement de l'Europe continent.....	276
ÉTUDE	Les pères fondateurs de l'Europe	278
COURS 1	Les tâtonnements de l'Europe (1948-1957)	278
COURS 2	L'Europe communautaire (1957-1986)	282
ÉTUDE	Le couple franco-allemand	284
ÉTUDE	Construire l'Europe durant la Guerre froide	286
COURS 3	Vers une gouvernance européenne du continent (1986-1991) ?	288
COURS 4	Les enjeux d'une Europe élargie (1992-2004)	290
ÉTUDE	La directive européenne sur l'immigration	292
ÉTUDE	L'Europe des citoyens ?	294
COURS 5	Une Europe en panne ? Les hésitations et les impasses (2004-2012) ..	296
ÉTUDE	Ambitions et échecs d'une puissance mondiale	298
BAC		300
RÉVISER		304

La gouvernance économique mondiale depuis 1944

CONTEXTE	L'économie mondiale de la crise de 1929 à 1945	308
CARTES	À la recherche d'une gouvernance économique mondiale	310
COURS 1	1944 : reconstruire l'économie mondiale	312
ÉTUDE	Les débuts de la gouvernance économique mondiale sous l'égide des États-Unis	314
COURS 2	La gouvernance économique après 1971	316
ÉTUDE	Les États dans la libéralisation des échanges (1975-années 2000)	318
ÉTUDE	FMI et Banque mondiale depuis 1975	320
ÉTUDE	La libéralisation des marchés financiers depuis 1980	322
COURS 3	Les nouveaux défis de la gouvernance économique mondiale	324
ÉTUDE	La puissance américaine fragilisée	326
ÉTUDE	Une crise mondiale	328
ÉTUDE	La gouvernance économique d'un monde en crise	330
BAC		332
RÉVISER		336

CAHIER BAC		338
Composition rédigée L/ES		338
Composition rédigée S		341
Étude critique de document L/ES		343
Analyse de document S		343
Faire une fiche de révision		345
LEXIQUE		346
BIOGRAPHIES		351

À chaque picto correspond un document multimédia de votre manuel interactif



Carte interactive



Vidéo



Document interactif



Histoire des arts

Sur le site : www.histoire-hatier.com,
vous trouverez des ressources pour réviser.



Exercices interactifs



Résumé sonore

Épreuve écrite

- Série ES, durée 4 heures, coefficient 5
- Série L, durée 4 heures, coefficient 4

L'épreuve écrite d'histoire-géographie porte sur le programme de la classe de terminale des séries ES et L.
Les modalités de l'épreuve sont communes à ces deux séries.

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, des connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;

- exploiter, organiser et confronter des informations ;
- analyser des documents de sources et de natures diverses et à en faire une étude critique ;
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

Structure de l'épreuve

L'épreuve est composée de deux parties.
Sa durée totale est de quatre heures dont l'utilisation est laissée à la liberté du candidat, même s'il lui est conseillé de consacrer environ deux heures et demie à la première partie.

Dans la première partie, le candidat rédige une composition en réponse à un sujet d'histoire ou de géographie.

La deuxième partie se compose d'un exercice portant sur la discipline qui ne fait pas l'objet de la composition :

- en histoire, une étude critique d'un ou de deux document(s) ;
- en géographie, soit une étude critique d'un ou de deux document(s), soit une production graphique (réalisation d'un croquis ou d'un schéma d'organisation spatiale d'un territoire).

Nature des exercices

1. La composition

Le candidat traite un sujet au choix parmi deux proposés dans la même discipline.

Pour traiter le sujet choisi, en histoire comme en géographie :

- il montre qu'il sait analyser un sujet, qu'il maîtrise les connaissances nécessaires et qu'il sait les organiser ;

- il rédige un texte comportant une introduction (dégageant les enjeux du sujet et comportant une problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion ;
- il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s). Le libellé du sujet peut prendre des formes diverses : reprise partielle ou totale d'intitulés du programme, question ou affirmation ; la problématique peut être explicite ou non.

COMPOSITIONS DANS LE MANUEL

Chapitre 1	Sujet 1	L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale	34
Chapitre 2	Sujet 5	L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie	56
Chapitre 3	Sujet 9	Social-démocratie et communisme en Allemagne de 1875 à 1990	92
Chapitre 4	Sujet 12	Quel rôle ont joué les médias dans les crises politiques en France au XX ^e siècle ?	122
Chapitre 5	Sujet 15	Comment les États-Unis ont-ils assumé leur rôle de grande puissance depuis 1918 ? <i>Composition rédigée</i>	164 338
Chapitre 6	Sujet 19	La Chine et le monde depuis 1949	194
Chapitre 7	Sujet 22	Le Moyen-Orient, un enjeu géostratégique depuis la Première Guerre mondiale	234
Chapitre 8	Sujet 26	L'État en France depuis 1946	266
Chapitre 9	Sujet 30	Une gouvernance politique en Europe à partir de 1948	300
Chapitre 10	Sujet 34	Les enjeux de la gouvernance économique mondiale depuis 1944	332

MÉTHODES POUR RÉDIGER UNE COMPOSITION

De l'analyse du sujet à la problématique	34 et 56
Organiser un plan	92
Rédiger l'introduction et la conclusion	234
Composition rédigée	338

2. L'étude critique d'un ou de deux document(s)

L'exercice d'étude critique de document(s) comporte un titre, un ou deux document(s) et, si nécessaire, des notes explicatives. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter le travail du candidat.

Cette étude doit permettre au candidat de rendre compte du contenu du ou des document(s) proposé(s) et d'en dégager ce qu'il(s) apporte(nt) à la compréhension des situations, des phénomènes ou des processus historiques évoqués.

Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'étude de document(s) en histoire :

- en dégageant le sens général du ou des document(s) en relation avec la question historique à laquelle il(s) se rapporte(nt) ;
- en montrant l'intérêt et les limites éventuelles du ou des document(s) pour la compréhension de cette question historique et en prenant la distance critique nécessaire ;
- en montrant, le cas échéant, l'intérêt de la confrontation des documents.

ÉTUDES CRITIQUES DE DOCUMENT(S) DANS LE MANUEL

Chapitre 1	Sujet 3	La mémoire de la déportation	36
	Sujet 4	Le procès Papon et la mémoire de la collaboration	37
Chapitre 2	Sujet 7	Commémorer la guerre d'Algérie	58
	Sujet 8	La mémoire des rapatriés	59
Chapitre 3	Sujet 10	La révolution allemande	94
	Sujet 11	Les divisions du socialisme allemand	95
Chapitre 4	Sujet 13	L'Affaire Dreyfus dans la presse	124
	Sujet 14	La critique des médias en mai 1968	125
Chapitre 5	Sujet 17	Le cinéma, un instrument de la puissance américaine	166
	Sujet 18	Les États-Unis et le monde en 2002	167
Chapitre 6	Sujet 21	La Chine, nouveau leader mondial en 2010 ?	196
	Sujet rédigé		343
Chapitre 7	Sujet 24	Les tensions au Moyen-Orient en 1990	236
	Sujet 25	Le Moyen-Orient, une région instable	237
Chapitre 8	Sujet 28	Gouverner sous la cohabitation en 1986	268
Chapitre 9	Sujet 32	Les étapes de la gouvernance européenne	302
	Sujet 33	Les difficultés de l'Europe face à la crise	303
Chapitre 10	Sujet 36	La naissance des organisations de gouvernance économique mondiale	334
	Sujet 37	La gouvernance économique mondiale aujourd'hui	335

MÉTHODES POUR RÉALISER L'ÉTUDE CRITIQUE DE DOCUMENT(S)

Présenter un document	36
Dégager la structure d'un texte	58
Étudier un monument commémoratif	59
Confronter deux documents	124
Analyser une caricature	125
Sujet rédigé	343

Évaluation et notation

L'évaluation de la copie du candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. À titre indicatif, la première partie peut compter pour 12 points et la deuxième partie pour 8 points.

Épreuve écrite

Durée 3 heures, coefficient 3

L'épreuve écrite d'histoire-géographie au baccalauréat général, série S, porte sur le programme de la classe de terminale

de cette série, défini par l'arrêté du 7 janvier 2013 (Bulletin officiel n° 8 du 21 février 2013).

Objectifs de l'épreuve

L'épreuve d'histoire-géographie du baccalauréat en série S a pour objectif d'évaluer l'aptitude du candidat à :

- mobiliser, au service d'une réflexion historique et géographique, les connaissances fondamentales pour la compréhension du monde et la formation civique et culturelle du citoyen ;
- exploiter, hiérarchiser et mettre en relation des informations ;

- analyser et interpréter des documents de sources et de natures diverses ;
- rédiger des réponses construites et argumentées, montrant une maîtrise correcte de la langue ;
- comprendre, interpréter et pratiquer différents langages graphiques.

Structure de l'épreuve

L'épreuve est composée de deux parties :

- dans la première partie, le candidat rédige une composition en réponse à un sujet d'histoire ou de géographie ;
- la deuxième partie se compose d'un exercice portant sur la discipline qui ne fait pas l'objet de la composition :

- en histoire : analyse d'un ou de deux document(s) ;
- en géographie : soit l'analyse d'un ou de deux document(s), soit la réalisation d'un croquis d'organisation spatiale d'un territoire.

Nature des exercices

1. La composition

Le candidat traite un sujet parmi deux proposés à son choix dans la même discipline.

En histoire comme en géographie, il doit montrer qu'il sait analyser le sujet et qu'il maîtrise les connaissances nécessaires. Pour traiter le sujet choisi, il produit une réponse

organisée et pertinente, comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion. Il peut y intégrer une (ou des) production(s) graphique(s). Le libellé du sujet peut prendre des formes diverses : reprise partielle ou totale d'un intitulé du programme, question ou affirmation ; il peut être bref ou plus détaillé ; la problématique peut être explicite ou non.

COMPOSITIONS DANS LE MANUEL

Chapitre 1	Sujet 2	L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale	35
Chapitre 2	Sujet 6	L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie depuis 1962	57
Chapitre 5	Sujet 16	Les États-Unis et le monde depuis 1945	165
Chapitre 6	Sujet 20	La Chine et le monde depuis 1949	195
Chapitre 7	Sujet 23	Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale	235
Chapitre 8	Sujet 27	Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique <i>Composition rédigée</i>	267 341
Chapitre 9	Sujet 31	Une gouvernance politique en Europe à partir de 1992	301
Chapitre 10	Sujet 35	Une gouvernance économique mondiale depuis 1975	333

MÉTHODES POUR RÉDIGER UNE COMPOSITION

De l'analyse du sujet au fil directeur	35 et 57
Rédiger une composition	165
Rédiger l'introduction et la conclusion	235
Composition rédigée	338

2. L'analyse d'un ou de deux document(s)

L'exercice d'analyse de document(s), en histoire comme en géographie, comporte un titre, un ou deux documents et, si nécessaire, des notes explicatives. Il est accompagné d'une consigne visant à orienter le travail du candidat. Le candidat doit mettre en œuvre les démarches de l'analyse de document en histoire. Il doit faire la preuve de sa capacité

à comprendre le contenu du ou des document(s), à en dégager les apports et les limites pour la compréhension de la situation historique abordée. Lorsque deux documents sont proposés, on attend du candidat qu'il les mette en relation en montrant l'intérêt de cette confrontation.

ANALYSES DE DOCUMENT(S) DANS LE MANUEL

Chapitre 1	Sujet 3	La mémoire de la déportation	36
	Sujet 4	Le procès Papon et la mémoire de la collaboration	37
Chapitre 2	Sujet 7	Commémorer la guerre d'Algérie	58
	Sujet 8	La mémoire des rapatriés	59
Chapitre 5	Sujet 17	Le cinéma, un instrument de la puissance américaine	166
	Sujet 18	Les États-Unis et le monde en 2002	167
Chapitre 6	Sujet 21	La Chine, nouveau leader mondial en 2010 ?	196
		Sujet rédigé	343
Chapitre 7	Sujet 24	Les tensions au Moyen-Orient en 1990	236
	Sujet 25	Le Moyen-Orient, une région instable	237
Chapitre 8	Sujet 28	Gouverner sous la cohabitation en 1986	268
	Sujet 29	L'État et l'opinion publique à partir de mai 1968	269
Chapitre 9	Sujet 33	Les difficultés de l'Europe face à la crise	303
Chapitre 10	Sujet 37	La gouvernance économique mondiale aujourd'hui	335

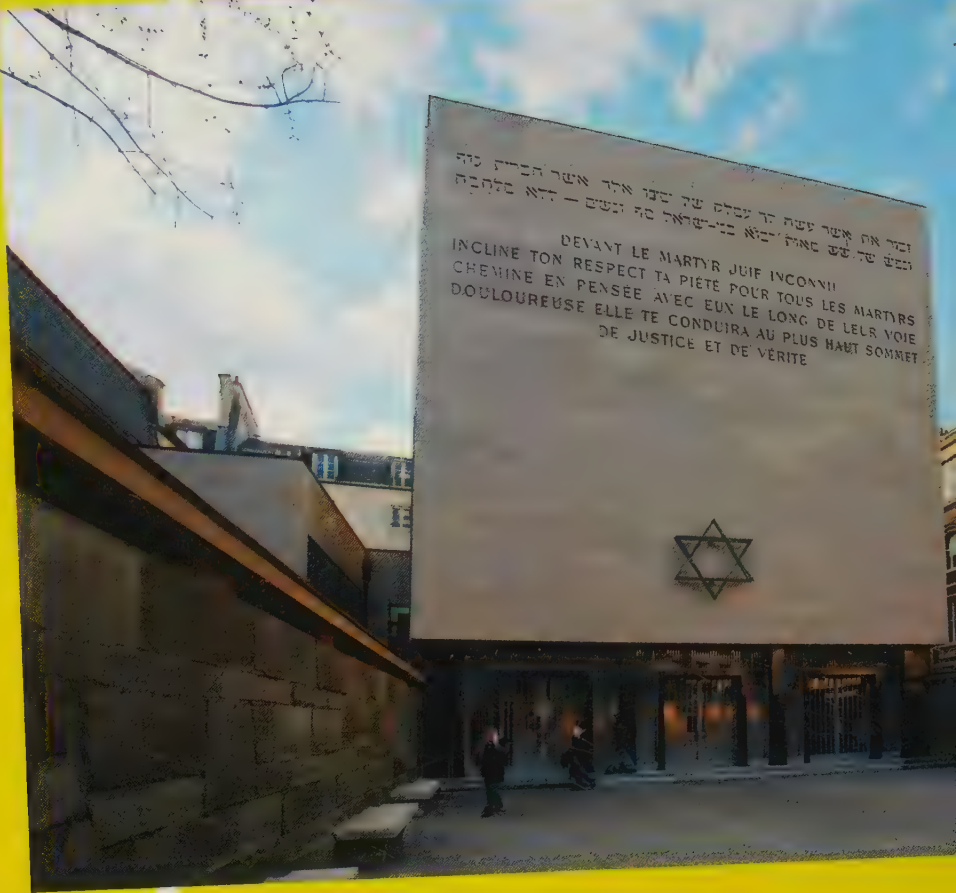
MÉTHODES POUR RÉALISER L'ANALYSE DE DOCUMENT(S)

Présenter un document	36
Dégager la structure d'un texte	58
Étudier un monument commémoratif	59
Sujet rédigé	343

■ Évaluation et notation

L'évaluation de la copie du candidat est globale et doit utiliser tout l'éventail des notes de 0 à 20. À titre indicatif, la première partie peut compter pour 12 points et la deuxième partie pour 8 points.

Le mémorial
de la Shoah.
► Chapitre 1





Thème 1

Le rapport des sociétés à leur passé

CHAPITRE 1

L'historien et les mémoires
de la Seconde Guerre mondiale en France p. 14

CHAPITRE 2

L'historien et les mémoires
de la guerre d'Algérie p. 40

17 octobre 2011, François Hollande
rend hommage aux immigrés algériens
noyés dans la Seine par la police,
l'ordre de Maurice Papon,
des années plus tôt.

Chapitre 2



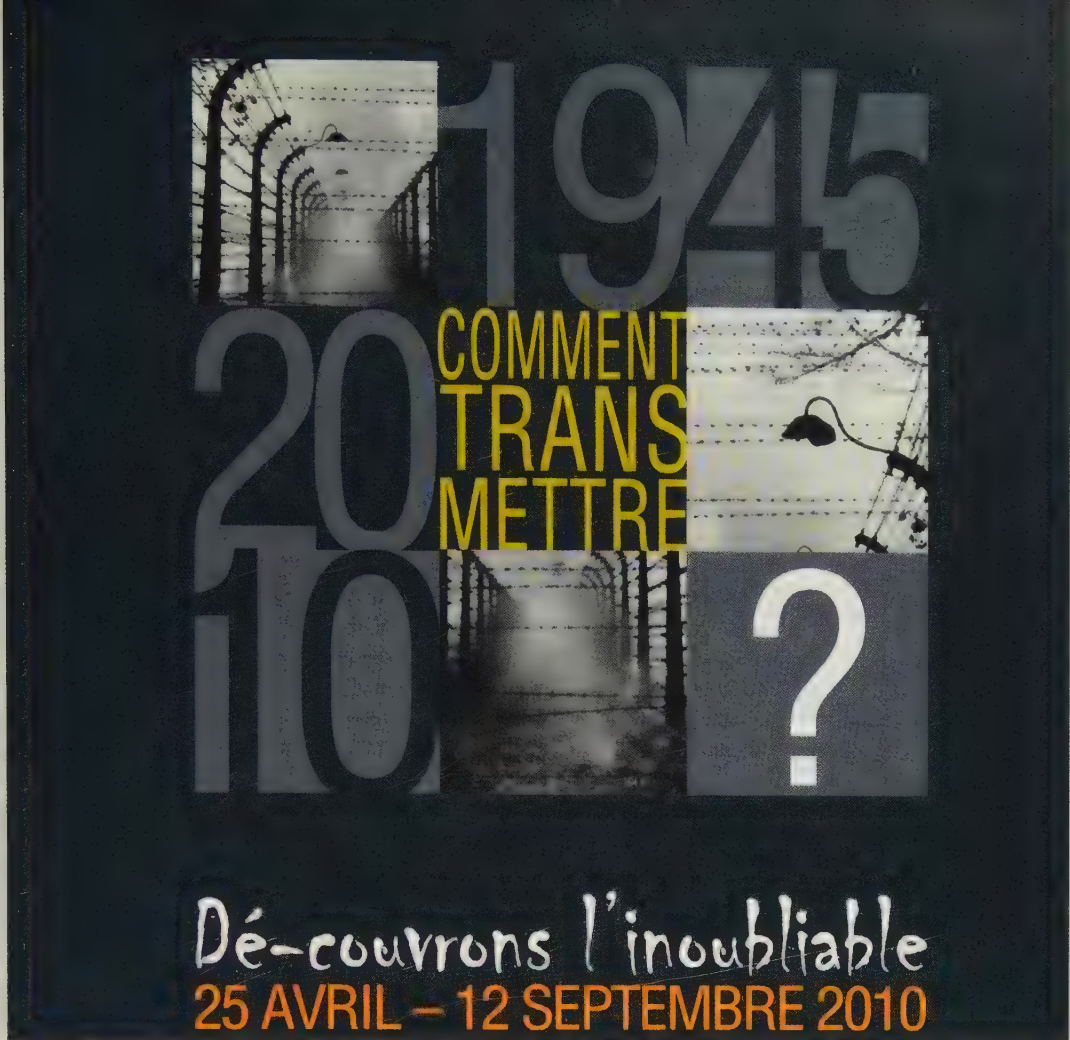
1 1945, commémorer les victimes de la guerre

Lors de la commémoration du 11 novembre 1945, 15 cercueils contenant les dépouilles de victimes françaises (deux résistants, dont une femme, deux déportés, dont un Juif, un prisonnier de guerre, un FFI et neuf militaires) sont installés autour de l'Arc de Triomphe. Les corps sont ensuite enterrés au Mont-Valérien qui devient le lieu de commémoration de la France résistante.

CHAPITRE

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

En 1945, la France célèbre la Libération et rend hommage aux victimes de la guerre. Rapidement pourtant, des mémoires plurielles et parfois concurrentes du conflit surgissent. De leur côté, les historiens ont la tâche de faire la lumière sur le déroulement et les acteurs de ces « années noires ».



2010, transmettre l'histoire et les mémoires de la guerre

Affiche pour l'exposition du Centre Européen du résistant déporté, dans l'ancien camp de concentration de Struthof en Alsace, avril-septembre 2010.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Pourquoi y a-t-il différentes mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France ?

ÉTUDE La mémoire de la collaboration ➤ p. 18

ÉTUDE Les mémoires de la Résistance ➤ p. 20

ÉTUDE Les mémoires de la déportation ➤ p. 22

COURS 1 L'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale ➤ p. 24

Quel est le travail de l'historien face aux mémoires ?

ÉTUDE Les historiens et les procès ➤ p. 26

ÉTUDE L'historien entre histoire et mémoires ➤ p. 28

COURS 2 Le travail des historiens ➤ p. 32

La France dans la Seconde Guerre mondiale

En 1945, la France, grâce à la participation des Forces françaises libres à la libération du territoire, puis à la victoire contre les armées de l'Axe, appartient au camp des vainqueurs. Le pays doit pourtant se relever de quatre années d'occupation et affronter de multiples traumatismes : collaboration, déportation, bombardements et épuration.

CHRONOLOGIE

3 septembre 1939 Entrée en guerre de la France contre l'Allemagne

S'engage alors une « drôle de guerre », sans affrontements, jusqu'à l'offensive allemande de mai 1940.

Mai-juin 1940 Débâcle de l'armée française et exode de millions de Français

L'armée française est débordée par l'offensive allemande. Des millions de Français fuient sur les routes.

18 juin 1940 Appel de Londres du général de Gaulle

22 juin 1940 Signature de l'armistice à Rethondes

10 juillet 1940 Pleins pouvoirs au maréchal Pétain

Les députés présents à Vichy votent les pleins pouvoirs au maréchal Pétain pour rédiger une nouvelle Constitution : l'État français remplace la République.

24 octobre 1940 Le maréchal Pétain rencontre Hitler à Montoire

La France entre dans la voie de la collaboration d'État avec la force occupante.

16-17 juillet 1942 Rafle du Vel' d'Hiv'

13 152 Juifs – hommes, femmes, enfants – de Paris et de la banlieue parisienne, sont arrêtés par la police française et rassemblés dans le vélodrome d'hiver, puis déportés vers l'Allemagne et la Pologne. Moins d'une centaine sont revenus.

Mai 1943 Fondation du CNR (Conseil national de la Résistance)

Le Conseil national de la Résistance, créé par Jean Moulin, réunit tous les courants de la résistance intérieure sous l'autorité du général de Gaulle.

6 juin 1944 Débarquement anglo-américain

Le territoire français est progressivement libéré avec la collaboration des Forces françaises libres et le soutien de la résistance intérieure. Le Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) remplace l'État français. L'épuration touche de nombreux Français ayant collaboré avec l'ennemi.

LES DIFFÉRENTS « VÉCUS » DE LA GUERRE

Les prisonniers

Après 1940, près d'un million de soldats français sont envoyés dans des camps de prisonniers en Allemagne où, durant quatre ans, ils subissent des conditions d'existence difficiles.

Les pétainistes

Ils soutiennent le projet de Révolution nationale du maréchal Pétain, en rupture avec la République et ses valeurs : culte du chef, nationalisme défensif, ordre moral, xénophobie et antisémitisme.

Les « collabos »

À Montoire, Pétain propose à Hitler la collaboration de l'État français. La collaboration est donc le fait des pouvoirs publics (gouvernement, police, justice...) mais aussi des entreprises et des individus qui, par intérêt ou idéologie, soutiennent la machine de guerre nazie. L'enrôlement dans la milice (formation paramilitaire créée par Laval en 1943), l'appel à la délation, sont l'expression la plus radicale du soutien idéologique au Reich.

À la Libération, les Français règlent leurs comptes avec les « collabos » :

les responsables politiques (Pétain, Laval), les profiteurs de guerre, certains intellectuels sont jugés. Les femmes ayant eu des relations avec l'ennemi subissent également l'épuration sauvage : elles sont tondues en place publique et livrées à la vindicte populaire.

Les résistants de l'intérieur

Jusqu'en 1943, ils sont très minoritaires et viennent d'horizons politiques divers (socialistes, chrétiens, nationalistes, communistes). Organisés en réseaux ou en mouvements clandestins, ils sont traqués par la Gestapo, secondée par la police française et la milice, mais ils sont soutenus par la Résistance extérieure. À partir de 1943, des maquis se développent, alimentés par les réfractaires au STO (Service du Travail Obligatoire). Après le débarquement, ils participent à la libération du territoire.

Les résistants de l'extérieur

Après l'appel du 18 juin 1940, ils se réunissent à Londres autour du général de Gaulle. La place de la France libre dans la guerre s'affirme peu à peu grâce à la reconnaissance britannique. Envoyé en France par de Gaulle, Jean Moulin est à l'origine de l'unification de la résistance intérieure au sein du Conseil national de la Résistance (CNR).

Les FFL participent à la Libération mais aussi à l'invasion de l'Allemagne, ce qui permet à la France de figurer parmi les pays vainqueurs en 1945. Le GPRF (Gouvernement provisoire de la République française), qui remplace l'État français de Pétain, est une émanation des différentes sensibilités de la résistance extérieure et intérieure.

Les déportés

On distingue les déportés politiques (les résistants) des déportés raciaux (les Juifs). Dans les deux cas, les autorités françaises ont collaboré à leur traque et leur déportation. Les résistants sont le plus souvent envoyés dans des camps de concentration situés en Allemagne. Les Juifs, rafles puis parqués dans des camps de transit, sont dirigés vers les camps d'extermination en Pologne.

Les attentistes

Il s'agit de l'immense majorité des Français, ni « collabos » ni résistants, mais accaparés par les difficultés quotidiennes (rationnements, contrôles). Ils acclament en masse Pétain en 1940 et de Gaulle en 1944.



Notions vues en 1^{re}

Collaboration d'État Soutien à l'occupant nazi durant la Seconde Guerre mondiale. C'est le choix que fait le maréchal Pétain après la rencontre avec Hitler à Montoire.

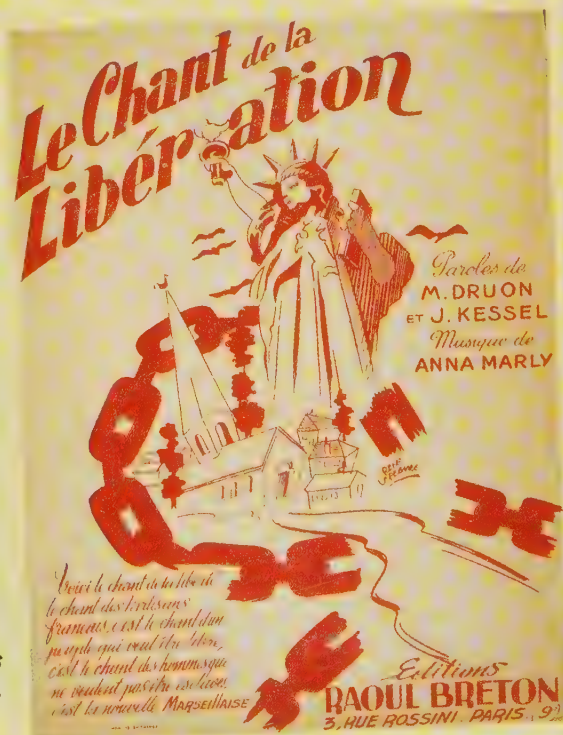
Déportation Déplacement forcé des « ennemis » du Reich (Juifs, résistants) vers des camps situés en Allemagne ou en Pologne. Elle est organisée par les nazis avec le soutien des autorités des pays occupés.

Génocide juif Durant la Seconde Guerre mondiale, la politique planifiée d'extermination des Juifs d'Europe. L'État français y a participé en secondant la traque des Juifs sur son territoire.

Résistance Action menée, durant la Seconde Guerre mondiale, pour lutter contre l'occupation nazie. En France, elle s'organise progressivement autour du général de Gaulle.

Couverture de la partition du *Chant des partisans*

Couverture, illustrée par René Lefèvre, vers 1945.



Repères

Été 1945 Procès de Pétain

1951-1953 Lois d'amnistie

des faits de collaboration

1971 Film de Marcel Ophüls,

Le Chagrin et la Pitié

1973 Ouvrage de l'historien

Robert Paxton, *La France de Vichy*

► COURS 1 p. 24

La mémoire de la collaboration

Durant quatre ans (1940-1944), les Français ont connu l'occupation allemande et le régime de Vichy. Ce dernier, tout en cherchant à instaurer une « France nouvelle », collaborait avec l'ennemi. Partagés entre la résignation et les difficultés matérielles, ils ont attendu la fin de ces années noires. Après la guerre, ils ont cherché à oublier cette période.

Comment expliquer la difficulté à affronter la mémoire du régime de Vichy et de la collaboration ?

Les souvenirs d'un Juif français d'origine polonaise

« Mes parents, originaires de Pologne, avaient demandé la nationalité française et l'avaient obtenue au terme de longues démarches, en 1938. Nous étions officiellement citoyens français, fiers d'appartenir pleinement à notre nouvelle patrie. L'adage "Heureux comme Dieu en France", cher au cœur des immigrés venus d'Europe de l'Est, prenait tout son sens. [...]

Mais la guerre a tout bouleversé. Mon frère a été appelé sous les drapeaux et a combattu pour la France. Et puis est venu le temps de la défaite, l'instauration d'un nouveau gouvernement et l'adoption de lois antijuives. Le nouveau régime n'a pas hésité à revenir sur les décisions adoptées avant-guerre. C'est ainsi que nous avons pu lire, dans le Journal officiel :

"Ministère de la Justice, décret n° 3271 du 4 novembre 1942, portant retrait de la nationalité française.

Nous, Maréchal de France, chef de l'État français,

[...]

Décrétons :

Art. 1^{er} - La qualité de français est retirée à Goldberg (Lejb) [...] naturalisé français par décret du 3 mars 1938, [...] et Biernat (Szyfra), épouse du précédent, [...] naturalisée française par le même décret, et leur fils Lejzor-Wolf, [...] français par la naturalisation de ses parents."

Mon frère, encore soldat dans l'armée française, appelée à l'époque armée de l'armistice, n'était pas concerné par ce décret. C'était certainement un oubli de l'administration. »

Laurent Lazare Goldberg, témoignage présenté dans *Mémoires de la Shoah 1933-1946 photographies et témoignages*, Éditions du Chêne-Hachette Livre, 2005.



L'épuration sauvage à la Libération

La Tondue, photographie de Robert Capa.

À Chartres le 18 août 1944, une femme est tondu et exhibée pour avoir eu un enfant d'un soldat allemand. Vingt mille femmes sont ainsi tondues à la Libération.



Le verdict au procès du maréchal Pétain

Une du 15 août 1945, annonçant la condamnation à mort du maréchal Pétain, condamnation commuée en réclusion à perpétuité à l'île d'Yeu.

« Ce film, vous ne le verrez pas sur le petit écran auquel il était destiné. On tient en haut lieu les Français incapables de se regarder dans une glace, tels qu'ils furent, tels qu'ils se dépeignent eux-mêmes, tels qu'ils se jugent. Tout le monde le sait mais il ne faut pas le dire. Le manteau d'Hermine que Charles de Gaulle a jeté sur les guenilles de la France doit à jamais dissimuler qu'elle avait perdu non seulement la guerre, ce qui n'est rien, mais l'honneur. Et, que prise en bloc, elle s'en arrangeait bien. Le premier choc est dur. Pour peu qu'on ait eu plus de quinze ans en 1940, on en suffoque. Pleurer soulagerait. Mais on ne pleure pas. On rage. La foule, fervente, agitant des petits drapeaux, acclamant un vieux soldat, parce qu'"en France, ça finit toujours par un militaire" dit cruellement un Anglais. [...] Hitler devant la tour Eiffel, devant l'Opéra, montant les marches de la Madeleine, et, sur son passage, les agents de police saluant spontanément. Spontanément. Tant et tant d'images qui font mal, de discours chevrotants, de proclamations ignobles ou imbéciles, que l'on croyait oubliés, que nous étions nombreux à avoir volontairement enfouis, pour toujours, dans le sable de la mémoire parce que la vie, ce n'est jamais hier, c'est aujourd'hui. Oui, le premier choc est dur. Il faut savoir que, au-delà de 40 ans, personne ne peut voir *Le Chagrin et la Pitié* innocemment. Sans retrouver le goût amer de sa propre lâcheté, si l'on fut de la majorité, soit le tremblement de la fureur, si l'on fut des autres. »

Françoise Giroud,
article paru dans *L'Express*, 3 mai 1971.



« Oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas »

En septembre 1972, le Président Georges Pompidou s'exprime suite au débat qu'a suscité la mesure de grâce partielle prise en faveur de Paul Touvier, ancien responsable de la Milice.

« Notre pays, depuis un peu plus de trente ans, a été de drame national en drame national. Ce fut la guerre, la défaite et ses humiliations, l'Occupation et ses horreurs, la Libération, par contrecoup l'épuration et ses excès – reconnaissons-le ; et puis la guerre d'Indochine, et puis l'affreux conflit d'Algérie et ses horreurs, des deux côtés, et l'exode d'un million de Français chassés de leurs foyers, et du coup, l'OAS et ses attentats, et ses violences, et par contrecoup la répression. [...] allons-nous éternellement entretenir saignantes les plaies de nos désaccords nationaux ? Le moment n'est-il pas venu de jeter le voile, d'oublier ces temps où les Français ne s'aimaient pas, s'entre-déchiraient et même s'entre-tuaient, et je ne dis pas ça, même s'il y a ici des esprits forts, par calcul politique, je le dis par respect de la France. »

Texte mentionné par **Olivier Wieviorka** dans *La Mémoire désunie. Le souvenir politique des années sombres, de la Libération à nos jours*, © Le Seuil, Coll. Points Histoire, 2013.



- 1 DOC. 1** En quoi la politique menée par le régime de Vichy vis-à-vis des étrangers et des Français naturalisés depuis peu a-t-elle été en opposition avec les principes républicains ?
- 2 DOC. 2** Pourquoi et par qui des femmes ont-elles été tondues à la Libération ?
- 3 DOC. 3** Pour quels motifs Pétain est-il jugé en 1945 ? À quelles peines est-il condamné ? Comment expliquer qu'il ne fut pas exécuté ?
- 4 DOC. 2 ET 4** Que révèlent ces documents de la façon dont les Français ont vécu la guerre ?
- 5 DOC. 4** Que montre Marcel Ophüls de l'Occupation dans son film *Le Chagrin et la Pitié* ? Selon la journaliste Françoise Giroud, pourquoi n'est-il pas diffusé à la télévision qui est alors un monopole d'État ?
- 6 DOC. 5** Quel est le point de vue du Président Pompidou à propos de la mémoire de Vichy et de la collaboration ?

Repères

Commémorations officielles de la Résistance :

1960 Inauguration du mémorial de la France combattante au Mont-Valérien

1964 Jean Moulin au Panthéon

2007 Commémoration de la mort de Guy Moquet dans les écoles

► COURS 1 p. 24

Les mémoires de la Résistance

Au lendemain de la guerre, la Résistance est auréolée d'un grand prestige, en raison des actions menées contre les nazis pendant l'Occupation et de son rôle dans la libération du territoire.

Se construit alors le mythe d'une France unanimement résistante durant la Seconde Guerre mondiale.

Quel est l'enjeu politique de la mémoire de la Résistance et comment évolue-t-elle dans la seconde moitié du XX^e siècle ?

1 Un fils de résistant témoigne

« Faut-il chercher une motivation à l'acte qu'ont accompli mes parents ?

Je ne crois pas qu'il y en ait une vraiment réfléchie. Deux hommes frappent à la porte et demandent de l'aide. Ils sont pourchassés par les Allemands, nos ennemis. Les aider est un réflexe instinctif, irréfléchi. On les cache pour l'instant, on verra après. Après ? On continue. Aucune solution n'a été trouvée. Et, au fil des jours, une vraie amitié s'est nouée entre Jacques, Simon et nous quatre. Les difficultés, les risques encourus étaient ceux de la guerre, de l'Occupation, des restrictions. Il fallait faire face jusqu'à la Libération. Après la Libération, nous avons ressenti surtout un sentiment d'échec. Nous n'avions pas réussi à sauver Simon, qui était devenu notre ami, et le souvenir du petit Jeannot, disparu avec ses parents, nous hante encore aujourd'hui. C'est sans doute pourquoi nous avons gardé longtemps le secret sur ces événements. »

Marcel Authier, témoignage présenté dans *Mémoires de la Shoah 1933-1946 photographies et témoignages*, Éditions du Chêne-Hachette Livre, 2005.

Simon Borenstein, son épouse, sa belle-sœur et son neveu de dix ans furent trahis et arrêtés par les Allemands au début du mois de juin 1944 alors qu'ils tentaient de gagner l'Espagne.

2 À qui rendre hommage au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ?

En septembre 1945, Henri Frenay, ministre des Prisonniers, Déportés et Réfugiés, est chargé par le général de Gaulle d'organiser, à l'occasion du 11 novembre, une cérémonie en hommage aux Morts pour la France pendant la guerre de 1939-1945.

« Non, il n'est pas possible que l'un d'entre eux seulement évoque pour la France tous ses enfants qui, pendant cinq ans, en France, en Afrique, en Asie, dans les bagnes allemands, ignorant tout les uns et les autres, obéissant seulement à leur conscience, sur terre, sur mer, dans les airs, avec ou sans uniforme, sont morts pour la libération de la patrie. En dépit de la différence des lieux et des conditions dans lesquelles ils ont donné leur vie, tous, ou presque, étaient volontaires et tous sont morts avec au cœur la même détermination et la même espérance. Il est essentiel que les cérémonies du 11 novembre prochain renforcent l'unité nationale en soulignant, malgré la diversité de leurs combats, l'unité profonde de nos morts, donc de la patrie [...]. Les différentes catégories de nos combattants morts à la guerre devraient être représentées à la cérémonie au moins par la dépouille de l'un des leurs. [...] Ils seraient ainsi 12 ou 15. »

Henri Frenay, *La Nuit finira*, © Michalon Éditeur, 2006, cité sur www.mont-valerien.fr.



1 DOC. 1 Comment les parents de Marcel Authier ont-ils résisté ? Quel regard la famille Authier a-t-elle porté après-guerre sur cet épisode ?

2 DOC. 2 Qu'est-ce qui est commémoré le 11 novembre ? Depuis quand ?

3 DOC. 2 À quelles difficultés est confronté Henri Frenay lorsque le général de Gaulle le charge d'organiser cette commémoration ? Quels choix fait-il et pourquoi ?

4 DOC. 3 Comment se présente le PCF en 1946 ? Que nous apprend cette affiche sur la place de la Résistance dans les mentalités au sortir de la Seconde Guerre mondiale ?

5 DOC. 4 Que révèle le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964 ? Quelle image les Français ont-ils alors de la Résistance ? Quelle place occupe-t-elle dans les débats publics ?

6 DOC. 5 ET 6 Confrontez les deux représentations des résistants au cinéma en 1946 et en 1982.

7 DOC. 6 Expliquez le sens du nom que Jean-Marie Poiré a donné au personnage de résistant dans son film.



Le PCF, parti de résistants

Affiche du Parti communiste français en vue des élections législatives de 1946.



La figure du résistant en 1946

Photogramme tiré du film *La Bataille du rail*, 1946. René Clément réalise *La Bataille du rail*, film à la gloire des cheminots présentés comme unanimement résistants.

La France rend hommage à Jean Moulin

Le 19 décembre 1964, le ministre de la Culture, André Malraux, prononce un discours à l'occasion du transfert des cendres de Jean Moulin, fondateur du CNR (Conseil national de la Résistance) au Panthéon.

« Voilà donc plus de vingt ans que Jean Moulin partit, par un temps de décembre sans doute semblable à celui-ci, pour être parachuté sur la terre de Provence, et devenir le chef d'un peuple de la nuit. Sans cette cérémonie, combien d'enfants de France sauraient son nom ? Il ne le retrouva lui-même que pour être tué ; et depuis, sont nés seize millions d'enfants... Puissent les commémorations des deux guerres s'achever aujourd'hui par la résurrection du peuple d'ombres que cet homme anima, qu'il symbolise, et qu'il fait entrer ici comme une humble garde solennelle autour de son corps de mort. [...]

Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ; avec tous les rayés et tous les tondus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de *Nuit et Brouillard*¹, enfin tombé sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle – nos frères dans l'ordre de la Nuit... »

1. Nom de code donné aux directives relatives à la déportation des ennemis et des opposants du Reich : décret allemand « Nacht und Nebel » du 7 décembre 1941.



La figure du résistant dans les années 1980

« Super Résistant », dans *Papy fait de la résistance*, film de Jean-Marie Poiré, 1982.

Repères

1979 Diffusion en France de la série télévisée *Holocaust*
 1985 Sortie du film de Claude Lanzmann, *Shoah*
 1995 Reconnaissance de la responsabilité de l'État français dans le génocide juif

► COURS 1 p. 24

Les mémoires de la déportation

Durant la Seconde Guerre mondiale, des millions d'Européens ont été déportés pour des motifs politiques ou raciaux. En Pologne, les camps d'extermination ont été le lieu de la mort de masse de millions de Juifs venus de toute l'Europe. Le régime de Vichy a participé à la traque des ennemis du Reich et collaboré avec les nazis.

Comment se sont peu à peu construites les différentes mémoires de la déportation ?

1 Le témoignage d'une fille de déportés

« Attendre ceux qui ne reviendront pas.

À la libération des camps, ma sœur et moi sommes allées à l'hôtel Lutetia pour attendre nos parents. Ils avaient été déportés à Auschwitz tous les deux. Mais dans le hall de cet hôtel, anciennement occupé par la *Kommandantur* et transformé depuis peu en lieu d'accueil pour les déportés à leur retour des camps, nous n'avons croisé que des fantômes, revenus de l'autre monde. Nous montrions cette photo de famille, prise bien avant la guerre, et interpellions ces ombres pour leur demander si elles avaient connu Abram et Chana Psankiewicz. J'obtenais pour seule réponse des regards perdus ou bien une caresse sans vie. Mes parents ne sont jamais revenus. Il m'a fallu des années pour admettre leur disparition. Le soir, je m'inventais des histoires extraordinaires pour m'endormir. Je voulais croire que mes parents avaient été libérés par les Russes, et qu'ils avaient momentanément perdu la mémoire. Ils finiraient par se souvenir et rentrer à la maison. On ne peut pas faire le deuil de ses parents si on ne les a pas vus mourir. Comment réapprendre à vivre après cela ? Il a bien fallu se débrouiller, nous ne pouvions compter que sur nous-mêmes. [...]

C'est à la retraite que je me suis investie dans plusieurs associations de mémoire. Sans doute est-ce le difficile vécu de ma jeunesse volée qui m'y a poussée. »



Rachel Jedinak, témoignage présenté dans *Mémoires de la Shoah 1933-1946 photographies et témoignages*, Éditions du Chêne-Hachette Livre, 2005.

2 Comment raconter les camps ?

Étudiant, Jorge Semprún s'engage dans un mouvement communiste de résistance. Il est arrêté en 1943 puis déporté à Buchenwald. Dans *L'Écriture ou la Vie*, il évoque l'incommunicabilité de l'expérience de la déportation.

« Pour mon malheur, ou du moins ma malchance, je ne trouvais que deux sortes d'attitudes chez les gens du dehors. Les uns évitaient de vous questionner, vous traitaient comme si vous reveniez d'un banal voyage à l'étranger. Vous voilà donc de retour ! Mais c'est qu'ils craignaient les réponses, avaient horreur de l'inconfort moral qu'elles auraient pu leur apporter. Les autres posaient des tas de questions superficielles, stupides – dans le genre : c'était dur, hein ? –, mais si on leur répondait, même succinctement, au plus vrai, au plus profond, opaque, indicible, de l'expérience vécue, ils devenaient muets, s'inquiétaient, agitaient les mains, invoquaient n'importe quelle divinité tutélaire pour en rester là. Et ils tombaient dans le silence, comme on tombe dans le vide, un trou noir, un rêve. »

Jorge Semprún, *L'Écriture ou la vie*, © Éditions Gallimard, 1995.



- 1 **DOC. 1** À quelle épreuve Rachel Jedinak a-t-elle été confrontée au lendemain de la guerre ? Par quels moyens a-t-elle tenté de la surmonter ?
- 2 **DOC. 2** Quelle difficulté rencontrée par les déportés au retour des camps Jorge Semprún évoque-t-il ? Quelles en sont les raisons ?
- 3 **DOC. 3** Quel objectif a poursuivi Claude Lanzmann en réalisant *Shoah* ?
- 4 **DOC. 4** Pourquoi la reconnaissance de la responsabilité de l'État français dans la rafle du Vel' d'Hiv'est-elle fondamentale pour les familles des déportés ?
- 5 **DOC. 4** En quoi ce discours de Jacques Chirac témoigne-t-il d'un changement d'attitude du pouvoir politique par rapport au régime de Vichy ?
- 6 **DOC. 5** Quelle est la revendication des victimes du STO ? Quels arguments le ministre met-il en avant pour justifier son refus ?

Porter au cinéma la déportation des Juifs

Au terme de près de dix ans de travail, le film *Shoah* de Claude Lanzmann sort en 1985.

« Il ne s'agit ni d'une reconstitution romanesque [...], ni d'un film documentaire – un seul document de l'époque y est lu, concernant les camions de Chelmno –, mais d'un film où des hommes d'aujourd'hui parlent de ce qui fut hier. Survivants juifs s'exprimant dans un espace qui fut jadis celui de la mort, tandis que roulent des trains qui ne conduisent plus aux chambres à gaz, anciens nazis délimitant ce que furent leurs exploits, les témoins reconstruisent un passé qui ne fut que trop réel ; les témoignages se recourent et se confirment les uns les autres, dans la nudité de la parole et de la voix. »

Pierre-Vidal Naquet, *Les Assassins de la mémoire*,
© La Découverte, 1987. www.editionsladecouverte.fr

La complicité de l'État français dans le génocide juif

Le 16 juillet 1995, lors de la commémoration de la rafle du Vel' d'Hiv', le Président Jacques Chirac reconnaît pour la première fois la responsabilité de l'État français.

« Il est, dans la vie d'une nation, des moments qui blessent la mémoire, et l'idée que l'on se fait de son pays.

Ces moments, il est difficile de les évoquer, parce que l'on ne sait pas toujours trouver les mots justes pour rappeler l'horreur, pour dire le chagrin de celles et ceux qui ont vécu la tragédie. [...]

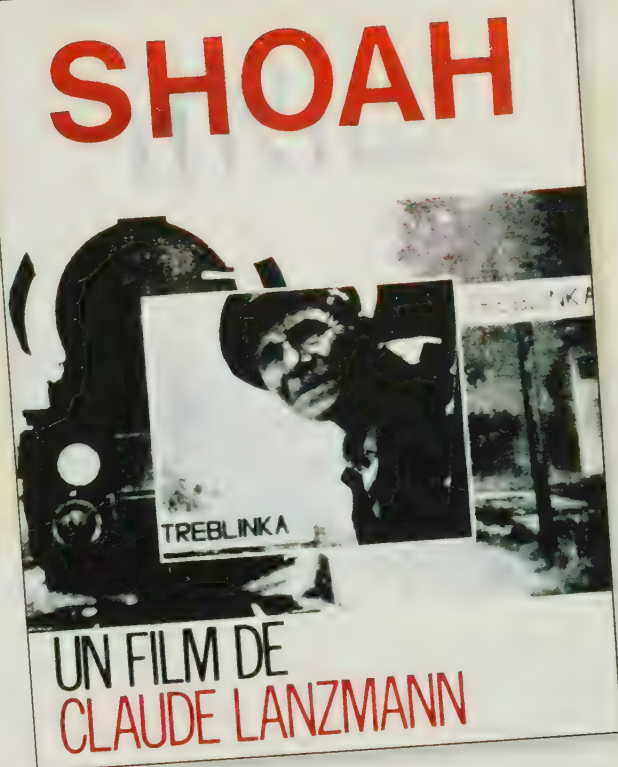
Il est difficile de les évoquer, aussi, parce que ces heures noires souillent à jamais notre histoire, et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été secondée par des Français, par l'État français. Il y a cinquante-trois ans, le 16 juillet 1942, 450 policiers et gendarmes français, sous l'autorité de leurs chefs, répondaient aux exigences des nazis.

Ce jour-là, dans la capitale et en région parisienne, près de dix mille hommes, femmes et enfants juifs furent arrêtés à leur domicile, au petit matin, et rassemblés dans les commissariats de police.

[...] La France, patrie des Lumières et des Droits de l'Homme, terre d'accueil et d'asile, la France, ce jour-là, accomplissait l'irréparable. Manquant à sa parole, elle livrait ses protégés à leurs bourreaux.

[...] Cinquante ans après, fidèle à sa loi, mais sans esprit de haine ou de vengeance, la Communauté juive se souvient, et toute la France avec elle. Pour que vivent les six millions de martyrs de la Shoah. Pour que de telles atrocités ne se reproduisent jamais plus.

[...] Transmettre la mémoire du peuple juif, des souffrances et des camps. Témoigner encore et encore. Reconnaître les fautes du passé, et les fautes commises par l'État. Ne rien occulter des heures sombres de notre Histoire, c'est tout simplement défendre une idée de l'Homme, de sa liberté et de sa dignité. C'est lutter contre les forces obscures, sans cesse à l'œuvre. »



Affiche du film, *Shoah*, 1985.

Être reconnu comme déporté

En janvier 1997, le ministre délégué aux anciens combattants et victimes de guerre répond à une question posée par le sénateur de Vendée à propos de la reconnaissance du statut de déporté pour des victimes du Service du Travail Obligatoire.

« La loi du 14 mai 1951 a créé un statut donnant aux victimes du service du travail obligatoire en Allemagne la qualité de personnes contraintes au travail en pays ennemi (PCT). Il convient de rappeler que la fédération qui regroupe les Français astreints au Service du travail obligatoire en Allemagne (STO), avait spontanément adopté le titre de "Fédération nationale des déportés du travail". [...] les associations de déportés ont intenté des actions judiciaires contre l'appellation choisie par les anciens du STO et un arrêt de la cour de cassation, en date du 23 mai 1979, a interdit à ladite fédération d'user des termes de déporté ou de déportation. [...] [La jurisprudence] ne met pas en doute les épreuves subies par les personnes contraintes au travail en Allemagne durant la dernière guerre, souvent dans des circonstances dramatiques. [...] Pour autant, quelles que soient les souffrances endurées, il paraît impossible de comparer l'épreuve du travail obligatoire en pays ennemi à l'horreur des camps d'extermination sans que ne s'instaure une grave confusion. [...] On ne peut donc que s'interroger sur l'opportunité d'un nouveau débat, cinquante ans plus tard ; en effet, il convient d'insister sur le danger qu'il y aurait, après tant d'années, à comparer les mérites des uns et des autres devant l'histoire, à bouleverser des statuts votés par des parlementaires dont beaucoup avaient vécu cette période tragique et légiféraient en parfaite connaissance de cause, et, en quelque sorte, à réécrire l'histoire. »

Journal officiel, Sénat, 30 janvier 1997.

L'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale

Comment les mémoires du conflit deviennent-elles un enjeu politique dès 1945 ?

1 Une « mémoire désunie »

→ 200 000 soldats français ainsi que 350 000 civils sont morts durant la Seconde Guerre mondiale. Les expériences de la guerre et de la violence ont été diverses : combats et bombardements (des forces de l'Axe et des Alliés), occupation, emprisonnement, déportation voulue par le Reich secondé par le régime de Vichy...

→ Cette pluralité des expériences de la guerre explique que les revendications qui émergent en 1945 viennent de différents groupes (DOC. 2). Prisonniers de guerre, résistants, requis du STO (Service du travail obligatoire) tentent de faire reconnaître leurs souffrances et de faire valoir leurs droits matériels et moraux. La communauté juive est pour sa part abasourdie par la découverte de l'ampleur du génocide. L'historien Olivier Wieviorka évoque en 2010, pour caractériser ces divisions, une « mémoire désunie ».

2 Réunir les Français dans une mémoire commune

→ La Libération a sonné l'heure des règlements de comptes. L'épuration est d'abord spontanée puis prise en main par l'État et les tribunaux. Elle vise les dirigeants du régime de Vichy, mais concerne aussi près d'un Français sur dix (160 000 procès, 7 000 condamnations à mort dont 767 exécutions).

→ Devant l'ampleur des traumatismes, l'objectif primordial est d'enterrer les épisodes peu glorieux de la guerre en élaborant une politique mémorielle visant à taire et à faire taire les divisions. Une mémoire hégémonique organisée autour de la Résistance se met alors en place. Le résistancialisme, qui forge le mythe d'une France unanimement et massivement résistante face à l'occupant nazi, est le fait des gaullistes comme des communistes.

→ Sous la IV^e République (1946-1958), une politique d'apaisement vise à favoriser la réconciliation nationale. Elle passe par des lois d'amnistie des faits de collaboration (1951-1953), mais aussi par un travail législatif qui doit permettre reconnaissance et réparation. En 1954, une « journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation » est instaurée (DOC. 1). Les commémorations demeurent néanmoins catégorielles et la spécificité de la Shoah n'est encore pas reconnue.

→ Le retour du général de Gaulle^{*} au pouvoir en 1958 renforce la place centrale de la Résistance dans la mémoire nationale. Le transfert des cendres de Jean Moulin^{*} au Panthéon en 1964 en est le symbole.

3 La lente reconnaissance des mémoires plurielles

→ Néanmoins, la mort du général de Gaulle en 1970 change en profondeur la lecture de la guerre. L'accent est alors mis sur les attitudes des Français sous le régime de Vichy et durant l'Occupation. Le film de Marcel Ophüls *Le Chagrin et la pitié* (1971) fissure le mythe d'une France massivement résistante, tandis que l'ouvrage de l'historien américain Robert Paxton, *La France de Vichy* (1973), remet en cause l'idée d'un régime qui n'aurait été qu'une parenthèse.

→ C'est dans ce contexte que la responsabilité du régime de Vichy dans la déportation des Juifs est mise en lumière. À la suite du vote, en 1964, d'une loi reconnaissant l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité et grâce aux efforts des associations de déportés et d'enfants de déportés, de hauts fonctionnaires de Vichy sont poursuivis et jugés en France à partir de la fin des années 1970. En 1995, le Président Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de l'État français dans la persécution des Juifs. La déportation est dès lors associée principalement au souvenir de la Shoah (DOC. 3). Aussi, les requis du STO ne peuvent plus revendiquer le titre de « déportés ».

Dates-clés

1945 Procès de Laval et du maréchal Pétain

1954 Instauration d'une « Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation »

1964 Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon

1971 Sortie en salle du film

Le Chagrin et la Pitié de Marcel Ophüls

1973 Publication de

La France de Vichy de Robert Paxton

1995 Jacques Chirac reconnaît la responsabilité de l'État français dans la Shoah.

Mots-clés

Épuration Répression, légale ou spontanée, de ceux qui furent accusés d'avoir collaboré avec l'ennemi pendant la Seconde Guerre mondiale.

Résistancialisme Néologisme forgé par l'historien Henry Rousso pour désigner le mythe, bâti et diffusé par les gaullistes et les communistes, selon lequel les Français auraient massivement résisté durant la Seconde Guerre mondiale.

Shoah Terme emprunté à l'hébreu signifiant « catastrophe ».

Il est employé depuis les années 1980 pour désigner l'extermination de près de six millions de Juifs d'Europe par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale.

Les journées commémoratives liées à la Seconde Guerre mondiale

Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle	Commémoré depuis la Libération par les anciens combattants et les associations de Résistance, ce jour devient, en 2006, une journée nationale commémorative.
8 mai	Devenu fête nationale en 1951 et jour férié en mars 1953. Le caractère férié est supprimé par le Président Giscard d'Estaing en 1975. Ce jour férié est rétabli en 1981 par le Président Mitterrand.
Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation	Le dernier dimanche d'avril, journée instaurée en avril 1954.
16 juillet (anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv' de 1942)	Instauré en février 1993 pour commémorer « les persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de fait, dite "gouvernement de l'État français" (1940-1944) ».
27 janvier (libération du camp d'Auschwitz)	« Journée de la mémoire de l'Holocauste et de la prévention des crimes contre l'humanité », créée sous l'égide du Conseil de l'Europe en octobre 2002.

1 DOC. 1 Que révèle la pluralité des journées commémoratives relatives à la Seconde Guerre mondiale ?

L'évolution de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale



Timbres de 1945 commémorant la Libération et le massacre d'Oradour-sur-Glane.

Timbre de 1955.

2 DOC. 2 En quoi les timbres sont-ils des sources exploitables par l'historien ?

3 DOC. 1 ET 2 Que nous apprennent ces documents sur la mémoire de la Seconde Guerre mondiale ? Quelle grille de lecture du conflit dessinent-ils ?

La commémoration de la déportation des Juifs : le mur des noms

Le mur des noms est un ensemble de murs en pierre de Jérusalem, installés au Mémorial de la Shoah à Paris, sur lesquels sont gravés les noms des 76 000 Juifs « déportés de France dans le cadre du plan nazi d'extermination du judaïsme européen avec la collaboration du gouvernement de Vichy ». Il a été inauguré le 25 janvier 2005 par le président de la République Jacques Chirac.



Repères

1979 Inculpation de Jean Leguay, responsable de la rafle du Vel'd'Hiv'

1991 Instruction contre René Bouquet, secrétaire général de la police de Vichy

1994 Condamnation de Paul Touvier, milicien, à la prison à perpétuité pour crime contre l'humanité

1998 Condamnation de Maurice Papon à 10 ans de prison, pour complicité de crime contre l'humanité

► COURS 2 p. 32

Les historiens et les procès

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, un certain nombre de responsables de la Shoah ont été jugés à Nuremberg notamment. À la suite des recherches menées par d'anciens déportés et par des enfants de déportés, de nouveaux procès sont organisés à partir des années 1960. Celui d'Adolf Eichmann, jugé en 1961 à Jérusalem, est un tournant. D'autres procès sont organisés en France plus de 20 ans après.

Quelle est la fonction des procès organisés parfois plus d'un demi-siècle après les faits ? Quel rôle les historiens y jouent-ils ?

Le procès Eichmann et l'émergence de la mémoire du génocide juif

L'ancien officier SS Adolf Eichmann a dirigé toute la logistique de la déportation des Juifs d'Europe.

« Le procès Eichmann marque un véritable tournant dans l'émergence de la mémoire du génocide, en France, en Allemagne, aux États-Unis comme en Israël.

Eichmann, ordonnateur de la Solution finale, caché sous une fausse identité en Argentine, avait été enlevé par les services secrets israéliens en mai 1960, clandestinement emmené en Israël, jugé à Jérusalem à partir du 11 avril 1961. Avec ce procès la mémoire du génocide devient constitutive d'une certaine identité juive, tout en revendiquant fortement sa présence dans l'espace public. Ce procès est puissamment novateur. Toutes les "premières fois" s'y rassemblent. Pour la première fois un procès se fixe comme objectif explicite de donner une leçon d'histoire. Pour la première fois apparaît le thème de la pédagogie et de la transmission, présent aujourd'hui dans de nombreux pays et se déclinant sous plusieurs formes : inscription de la Shoah dans les programmes éducatifs, érections de musées-mémoriaux destinés aux jeunes, constitutions d'archives filmées destinées tout à la fois à archiver la mémoire et à servir d'outils pédagogiques. Le procès Eichmann marque aussi l'avènement du témoin. En effet, à la différence du procès de Nuremberg où l'accusation s'était fondée principalement sur des documents, le procureur israélien, Gideon Hausner, décide de construire la scénographie du procès sur la déposition des témoins. »

Annette Wierviorka, « La mémoire de la Shoah », dans *La Mémoire, entre histoire et politique*, Cahiers français n°303, La Documentation française, 2001.



Juger les responsables de la Shoah en France

Affiche réalisée par la Fédération nationale des Déportés et Internés résistants et patriotes, après 1951, 58 x 39 cm, Musée historique allemand, Berlin.

?

1 DOC. 1 Dans quelles conditions Eichmann est-il jugé en 1961 ? Pourquoi ce procès marque-t-il un tournant ?

2 DOC. 2 Que dénonce la Fédération nationale des Déportés et Internés résistants et patriotes par cette affiche ? Qu'exige-t-elle et au nom de quoi ?

Depuis la fin des années 1970, d'anciens hauts fonctionnaires de Vichy sont poursuivis en justice.

« Rien n'annonçait [...], jusqu'à la fin des années 1970, de telles poursuites. Lors des procès qui suivirent la Libération, la persécution des Juifs pendant l'Occupation fut évoquée, et parfois débattue, notamment dans le cas de Xavier Vallat¹ ou de René Bousquet². Mais, dans le climat politique et moral de l'après-guerre, l'on s'attachait essentiellement aux crimes commis contre les résistants et à la collaboration politique avec le III^e Reich. Les Juifs eux-mêmes étaient enclins à se fondre à nouveau dans la communauté nationale et à ne point souligner la nature spécifique des épreuves cruelles qu'ils avaient subies, et auxquelles l'État français de Vichy avait contribué. Si, donc, il n'y avait pas eu en 1964 la loi votée à l'unanimité déclarant imprescriptibles les crimes contre l'humanité, tout aurait été dit, en termes de justice. [...] Il s'agissait seulement, pour les auteurs de la loi, d'interdire à tout jamais aux criminels nazis le territoire français. Imaginer que de hauts fonctionnaires de Vichy, déjà jugés comme René Bousquet, ou devenus des dignitaires éminents de la V^e République comme Maurice Papon, puissent être poursuivis pour crimes contre l'humanité devant la justice française, était, à proprement parler, inconcevable.

C'est pourtant ce qui advint. Le travail des historiens, la volonté et la persévérance des victimes et de leurs avocats, l'émergence d'une sensibilité nouvelle dans les jeunes générations anxieuses de connaître la vérité et de voir régner la justice plutôt que l'oubli, entraînèrent une succession de poursuites et de procès qui mobilisèrent l'opinion publique. Tous avaient en commun une même problématique : comment instruire et juger des crimes qui s'inscrivaient dans un passé déjà lointain ? La difficulté de juger était encore accrue par le fait que l'Allemagne nazie était considérée comme seule responsable de la persécution et du génocide juif en Europe, et notamment en France pendant l'Occupation. Dès lors, dans sa difficile quête de vérité, la démarche de la justice devait inévitablement rencontrer celle des historiens et s'appuyer sur leurs travaux. »

Robert Badinter, avant-propos de *Barbie, Touvier, Papon*, © Autrement, 2002.

1. Commissaire général aux questions juives du 29 mars 1941 au 5 mai 1942.

2. Secrétaire général à la police du régime de Vichy du 18 avril 1942 au 31 décembre 1943.



Les historiens doivent-ils témoigner lors du procès de Papon ?

a. Jean-Noël Jeanneney souligne l'utilité de ces témoignages.

« Se dégage la seule véritable responsabilité de notre profession dans le prétoire : aider ceux qui en ont la tâche, magistrats ou jurés, à mieux rendre la justice.

À si grande distance de temps entre les faits et la sentence (imaginons Dreyfus, Esterhazy ou Zola jugés dans les années 1950), il s'agit au premier chef de lutter contre l'anachronisme [...] tout en résumant ce que la connaissance acquise dans l'intervalle par un labeur collectif a établi quant au contexte dans lequel les actes en cause ont été accomplis.

[...] ce qu'on a pu connaître des dépositions des universitaires français et étrangers à Bordeaux — Jean-Pierre Azéma, Marc-Olivier Baruch, Philippe Burrin, Robert Paxton, René Rémond —, et des questions qu'on leur a posées, allant des plus élémentaires aux plus pointues, me paraît démontrer qu'ils ont été mieux qu'utiles, indispensables, pour aider les jurés et les juges à se prononcer à meilleur escient, en restituant pour eux, parmi la multiplicité des possibles disparus, ce que furent la liberté de l'homme impliqué, sa connaissance des conséquences de ses actes, la chronologie précise de ses choix. Ils me paraissent donc avoir été bien inspirés en répondant à la convocation du peuple français. »

Jean-Noël Jeanneney, « À quoi servent les historiens ? », *L'Histoire*, n° 222, 1998.

b. Henry Rousso explique son refus de témoigner.

« Étrange situation quand on y songe : les historiens n'ont pas été sollicités durant la phase d'instruction [...] tandis que l'on réunissait les pièces, qu'on en faisait le tri, la critique ; bref, une démarche qui présente des analogies avec l'enquête historique. En revanche, les voilà cités, à grand renfort de tambours, au moment où la procédure judiciaire est la plus éloignée de leur pratique, à savoir l'oralité des débats d'une cour d'assises, au sein de laquelle le poids de la rhétorique judiciaire est considérable, une rhétorique qu'ils ne connaissent pas et qu'ils ne maîtrisent pas.

Supposés informer les jurés d'événements que ceux-ci n'avaient pas connus, les historiens étaient en fait dans la même situation que leurs élèves d'un jour : non seulement ils n'avaient pas non plus connu cette époque pour la grande majorité d'entre eux, mais de surcroît, comme les jurés, ils étaient les seuls à ne pas connaître le dossier puisque celui-ci n'était accessible qu'aux magistrats, aux avocats, aux parties civiles et à l'accusé. »

Henry Rousso, *La Hantise du passé*, entretien avec Philippe Petit, © Textuel, 1998.



3 DOC. 3 Quels éléments ont rendu possibles les poursuites contre d'anciens hauts fonctionnaires de Vichy ? En quoi ces poursuites marquent-elles une rupture par rapport aux procès organisés après la Seconde Guerre mondiale ?

4 DOC. 4 Quels sont les arguments respectifs de Jean-Noël Jeanneney et Henry Rousso pour légitimer ou au contraire refuser la participation des historiens au procès de Papon en tant que témoins ?

Repères

1973 Ouvrage de l'historien Robert Paxton, *La France de Vichy*

1978 Robert Faurisson met en doute l'existence des chambres à gaz dans un article paru dans *Le Monde*.

1987 Ouvrage de l'historien Pierre Vidal-Naquet, *Les Assassins de la mémoire*

► COURS 2 p. 32

L'historien entre histoire et mémoires

Lorsqu'il travaille sur la Seconde Guerre mondiale, l'historien se heurte à des difficultés spécifiques liées à la fois à la nature des événements, à la confrontation avec les témoins et à la déformation des faits à des fins politiques.

Comment écrire l'histoire de la Seconde Guerre mondiale ?

1 Il n'y a pas de témoignage neutre

L'ethnologue Germaine Tillion fut déportée à Ravensbrück en tant que résistante. Pendant son internement puis lors de la libération du camp, elle eut recours à des méthodes scientifiques pour appréhender l'univers concentrationnaire. Elle réfléchit dans son ouvrage intitulé *Ravensbrück à la façon dont on peut utiliser la « mémoire des camps »*.

« Il est évident que les témoignages directs sur la déportation excluent la neutralité et l'excluent même au maximum, car un des caractères du régime concentrationnaire fut de n'avoir jamais été vu par un "spectateur" indifférent.

Les soldats anglais qui ont délivré Bergen-Belsen, les Américains qui entrèrent à Dachau, les Russes qui pénétrèrent les premiers dans Auschwitz et les neutres, suisses ou suédois, qui libérèrent des survivants de Mauthausen ou de Ravensbrück n'ont pas vécu un camp, ils ont vu seulement ce qui restait d'un camp – et ils ne peuvent cependant pas être considérés comme impartiaux, car, à ma connaissance, ils participèrent au contraire aussitôt aux sentiments intenses des victimes. [...]

Ne comptons donc pas trouver des témoins sans "parti pris", mais le parti pris, lorsqu'il est de bonne foi, n'est qu'une des innombrables causes d'erreurs involontaires que l'on devra redouter, et les précautions générales que nous prendrons contre l'ensemble de celles-ci nous prémuniront du même coup contre lui. Quant au parti pris accompagné de mauvaise foi, il entre dans la catégorie des mensonges, d'autant plus faciles à isoler dans ce cas qu'ils sont énormes et construits autour d'un système.

Il restera naturellement au "parti pris" le domaine des interprétations, d'où il est difficile de le débutsquer – mais, inversement, l'absence totale de "participation" affective à un événement est un élément d'incompréhension quasi radical. Entre le parti pris et l'incompréhension, la porte est étroite, mais cette étroitesse fait partie des données du problème historique et même, tout court, du problème humain. »

Germaine Tillion, *Ravensbrück*, © Éditions du Seuil, Coll. Points-Essais, 1997.

2 Historiens et témoins

L'historien Jean-Pierre Vernant, qui fut lui-même résistant, évoque le rapport entre les acteurs et les historiens de la Résistance.

« Entre les historiens d'une période et ceux qui en ont été les témoins ou les acteurs, les rapports ne sont pas toujours faciles. Je me souviens d'un colloque, à Toulouse, concernant l'histoire de la Résistance dans le Sud-Ouest. S'y trouvaient confrontés des personnes qui avaient joué un rôle de premier plan dans cette histoire et certains historiens spécialistes qui, sur les mêmes événements, présentaient les conclusions de leurs enquêtes. À la dernière séance, certains des résistants concernés, et non des moindres, Ravanel, Carovis, Benech, Nil-Duplan et d'autres, ne cachaient pas leur déception, voire leur colère. Ils ne se retrouvaient pas dans le tableau "historique" de ces événements dont ils pensaient avoir gardé le souvenir intact parce qu'ils les avaient directement vécus. Je crois bien leur avoir fait observer que les historiens n'ont pas pour ambition de faire revivre les événements passés, de les ressusciter dans leur chair et leur sang pour que les témoins s'y sentent chez eux et soient à nouveau touchés et émus. Cela serait plutôt la tâche d'une œuvre d'art, d'un roman, d'un poème ou d'un film de cinéma. L'histoire s'efforce d'établir les faits de façon précise et exacte et de les rendre, autant que possible, intelligibles dans leur succession et leur conditionnement. Dans la restitution ou recomposition du passé, ils travaillent avec la certitude d'obéir à l'exigence de vérité, de n'avoir pas d'autre critère que la recherche du vrai. »

Jean-Pierre Vernant, *La Traversée des frontières. Entre mythe et politique II*, « Un temps insoumis », © Éditions du Seuil, 2004.



- 1 **DOC. 1** Quelle spécificité des témoignages relatifs aux camps de concentration Germaine Tillion souligne-t-elle ?
- 2 **DOC. 1 ET 2** Qu'est-ce qui distingue l'histoire de la mémoire d'un événement ou d'un phénomène ?
- 3 **DOC. 3** Quels sont les matériaux de l'historien ? Que veut dire le journaliste Édouard Launet en parlant de « zone grise de l'histoire » ?
- 4 **DOC. 4** Pour quels motifs Jean-Marie Le Pen a-t-il été condamné ?
- 5 **DOC. 4 ET 5** Qu'est-ce que le révisionnisme ? Quelle différence de nature entre le discours des révisionnistes et le récit des historiens Pierre Vidal-Naquet souligne-t-il ?



Photographie de 1944 du camp de prisonniers allemands de la Glacière dans la Manche.

3 Les apports de l'archéologie

« En 2006, dans la périphérie de Cherbourg, des archéologues sondent le site d'un futur lotissement. Quelques objets déterrés, des photos aériennes et le témoignage de riverains amènent rapidement l'équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) à cette conclusion : on vient de retrouver le camp de prisonniers de guerre allemands que les Américains avaient créé dès août 1944 sur la commune de La Glacière. [...] qu'est-ce que leur discipline pouvait apporter de plus à la connaissance d'un conflit sur lequel sont disponibles quantité d'archives, de films, photos et même témoins directs ? [...]

Pourtant, cette fois, une fouille en bonne et due forme est prescrite. D'abord parce que le site est exceptionnel : le camp de prisonniers de La Glacière a été le tout premier mis en place en Normandie par les autorités militaires américaines. Il sera transféré aux autorités françaises un an plus tard, puis fermé en 1948. Ensuite, parce que la vie des prisonniers allemands après-guerre reste une zone grise de l'histoire. Enfin, pourquoi ne pas faire de ce chantier de fouilles un test grandeur nature

de ce que l'archéologie peut nous apprendre sur un conflit récent ?

[...] Les archives, les rapports de la Croix-Rouge rédigés après des visites du camp et les témoignages ne suffisaient-ils pas à reconstituer ce cadre de vie ? « La documentation militaire nous est apparue souvent insuffisante, et les entretiens effectués avec les derniers témoins du camp ont apporté, par définition, une vision subjective. L'archéologie a fourni le témoignage le plus objectif », estime Robert Early. [...] Les archéologues n'ont guère apprécié de voir écrit, dans un récent article paru dans un hebdomadaire régional, que « les vaincus de la bataille de Normandie recevaient aussi peu de nourriture que les prisonniers d'Auschwitz », alors qu'au contraire les travaux sur le site ont montré que les détenus bénéficiaient (au moins sous administration américaine) d'un approvisionnement consistant, et même plutôt supérieur à ce que les civils du Cotentin avaient à se mettre sous la dent. »

Édouard Launet, « Mémoires de terre », *Libération*, 11 octobre 2011.

4 La « banalisation de crimes contre l'humanité » par Jean-Marie Le Pen

Le 13 septembre 1987, lors de l'émission *Grand Jury RTL-Le Monde*, Jean-Marie Le Pen déclare à propos de l'utilisation de chambres à gaz par les nazis : « Je n'ai pas étudié spécialement la question mais je crois que c'est un point de détail de l'histoire de la Deuxième Guerre mondiale. » Le leader du Front national a été condamné par la cour d'appel de Versailles pour « banalisation de crimes contre l'humanité » et « consentement à l'horrible. »

5 L'historien face au révisionnisme

« Ce petit livre est né d'une constatation : depuis deux ans environ, l'entreprise « révisionniste », je veux dire celle qui nie les chambres à gaz hitlériennes et l'extermination des malades mentaux, des Juifs et des Tsiganes, et de membres des peuples considérés comme radicalement inférieurs, les Slaves singulièrement, a pris une ampleur inquiétante. Une secte, minuscule mais acharnée, consacre tous ses efforts et utilise tous les moyens [...] à détruire non la vérité, qui est indestructible, mais la prise de conscience de la vérité. [...]

[...] Qu'il soit entendu une fois pour toutes que je ne réponds pas aux accusateurs, que, sur aucun plan, je ne dialogue avec eux. Un dialogue entre deux hommes, fussent-ils adversaires, suppose un terrain commun, un commun respect, en l'occurrence, de la vérité. Mais avec les « révisionnistes », ce terrain n'existe pas. Imagine-t-on un astrophysicien qui dialoguerait avec un « chercheur » qui affirmerait que la lune est faite de fromage de Roquefort ? C'est à ce niveau que se situent ces personnages. »

Pierre Vidal-Naquet, Avant-propos de l'ouvrage *Les Assassins de la mémoire*. « Un Eichmann de papier » et autres essais sur le révisionnisme, © La Découverte, 1987.

Objectifs

- Étudier un lieu de commémoration
- Comprendre l'aménagement d'un lieu de mémoire

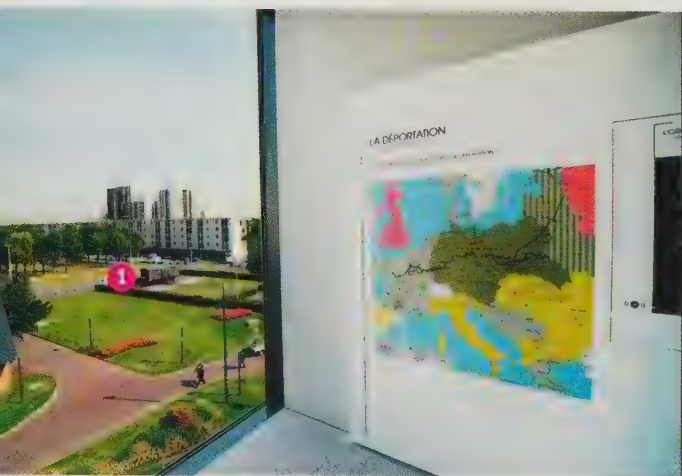
L'ARCHITECTURE DU MÉMORIAL DE LA SHOAH

Les nazis ont couvert la « Solution finale » d'un secret absolu. Aussi, à la fin de la guerre, les camps d'extermination installés en Pologne sont détruits en majeure partie ainsi que les archives liées au génocide des Juifs. Pour les descendants des victimes, le recueillement sur les lieux du crime de masse est difficile, voire impossible. En France, des mémoriaux sont installés à Paris et, bien plus tard, à Drancy, sur le site de la cité de la Muette, transformé durant la guerre en camp de transit pour les Juifs avant leur déportation vers l'Est. L'aménagement et l'architecture de ces lieux témoignent de leur fonction mémorielle.



Le mémorial de la Shoah à Drancy

Bâtiment inauguré en 2012 et conçu par l'architecte suisse Roger Diener.



La cité de la Muette à Drancy vue du Mémorial

1 Wagon témoin qui accueille une exposition.

3 Une architecture dépouillée

« Le projet du mémorial de Drancy comme lieu commémoratif est à la fois simple et hautement complexe. Inscrit dans l'alignement des immeubles de la rue Jean Jaurès, sur une parcelle d'angle typique pour le quartier, le bâtiment possède une architecture à plusieurs niveaux qui confère au Mémorial son caractère propre. Orientée vers la cité de la Muette, la façade représentative transparente laisse découvrir l'organisation verticale de l'ouvrage et crée entre celui-ci et l'ancien camp d'internement un axe fort et essentiel. [...] »

Sa force signifiante, le mémorial de Drancy la tire de sa proximité immédiate avec l'emplacement historique du camp d'internement vers lequel il s'ouvre. Son organisation interne est conçue comme une « mémoire composée ». À travers la façade transparente, l'observateur extérieur peut tout le temps voir ce qui se fait à l'intérieur : le travail de mémoire. »

Site du mémorial de la Shoah, www.memorialdelashoah.org

?

LECTURE DES LIEUX

- 1 DOC. 4 Quels éléments du mémorial de la Shoah situé à Paris évoquent l'extermination des Juifs et les camps d'extermination ?
- 2 DOC. 4 Quelle impression se dégage du parvis et de la façade du mémorial ?
- 3 DOC. 1 ET 2 Pourquoi un second mémorial a-t-il été construit à Drancy ? Quelle est sa fonction ?
- 4 DOC. 1 ET 3 Expliquez le choix d'une façade constituée de baies vitrées par les architectes du mémorial de Drancy.

ANALYSE

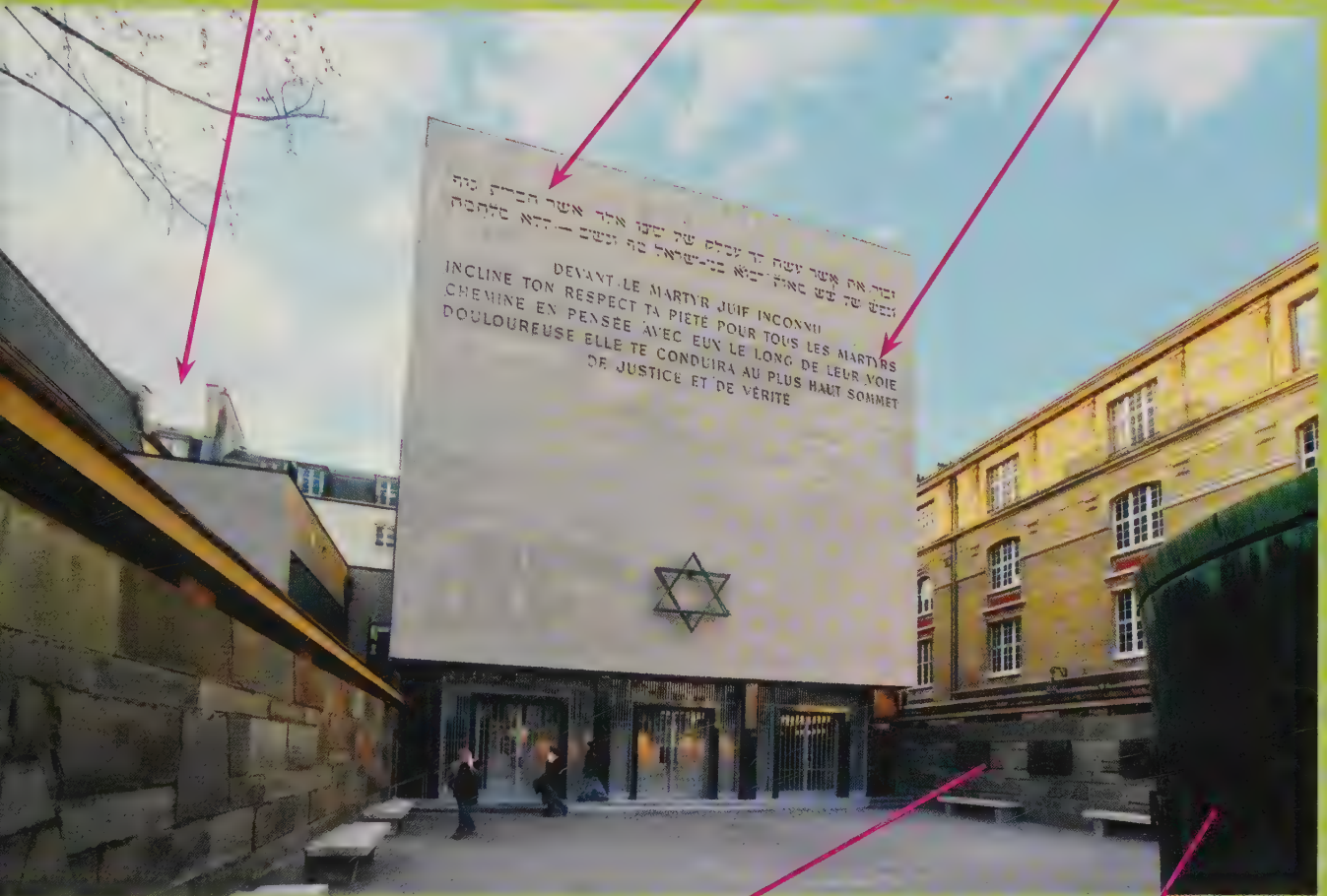
- 5 DOC. 4 Pourquoi a-t-on ajouté un mur des noms au mémorial de la Shoah de Paris ?
- 6 Quelle est la fonction d'un mémorial ?



Le mur des Noms, érigé en 2004, sur lequel ont été gravés, par ordre alphabétique, les noms des 76 000 Juifs, dont 11 000 enfants, déportés de France dans le cadre du plan nazi de destruction des Juifs d'Europe.

En hébreu : « Souviens-toi de ce que t'a fait l'Amalek de notre Génération qui a exterminé 600 myriades corps et âmes, sans qu'il y ait eu guerre. », Zalman Schneour, poète juif (1887-1959), adaptation du Deutéronome 25,17.

En français : « Devant le Martyr Juif Inconnu incline ton respect ta piété pour tous les martyrs, chemine en pensée avec eux le long de leur voie douloureuse, elle te conduira au plus haut sommet de justice et de vérité. », Justin Godard, Ancien ministre et résistant.



Le mémorial de la Shoah à Paris

En 1956, un premier mémorial du Martyr Juif Inconnu est inauguré sur un terrain donné par la ville de Paris. Il devient le mémorial de la Shoah en 2005, centre de documentation, d'exposition et de mémoire des Juifs de France déportés.

Les plaques de bronze

Ces bas-reliefs représentent la persécution et l'extermination des Juifs.



Au centre du parvis

Un cylindre de bronze évoque les cheminées des fours crématoires et porte les noms du ghetto de Varsovie et des camps d'extermination : Auschwitz, Belzec, Bergen-Belsen, Birkenau, Buchenwald, Chelmno, Dachau, Majdanek, Mauthausen, Sobibor, Struthof, Treblinka.

Le travail des historiens

La diversité des expériences de la guerre, la concurrence entre les mémoires et la place du conflit dans les débats publics depuis 1945 rendent particulièrement complexe la tâche de l'historien qui travaille sur la Seconde Guerre mondiale.

1 Ressaisir des expériences vécues

→ L'analyse des témoignages est au cœur du travail de l'historien de la période contemporaine. De ce point de vue, étudier la Seconde Guerre mondiale est difficile parce qu'il faut prendre en compte des vécus très différents.

→ Par ailleurs, les témoignages ne sont pas neutres, mais relèvent toujours d'une expérience et d'une lecture individuelles. L'historien tente de dépasser les sentiments des témoins pour comprendre des mécanismes : ceux de la collaboration ou la résistance par exemple. Il doit donc confronter les témoignages de plusieurs acteurs, mais aussi croiser les sources et mettre les récits en perspective avec d'autres types de documents.

2 Les vestiges du conflit

→ L'archéologie a permis d'éclairer des aspects mal connus de la guerre ou sur lesquels il n'y avait que peu de documentation. Des fosses communes ou d'anciens camps de prisonniers ont été découverts en Provence ou en Normandie par exemple.

→ Certains vestiges sont devenus des lieux de mémoire. À Oradour-sur-Glane, les ruines du village martyr ont été sauvegardées. La visite conjointe des Présidents français et allemand, en septembre 2013, atteste de l'importance de ce lieu de mémoire du conflit (DOC. 3). D'autres lieux, des camps d'internement et de déportation (tels Drancy ou le camp des Mille), des camps de concentration (comme celui de Natzweiler à Struthof) ont été transformés en mémoriaux (DOC. 2). Ils ont pour fonction d'ancrer dans un lieu concret la transmission d'une expérience peu aisée à raconter pour ceux qui l'ont subie, et difficile à imaginer pour ceux qui ne l'ont pas vécue.

3 L'historien sur la scène publique

→ L'historien se voit assigner un rôle social. L'histoire et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale continuent d'agiter régulièrement l'opinion. L'historien est alors convoqué pour établir la réalité des faits. (DOC. 1)

→ Le développement depuis la fin des années 1970 de thèses négationnistes, relayées par l'ancien président du Front national Jean-Marie Le Pen, a conduit les historiens à prendre position publiquement. Ils ont non seulement réaffirmé l'existence des chambres à gaz et de la réalité du génocide par les nazis, mais aussi souligné l'absence totale de sérieux scientifique des discours négationnistes. Depuis 1990, la loi Gayssot fait de la contestation de l'existence de crimes contre l'humanité un délit.

→ À partir des années 1980, à la suite des actions des déportés et de leurs familles, des procès contre d'anciens nazis ou d'anciens fonctionnaires du régime de Vichy ont été instruits. Ils ont lieu parfois plus d'un demi-siècle après les faits, les crimes contre l'humanité étant imprescriptibles en vertu de la loi de 1964 (DOC. 4). Les historiens sont divisés sur le rôle d'expert qu'il peut leur être demandé de jouer dans l'enceinte d'un tribunal. Certains considèrent que leur tâche peut être d'éclairer le jury en replaçant dans le contexte historique de l'occupation et de la collaboration les actions des prévenus. En revanche, d'autres refusent cette fonction et mettent en évidence le fait que le récit historique ne ressaisit pas les comportements individuels dans toute leur diversité et leurs nuances.

Dates-clés

1961 Procès d'Eichmann en Israël

1964 Loi française établissant l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité

Fin des années 1970 Début de la diffusion publique des idées négationnistes

1990 Loi Gayssot qui qualifie de délit la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité

1997-1998 Procès de Maurice Papon

Mots-clés

Crime contre l'humanité

Notion définie dans les statuts du tribunal militaire de Nuremberg chargé de juger les nazis responsables des atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale, et particulièrement de la Shoah.

Mémorial

Lieu ou monument commémorant un événement ou les victimes d'une guerre, d'un massacre, d'un crime.

Négationnisme

Théorie non-scientifique niant l'existence de la Shoah. En vertu de la loi Gayssot (1990), le négationnisme est un délit.

1 « Les dangers de la répétition du passé »

« Le risque est grand [...] de voir la mémoire comme un enfermement dans un passé, où se rejouent en permanence les conflits d'autrefois. Motif de discord, la mémoire peut aussi se révéler puissance créatrice, face à ceux qui voudraient effacer les pages sombres du passé ; elle trouve de multiples espaces d'expression, notamment au cinéma, à la télévision ou sur Internet. Il faut donc trouver la "juste mémoire", entre répétition des guerres anciennes dans le présent et effacement des faits pouvant ouvrir un négationnisme généralisé. Écrasé sous un flux incessant de détails, c'est l'homme à la mémoire prodigieuse, mais enfiévrée, qui risque de perdre sa vie dans des désirs dangereux de répétitions d'histoires achevées ; et c'est peut-être l'"amnésique", à force de courage et de volonté, s'accrochant à la sortie de l'oubli qui nous dit comment retrouver les chemins de la connaissance.

Le travail historique aide à sortir de ce dilemme entre trop-plein et absence de mémoires. L'historien qui cherche à expliquer l'événement n'est pas un juge imposant un verdict définitif à la place de la société. Il maintient ouverte la porte des controverses citoyennes, car il prête attention aux conditions de son époque pour sortir de la rumination du passé et des blessures mémorielles. Ce faisant, il recrée sans cesse les outils d'un travail de mémoire jamais clos. »

Benjamin Stora, préface de *Les Guerres de mémoires. La France et son histoire*, © La Découverte, 2008.

■ En quoi le travail de l'historien apaise-t-il les mémoires ?



2 Centre européen du résistant déporté

Photographie du site de l'ancien camp de Natzweiler-Struthof.

■ Quel est l'objectif pédagogique du Centre européen du résistant déporté de Struthof ?



3 Oradour-sur-Glane, un lieu de mémoire

Le 4 septembre 2013, les Présidents français et allemand, François Hollande et Joachim Gauck, marchent dans les rues d'Oradour-sur-Glane aux côtés de Robert Hebras, l'un des survivants du massacre perpétré contre les habitants du village par une division SS le 10 juin 1944 et qui fit 642 morts.

4 Les procès pour crimes contre l'humanité en France

	Fonction	Procès
Jean Leguay	Délégué du Secrétaire général de la police (René Bousquet) dans les territoires occupés à partir d'avril 1942	Il est inculpé en 1979 mais meurt avant la fin de l'instruction.
Klaus Barbie	Chef de la Gestapo de la région lyonnaise à partir de 1943	Il est jugé après avoir été expulsé de Bolivie, et condamné en 1987 à la prison perpétuité pour crimes contre l'humanité.
Paul Touvier	Chef de la milice lyonnaise à partir de 1944	Il est inculpé en 1981 et arrêté en 1989. En 1994, il est le premier Français condamné pour crimes contre l'humanité.
Maurice Papon	Secrétaire général de la Préfecture de Gironde (1942-1944)	Il est inculpé en 1983 et condamné en 1998 à une peine de dix ans de réclusion criminelle, d'interdiction des droits civiques, civils et de famille pour complicité de crimes contre l'humanité.
René Bousquet	Secrétaire général à la police du régime de Vichy du 18 avril 1942 au 31 décembre 1943	Il est inculpé en 1991 et assassiné en 1993.
Aloïs Brunner	Chef du camp d'internement et de transit de Drancy à partir de juillet 1943	À la suite d'une plainte déposée en 1987 par les « chasseurs de nazis » Serge et Beate Klarsfeld, il est condamné en 2001 à la prison à perpétuité par contumace pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité.

1 Quelles fonctions exerçaient pendant la guerre les hommes qui ont été poursuivis en France pour crimes contre l'humanité dans les années 1980 et 1990 ?

2 En vertu de quelle loi des procès peuvent-ils être organisés plus d'un demi-siècle après les faits ?

3 Quels problèmes ces procès posent-ils ?

SUJET 1 L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

À SAVOIR

Sur les 4 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 2h45 à la composition.

• MÉTHODE

LA COMPOSITION : DE L'ANALYSE DU SUJET À LA PROBLÉMATIQUE

La composition consiste à répondre à un sujet en rédigeant un texte comportant une introduction (avec les enjeux et la problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion.

Étape 1 Définir les termes du sujet

Il s'agit de :

- repérer les bornes chronologiques et préciser à quels événements elles correspondent ;
- délimiter le sujet : espace géographique, domaine d'étude (politique, économique, social) ;
- rechercher la définition précise des mots-clés du sujet.

Étape 2 Identifier le type de sujet

Vous pouvez être confrontés à deux types de sujets :

- les sujets **chronologiques** → ils impliquent d'étudier une évolution ;
- les sujets **thématiques** → ils visent à dresser un tableau d'une situation ou à analyser les différents aspects d'un phénomène.

Étape 3 Confronter le sujet à ses connaissances

Au brouillon, il s'agit de :

- vous remémorer le plan de votre cours ou de vos fiches de révision ;
- définir les notions ou mots-clés qui devront figurer dans votre réponse ;
- dresser la liste des personnages-clés et des événements en lien avec le sujet.

Étape 4 Dégager les enjeux du sujet

Posez-vous les questions suivantes pour approfondir l'analyse du sujet :

- Quels sont les mots de liaison entre les mots-clés ?
- Quel est le contexte de la période historique mis en valeur par le sujet ?
- Y a-t-il des ruptures importantes ?

Étape 5 Formuler une problématique

Une fois les enjeux du sujet posés, il faut dégager l'idée centrale que le devoir va démontrer et la formuler de manière explicite, sous forme d'une question ou non. Cette problématique figurera dans l'introduction de votre devoir, avant l'annonce du plan.

EXERCICE ANALYSER LE SUJET ET FORMULER UNE PROBLÉMATIQUE

Lisez la méthode avant de répondre aux questions suivantes.

Définir les termes du sujet

1. Pourquoi le terme « mémoires » est-il au pluriel ?
2. Quel rôle joue l'historien dans les mémoires de la Seconde Guerre mondiale ?

Identifier le type de sujet

3. Quel type de plan est le plus approprié pour traiter du phénomène du conflit de mémoires ?

Mobiliser ses connaissances

4. Quelles sont les différentes expériences que les Français ont pu avoir de la Seconde Guerre mondiale ?
5. Quelle mémoire du conflit a longtemps dominé après 1945 ?
6. Quels aspects de la période de la Seconde Guerre mondiale en France ont été passés sous silence ? Pourquoi ?
7. Quels acteurs participent à faire émerger une mémoire ? Donnez-en un exemple.

Formuler une problématique

8. Formulez une problématique en énonçant la raison qui explique qu'il y ait plusieurs mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France.

SUJET 2 L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale

À SAVOIR

Sur les 3 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 1h45 à la composition.

MÉTHODE

LA COMPOSITION : DE L'ANALYSE DU SUJET AU FIL DIRECTEUR

La composition consiste à produire une réponse organisée comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.

Étape 1 Définir les termes du sujet

Il s'agit de :

- repérer les bornes chronologiques et préciser à quels événements elles correspondent ;
- délimiter le sujet : espace géographique, domaine d'étude (politique, économique, social) ;
- rechercher la définition précise des mots-clés du sujet.

Étape 2 Mobiliser ses connaissances

Au brouillon, sélectionnez les connaissances qui répondent au sujet. Pour cela, remémorez-vous le plan de votre cours ou de vos fiches de révision. Notez également en marge du plan les notions, les personnages-clés et les événements en lien avec le sujet.

Étape 3 Dégager le fil directeur

Une fois les limites du sujet posées, il faut formuler l'idée principale qui annonce comment vous allez traiter le sujet.

Vous pouvez rédiger ce fil conducteur sous forme de question ou comme annonce de vos paragraphes.

EXERCICE

ANALYSER LE SUJET ET FORMULER UN FIL DIRECTEUR

1. Reproduisez le schéma en le complétant. Appuyez-vous sur la méthode ci-dessus.

DÉFINIR	PLAN DE VOTRE COURS	En marge	IDÉES ET ÉLÉMENTS-CLÉS
• Historien • Mémoires	I. L'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale 1. Une « mémoire désunie » 2. Réunir les Français dans une mémoire commune 3. La lente reconnaissance des mémoires plurielles	Dates-clés Personnages importants Événements	• • •
DÉLIMITER • De la fin de la Seconde Guerre mondiale... à nos jours	II. L'historien face aux mémoires de la Seconde Guerre mondiale 1. Ressaisir des expériences vécues 2. Les vestiges du conflit 3. L'historien sur la scène publique		

2. Rédigez le fil directeur qui reprend les idées retenues.

SUJET 3 La mémoire de la déportation

CONSIGNE Après avoir présenté le contexte et l'auteur, expliquez le rôle qu'ont joué les procès de criminels de guerre allemands après 1945.
Mettez en évidence les limites de l'apport de ce texte pour l'historien, en évoquant la mémoire des autres groupes de déportés.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

Conférence de Geneviève de Gaulle, 1947

En 1947-1948, les Britanniques organisent une série de procès lors desquels des membres du personnel du camp de Ravensbrück (directeurs, médecins, infirmières, gardiens...) sont jugés pour crimes de guerre. Geneviève de Gaulle, nièce du général de Gaulle et résistante, a été déportée dans ce camp en 1944 après avoir été arrêtée par la Gestapo. Elle prononce cette conférence deux semaines après la fin du premier procès.

- 1 « Ce pauvre procès de Hambourg [...] qu'est-il par rapport à cette histoire ? Nous ne pouvons rien reprocher aux juges anglais. Ils ont fait honnêtement leur métier de juges. Selon leur juridiction, selon les documents qui leur ont été fournis, ils ont condamné à mort et ils l'ont fait avec une justice absolument indéniable. Et cependant, nous pouvons dire aussi que
- 5 le procès du camp de Ravensbrück – pas plus qu'aucun procès de camp – n'a été fait... Ce procès a manqué son but. [...] Il est tombé dans l'indifférence générale.
- 10 Eh bien, c'est cette indifférence qui nous a atteints, plus douloureusement que n'importe laquelle des atrocités... Je ne

veux pas parler de haine et de vengeance. Nous avons éprouvé autre chose sous ce ciel de la Baltique. Devant toutes celles qui souffraient et qui mouraient, quelque chose d'intense et de profond est monté dans nos cœurs. Et ce n'était pas la haine, et ce n'était pas la vengeance. C'était l'indignation... qui est comme un appel profond à la justice.

Justice ! criaient nos camarades de la prison de la Santé quand ils portaient pour être exécutés. Justice ! C'est ce cri qui s'élève de tous ces charniers, ce cri qui s'élève de ces quatre cents camps et Kommandos, où ont péri des millions d'êtres humains... C'est à cette justice, à ce sentiment de justice et d'indignation, que nous voudrions voir tous les honnêtes gens du monde s'associer. »

Geneviève de Gaulle, « L'Allemagne jugée par Ravensbrück », conférence prononcée à Paris le 28 février 1947.
Citée par Jean Lacouture, *Le Témoignage est un combat*.
Une biographie de Germaine Tillion, © Éditions du Seuil, 2000.

• MÉTHODE

PRÉSENTER UN DOCUMENT

Étape 1 Découvrir et identifier le texte

Après avoir lu la consigne, il faut lire une première fois le texte. Repérez le nom de l'auteur, identifiez la nature du texte. Pensez à distinguer l'année où il a été écrit ou prononcé de celle de l'édition du texte.

Étape 2 Présenter l'auteur

Les connaissances sur l'auteur doivent permettre de préciser :

- Si c'est un acteur, un témoin des événements ou s'il rapporte des informations.
- S'il a un parti pris du fait de son implication dans les événements ou de son idéologie.

Étape 3 Préciser la nature du document

- Est-ce un écrit ou la transcription d'un discours ?
- À qui était-il destiné ?
- Est-ce un article de presse destiné à un large public ou un extrait de livre ?

Étape 4 Resituer le document dans son contexte

Il s'agit de mobiliser vos connaissances pour expliquer les événements qui précèdent et qui sont en rapport avec le thème du texte.

Exemple : ici, le contexte doit rappeler le sort des résistants français et comment leur souvenir est célébré après 1945.

EXERCICE

PRÉSENTER L'AUTEUR ET LA NATURE DU TEXTE
En suivant les étapes de la méthode ci-dessus, présentez le document.

SUJET 4

Le procès Papon et la mémoire de la collaboration

CONSIGNE

Après avoir rappelé l'évolution de l'opinion publique sur la collaboration du régime de Vichy, montrez que le procès Papon est révélateur d'une nouvelle mémoire de cette période.

Expliquez, à partir de ce document, les débats qui agitent les Français sur la tenue de ces procès.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

Retour sur le procès Papon

« Le 2 avril 1998, après quatre-vingt-quatorze journées d'audience, douze heures de réquisitoire, soixante heures de plaidoiries et dix-neuf heures de délibéré, la cour d'assises de Bordeaux rend son verdict. Reconnu coupable de complicité de crimes contre l'humanité pour son rôle dans l'arrestation de 1 600 Juifs alors qu'il était Secrétaire général de la préfecture de la Gironde entre 1942 et 1944, Maurice Papon est condamné à dix ans de réclusion criminelle et à la privation de ses droits civiques. Le procès le plus long de l'après-guerre s'achève. Et avec lui un autre procès, instruit celui-là hors du prétoire, dont l'accusé fut autant l'ancien haut-fonctionnaire de 87 ans rattrapé par son passé vichyste que son procès lui-même.

Faut-il juger Maurice Papon ? Interrogés par plusieurs instituts de sondage avant l'ouverture des débats, les Français, surtout les jeunes et les sympathisants de gauche, sont majoritairement favorables à la tenue du procès. Les intellectuels, eux, sont plus sceptiques. Certains doutent de la légitimité d'un procès qui a lieu plus d'un demi-siècle après les faits. [...] Pour ses contempteurs¹, le procès Papon pose donc la question de la mise en pratique de l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité, inscrite dans le droit français depuis 1964. Persuadé qu'« une des conditions d'un jugement équitable manque quand on est trop loin des faits », l'essayiste Paul

Thibaud craint que cette distance n'amène la justice à se tromper d'objet. « L'opinion se moque bien que le procès de Papon soit inéquitable. C'est le procès d'un régime, voire d'une époque, qui l'intéresse », estime-t-il (*Le Débat*, septembre-octobre 1997).

Juger Vichy à la place de Maurice Papon ? Le risque paraît d'autant plus légitime que beaucoup de Français, en cette fin de XX^e siècle, restent convaincus que « l'épuration n'a pas été faite », comme l'observe l'historien Pierre Nora. [...] D'où l'attente suscitée par le procès Papon, censé parachever, après ceux de Klaus Barbie et de Paul Touvier cette « seconde épuration », selon l'expression de l'historien Henry Rousso, plus centrée sur la question du génocide que ne le fut l'épuration d'après-guerre. [...]

En tant que dernier survivant, Maurice Papon se trouve [...] érigé en symbole d'une politique de collaboration dont il ne fut qu'un agent d'exécution. « Il est très difficile de juger un seul homme pour tout un système, toute une politique, de lui en faire porter tout le poids », reconnaît Claude Lanzmann [...] (*Le Monde* du 1^{er} avril 1998). »

Article de **Thomas Wieder**, « Rétrocontroverse : 1998, fallait-il juger Maurice Papon ? », *Le Monde*, 16 août 2007.

1. Personne qui dénigre quelqu'un ou quelque chose.

EXERCICE

ANALYSER LE TEXTE

1. Lisez le premier paragraphe.

- a. Pour quels faits Maurice Papon a-t-il été jugé en 1997-1998 ?
- b. Quelle fonction exerçait-il pendant la guerre ?

2. Lisez le deuxième paragraphe.

- a. Quelle partie de l'opinion française était favorable à la tenue du procès de Maurice Papon ? Pourquoi ?
- b. Quels arguments étaient au contraire avancés par ceux qui étaient opposés à ce procès ?

3. À partir de quelle phrase, l'article traite-t-il des débats qui agitent les historiens ?

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France

Fiche de révision

D'une mémoire commune à la reconnaissance de mémoires plurielles

• **Les vécus de la guerre.** La Seconde Guerre mondiale a été marquée par des violences extrêmes, qui ont touché en particulier les civils : occupation, bombardements, déportations..., si bien que des mémoires et des revendications différentes émergent au lendemain de la guerre. La mémoire des Juifs déportés reste cependant longtemps tue ou ignorée.

• **Une mémoire officielle longtemps dominée par le résistancialisme.** Dans un souci de réconciliation, le général de Gaulle et le parti communiste construisent au lendemain du conflit le mythe résistancialiste, c'est-à-dire le mythe d'une France massivement résistante. L'idée de rassembler les Français prédomine encore pendant la IV^e République, comme en témoigne l'instauration en 1954 d'une « Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation ». Le résistancialisme est au cœur de la politique mémorielle de la V^e République, car il permet d'établir un lien entre des grandes figures de la résistance comme Jean Moulin, le thème de la grandeur de la France et la personne du général de Gaulle.

• **Le réveil de la mémoire de la collaboration et de la déportation des Juifs.** La façon dont sont analysés le régime de Vichy et les attitudes des Français pendant la Seconde Guerre mondiale se modifie à partir de la fin des années 1960. À la suite des travaux d'historiens comme Robert Paxton et grâce aux efforts d'associations de déportés et d'enfants de déportés, des procès de nazis ou de fonctionnaires du régime de Vichy sont instruits. En 1995, le Président de la République Jacques Chirac reconnaît le rôle qu'a joué l'État français dans la déportation des Juifs. La singularité de la Shoah est mise en évidence.

Les historiens et la mémoire

• **Les débats mémoriels.** Ces mémoires plurielles de la Seconde Guerre mondiale sont sources de polémiques, comme l'illustrent les débats sur les attitudes des Français sous l'occupation. De plus, à partir de la fin des années 1970, des thèses négationnistes (niant l'existence de la Shoah) se diffusent et s'invitent même dans les débats politiques.

• **Le travail de l'historien.** L'historien doit mettre en perspective les témoignages et les confronter avec d'autres sources (par exemple archéologiques) pour parvenir à établir une vérité historique. Son rôle n'est pas de hiérarchiser, mais de souligner la pluralité des mémoires de la guerre et d'éviter les manipulations auxquelles le souvenir de ces années peut donner lieu. En cela il participe à apaiser les conflits de mémoires. Pour leur expertise, les historiens sont également appelés à intervenir dans les procès des anciens fonctionnaires de Vichy pour apporter un éclairage sur le contexte de telle ou telle affaire.

Dates à retenir

1945 Procès de Pierre Laval et du maréchal Pétain

1954 Instauration d'une « Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation »

1961 Procès d'Eichmann en Israël

1964 Loi française établissant l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité

Fin des années 1970 Début de la diffusion publique des idées négationnistes

1990 Loi Gayssot, qualifiant de délit la contestation de l'existence des crimes contre l'humanité

1995 Reconnaissance par Jacques Chirac de la responsabilité de l'État français dans la Shoah

1997-1998 Procès de Maurice Papon

NE PAS CONFONDRE

► L'histoire

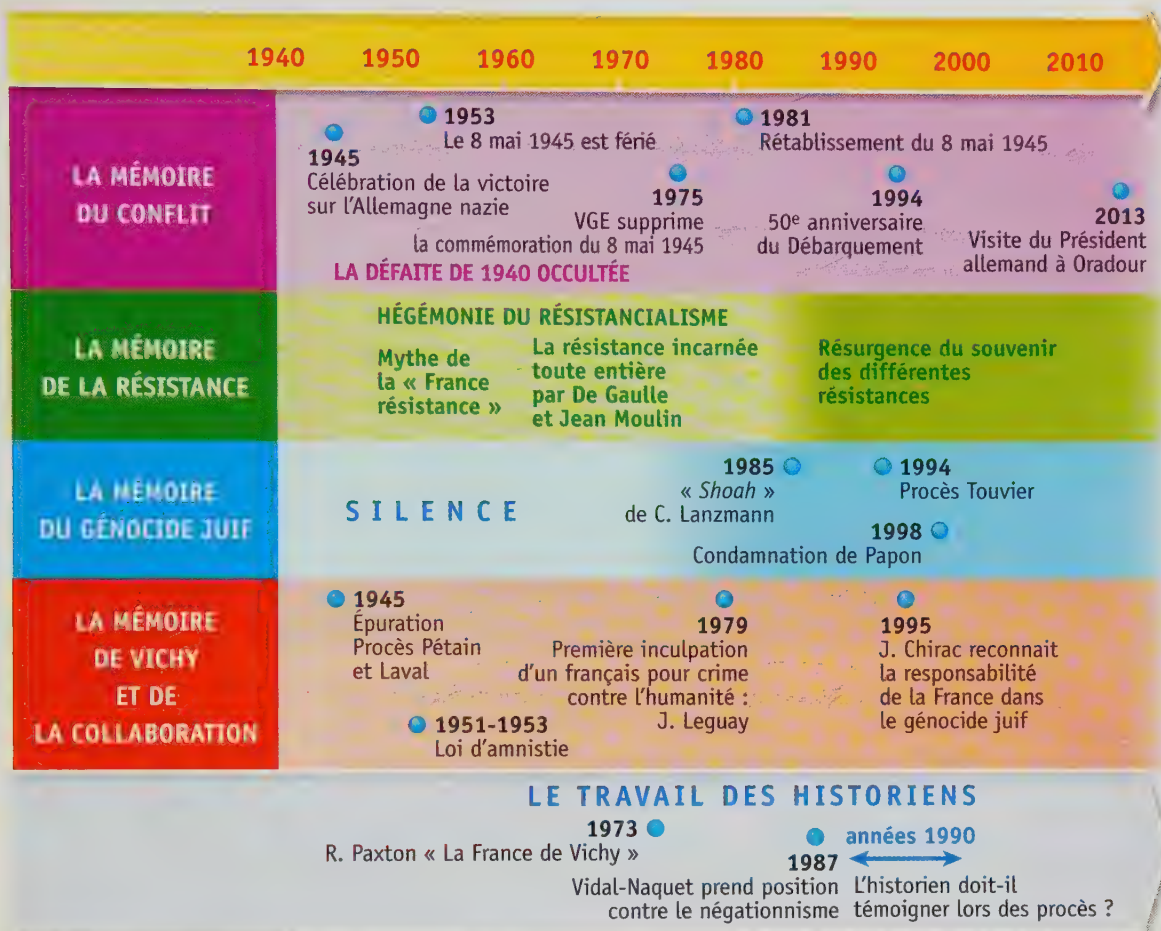
est la volonté de comprendre et de connaître un phénomène ou un événement passé et implique une démarche scientifique et intellectuelle reposant sur l'analyse et le discours critique.

► La mémoire

– individuelle ou collective – est subjective puisqu'elle est de l'ordre de l'affectif et de l'émotionnel. Elle repose sur le souvenir vécu et transmis et présuppose la sélection et donc l'oubli.

Tableau chronologique

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France



POUR ALLER PLUS LOIN



Voir

- *Le Chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls, 1971.
- *Shoah* de Claude Lanzmann, 1985.



Lire

- Jorge Semprun, *L'Écriture ou la Vie*, 1992.



Surfer

L'historien Jean-Luc Pinol a réalisé en collaboration avec Serge Klarsfeld une carte interactive des arrestations des enfants juifs à Paris entre 1942 et 1944 et une carte des arrestations d'enfants juifs en France entre 1942 et 1944. Celles-ci peuvent être consultées à partir du site : sig.huma-num.fr.





Commémorer les appelés morts durant la guerre d'Algérie

Mémorial de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie, quai Branly à Paris, inauguré le 5 décembre 2002. Le mémorial est l'œuvre de Gérard Collin-Thiébaut.

CHAPITRE

2

L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

Cinquante ans après la fin de la guerre d'Algérie, les mémoires sont encore douloureuses de part et d'autre de la Méditerranée. Au silence succède le réveil des mémoires engendrant des débats sociaux et politiques.



2

Commémorer les victimes algériennes de la répression policière

Le 17 octobre 2011, à Asnières, François Hollande, candidat aux élections présidentielles, rend hommage aux immigrés algériens jetés dans la Seine lors de la répression sanglante des manifestations du 17 octobre 1961 à Paris, ordonnée à l'époque par le préfet de police, Maurice Papon.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Quelles sont les particularités des mémoires de la guerre d'Algérie ?

COURS 1 L'émergence des mémoires ► p. 44

ÉTUDE La mémoire de la torture dans la guerre d'Algérie ► p. 46

Quel est le travail de l'historien face aux conflits de mémoires ?

ÉTUDE Les mémoires pieds-noires ► p. 48

ÉTUDE La mémoire des immigrés algériens ► p. 50

COURS 2 Des mémoires à l'histoire ► p. 52

La guerre d'Algérie (1954-1962)

L'insurrection du FLN, débutée par la Toussaint rouge le **1^{er} novembre 1954**, marque **le début de la guerre d'Algérie qui va durer 8 ans**.

La réponse militaire française ainsi que la stratégie de guerre à outrance menée par le FLN bloquent toute négociation. L'incapacité des gouvernements successifs à mener à bien ce qui est présenté alors comme de simples « opérations de maintien de l'ordre » pousse les belligérants dans un enchaînement de violence dont les civils sont les premières victimes.

Le retour au pouvoir du général de Gaulle en juin 1958 ne lève pas toutes les ambiguïtés, et il faut attendre 4 ans pour que **les accords d'Évian** imposent un cessez-le-feu. L'OAS, créée en 1961, a entre-temps déplacé le conflit sur le sol métropolitain en multipliant les attentats.

La proclamation de l'indépendance le 5 juillet 1962 met un terme à 132 ans de présence française en Algérie et entraîne le rapatriement de près d'un million de pieds-noirs en métropole. À ce traumatisme s'ajoute celui de l'immense majorité des harkis restés en Algérie, abandonnés aux représailles du FLN.

CHRONOLOGIE

1^{er} novembre 1954 La Toussaint rouge

12 mars 1956 Vote des pouvoirs spéciaux à l'armée en Algérie

Mai 1956 Envoi du contingent en Algérie

Janvier-septembre 1957 Bataille d'Alger

13 mai 1958 Situation insurrectionnelle à Alger

Elle entraîne le retour du général de Gaulle au pouvoir.

19 septembre 1958 Formation du Gouvernement provisoire de la République algérienne par le FLN

16 septembre 1959 Droit à l'autodétermination de l'Algérie

De Gaulle évoque pour la première fois le droit à l'autodétermination de l'Algérie.

24 janvier 1960 Début de la « semaine des barricades » à Alger

Février 1961 Création de l'OAS

26 avril 1961 Échec du putsch des généraux

17 octobre 1961 Manifestations pacifiques à Paris

Plusieurs dizaines de milliers d'Algériens manifestent dans les rues de Paris. La répression est brutale.

8 février 1962 Manifestation à Paris contre l'OAS

Cette manifestation fait 9 morts au métro Charonne.

19 mars 1962 Cessez-le-feu

5 juillet 1962 Indépendance de l'Algérie

LES ACTEURS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le Front de libération nationale (FLN)

Le Mouvement indépendantiste algérien est fondé en octobre 1954. Il lance l'insurrection armée le 1^{er} novembre.

L'Armée de libération nationale

Elle est le bras armé du FLN. Elle compte 90 000 combattants en 1958.

Le Mouvement national algérien

Il s'agit du mouvement créé par Messali Hadj, pionnier du nationalisme indépendantiste algérien. Les affrontements entre le FLN et le MNA ont fait 10 000 morts et 23 000 blessés.

Les appelés de l'armée française

1,4 million d'appelés du contingent sont allés en Algérie de 1954 à 1962. 30 000 sont morts et 65 000 ont été blessés.

Les harkis

Les harkis sont des supplétifs de l'armée française. Ils ont été 58 000 de 1954 à 1962.

L'Organisation de l'armée secrète (OAS)

L'Organisation armée secrète est créée en février 1961. Elle regroupe les partisans les plus radicaux de l'Algérie française. Elle est responsable de nombreux attentats sanglants en Algérie et en France, qui ont fait plus de 2 000 morts et 5 000 blessés.

LES POPULATIONS CIVILES IMPLIQUÉES DANS LA GUERRE

La population algérienne

Les « Français musulmans » sont 9 millions en 1954 (pour 1 million de Français d'Algérie). Entre 300 000 et 1,5 million d'Algériens sont morts pendant la guerre d'Algérie.

L'immigration algérienne

Environ 200 000 Algériens résident en France métropolitaine en 1954.

Les pieds-noirs

C'est le nom donné aux Européens naturalisés français qui vivaient en Algérie. Ils étaient 1 million en 1954. 700 000 d'entre eux sont rapatriés en 1962.



Notions vues en 1^{re}

Décolonisation Processus par lequel des territoires sous domination impériale accèdent à l'indépendance.

Impérialisme Domination exercée par un pays sur un autre.

Nationalisme Idéologie qui affirme le droit d'un peuple à être souverain et à prendre en main son destin.

Métropole Puissance qui conquiert et administre une colonie.



Fouille d'un village au sud de Constantine par l'armée française, janvier 1961.

L'émergence des mémoires

Comment resurgissent les mémoires après un long oubli ?

1 Une guerre complexe à l'origine d'une mémoire douloureuse

✦ **La guerre d'Algérie est une guerre asymétrique.** Elle oppose une armée française disposant de moyens militaires importants à des indépendantistes algériens qui mènent une guérilla. Pour lutter contre ces combattants, l'armée française cherche à obtenir des renseignements par tous les moyens, notamment la torture.

✦ **L'utilisation de la torture a très rapidement suscité de nombreuses réactions de condamnation.** Le scandale a éclaté au printemps 1957 pendant la « bataille d'Alger ». Le camp français réclamant la paix et l'indépendance algérienne s'est renforcé au fur et à mesure de la guerre, jusqu'à soutenir la désobéissance (« manifeste des 121 »).

✦ **Le conflit a donc eu un large écho en métropole.** La manifestation des Algériens du 17 octobre 1961 est brutalement réprimée par la police, de même que celle à l'appel de militants de la gauche française le 8 février 1962 au métro Charonne.

✦ **Les camps en présence n'étaient en effet pas unis.** Du côté algérien, une course meurtrière s'est engagée entre le FLN (Front de libération nationale) et le MNA (Mouvement national algérien) pour contrôler le mouvement indépendantiste. D'autres Algériens se sont engagés au service de la France pour des raisons politiques, des raisons de subsistance ou encore pour protéger leur famille contre les représailles du FLN et de l'armée française. Certains deviennent par exemple supplétifs dans l'armée française : les **harkis**. Du côté français, certains militaires ont alors tenté un putsch puis ont rejoint l'Organisation de l'armée secrète (OAS) pour tenter de conserver l'Algérie française, par tous les moyens.

2 En France : de l'oubli au retour des mémoires

✦ **L'une des caractéristiques de la guerre d'Algérie est la rapidité de la mise en œuvre de l'amnistie.** Dès mars 1962, deux décrets sont passés pour amnistier les combattants. D'autres lois sont votées en 1964, en 1966 et en 1968 pour amnistier progressivement tous les crimes. Certains officiers putschistes sont même réintégrés dans leur plan de carrière en 1982. À cet « oubli officiel » s'ajoute celui des protagonistes qui ont tenté d'effacer les heures douloureuses qu'ils avaient vécues. (DOC. 2)

✦ **La mémoire de la guerre d'Algérie réapparaît ensuite épisodiquement,** suscitant des réactions violentes et des bouffées mémorielles douloureuses. C'est notamment le cas lors des débats sur l'usage de la torture en Algérie.

✦ **La France affronte enfin son passé avec la reconnaissance officielle de la guerre en 1999.** Les anciens combattants français en Afrique du Nord ont été parmi les premiers à la revendiquer. Ainsi, ils sont largement à l'origine du vote de la loi du 18 octobre 1999 reconnaissant officiellement le terme de « guerre ». (DOC. 3)

3 En Algérie : la mémoire d'une guerre d'indépendance

✦ **Du côté algérien, la guerre est une guerre d'indépendance.** Elle a par ailleurs été menée par un « front » qui a progressivement pris le pas sur les autres courants politiques. Il en est ressorti une lecture unique de l'histoire où les autres figures du nationalisme algérien ont été effacées de la mémoire officielle qui scandait qu'il n'y avait qu'« un seul héros, le peuple ». Cette lecture a trouvé d'autant plus d'écho que le FLN est devenu parti unique après le coup d'État de Houari Boumediene en 1965. (DOC. 1)

✦ **Les relations franco-algériennes ont longtemps été complexes.** La visite de Jacques Chirac à Alger en 2003 marque un tournant. C'est la première visite d'État d'un Président français en Algérie depuis 1962. Il signe à cette occasion avec le Président Abdelaziz Bouteflika un traité d'amitié.

Dates-clés

Janvier-octobre 1957

« Bataille d'Alger »

5 septembre 1960 « Manifeste des 121 » intellectuels opposés à la guerre d'Algérie

19 mars 1962 Cessez-le-feu à la suite des accords d'Évian

22 mars 1962 Décrets d'amnistie des combattants français et algériens

23 décembre 1964 Loi d'amnistie pour les faits survenus en Algérie

18 octobre 1999 Reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie qui n'est plus considérée comme des « opérations de maintien de l'ordre »

17 octobre 2001 Apposition d'une plaque commémorative du massacre du 17 octobre 1961 sur le pont Saint-Michel par le maire de Paris, Bertrand Delanoë

2003 Année de l'Algérie en France

Mot-clé

Harkis Troupes supplétives algériennes de l'armée française. Après le cessez-le-feu, les représailles qu'ils subissent font entre 30 000 et 100 000 victimes.



La célébration d'une guerre d'indépendance en Algérie

Mémorial du martyr d'Alger, d'une hauteur de 92 mètres, érigé en 1982 d'après une maquette de l'École des Beaux-Arts d'Alger sous la direction de Bachir Yellès.

1962 : oublier les violences de la guerre en France

- « Décret n° 62-327 du 22 mars 1962 portant amnistie des infractions commises au titre de l'insurrection algérienne.

Article 1^{er}. En vue de permettre l'autodétermination des populations algériennes prévue par la loi du 14 janvier 1961, sont amnistiées :

- Toutes infractions commises avant le 20 mars 1962 en vue de participer ou d'apporter une aide directe ou indirecte à l'insurrection algérienne, ainsi que les infractions connexes ;
- Toutes infractions commises avant le 30 octobre 1954 dans le cadre d'entreprises tendant à modifier le régime politique de l'Algérie ;
- Les tentatives ou complicités de ces mêmes infractions. »

Journal officiel, 23 mars 1962.

- « Décret n° 62-328 du 22 mars 1962 portant amnistie de faits commis dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne.

Article 1^{er}. Sont amnistiées les infractions commises dans le cadre des opérations de maintien de l'ordre dirigées contre l'insurrection algérienne avant le 20 mars 1962. »

Journal officiel, 23 mars 1962.

■ Comment le gouvernement français tente-t-il de « tourner la page » du conflit algérien ?

1999 : nommer la guerre d'Algérie

« Loi n° 99-882 du 18 octobre 1999 relative à la substitution, à l'expression «aux opérations effectuées en Afrique du Nord» de l'expression «à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc».

Article 1^{er}. L'article L. 1^{er} bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre est ainsi rédigé :

Article L. 1^{er} bis. La République française reconnaît, dans des conditions de stricte égalité avec les combattants des conflits antérieurs, les services rendus par les personnes qui ont participé sous son autorité à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962.

Elle leur accorde vocation à la qualité de combattant et au bénéfice des dispositions du présent code.

Article 2. Le deuxième alinéa de l'article L. 243 du même code est ainsi rédigé :

« Ces dispositions sont également applicables aux membres des forces supplétives françaises ayant participé à la guerre d'Algérie ou aux combats en Tunisie et au Maroc entre le 1^{er} janvier 1952 et le 2 juillet 1962 ainsi qu'à leurs ayants cause lorsque les intéressés possèdent la nationalité française à la date de présentation de leur demande ou sont domiciliés en France à la même date. »

Article 3. Dans le premier alinéa de l'article L. 253 bis du même code, après les mots : « caractère spécifique », les mots : « des opérations effectuées en Afrique du Nord » sont remplacés par les mots : « de la guerre d'Algérie ou des combats en Tunisie et au Maroc ». »

1 Pourquoi qualifiait-on officiellement la guerre d'Algérie d'« opérations » ?

2 En quoi cette loi rompt-elle avec « l'oubli officiel » organisé dès 1962 ?

Repères

1957 « Bataille d'Alger »

1958 Publication de
La Question d'Henri Alleg1971 Débat sur l'utilisation
de la torture à la suite de la
publication de *La Vraie Bataille
d'Alger* du général Jacques Massu

► COURS 1 p. 44

La mémoire de la torture dans la guerre d'Algérie

La torture représente certainement la pratique de la guerre d'Algérie suscitant les débats mémoriels les plus vifs.

Pourquoi la mémoire de la torture ressurgit-elle régulièrement ?

Un témoignage précoce sur la torture en Algérie

En juin 1957, le journaliste communiste Henri Alleg est arrêté à Alger et torturé à plusieurs reprises par des militaires français. Son récit a un écho important en France.

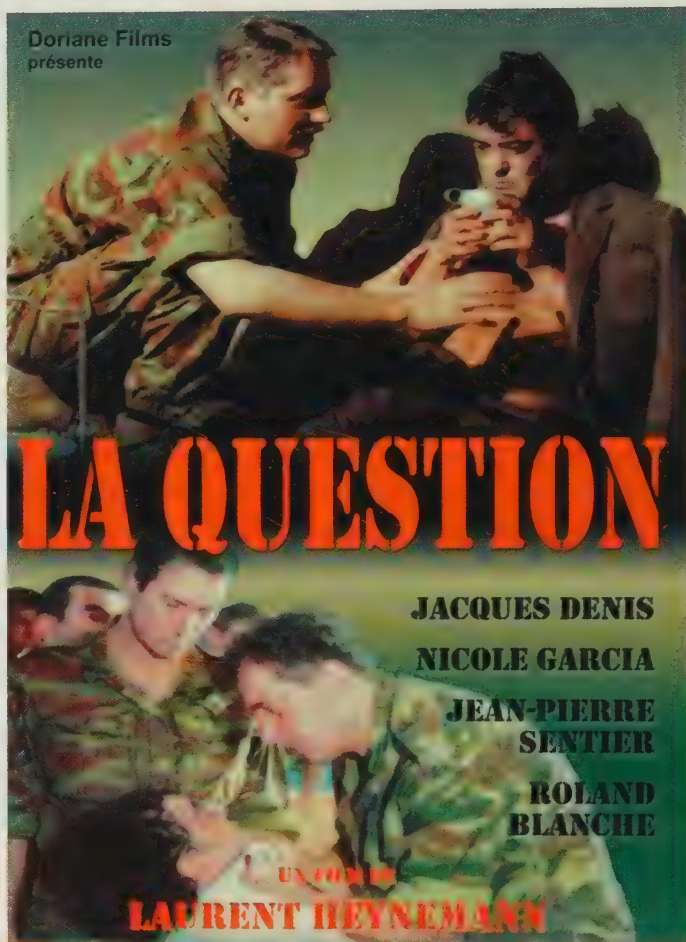
« Des paras allaient et venaient autour de moi, curieux de connaître le “client” de Lo... L'un d'eux, blondinet à l'accent parisien, passa la tête à travers le cadre sans vitre de la porte : “Tiens, c'est un Français ! Il a choisi les ratons contre nous ? Tu vas le soigner, hein, Lo...”

Lo... installait maintenant sur le sol une planche noire, suintante d'humidité, souillée et gluante des vomissures laissées sans doute par d'autres “clients”.

[...] “Écoutez, dit-il avec un accent d'Oranie, le lieutenant vous laisse réfléchir un peu, mais après vous allez parler. Quand on pique un Européen, on le soigne mieux que les ‘trons’. Tout le monde parle. Faudra tout nous dire et pas seulement un petit morceau de la vérité, hein, mais tout” [...]

Brusquement, Ir... me releva. Il était hors de lui. Cela durait trop. “Écoute, salaud ! Tu es foutu ! Tu vas parler ! Tu entends, tu vas parler !” Il tenait son visage tout près du mien, il me touchait presque et hurlait : “Tu vas parler ! Tout le monde doit parler ici ! On a fait la guerre en Indochine, ça nous a servi pour vous connaître. Ici, c'est la Gestapo ! Tu connais la Gestapo ?” Puis, ironique : “Tu as fait des articles sur les tortures, hein, salaud ! Eh bien ! maintenant, c'est la 10^e DP qui les fait sur toi.” J'entendis rire derrière moi l'équipe des tortionnaires. Ir... me martelait le visage de gifles et le ventre de coups de genou. “Ce qu'on fait ici, on le fera en France. Ton Duclos et ton Mitterrand, on leur fera ce qu'on te fait, et ta putain de République on la foutra en l'air aussi ! Tu vas parler, je te dis.” Sur la table, il y avait un morceau de carton dur. Il le prit et s'en servit pour me battre. Chaque coup m'abrutissait davantage, mais en même temps me raffermissait dans ma décision : ne pas céder à ces brutes qui se flattaient d'être les émules de la Gestapo. »

Henri Alleg, *La Question*, © Éditions de Minuit, 1958.



La torture au cinéma

La Question, film de Laurent Heynemann, 1976.
Couverture de l'édition en DVD.



- 1 **DOC. 1 À 4** À quelles occasions les Français ont-ils entendu parler de l'usage de la torture en Algérie ?
- 2 **DOC. 3** Comment l'auteur justifie-t-il la pratique de la torture ?
- 3 **DOC. 5** L'auteur estime-t-elle que la pratique de la torture dans la guerre d'Algérie est connue ? Pourquoi ?
- 4 **DOC. 4 ET 6** Quelle évolution peut-on constater concernant l'attitude du général Massu ?
- 5 **DOC. 5** Qu'apporte l'analyse de l'historienne Raphaëlle Branche sur la question de la torture ?

Juger les responsables ?

Affiche réalisée par le Comité pour le procès au général Massu. Elle est diffusée au début des années 1970, en réaction à la parution du livre *Ma bataille d'Alger* du général Massu, commandant la 10^e Division parachutiste pendant la « bataille d'Alger ». Il minimise dans son livre l'usage de la torture.

3 Une justification de la torture

« Un policier, qui avait compris que le problème de la torture ne me laissait pas indifférent, trancha soudain :

– Imagine un instant que tu sois opposé par principe à la torture et que tu arrêtes quelqu'un qui soit manifestement impliqué dans la préparation d'un attentat. Le suspect refuse de parler. Tu n'insistes pas. Alors l'attentat se produit et il est particulièrement meurtrier. Que dirais-tu aux parents des victimes, aux parents d'un enfant, par exemple, déchiqueté par la bombe, pour justifier le fait que tu n'aies pas utilisé tous les moyens pour faire parler le suspect ?

Une brève méditation sur cette parabole m'enleva mes derniers scrupules. J'en conclus que personne n'aurait jamais le droit de nous juger et que, même si mes fonctions m'amenèrent à faire des choses très désagréables, je ne devrais jamais avoir de regrets.

[...] Ceux qui contestaient l'usage de la torture étaient évidemment les sympathisants du FLN et quelques idéalistes de métropole ou d'ailleurs qui, s'ils avaient été chargés de faire parler les terroristes, seraient peut-être devenus les inquisiteurs les plus acharnés. »

Général Paul Aussaresses, *Services spéciaux. Algérie 1955-1957*, © Éditions Tempus Perrin, 2001.

5 L'analyse de l'historien

« La guerre d'Algérie présente le cas très exceptionnel d'une armée de conscrits massivement et longuement engagés dans une guerre outre-mer. Toutes les ambiguïtés de la situation de l'Algérie, dans le droit et dans l'imaginaire français, s'y trouvent mêlées. En Algérie, c'est la nation en guerre qui se bat, mais contre un ennemi intime. L'État engage ses citoyens dans une lutte contre d'autres membres de la communauté politique : en souverain, il décrète un état d'exception où la frontière entre la violence et le droit se brouille, fruit d'un flottement perpétuel dans la définition de l'ennemi [...].

C'est en effet de la caractérisation de l'agression que découlent les modalités des affrontements. L'État élabore, dans un même mouvement, la légalité et la légitimité nécessaires pour mener une guerre à l'image de l'ennemi considéré [...]. Le risque de désintégration de l'État est réel, puisqu'une faille peut toujours intervenir entre légalité et légitimité. Or, avec la torture, on est au centre d'une réalité explosive où l'État accepte de se mettre lui-même en danger, pour tenter de se protéger. »

Raphaëlle Branche, *La Torture et l'Armée pendant la guerre d'Algérie. 1954-1962*, © Éditions Gallimard, 2001.



6 Une reconnaissance toujours difficile

« Au bout de tant d'années, parler de la torture me délivre et me soulage. Mon témoignage¹ a provoqué aussitôt un tollé parmi les officiers français qui avaient servi en Algérie. Certains ont reconnu leurs méfaits ; d'autres continuent à les nier, tel Bigeard. C'est finalement le général Massu qui, tout en affirmant ne pas se souvenir de moi, a du moins confirmé la mort de mon sauveur. Il était même prêt à me mettre en contact avec les membres de la famille du docteur Richaud. Ses deux filles se sont manifestées d'une manière fort réservée.

Par ce livre, qui fait suite à mon témoignage, je souhaite que la vérité éclate. Je souhaite que les Français sachent qu'en Algérie, entre 1954 et 1962, il ne s'est jamais agi d'une opération de « maintien de l'ordre » ni d'une « pacification ». J'écris pour rappeler qu'il y a eu une guerre atroce en Algérie, et qu'il n'a pas été facile pour nous d'accéder à l'indépendance. [...] Je le dis sans haine. Car les jeunes générations ne savent pas. La grande majorité se fie à l'histoire officielle, actuellement filtrée et aseptisée. Or on ne peut plus éluder ces années tragiques, continuer de mentir par omission à leur sujet. On ne peut plus cacher qu'il y a eu de trop nombreuses exactions, des exécutions sommaires, des « corvées de bois ». Plusieurs milliers d'hommes y ont participé ; d'aucuns n'acceptaient pas ce qu'ils ont vu. Le souvenir en est trop lourd à porter. Athées ou croyants, il les taraude. Je souhaite ne plus jamais entendre parler de tortures morales et physiques. »

Louissette Ighilahriz, récit recueilli par A. Nivat, Algérienne, © Librairie Arthème Fayard, 2001.

1. Publié dans *Le Monde* du 20 juin 2000.

Repères

1962 Exode massif des pieds-noirs vers la France. Premières mesures d'aide

1970 Première loi d'indemnisation en faveur des rapatriés

2005 Loi portant reconnaissance de l'œuvre réalisée par les Français rapatriés

► COURS 2 p. 52

Les mémoires pieds-noirs

L'Algérie avait un statut particulier dans l'empire colonial français. C'était une colonie de peuplement divisée en départements. Un million de Français est obligé de fuir en 1962.

Quelles mémoires les pieds-noirs entretiennent-ils ?



Photographie prise à Alger en juillet 1962.

Quitter l'Algérie

« Nous sommes arrivés sur le quai. Une multitude de pieds-noirs attendent l'embarquement. La population qui attend d'accéder au navire est digne et plutôt silencieuse. Enfin, vers midi, nous avons gravi la passerelle les uns après les autres, avec l'allure de personnes endeuillées qui suivent un enterrement. »

Lucienne, Alger, 27 juin 1962, citée par Benjamin Stora et Tramor Quemeneur, dans *Algérie 1954-1962. Lettres, carnets et récits des Français et des Algériens dans la guerre*, © Les Arènes, 2010.

Souvenirs des derniers temps de l'Algérie française

L'écrivain Jules Roy, pied-noir devenu anticolonialiste, revient en Algérie et porte un regard ironique sur le racisme de certains pieds-noirs.

« Un ouvrier indigène me mena au nouveau propriétaire, un Arabe de mon âge, long et sec, et d'allure indolente, à qui j'expliquai le but de ma visite et qui me reçut avec amitié. [...] Je me disposais à aller chercher mon frère et ma belle-sœur quand ils arrivèrent, timidement. Hé oui ! cet Arabe était le propriétaire, le raton¹ qui avait acheté la fêrue aux fils de l'oncle Jules. Le raton s'exprimait parfaitement en français et offrait de prendre le café chez lui.

[...] Pour moi, je m'amusais beaucoup. Tous, les représentants de la race supérieure, les descendants des colons qui avaient retourné, engraisé et fécondé ces terres pour la première fois, nous devions admettre que le destin de la famille foutait le camp, et que les petits-fils des défricheurs étaient devenus cheminots, conducteurs de car, réparateurs de montres, militaires ou écrivains. Les derniers responsables des terres avaient disparu. Les fils de l'oncle Jules s'étaient établis à Alger parce que leurs femmes n'aimaient pas la campagne, et que la campagne n'est plus sûre. Les vrais successeurs des défricheurs étaient les Arabes. Colons, descendez au tombeau : Louise n'en revenait pas. René paraissait accablé. Ces bons ratons achetaient, on leur avait laissé gagner de l'argent, et ils commençaient à rouler sur les routes en voiture, à présent. [...] Je m'en réjouissais parce que les routes dont nous avions tant parlé ("Nous vous avons fait des routes") leur servaient enfin, comme à nous. »

Jules Roy, *La Guerre d'Algérie*, © Julliard, 1960.

1. Terme péjoratif et raciste pour désigner les Maghrébins.

Une nostalgie durable

« Invariablement me revient en mémoire toujours la même image : l'école de Blad Touaria. Un minuscule village en Oranie où allaient les enfants des fermes alentour. C'était la guerre. Nous nous y rendions dans des voitures à chevaux. Tous les enfants dans une seule classe, depuis la maternelle jusqu'au certificat d'études. [...] Oui, je pense toujours à cette école quand je suis à l'étranger. Je pense à l'instituteur. Il serait fier de moi. Je ne sais même plus son nom.

J'ai mis vingt-cinq ans à trouver le courage de retourner là-bas. J'avais peur des fantômes. J'avais peur de me comporter comme une enfant, une de ces petites filles qui ne veulent pas prêter leurs jouets et qui ne s'amusent pas tant elles sont occupées à veiller sur leur propriété : "ça, c'est à moi, c'est à moi, c'est à moi..." Et puis un jour j'ai pris l'avion, j'y suis allée. De la fenêtre de mon hublot, j'ai vu Alger. Les larmes me sont montées aux yeux. On a touché le sol. On roule, on s'arrête, je descends. Tout est différent et pourtant tout est pareil. Je suis chez moi. Quoi qu'il arrive, je serai toujours chez moi ici. C'est une certitude. Une euphorie s'empare de mon être tout entier. Je suis bien, je suis heureuse. »

Marie Cardinal, *L'Inédit*, © Éditions Grasset et Fasquelle et Annika Parance Éditeur, 2012.



Des pieds-noirs militent pour leur reconnaissance

« Les membres fondateurs de l'ANPNPA ne se reconnaissent pas dans les associations de rapatriés existantes. [...] Faute de contradiction organisée à l'action de ces associations, les pieds-noirs ont trop longtemps été présentés comme une communauté uniforme qui, après avoir profité du système colonial, serait animée d'une vaine nostalgie de l'Algérie française, et serait hostile à tout rapprochement des deux peuples.

L'ANPNPA a une vision radicalement différente et entend le faire savoir. Ses membres fondateurs sont issus de familles généralement installées de longue date en Algérie, et ont pour la plupart vécu les derniers temps du colonialisme et de la guerre d'indépendance. Ils s'estiment porteurs d'une mémoire qu'ils tiennent à faire partager et dont ils demandent la prise en compte par l'histoire.

L'ANPNPA souhaite contribuer à une réconciliation sincère et durable entre Français et Algériens et inciter les responsables des deux États à adopter une politique d'entente et de coopération fondée sur la spécificité des relations franco-algériennes marquées par 130 années de domination coloniale et d'affrontements, mais aussi par une longue fréquentation des peuples. »

Déclaration d'intention des membres fondateurs de l'Association nationale des pieds-noirs progressistes et de leurs amis (ANPNPA), 8 novembre 2008.

Les pieds-noirs au cinéma

Affiche du film *Le Coup de Sirocco*.

Ce film, réalisé en 1979 par Alexandre Arcady avec Roger Hanin, Marthe Villalonga, Patrick Bruel, eux-mêmes nés en Algérie avant l'indépendance, raconte l'histoire de pieds-noirs dans les derniers moments de la guerre d'Algérie et leur exode en métropole.

Une reconnaissance officielle

« Loi n° 2005-158 du 23 février 2005 portant reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés

Article 1. La Nation exprime sa reconnaissance aux femmes et aux hommes qui ont participé à l'œuvre accomplie par la France dans les anciens départements français d'Algérie, au Maroc, en Tunisie et en Indochine ainsi que dans les territoires placés antérieurement sous la souveraineté française. Elle reconnaît les souffrances éprouvées et les sacrifices endurés par les rapatriés, les anciens membres des formations supplétives et assimilés, les disparus et les victimes civiles et militaires des événements liés au processus d'indépendance de ces anciens départements et territoires et leur rend, ainsi qu'à leurs familles, solennellement hommage.

Article 4 (supprimé). Les programmes de recherche universitaire accordent à l'histoire de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, la place qu'elle mérite. Les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord, et accordent à l'histoire et aux sacrifices des combattants de l'armée française issus de ces territoires la place éminente à laquelle ils ont droit.

La coopération permettant la mise en relation des sources orales et écrites disponibles en France et à l'étranger est encouragée. »

Journal officiel, 24 février 2005.

?

1 DOC. 1 Quelles conséquences les conditions de départ des pieds-noirs ont-elles eues sur leur mémoire ?

2 DOC. 2 Quel est le ton adopté par l'auteur dans ce texte ? Quels bouleversements connaissent les pieds-noirs dans les dernières années de la colonisation ?

3 DOC. 3 De quelle difficulté le texte de Marie Cardinal témoigne-t-il ?

4 DOC. 4 Que révèle la sortie d'un film sur les pieds-noirs en 1979 ?

5 D'après vous, pourquoi l'article 4 de la loi du 23 février 2005 a-t-il été supprimé ?

6 DOC. 5 ET 6 La loi du 23 février 2005 œuvre-t-elle dans la même optique que l'ANPNPA ? Justifiez votre réponse.

Repères

17 octobre 1961 Répression sanglante d'une manifestation pacifique d'Algériens à Paris
 1974 Loi sur le regroupement familial
 1983 Marche pour l'égalité et contre le racisme

► COURS 2 p. 52

La mémoire des immigrés algériens

Après la Seconde Guerre mondiale, la misère en Algérie et les besoins de main-d'œuvre en France ont fait croître l'immigration. Ces Algériens immigrés en France ont été au cœur des affrontements liés à la guerre en Algérie.

Comment la guerre et les conditions de vie dans les bidonvilles ont-elles façonné la mémoire des immigrés algériens ?



Les bidonvilles en banlieue parisienne

Le bidonville de La Folie à Nanterre le 21 octobre 1961.



Les immigrés algériens manifestent pour l'indépendance de leur pays

Monique Hervo, militante au service civil international, s'installe en 1959 à Nanterre pour venir en aide aux Algériens mal-logés.
 « 17 octobre 1961

18 h 30. Je me trouve à La Folie. Je vois hommes, femmes et enfants partir en masse, comme si toutes les baraques s'embrasaient. Cependant, les familles sortent du bidonville sans affolement, les unes derrière les autres, d'un pas résolu. Les regards sont impressionnants, on y discerne l'appréhension. [...] Les habitants de La Folie s'en vont manifester contre le couvre-feu. Certes, chaque Algérienne, chaque Algérien mesure la gravité de la situation. Qui ne redouterait une réaction, en prenant un tel risque, dans le climat qui règne déjà ? Mais ils n'en peuvent plus. [...]

À Nanterre, avenue de la République, le cortège prend forme au fur et à mesure qu'il s'achemine en direction de Paris et

que viennent s'y joindre les Algériens des autres bidonvilles. Rond-point de La Défense, je regarde cette marée humaine qui débouche de partout. Des artères arrivent toujours plus de manifestants, venant de Courbevoie, Puteaux, La Garenne, Bezons, Colombes... [...] D'un pas rapide que rien ne semble pouvoir endiguer, scandant par instants des slogans mais, le plus souvent, défilant dans un impressionnant silence, par vagues successives, d'innombrables Algériens marchent, impassibles. Ils sont des milliers et des milliers qui avancent, raides de détermination. Ils veulent faire savoir au peuple de Paris qu'ils conquerront, coûte que coûte, leur indépendance. »

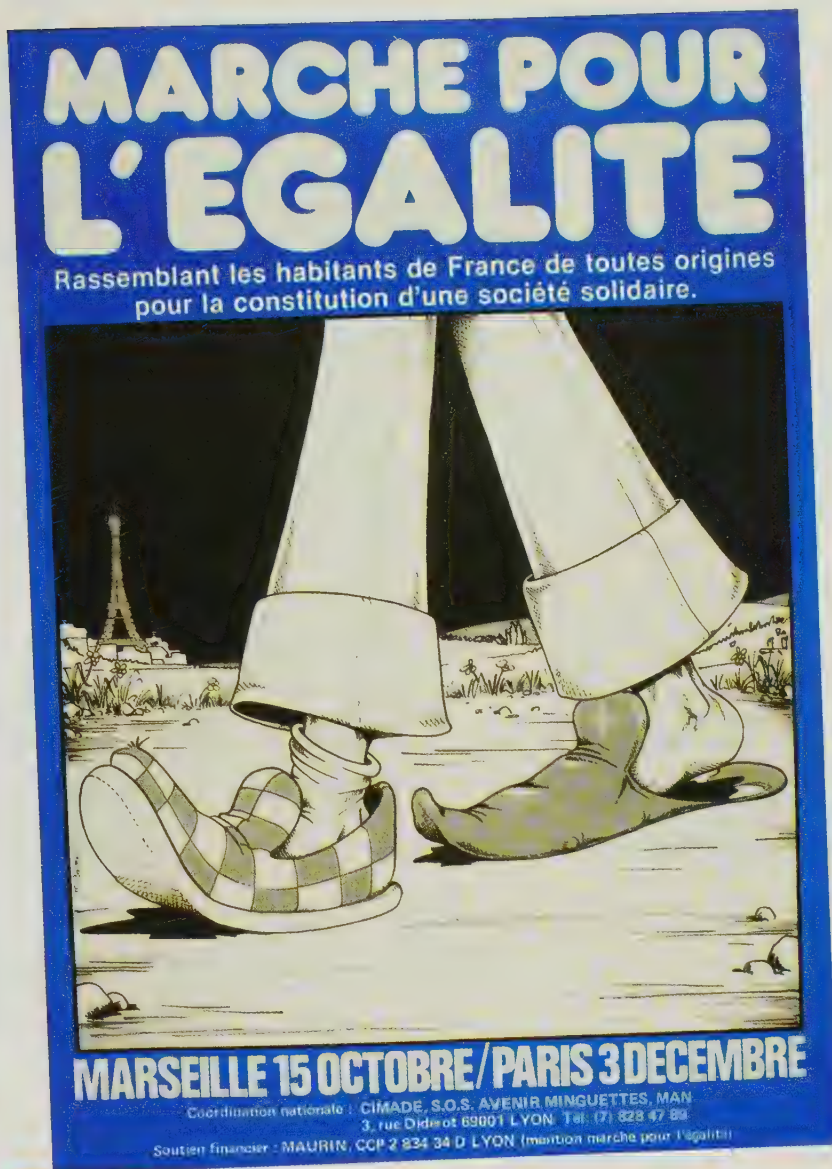
Monique Hervo,
Chronique du Bidonville. Nanterre en guerre d'Algérie,
 © Éditions du Seuil, Coll. « L'Épreuve des faits », 2001.

Le quotidien des immigrés maghrébins

« La particularité des bidonvilles de Nanterre tient à la forte présence des familles, encore peu nombreuses dans l'immigration algérienne à cette date. Une partie d'entre elles, originaires de Khenchela dans les Aurès, de Kessabia dans le Constantinois ou de Maghnia en Oranie, ont fui la guerre et les camps de regroupement dans la précipitation. D'autres, en provenance d'El Oued dans les Territoires du Sud, d'Oujda et de Casablanca au Maroc, viennent rejoindre le "chef" de famille parti quelques années plus tôt travailler en France et qui n'a pu trouver d'autre logement. Les premières familles sont arrivées au milieu des années 1950. En 1961, 2 000 "isolés" (beaucoup ont déjà été relogés dans les foyers Sonacotral) et quelque 800 familles sont répartis dans la dizaine de bidonvilles de cette commune de la banlieue rouge.

[...] Les terrains sont envahis par la boue qui stigmatise les habitants en collant à leurs chaussures ; les fontaines qui ne fonctionnent plus sont remplacées au compte-gouttes et avec réticence par la municipalité, obligeant les habitants à faire la queue parfois deux heures pour remplir leurs bidons [...]. Le bidonville de La Folie – le plus grand – est le plus isolé et le moins équipé. Le ramassage des ordures n'y est pas assuré. On y trouve cependant, comme dans d'autres bidonvilles, des commerces alimentaires, des cafés et quelques artisans coiffeurs. Les hommes travaillent dans les usines et les entreprises de construction de la région, voire comme cantonniers pour la municipalité ou la préfecture de la Seine. Les enfants sont scolarisés dans les écoles voisines. Les femmes, pour la plupart, connaissent un grand isolement. »

Muriel Cohen : « Les bidonvilles de Nanterre », dans Benjamin Stora et Linda Amiri (dir.), *Algériens en France. 1954-1962 : la guerre, l'exil, la vie*, © Éditions Autrement, Cité nationale d'histoire de l'immigration, 2012.



Des Français d'origine maghrébine en quête d'intégration

Affiche de la marche pour l'égalité et contre le racisme, 1983.

La marche pour l'égalité est lancée par un prêtre, un pasteur et des Français issus notamment de l'immigration.

?

- 1 **DOC. 2** Quelles sont les raisons qui ont incité les Algériens à manifester le 17 octobre 1961 ?
- 2 **DOC. 1 ET 3** Les conditions de vie des Algériens en France correspondaient-elles à l'idéal qu'ils s'en faisaient ?
- 3 **DOC. 3** Quelles discriminations connaissent les immigrés algériens ?
- 4 **DOC. 4** Ces discriminations ont-elles disparu pour leurs enfants dans les années 1980 ? Comment ceux-ci réagissent-ils ?
- 5 D'après vous, quelles conséquences les conditions de vie des immigrés algériens en France pendant la guerre d'Algérie entraînent-elles dans les mémoires ?

Des mémoires à l'histoire

Comment l'historien permet-il de dépasser la division des mémoires de la guerre d'Algérie ?

1 Une guerre qui marque de façon diverse la société

➔ Environ 1,5 million d'appelés et de **rappelés** du contingent, effectuant leur service militaire, ont dû participer à la guerre d'Algérie (DOC. 2). Ils étaient confrontés à une violence inconnue. Beaucoup gardèrent le silence sur leur expérience. Il a fallu attendre 1974 pour qu'ils reçoivent la carte d'ancien combattant. Par ailleurs, la mémoire des harkis est douloureuse car ils ont dû quitter l'Algérie en 1962 pour échapper aux représailles du FLN. (DOC. 1)

➔ La guerre d'Algérie a aussi vu l'émergence en France de partisans de l'indépendance algérienne. Ces groupes minoritaires, soit au sein de partis politiques (Parti socialiste unifié) soit en dehors, notamment dans des réseaux d'aide au FLN ou de soldats réfractaires à la guerre, ont entretenu la mémoire de leur lutte pour l'indépendance.

➔ Pendant les « Trente Glorieuses », la France a fait appel à de la main-d'œuvre, algérienne. Au cours même de la guerre, de nombreux Algériens se sont installés en France, dans des conditions souvent précaires. Leurs enfants et petits-enfants ont commencé à dénoncer la situation d'infériorité dans laquelle ils se trouvaient, notamment au cours de la « marche pour l'égalité » en 1983. Ils ont cherché à mieux connaître leur histoire, contribuant à faire ressortir des événements douloureux comme le massacre d'Algériens manifestant à Paris le 17 octobre 1961.

2 Une nostalgie de l'Algérie française ?

➔ De nombreux **pieds-noirs** se souviennent avec nostalgie de leurs années de jeunesse passées en Algérie. Ces souvenirs peuvent tendre à estomper les problèmes et tensions qui existaient et au contraire à idéaliser l'époque coloniale. C'est ce que l'on désigne sous le terme de « **nostalgérie** ».

➔ De même, certains anciens militaires continuent de défendre l'action de l'armée française en Algérie. Ainsi ils restent persuadés qu'elle entraînait dans le cadre de la Guerre froide. Ils peuvent aussi nier la pratique de la torture ou la considérer comme un « mal nécessaire ». D'autres enfin insistent sur l'aide apportée aux populations algériennes en minimisant la répression qu'elles subissaient.

➔ Une partie des anciens militants de l'OAS a rejoint les rangs de l'extrême droite française. Ils érigent notamment des stèles à la mémoire de militants de « l'Algérie française » et organisent des manifestations régulières, surtout dans le sud-est.

3 Le travail des historiens

➔ Le travail historique sur la guerre d'Algérie a émergé progressivement à partir des travaux de Pierre Vidal-Naquet et de Mohammed Harbi, à la fois historiens et militants. Il s'agissait alors d'établir les faits qui s'étaient déroulés pendant la guerre. Des historiens ont également commencé à travailler sur la décolonisation, comme Charles-Robert Ageron.

➔ Des historiens ont alors analysé les déformations de la mémoire par rapport aux faits qui s'étaient réellement déroulés. Le livre *La Gangrène et l'Oubli* de Benjamin Stora, paru en 1991, analyse la diversité des mémoires, tant en France qu'en Algérie. (DOC. 3)

➔ Ces historiens ont enfin formé une nouvelle génération de chercheurs. Nés après la fin de la guerre d'Algérie, ils peuvent appréhender avec davantage de distance critique les événements, d'autant plus qu'ils ont bénéficié de l'ouverture progressive des archives. Les nouvelles recherches s'intéressent aux particularités de cette guerre, comme Raphaëlle Branche dans ses travaux sur la torture.

Dates-clés

17 octobre 1961 Répression sanglante contre les manifestants algériens à Paris

1962 Exode massif des pieds-noirs

1972 Publication de *La Torture dans la République* de Pierre Vidal-Naquet

15 octobre-3 décembre 1983

Marche pour l'égalité et contre le racisme, dite « Marche des beurs »

25 septembre 2001 Instauration

de la journée d'hommage aux harkis

23 février 2005 Loi rendant hommage à l'œuvre accomplie par les Français rapatriés

17 octobre 2012 Reconnaissance par le président de la République du massacre du 17 octobre 1961

6 décembre 2012 Loi instaurant le 19 mars comme « Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, et des combats au Maroc et en Tunisie ».

Mots-clés

Nostalgérie Souvenir partagé par une partie des Français d'Algérie rapatriés à partir de 1962 en métropole, qui idéalisent ou regrettent leur vie en Algérie au temps de la colonisation.

Pieds-noirs > Voir p. 43.

Rappelé Après avoir effectué leur service militaire, les appelés du contingent pouvaient être rappelés pour effectuer une nouvelle période sous les drapeaux.

longtemps pensé que les harkis étaient des militaires engagés avant même les événements, et qu'ils avaient été parisiens et l'Algérie française.



Mais à part certains anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale, beaucoup se sont engagés par peur des violences du FLN, ou par besoin financier ou parfois contraints par l'armée française.



Avec les harkis, vous avez pu évoquer la guerre ?

Une fois, la dame chez qui nous allions le plus souvent nous a dit pourquoi elle était partie d'Algérie. C'était complètement hallucinant !



En fait, ils avaient seulement un statut de supplétifs, et on n'allait pas crier sur les toits que leur engagement s'était rarement fait librement.



Ah oui ? D'ailleurs, certains harkis avaient appartenu au FLN. C'est pas simple tout ça. Une guerre ne l'est jamais.



Elle vivait en bordure d'un aérodrome. Un jour, le FLN a investi sa maison pour le surveiller. Mais elle, elle n'était pas concernée par l'affaire, je ne sais même pas si son mari était dans l'armée.



À cause de sa réaction contre l'utilisation de sa maison, elle a été obligée de partir. C'est ce que nous avons compris, elle parlait un français approximatif.



L'homme avec lequel on a le plus parlé, sauf de la guerre, ne nous a jamais dit ce qu'il avait pu vivre.



- Y avait-il un tabou dans le camp à propos de la guerre d'Algérie ?

- Ce n'était pas un tabou mais plutôt une difficulté. Quand tu as vécu des choses aussi terribles, tu n'as pas envie de les raconter.



Les harkis : les tabous de la mémoire

Daniel Blancou, *Retour à Saint-Laurent-des-Arabs*, Delcourt, 2012.

Daniel Blancou interroge sa mère institutrice au camp de Saint-Maurice-l'Ardoise où ont été logés certains harkis après leur rapatriement en 1962.

Pourquoi les harkis évoquent-ils difficilement leur passé ?

Souvenir d'un appelé

« [Le sergent Carrot] était en première ligne il a tout pris, moi j'étais à l'arrière en bouclage sur un rocher, au-dessus, presque en face. Nous n'avons pas eu à intervenir. Je n'ai pas quitté les jumelles et la radio... pour voir pour savoir, c'était la première fois et c'était Carrot. Un hélicoptère est venu le chercher je n'ai plus eu de nouvelles après. C'est là, dans ces rochers c'est ce jour-là que j'ai d'un coup réalisé ce qu'était la guerre. C'était donc vrai, cette fois j'y étais bel et bien, on avait fini d'en causer fallait maintenant la faire. J'étais donc bien parti là-bas moi aussi comme les autres. »

Bernard Gerland, *Ma guerre d'Algérie*, © Golias, 2003.

Un historien face aux mémoires de la guerre

« La guerre d'Algérie fait bien partie de ces grands drames fondateurs, et cela doublement : de façon ouverte en Algérie, où elle a été présentée pendant trente ans comme l'essence même de la légitimité du pouvoir ; de façon cachée en France, où elle structure en profondeur la culture politique française contemporaine.

D'un côté, elle appartient à ce registre des affrontements franco-français, où l'imaginaire national prend l'habitude de confier ses blessures ou ses légendes. Mais à la différence de l'affaire Dreyfus ou de l'épisode vichyssois, [...] on cache ce passé tout récent. Tout un ensemble subtil de mensonges et de refoulements organise la "mémoire algérienne". Et cette dénégaration continue à ronger comme un cancer, comme une gangrène, les fondements mêmes de la société française.

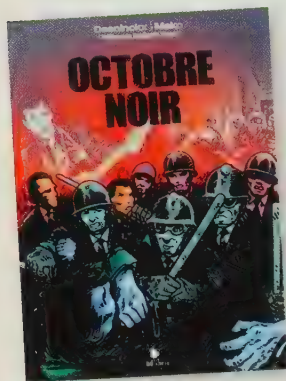
De l'autre côté de la Méditerranée, un refoulement symétrique mine la société algérienne : l'histoire officielle oublie toujours des pans entiers de la guerre de libération. En Algérie, le mot "révolution" est utilisé pour caractériser cette période-fracture. Mais il s'agit d'une révolution sans visage, puisque les noms des principaux acteurs du nationalisme algérien ont été effacés : on donne à voir un peuple anonyme, unanime derrière le FLN, appuyant une armée victorieuse sur le terrain militaire. Pour les Français, une "guerre sans nom" ; pour les Algériens, une "révolution sans visage" : un des plus durs conflits de décolonisation de ce siècle n'a vraiment jamais été "assumé" des deux côtés. »

Benjamin Stora, *La Gangrène et l'Oubli. La mémoire de la guerre d'Algérie*, © La Découverte, 1991.



Objectifs

- Analyser une bande dessinée
- Étudier le « dégel » récent de la mémoire de la guerre d'Algérie



En 1961, la guerre d'Algérie dure depuis 7 ans dans une violence qui se radicalise. En octobre, le préfet de police de Paris, Maurice Papon, ordonne un couvre-feu qui ne s'applique qu'aux seuls musulmans. En réaction à cette mesure discriminatoire, la fédération de France du FLN organise une manifestation de protestation le soir du 17 octobre. Il s'agit aussi de mobiliser la gauche française en faveur de l'indépendance. La répression policière est terrible : plus de 11 000 arrestations, 150 à 200 militants tués selon les estimations (les autorités ne reconnaissent que deux morts à l'époque). Longtemps tu, cet événement est évoqué en 2011 dans *Octobre noir* (Éditions Ad Libris), bande dessinée de Mako et Didier Daeninckx. Le soir du 17 octobre 1961, Mohand, un Algérien de Saint-Denis, donne un concert tandis que ses amis, son père et sa sœur Khelloudja manifestent contre le couvre-feu. À la sortie du concert, il assiste à la répression brutale de la manifestation.

Le 17 octobre 1961 dans la presse

« Le FLN ne manquera pas d'exploiter les sanglants incidents de Paris et les atroces ratonnades¹ d'Oran. Pourtant il en porte la responsabilité puisqu'ici et là, c'est le terrorisme musulman qui est à l'origine de ces drames. » (*Le Monde*, 19 octobre 1961.)

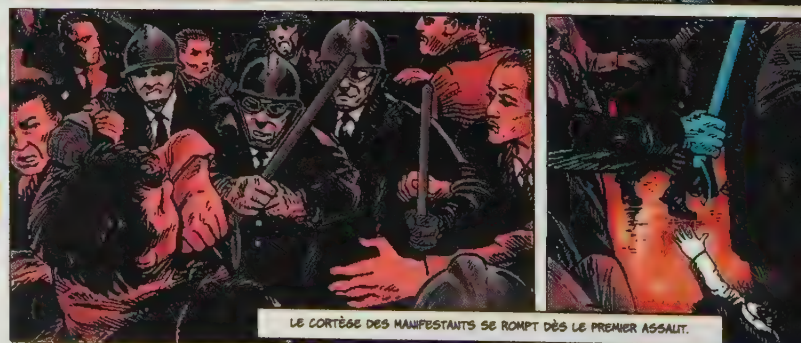
« Avec un peu de recul, certains faits qui avaient été mal connus à l'issue des manifestations de mardi soir apparaissent mieux. De nombreux témoins des rassemblements d'Algériens et des débuts des manifestations affirment qu'à ce stade tout au moins, les cortèges n'étaient pas menaçants et que la démonstration se voulait non violente. » (*Le Monde*, 20 octobre 1961.)

« Est-il exact que douze Algériens ont été, la semaine dernière, précipités dans la Seine ? Est-il exact que plusieurs Algériens disparaissent sans qu'on puisse trouver leur trace dans les prisons ou les centres de tri ? Si tout cela est exact, et nous avons de bonnes raisons de le croire, qui sont les auteurs de ces crimes ? » (*Libération*, 19 octobre 1961.)

Cités par **Benjamin Stora**, préface d'*Octobre noir*, Éditions Ad Libris, 2011.

1. Terme utilisé par les Français pour désigner les brutalités à l'égard de Nord-Africains, il est construit à partir d'un terme injurieux pour désigner les Nord-Africains.

La répression de la manifestation (planche 41)



Didier Daeninckx (1949-)



Il est surtout célèbre pour ses romans policiers. C'est un écrivain engagé pour qui le roman est souvent l'occasion d'une critique sociale ou politique.

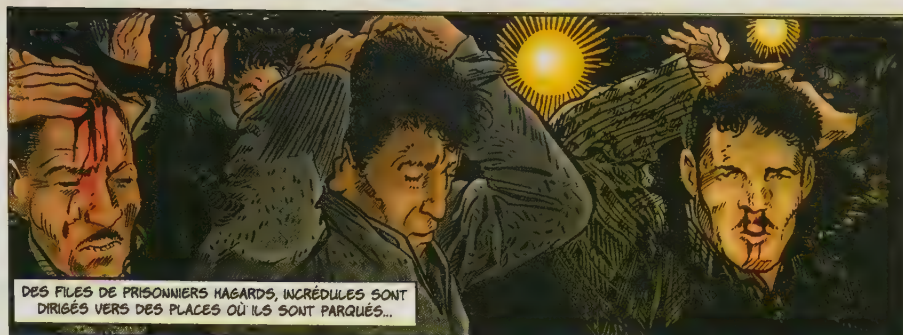
Vocabulaire des arts

Bande dessinée Ouvrage constitué d'une succession de vignettes pour raconter une histoire dans un album. La bande dessinée se distingue des autres types de récit illustrés en ce que le texte est lui-même travaillé sous une forme graphique et inséré dans le dessin au sein d'une bulle ou phylactère.

Vignette La bande dessinée est une suite de vignettes organisée à la fois linéairement et de haut en bas sur l'ensemble d'une planche. Délimitée par une bordure, elle isole une action. Sa composition s'inspire beaucoup du cinéma dans l'échelle des scènes dessinées. Le dessinateur utilise le plan d'ensemble (tout un paysage), le plan moyen (un personnage entier), le plan américain (un personnage coupé au-dessus du genou), le gros plan.

Profondeur de champ Comme toute image, une vignette est composée de plusieurs plans. La composition, la lumière et les couleurs permettent de représenter plus ou moins de profondeur.

Appendice Élément graphique qui relie le personnage à la bulle où sont écrites ses paroles ou ses pensées.



L'arrestation des manifestants (planche 44)



LECTURE DE L'ŒUVRE

- 1 Décrivez les scènes représentées dans les documents 2 et 3. Où se déroulent-elles ?
- 2 Comment sont présentés les Algériens qui manifestent ?
- 3 Quel est le comportement des policiers ?
- 4 **DOC. 1** Comment la presse a-t-elle rendu compte des événements du 17 octobre 1961 ?

ANALYSE DE L'ŒUVRE

- 5 Comment est construite chaque planche ? Par quels procédés graphiques le dessinateur montre-t-il l'extrême violence de la répression ?
- 6 **DOC. 3** Quel élément d'explication la bande dessinée donne-t-elle à cette répression ?
- 7 En comparant les documents 1 et 3, expliquez quelle dimension nouvelle les auteurs donnent au 17 octobre 1961, 50 ans après les faits.

Lire, écouter, voir

Voir

- *Nuit noire* d'Alain Tasma, 2005
- *Hors-la-loi* de Rachid Bouchared, 2010
- *Ici on noie des Algériens*. 17 octobre 1961 de Yasmina Adi, 2010 (documentaire)

Lire

Guerre d'Algérie. Mémoires parallèles, hors-série du *Monde*, 2012

SUJET 5 L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

À SAVOIR

Sur les 4 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 2h45 à la composition.

● MÉTHODE

LA COMPOSITION : DE L'ANALYSE DU SUJET À LA PROBLÉMATIQUE

La composition consiste à répondre à un sujet en rédigeant un texte comportant une introduction (avec les enjeux et la problématique), plusieurs parties structurées et une conclusion.

Étape 1 Définir les termes du sujet

Il s'agit de :

- repérer les **bornes chronologiques** et préciser à quels événements elles correspondent ;
- **délimiter le sujet** : espace géographique, domaine d'étude (politique, économique, social) ;
- **rechercher la définition précise des mots-clés** du sujet.

Étape 2 Identifier le type de sujet

Vous pouvez être confrontés à deux types de sujets :

- les sujets **chronologiques** → ils impliquent d'étudier une évolution ;
- les sujets **thématiques** → ils visent à dresser un tableau d'une situation ou à analyser les différents aspects d'un phénomène.

Étape 3 Confronter le sujet à ses connaissances

Au brouillon, il s'agit de :

- vous remémorer le plan de votre cours ou de vos fiches de révision ;
- définir les notions ou mots-clés qui devront figurer dans votre réponse ;
- dresser la liste des personnages-clés et des événements en lien avec le sujet.

Étape 4 Dégager les enjeux du sujet

Posez-vous les questions suivantes pour approfondir l'analyse du sujet :

- Quels sont les mots de liaison entre les mots-clés ?
- Quel est le contexte de la période historique mis en valeur par le sujet ?
- Y a-t-il des ruptures importantes ?

Étape 5 Formuler une problématique

Une fois les enjeux du sujet posés, il faut dégager l'idée centrale que le devoir va démontrer et la formuler de manière explicite, sous forme d'une question ou non. Cette problématique figurera dans l'introduction de votre devoir, avant l'annonce du plan.

EXERCICE

ANALYSER LE SUJET

Répondez aux questions suivantes.

Définir les bornes chronologiques et les termes du sujet

1. À quelle date le sujet commence-t-il ?
2. Jusqu'à quelle date devez-vous l'étudier ?
3. Pourquoi le sujet est-il formulé au pluriel ?
Faites une liste des groupes qui ont des mémoires différentes de la guerre d'Algérie.
4. Quelle évolution pouvez-vous faire ressortir sur une période de plus de 50 ans ?

Identifier le type de sujet

5. Quel type de plan convient à ce sujet ?

Confronter le sujet à ses connaissances

6. Relevez dans la chronologie proposée une date qui marque que la guerre d'Algérie ressurgit dans la mémoire française.
7. Relevez dans la chronologie proposée une date qui marque un début de reconnaissance officielle de la mémoire de la guerre d'Algérie.

- 1962 Décrets d'amnistie des combattants français et algériens
Exode massif des pieds-noirs
- 1964 Loi d'amnistie pour les faits survenus en Algérie
- 1972 Publication de *La Torture dans la République* de Pierre Vidal-Naquet
- 1983 Marche pour l'égalité et contre le racisme, dite « marche des beurs »
- 1991 Parution de *La Gangrène et l'Oubli* de Benjamin Stora
- 1999 Reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie
- 2001 Apposition d'une plaque commémorative du massacre du 17 octobre 1961
Instauration de la journée d'hommage aux harkis
- 2005 Loi rendant hommage à l'œuvre accomplie par les Français rapatriés
- 2012 Loi instaurant le 19 mars comme journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, et des combats au Maroc et en Tunisie.

SUJET 6 L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie depuis 1962

À SAVOIR Sur les 3 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 1h45 à la composition.

• MÉTHODE

LA COMPOSITION : DE L'ANALYSE DU SUJET AU FIL DIRECTEUR

La composition consiste à produire une réponse organisée comportant une introduction, plusieurs paragraphes et une conclusion.

Étape 1 Définir les termes du sujet

Il s'agit de :

- **repérer les bornes chronologiques** et préciser à quels événements elles correspondent ;
- **délimiter le sujet** : espace géographique, domaine d'étude (politique, économique, social) ;
- **rechercher la définition précise des mots-clés** du sujet.

Étape 2 Mobiliser ses connaissances

Au brouillon, sélectionnez les connaissances qui répondent au sujet. Pour cela, remémorez-vous le plan de votre cours ou de vos fiches de révision. Notez également en marge du plan les notions, les personnages-clés et les événements en lien avec le sujet.

Étape 3 Dégager le fil directeur

Une fois les limites du sujet posées, il faut formuler l'idée principale qui annonce comment vous allez traiter le sujet.

Vous pouvez rédiger ce fil conducteur sous forme de question ou comme annonce de vos paragraphes.

EXERCICE ANALYSER LE SUJET ET FORMULER UN FIL DIRECTEUR

1. Reproduisez le schéma en le complétant. Appuyez-vous sur la méthode ci-dessus.

DÉFINIR	PLAN DE VOTRE COURS	En marge	IDÉES ET ÉLÉMENTS-CLÉS
• Historiens • Mémoires	I. L'émergence des mémoires 1. Une guerre complexe à l'origine d'une mémoire douloureuse 2. En France : de l'oubli au retour des mémoires 3. En Algérie : la mémoire d'une guerre d'indépendance II. Des mémoires à l'histoire 1. Une guerre qui marque de façon diverse la société 2. Une nostalgie de l'Algérie française ? 3. Le travail des historiens	Dates-clés Personnages importants Événements	• • •

2. Rédigez le fil directeur qui reprend les éléments des idées retenues.

SUJET 7 Commémorer la guerre d'Algérie

CONSIGNE Après avoir rappelé comment a évolué la mémoire de la guerre d'Algérie depuis les années 1960, montrez en quoi ce texte révèle qu'elle divise toujours les Français. Mettez en évidence les limites de la réponse du Secrétaire d'État aux Anciens combattants en montrant que l'État ne parvient pas à mettre fin aux conflits de mémoire.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

Quand commémorer la guerre d'Algérie ?

1 « Question du député

M. Alain Néri attire l'attention de M. le Secrétaire d'État aux anciens combattants sur l'importance des cérémonies qui se sont déroulées dans toute la France le 19 mars 1998 pour commémorer le souvenir des 30 000 militaires français et des victimes civiles de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (1952-1962). [...] Il lui demande la suite qu'il envisage de réserver à la demande d'officialisation de cet hommage national soutenue par près de 18 000 vœux de conseils municipaux, de toutes les sensibilités, adoptés à ce jour.

Réponse du Secrétaire d'État aux Anciens combattants

Les conflits armés liés à la décolonisation sont les seuls pour lesquels aucun hommage officiel n'était rendu à la mémoire des combattants qui y ont laissé leur vie. Dans le cas de la guerre d'Algérie, l'honorable parlementaire n'ignore pas que les associations d'anciens combattants sont partagées sur la date de cette commémoration. Aucune des dates historiques ne fait en effet l'unanimité. Ni la date de la mise en œuvre du cessez-le-feu (19 mars, lendemain de la signature des accords d'Évian), ni celle qui marque l'indépendance de l'Al-

gérie (2 juillet 1962). Cette absence d'unanimité a aussi suscité la proposition de date sans rapport direct avec la guerre elle-même : la date de l'inhumation d'un soldat inconnu à la Nécropole de Notre-Dame-de-Lorette (16 octobre 1997), la date de l'armistice de la Première Guerre mondiale (11 novembre 1918). Le choix d'une date divise de ce fait tant les associations de rapatriés généralement hostiles au choix du 19 mars que les associations d'anciens combattants dont certaines soutiennent ce choix (FNACA, ARAC...), d'autres celui du 16 octobre (FNCPG-CATM) d'autres enfin celui du 11 novembre (UNC). Cette division rend aujourd'hui impossible la fixation d'une date qui s'imposerait dans le calendrier commémoratif français. Une telle date doit en effet rassembler les Français, ainsi que le font le 14 juillet, le 11 novembre et le 8 mai, et non les diviser ainsi que risquerait de le faire une des dates indiquées ci-dessus pour commémorer la fin de la guerre d'Algérie. [...] Dans cet esprit de mesure, tous doivent agir, en respectant la douleur encore ressentie aujourd'hui [...]. »

Débats à l'Assemblée nationale, 11 mai 1998.

• MÉTHODE

DÉGAGER LA STRUCTURE D'UN TEXTE

Étape 1 Découvrir le document

Une première lecture permet d'identifier la nature du texte, son auteur et de comprendre l'idée principale.

Étape 2 Dégager l'organisation du texte

Divers éléments peuvent vous permettre d'identifier les articulations d'un texte :

- les paragraphes,
- les connecteurs logiques (*par conséquent, donc, ainsi, pourtant, mais...*),
- la ponctuation (tirets d'énumérations, guillemets).

Étape 3 Mettre en lien le document et la consigne

Il s'agit de repérer quels éléments du texte peuvent répondre à la consigne.

Étape 4 Résumer le texte

- Il s'agit de le reformuler en quelques phrases.
- Vous pouvez alors confronter ces informations à ce que vous avez vu en cours :
 - Ce que dit le texte est-il généralisable ou pouvez-vous le nuancer ?
 - Pouvez-vous apporter des précisions chiffrées et d'autres éléments d'explication ?

EXERCICE

En vous appuyant sur la méthode, dégager la structure du texte.

SUJET 8

La mémoire des rapatriés

CONSIGNE

Après avoir rappelé comment s'est terminée la guerre d'Algérie, expliquez en quoi ce monument est représentatif de la mémoire des pieds-noirs. Montrez comment ce monument révèle des conflits de mémoire encore vifs en expliquant les raisons de sa construction.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

Le monument aux Français d'Afrique du Nord

En 2012, le maire de Nice Christian Estrosi inaugure un monument aux Français d'Afrique du Nord, sur la promenade des Anglais, face à la mer Méditerranée. Cette décision fait suite à la colère des rapatriés d'Algérie face à l'érection d'une statue de De Gaulle dans la ville, un an auparavant.



• MÉTHODE

ÉTUDIER UN MONUMENT COMMÉMORATIF

Étape 1 Découvrir l'origine du document

Identifier la date et l'auteur du monument.

Précisez le statut de ce monument :

- À quelle occasion a-t-il été réalisé ?
- Par qui a-t-il été inauguré ?
- Une cérémonie s'y déroule-t-elle ? Est-elle officielle ?

Ce sont autant d'indications qui permettent de savoir si c'est une initiative officielle, de l'État ou d'une municipalité, ou une initiative privée d'une association.

Étape 2 Présenter l'emplacement du monument

La commune dans laquelle se situe le monument est représentative de la géographie d'une certaine mémoire d'un événement. La localisation peut s'expli-

quer par les pertes qu'a subies une commune, par la proximité d'un lieu stratégique durant une guerre ou par la présence d'une communauté spécifique.

Localisez ensuite le monument dans la commune.

- Est-il isolé ou au contraire dans un lieu de passage (boulevard, place...) ?

Étape 3 Décrire la structure du monument

Décrivez le monument : matériau, ampleur, conception. Expliquez les différents symboles.

Détaillez le ou les personnages représentés ou évoqués :

- Qui ?
- Dans quelle attitude ?
- Quel sentiment inspire le monument ?

EXERCICE

En suivant étape par étape la méthode ci-dessus, analysez la photographie.

L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

Fiche de révision

1 L'émergence des mémoires

• **Une guerre complexe et une mémoire douloureuse.** La guerre d'Algérie oppose l'armée française à la guérilla du FLN. Ce conflit implique les populations civiles et devient d'autant plus violent que c'est également un combat fratricide dans chacun des camps. En métropole, la mobilisation des appelés du contingent suscite l'angoisse des familles, la présence de travailleurs immigrés algériens favorables au FLN inquiète le pouvoir. L'usage de la torture par l'armée française, couvert par le pouvoir civil, déclenche indignation et manifestations en métropole.

• **En France, après l'oubli, un retour des mémoires.** Après 1962, les « événements » d'Algérie sont rejetés dans un oubli volontaire, sorte d'amnésie individuelle et publique. À partir des années 1990, des « bouffées de mémoire » de la guerre d'Algérie suscitent de violents débats publics, comme ceux sur l'usage de la torture.

• **En Algérie, la mémoire officielle d'une guerre d'indépendance.** Le FLN, parti unique au pouvoir, glorifie la guerre de libération en taisant les atrocités du conflit. Les relations avec la France sont alors complexes.

2 L'historien face à des mémoires conflictuelles

• **Des groupes de mémoires.** Des groupes cherchent à faire entendre leur voix et réclament des mesures catégorielles : les pieds-noirs entretenant la « nostalgie », les appelés longtemps silencieux, les Algériens victimes de la torture en Algérie ou de la répression en métropole, les harkis. Pour les musulmans immigrés en France, cette mémoire douloureuse vient se superposer aux difficultés d'intégration de leurs enfants et petits-enfants.

• **Le travail des historiens.** À partir du début des années 1990, l'ouverture des archives permet aux historiens d'établir des faits vérifiables. L'histoire peut ainsi commencer à s'écrire de façon critique et distanciée. Certains historiens, comme Benjamin Stora, analysent également la diversité et l'évolution des mémoires.



Dates à retenir

22 mars 1962 Décrets d'amnistie des combattants français et algériens

23 décembre 1964 Loi d'amnistie pour les faits survenus en Algérie

31 juillet 1968 Loi d'amnistie pour les généraux putschistes et les membres de l'OAS

1975 Révoltes dans les camps de harkis en France

1978 Première loi d'indemnisation en faveur des rapatriés d'Algérie

15 octobre-3 décembre 1983 Marche pour l'égalité et contre le racisme

18 octobre 1999 Reconnaissance officielle de la guerre d'Algérie qui n'est plus considérée comme des « opérations de maintien de l'ordre »

17 octobre 2001 Apposition d'une plaque commémorative du massacre du 17 octobre 1961 sur le pont Saint-Michel par le maire de Paris, Bertrand Delanoë

23 février 2005 Loi rendant hommage à l'œuvre accomplie par les Français rapatriés

6 décembre 2012 Loi instaurant le 19 mars comme « Journée nationale du souvenir des victimes de la guerre d'Algérie, et des combats au Maroc et en Tunisie »

NE PAS CONFONDRE

➤ L'histoire

est la volonté de comprendre et de connaître un phénomène ou un événement passé et implique une démarche scientifique et intellectuelle reposant sur l'analyse et le discours critique.

➤ La mémoire

– individuelle ou collective – est subjective puisqu'elle est de l'ordre de l'affectif et de l'émotionnel. Elle repose sur le souvenir vécu et transmis et présuppose la sélection et donc l'oubli.

Tableau chronologique

L'historien et les mémoires de la guerre d'Algérie

	1960	1970	1980	1990	2000	2010
GROUPES DE MÉMOIRE	OUBLI			GUERRE DES MÉMOIRES		RECONNAISSANCE
L'ARMÉE		Lois d'amnistie 1962 Fin de la guerre			1999 La reconnaissance de la guerre d'Algérie	
LA POPULATION ALGÉRIENNE		1976 Film <i>La Question</i>			2001 Affaire « Aussaresses »	
LES PIEDS-NOIRS			1978 Indemnisation		2005 Loi rendant hommage à l'œuvre accomplie par les français rapatriés	
LES HARKIS			1975 Révoltes des camps de harkis			
LES TRAVAILLEURS ALGÉRIENS			1983 Marche pour l'égalité			2012 Reconnaissance du massacre du 17 octobre 1961

LE TRAVAIL DES HISTORIENS

... SUR LA GUERRE / LA TORTURE

Charles-Robert Ageron Raphaëlle Branche

... SUR LES MÉMOIRES

Benjamin Stora Mohamed Harbi



Voir

- *La Bataille d'Alger* de Gillo Pontecorvo, 1966.
- *Avoir vingt ans dans les Aurès* de René Vautier, 1971.
- *La Question* de Laurent Heynemann, 1977.
- *La Trahison* de Philippe Faucon, 2005.
- *Mon colonel* de Laurent Herbiet, 2006.
- *L'Ennemi intime* de Florent-Emilio Siri, 2007.
- *Un balcon sur la mer* de Nicole Garcia, 2010.
- *Hors-la-loi* de Rachid Bouchareb, 2010.



Lire

- Claire Etcherelli, *Élise ou la vraie vie*, 1967.
- Laurent Mauvignier, *Des hommes*, Minuit, 2009.
- Marie Cardinal, *Les Mots pour le dire*, Grasset, 1975.
- Laurent Maffre, *Demain, demain*. Nanterre. Bidonville de La Folie. 1962-1966, Acte Sud / Arte éditions, 2012.

- Désirée et Alain Frappier, *Dans l'ombre de Charonne*, Mauconduit, 2012.
- Daniel Blancou, *Retour à Saint-Laurent-des-Arabs*, Delcourt, 2012.
- Jacques Ferrandez, *Carnets d'Orient*, Castermann, 1994.
- Didier Daeninckx, Mako, *Octobre noir*, Ad Libris, 2011.



Surfer

Sur les appelés dans la guerre

- Le webdocumentaire : <http://www.franceinter.fr/dossier-algerie-1954-1962-la-derniere-guerre-d-appelés>

Sur le 17 octobre 1961

- Le webdocumentaire : <http://www.raspouteam.org/1961>

Sur les archives de la guerre en Algérie

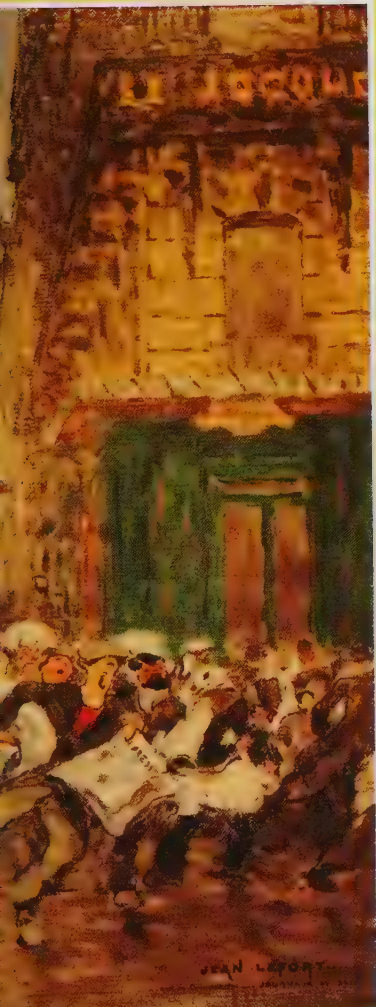
- Le site : <http://owni.fr/2012/03/19/memoires-algerie-guerre-evian>



Sortie des journaux du soir,
rue du croissant à Paris, en 1914.
Peinture de Jean-Louis Lefort.

Soulèvement d'ouvriers
le 17 juin 1953.

► Chapitre 3



Thème 2

Idéologies et opinions en Europe de la fin du XIX^e siècle à nos jours

CHAPITRE 3

Socialisme, communisme et syndicalisme
en Allemagne depuis 1875 p. 64

CHAPITRE 4

Médias et opinion publique
dans les grandes crises politiques
en France depuis l'Affaire Dreyfus p. 98



Sozialist sein heißt

arbeiten für eine Gesellschaftsordnung,
in der alle aktiven Kräfte harmonisch
verbunden werden und zu aller Nutzen
zusammenarbeiten sollen.

Friede soll anstelle des Krieges treten,
und die Solidarität der Interessen
an die Stelle der Selbstsucht.

**Das war
und ist die Parole der**



SOZIALDEMOKRATISCHE PARTEI DEUTSCHLANDS

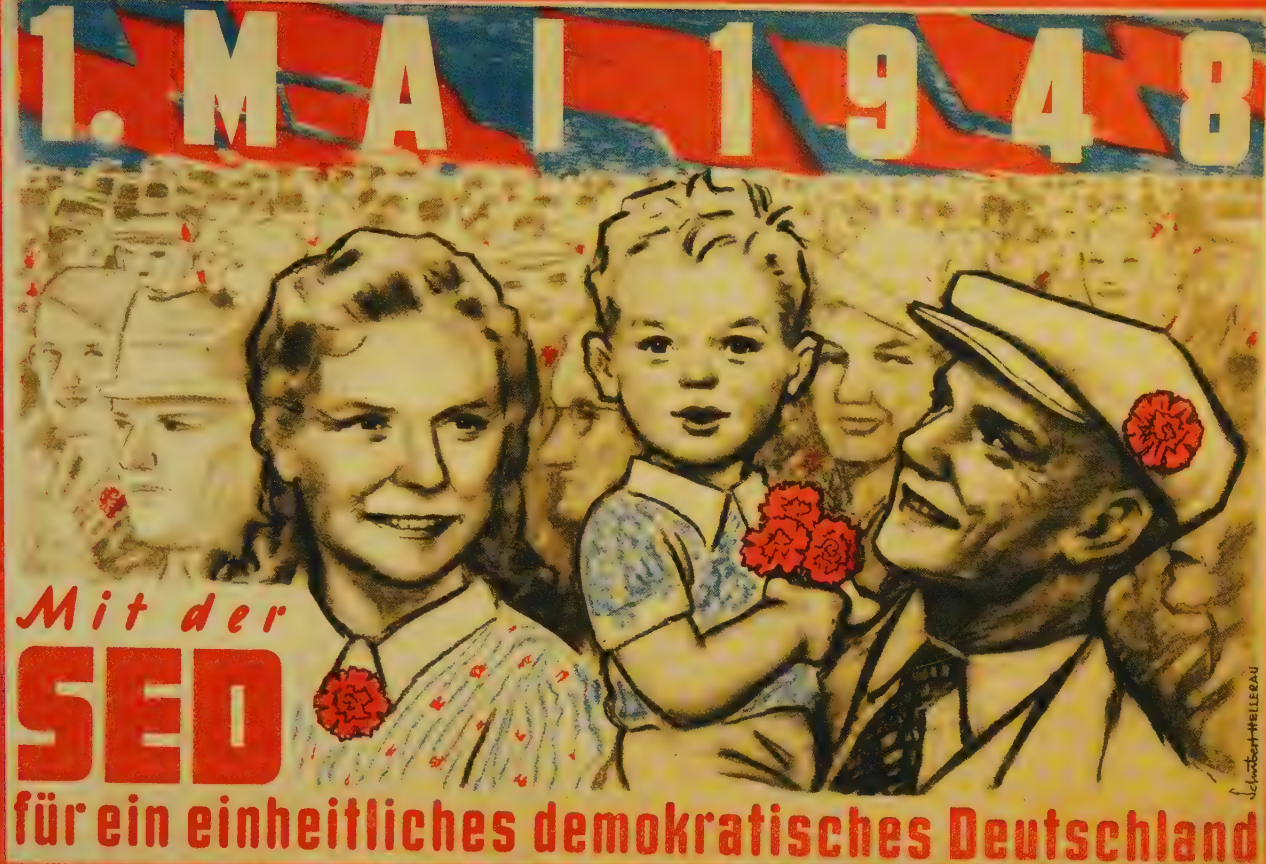
1945 : la renaissance du Parti social démocrate (SPD) en Allemagne de l'Ouest

Affiche du SPD en 1945. « Être socialiste, c'est travailler pour un ordre social, dans lequel toutes les forces actives sont harmonieusement liées et doivent travailler ensemble à tous les bénéfices. La paix doit succéder à la guerre, et la solidarité des intérêts à l'égoïsme. C'était et c'est toujours le slogan du SPD (*Sozialdemokratische Partei Deutschlands* : Parti social-démocrate allemand). » À Hanovre, en avril 1945, Kurt Schumacher refonde le SPD, mais refuse la fusion avec les communistes (KPD).

3

Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875

Après son unification en 1875, la social-démocratie domine le mouvement ouvrier et devient le premier parti d'Allemagne avant 1914. Il oscille entre révolution et réformisme et marque profondément l'histoire du pays. Son opposition au communisme depuis 1918 culmine lors de la division de l'Allemagne au lendemain de la Seconde Guerre mondiale.



2

1^{er} mai 1948 : la fondation d'un parti unique en Allemagne de l'Est

Affiche électorale du SED, Parti socialiste unifié d'Allemagne :

« Avec le SED pour une Allemagne démocratique unie ».

Au lendemain de la guerre, en Allemagne de l'Est, les Soviétiques contraignent socialistes et communistes à fusionner au sein d'un nouveau parti dominé par les communistes, le SED. Le parti se place dans la tradition marxiste du mouvement ouvrier allemand.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment la social-démocratie allemande s'est-elle affirmée avant 1914 ?

COURS 1 Socialisme et mouvement ouvrier (1875-1918) ► p. 70

ÉTUDE Bismarck combat les socialistes (1878-1890) ► p. 72

ÉTUDE Le mouvement ouvrier dans la Première Guerre mondiale ► p. 74

Quelles ont été les conséquences de la division de la social-démocratie entre 1918 et 1945 ?

COURS 2 De la division à l'interdiction du mouvement ouvrier (1918-1945) ► p. 76

ÉTUDE Le mouvement ouvrier sous le nazisme (1933-1945) ► p. 80

Comment l'héritage socialiste a-t-il été porté dans les deux Allemagnes créées après la Seconde Guerre mondiale ?

COURS 3 Socialisme et mouvement ouvrier en RDA (1945-1990) ► p. 82

ÉTUDE La dictature du SED (1946-1989) ► p. 84

COURS 4 Le mouvement ouvrier à l'Ouest depuis 1945 ► p. 86

ÉTUDE Une nouvelle gauche après la réunification ? ► p. 88

ÉTUDE La force du syndicalisme en Allemagne de l'Ouest ► p. 90

Les origines du mouvement ouvrier en Allemagne

La **deuxième révolution industrielle** a accéléré dans toute l'Europe, mais surtout en Allemagne, l'exode rural et l'urbanisation. À la fin du XIX^e siècle, l'Allemagne est devenue la **première puissance industrielle** du continent et 40 % des actifs allemands travaillent dans l'industrie. C'est dans ce contexte que se développent l'idéologie socialiste et le mouvement ouvrier.

Le terme « **social-démocrate** » apparaît lors de la **révolution de 1848** : il est synonyme de partisan de la démocratie sociale. Mais le terme est ambigu car les tenants de la social-démocratie se divisent entre révolutionnaires et réformistes. Le **mouvement ouvrier allemand** est dès le départ divisé entre ces deux tendances. L'union est néanmoins réalisée en 1875 au **Congrès de Gotha**.

CHRONOLOGIE

1848 Le Printemps des peuples

Révolutions nationales et sociales en Europe. Dans les États allemands, les révolutionnaires ont des revendications à la fois nationales (l'unité) et sociales (suppression des derniers droits féodaux, défense des travailleurs). Parution du Manifeste du parti communiste de Karl Marx et Friedrich Engels.

1863 L'Association générale des travailleurs allemands

Création du premier parti ouvrier d'Allemagne par Ferdinand Lassalle.

1864 Première Internationale

L'Association internationale des travailleurs (Première Internationale) est fondée à Londres par des ouvriers venus de toute l'Europe. Karl Marx en rédige les statuts.

1871 Création de l'Empire allemand

L'unité allemande s'est faite sous l'égide du roi de Prusse qui devient l'empereur Guillaume I^{er}.

1875 Congrès de Gotha

Fusion de l'Association générale des travailleurs allemands sous l'égide de Ferdinand Lassalle et du Parti ouvrier social-démocrate d'Allemagne, créé par August Bebel et Wilhelm Liebknecht. Cette union donne naissance au Parti socialiste ouvrier d'Allemagne.

1889 Deuxième Internationale

L'Internationale ouvrière (Deuxième Internationale) est fondée à l'initiative d'Engels à Paris. Elle réunit les partis socialistes d'Europe.



Karl Marx (1818-1883)

Philosophe et économiste socialiste allemand, rédacteur avec Friedrich Engels du *Manifeste du Parti communiste* (1848), fondateur de la Première Internationale (1864), il définit sa doctrine dans *Le Capital* (premier livre en 1867).

Il définit le but des communistes comme « le renversement de la domination bourgeoise, la conquête du pouvoir politique par le prolétariat ».



Ferdinand Lassalle (1825-1864)

Philosophe et économiste socialiste allemand, ancien révolutionnaire de 1848, et fondateur de l'Association générale des travailleurs allemands en 1863. Il s'oriente vers un socialisme réformiste, fondé sur le suffrage universel et l'association productive des travailleurs, ce qui lui vaut l'opposition des marxistes.



Première Internationale (1864-1874)

L'objectif politique de l'association est d'organiser la lutte de tous les prolétaires, au-delà de leur appartenance nationale, pour l'émancipation et la mise en place d'une société sans classe. Son mot d'ordre :

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! ».

Elle comprend un comité central et des sections nationales.

► Premier congrès de l'Association internationale des travailleurs à Genève, du 3 au 9 septembre 1866.



Wilhelm Liebknecht (1826-1900)

Ancien révolutionnaire de 1848, il est l'un des fondateurs de la Première Internationale et contribue à la diffusion du marxisme en Allemagne.

Il crée avec August Bebel le Parti ouvrier social-démocrate d'Allemagne (1869).

Notions vues en 1^{re}

Socialisme Doctrine qui critique la société née de la révolution industrielle et ses inégalités, et vise à la rendre plus juste.

Socialisme marxiste Doctrine inspirée de Karl Marx qui vise au renversement de la société capitaliste par la révolution. La dictature du prolétariat qui s'ensuivra, permettant la nationalisation des biens de production, assurera la mise en place d'une société communiste, sans classe.

Socialisme réformiste Doctrine qui vise la transformation des structures économiques, sociales et politiques du capitalisme par des voies légales (participation aux élections et réformes) et non par la révolution.

Prolétariat Ensemble formé par les travailleurs contraints de vendre leur force de travail pour vivre.

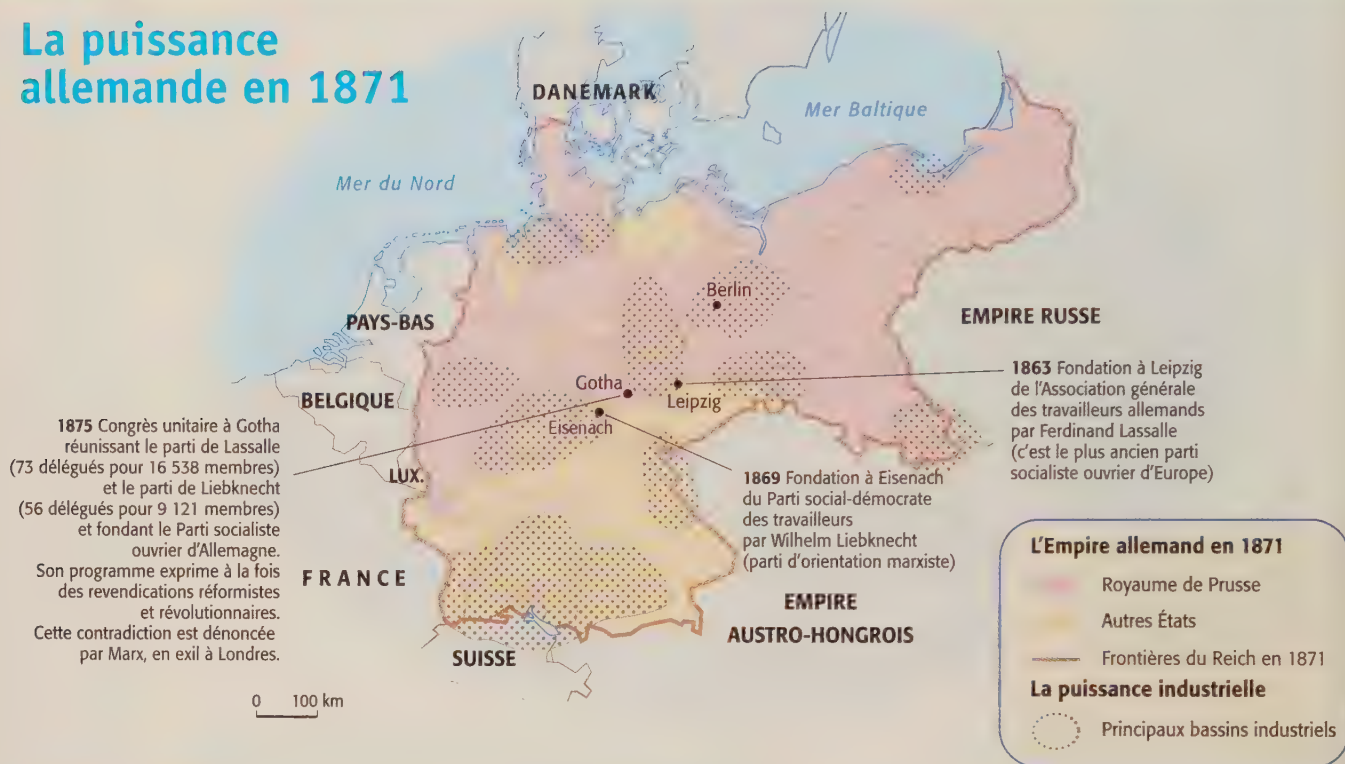


Le Socialiste

Peinture de Robert Koelher (1850-1917), 39,7 x 31 cm, Deutsches Historisches Museum, 1885.

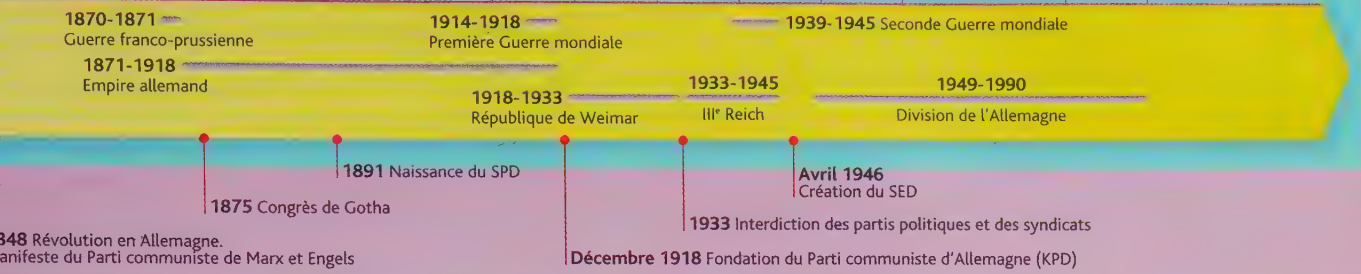
L'Allemagne de 1871 à nos jours

La puissance allemande en 1871



L'Allemagne de la République de Weimar

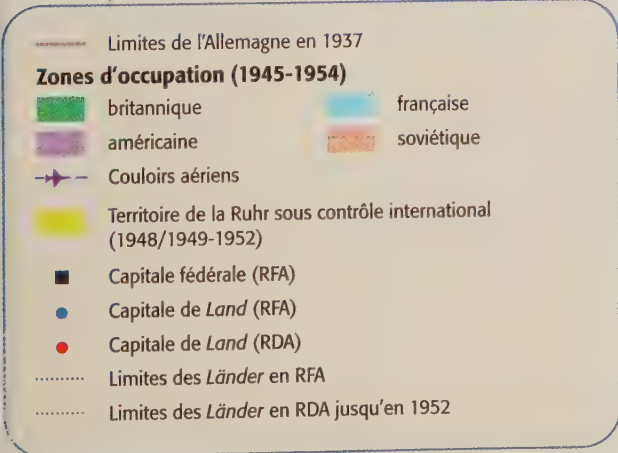




Les Allemagne en 1949



L'Allemagne aujourd'hui



Socialisme et mouvement ouvrier (1875-1918)

Comment le mouvement ouvrier, principale force d'opposition sous l'Empire allemand, réussit-il à devenir la première force politique en 1912 ?

1 La social-démocratie haïe et interdite jusqu'en 1890

→ L'union du mouvement ouvrier allemand est réalisée lors du congrès de Gotha en 1875. Le parti de Ferdinand Lassalle et celui de Wilhelm Liebknecht fusionnent pour former le Parti socialiste ouvrier d'Allemagne. Son programme exprime à la fois des revendications réformistes et révolutionnaires (DOC. 1).

→ La social-démocratie dénonce les structures politiques autoritaires de l'Empire allemand, créé comme État fédéral le 18 janvier 1871. Malgré l'introduction du suffrage universel masculin au Parlement (Reichstag), le pouvoir exécutif, aux mains de l'empereur (Guillaume I^{er} de 1871 à 1888, puis Guillaume II de 1888 à 1918) et de son chancelier, domine le Reichstag qui peut être dissout.

→ Le 21 octobre 1878, le chancelier Bismarck fait voter des lois antisocialistes, en vigueur jusqu'en 1890. Considérant les sociaux-démocrates comme des traîtres à la patrie depuis leur opposition à la guerre franco-prussienne de 1870-1871, Bismarck impose, après dissolution du Reichstag, l'interdiction du Parti socialiste ouvrier et de ses journaux. Malgré les difficultés de l'organisation clandestine et son isolement au sein de la classe politique, le parti continue de présenter des candidats aux élections législatives.

2 Le développement du mouvement ouvrier

→ La social-démocratie a le monopole de la représentation des ouvriers. En 1913, l'Allemagne est la première puissance économique européenne, fondée sur l'industrie lourde et les industries nouvelles (électricité, chimie, optique), de grandes usines et un système bancaire moderne. Parmi les 8,4 millions d'ouvriers de l'industrie et de l'artisanat, le sentiment de solidarité de classe grandit.

→ Le parti ouvrier s'appuie sur le syndicalisme. L'unification nationale des « syndicats libres » (socialistes) a lieu en 1892, sous la direction de Carl Legien. Ils organisent des grèves pour revendiquer de meilleures conditions de travail (DOC. 2 ET 3).

→ Le mouvement ouvrier organise une contre-société. Les ouvriers se regroupent au sein de coopératives, créent des associations, des clubs sportifs (vélo, natation, gymnastique), des journaux. L'apogée de cette culture ouvrière se situe entre 1890 et 1914.

3 Un parti traversé par des débats internes

→ Au congrès d'Erfurt en 1891, le Parti social-démocrate d'Allemagne (SPD) est créé et adopte un programme marxiste rédigé par Karl Kautsky. Cependant, une tendance révisionniste, animée par Eduard Bernstein, veut évoluer démocratiquement vers le socialisme. Malgré de vifs débats, August Bebel maintient l'unité du parti.

→ Dans les faits, la pratique du parti est réformiste jusqu'en 1914. Le SPD participe à toutes les élections et soutient des gouvernements dans plusieurs États de l'Empire. Aux élections du Reichstag de 1912, il devient la première force politique du pays (DOC. 4). Lors de la déclaration de guerre, en août 1914, la social-démocratie accepte l'Union sacrée proposée par l'empereur.

→ Les débats sur l'union sacrée divisent le parti. En janvier 1916 est créé le groupe révolutionnaire Spartakus, autour de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht, qui dénonce la guerre et intègre le Parti social-démocrate indépendant d'Allemagne (USPD), créé le 6 avril 1917. De leur côté, les députés sociaux-démocrates votent avec les centristes une résolution en faveur de la paix. La fin de l'isolement politique du SPD se paye d'une division du mouvement ouvrier.

Dates-clés

1875 Congrès de Gotha

1878-1890 Lois antisocialistes

1889 II^e Internationale

1891 Congrès d'Erfurt et naissance du SPD

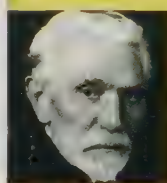
1912 Le SPD gagne les élections législatives (34,8 % des voix)

Personnages-clés



Otto von Bismarck
(1815-1898)

Premier ministre conservateur du roi de Prusse depuis 1862, il est l'artisan de l'unité allemande. Il est chancelier de l'Empire de 1871 à 1890.



August Bebel
(1840-1913)

Ouvrier tourneur, il fonde avec W. Liebknecht le Parti ouvrier social-démocrate en 1869. Il joue un rôle prépondérant au sein

de la II^e Internationale (1889) et fait figure de chef du SPD de 1891 jusqu'à sa mort.

Mots-clés

Culture ouvrière Actions politiques, loisirs, lieux de sociabilité permettant aux ouvriers de se retrouver autour d'une identité commune.

Révisionnisme / Réformisme

Attitude qui remet en cause la théorie marxiste de la révolution inéluctable et de la nécessaire destruction de la société bourgeoise au profit d'une transformation de cette société par les réformes.

Social-démocratie Courant favorable à l'instauration d'une démocratie sociale (qui élargit les droits sociaux).

Syndicalisme Mouvement ayant pour objet de grouper des travailleurs exerçant la même profession en vue de la défense de leurs intérêts communs.

Extraits du programme du Parti socialiste ouvrier d'Allemagne (1875)

« Dans la société actuelle, les moyens de travail sont le monopole de la classe capitaliste ; l'état de dépendance qui en résulte pour la classe ouvrière est la cause de la misère et de la servitude sous toutes ses formes.

L'affranchissement du travail exige la transformation des instruments de travail en patrimoine commun de la société et la réglementation, par la communauté, du travail collectif, avec affectation d'une partie du produit aux besoins généraux et partage équitable du reste.

L'affranchissement du travail doit être l'œuvre de la classe ouvrière, en face de laquelle toutes les autres classes ne forment qu'une masse réactionnaire.

Partant de ces principes, le Parti ouvrier socialiste d'Allemagne s'efforce, par tous les moyens légaux, de fonder l'État libre et la société socialiste, de briser la loi d'airain des salaires par la destruction du système du travail salarié, d'abolir l'exploitation sous toutes ses formes, d'éliminer toute inégalité sociale et politique.

Le Parti ouvrier socialiste d'Allemagne, bien qu'il agisse tout d'abord dans le cadre national, a conscience du caractère international du mouvement ouvrier, et il est résolu à remplir tous les devoirs qui s'imposent de ce fait aux travailleurs en vue de réaliser la fraternité de tous les hommes.

Le Parti ouvrier socialiste d'Allemagne réclame, pour préparer les voies à la solution de la question sociale, l'établissement de sociétés ouvrières de production avec l'aide de l'État, sous le contrôle démocratique du peuple travailleur. Les sociétés de production doivent être suscitées dans l'industrie et l'agriculture avec une telle ampleur que l'organisation socialiste de l'ensemble du travail en résulte. »

1. Impitoyable.

1 Quels sont les objectifs politiques du Parti ouvrier en 1875 ?

2 Par quels moyens entend-il agir ?



La grève

À Crimmitschau (Royaume de Saxe), des grévistes revendiquent la journée de dix heures dans l'industrie textile (novembre 1903).

La multiplication des grèves ouvrières

Année	Nombre de grèves	Nombre de lock out ¹	Ouvriers grévistes	Ouvriers lock outés
1900	806	46	101 081	14 630
1905	2 070	253	363 917	144 047
1906	3 059	421	220 686	93 356
1910	2 224	970	142 113	226 898
1914	1 293	116	68 769	27 912

Sandrine Kott, *L'Allemagne du XIX^e siècle*, Hachette, 1999.

1. Fermeture d'une usine par la direction pour faire pression sur le personnel en grève.

1 Décrivez l'évolution des grèves en Allemagne au début du XX^e siècle.

2 Que montre l'usage du lock-out par les patrons ?



1912: victoire électorale du SPD

« Siegfried rouge après la bataille électorale de 1912 », carte postale du SPD à l'issue des élections au Reichstag.

« Le peuple s'est élevé au-dessus de l'abîme et a réglé ses comptes. La social-démocratie a obtenu 113 048 voix et 2 députés en 1871, 1 427 296 voix et 35 députés en 1890, 2 113 536 voix et 56 députés en 1898, 3 010 756 voix et 81 députés en 1903, 4 250 329 voix et 110 députés en 1912. »

Repères

Mai et Juin 1878 Deux tentatives d'assassinat contre Guillaume I^{er}

21 Octobre 1878 Lois contre les socialistes

1888 Avènement de Guillaume II

Septembre 1890 Levée de la loi antisocialiste et départ de Bismarck

Bismarck combat les socialistes (1878-1890)

► COURS 1 p. 70

En 1878, le chancelier Bismarck saisit le prétexte d'un attentat contre Guillaume I^{er} pour imposer une loi d'exception qui interdit la social-démocratie et les syndicats affiliés. Bismarck pense intégrer les ouvriers à l'Empire par sa politique sociale, notamment les assurances sociales (1883-1889). Malgré le départ de Bismarck en 1890, la social-démocratie reste en marge de la classe politique allemande.

Quelles sont les conséquences de la législation antisocialiste pour le mouvement ouvrier allemand ?



La loi contre les socialistes

« Loi contre les agissements dangereux pour la collectivité de la social-démocratie (21 octobre 1878) :

Nous, Guillaume, Empereur allemand par la grâce de Dieu, Roi de Prusse, ordonnons au nom du Reich, après l'accord du Bundesrat [conseil fédéral] et du Reichstag, ce qui suit :

1. Les associations, qui par leurs agissements sociaux-démocrates, socialistes ou communistes visent le renversement de l'ordre étatique et social existant, sont interdites. »

L'activité de la social-démocratie

« Avant tout, il s'agissait de retrouver un terrain solide, de rassembler les masses déroutées par le premier orage de la loi antisocialiste et de consolider leur colonne vertébrale. La représentation selon laquelle les dirigeants d'alors avaient perdu la tête, les masses devant sauver le parti, est fausse. Masses et dirigeants ont besoin les uns des autres et les uns ne peuvent agir sans les autres. Bien sûr, il y eut parmi les dirigeants – au sens large – plus de maraudeurs et de poules mouillées que nous ne l'aurions souhaité, mais la misère matérielle de la plupart excusa beaucoup de choses. L'abattement et la passivité régnaient aussi dans les masses, notamment dans les petites et moyennes localités. De nombreuses réunions et assemblées secrètes et une agitation énergique furent nécessaires pour relever du désespoir ceux qui y étaient tombés et les convaincre de reprendre leur activité. Et cela réussit. Mais il ne fallait rien laisser voir et entendre de cette activité laborieuse et absolument nécessaire en dehors du cercle des personnes concernées, sous peine de dénonciation. »

Traduction libre de **August Bebel**, *Aus meinem Leben, dritter Teil herausgegeben von Karl Kautsky*, Stuttgart, Dietz, 1914.

« Nous nous asseyons sur la loi ! »

Pipe diffusée par le journal *L'Ami du peuple* de Braunschweig, le 29 octobre 1878, en signe de protestation contre la loi antisocialiste qui interdit sa parution.



Le Socialiste

Robert Koehler (1850-1917), né en Allemagne, a émigré avec ses parents aux États-Unis dans la ville industrielle de Milwaukee. Le sujet du tableau fait allusion aux voyages de dirigeants sociaux-démocrates allemands qui, interdits de publication et de réunion en Allemagne en 1878, interviennent dans des rassemblements de masse à New York, Boston, Philadelphie ou Chicago, contribuant à créer un mouvement socialiste aux États-Unis.

Peinture de **Robert Koehler**, *Le Socialiste*, 39,7 x 31 cm, Deutsches Historisches Museum, 1885.

Die deutsche Sozialversicherung steht in der ganzen Welt vorbildlich und unerreicht da.

Die Krankenversicherung

Seit ihrer Einführung im Jahre 1885 sind 18 Millionen Menschen zuzusichern. Seit der Reichsversicherungsordnung von 1911 erreicht sie auch wegen der doppelten Anzahl



Die ärztliche Hilfe und Medikamentenkosten 1885 10 Millionen Mark
aufwender, gegenwärtig 100 Millionen

Invaliden-Fürsorge

10 Millionen Invaliden der Arbeit werden in den Jahren von 1903 bis 1913 eine Summe von 1000 Millionen Mark ausbezahlt



Neben der Unterstützung im Invaliditätsfall hat Deutschland durch den Gewerkschutz auch vorzügliches Gelingen erzielt.

1



2

11 Milliarden Mark wurden in der deutschen Arbeiterversicherung-Sozialfürsorge in der Zeit von 1885 bis 1913 aufgewendet.

	Deutschland	England	Frankreich
Krankenversicherung 1912 in Beiträgen in Millionen Mark	464	besitz ähnliche Einrichtungen	41
Leistungen " " "	426	erst seit Mitte 1912	24
Verhältnis von Leistung zu Beitrag	92%		59%
Leistung pro Fall in Mark	65		40

Altersversicherung

Seit der Errichtung dieses Zweiges der Sozialversicherung hat das Alter auch für den betagten Arbeiter seine Schrecken verloren



5000 Millionen Mark kamen in der Zeit von 1881 bis 1913 50000 Altersrentnern zuzuteilen und 10 Millionen

Hinterbliebenen-Fürsorge

ist ein neuer Zweig der Arbeiter und Angestellten-Fürsorge (Seit 1912)



Alle diese Massnahmen haben zu vermehrter Arbeitsfreudigkeit und Leistungsfähigkeit der deutschen Arbeiterschaft geführt.



Les assurances sociales bismarckiennes

« Le système d'assurances sociales allemandes constitue un modèle inégalé pour le reste du monde », affiche à Berlin, 1914.

- 1 « Contribution quotidienne en 1913 : plus de 2,25 millions de marks »
- 2 « 11 milliards de marks ont été dépensés dans les assurances sociales entre 1885 et 1913 »
- 3 « L'assurance maladie »
- 4 « L'assistance aux invalides »
- 5 « L'assurance vieillesse »
- 6 « L'assistance aux veuves et orphelins »

La levée de la législation antisocialiste en 1890

« Déjà en mai 1889, l'attitude que l'empereur avait prise, à l'occasion de la grève des mineurs, m'avait fait craindre de ne pas pouvoir rester d'accord avec lui sur ce terrain. Deux jours avant de recevoir la députation¹ des mineurs en grève, le 14 mai 1889, il avait fait, sans nous prévenir, une apparition à la réunion du Conseil des ministres et avait déclaré qu'il ne partageait pas mon opinion en ce qui concernait la manière de traiter la grève. Il avait alors déclaré que les entrepreneurs et les actionnaires devaient céder ; que les ouvriers étaient ses sujets, qu'il devait s'inquiéter de leur sort ; que si les industriels millionnaires ne voulaient pas lui obéir, il retirerait ses troupes ; que si les villas des riches propriétaires et les directeurs devenaient alors la proie des flammes, et si leurs jardins étaient saccagés, ils deviendraient plus modestes. J'objectai que les possédants étaient pourtant eux aussi des sujets, qui avaient le droit de réclamer du souverain aide et protection ; mais Sa Majesté ne voulut rien entendre et dit d'un ton irrité que si l'extraction du charbon s'arrêtait, notre marine serait désarmée ; que nous ne pourrions mobiliser si le manque de charbon empêchait les transports par voie ferrée ; que nous étions dans une situation si critique, qu'il déclarerait la guerre immédiatement s'il était à la place de la Russie. L'idéal de Sa Majesté semblait être à cette époque un absolutisme populaire. »

Otto von Bismarck, *Pensées et souvenirs*,
© Éditions Calmann-Lévy, 1984.

1. Délégation.

BAC Étude critique

DOC. 6 Après avoir présenté le document et son auteur, vous soulignerez son intérêt pour comprendre la situation du mouvement ouvrier allemand à l'avènement de Guillaume II.

Repères

4 août 1914 Vote des crédits de guerre

Janvier 1916 Création du mouvement Spartakus

19 juillet 1917 Vote d'une résolution de paix par les députés centristes et sociaux-démocrates

► COURS 1 p. 70

Le mouvement ouvrier dans la Première Guerre mondiale

Le déclenchement de la Première Guerre mondiale marque la défaite du mouvement socialiste international. En août 1914, les socialistes allemands, comme français, votent les crédits de guerre. Cependant, très vite, les débats sur l'Union sacrée, puis la poursuite de la guerre, divisent le parti.

Pourquoi la démarche réformiste adoptée en août 1914 conduit-elle à une scission du mouvement ouvrier ?



1 Guillaume II tend la main aux ouvriers en août 1914

« Je ne connais plus de partis », détail d'une carte postale représentant Guillaume II et des ouvriers avec la célèbre citation de son discours sur l'Union sacrée du 4 août 1914 au Reichstag.

2 Le SPD vote les crédits de guerre

« Nous nous tenons devant une heure décisive. Les conséquences de la politique impérialiste, qui a ouvert une ère de compétition pour le réarmement et de renforcement des oppositions entre les peuples, ont fondu sur l'Europe comme le déluge. La responsabilité en revient aux défenseurs de cette politique ; nous la déclinons. Les sociaux-démocrates ont combattu de toutes leurs forces cette évolution funeste et, jusqu'à la dernière heure, ils ont œuvré pour le maintien de la paix à travers des manifestations puissantes dans tous les pays, notamment en accord profond avec leurs frères français. Leurs efforts sont restés vains. Maintenant, nous voici devant la réalité brute de la guerre. Les horreurs de l'invasion ennemie nous menacent. Il n'est plus l'heure de se prononcer pour ou contre la guerre, mais sur la question des moyens nécessaires à la défense de notre pays. Il nous faut désormais penser aux millions de compatriotes, qui sont entraînés malgré eux dans cette fatalité et qui sont les plus durement touchés par les dévastations de la guerre. Nos vœux ardents accompagnent nos frères appelés sous les drapeaux sans distinction de parti. »

Déclaration de **Hugo Haase**, député et dirigeant du SPD, au Reichstag, le 4 août 1914.

3 1915 : des socialistes contre la guerre

Texte signé par des socialistes de nombreux pays, dont Lénine. Les représentants de la délégation allemande sont Georg Ledebour et Adolf Hoffmann.

« Travailleurs d'Europe !

La guerre dure depuis plus d'un an. Des millions de corps humains gisent sur les champs de bataille ; des millions d'hommes ont été mutilés pour la vie. L'Europe est devenue une demeure gigantesque où des hommes s'entretuent. Toute la science, le travail des générations passées sont voués à la destruction. La barbarie la plus sauvage célèbre son triomphe sur tout ce qui était naguère la fierté de l'humanité. La guerre qui a causé ce chaos est la conséquence des rivalités impérialistes, des tentatives des classes capitalistes de chaque nation de satisfaire leur appétit de profit en exploitant le travail de l'homme et les trésors de la nature.

Dans chaque pays, les capitalistes qui forgent l'or des bénéfices de guerre avec le sang et la chair des combattants déclarent que cette guerre est une guerre de défense nationale, de défense de la démocratie et pour la libération des nationalités opprimées. Ils mentent. En vérité, ils procèdent aux funérailles des libertés de leur propre peuple comme à celle de l'indépendance des autres nations. Ce sont de nouveaux fers, de nouvelles chaînes, de nouveaux fardeaux qu'ils forgent, et ce sont les travailleurs de tous les pays, aussi bien les vainqueurs que les vaincus, qui auront à les supporter. Le but annoncé au commencement de la guerre était une civilisation et une vie meilleure : la misère et la privation, le chômage et le besoin, la sous-alimentation et la maladie, tels sont les résultats. Ainsi se révèle l'aspect véritable du capitalisme moderne, incompatible non seulement avec les intérêts de la masse des travailleurs ou avec le développement historique mais avec les conditions les plus élémentaires de l'existence en société. »

Manifeste de Zimmerwald en (Suisse), octobre 1915.



1^{er} mai 1916 : appel à une manifestation

Au début de l'année 1916, hostile à la guerre et à la position du SPD, Karl Liebknecht fonde avec Rosa Luxemburg la ligue spartakiste.

« Ouvriers, camarades, femmes du peuple, ne laissez pas passer ce deuxième 1^{er} mai de la guerre mondiale sans en faire une manifestation du socialisme international, un acte de protestation contre la boucherie impérialiste !

En ce premier mai, nous tendons notre main fraternelle, par dessus les barrières de toutes les frontières, au peuple de France, de Belgique, de Russie, d'Angleterre, de Serbie, du monde entier. Le 1^{er} mai, nous crions à des milliers et des milliers de voix : Halte au crime infâme du meurtre des peuples ! À bas les responsables – décideurs, provocateurs, profiteurs ! Nos ennemis ne sont pas le peuple français, russe ou anglais, ce sont les hobereaux¹ allemands, les capitalistes allemands et leur comité exécutoire, le gouvernement allemand ! Luttons contre ces ennemis mortels de toute liberté, luttons pour tout ce que représente le bien-être et l'avenir de la cause ouvrière, de l'humanité et de la culture ! Halte à la guerre ! Nous voulons la paix !

Vive le socialisme ! Vive l'Internationale ouvrière !

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

1. Petite noblesse terrienne.

Tract de Karl Liebknecht.



Une paix d'entente

« Le Reichstag désire une paix d'entente, de réconciliation durable entre les peuples. Les conquêtes territoriales obtenues par la force, les mesures violentes d'ordre politique, économique et financier, sont incompatibles avec une paix de ce genre. »

Motion de paix votée par le Reichstag, le 19 juillet 1917, avec les voix du SPD et des catholiques du centre.



« Que veut Spartakus ? »

Affiche du KPD (parti communiste) créée en 1919.

L'affiche rappelle la lutte contre le militarisme ①, le capitalisme ② et la noblesse foncière ③ menée par le groupe Spartakus.



1 DOC. 2 Comment Haase justifie-t-il le vote des crédits de guerre ?

2 DOC. 1 ET 2 Pourquoi peut-on dire que son discours est une réponse à l'empereur ?

3 DOC. 3 Comment et pourquoi le mouvement socialiste international revient-il sur l'acceptation initiale de l'Union sacrée ?

4 DOC. 4 ET 5 Comment les spartakistes soulignent-ils leur différence avec le SPD ?

5 DOC. 6 Que révèle l'alliance entre les députés sociaux-démocrates et catholiques du centre en juillet 1917 ?

BAC Étude critique

DOC. 2 ET 4 Après avoir présenté les documents et le contexte de leur rédaction, vous montrerez leur intérêt pour comprendre les divisions au sein du mouvement socialiste allemand durant la Première Guerre mondiale.

De la division à l'interdiction du mouvement ouvrier (1918-1945)

En quoi la division du mouvement ouvrier affaiblit-elle la République de Weimar proclamée lors de la révolution de 1918 ?

1 La répression de la révolution allemande

➔ Le 9 novembre 1918, une révolution initiée par les marins de Kiel se répand en Allemagne. Des conseils d'ouvriers et de soldats se forment dans les grandes villes. À Berlin, la République est proclamée par Philipp Scheidemann (SPD) depuis le Reichstag (DOC. 1) et par Karl Liebknecht (USPD) depuis l'hôtel de ville. L'Empire s'effondre, mais une ambiguïté pèse sur le nouveau régime : doit-il être une dictature du prolétariat* sur le modèle bolchevique ou une démocratie parlementaire ?

➔ Les années 1919-1921 sont sanglantes pour l'extrême gauche. Au sein du nouveau gouvernement, socialistes majoritaires (SPD) et indépendants (USPD) siègent ensemble. Mais la création du Parti communiste d'Allemagne (KPD) par les spartakistes entraîne le départ des socialistes indépendants du gouvernement. Le KPD veut continuer la révolution et accuse le SPD de trahir le mouvement ouvrier. Le ministre social-démocrate de la Défense, Gustav Noske, ordonne la répression des soulèvements communistes (DOC. 2). Les dirigeants spartakistes Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht sont assassinés le 15 janvier 1919.

➔ Le 28 juin 1919, la nouvelle Assemblée vote la signature du traité de Versailles. Ce vote en faveur d'un texte dont les clauses sont très rigoureuses pour l'Allemagne pèse fortement sur la jeune République et alimente la propagande nazie.

2 Weimar, une période de conquêtes sociales

➔ La Constitution de la République de Weimar de 1919 assure des avancées démocratiques et sociales. Le premier président de la République est un social-démocrate, Friedrich Ebert. Le nouveau gouvernement initie plusieurs réformes : abolition des privilèges nobiliaires, émancipation civile et politique des femmes, droit à l'instruction. Cependant, les structures économiques restent libérales.

➔ Les syndicats acquièrent un réel pouvoir de négociation. Le 15 novembre 1918, les syndicats sont reconnus officiellement comme représentants des salariés et les conventions collectives* deviennent obligatoires. La loi instaure la journée de huit heures, les comités d'entreprise et l'assurance chômage (1927) (DOC. 3). La Confédération des syndicats allemands (ADGB), proche du SPD, compte 3 millions d'adhérents.

3 Une concurrence fatale face au nazisme

➔ Les ouvriers sont fragilisés par la dépression économique des années 1930. L'Allemagne, touchée de plein fouet, compte 6 millions de chômeurs en 1932.

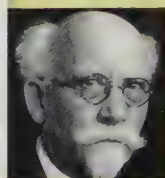
➔ La République est contestée par l'extrême gauche et par toute la droite. Les communistes, sous la direction de Ernst Thälmann, luttent contre le SPD et contre le NSDAP* de Hitler. Ce dernier profite de la crise (DOC. 4) (28 % de ses membres sont ouvriers en 1930). Il promet le relèvement de l'Allemagne au plan économique (résolution du chômage), politique (suppression du régime parlementaire) et international (révision du traité de Versailles). Ses troupes paramilitaires (SA) brutalisent les militants de gauche.

➔ L'Allemagne nazie persécute le mouvement ouvrier. Quand Adolf Hitler est nommé chancelier le 30 janvier 1933, il ordonne la répression du mouvement ouvrier : le KPD est interdit au lendemain de l'incendie du Reichstag et, bientôt, le NSDAP est le seul parti autorisé. Plusieurs députés de gauche sont assassinés ou contraints à l'exil, tandis que les opposants sont internés dans les camps de concentration.

Dates-clés

9 novembre 1918 Proclamation de la République de Weimar
 Décembre 1918 Fondation du Parti communiste d'Allemagne (KPD)
 28 juin 1919 Traité de Versailles
 11 août 1919 Constitution de la République de Weimar
 30 janvier 1933 Hitler nommé chancelier de la République

Personnages-clés



Philipp Scheidemann
 (1865-1939)
 Député de 1903 à 1918, il proclame, depuis le Reichstag, la République, le 9 novembre 1918.

Chancelier en février 1919, il démissionne en juin pour ne pas signer le traité de Versailles.



Friedrich Ebert
 (1871-1925)
 Cet ancien ouvrier prend la direction du SPD en 1913. Après avoir contribué à la répression de l'insurrection

spartakiste, il est le premier Président de la République de Weimar (1919-1925).



Ernst Thälmann
 (1886-1944)
 Secrétaire général du Parti communiste allemand, il est candidat aux élections présidentielles en 1925 et 1932. En mars 1933,

il est arrêté. Il meurt dans le camp de concentration de Buchenwald.

Mots-clés

Révolution bolchevique En octobre 1917, en Russie, le parti bolchevique de Lénine s'empare par la force du pouvoir et instaure la dictature du prolétariat et l'étatisation de l'économie.

Spartakistes Militants du mouvement révolutionnaire Spartakus, fondé en 1916. Ralliés au bolchevisme, ils se heurtent aux socialistes. Ils sont à l'origine de la fondation du KPD.

1 La proclamation de la République

« L'empereur a abdiqué. Lui et ses amis se sont éclipsés, le peuple les a vaincus sur toute la ligne. Le Prince Max de Bade a transmis au député Ebert la chancellerie du Reich. Notre ami va former un gouvernement des travailleurs, auquel vont adhérer tous les partis socialistes. Le nouveau gouvernement ne doit pas être anéanti dans son travail pour la paix et son souci de procurer à tous du travail et du pain. Ouvriers et soldats, soyez conscients de l'importance historique de ce jour. L'inouï est arrivé. Un travail immense est devant nous. Tout pour le peuple. Tout par le peuple. Rien ne doit survenir qui conduise au déshonneur du mouvement ouvrier. Soyez unis, fidèles et conscients de vos devoirs. L'ancien et le pourri, la monarchie se sont effondrés. Que vivent les temps nouveaux ! Que vive la République allemande ! »

Philipp Scheidemann, 9 novembre 1918.



1 À qui la proclamation de Scheidemann s'adresse-t-elle ?

2 En quoi reflète-t-elle la peur du SPD face à un débordement de la révolution ?



2 La fin de la révolution

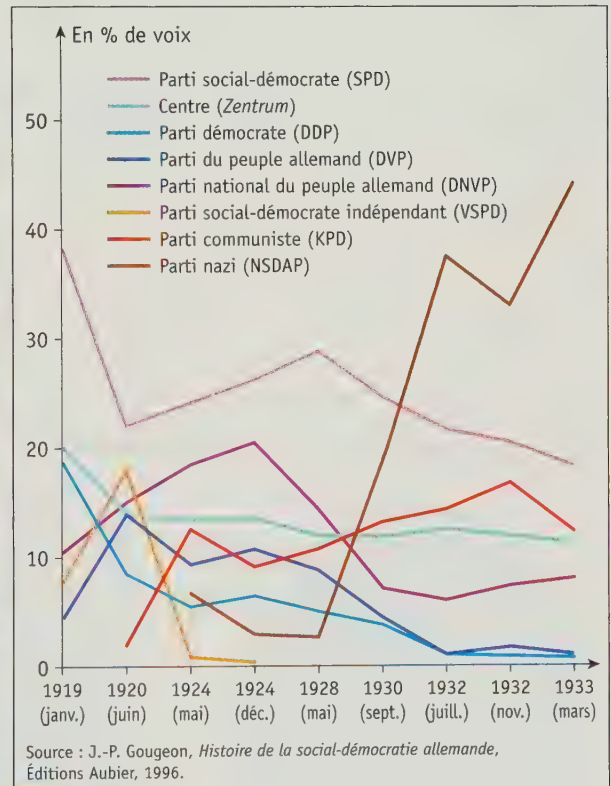
Des ouvriers faits prisonniers à l'issue des insurrections révolutionnaires de mars 1921 dans le centre de l'Allemagne.

1 Décrivez cette photographie.

2 Pourquoi le SPD est-il dénoncé par les communistes comme un parti traître au mouvement ouvrier ?

3 L'Allemagne face à la crise économique

Des chômeurs attendent pour être enregistrés par l'Office du travail à Hanovre, en 1930.



4 Les résultats aux élections du Reichstag de 1919 à 1933

1 Décrivez l'évolution du poids politique du SPD et du KPD entre 1919 et 1933.

2 Quand la percée électorale du Parti nazi s'opère-t-elle ?

Objectifs

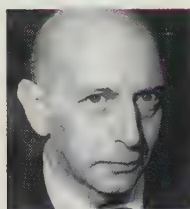
- Analyser une œuvre expressionniste
- Étudier l'engagement politique des artistes de gauche sous Weimar

LES ARTISTES FACE À LA RÉPRESSION DE LA RÉVOLUTION



Le 15 janvier 1919, les dirigeants spartakistes Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg sont exécutés à Berlin par les soldats d'un corps franc nationaliste et antibolchevique. Les sociaux-démocrates du gouvernement Friedrich Ebert et Gustav Noske ont ordonné la répression de l'insurrection. Karl Liebknecht et Rosa Luxemburg font dès lors figure de martyrs de la révolution.

Rudolf Leonhard (1889-1953)



Poète expressionniste allemand engagé. Pacifiste depuis la Première Guerre mondiale, il participe au mouvement spartakiste et émigre à Paris en 1927. Il se

fait connaître comme résistant antinazi en France. Il rejoint la RDA en 1950.

Käthe Kollwitz (1867-1945)



Femme sculpteur et graveur. En 1914, après la mort de son second fils au front, elle se tourne vers le socialisme et le pacifisme. Elle doit démissionner

en 1933 de son poste à l'Académie des Beaux-Arts de Berlin.

Bertolt Brecht (1898-1956)



Poète, auteur dramatique et théoricien du théâtre allemand. Il contribue à la naissance d'un théâtre engagé sous la République de Weimar et s'exile sous le nazisme. Il rentre en 1948

à Berlin-Est où il fonde la troupe du *Berliner Ensemble*.

Építaphe de Rosa Luxemburg

« Ci-gît Rosa Luxemburg
Juive polonaise
En tête du combat
Pour les ouvriers allemands
Assassinée sur ordre des
Oppresseurs allemands
Peuple opprimé
Enterrez vos désaccords »

Bertolt Brecht, 1919.

Liebknecht mort

« Son corps gît dans la ville entière,
Dans toutes les cours, dans toutes rues.
Toutes les pièces
Sont ternies de son sang qui coule.
Alors des sirènes d'usines se mettent
À mugir, un infiniment
Long bâillement qui gronde,
Par la ville entière une stridence creuse.
Et son cadavre soudain

Avec une pâle lueur
Sur ses dents
claires et fixes
se met à sourire. »

Poème de **Rudolf Leonhard**, *Liebknecht mort*, 1919, traduit par Jean-Pierre Lefebvre, recueilli dans *Anthologie bilingue de la poésie allemande*, © Éditions Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1993.





Lithographie de Käthe Kollwitz, *Gedenkblatt für Karl Liebknecht*, musée Käthe Kollwitz de Berlin.

LECTURE DES ŒUVRES

- 1 **DOC. 2** Relevez dans ce poème le vocabulaire décrivant le Berlin ouvrier.
- 2 **DOC. 2** Quel élément témoigne de la mort violente de Karl Liebknecht ?
- 3 **DOC. 3** Comment Liebknecht est-il représenté dans la lithographie de Käthe Kollwitz ?

ANALYSE DES ŒUVRES

- 4 **DOC. 2 ET 3** Par quels procédés les deux œuvres font-elles de la mort de Liebknecht un événement intéressant l'ensemble de la classe ouvrière ?
- 5 **DOC. 2** Comment interpréter l'image finale du sourire ?
- 6 **DOC. 2** En quoi le poème relève-t-il du courant expressionniste ?
- 7 **DOC. 3** Quelle est la référence choisie par Käthe Kollwitz pour figurer la mort de Liebknecht et quel est son sens ?
- 8 **DOC. 1** Quel message Brecht, qui n'appartient pas au courant expressionniste, veut-il transmettre au mouvement ouvrier quand il évoque la mort de Rosa Luxemburg ?

Vocabulaire des arts

Expressionnisme Mouvement artistique, qui se développe en Allemagne à partir de 1905, exaltant les sentiments de l'artiste.

Lire, écouter, voir

- Alfred Döblin, *Karl & Rosa*, tome IV de *Novembre 1918. Une révolution allemande* (1942), traduit de l'allemand par M. Litaize et Y. Hoffmann, Éditions Agone, 2008.
- Dessins du peintre Georg Grosz : *Remember !* (« Ne l'oubliez pas ! »), *À la tienne Noske ! – le prolétariat est désarmé ou Les Communistes tombent et les devises montent* (1919).

Repères

28 février 1933 Interdiction du KPD après l'incendie du Reichstag
 2 mai 1933 Interdiction des syndicats
 22 juin 1933 Interdiction du SPD

► COURS 2 p. 76

Le mouvement ouvrier sous le nazisme (1933-1945)

Le NSDAP devient parti unique le 14 juillet 1933. Les ouvriers sont invités à rejoindre les organisations corporatives nazies. Le mouvement ouvrier est décapité : ses dirigeants sont emprisonnés, envoyés en camps de concentration ou contraints à l'exil. Néanmoins, des petits groupes de sociaux-démocrates et de communistes continuent de dénoncer le nazisme.

De quelle manière le mouvement ouvrier s'est-il opposé à la dictature du régime nazi ?



« Le Troisième Reich ? Non ! »

Affiche électorale du SPD en 1932-1933.

Le SPD à la veille du vote des pleins pouvoirs à Hitler

« On peut nous prendre notre liberté, mais pas notre honneur. Après les persécutions subies par le Parti social-démocrate ces derniers temps, personne ne pourra raisonnablement attendre de sa part qu'il vote la loi sur les pleins pouvoirs qui nous est soumise. Les élections du 5 mars ont donné la majorité aux partis gouvernementaux et elles leur ont donné ainsi la possibilité de gouverner en respectant strictement la lettre et l'esprit de la Constitution. Là où cette possibilité existe, existe aussi le devoir de le faire. La critique est saine et nécessaire. Jamais encore, depuis qu'il y a un Reichstag allemand, le contrôle des affaires publiques par les représentants élus du peuple n'a été réduit à ce point, et la loi sur les pleins pouvoirs va encore aggraver la situation. Un pouvoir à ce point absolu du gouvernement a des conséquences d'autant plus graves que la presse voit aussi sa liberté de mouvement entravée... [...] »

La Constitution de Weimar n'est pas une Constitution socialiste. Mais nous sommes les défenseurs de l'État de droit, de l'égalité des droits, de la justice sociale qu'elle garantit. Nous autres sociaux-démocrates, nous proclamons, en cette heure historique, que nous sommes fidèles aux principes de l'humanité et de la justice, de la liberté et du socialisme.

Les pleins pouvoirs ne vous donnent pas le pouvoir d'anéantir des idées qui sont éternelles et indestructibles. Vous-mêmes, vous vous êtes déclarés socialistes. La loi contre les socialistes [de Bismarck] n'est pas venue à bout de la social-démocratie. Et la social-démocratie allemande peut puiser de nouvelles forces dans de nouvelles persécutions. »

Discours d'**Otto Wels** (chef du SPD) au Reichstag avant le vote des pleins pouvoirs à Hitler le 23 mars 1933, cité dans Gilbert Merlio, *Les Résistances allemandes à Hitler*, © Éditions Tallandier, 2001.



L'organisation des loisirs ouvriers par les nazis

Affiche de l'organisation nazie des loisirs ouvriers Force par la joie (KdF), 1937.

« Allez à Hambourg avec la communauté nazie Force par la joie », guide de voyage de 1937.

Appel des communistes à constituer un front populaire allemand (1936)

Le Drapeau rouge, organe du Parti communiste édité en exil et diffusé clandestinement en Allemagne, publie cet appel à la constitution d'un front populaire allemand lancé le 2 février 1936, à Paris, par le Comité Lutetia réunissant des exilés allemands.

« Face au danger de guerre accru et à la catastrophe menaçante, l'union est plus indispensable que jamais pour démasquer les menées hitlériennes et réduire à néant la démagogie chauvine et la préparation idéologique de la guerre.

Notre appel s'adresse à tous les travailleurs allemands, à toutes les femmes et tous les hommes qui veulent préserver l'Allemagne et le monde d'une nouvelle guerre. Unissez-vous ! Combattez ensemble pour la chute de la dictature hitlérienne ! Elle fait le malheur de notre peuple et fera celui du monde entier, si nous ne l'empêchons pas d'agir.

Notre appel s'adresse en même temps aux travailleurs et aux organisations ouvrières du monde entier, à tous les hommes et à toutes les femmes de tous les pays pour que, par une action commune, en empêchant tout soutien financier à l'Allemagne de Hitler, en combattant pour l'amnistie des adversaires du régime nazi emprisonnés, ils soutiennent les forces démocratiques et pacifiques du peuple allemand dans leur lutte héroïque. »

Extrait cité dans **Gilbert Merlio**, *Les Résistances allemandes à Hitler*, © Éditions Tallandier, 2001.



Eingelieferte Marjiten

Abbrücken vom Fräbiport

Des militants sous surveillance (1936)

« En 1937, l'attitude des sociaux-démocrates dans notre pays a été la même que pendant les années précédentes. Ils se sont contentés d'attendre un élément déclencheur venu de l'extérieur. Pourtant, il faut se préparer au pire, et nous continuons à les surveiller de près. Dans cet esprit, et suivant la volonté de la direction de leur parti de ne pas mettre en place d'organisations structurées, les clandestins du pays restent dans l'attentisme. Le soir, ils se réunissent après la fermeture de l'entreprise pour boire une bière ; ils se retrouvent avec d'anciens camarades dans les immeubles, ils gardent des liens en rendant visite à la famille, évitant de reformer tout ce qui peut ressembler à une organisation : ils se contentent ainsi, entre amis, de maintenir vivaces les idées qui les rassemblaient. Lors de ces rencontres, ils évoquent naturellement la situation politique, échangent des informations qu'ils ont réussi à obtenir, pratiquent le bouche-à-oreille, qui constitue pour l'instant le travail illégal le plus efficace contre les mesures prises par l'État et contre notre parti. »

Rapport de la Gestapo (police secrète d'État) sur les activités des sociaux-démocrates en 1937, cité dans **Günther Weisenborn**, *Une Allemagne contre Hitler*, © Éditions du Félin, 1998.

La répression

Photographie émanant des services du camp de concentration d'Oranienburg, 1934.

Des prisonniers communistes, gardés par des SA (sections d'assaut, milice du parti nazi) se préparent aux exercices physiques du matin.

?

1 DOC. 1 Que représente l'affiche du SPD de 1932-1933 ? Quel message est alors donné aux électeurs ?

2 DOC. 2 Quels sont les arguments donnés par Otto Wels pour dénoncer la loi sur les pleins pouvoirs ?

3 DOC. 3 Comment les nazis cherchent-ils à faire adhérer les ouvriers au nouveau régime ?

4 DOC. 4 ET 5 Dans quelles conditions les sociaux-démocrates continuent-ils ? Quels sont les modes d'action possibles ?

5 DOC. 5 ET 6 Quels sont les moyens de répression mis en place par les nazis pour combattre le mouvement ouvrier ?

Socialisme et mouvement ouvrier en RDA (1945-1990)

Quel est le décalage entre le projet d'édification du socialisme en RDA et la réalité du régime est-allemand ?

1 Le rôle dirigeant du Parti socialiste unifié d'Allemagne (SED)

➔ Dans la zone soviétique, le rôle dirigeant du SED est établi dès la période de l'occupation (1945-1949). En 1945, les communistes allemands prennent le pouvoir au sein de l'ancien KPD. En avril 1946, les sociaux-démocrates sont contraints par les Soviétiques de fusionner avec les communistes, conduits par Wilhelm Pieck, au sein du SED qui fonctionne selon les règles du **centralisme démocratique**.

➔ Le 7 octobre 1949 est fondée la République démocratique allemande (RDA) sous la tutelle du SED (DOC. 1). C'est une réponse à la création, le 24 mai 1949, de la République fédérale allemande (RFA). Produit de la Guerre froide et de la division des blocs, la RDA est dirigée par le SED et son Secrétaire général Walter Ulbricht (jusqu'en 1971), même si l'appareil d'État reste distinct des organes du parti.

➔ Le parti s'appuie sur des organisations de masse pour mobiliser la société est-allemande. La population est encadrée par de multiples associations : la Jeunesse libre allemande (FDJ), les Pionniers ou le syndicat unique (FDGB). La grève disparaît du code du travail en 1961, année de la construction du mur de Berlin.

2 Le projet de transformation socialiste

➔ La suppression du capitalisme* commence dès l'occupation soviétique. Le mouvement ouvrier soutient l'expropriation des terres et l'étatisation des entreprises ordonnées entre 1945 et 1947 par les Soviétiques dans le cadre de la dénazification*.

➔ La RDA est érigée comme modèle des réussites économiques et sociales communistes. En tant que **démocratie populaire**, la RDA appartient au bloc soviétique (DOC. 2), cela suppose l'adhésion au Kominform*, puis au Pacte de Varsovie* et au Comecon*. Le premier plan quinquennal est mis en place en 1951, la collectivisation* se poursuit à un rythme soutenu jusqu'en juin 1953, plus lentement ensuite jusqu'en 1961. La planification*, mise en place dès 1947, est assouplie à partir de 1971.

➔ La RDA ne reconnaît que deux classes, les ouvriers et les paysans. Ils représentent respectivement 82,5 % et 13,5 % de la population active en 1964. En réalité, le monde ouvrier est parcouru d'inégalités de salaires, et l'émergence d'une catégorie de cadres privilégiés, liés au parti, contredit l'idéal d'une société sans classes.

3 La réalité ouvrière et les contestations

➔ Le régime réprime toute contestation. La RDA développe une propagande qui glorifie la figure de l'ouvrier. Cette propagande se heurte à de fortes résistances.

➔ L'élévation des cadences provoque des grèves, puis le soulèvement du 17 juin 1953 (DOC. 3). L'insurrection gagne toute la RDA : les ouvriers réclament la démocratie dans l'entreprise, des élections libres et la réunification. L'intervention des troupes soviétiques sauve le régime. Après 1953, l'opposition politique réduite est surveillée par la police politique, la Stasi.

➔ Mais l'opposition ne disparaît pas totalement. La population développe toute une gamme de comportements distants (DOC. 4). La *Perestroïka*, lancée en 1986 en URSS, alimente les mouvements d'opposition en RDA. 500 000 personnes participent aux manifestations pacifiques de Leipzig à l'automne 1989 pour réclamer plus de liberté. La chute du mur de Berlin, le 9 novembre 1989, entraîne la réunification le 3 octobre 1990.

Dates-clés

21-22 avril 1946 Création du SED
7 octobre 1949 Fondation de la RDA
17 juin 1953 Grèves insurrectionnelles
13 août 1961 Mur de Berlin
9 novembre 1989 Chute du mur
3 octobre 1990 Réunification allemande et fin de la RDA

Personnages-clés



Erich Honecker

(1912-1994)

Entré au KPD en 1930, il est emprisonné sous le nazisme et libéré par les Soviétiques en 1945. Il est Premier Secrétaire

du SED et chef de l'État de 1971 à octobre 1989.



Wilhelm Pieck

(1876-1960)

Membre fondateur du KPD, il s'exile en 1933. Premier Secrétaire du SED en 1946, il devient le premier

Président de la RDA de 1949 à 1960.



Walter Ulbricht

(1893-1973)

Membre fondateur du KPD, il s'exile en 1933. Premier Secrétaire du SED en 1950, il est président du Conseil

d'État de 1960 à 1971, date de son retrait sous la pression des Soviétiques.

Mots-clés

Centralisme démocratique

Fonctionnement du Parti communiste dans lequel les décisions sont prises par le Bureau politique du comité central et imposées au reste de l'appareil.

Démocratie populaire

Régimes d'Europe de l'Est dans lesquels les partis communistes ont accédé au pouvoir après 1945 et qui calquent leurs institutions, leur organisation économique et sociale sur le modèle soviétique.

La création de la RDA en 1949

❶ « Que vive le front national de l'Allemagne démocratique ! »
Séance constitutive de l'Assemblée du peuple provisoire de la RDA, le 7 octobre 1949 à Berlin-Est.

2 Constitution de la RDA (9 avril 1968)

« **Article 6.** La République démocratique allemande est, à jamais, et de manière irrévocable, liée à l'Union des Républiques socialistes soviétiques. L'alliance étroite et fraternelle avec celle-ci garantit au peuple de la République démocratique allemande de nouveaux progrès sur la voie du socialisme et de la paix. La République démocratique allemande est partie intégrante et indissociable de la communauté des États socialistes. Conformément aux principes de l'internationalisme socialiste, elle contribue à son renforcement, elle pratique et développe l'amitié, la coopération dans tous les domaines et l'assistance mutuelle avec tous les États de la communauté socialiste. »



3 Le soulèvement ouvrier du 17 juin 1953

Des ouvriers avec des drapeaux noir-rouge-or franchissent la Porte de Brandebourg et pénètrent dans Berlin-Ouest. Ils réclament la démocratie dans l'entreprise, des élections libres et la réunification.

■ **DOC. 3** Quel est le sens du défilé et du drapeau brandi par les ouvriers est-allemands ?

❶ **DOC. 4** Présentez l'origine des différentes fêtes du calendrier socialiste.

❷ **DOC. 4** Que révèle ce témoignage de la distance des citoyens envers les directives du parti ?

4 La vie rythmée par le calendrier socialiste



En 1991, un ingénieur d'une grande entreprise résume le calendrier socialiste en vigueur dans l'ancienne RDA.

« Ça commençait avec Luxemburg et Liebknecht qui ont été assassinés en 1919. C'était le premier jour où quelque chose devait se passer dans le journal de la brigade¹. Il y a avait aussi toujours une grande "manif" au milieu de l'hiver, ensuite il y avait toujours des tas de gripes [...]. Ensuite, on s'orientait vers les "points culminants" comme on disait alors, le 1^{er} mai, le 8 mai et l'anniversaire de la fondation de la RDA, le 7 octobre, l'anniversaire de la révolution d'Octobre et tout un tas de fatras. [...] C'étaient des dates standard. »

Document cité par **Sandrine Kott**, *Histoire de la société allemande au XX^e siècle* (tome III : La RDA), © La Découverte, 2011.

1. La brigade de travail socialiste est la communauté de travail de base dans les entreprises de RDA. Ses membres doivent « travailler, apprendre et vivre de manière socialiste ». Ils contribuent à un journal de brigade. En 1989, 5,5 millions de personnes (soit 65 % de la population active de RDA) sont organisés dans 310 000 brigades socialistes.

Repères

21-22 avril 1946 Fondation du SED (parti communiste est-allemand)

7 octobre 1949 Naissance de la RDA

1950 Walter Ulbricht est nommé Secrétaire général du SED

Décembre 1989 Fin du SED

► COURS 3 p. 82

La dictature du SED (1946-1989)

La RDA vit sous la domination politique du SED. Le parti veut imposer le socialisme par la terreur et la surveillance de la population. Mais l'emprise du SED sur les citoyens est loin d'être totale et une distance grandissante s'instaure entre les nouvelles générations et le régime.

Quels sont les moyens mis en œuvre par le SED pour organiser sa dictature ?



2 Le parcours de Walter Ulbricht

« Après l'arrivée de Hitler au pouvoir, Walter Ulbricht échappe à la vague d'arrestations des parlementaires communistes. Il quitte l'Allemagne pour Paris, où il tente sans succès, à l'hôtel Lutetia, de faire l'unité d'action avec l'ennemi de la veille, le SPD, puis se rend à Prague et à Moscou. Il sera commissaire politique en Espagne pendant la guerre civile. [...] »

Le 1^{er} mai 1945, en compagnie de dix fonctionnaires du parti, le voici dans Berlin en ruines. Il commence par dissoudre tous les groupuscules antifascistes existants et affirmer son autorité.

[...] Vice-président, avant de devenir Premier Secrétaire en 1950, il s'empare systématiquement des leviers de commande. Dans le grand débat politique de l'après-guerre : tenter de communiser une Allemagne réunifiée ou construire le socialisme dans la seule « zone soviétique » érigée en État, il semble qu'il ait très vite choisi son camp.

En 1953, c'est la bourrasque. La classe ouvrière, qui a tant de droits dans les dis-

cours et les textes et si peu à l'atelier, descend dans la rue. Les troupes soviétiques sortent de leur cantonnement pour sauver le régime. La répression sera dure et, dans le style de son chef, le pouvoir se refusera toujours à reconnaître qu'il a subi une défaite.

Une priorité absolue est désormais posée. Envers et contre tout, la République démocratique allemande doit exister. Son armée défile au pas de l'oie, sa jeunesse est formée dans la vénération des grands ancêtres, la fierté nationale est à nouveau flattée. Mais la déstalinisation, avant même le vingtième congrès, ébranle l'Allemagne communiste. Les intellectuels s'agitent. Walter Ulbricht, qui ne leur marqua jamais la moindre considération, frappe sans ménagement [...].

Ulbricht promet même, imprudemment, que [la RDA] aura dépassé économiquement la République fédérale aux alentours de 1962. Affaiblie par la fuite de ses citoyens, la RDA érige un mur à Berlin. [...] »

Paul-Jean Franceschini, *Le Monde*, 3 août 1973.

1 Le mythe de la fusion volontaire du KPD et du SPD en 1946

Scène du film *Unité KPD-SPD* de Kurt Maetzig (mars-avril 1946) représentant la réunion des deux courants du mouvement ouvrier allemand derrière la banderole unique du Parti de l'unité socialiste, pour justifier le mythe d'une fusion spontanée des deux partis.

BAC Étude critique

DOC. 2 En quoi le parcours de Walter Ulbricht est-il représentatif de l'histoire du mouvement ouvrier allemand ?

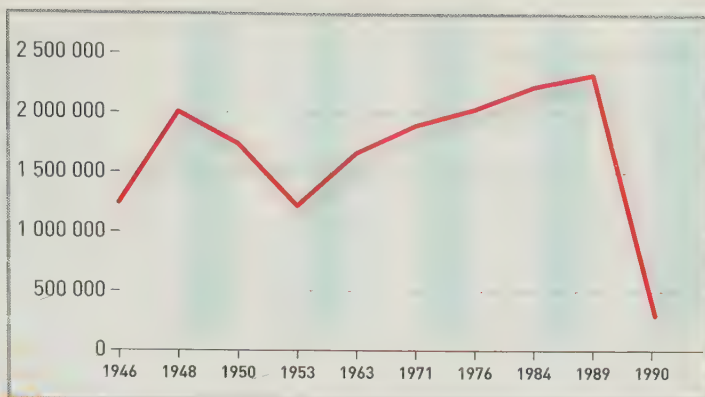
1 L'hymne du SED

« Il nous a tout donné
Le soleil et le vent, sans jamais compter.
Où il est passé, fleurit la vie.
Ce que nous sommes, nous le sommes à travers lui.
Il ne nous a jamais abandonnés.
Quand le monde gelait, nous avions chaud.
Lui, le père des masses, nous protège.
Son bras puissant nous porte.

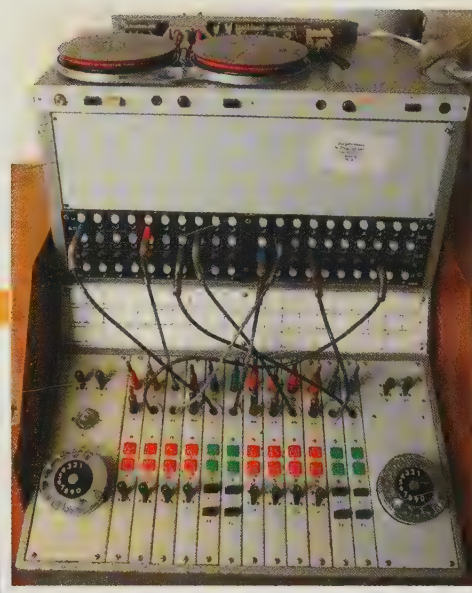
Refrain

Le Parti, le Parti, il a toujours raison !
Et camarades, il doit en rester ainsi
Car qui combat pour le droit
A toujours raison
Contre le mensonge et l'exploitation.
Qui offense la vie
Est stupide ou mauvais.
Mais qui défend l'humanité
A toujours raison.
Ainsi, issu de l'esprit de Lénine
Grandit, soudé par Staline
Le Parti, le Parti, le Parti. »

Texte et musique de **Louis Fűrberg** en 1950.



4 Les effectifs du SED de 1946 à 1990



Une société sous surveillance

Appareil d'écoute téléphonique utilisé par le ministère de la Sécurité d'État (Stasi) de la RDA.

?

- 1 **DOC. 1** Pourquoi produire un film de propagande sur la fusion du KPD et du SPD en 1946 ?
- 2 **DOC. 2** Quel est l'objectif politique d'Ulbricht en 1945 et comment y parvient-il ?
- 3 **DOC. 3** Quelle est l'ambition du SED d'après l'hymne de 1950 ?
- 4 **DOC. 3** Qu'apprend-on sur le fonctionnement du parti et sur ses rapports avec l'URSS ?
- 5 **DOC. 4** Décrivez l'évolution des effectifs du SED de 1946 à 1989. Dans quelle mesure peut-on parler de parti de masse ?
- 6 **DOC. 2 ET 5** De quelle manière le SED lutte-t-il contre les tentatives d'opposition ?
- 7 **DOC. 6** Que révèlent ces manifestations de la désaffection de la population à l'égard des cadres du SED ?
- 8 **DOC. 6** Jusqu'où le SED est-il parvenu à diriger politiquement et encadrer la population est-allemande ?



« Manifestation du lundi » à Leipzig, le 16 octobre 1989

Ces manifestations civiques débutent le 4 septembre 1989 en rassemblant quelques dizaines de personnes. Les rangs des manifestants grossissent chaque semaine. Les revendications appellent à plus de liberté.

Le mouvement ouvrier à l'Ouest depuis 1945

Comment le SPD parvient-il à s'imposer comme un parti de gouvernement ?

1 La refondation et la modernisation du SPD

➔ **Le 19 avril 1945, à Hanovre, Kurt Schumacher refonde le SPD.** Il veut reconstruire l'économie sur la base des nationalisations et de la planification. Antisoviétique, il réclame l'unité et la souveraineté de l'Allemagne. Mais l'**Union chrétienne démocrate (CDU)** gagne les premières élections au Parlement (Bundestag) (**DOC. 2**), Konrad Adenauer• (CDU) est alors chancelier de 1949 à 1963, et donne la priorité à l'intégration de la RFA au bloc occidental.

➔ **Les années 1950 voient une refondation du pacte social.** La loi du 11 octobre 1952 institue dans les grandes entreprises la **cogestion** patronat-syndicat (**DOC. 3**). Ce système devient le pilier de l'**économie sociale de marché** qui se met en place en RFA.

➔ **Au congrès de Bad Godesberg en 1959, le SPD renonce à la référence marxiste dans son programme (**DOC. 1**).** En 1960, il accepte l'intégration de la RFA à l'Ouest et à l'OTAN*. Willy Brandt, maire de Berlin-Ouest, est choisi comme candidat-chancelier en 1961. Il s'entoure d'une nouvelle génération de socialistes.

2 Le SPD au pouvoir : Willy Brandt et Helmut Schmidt

➔ **En 1966, une coalition associant le SPD et la CDU accède au pouvoir.** Dans le gouvernement de Kiesinger (CDU), Brandt est ministre des Affaires étrangères. Si le parti gagne en légitimité, la révolte étudiante de 1968-1969 montre que la jeunesse désapprouve l'orientation modérée du SPD.

➔ **En 1969, Willy Brandt devient le premier chancelier social-démocrate de la RFA.** Il veut « plus de démocratie » pour l'Allemagne. Il initie une politique de rapprochement avec la RDA (*Ostpolitik*). Mais le choc pétrolier de 1973 lui ôte les moyens financiers de poursuivre les réformes sociales. En 1974, il cède la chancellerie à Helmut Schmidt, qui préserve les acquis sociaux malgré la crise économique.

➔ **Le militantisme socialiste, qui avait augmenté depuis 1959, baisse après 1976.** Le parti vieillit. Surtout, le SPD recrute de plus en plus dans les couches moyennes, dans un contexte de transformation globale de la société.

3 De la réunification à nos jours

➔ **Lors de la réunification (1990), le SPD est en retrait face à la détermination du chancelier Helmut Kohl• (CDU).** Désavoué aux élections de 1990, le SPD est contraint de réfléchir aux problèmes économiques nés de la réunification : il accepte, par exemple, la privatisation de l'économie. En axant sa campagne sur l'idée d'un « nouveau centre », le SPD dépasse la CDU en 1998 : Gerhard Schröder• devient chancelier et associe les Verts au gouvernement.

➔ **Après la réunification, le SED devient le PDS (Parti du socialisme démocratique).** Lors des premières élections de l'Allemagne réunifiée, en décembre 1990, il obtient 10 % des voix en ex-Allemagne de l'Est mais 5 % à l'échelle nationale. Le parti cultive l'**Ostalgie** (**DOC. 4**) et utilise volontiers la mémoire des anciens communistes.

➔ **Dans les années 2000, la gauche cherche à se rénover.** Le SPD promeut l'idée d'un « État social prévoyant » (Programme de Hambourg, 2007). *Die Linke* (« La Gauche »), né en juin 2007, développe un discours anti-libéral.

Dates-clés

- 1949 Création de la RFA
- 1959 Programme de Bad Godesberg
- 2007 Création de *Die Linke*

Personnages-clés



Willy Brandt
(1913-1992)

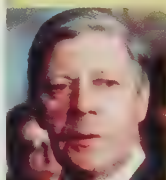
Il s'exile en Norvège à l'avènement du nazisme. De retour en 1945, il est élu en 1950 au Bundestag député de Berlin-Ouest,

dont il devient maire entre 1957 et 1966. Il est chancelier de 1969 jusqu'à sa démission en 1974.



Kurt Schumacher
(1895-1952)

Député SPD de la République de Weimar, il est déporté à Dachau sous le nazisme. En 1945, il refonde le SPD qu'il dirige jusqu'en 1952.



Helmut Schmidt
(1918-)

Ce social-démocrate entre au SPD en 1946, est élu au Bundestag en 1953 et devient chancelier SPD de la RFA de 1974 à 1982.

Mots-clés

Union chrétienne démocrate (CDU)

Parti fondé en 1945 à partir d'un noyau de l'ancien Parti catholique du Centre, mais sur une base interconfessionnelle.

Cogestion Gestion en commun de l'administration des entreprises. Au sein des conseils de surveillance, représentants du personnel et du patronat déterminent ensemble la politique de l'entreprise en matière de salaires, conditions et temps de travail.

Économie sociale de marché

Système où l'État encadre le marché en garantissant la libre concurrence, tout en promouvant une certaine compensation sociale.

Ostalgie Nostalgie de la RDA.

Le programme du SPD en 1959

« Liberté, justice et solidarité, ainsi que les devoirs mutuels qui découlent de la vie commune sont les fondements de la volonté socialiste. Le socialisme démocratique, qui a ses racines en Europe dans l'éthique chrétienne, l'humanisme et la philosophie classique, ne veut proclamer aucune vérité sur les fins dernières, non par manque de compréhension ni par indifférence face aux conceptions du monde ou aux vérités religieuses, mais par respect de la liberté de conscience de l'homme, dont le contenu ne peut être déterminé ni par un parti politique ni par l'État. Le SPD est le parti de la liberté de l'esprit. [...] Nous nous opposons à toutes les dictatures, à toutes les formes de domination totalitaire et autoritaire, car celles-ci méprisent la dignité de l'homme, anéantissent sa liberté et détruisent le droit. Le socialisme ne peut se réaliser que dans la démocratie, la démocratie enrichie par le socialisme. C'est à tort que les communistes se réclament de traditions socialistes. En réalité, ils ont falsifié l'héritage socialiste. Les socialistes veulent réaliser la liberté et la justice, alors que les communistes utilisent les divisions de la société pour établir la dictature de leur parti. [...]

Le SPD vit et agit à l'intérieur de l'ensemble du peuple allemand. Il prend parti pour la Loi fondamentale de la RFA. Dans le sens de celle-ci, il réclame l'unité de l'Allemagne dans la liberté et la sécurité. [...]

La propriété privée des moyens de production doit être protégée et encouragée, tant qu'elle n'empêche pas l'édification d'un ordre social juste. Les petites et moyennes entreprises viables doivent être encouragées, pour qu'elles puissent concurrencer économiquement les grandes entreprises. La concurrence des entreprises publiques est un instrument décisif pour empêcher la domination du marché privé. Ces entreprises publiques doivent favoriser l'intérêt général. [...] »

Programme de Bad Godesberg, www.spd.de (traduction libre), 2011.

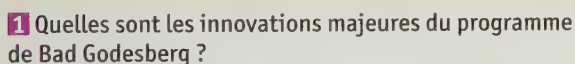


La cogestion

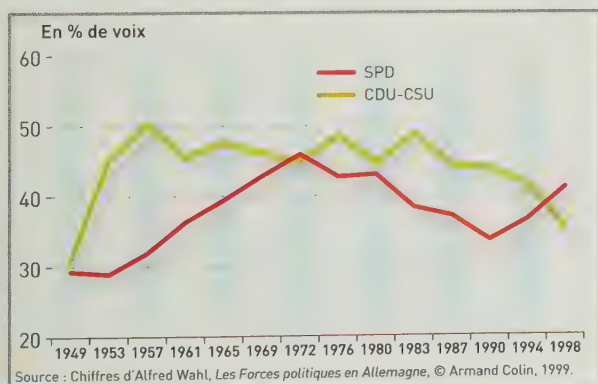
« En se rendant hier matin à la cérémonie organisée par les syndicats allemands en l'honneur de trente ans de cogestion, [la chancelière] Angela Merkel a surtout cherché à rassurer : “la cogestion est un élément essentiel de notre économie sociale de marché. Mais elle doit être adaptée à la concurrence européenne et internationale”, a insisté la chancelière face à un parterre de syndicalistes. Mise en place en 2005, une commission constituée de représentants du patronat et des syndicats travaille depuis des mois à une réforme de ce système de gestion paritaire. Accusé de ralentir les processus de décision par le patronat allemand, il est également montré du doigt par certains investisseurs étrangers. [...] »

Profondément ancrée dans les mentalités outre-Rhin, la cogestion à l'allemande remonte à l'après-guerre, à l'époque où les Alliés voulaient éviter de voir se développer un capitalisme trop puissant en Allemagne. Le fonctionnement actuel prévoit que les sociétés de capitaux (les entreprises familiales ne sont donc pas concernées) disposent d'un conseil de surveillance, doté de pouvoirs très importants : il nomme les membres du directoire et doit valider toute décision stratégique, notamment en cas de restructuration. Les représentants des salariés détiennent un tiers des sièges du conseil de surveillance dans les entreprises de 500 à 2 000 personnes, la moitié des sièges au-delà de 2 000 salariés (soit 746 entreprises aujourd'hui). Bien des experts estiment même que ce système présente plus d'avantages que d'inconvénients. Une étude du cabinet de consultants Roland Berger affirme que les restructurations sont particulièrement réussies dans les entreprises où la direction travaille en étroite collaboration avec les salariés. [...] »

Nathalie Versieux, « Allemagne : la cogestion se cherche », *Libération*, 31 août 2006.

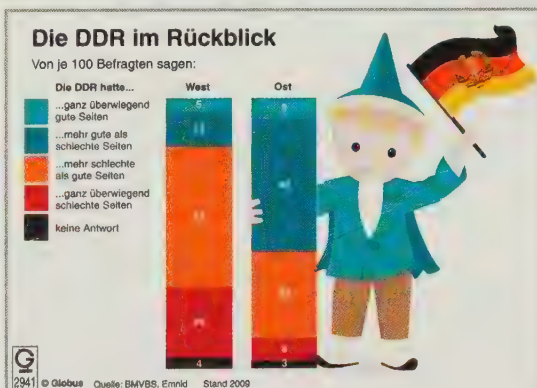


2 Comment le SPD se situe-t-il par rapport à la RDA ?



Scores du SPD et de la CDU aux élections législatives de la RFA

■ Quand le SPD devient-il le premier parti de la RFA et combien de temps le reste-t-il ?



La RDA en rétrospective

Sur 100 personnes interrogées, répondent en % :

La RDA avait...

- ...majoritairement de bons côtés
- ...plutôt des bons que de mauvais côtés
- ...plutôt des mauvais que de bons côtés
- ...majoritairement des mauvais côtés
- pas de réponse

West : Ouest

Ost : Est

L'Ostalgie en 2009

L'Ostalgie, néologisme formé à partir de « Ost » et « nostalgie », désigne la nostalgie de la RDA, au moins dans son organisation économique et sociale.

Repères

Février 1990 Le SED devient PDS
(Parti du socialisme démocratique)

Octobre 1990 Réunification

Octobre 1998 Gerhard Schröder
(SPD) devient chancelier

Juin 2007 *Die Linke* (« La Gauche »)

Octobre 2007 Programme
de Hambourg du SPD

► COURS 4 p. 86

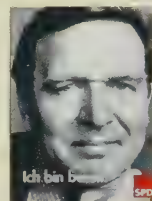
Une nouvelle gauche après la réunification ?

Le paysage politique, économique et social allemand est profondément bouleversé par la réunification. Dans une économie mondialisée où le libéralisme semble avoir triomphé, les partis politiques de gauche cherchent à se rénover et à s'adapter à un électorat en pleine mutation.

Quelle est la stratégie du mouvement ouvrier allemand pour affirmer sa place dans le paysage politique du début du XXI^e siècle ?

Le nouveau centre de Gerhard Schröder

« “Les chrétiens démocrates ont gagné l'élection, [...] nous avons compris le message”, a déclaré sans ambages le chancelier social-démocrate Gerhard Schröder, hier, après la déroute de son parti à l'élection européenne. Pour aussitôt ajouter, fidèle à lui-même : “le projet pour un nouveau centre continue”. En un mot, pas question de changer le virage libéral que les sociaux-démocrates (SPD) allemands [...] veulent insuffler à la gauche traditionnelle en Allemagne [...]. La prochaine étape est déjà programmée, avec l'examen le 30 juin en Conseil des ministres de la réforme fiscale [...] (baisse de l'impôt sur les sociétés, rigueur budgétaire...). Les critiques n'ont pas manqué, ici et là, contre le “nouveau cours” de M. Schröder après le plus mauvais score jamais enregistré par le SPD dans une élection européenne [...]. Le SPD n'a pas assez clairement montré qu'il mène d'abord une politique en faveur de la famille et des employés, a concédé le ministre des Transports et chef du parti en Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Franz Müntefering. [...] Le SPD doit se concentrer sur les électeurs centristes, a-t-on répété dans l'entourage du chancelier. »



« Je suis prêt. »
(affiche électorale
du SPD, 1998).

« G. Schröder sous le feu des critiques »,
La Dépêche du Midi, 15 juin 1999.



Les difficultés sociales liées à la réunification

« D'un peuple de travailleurs à un peuple sans travail » : slogan d'une manifestation contre le chômage de masse à Leipzig (ex-Allemagne de l'Est), le 6 avril 1991.

Le recrutement sociologique du SPD

	1960	1969	1993
Ouvriers	55,7 %	39,6 %	24,4 %
Employés et fonctionnaires	21,2 %	33,6 %	38,54 %
Professions indépendantes	5 %	5,6 %	4,28 %
Professions libérales et intellectuelles	2,7 %	7,8 %	11,46 %
Retraités	5 %	5,6 %	9,77 %
Femmes sans profession	9,3 %	9,6 %	11,55 %

Tableau construit avec les chiffres donnés par Alfred Wahl, *Les Forces politiques en Allemagne, XIX^e-XX^e siècles*, © Armand Colin, 1999.

?

1 DOC. 1 Que montre ce document des difficultés économiques liées à la réunification allemande ? Explicitiez le slogan sur la banderole.

2 DOC. 2 ET 3 Qu'est-ce que le « Nouveau Centre » défendu par le chancelier Schröder ? Quel électorat le SPD veut-il séduire ? Pourquoi ?

3 DOC. 4 En quoi consiste la rénovation du SPD en 2007 ? Dans quelle logique se situe-t-elle ?

4 DOC. 5 De quelle famille politique le PDS se réclame-t-il ?

5 DOC. 6 Comment s'explique la percée électorale de *Die Linke* de 2007 ? Dans quelle région son audience est-elle la plus forte ? Pourquoi ?

6 DOC. 6 ET 7 Comparez la stratégie de *Die Linke* à celle du SPD.

Le socialisme démocratique

« Notre histoire est marquée par l'idée du socialisme démocratique, d'une société d'hommes libres et égaux dans laquelle nos valeurs fondamentales sont réalisées. Elle exige une organisation de l'économie, de l'État et de la société dans laquelle les droits civiques, politiques, sociaux et économiques fondamentaux sont garantis pour tous [...].

La fin du socialisme d'État de type soviétique [a] confirmé de façon prégnante l'attachement de la sociale démocratie à ses valeurs fondamentales. [...]

La social-démocratie ne garantit pas seulement les droits civiques, politiques et culturels fondamentaux, mais aussi les droits sociaux et économiques fondamentaux [...].

Elle assure la participation sociale à égalité de droit pour chacun grâce à la démocratisation de la société, en particulier par le truchement¹ de la cogestion, d'un État social prévoyant basé sur les droits et libertés individuels, et d'une économie de marché coordonnée dans laquelle est assurée la primauté de la démocratie sur les marchés. »

L'État social prévoyant

« L'État social est une grande conquête de civilisation du XX^e siècle. Il complète les libertés individuelles par les droits sociaux des citoyens. C'est pourquoi nous considérons que la démocratie et l'État social vont de paire. L'État social a libéré des millions de personnes du joug de leurs origines, les a protégés des rigueurs du marché et leur a offert les chances de déterminer eux-mêmes le cours de leur existence. [...] Pour renouveler aujourd'hui cette promesse de sécurité et d'ascension, nous transformons l'État social en un État social prévoyant. [...]

Les objectifs centraux de l'État social prévoyant sont la sécurité, la participation et l'émancipation. [...] »

Programme de Hambourg du SPD, 2007,
Fondation Friedrich Ebert, Paris.

1. Par le biais.



La référence aux grandes figures communistes

« Thälmann est très fort, beaucoup plus fort que ses bourreaux qui veulent le faire disparaître ... » Heinrich Mann (frère du prix Nobel de Littérature, Thomas Mann). Berlin, 18 août 1994 : commémoration par le PDS de l'assassinat par les nazis d'Ernst Thälmann, ancien dirigeant du KPD.

« Co-dirigé par l'ancien chef de file des sociaux-démocrates Oskar Lafontaine, le parti rassemble une alliance parfois hétéroclite de communistes de l'ex-RDA, de militants associatifs ou syndicaux et de transfuges du SPD. Situé «à la gauche de la gauche», *Die Linke* a fait campagne sur des revendications sociales fortes : salaire horaire minimum de 10 euros, baisse d'impôts pour les revenus les plus faibles, création d'un impôt pour les grosses fortunes et nationalisation des banques.

Le parti siège dans 11 des 16 *Länder* (États régionaux) et bénéficie de la désaffection des électeurs traditionnels du SPD. Chez les chômeurs, qui votaient traditionnellement pour les sociaux-démocrates, *Die Linke* est devenu le premier parti, avec 26 % des voix [...].

Pour partie héritier de l'ancien parti communiste de RDA, le parti est très fortement implanté dans la partie orientale de l'Allemagne, mais a progressé peu à peu sur le territoire de l'ex-RFA, où il reste cependant bien moins puissant. »

Le Monde avec AFP et Reuters, 27 septembre 2009.

Une coalition CDU et SPD en 2013 ?

« La chancelière allemande Angela Merkel et les dirigeants du Parti social-démocrate (SPD) se sont mis d'accord jeudi pour engager des négociations en vue de former une coalition de gouvernement. [...]

«Le groupe de négociateurs du SPD a décidé à l'unanimité que le lancement de négociations de coalition avait du sens», a expliqué [Sigmar Gabriel, président du SPD] dans un point de presse séparé. [...] Il a affirmé que les conservateurs de Mme Merkel «savaient qu'un salaire minimum généralisé de 8,50 euros par heure [...] était une condition *sine qua non* sans laquelle une coalition avec le SPD n'aurait aucun sens». Ce salaire minimum, dans un pays qui en est dépourvu, était une des promesses phares du SPD pendant la campagne des législatives. [...]

«Il y a naturellement toute une série de domaines [...] où les positions de départ sont divergentes, comme chacun le sait, et que les négociations devront aborder», a reconnu M. Gröhe, citant le salaire minimum, mais aussi la politique fiscale et budgétaire. Le SPD souhaite des hausses d'impôts, rejetées par Mme Merkel. [...]

Parmi les autres points de friction, l'allocation pour les familles gardant à domicile les enfants âgés de moins de trois ans, surnommée «prime au fourneau» par ses détracteurs, et que la CSU, très conservatrice, a réussi à imposer au cours de la législature précédente.

Les sociaux-démocrates y sont hostiles, estimant que l'argent public serait mieux employé à créer des places en crèches.

[...] La plupart du temps rivaux dans l'histoire de la République fédérale d'Allemagne, chrétiens-démocrates et sociaux-démocrates ont déjà gouverné à deux reprises dans une «grande coalition» : entre 1966 et 1969, puis entre 2005 et 2009, pendant le premier mandat de Mme Merkel.

La base des sociaux-démocrates répugne cependant à cette union, qui n'avait guère réussi à leur parti la dernière fois. En 2009, le SPD avait enregistré le pire résultat de son histoire avec un score de 23 %. [...] »

AFP, *La Croix*, 17 octobre 2013.

Repères

Octobre 1949 Création de la Confédération des syndicats allemands (DGB)

Avril 1951 Loi sur la cogestion

Novembre 1963 Nouveau programme du DGB reconnaissant l'économie sociale de marché

► COURS 4 p. 86

La force du syndicalisme en Allemagne de l'Ouest

Depuis 1949, le DGB revendique la cogestion. Elle est partiellement obtenue avec la loi d'avril 1951, qui donne la parité aux salariés dans les conseils de surveillance des charbonnages et de la sidérurgie. Ce principe de gestion en commun doit permettre d'assurer une redistribution équitable des fruits de la croissance alors que la RFA connaît un véritable « miracle économique ».

Quelle est la place des syndicats ouest-allemands dans l'économie sociale de marché ?

Les principales confédérations syndicales allemandes

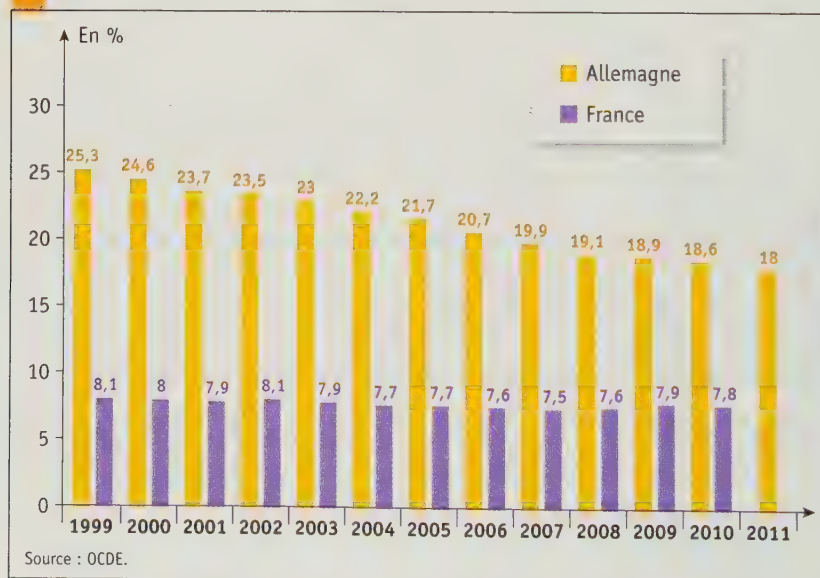
Syndicats	Nombre d'adhérents
DGB (Confédération allemande des syndicats)	6,8 millions
IG Metall	2,4 millions
Ver.di (services)	2,3 millions
Transnet (cheminots)	260 000
Gewerkschaft der Polizei (police)	175 000
Gewerkschaft Nahrung-Genuss-Gaststätten (alimentation et hôtellerie)	216 000
Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft (éducation et recherche)	252 000
IG Bergbau, Chemie, Energie (mines, chimie, énergie)	749 000
IG Bauen, Agrar, Umwelt (construction agriculture, environnement)	392 000
DBB (Fédération des fonctionnaires allemands)	1,2 million
CGB (Confédération chrétienne)	300 000

Données officielles des confédérations syndicales en 2010.



- 1 DOC. 1** Décrivez la structure du syndicalisme allemand. D'où vient la force du DGB ? En quoi cela le légitime-t-il pour les négociations collectives ?
- 2 DOC. 2** Que montre la comparaison des taux de syndicalisation en Allemagne et en France ? Quelle évolution commune aux deux pays constatez-vous ?
- 3 DOC. 3** Quelle est la nouveauté du programme du DGB de 1963 par rapport à la tradition du mouvement ouvrier ?
- 4 DOC. 4 ET 5** Quels sont les modes d'action des syndicats allemands ?
- 5 DOC. 4** Quelles sont les spécificités du dialogue social au sein des entreprises allemandes ? Quelle place y occupent les représentants du personnel ?

Évolution du taux de syndicalisation en Allemagne et en France



BAC Étude critique

DOC. 3 Après avoir présenté la nature du document, vous montrerez en quoi il témoigne des mutations du syndicalisme allemand dans le cadre de l'économie sociale de marché.

3 Un nouveau programme (1963)

« Les changements dans la société, la liberté de coalition, l'autonomie tarifaire et la politique sociale ont modifié les formes d'apparition du conflit social. Certes, l'élévation générale du niveau de vie, due à la force créatrice et au zèle des travailleurs et pas moins à l'engagement permanent des syndicats, a ouvert de nouvelles possibilités de vie à de nombreux travailleurs. Mais l'injustice dans la répartition des salaires et des biens, la dépendance face au marché et au pouvoir de l'économie privée, et l'inégalité des chances culturelles n'ont pas disparu. [...] »

L'économie doit servir l'épanouissement libre et autonome de la personnalité à l'intérieur de la communauté humaine. Comme chaque membre de la société, le travailleur aussi doit pouvoir façonner sa vie librement et de manière autonome. Chaque économie est par nature sociale. Elle ne doit pas être déterminée uniquement par la recherche de bénéfices. Les travailleurs en particulier sont concernés par les décisions économiques. C'est pourquoi ils doivent participer, eux et leurs syndicats, paritairement à l'organisation de l'économie. La cogestion économique des travailleurs est un des principes d'organisation d'une société libre. Elle correspond à l'essence de l'État de droit démocratique et social.

Les syndicats revendiquent un ordre économique :

- garantissant un degré élevé de liberté et d'autonomie à chaque travailleur qui participe de manière paritaire à l'organisation de l'économie ;
- assurant une activité durable et conforme à sa personnalité
- permettant une répartition juste des salaires et des biens ;
- rendant possible une croissance optimale de l'économie ;
- empêchant les abus de pouvoir économique ;
- mettant en place la planification et la concurrence pour atteindre les objectifs économiques ;
- rendant possible la connaissance des paramètres économiques par une transparence de toutes les données. »

Extrait du nouveau programme du DGB voté lors du congrès extraordinaire des 21-22 novembre 1963 à Düsseldorf.

4 Le dialogue social en Allemagne aujourd'hui

« La gouvernance allemande des entreprises est caractérisée par le terme de *Mitbestimmung*, souvent traduit en français par "cogestion", mais "codétermination" serait plus juste. Cette gouvernance n'implique pas, en effet, que les représentants des salariés cogèrent à proprement parler l'entreprise, mais que certains projets doivent obligatoirement recevoir leur approbation. Cela passe par deux canaux : les pouvoirs étendus des comités d'établissement [...] et une place importante reconnue aux représentants des salariés dans les instances dirigeantes des sociétés. [...] »

Ces CE ont des droits définis par [...] une "loi constitutionnelle des entreprises" [...]. Ces droits vont, selon les sujets, d'une simple information à un droit de veto en passant par une consultation obligatoire. L'information concerne surtout la marche générale de l'entreprise, ses comptes... La consultation touche la formation, la construction de nouveaux bâtiments, les procédures de travail et les nouvelles technologies. [...]

Mais c'est surtout la présence de représentants des salariés dans les instances dirigeantes des grandes entreprises qui est la spécificité la plus marquante de la *Mitbestimmung*. En Allemagne, toutes les grandes entreprises sont dotées, d'une part, d'un conseil de surveillance et, d'autre part, d'un directoire (nommé par ce conseil et lui rendant compte), qui rassemble les dirigeants assurant la gestion opérationnelle de l'entreprise.

Au sein de ces conseils de surveillance, trois régimes coexistent outre-Rhin. Dans le secteur du charbon et de l'acier, les représentants des salariés occupent, depuis 1951, la moitié des postes dans les entreprises de plus de 1 000 salariés et ils désignent le DRH au sein du directoire. Ce régime ne concerne cependant plus aujourd'hui que quelques dizaines de sociétés. Depuis 1952, les représentants des salariés fournissent en revanche un tiers des membres des conseils de surveillance de toutes les entreprises de plus de 500 salariés. Enfin, depuis 1976, les salariés occupent 50 % des postes au conseil dans les entreprises de plus de 2 000

salariés (sur ce quota, il doit cependant obligatoirement y avoir un cadre dirigeant). Le président de ce conseil est toujours un représentant des actionnaires et sa voix est prépondérante en cas d'égalité.

Ce poids institutionnel des représentants des salariés, tant sur le terrain via les comités d'établissement qu'au niveau stratégique dans les conseils de surveillance, oblige les directions à se comporter d'une façon beaucoup moins autoritaire que dans les entreprises du monde anglo-saxon ou latin. Les dirigeants doivent bien davantage tenir compte des intérêts spécifiques des salariés. [...] »

Guillaume Duval, « Faut-il s'inspirer de la cogestion allemande ? »
Alternatives économiques, 2012.
www.alternatives-economiques.fr



5 Grève des salariés allemands de Ford, 2006

Ouvriers allemands de l'automobile en grève arborant une banderole : « Grève d'avertissement pour nos droits ».

SUJET 9 Social-démocratie et communisme en Allemagne de 1875 à 1990

À SAVOIR

Sur les 4 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 2h45 à la composition.

• MÉTHODE

ORGANISER UN PLAN

Étape 1 Sélectionner et classer ses connaissances

- Faites la liste des idées principales de votre cours. Il s'agit de voir comment **vos connaissances** peuvent répondre à la problématique du sujet.
- Rappelez-vous des documents étudiés en classe. Vous pourrez ainsi choisir des **exemples concrets** pour illustrer votre argumentation.
- Pour vous aider à mobiliser vos connaissances sur le sujet, vous pouvez **réaliser un tableau au brouillon**. En général, sur une première colonne, vous pouvez établir la liste des idées-clés que vous avez dégagées suite à l'analyse du sujet. En regard de chaque idée, placez des exemples et des arguments dans une deuxième colonne.

Remarque : Dans ce sujet, le tableau peut être à double entrée, car il y a plusieurs idées-clés et trois périodes à dégager : les coupures chronologiques sont assez nettes. Voir l'exercice ci-après.

Étape 2 Élaborer le plan de la composition en plusieurs parties

- Dégagez de cette sélection d'informations plusieurs **parties** auxquelles vous donnerez un titre. Une composition en trois parties est souvent équilibrée. Certains sujets peuvent vous amener à élaborer 2 ou 4 parties.

Remarque : Ici le plan est chronologique. Élaborez votre plan à partir des indications de l'exercice ci-après.

- Détaillez votre plan en dégageant 2 ou 3 **sous-parties** pour chaque grande partie préalablement identifiée.
- Relisez votre **problématique** et votre plan, pour vérifier que vous répondez bien au sujet.

• TRAVAIL GUIDÉ POUR RÉPONDRE AU SUJET

1. Analyser le sujet

Définir les termes du sujet	• « Social-démocratie » C'est la tendance réformiste du socialisme. Elle arrive au pouvoir par les élections pour réduire les inégalités sociales par des réformes législatives. Elle est incarnée par le SPD. • « Communisme » C'est la tendance révolutionnaire du socialisme. Dès 1916 elle est portée par le mouvement spartakiste qui donne ensuite naissance au KPD, parti communiste allemand. Elle se distingue alors de la social-démocratie réformiste.
Déterminer les bornes chronologiques du sujet	• « 1875 » : le congrès de Gotha. À cette date, l'Empire allemand vient d'achever son unification sous la tutelle d'un État autoritaire (la Prusse) et les différentes tendances du socialisme (réformiste et révolutionnaire) s'unissent dans le parti ouvrier socialiste d'Allemagne • « 1990 » : date de la réunification de l'Allemagne : la RFA absorbe la RDA communiste. Les deux États avaient été créés en 1949, en pleine Guerre froide. Les deux Allemagne ont suivi des voies politiques différentes. À partir de 1990, le communisme devient minoritaire par rapport au socialisme réformiste et libéral incarné par le SPD de Gerhard Schröder.

Dégager et formuler une problématique

- Cela suppose de poser les questions soulevées par le sujet :
 - Qu'est-ce qui distingue la social-démocratie et le communisme ?
 - Quand ces deux courants du socialisme allemand ont-ils été unis ou rivaux ?
 - Quelles évolutions ont-ils chacun connues depuis 1875 ?
 - Leur rapports sont-ils les mêmes en 1875 et en 1990 ?
- Les questions sont synthétisées et reformulées afin de dégager une problématique générale.

Exemple de problématique

Quand et pourquoi les deux tendances du mouvement ouvrier allemand ont-elles divergé ?

2. Organiser le plan

Classer et trier des informations

Reportez-vous au cours pour dégager les dates-clés : celle de l'union entre socio-démocrates et révolutionnaires, celle de leur scission, celle à partir de laquelle les deux tendances du socialisme existent dans deux États allemands séparés. Ces dates vous aident à bâtir votre plan.

Construire le plan

Le sujet implique de traiter une évolution : les périodes de rapprochements et de divergence entre la social-démocratie et le communisme de 1875 à 1990. Le plan à adopter est donc chronologique.

EXERCICE 1

À l'aide des dates-clés que vous avez dégagées, distinguez trois périodes qui formeront les trois parties de votre plan.

Détailler le plan

EXERCICE 2

Complétez le plan en vous aidant des cours du chapitre.

I. 1875-1914 :

1. Les tendances réformiste et révolutionnaire du socialisme s'unissent au congrès de Gotha de 1875
2. Un parti divisé entre socio-démocrates réformistes et révolutionnaires
3. Les débats sur la guerre opposent les socio-démocrates et les spartakistes réunis autour de Rosa Luxemburg et Karl Liebknecht

II. 1916 à 1945 : Deux partis concurrents mais réprimés sous le nazisme.

1. La révolution spartakiste de 1919 réprimée par un gouvernement social-démocrate
2.
3.

III. 1945 à 1990 :

1.
2.
3.

3. Rédiger la composition

SUJET 10 La révolution allemande

CONSIGNE Après avoir présenté l'auteur et le contexte du document, montrez que la révolution de 1918 est une révolution socialiste prolétarienne. Mettez en évidence le parti pris idéologique de Rosa Luxemburg quand elle explique l'échec de cette révolution.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

Le point de vue de Rosa Luxemburg sur la révolution allemande de novembre 1918

1 « Son point de départ fut le 9 novembre. Le 9 novembre a été
une révolution pleine d'insuffisances et de faiblesses. Ce n'est
pas étonnant. Cette révolution est survenue après quatre ans
de guerre, après quatre ans au cours desquels, grâce à l'éduca-
5 tion que lui ont fait subir la social-démocratie et les syndicats
libres, le prolétariat allemand a révélé une dose d'infamie et de
reniement de ses tâches socialistes qui n'a son égal dans aucun
autre pays. [...] On ne peut s'attendre à voir surgir soudain,
le 9 novembre 1918, une révolution grandiose, animée par la
10 conscience de classe et des objectifs à atteindre, dans une Alle-
magne qui a offert l'image épouvantable du 4 août et des quatre
ans qui ont suivi ; ce que nous a fait vivre le 9 novembre, c'était
pour les trois quarts l'effondrement de l'impérialisme existant,
plutôt que la victoire d'un principe nouveau. Simplement, pour
15 l'impérialisme, colosse au pied d'argile, pourri de l'intérieur,
l'heure était venue, il devait s'écrouler ; ce qui suivit fut un
mouvement plus ou moins chaotique, sans plan de bataille, très
peu conscient ; le seul lien cohérent, le seul principe constant et
libérateur était résumé dans le mot d'ordre : création de conseils
20 d'ouvriers et de soldats.

C'était le mot-clé de cette révolution qui lui a conféré sans délai
la teinture spéciale de révolution socialiste prolétarienne [...] ;
et quand on viendra nous servir des calomnies contre les bol-
cheviks russes, nous ne devons jamais oublier de répondre : où
avez-vous appris l'abc de votre révolution actuelle ? C'est chez
25 les Russes que vous êtes allés le chercher, dans le modèle des
conseils d'ouvriers et de soldats ; et à la tête du gouvernement
allemand soi-disant socialiste, des hommes de rien consi-
dèrent que cela fait partie de leur fonction que d'attirer, main
dans la main avec les impérialistes anglais, les bolcheviks russes
30 dans un guet-apens ; eux aussi s'appuient formellement sur les
conseils d'ouvriers et de soldats et ils sont bien obligés de recon-
naître que c'est la révolution russe qui a émis les premiers mots
d'ordre de la révolution mondiale. »

Rosa Luxemburg, *Notre programme et la situation politique*,
discours tenu au congrès de fondation du Parti communiste
allemand, le 31 décembre 1918.

• TRAVAIL GUIDÉ POUR RÉPONDRE AU SUJET

1. Lire et comprendre la consigne

Analyser les termes de la consigne

L'expression « révolution socialiste prolétarienne » → seconde partie du texte.
« Le parti pris idéologique de Rosa Luxemburg » → membre du mouvement spartakiste.
« l'échec de cette révolution » → première partie du texte.

2. Analyser le document

Présenter le document

EXERCICE 1 Répondez aux questions suivantes.

1. Qui est Rosa Luxemburg ?
2. Quel événement évoqué par Rosa Luxemburg a eu lieu le 9 novembre ?
3. Comment s'achève ce premier épisode révolutionnaire ?

Analyser le document

EXERCICE 2 Répondez aux questions suivantes.

4. Expliquez, grâce à vos connaissances, les expressions surlignées en jaune.
5. Expliquez les extraits surlignés en vert.

3. Rédiger la réponse à la consigne

SUJET 11 Les divisions du socialisme allemand

CONSIGNE Après avoir rappelé comment a évolué le SPD depuis les années 1990, vous montrerez que ce discours est révélateur d'une division ancienne au sein du socialisme allemand. Mettez en évidence le parti pris idéologique de ce discours en expliquant de quelle tendance du socialisme allemand se revendique Oskar Lafontaine.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h30.

La liberté par le socialisme

« La gauche se situe dans la tradition du mouvement ouvrier allemand ! Elle se situe dans la tradition de celles et de ceux qui étaient réprimés par les lois contre les socialistes sous Bismarck, dans la tradition de celles et de ceux qui ont péri dans les camps de concentration d'Hitler, et elle se sent obligée par l'héritage de celles et de ceux qui avaient été emprisonnés en RDA en tant que sociaux-démocrates comme par l'héritage des communistes qui avaient été emprisonnés et poursuivis en République fédérale allemande, et il faut dire les deux choses. Je veux commémorer aujourd'hui trois figures de référence du mouvement ouvrier. Il y a là d'abord la grande socialiste qu'était Rosa Luxemburg. Son héritage est le suivant : "La liberté est toujours la liberté de celui qui pense autrement." Il y a là Karl Liebknecht, qui a [...] inauguré l'héritage du mouvement ouvrier en se dressant contre la guerre, quand il avait

voté contre les crédits de guerre au Reichstag allemand. Et en ce sens-là nous nous sentons aussi proche [...] du prix Nobel de la Paix, Willy Brandt, et de ce qu'il a dit : "Plus jamais de guerre partant du sol allemand !" [...]

Nous sommes le parti de l'État social. S'il y a un résultat de la fausse politique des dernières années, c'est la destruction de l'État social, qui pourtant avait créé une identification de millions d'Allemands avec leur État. [...] Et maintenant ils ont réussi ces dernières années à détruire complètement cet État social, en mettant par exemple au monde des monstres terminologiques néolibéraux qui sont répétés sans réfléchir par les non-penseurs des partis concurrents, comme par exemple "L'État social prévoyant". »

Discours d'Oskar Lafontaine, président du parti *Die Linke*, au congrès de la fondation du parti, juin 2007.

• TRAVAIL GUIDÉ POUR RÉPONDRE À LA CONSIGNE

1. Lire et comprendre la consigne

Analyser les termes de la consigne

« division ancienne au sein du socialisme allemand » : l'histoire du socialisme allemand est traversée par une opposition entre tendance réformiste et tendance révolutionnaire.

2. Analyser le document

Présenter le document

EXERCICE 1

- Comment Gerhard Schröder a-t-il fait évoluer la doctrine du SPD ?
- Comment est né le parti *Die Linke* ? Qui regroupe-t-il ?

Analyser le document pour répondre à la consigne

EXERCICE 2

- Expliquez grâce à vos connaissances les allusions à la tendance réformiste et à la tendance révolutionnaire du socialisme allemande.

Tendance réformiste	Tendance révolutionnaire
Socio-démocrates :	Communistes :
Willy Brandt :	RDA :
« État social prévoyant » :	Rosa Luxemburg :

3. Rédiger la réponse à la consigne

Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875

Fiche de révision

1 Les débuts du mouvement ouvrier allemand

- **Un mouvement ouvrier ancien et divisé en deux courants.** Le mouvement ouvrier allemand est né lors de la révolution de 1848. Après 1848, il se divise en une tendance marxiste, animée par Wilhelm Liebknecht, et une tendance réformiste, menée par Ferdinand Lassalle.
- **L'unification à partir de 1875.** L'unification a lieu au congrès de Gotha en 1875 avec la création d'un parti ouvrier socialiste dont le programme mêle des thèmes révolutionnaires et réformistes. Le parti est interdit par le chancelier Bismarck entre 1878 et 1890. Mais le mouvement ouvrier continue de présenter des candidats aux élections. Le SPD, fondé en 1891, devient la première force politique d'Allemagne en 1912.
- **La Première Guerre mondiale : division du mouvement ouvrier.** Le SPD soutient l'Union sacrée lors du déclenchement de la Première Guerre mondiale. Mais une partie des socialistes s'y opposent et sont à l'origine de la scission des indépendants (USPD) en 1917.

2 Le mouvement ouvrier de 1918 à 1945

- **La République de Weimar : le SPD au pouvoir, les communistes dans l'opposition.** Le SPD participe au gouvernement de la République de Weimar en collaborant avec les partis démocratiques, ce que dénoncent les communistes (spartakistes), victimes d'une répression sanglante.
- **La répression du mouvement ouvrier sous le nazisme.** L'arrivée d'Hitler au pouvoir en 1933 se traduit par l'interdiction des partis et syndicats ouvriers, dont les leaders sont pourchassés, emprisonnés ou tués. Un mouvement ouvrier clandestin et en exil tente de s'opposer au nazisme jusqu'en 1945.

3 L'héritage du mouvement ouvrier dans les deux Allemagnes

- **La dictature du SED en RDA.** En avril 1946, les partis ouvriers de la zone d'occupation soviétique sont contraints de fusionner au sein du SED, qui impose sa domination sur la RDA de 1949 à 1989.
- **Le SPD dans la vie politique de la RFA.** Le SPD, reconstitué dans les zones occidentales en 1945, subit la concurrence de la CDU d'Adenauer. Le SPD doit se moderniser pour conquérir l'électorat de la RFA et accède au pouvoir en 1966 avec le chancelier Willy Brandt, dont l'*Ostpolitik* est très populaire.
- **Rénovation et division des socialistes depuis 1990.** Le SPD n'est pas l'acteur principal de la réunification et peine à trouver son identité après 1990. Il revient au pouvoir en 1998 et s'oriente vers le social-libéralisme sous l'impulsion de Gerhard Schröder. Une opposition de gauche, fidèle à l'héritage marxiste, se reconstitue au sein d'abord du PDS puis de *Die Linke*.

Dates à retenir

- 1891 Création du SPD
- 1878-1890 Lois antisocialistes imposées par Bismarck
- 9 novembre 1918 Révolution allemande et proclamation de la République
- 31 décembre 1918 Fondation du Parti communiste allemand (KPD)
- 30 janvier 1933 Hitler chancelier. Répression du mouvement ouvrier
- 21-22 avril 1946 Création du SED dans la zone d'occupation soviétique
- 1949 Création de la RFA et de la RDA
- 1969-1982 SPD au pouvoir en RFA
- 3 octobre 1990 Réunification allemande

NE PAS CONFONDRE

► Révolution/Réforme

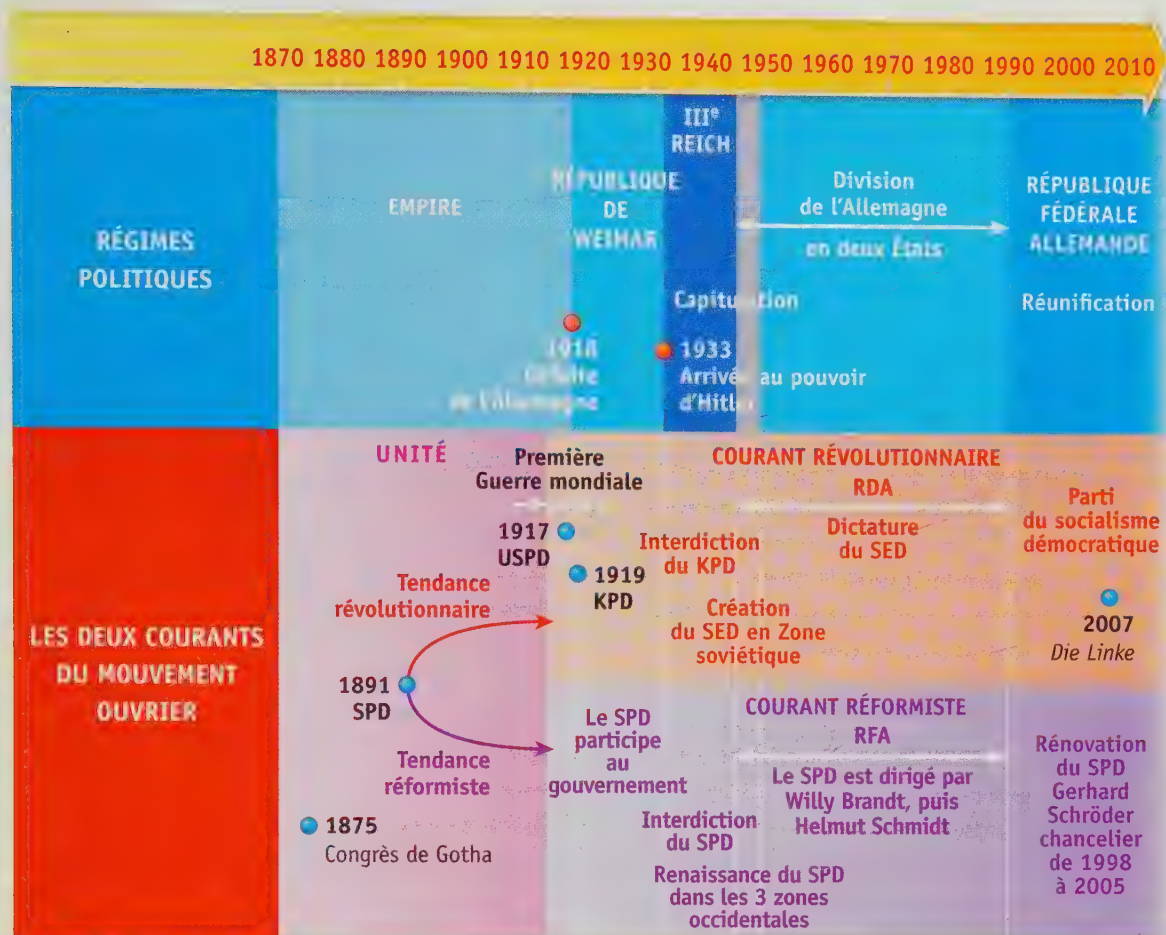
Les socialistes se divisent en deux groupes : ceux qui prônent la **révolution** pour renverser la société bourgeoise et instaurer la société sans classes ; ceux qui privilégient l'action politique légale à travers des **réformes** pour transformer la société afin de la rendre plus juste.

► SPD/KPD/SED

Le **SPD** est le Parti social démocrate allemand, né en 1891 lors du congrès d'Erfurt. À l'issue de la guerre, une tendance révolutionnaire naît au sein du parti, qui fait scission pour fonder le Parti communiste allemand **KPD**. En 1946, dans les territoires allemands libérés par les Soviétiques, les militants SPD et KPD sont contraints de fusionner pour former le **SED**, qui deviendra le parti unique en RDA.

Tableau chronologique

Socialisme, communisme et syndicalisme en Allemagne depuis 1875



Voir

Sur le mouvement spartakiste

- *Rosa Luxemburg* de Margarethe von Trotta (film allemand), 1985.

Sur la vie en RDA

- *La Vie des autres* de Florian Henckel von Donnersmarck (film allemand), 2006.
- *Good Bye Lénine* de Wolfgang Becker (film allemand), 2003.



Lire

Sur les ouvriers grévistes de la République de Weimar

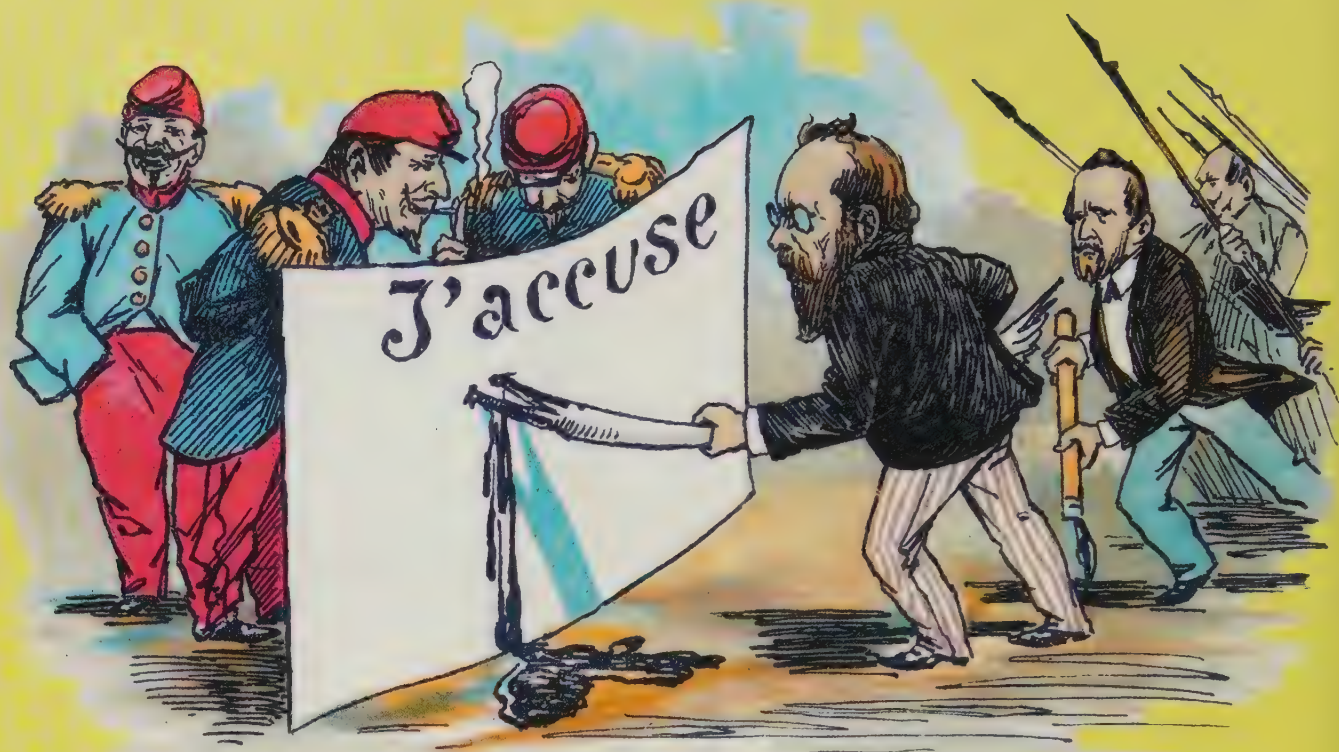
- Anna Seghers, *La Révolte des pêcheurs de Sainte Barbara*, roman de 1928, traduction française aux Éditions de L'Arche, 1997.

Sur la résistance des ouvriers au nazisme

- Hans Fallada, *Seul dans Berlin*, roman de 1947, traduction française aux Éditions Gallimard, 2004.

Surfer

- Pour des photos commentées des monuments historiques de Berlin : le site de la ville de Berlin (version en français disponible), www.berlin.de
- Pour des photos du mouvement ouvrier allemand : portail de la Fondation Friedrich Ebert (site en allemand) : www.fes.de



Janvier 1898 : « J'accuse » de Zola transforme un fait divers judiciaire en affaire Dreyfus

La décision d'Émile Zola de prendre la défense de Dreyfus en publiant dans *L'Aurore* une lettre ouverte au président de la République déclenche une campagne de presse très virulente qui oppose dreyfusards et antidreyfusards.

CHAPITRE
4

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'Affaire Dreyfus

À la fin du XIX^e siècle, l'essor de la presse écrite coïncide avec la consolidation de la République en France. Au XX^e siècle, le paysage médiatique s'enrichit des actualités filmées, de la radio, puis de la télévision. Ces médias participent à la formation de l'opinion publique et interviennent dans les crises politiques qui ont déstabilisé le régime républicain depuis l'Affaire Dreyfus.

PAS DE RECTANGLE BLANC
POUR UN PEUPLE ADULTE.



INDÉPENDANCE et AUTONOMIE de l'O.R.T.F.

2 Mai 1968 : la dénonciation de la mainmise
du pouvoir politique sur les médias

Durant la crise de mai 1968, la contestation étudiante renouvelle
la tradition de la caricature qui, ici, dénonce le contrôle de l'ORTF
(Office de Radiodiffusion-Télévision Françaises) par le gouvernement.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Quel rôle la presse a-t-elle joué
dans l'Affaire Dreyfus ?

COURS 1 L'Affaire Dreyfus et l'âge d'or de la presse écrite > p. 102

ÉTUDE L'Affaire Dreyfus et la caricature > p. 104

Comment le rôle politique
des médias s'impose-t-il à l'ère
de la culture de masse ?

COURS 2 Les médias face aux crises politiques (1918-1944) > p. 106

ÉTUDE La presse face à la crise du 6 février 1934 > p. 108

ÉTUDE Juin-juillet 1940 : la guerre des ondes > p. 110

Comment les médias
ont-ils rendu compte des crises
politiques en France après 1945 ?

COURS 3 L'engagement des médias dans les crises politiques après 1945 > p. 112

ÉTUDE Les « événements d'Algérie » vus par la presse d'opinion > p. 114

ÉTUDE La radio et la télévision au service de l'État (1958-1968) ? > p. 116

COURS 4 L'avènement de la société de communication > p. 120

L'essor de la presse au XIX^e siècle

En France, la **liberté d'expression** pourtant inscrite dans la **Déclaration de 1789** est acquise de haute lutte. Les changements de régime politique et les crises du XIX^e siècle entraînent des remises en cause régulières de ce droit. La critique du pouvoir en place, les débats sur les questions politiques, sont étroitement **censurés et encadrés par les différents régimes**. Toutefois, avec la **loi de 1881**, la III^e République établit la législation sur la liberté de la presse la plus avancée d'Europe à cette époque. Parallèlement, le **développement de l'enseignement et la baisse du coût des journaux** permettent la diffusion d'une **presse populaire**. L'information est accessible au plus grand nombre et attrayante quand elle introduit l'image.

CHRONOLOGIE DE LA LIBERTÉ DE PRESSE

1789 La liberté d'expression, un droit de l'homme

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 établit pour la première fois en France les libertés d'opinion et d'expression. Durant la Révolution, les Français, devenus citoyens, font l'apprentissage de la politique et les journaux se multiplient.

1799 Rétablissement de la censure par Bonaparte

Tous les journaux qui « seraient contraires au respect du pacte social, à la souveraineté du peuple et à la gloire des armées » sont interdits par décret.

1822 Instauration d'un « délit d'opinion »

La loi permet de punir un journal pour son « esprit ».

1830 Suspension de la liberté de la presse par Charles X

Le quotidien *Le National*, dirigé par Adolphe Thiers, appelle à manifester et concourt au déclenchement de la Révolution de juillet 1830.

1830-1848 Liberté limitée de la presse sous Louis-Philippe

La saisie des journaux et la condamnation des journalistes restent une pratique courante. Les journaux républicains font l'objet de nombreuses tracasseries et le recours régulier à une nouvelle forme d'expression politique – la caricature – agace le pouvoir.

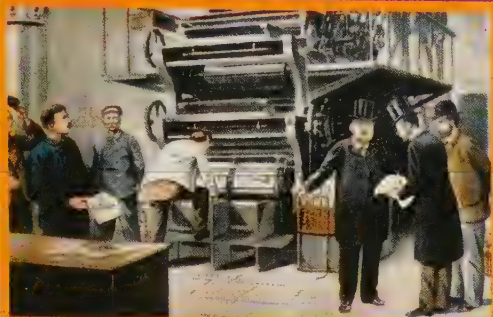
1851-1870 Rétablissement d'un contrôle strict de la presse par Napoléon III

L'autorisation préalable et le cadrage étroit des sujets sur lesquels les journalistes peuvent s'exprimer limitent considérablement leur liberté. En revanche, la presse apolitique se développe.

1881 Rétablissement de la liberté de la presse par la III^e République

La loi du 29 juillet 1881 ressuscite la liberté de la presse. Seules la diffamation et l'injure publique sont susceptibles de poursuites. Au début du XX^e siècle, chaque Français lit un journal et la presse écrite devient un véritable pouvoir.

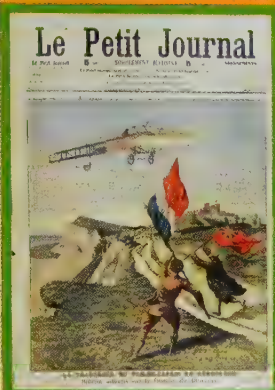
DES ÉVOLUTIONS DANS LA PRESSE



La rotative pour une diffusion massive

Elle est mise au point aux États-Unis en 1845. Elle permet une impression plus massive et moins coûteuse des journaux.

Gravure d'une machine d'imprimerie rotative, fin XIX^e siècle.



Une presse populaire aux tirages croissants

À partir des années 1860, les révolutions techniques ont permis de diffuser des journaux à prix modique et qui attirent donc de nombreux lecteurs. Le *Petit Journal*, quotidien fondé en 1863, en est le plus représentatif. Il propose un contenu distrayant (faits divers, feuilletons, horoscopes, etc.). En 1878, il tire à 500 000 exemplaires et atteint 1 million en 1890.

Une du *Petit Journal* à l'occasion de la traversée de la Manche par Blériot en 1909.



Du dessin à la photographie

C'est d'abord la caricature qui prend une place de plus en plus importante dans les journaux dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Puis la photographie – inventée par Nicéphore Niepce et Jacques Daguerre dans les années 1830 – se généralise dans la presse seulement à partir des années 1890, avec l'invention de la similigravure permettant de reproduire sur papier journal une photographie noir et blanc par un procédé de trame de petits points.

Lithographie de 1834 d'Honoré Daumier, parue dans *La Caricature*.



L'apparition des agences de presse

La collecte des informations est rationalisée et accélérée par l'initiative de Charles Havas (1783-1858). Il fonde, en France en 1835, la première agence d'information mondiale. Les nouvelles en provenance des journaux étrangers sont envoyées par pigeon voyageur et traduites dès leur arrivée à Paris.

Les bureaux d'Havas vers 1910 (détail d'une carte postale).

Notion vue en 1^{re}

Opinion publique

C'est au XVIII^e siècle que les historiens situent l'apparition d'une première forme d'opinion publique, comprise comme l'ensemble des avis exprimés librement par la société, indépendamment du pouvoir en place. L'apparition de nouveaux lieux de sociabilité (académies, salons, cafés, etc.) favorise la prise de parole et la critique du pouvoir en place.



Le service des fils spéciaux, câble, télégraphe de l'agence Havas. Carte postale, vers 1910.

L'Affaire Dreyfus et l'âge d'or de la presse écrite

Quel rôle a joué la presse écrite dans l'Affaire Dreyfus ?

1 La montée en puissance de la presse écrite

➔ La liberté de la presse, acquise par la loi du 29 juillet 1881, entraîne l'augmentation du nombre de journaux. En 1890, deux quotidiens populaires, *Le Petit Journal* et *Le Petit Parisien*, tirent ensemble à près de 2,5 millions d'exemplaires. 79 titres à Paris et 257 en province emploient plus de 5 000 rédacteurs. L'élargissement du lectorat est favorisé par la progression de l'instruction primaire, et les innovations techniques permettent l'augmentation des tirages et donc un prix modique. (DOC. 1)

➔ Sous la III^e République, le développement de la presse accompagne l'enracinement de la démocratie et façonne l'opinion publique. Les quotidiens populaires illustrés côtoient la presse d'opinion de gauche (*L'Humanité* fondé par Jean Jaurès ; *L'Aurore*, journal de Georges Clemenceau), du centre (*Le Journal des Débats* ou *Le Temps*) ou de droite (*La Libre Parole* d'Édouard Drumont ; *La Croix*, quotidien catholique ou *L'Action française* de Charles Maurras), qui touche un lectorat plus instruit.

2 La presse, une puissance d'opinion dans l'Affaire Dreyfus

➔ Procès d'espionnage, fait divers judiciaire, l'Affaire Dreyfus devient un combat d'opinions orchestré par la presse. En décembre 1894, Alfred Dreyfus, capitaine de l'armée française, est accusé de trahison en faveur de l'Allemagne et condamné à la prison à perpétuité. L'événement est traité dans la presse comme un feuilleton à épisodes pendant plus d'un an et demi. En 1897-1898, au sommet de la crise politique, la presse d'opinion s'emballe.

➔ En publiant une lettre ouverte au président de la République à la Une de *L'Aurore*, Émile Zola affirme le rôle de la presse dans la mobilisation politique. Son « J'accuse » (DOC. 2), diffusé à 200 000 exemplaires, déclenche une mobilisation des intellectuels* et un duel entre la presse dreyfusarde, favorable à la révision du procès, et la presse antidreyfusarde qui la refuse (DOC. 3).

➔ L'Affaire Dreyfus motive la publication d'hebdomadaires illustrés. Les publications satiriques, dont les caricatures se répondent, touchent un large public. Le caractère simplificateur et direct de la caricature en fait un moyen efficace de propagande.

3 L'Affaire Dreyfus, une « guerre » franco-française

➔ La presse nourrit les divisions au sein de la population. Deux conceptions politiques, véhiculées par les journaux, s'affrontent. Aux dreyfusards qui combattent pour réparer une erreur judiciaire au nom de la justice et de la vérité, les antidreyfusards opposent la raison d'État et la nécessaire défense de l'armée. (DOC. 4)

➔ La presse antidreyfusarde contribue à enraciner dans l'opinion publique les stéréotypes antisémites. Pour les nationalistes réunis autour de Charles Maurras, Dreyfus symboliserait « l'anti-France » du fait de son origine juive.

➔ L'Affaire pose la question des valeurs sur lesquelles repose le régime. Elle contribue – au-delà du cas de Dreyfus, gracié en 1899 –, avec la participation de la presse de masse, à façonner des appartenances politiques : à droite, un mouvement nationaliste se structure, à gauche, les socialistes acceptent de participer au gouvernement de « défense républicaine » de Pierre Waldeck-Rousseau.

Dates-clés

29 juillet 1881 Loi établissant la liberté de la presse
1894 Condamnation de Dreyfus
1898 Zola publie « J'accuse »
1906 Réhabilitation de Dreyfus

Personnages-clés



Émile Zola
(1840-1902)
Écrivain, chef de file du naturalisme, il met sa plume au service de Dreyfus.



Alfred Dreyfus
(1859-1935)
Capitaine dans l'armée française, il est victime d'un complot à l'issue duquel il est condamné

pour espionnage, dégradé et envoyé au bagne à l'Île du Diable (1894). Rejugé en 1899, il est gracié. Son innocence n'est reconnue qu'en 1906.



Édouard Drumont
(1844-1917)
Fondateur du journal *La Libre Parole* en 1892, sous-titré « La France aux Français ».

Antisémitisme et nationaliste, il est l'un des plus farouches antidreyfusards.

Mots-clés

Antisémitisme
Racisme à l'égard des Juifs.

Crise politique Période de tension politique et de mobilisation publique au cours de laquelle le système de gouvernement est l'objet d'une remise en cause.

Opinion publique Jugements et convictions considérés comme émanant de la majorité de la population.

Presse d'opinion Publication qui défend un point de vue, qui suit une ligne politique.



Le succès de la presse à un sou

Supplément illustré du *Petit Journal*, 19 janvier 1902.



« L'âge du papier »

Eau-forte de Félix Vallotton publiée dans *Le Cri de Paris*, 23 janvier 1898.

Que signifie le titre du dessin « l'âge du papier » ? Justifiez-le en vous aidant du document 1.

2 « J'accuse »

« Lettre à M. Félix Faure, président de la République
Monsieur le Président, [...] j'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

[...] J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux, à moins qu'un examen médical ne les déclare atteints d'une maladie de la vue et du jugement.

J'accuse les bureaux de la guerre d'avoir mené dans la presse, particulièrement dans *L'Éclair* et dans *L'Écho de Paris*, une campagne abominable, pour égarer l'opinion et couvrir leur faute.

J'accuse enfin le premier conseil de guerre d'avoir violé le droit, en condamnant un accusé sur une pièce restée secrète, et j'accuse le second conseil de guerre d'avoir couvert cette illégalité, par ordre, en commettant à son tour le crime juridique d'acquiescer sciemment un coupable.

En portant ces accusations, je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881, qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose.

Quant aux gens que j'accuse, je ne les connais pas, je ne les ai jamais vus, je n'ai contre eux ni rancune ni haine. Ils ne sont pour moi que des entités, des esprits de malveillance sociale. Et l'acte que j'accomplis ici n'est qu'un moyen révolutionnaire pour hâter l'explosion de la vérité et de la justice.

Je n'ai qu'une passion, celle de la lumière, au nom de l'humanité qui a tant souffert et qui a droit au bonheur. Ma protestation enflammée n'est que le cri de mon âme. Qu'on ose donc me traduire en cour d'assises et que l'enquête ait lieu au grand jour !

J'attends. »

Émile Zola, *L'Aurore*, 6 janvier 1898.

- 1 Quelle institution est mise en cause par Zola ?
- 2 Au nom de quelles valeurs agit-il ?
- 3 Quel rôle a joué la presse dans l'Affaire Dreyfus selon Zola ?

4 Charles Péguy à propos de « J'accuse » (1902)

« Toute la journée dans Paris les camelots à la voix éraillée crièrent *L'Aurore*, coururent avec *L'Aurore* en gros paquets sous le bras, distribuèrent *L'Aurore* aux acheteurs empressés. Ce beau nom de journal, rebelle aux enrouements, planait comme une clameur sur la fiévreuse activité des rues. Le choc donné fut si extraordinaire que Paris faillit se retourner. »

Cahiers de la Quinzaine, 4 décembre 1902.

DOC. 2 ET 4 Que révèle ce texte de l'impact de l'article de Zola ?

Repères

Janvier 1895 Dégradation
du capitaine Dreyfus

Sept. 1896 Révélations dans
la presse sur le dossier secret

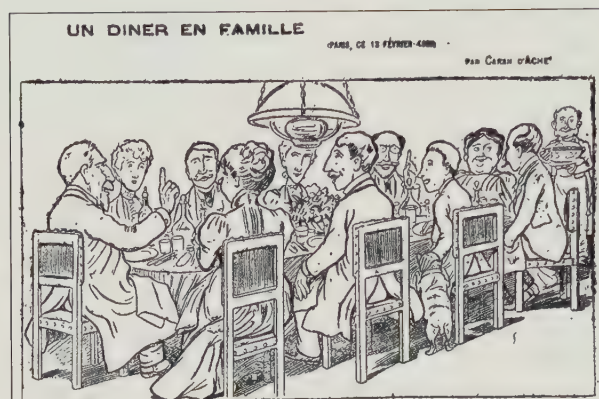
Mars 1898 Émile Zola condamné
à un an de prison ferme
pour « J'accuse »

► COURS 1 p. 102

L'Affaire Dreyfus et la caricature

À l'occasion de l'Affaire Dreyfus, la caricature fait une entrée en force dans la presse. Les illustrations, tout en informant sur les rebondissements de l'Affaire, tiennent aussi lieu d'éditorial et définissent l'identité politique du journal.

Comment les dessins satiriques reflètent-ils la bataille idéologique liée à l'Affaire Dreyfus ?



— Surtout ! ne parlons pas de l'affaire Dreyfus !



— Ils en ont parlé...

« Ils en ont parlé »

Dessin de Caran d'Ache paru
dans le *Figaro*, 14 février 1898.



— Un condamné est un condamné... sans quoi on ne serait plus sûr de rien...
— Et on ne pourrait pas avoir d'opinion

« Un condamné est un condamné »

La caricature dans l'Affaire Dreyfus

« Comme les lettres, comme la presse, comme l'opinion publique elle-même, la caricature française a été fort divisée au sujet de ce qui était, il y a quelques mois encore, l'Affaire Dreyfus, et de ce qui tend de plus en plus, à devenir bien autre

chose, quoiqu'on continue à l'appeler de ce nom. Et de ces divergences, il ne faut point s'étonner puisque les journaux à images exprimant par le crayon ce que les journaux à tartines politiques expriment par la plume, c'est-à-dire les opinions, les intérêts et, trop souvent, malheureusement, les passions politiques. Bleus, blancs, rouges, il leur a fallu, pour suivre graphiquement l'actualité, se déclarer dreyfusiens ou anti-dreyfusiens, de même que, toujours pour obéir aux nécessités du moment, ils commencent à s'appeler sémites ou antisémites.

Esclaves de l'actualité, ce grand mal moderne, journaux à images et dessinateurs sont donc forcés de descendre dans l'arène, chaque fois que surgit un événement nouveau, et on ne saurait trop le dire, dans une arène singulièrement amoindrie.

Au lieu de l'idée jadis triomphante chez les maîtres du crayon, c'est l'œuvre terre à terre ; au lieu de la grande satire sociale, ce sont les attaques personnelles, ce sont les injures graphiques, digne pendant des insultes que distille avec amour la presse quotidienne. »

John Grand-Carteret (journaliste et historien de l'art), *L'Affaire Dreyfus et l'Image : 266 caricatures françaises et étrangères, 1898.*

Voir en tête de la deuxième page les conditions auxquelles on peut recevoir gratuitement le GRELOT

INTERNATIONALISME



— Moi aussi, je fais ma bedide gommerce internationaliste, et pis après?

Dreyfus, un sans-patrie ?

Caricature de Pépin parue à la Une du *Grelot*, 11 novembre 1894.

PSST...!

Images
pa

FORAIN
CARAN D'ACHE

N° 25
24 January 1891

Le NUMERO : 10 centimes.
ABONNEMENTS : FRANCE, 6 fr., ÉTRANGER, 8 fr.

BUREAUX
RUE GARANZIÈRE, PARIS

Allegorie



L'Affaire Dreyfus.

Dreyfus, agent de l'étranger ?

Dessin de Forain paru à la Une de *Psst... !*, 23 juillet 1898.

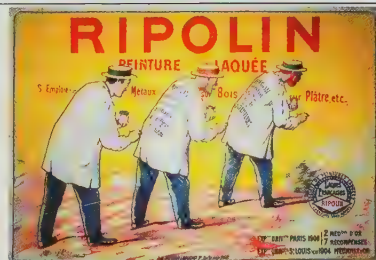
- 1 DOC. 1** Comment Caran d'Ache présente-t-il les conséquences de l'Affaire Dreyfus dans l'opinion ? Affirme-t-il un point de vue ?
- 2 DOC. 3** Que reproche l'auteur à la presse engagée dans l'Affaire Dreyfus ?
- 3 DOC. 4 ET 5** Quelles accusations ces caricatures portent-elles contre Dreyfus ?
- 4 DOC. 4 ET 5** Relevez tous les éléments graphiques qui relèvent de l'antisémitisme.
- 5 DOC. 2** Quelle catégorie sociale les deux personnages incarnent-ils ? Quel point de vue le dessinateur cherche-t-il à ridiculiser ?
- 6 DOC. 6** Quelle institution est remise en cause par le dessinateur ?



* Ceci couvrira cela.

« Ceci couvrira cela »

Dessin de Couturier paru dans
Le Sifflet, 11 novembre 1898.



Affiche publicitaire d'Eugène Vavas seur
pour les peintures Ripolin, 1897.

BAC Étude critique

DOC. 3 ET 5 Comment ces documents témoignent-ils de la médiatisation de l’Affaire Dreyfus et de la violence des débats qu’elle a suscités dans l’opinion ?

Les médias face aux crises politiques (1918-1944)

Comment la modernisation des médias renforce-t-elle leur rôle dans la vie politique de la première moitié du XX^e siècle ?

1 De nouveaux moyens d'information

→ **Au sortir de la Grande guerre, la profession de journalistes s'organise.** Le syndicat des journalistes est créé en 1918 et, en 1935, un statut réglemente la profession. Le grand reportage se développe, porté par l'essor de la photographie de presse. Les premiers magazines lancés à la fin des années 1920, sur le modèle américain, reflètent la nouvelle **culture de masse**. Les caricaturistes, tel Sennep, continuent néanmoins de jouer un rôle central dans le commentaire de la vie politique (**DOC. 2**).

→ **Les actualités filmées, apparues au début du XX^e siècle, deviennent sonores dès 1929.** L'élargissement du réseau de distribution (5 000 salles en 1939) permet une progression de l'audience. En décalage avec l'actualité immédiate, les actualités cinématographiques jouent cependant un rôle moindre dans la chronique de la vie politique.

→ **La radiodiffusion est soumise au contrôle de l'État.** Les premières stations privées apparaissent en 1922 (Radiola, Radio PTT) (**DOC. 1**) ; elles cohabitent avec une chaîne de radio publique : Radio Paris rachetée par l'État en 1933. En 1939, la moitié des Français est équipée de postes et la radio concurrence la presse écrite.

2 La presse face à la crise du 6 février 1934

→ **Dans les années 1930, l'instabilité ministérielle et les scandales politico-financiers alimentent l'antiparlementarisme.** Les **ligues** entretiennent un climat d'agitation teinté d'antisémitisme et de xénophobie. En pleine crise économique, sociale et politique, ces organes de presse bénéficient d'une forte croissance de leur audience.

→ **La crise politique du 6 février 1934 est orchestrée par la presse d'opinion*.** À la fin de l'année 1933, l'affaire Stavisky, qui implique des ministres et des députés radicaux dans une vaste escroquerie, cristallise les mécontentements. Par le biais de la presse, les ligues appellent à manifester le 6 février 1934, le jour où Daladier se présente à la Chambre. La manifestation dégénère en émeute, faisant 15 morts et 1 500 blessés. Le lendemain, la gauche fustige une tentative de coup de force fasciste tandis que la droite dénonce la répression. Pour la première fois, la rue renverse un gouvernement. La crise témoigne de l'impact de la presse sur l'opinion publique (**DOC. 3 ET 4**).

3 L'instrumentalisation des médias

→ **Au début de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement renforce son contrôle sur les médias.** La censure est rétablie. Le premier ministère de l'Information est créé par le président du Conseil, Paul Reynaud, en mars 1940.

→ **La presse est désorganisée par la débâcle*.** Le 14 juin 1940, les Allemands occupent Paris et interdisent tous les journaux. La radio reste la seule source d'information.

→ **De 1940 à 1944, la « guerre des ondes » bat son plein.** C'est à la radio que le maréchal Pétain annonce la demande d'armistice le 17 juin 1940. Le lendemain, quelques Français captent sur Radio-Londres l'appel à la résistance du général de Gaulle. Les Allemands prennent le contrôle de Radio Paris. Durant toute la guerre, émissions de propagande, chroniques politiques répondent aux émissions françaises de la BBC à Londres.

Dates-clés

6 février 1934 Manifestation

violente organisée par les ligues

Mai-juin 1940 Débâcle française face à l'armée allemande

18 juin 1940 Appel à la résistance radiodiffusé depuis Londres du général de Gaulle

Personnages-clés



Charles de Gaulle (1890-1970)

Militaire de carrière, il se fait connaître des Français lors de son appel à la résistance

lancé de Londres le 18 juin 1940.

Il organise la France libre et parvient à s'imposer comme chef de la France combattante.



Philippe Pétain (1856-1951)

Militaire de carrière, il est nommé maréchal en 1918. En juin 1940, il est nommé président

du Conseil et annonce l'armistice.

Investi des pleins pouvoirs par le Parlement, il suspend les libertés.

Il engage la France dans la collaboration avec l'Allemagne nazie.

Mots-clés

Antiparlementarisme

Mouvement d'opinion hostile au régime parlementaire.

Culture de masse Désigne à la fois la démocratisation de la culture et de nouvelles formes culturelles, facilement accessibles et conçues pour un large public (cinéma, télévision, bande dessinée, etc.).

Ligue Organisation d'extrême droite luttant contre le régime parlementaire.

Média Tout moyen de diffusion écrit ou audiovisuel.

TÉLÉPHONIE SANS FIL POUR TOUS



Comment l'on écoute, dans toute la France, les **CONCERTS RADIOLA** au moyen du

RADIOSTANDARD

construit par

Le **"RADIOLA"**

79, Boulevard Haussmann

PARIS

Le pouvoir de la caricature politique

Le *Géant Sennep*, dessin de Ralph Soupault sur le dessinateur Sennep, paru dans *Fantasio*, 16 juillet 1933. Jehan Sennep (1894-1982) est un célèbre caricaturiste dont les dessins dans *L'Action française*, *Candide* ou *Charivari*, alimentent l'antiparlementarisme. Ils constituent aussi une chronique de la vie politique des années 1930.



■ Décrivez et expliquez le dessin de Ralph Soupault.

3 Que s'est-il passé le 6 février 1934 à Paris ?

« Le 6 février a été une révolte contre le Parlement, un attentat contre le régime. On a voulu par un soulèvement populaire disperser les députés ; s'emparer de la salle des séances et proclamer à l'Hôtel de Ville de Paris un gouvernement autoritaire. La marche des colonnes de manifestants vers le Palais-Bourbon, les tracts répandus dans les divers quartiers, les instructions données par les ligues nationalistes ne laissent place à aucun doute. [...] Les grands comités économiques, la Fédération des Contribuables, certains groupements d'anciens combattants tels que l'Union nationale des anciens combattants, aveuglés par des chefs indignes, des ligues nationalistes comme la Solidarité française, les Croix de Feu, l'Action Française, les Jeunesses patriotes, menaient une action concertée contre les institutions parlementaires. La grande presse, docile aux inspirations de cet état-major factieux, exploitait méthodiquement le scandale et excitait l'opinion publique contre les députés. Elle répétait sous des formes variées la déclaration de guerre proclamée le 29 janvier 1933 à Magic-City par M. Large, délégué général de la Fédération des Contribuables : "Nous entreprendrons une marche convergente vers cet antre qui s'appelle le Palais-Bourbon et, s'il le faut, nous prendrons des fouets et des bâtons pour balayer cette Chambre d'incapables". C'est Gustave Hervé écrivant dans *La Victoire* du 10 janvier 1934 : "Comment se débarrasser de ce régime d'impuissance et de pourriture ? Quel est le chef qui émergera en France comme il a émergé en Italie et en Allemagne ?" C'est *L'Écho de Paris* du 29 janvier où l'on peut lire cette phrase d'Henri de Kérilis : "Le pays est écoeuré, dégoûté, prêt à la colère et aux violences". C'est *Le Figaro* du 29 janvier, saluant par la plume de Philippe Henriot, les émeutiers mobilisés par *L'Action française* pendant plusieurs soirées préparatoires par ce mot : "C'est le réveil de la vraie France". »

Rapport de la commission d'enquête sur le 6 février 1934, rédigé par Charles Serre.

1 DOC. 2 ET 3 Quels sont les ressorts de la crise politique de 1934 ?

2 DOC. 2 ET 3 Quel rôle la presse a-t-elle pu jouer dans son déclenchement ?



4 Une nuit d'émeutes

Une de l'hebdomadaire *Photomonde*, 10 février 1934.

■ Analysez cette Une : quelle place la photographie occupe-t-elle ? Quel rapport s'établit entre l'image et le titre ?

Repères

8 janvier 1934 Mort de Stavisky

28 janvier 1934 Démission

de Chautemps, remplacé
par Édouard Daladier6 février 1934 Violente
manifestation à Paris (15 morts,
1 500 blessés)

► COURS 2 p. 106

La presse face à la crise du 6 février 1934

Au début de l'année 1934, la vie politique française est troublée par un scandale politico-financier et la mort suspecte de son principal acteur Alexandre Stavisky. La révélation des complicités politiques de Stavisky déchaîne la presse et les ligues d'extrême droite qui appellent à manifester devant l'Assemblée le 6 février 1934.

Février 1934 : la presse reflète-t-elle ou fabrique-t-elle l'opinion publique ?

2 Une analyse de l'Affaire

« L'année puante a fini comme elle devait finir : par un banquet de puanteur [...] Mais voici Stavisky. À la bonne heure ! Parlez-nous de l'affaire Stavisky !... Enfin un scandale à la mesure de notre temps... Grâce soient rendues à l'enfant du ghetto de Kiev¹ qui, en guise d'étrennes, nous a fait ce beau cadeau [...]. Si l'âme du pays doit mourir, que ce soit en pleine clarté, dans le feu de la bataille et non sous le manteau des étouffeurs, dans les couloirs de la Chambre, dans les coulisses de la Bourse, le vestibule des Loges² ou le corridor du Palais³. [...] Les étrangers chez nous, la racaille des spéculateurs, la vermine des rats d'hôtel, la pègre de l'espionnage, de l'agitation, de

la provocation, des attentats, des enlèvements, et couvrant le tout, le permanent scandale des naturalisations où politiciens et fonctionnaires semblent rivaliser d'imprudence, voilà ce que remue l'affaire Stavisky. »

Article d'**Henri Béraud** paru dans l'hebdomadaire d'extrême droite *Gringoire*, 12 janvier 1934.

1. Stavisky est né en Ukraine.

2. Référence à la franc-maçonnerie.

3. De l'Élysée.



L'affaire Stavisky

Le *Canard enchaîné*, 10 janvier 1934.

4 « Aux Parisiens »

Entre décembre 1933 et fin janvier 1934, le tirage de *L'Action française* passe de 40 000 à 186 000 exemplaires.

« Appelés au pouvoir pour faire la justice et l'ordre, MM. Daladier et Frot, à peine ministres, ont révoqué le gendarme [Chiappe] pour donner carrière à l'anarchie socialiste et sauver les voleurs francs-maçons.

Pour nous faire accepter ce retour au régime abject, pour étouffer la voix de l'indignation publique, MM. Daladier et Frot adressent aux honnêtes gens les menaces violentes que leur dictent la mauvaise conscience et l'effroi. Ils prétendent faire "marcher" la France. Pour qui prennent-ils les Français ? Exerçant le droit qui leur appartient dans la défaillance des pouvoirs publics corrompus, les Français relèvent cet ignominieux défi. Ce soir, à l'heure de la sortie des ateliers et des bureaux, ils se rassembleront devant la Chambre, au cri de "À bas les voleurs !" pour signifier au Ministère et à ses soutiens parlementaires qu'ils en ont assez du régime abject. »

Article paru dans *L'Action française*, 6 février 1934.



« La justice suit son cours »

Dessin de Paul Iribé dans *Le Témoin*, 14 janvier 1934.

5 Trois visions de la nuit d'émeute du 6 février

Un quotidien conservateur analyse les raisons de la crise politique

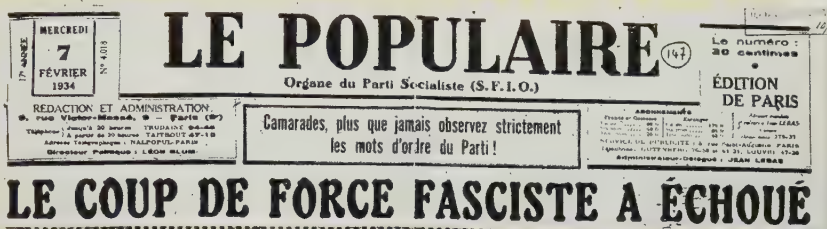
« Le cabinet Daladier vient de donner sa démission. C'était la conclusion nécessaire de douloureux événements qui viennent de s'accomplir. La journée d'hier a été la condamnation irrémédiable du Cabinet. Ce qui s'est passé hier dans Paris est affreux. Il n'y a pas eu de journée plus troublée et plus sanglante depuis la Commune. Les événements graves n'ont cependant pas manqué depuis plus d'un demi-siècle. Ils n'avaient jamais été l'occasion de pareils désordres marqués par tant de morts et tant de blessés. Le cabinet Daladier qui a commencé par l'incohérence a passé à la brutalité. Et pourquoi ? Le cabinet défend-il une idée, une politique ? Non. Il n'a pas pour lui l'opinion publique et a voulu s'imposer par la force. Il a hier refusé de s'expliquer devant le Parlement. Il a opposé aux anciens combattants et aux associations patriotes de la rue, des brigands mobiles qui ont tiré. »

Le Journal des Débats, 8 février 1934.



L'extrême droite condamne

L'Action Française, « Organe du nationalisme intégral », 7 février 1934.



La presse socialiste accuse

Le Populaire, « organe du Parti Socialiste SFIO », 7 février 1934.

?

1 DOC. 1 Que sous-entend le titre du *Canard enchaîné* à propos du suicide de Stavisky ?

2 DOC. 1 à 4 Comment évolue le ton de la presse entre le 10 janvier et le 6 février ? Qui est mis en cause par les organes de presse ?

3 DOC. 3 Décrivez et expliquez le dessin de Paul Iribé.

4 DOC. 2 ET 4 À quel type d'action appellent *Guingoïre* et *L'Action française* ?

5 Que déduire de l'augmentation des tirages de *L'Action française* dans les jours qui précèdent la manifestation ?

6 DOC. 5 Qui sont les responsables des violences du 6 février 1934 selon chaque journal ?

7 DOC. 6 Quelles sont les conséquences politiques de la crise ?



« Après l'émeute : le ministère démissionne »

Une du journal *Paris-Soir*, 8 février 1934.

BAC Étude critique

DOC. 4 ET 6 Après avoir présenté les documents, vous montrerez comment ils témoignent du rôle joué par la presse dans la crise du 6 février 1934.

Repères

- 17 juin 1940** Pétain annonce la demande d'armistice à la radio.
18 juin 1940 Appel du général de Gaulle sur la BBC
25 juin 1940 La radio française est suspendue par les Allemands.
5 juillet 1940 Installation de la radio à Vichy

► COURS 2 p. 106

Juin-juillet 1940 : la guerre des ondes

La radio s'impose dans les années 1930 comme un média populaire. Avec l'entrée en guerre de la France contre l'Allemagne en 1939, ce nouveau moyen d'information devient un enjeu politique important et le contrôle de l'État se renforce.

Les émissions radiophoniques se transforment en instrument de propagande et de lutte politique.

Quelle place tient la radio dans le contexte de la défaite française en 1940 ?

1 Pétain s'adresse aux Français au moment de la débâcle

« Français !

À l'appel de Monsieur le Président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte, avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires, contre un ennemi supérieur en nombre et en armes. Sûr que par sa magnifique résistance, elle a rempli nos devoirs vis-à-vis de nos alliés. Sûr de l'appui des Anciens Combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités. Que tous les Français se groupent autour du Gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour écouter que leur foi dans le destin de la Patrie. »

Discours radiophonique de **Philippe Pétain** sur Bordeaux Lafayette, 17 juin 1940.



1 Un témoignage sur l'appel du 18 juin 1940

« Un soir, en juin 1940, alors que j'étais de service dans le Broadcasting House, un appel du Foreign Office nous informe qu'un officier français venait d'arriver, suite à la capitulation de la France, et qu'il venait pour émettre un message. "Pourrions-nous 'vérifier' son rédiger avant de le diffuser ?" L'homme du Foreign Office ne pouvait pas tout à fait se rappeler du nom de l'officier – "Gaulle", ou quelque chose comme ça – c'était peut-être un pseudonyme. [...]

À notre demande de Gaulle a remis son papier, nous pouvions ainsi nous rendre compte du temps que cela prendrait et faire couper le temps nécessaire à la diffusion du programme précédant. Le papier faisait deux pages et demie, et ne présentait, à ma connaissance, aucun code. C'était le cri de cœur patriotique d'un soldat politicien, furieux de la défaite de son pays, refusant d'accepter les termes humiliants de l'armistice de Compiègne. [...]

Ce premier message était historique, mais dans la confusion du moment, la transmission n'a pas été enregistrée. Nous avons appris plus tard que de Gaulle était furieux de cet oubli, et était allé, en dehors de ses fonctions, dans un studio privé enregistrer ses mots pour la postérité. »

Témoignage tiré des *Mémoires* de Patrick Smith et traduit de l'anglais par sa petite fille (en ligne sur www.charles-de-gaulle.org).

2 Les conditions de l'appel du 18 juin 1940

« La première chose à faire était de hisser les couleurs. La radio s'offrait pour cela. Dès l'après-midi du 17 juin, j'exposais mes intentions à M. Winston Churchill. Naufragé de la désolation sur les rivages de l'Angleterre, qu'aurais-je pu faire sans son concours ? Il me le donna tout de suite et mit, pour commencer, la BBC à ma disposition. Nous convînmes que je l'utiliserais lorsque le gouvernement Pétain aurait demandé l'armistice. Or, dans la soirée même, on apprit qu'il l'avait fait. Le lendemain, à 18 heures, je lus au micro le texte que l'on connaît. À mesure que s'envolaient les mots irrévocables, je sentais en moi-même se terminer une vie, celle que j'avais menée dans le cadre d'une France solide et d'une indivisible armée. À quarante-neuf ans, j'entrais dans l'aventure, comme un homme que le destin jetait hors de toutes les séries. »

Charles de Gaulle, *Mémoires de guerre* (tome 1, *L'Appel*), © Plon, 1954.





La réception de l'appel du 18 juin 1940

« Au soir du 18 juin, arrivée à Marseille. Non loin de la gare Saint-Charles, nous prenons une chambre à l'Hôtel de Nice où nous passons une bonne nuit. Le lendemain matin, ayant acheté d'occasion quelques vêtements civils [...], nous voici à la recherche d'un embarquement. [...] En lisant *Le Petit Provençal*, du mercredi 19 juin je crois, j'apprends qu'un appel a été lancé de Londres par "le général de Gaulle" (*sic*). La première page du journal est couverte de titre belliqueux :

"Les armées françaises continuent la lutte" (5 colonnes), "Continuer la résistance" (3 colonnes), avec, en sous-titre, "Toutes les villes de plus de 20 000 habitants ont été déclarées villes ouvertes", ce qui paraît plutôt contradictoire. Décidément, la censure marseillaise laisse encore à désirer. »

Pierre Messmer (ancien résistant et Premier ministre de Georges Pompidou), *Après tant de batailles*, © Albin Michel, 1992.



« Les Français parlent aux Français »

À partir de l'été 1940, l'émission de la France libre, « Les Français parlent aux Français », sur les ondes de la BBC, émet quotidiennement en direction de la France occupée où sa réception est interdite. Nouvelles du front, messages codés alternent avec les billets des chansonniers qui ridiculisent la propagande nazie.

?

- 1 **DOC. 1** À quel titre Pétain s'exprime-t-il sur les ondes françaises ? Que demande Pétain aux Français ? Au nom de quelles valeurs ?
- 2 **DOC. 2** Pourquoi de Gaulle ne prononce-t-il pas son discours depuis une station radio française ? Qui lui donne l'autorisation de s'exprimer à la BBC ? Pourquoi ?
- 3 **DOC. 2 ET 3** Quel rôle doit jouer la radio pour de Gaulle ?
- 4 **DOC. 3** Comment son appel est-il passé à la postérité ?
- 5 **DOC. 4** A-t-il été entendu le jour même par les Français ? Comment Pierre Messmer en a-t-il pris connaissance ?
- 6 **DOC. 5 ET 6** Que révèlent ces documents de la « guerre des ondes » menée des deux côtés de la Manche pendant la Seconde Guerre mondiale ?

BAC Étude critique

DOC. 3 ET 4 Vous montrerez comment les documents témoignent de l'enjeu que représente l'accès aux médias durant la Seconde Guerre mondiale.



« Le général Micro »

Caricature de Franchot pour une affiche éditée par l'Institut d'étude des questions juives, 18 novembre 1941.

L'engagement des médias dans les crises politiques après 1945

Comment les médias ont-ils rendu compte des crises politiques en France après 1945 ?

1 La reconfiguration du paysage médiatique

➔ **Dès 1944, les médias sont réorganisés.** Les journaux qui avaient été supprimés en 1940 reparaissent (*L'Humanité*) et cohabitent avec les titres issus de la Résistance (*Combat*, *France Soir*). De Gaulle est à l'origine de la naissance d'un nouveau quotidien, *Le Monde*, dirigé par Hubert Beuve-Méry. La radio est réorganisée au sein de la RDF (Radiodiffusion française).

➔ **Le paysage médiatique s'enrichit.** Les hebdomadaires politico-culturels apparaissent au début des années 1950 cultivent un journalisme engagé. Ainsi *L'Express* et *France Observateur* mobilisent l'opinion publique* contre la politique du gouvernement en Algérie. Cette presse, marginale en termes de tirage, pèse sur le débat public. Dans les années 1950, les magazines illustrés comme *Paris-Match*, qui donnent une place centrale aux reportages photos, réalisent, en revanche, les plus gros tirages (DOC. 1).

➔ **La presse écrite subit la concurrence de la radio et de la télévision.** La radio reste très populaire : au début des années 1950, chaque foyer possède en moyenne un poste. Les **radios périphériques** (*Radio Luxembourg* et *Europe 1*) qui concurrencent la radio publique, bénéficient de la diffusion du transistor. La télévision connaît une progression fulgurante au cours des années 1960 (DOC. 2). Elle va s'imposer comme l'un des principaux canaux d'information : le premier journal télévisé est créé en 1949 (DOC. 3).

2 Un contrôle accru de l'État

➔ **La presse n'échappe pas à la censure.** Durant la guerre d'Algérie (1954-1962), les quotidiens *L'Humanité* et *Le Monde* et les hebdomadaires *L'Express* et *France Observateur* sont l'objet de saisies. En Algérie, les articles qui critiquent les méthodes de l'armée sont retirés de la vente. Des journalistes subissent des poursuites judiciaires. La censure avant parution est même rétablie pendant la crise de mai 1958 qui voit le retour au pouvoir de De Gaulle•.

➔ **L'État exerce un contrôle étroit de l'information.** Sous l'égide de l'**ORTF**, la radio et la télévision sont des monopoles de l'État. Après mai 1958, ces médias participent à la personnalisation du pouvoir. De Gaulle apparaît régulièrement à la télévision lors d'allocutions solennelles, de conférences de presse ou lors de ses voyages en province.

➔ **La liberté de critique s'exerce sur les radios périphériques.** Le décalage dans la couverture des événements entre médias publics et privés est patent. Sur *Europe 1*, en février 1958, le journaliste Georges Fillioud dénonce l'usage de la torture en Algérie.

3 La liberté d'informer au cœur de mai 1968

➔ **Les médias jouent un rôle important dans le mouvement de mai 1968.** Observateurs de la contestation, ils en sont également acteurs. Les radios périphériques retransmettent les événements et donnent la parole aux leaders politiques et syndicaux (DOC. 4). La radio d'État et la télévision sont paralysées par la grève d'une partie des journalistes et des techniciens.

➔ **Mai 1968 voit fleurir de nouvelles formes médiatiques.** L'image est un média essentiel du mouvement : des slogans illustrés et contestataires sont placardés. Les journaux raniment la tradition de la caricature, tel *L'Enragé*.

Dates-clés

1949 Premier journal télévisé
Début années 1950 Création de *L'Express* et de *France Observateur*
1954-1962 Guerre d'Algérie
1964 Loi créant l'ORTF
13 mai-23 juin 1968 Grève de l'ORTF

Personnages-clés



Jean-Paul Sartre
(1905-1980)
Philosophe français, grande figure de l'intellectuel engagé du XX^e siècle.

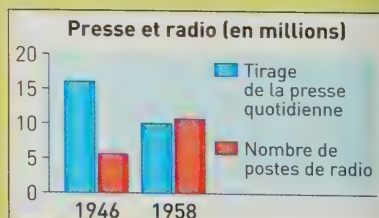
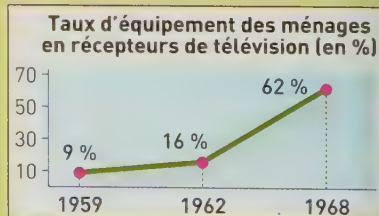
Charles de Gaulle (1890-1970)
> Voir p. 106 et p. 246.

Mots-clés

ORTF Office de radiodiffusion-télévision françaises, organisme d'État qui détient le monopole en matière d'émissions audiovisuelles jusqu'en 1975.

Radios périphériques Radios privées dont les stations émettrices sont hors du territoire français.

Chiffres-clés



Repères

Novembre 1954 Début

de la guerre d'Algérie

Janvier 1957 Bataille d'Alger

13 mai 1958 Coup de force
de l'armée en Algérie1^{er} juin 1958 De Gaulle, rappelé
au pouvoir, est nommé président
du Conseil

► COURS 3 p. 112

Les « événements d'Algérie » vus par la presse d'opinion

Les médias audiovisuels, soumis au gouvernement, évoquent avec prudence « les événements d'Algérie ».

La critique de la politique du gouvernement est surtout le fait de la presse écrite.

Si la grande presse relaie également l'information officielle en proscrivant par exemple le terme de « guerre », certains journaux tentent de mobiliser l'opinion publique.

Comment la situation algérienne et la crise politique qu'elle provoque sont-elles traitées par la presse d'opinion ?

1 Un officier au secours d'un journaliste

Jean-Jacques Servan-Schreiber, directeur de L'Express, est inculpé d'atteinte au moral de l'armée pour avoir publié plusieurs articles relatant son expérience algérienne et dénonçant l'attitude du gouvernement français. Il demande alors à son ancien chef, le général de Bollardière, qui a demandé en mars 1958 à être relevé de son commandement en Algérie, de lui écrire une lettre de soutien qui paraît dans L'Express du 29 mars 1957.

« Vous avez servi pendant six mois sous mes ordres en Algérie avec un souci évident de nous aider à dégager, par une vue sincère et objective des réalités, des règles d'action à la fois efficaces et dignes de notre Pays et de son Armée.

Je pense qu'il était hautement souhaitable qu'après avoir vécu notre action et partagé nos efforts, vous fassiez votre métier de journaliste en soulignant à l'opinion publique les aspects dramatiques de la guerre révolutionnaire à laquelle nous faisons face, et l'effroyable danger qu'il y aurait pour nous à perdre de vue, sous le prétexte fallacieux de l'efficacité immédiate, les valeurs morales qui seules ont fait jusqu'à maintenant la grandeur de notre civilisation et de notre Armée.

Je vous envoie l'assurance de mon estime. »

Lettre du **général de Bollardière** publiée dans L'Express, 29 mars 1957.

2 Un intellectuel engagé prend la parole dans la presse

Jean-Paul Sartre évoque le livre d'Henri Alleg, *La Question*, consacré à la torture en Algérie, publié en février 1958 et interdit pour cause de « participation à une entreprise de démoralisation de l'armée, ayant pour objet de nuire à la défense nationale ».

« Le témoignage d'Alleg, en effet, – c'est peut-être son plus grand mérite – achève de dissiper nos illusions : non, il ne suffit pas de punir ou de rééduquer quelques individus ; non, on n'humanisera pas la guerre d'Algérie. La torture s'y est établie d'elle-même : elle était proposée par les circonstances et requise par les haines racistes ; d'une certaine manière, nous l'avons vu, elle est au cœur du conflit et c'est elle, peut-être, qui en exprime la vérité la plus profonde. Si nous voulons mettre un terme à ces immondes et mornes cruautés, sauver la France de la honte et les Algériens de l'enfer, nous n'avons qu'un moyen, toujours le même, le seul que nous ayons jamais eu : ouvrir les négociations, faire la paix. »

Jean-Paul Sartre dans L'Express, 7 mars 1958 (numéro saisi).

L'EXPRESS



« L'EXPRESS » SAISI REPARAIT
« Hier, l'eau jusqu'à la cheville ; aujourd'hui, jusqu'au genou ; demain, jusqu'à la ceinture. »
(Michèle)

Une de L'Express
du 7 mars 1958

Les saisies vues par *France Observateur* (mars 1958)

« Non seulement nos lecteurs, non seulement nos abonnés, mais beaucoup d'hommes qui ne partagent pas toutes nos opinions, ont tenu à nous manifester leur solidarité. Tous ont estimé qu'au-delà de notre journal, l'arbitraire du gouvernement met en cause la liberté de la presse elle-même. [...] Quatre saisies en moins d'un an. Les motifs officiellement évoqués ne trompent plus personne. À vrai dire, le gouvernement s'y efforce à peine. Il s'agit pour lui purement et simplement de faire taire un journal qui depuis bientôt huit années s'obstine à ne dépendre de personne, à dire envers et contre tous toute la vérité.

France Observateur vit uniquement de ses ventes. *France Observateur* n'a jamais bénéficié, n'acceptera de bénéficier d'une aide financière, d'une subvention quelconque. Le gouvernement le sait. Il sait que chaque saisie nouvelle nous porte un coup sensible sur le plan financier. Il pense que devant cette menace, nous accepterons de nous taire, de nous soumettre nous-mêmes à la censure préalable qu'il s'efforce d'imposer à la presse française. »



La crise du 13 mai 1958 présentée par *Le Figaro*...

Une du 14 mai 1958.

Le 13 mai 1958, les Français d'Alger forment un Comité de salut public, animé par les généraux Massu et Salan, pour protester contre la désignation de Pierre Pflimlin, réputé favorable à des négociations en Algérie, à la présidence du Conseil. Le Comité en appelle à de Gaulle qui, deux jours plus tard, se dit « prêt à assumer les pouvoirs de la République ».



... et *L'Humanité*

Une du 14 mai 1958.

L'EXPRESS



PARIS, MERCREDI 28 MAI,

« En raison des circonstances, le mot « impossible »
peut redevenir français. »

(Jean Girardoux - pouvoir.)

Les conséquences de la crise vues par *L'Express*

Une du 29 mai 1958.

- 1 **DOC. 1 À 4** Quel point de vue défendent *L'Express* et *France Observateur* sur la guerre d'Algérie ? Au nom de quelle valeur ?
- 2 **DOC. 1 ET 4** Quelle institution est remise en cause par ces journaux ? Pourquoi ?
- 3 **DOC. 1 ET 4** Quelles sont les formes de censure auxquelles sont confrontés *L'Express* et *France Observateur* ?
- 4 **DOC. 4** Quelles peuvent être les conséquences des saisies pour les journaux ?
- 5 **DOC. 5 ET 6** Quels sont les termes employés par chaque journal pour décrire la crise du 13 mai 1958 ? Expliquez la Une de chaque journal en fonction de sa sensibilité politique.
- 6 **DOC. 7** Quelle est la conséquence de la crise d'après *L'Express* ?

Repères

- 1949 Création de la Radio Télévision Française (RTF)
- 1964 La RTF est transformée en ORTF (Office de la Radio-Télévision Françaises)
- Mai 1968 Grève à l'ORTF
- 1975 Suppression de l'ORTF

La radio et la télévision au service de l'État (1958-1968) ?

► COURS 3 p. 112

La radio et la télévision sont sous monopole d'État depuis la Libération. L'arrivée au pouvoir du général de Gaulle en mai 1958 à la faveur de la crise algérienne s'accompagne d'un renforcement du contrôle de l'État sur les médias publics.

Le contrôle du gouvernement sur les médias audiovisuels permet-il de préserver la liberté d'informer lors des crises politiques ?

A • Le pouvoir gaullien et la télévision



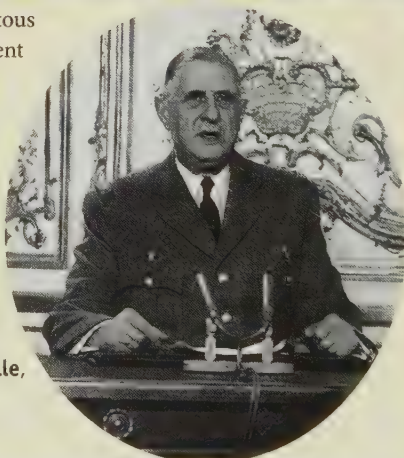
Première allocution télévisée du général de Gaulle (13 juin 1958)



« Au nom de la France, j'ordonne que tous les moyens, je dis tous les moyens, soient employés pour barrer partout la route à ces hommes-là, en attendant de les réduire. J'interdis à tout Français, et d'abord à tout soldat, de n'exécuter aucun de leurs ordres.

Français, Françaises, voyez où risque d'aller la France par rapport à ce qu'elle était en train de redevenir. Français, Françaises, aidez-moi ! »

Allocution télévisée du **général de Gaulle**, le 23 avril 1961, après la tentative de putsch des généraux en Algérie.



Un rapport direct avec vous

« Mais c'est au peuple lui-même, et non seulement à ses cadres, que je veux être lié par les yeux et les oreilles. Il faut que les Français me voient et m'entendent, que je les entende et les voie. La télévision et les voyages publics m'en donnent la possibilité. »

Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*. Le Renouveau, © Plon, 1970.



Les médias, relais du général de Gaulle face à la tentative de putsch

Quand la France s'ennuie

« Ce qui caractérise actuellement notre vie publique, c'est l'ennui. Les Français s'ennuient. Ils ne participent ni de près ni de loin aux grandes convulsions qui secouent le monde. [...] De toute façon, ce sont leurs affaires, pas les nôtres. Rien de tout cela ne nous atteint directement : d'ailleurs la télévision nous répète au moins trois fois chaque soir que la France est en paix pour la première fois depuis bientôt trente ans et qu'elle n'est ni impliquée ni concernée nulle part où que ce soit dans le monde.

La jeunesse s'ennuie. Les étudiants manifestent, bougent, se battent en Espagne, en Italie, en Belgique, en Algérie, au Japon, en Amérique, en Égypte, en Allemagne, en Pologne même. Ils ont l'impression qu'ils ont des conquêtes à entreprendre, une protestation à faire entendre, au moins un sentiment de l'absurde à opposer à l'absurdité. Les étudiants français se préoccupent de savoir si les filles de Nanterre et d'Antony pourront accéder librement aux chambres des garçons, conception malgré tout limitée des droits de l'homme [...]. Heureusement, la télévision est là pour détourner l'attention vers les vrais problèmes : l'état du compte en banque de Killy, l'encombrement des autoroutes, le tiercé, qui continue d'avoir le dimanche soir priorité sur toutes les antennes de France.

Le général de Gaulle s'ennuie. [...] À voix basse, il soupire de découragement devant la "vachardise" de ses compatriotes qui, pour tant, s'en sont remis à lui une fois pour toutes de leurs affaires. Ce qui fait d'ailleurs que la télévision ne manque pas une occasion de rappeler que le gouvernement est stable pour la première fois depuis un siècle.

Seuls quelques centaines de milliers de Français ne s'ennuient pas : chômeurs, jeunes sans emploi, petits paysans écrasés par le progrès, victimes de la nécessaire concentration et de la concurrence de plus en plus rude, vieillards plus ou moins abandonnés de tous. [...] La télévision, qui est faite pour distraire, ne parle pas assez d'eux. Aussi le calme règne-t-il. [...] Dans une petite France presque réduite à l'hexagone, qui n'est pas vraiment malheureuse ni vraiment prospère, en paix avec tout le monde, sans grande prise sur les événements mondiaux, l'ardeur et l'imagination sont aussi nécessaires que le bien-être et l'expansion. Ce n'est certes pas facile.

L'impératif vaut d'ailleurs pour l'opposition autant que pour le pouvoir. S'il n'est pas satisfait, l'anesthésie risque de provoquer la consommation. Et à la limite, cela s'est vu, un pays peut aussi périr d'ennui. »

Pierre Viansson-Ponté, « Ce qui caractérise actuellement notre vie publique », *Le Monde*, 15 mars 1968.



Pouvoir et médias contestés
Affiche sérigraphiée de mai 1968.

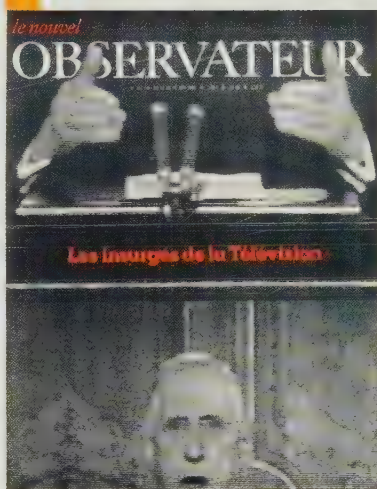
Les relais du mouvement

« Depuis le 6 mai, le transistor est devenu le cordon ombilical qui relie la France à sa révolution. La télévision, muselée ou presque, a pour l'instant renversé le régime de l'image. Le pouvoir est à la parole. Et dans le domaine de l'information, les radios périphériques¹, grâce à leur souplesse, à leur mobilité, grâce aussi à une certaine liberté, ont affirmé leur puissance et, dans l'ensemble, assumé leur responsabilité. »

Danièle Heyman, *L'Express*, 3 juin 1968.

1. Radios émettant en France mais dont l'émetteur ne se trouvait pas sur le sol français.

Une du *Nouvel Observateur* (12-18 juin 1968)



?

- 1 **DOC. 1 à 3** Dans quelles circonstances de Gaulle intervient-il à la télévision ? Quel avantage perçoit-il dans ce nouveau média ?
- 2 **DOC. 2 ET 3** Comparez ses allocutions télévisées de 1958 et 1961 (attitude, vêtements, matériel...). Qu'en déduisez-vous ?
- 3 **DOC. 4** Quel rôle joue la télévision dans l'ennui qui menace la société française d'après Pierre Viansson-Ponté ?
- 4 **DOC. 5, 6 ET 7** Quels médias sont remis en cause en mai 1968 ? Pourquoi ?
- 5 **DOC. 5** Comment s'informer sur les événements ?
- 6 **DOC. 5 ET 7** Quelle est la différence de point de vue entre les deux documents ?
- 7 **DOC. 6** Décrivez et expliquez la Une du *Nouvel Observateur*.



Objectifs

- Étudier des affiches de propagande
- Comprendre le rôle social des artistes

Vocabulaire des arts

Sérigraphie Procédé d'impression qui utilise une trame de tissu en soie à la manière d'un pochoir.

1 L'atelier populaire de l'école des Beaux-Arts

«Le 8 mai 1968, à l'initiative des élèves architectes, un comité de grève se constitue à l'École des Beaux-Arts de Paris. Certains artistes du Salon de la Jeune Peinture, comme Aillaud, Arroyo, Biras, Buraglio, Fromanger, Rancillac ou Tisserand, et des membres de différentes tendances ou courants politiques (Internationale situationniste, anarchistes, Mouvement du 22 mars, trotskystes, UJCML, Parti communiste, etc.), accoutumés aux méthodes de travail collectives, rejoignent les étudiants et les aident à mettre au point les bases d'un

fonctionnement dans l'École occupée : assemblée générale journalière, discussions, décisions collégiales, préfiguration de l'atelier d'affiches... Le 14 mai, étudiants et artistes impriment une première affiche en lithographie à 30 exemplaires "Usines, Universités, Union". Le même jour, l'artiste Guy de Rougemont et le sérigraphe Éric Seydoux, qui connaissent la technique de la sérigraphie, sont chargés de mettre en place un atelier et initient étudiants et artistes à cette technique nouvelle, qui permet d'imprimer plus rapidement et efficacement que la lithographie un grand nombre d'affiches (le tirage de chaque affiche sérigraphiée ira jusqu'à 2 000 exemplaires). La totalité des affiches imprimées atteindra le million. Le 16 mai, l'atelier de lithographie occupé est rebaptisé. Sur la porte est placardé "Atelier Populaire : oui, Atelier Bourgeois : non". Les ateliers fonctionnent jour et nuit, le tirage se fait en continu, par équipes, dans différentes salles de fabrication. [...] Bernard Rancillac raconte que les rouleaux des rotatives sortaient des fenêtres du premier étage, au-dessus des bureaux de la direction, et séchaient jusque dans les jardins de l'École, étendus "grâce à un astucieux système de fils avec des roulettes, comme à Naples pour le linge". Des colleurs bénévoles passent chaque jour chercher leur lot pour le placarder dans la rue. Cet affichage est souvent risqué, car la police, les CRS et les CDR (comités de défense de la République) y font obstacle. Des marchands achètent



2 Le séchage des affiches

pour soutenir les comités, d'autres réimpriment les plus efficaces ou aident les artistes de leur galerie à en réaliser. Chaque soir, les projets d'affiches sont soumis aux voix par l'assemblée générale. Le principe de l'anonymat des auteurs des affiches est retenu pour "éliminer les pratiques de la création individualiste bourgeoise qui resurgissent toujours consciemment ou non". [...] Après une intense période d'activité, l'Atelier Populaire est contraint de fermer ses portes. Le 27 juin, vers 4 heures du matin, les gardes mobiles occupent l'École des Beaux-Arts. L'Atelier Populaire est fermé à 5 heures. Une dernière affiche verra le jour dans la foulée (réalisée au siège du PSU), elle déclare "La police s'affiche aux Beaux-Arts, les Beaux-Arts affichent dans la rue". »

Pascal Le Thorel, « L'Atelier Populaire de l'École des Beaux-Arts : mai et juin 1968 » dans *Les Beaux-Arts, de l'Académie aux Quat'z'arts*, © Éditions Beaux-Arts de Paris, 2001.



« Presse, ne pas avaler »

Affiche sérigraphiée, mai 1968.



« La police vous parle tous les soirs à 20 h »

Affiche sérigraphiée, mai 1968.

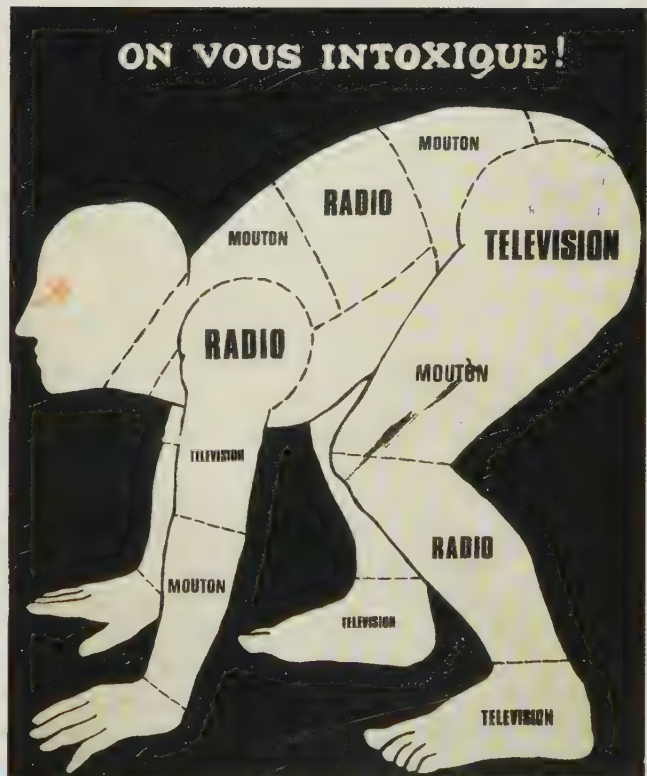
?

LECTURE DES ŒUVRES

- 1 **DOC. 1 ET 2** Qui a réalisé ces affiches sérigraphiées ? Par qui sont-ils aidés ?
- 2 **DOC. 3, 4 ET 5** Quel est le thème commun de ces trois affiches ?
- 3 Décrivez chacune d'elles.
- 4 Quel est le lien entre le slogan et l'image ?
- 5 **DOC. 1** Quels sont les éléments qui permettent une reproduction en série de ces affiches ?

ANALYSE DES ŒUVRES

- 6 Pourquoi les affiches ne sont-elles pas signées ?
- 7 Dans quel but sont-elles produites ?
- 8 Comment sont-elles diffusées ?
- 9 Justifiez l'expression « affiche de propagande ».



« On vous intoxique ! »

Affiche sérigraphiée, mai 1968.

L'avènement de la société de communication

Comment les médias ont-ils évolué en France depuis 1968 ?

1 La crise de la presse écrite

→ **Le déclin des quotidiens se poursuit.** Malgré les efforts d'adaptation des journaux – comme l'introduction de la couleur – la baisse du nombre de lecteurs s'accroît. La presse écrite doit faire face à une hausse des coûts de production, auxquels s'ajoutent les difficultés financières liées à la baisse des ventes. La presse de province résiste mieux. En revanche, les tirages des journaux d'opinion reculent fortement. (DOC. 3)

→ **La publicité joue un rôle croissant.** L'investissement publicitaire profite cependant moins à la presse écrite qu'aux médias audiovisuels, et il se concentre sur les magazines qui visent un public plus ciblé. À la fin des années 1980, les journaux gratuits font leur apparition et absorbent une partie du marché de la publicité. Peu de journaux, comme *Le Canard enchaîné*, peuvent se passer de ressources publicitaires.

→ **L'État est le garant du pluralisme de l'information.** Ses subventions, en hausse depuis les années 1970, aident les quotidiens d'information générale et politique à survivre.

2 L'éclatement du paysage audiovisuel

→ **Après 1968, la liberté de l'information audiovisuelle est un thème récurrent du débat politique.** Les « radios-pirates », dites « radios libres », se développent à la fin des années 1970 sur la bande FM. La loi adoptée par le premier gouvernement socialiste en 1982 affirme la liberté de la communication audiovisuelle (article 1). L'arrivée des premières chaînes de télévision privées (Canal +) confortent la libéralisation du secteur audiovisuel (DOC. 1). Le retour au pouvoir de la droite en 1986 renforce la logique libérale : TF1 est privatisée et achetée par Bouygues.

→ **Les radios et les télévisions se multiplient.** La télévision par câble ou par satellite apparaît au début des années 1990. Les premières chaînes thématiques sont lancées en 1993, suivies des **bouquets numériques** qui démultiplient l'offre audiovisuelle.

→ **La communication tend à supplanter l'information.** Dans les années 1980, les hommes politiques font appel à des conseillers en communication et apprennent à maîtriser les outils médiatiques. Médias et politiques multiplient les **sondages** censés mesurer l'opinion publique. Ces techniques de communication ne permettent cependant pas de renverser ni même de prévoir les grands mouvements d'opinion. (DOC. 2)

3 Les bouleversements du système médiatique

→ **L'irruption d'Internet au début des années 1990 bouleverse le monde des médias.** En 2010, deux-tiers des ménages français ont un accès à Internet à leur domicile. Les médias traditionnels s'adaptent à l'univers numérique. La radio, qui reste un média populaire, propose le **podcasting**. La **TNT** se diffuse à grande échelle à partir de 2006. En même temps, les médias, et surtout Internet, sont le lieu de recherche d'une information plus individuelle, où chacun entend prendre la parole, témoigner et parfois relayer l'information par les réseaux sociaux (Facebook, Twitter...).

→ **Les médias s'adaptent.** La presse écrite a développé des sites complémentaires du support papier. Certains médias sont nés sur Internet comme Rue 89 à la fois pour créer un journal auquel peuvent participer les lecteurs (blogs), mais aussi pour renouveler le journalisme. Ainsi Mediapart renoue avec le journalisme d'investigation et a rendu public plusieurs affaires politico-financières ces dernières années qui ont suscité un vif débat. (DOC. 4)

Dates-clés

1982 Loi sur l'audiovisuel

1984 Création de Canal +, première chaîne de télévision privée.

1989 Création du CSA

1993 Lancement de la première chaîne câblée et ouverture d'Internet au public

2006 Développement de la TNT (télévision numérique)

Mots-clés

Bouquet numérique Ensemble des chaînes de télévision thématiques diffusées par satellite.

Communication Ensemble des moyens qui permettent de diffuser un message.

Podcasting Téléchargement d'émissions sur internet.

Sondage Enquête menée sur un échantillon de la population.

TNT Lancée en France dès 2005, la télévision numérique terrestre a progressivement remplacé la diffusion hertzienne analogique. Elle diffuse, grâce à un adaptateur, 18 chaînes gratuites en qualité numérique.

Chiffres-clés

40,24 millions d'internautes en janvier 2012
81 000 abonnés à Mediapart en 2014
5,5 millions d'utilisateurs de Twitter en 2014

Les réformes de l'audiovisuel dans les années 1980

« Un mouvement a commencé à se dessiner à partir de 1968, sous l'effet de deux forces majeures. D'une part, l'aspiration démocratique à plus de liberté, la prise de conscience que cette emprise sur la radio et la télévision n'était plus supportable dans un pays démocratique.

D'autre part, des avancées techniques comme la modulation de fréquence pour la radio, qui permet la multiplication des stations, en attendant le développement des satellites dont va profiter la télévision.

Sous ce double effet se dessine le progrès vers plus de liberté et de diversité au moment où la gauche arrive au pouvoir. Le principe de la liberté des ondes est dans le programme du candidat Mitterrand. Il préfigure le premier article de la loi de 1982 – «La communication audiovisuelle est libre» – inspiré de la loi sur la presse de 1881. »

Jean-Noël Jeannerey, historien et président de Radio France (1982-1986), interrogé par Jean-Baptiste de Montvalon, *Le Monde*, 10 mai 2011.



La presse d'opinion face au 21 avril

Une de *Libération*, le 22 avril 2002.

Avril 2002, les limites des sondages

a. Sondage publié par l'institut BVA le vendredi 19 avril 2002

Jacques Chirac (UMP)	19 %
Lionel Jospin (PS)	18 %
Jean-Marie Le Pen (FN)	14 %

b. Résultats du 1^{er} tour de l'élection présidentielle le dimanche 21 avril 2002

Jacques Chirac (UMP)	19,88 %
Jean-Marie Le Pen (FN)	16,86 %
Lionel Jospin (PS)	16,18 %

1 Relevez la différence entre le sondage du 19 avril 2002 et les résultats du premier tour deux jours plus tard.

2 Comment peut-on expliquer cette différence ?

La subsistance du journalisme d'investigation



« Le journal payant [Mediapart] accessible uniquement en ligne est à l'origine de l'affaire Cahuzac. Il avait en effet dévoilé en décembre dernier un enregistrement audio mettant en cause Jérôme Cahuzac pour la détention d'un compte illégal en Suisse. Ce 2 avril, l'ex-ministre du Budget a avoué, confir-

mant les informations du site d'information. [...] Le site fondé en 2008 par Edwy Plenel, ancien directeur de la rédaction du *Monde* et ardent défenseur du journalisme d'investigation, porte une nouvelle fois à la connaissance du grand public une information cachée par l'un de ses dirigeants.

Après la mise en cause de Bernard Tapie et d'Éric Woerth, entre autres, le journal en ligne a dévoilé en décembre 2012, suite notamment au travail du journaliste Fabrice Arfi, un enregistrement mettant durement en cause Jérôme Cahuzac, alors ministre du Budget du gouvernement Ayrault. Suite à la publication de ce document sonore, les soupçons ont commencé à planer sur l'existence d'un compte bancaire au nom de M. Cahuzac en Suisse, au sein de la banque UBS. [...]

Quelle que soit l'issue de la mise en examen de Jérôme Cahuzac, il semble bien que le pari d'une information de qualité, fruit de travaux d'investigation, disponible uniquement sur Internet et totalement payante semble le bon. En effet, le site est l'un des très rares titres de presse à afficher une rentabilité à deux chiffres en 2012 et a dégagé un chiffre d'affaires de 6 millions d'euros en constante augmentation depuis la création du média. »

« Un journalisme d'investigation », Adeline Raynal, *La Tribune*, 2 avril 2013.

1 Quel est l'impact des enquêtes de Mediapart ?

2 Quelle réponse apporte-t-il la crise financière de la presse ?

SUJET 12 Quel rôle ont joué les médias dans les crises politiques en France au XX^e siècle ?

À SAVOIR

Sur les 4 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 2h45 à la composition.

• TRAVAIL GUIDÉ POUR RÉPONDRE À LA CONSIGNE

1. Analyser le sujet

Définir les termes du sujet

Le rôle des médias dans les crises politiques en France au XX^e siècle

- Rôle d'information
- Rôle moteur comme acteur qui a une influence, alerte ou manipule

- Presse écrite
- Radio à partir des années 1930
- Télévision à partir des années 1960

- Périodes de tension politique et de mobilisation publique qui aboutissent à la remise en cause du régime ou du système de gouvernement.
- Principales crises politiques du XX^e siècle en France :
 - Affaire Dreyfus
 - 6 février 1934
 - mai-juin 1940
 - mai 1958
 - mai 1968

Dégager et formuler une problématique

Le risque du sujet proposé est de dresser un catalogue des crises politiques organisé selon un plan chronologique ou de faire une liste des médias en retenant un plan thématique selon le type de média.

Le mot-clé du sujet est « le rôle des médias », c'est-à-dire les modalités selon lesquelles les médias sont acteurs des crises politiques.

EXERCICE 1 Rédigez la problématique.

2. Organiser le plan

Au brouillon, sélectionner et classer les informations

EXERCICE 2 Présentez rapidement les crises politiques qu'a traversées la France au XX^e siècle :

- 1934 :
- 1940 :
- 1958 :
- 1968 :

Élaborer un plan

Proposition de plan

I. Le rôle moteur des journaux dans la crise politique de février 1934

II. L'instrumentalisation des médias durant la débâcle et la Seconde Guerre mondiale

III. Des médias entre contrôle et indépendance durant les crises de 1958 et 1968

EXERCICE 3 En vous appuyant sur cette proposition, trouvez les sous-parties du plan.

3. Rédiger la composition

Rédiger l'introduction

EXERCICE 4 Rédigez l'introduction.

N'oubliez pas que l'introduction se structure en trois temps :

- reformulation du sujet
- énoncé de la problématique
- annonce du plan.

Rédiger le développement

La composition est rédigée directement sur la copie à partir d'un plan détaillé préparé au brouillon.

Chaque paragraphe du développement correspond à une idée illustrée par un ou des exemples.

EXERCICE 5 En vous appuyant sur l'exemple ci-dessous, rédigez la 2^e sous-partie, puis rédigez les autres paragraphes.

Exemple de rédaction de la 1^{re} sous-partie

I. Le rôle moteur des journaux dans la crise politique de février 1934

1. Un climat de violence entretenu par la presse

Dans les années 1930, la France est touchée de plein fouet par la crise économique. Les gouvernements, qui se succèdent rapidement (on parle de « valse des ministères »), se montrent incapables de proposer des solutions pérennes. Dans ce contexte, la presse d'extrême-droite, portée par le dynamisme des ligues, se lance dans une campagne virulente contre le système parlementaire, accusé de tous les maux. *L'Action française*, organe de presse du mouvement monarchiste du même nom, dénonce la corruption des élites et en appelle à la mise en place d'un pouvoir fort. La mort suspecte de l'escroc Alexandre Stavisky en janvier 1934, soupçonné de collusion avec certains députés en vue, finit de discréditer la classe politique. La démission du président du conseil Camille Chautemps et la nomination d'Édouard Daladier ne calment pas l'agitation, largement entretenue par la presse. Quand Daladier renvoie le préfet de police Chiappe, favorable aux ligues, celles-ci appellent à manifester devant l'Assemblée le 6 février 1934.

2. Une violente manifestation qui se transforme en crise politique dont la presse se fait l'écho

Rédiger la conclusion

EXERCICE 6 Répondez aux questions suivantes pour rédiger la conclusion.

1. Comment a évolué le rôle des médias au cours des crises politiques du XX^e siècle ?
2. Dans les dernières années, quel nouveau média joue un rôle dans la vie politique ?
3. Comment a évolué le rapport des français à la vie politique avec l'apparition de ce média ?

Conseil pour présenter une copie

- Pour faire ressortir votre argumentation, aérez votre copie :
 - Sauter deux ou trois lignes après l'introduction et avant la conclusion.
 - Sauter une ligne entre chaque partie.
 - Prévoyez un alinéa au début d'un paragraphe : commencez votre phrase à un centimètre de la marge.

SUJET 13

L'Affaire Dreyfus dans la presse

CONSIGNE

Après avoir rappelé brièvement comment éclate l'Affaire Dreyfus, expliquez la manière dont la presse a contribué à diviser l'opinion publique.

Mettez en évidence les limites de ces Unes en montrant que la presse a également joué un rôle de mobilisation politique, notamment grâce aux intellectuels.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

PSST...! Images par **FORAIN** **CARAN D'ACHE**

La Revision



La Revision? ... soit... Mais avec le poteau et les douze balles, cette fois.

Une de Psst... !,
3 septembre 1898

« La révision? ... soit... mais avec un poteau et les douze balles, cette fois. »
Caricature de Caran d'Ache.

Le cri de paris



- Voilà donc pourquoi elle ne sortait pas!

Une du Cri de Paris,
14 mai 1899

« Voilà donc pourquoi elle [la vérité] ne sortait pas ! »
Caricature de Félix Vallotton.

• MÉTHODE

CONFRONTER DEUX DOCUMENTS

• Pour débiter la comparaison

– **La nature** : si les documents sont de différente nature, il faut en tenir compte dans la confrontation. Le public visé par l'auteur, l'intention (témoignage, discours, analyse...) peuvent être différents.

– **Le contexte chronologique** : la date de publication est à remettre dans un contexte historique qui permet parfois de mesurer une évolution entre les deux documents.

– **Les auteurs** : le statut des auteurs permet d'explicitier les intentions. Il s'agit également de préciser si l'opinion qui est exposée est partagée ou non et par qui.

• Un outil pour les confrontations antagonistes

« Antagonistes » signifie « opposé ».

Dressez, au brouillon, un tableau pour mettre en regard les oppositions.

EXERCICE CONFRONTER DEUX UNES DE JOURNAUX

Reproduisez et complétez le tableau ci-dessous.

	Document 1	Document 2
Titre du journal		
Destinataires		
Date de publication (par rapport à l'Affaire Dreyfus)		
Description des dessins		
Construction de la caricature		
Sentiment que le dessinateur veut provoquer chez le lecteur		
Thème de la légende		
Interprétation de la légende		

SUJET 14

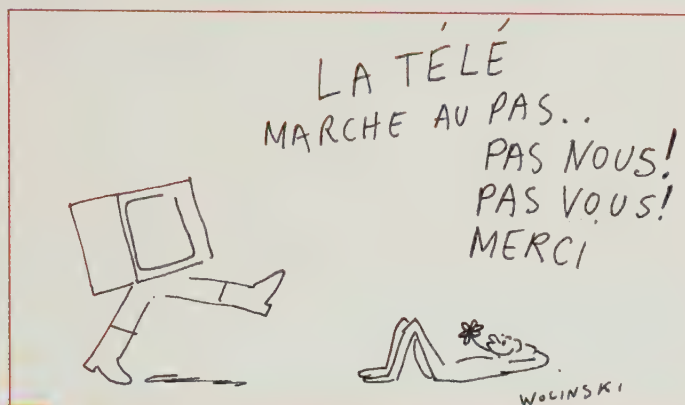
La critique des médias en mai 1968

CONSIGNE

Après avoir rappelé le contexte de mai 68, montrez comment ce document témoigne de la critique des médias durant cette crise. Montrez les limites de ce document, en expliquant comment les journalistes et techniciens de la télévision ont pu contourner ou s'opposer à la censure.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.



Dessin de Georges Wolinski pour *L'Enragé*, juin 1968

• MÉTHODE

ANALYSER UNE CARICATURE

Étape 1 Identifier l'illustration

Il s'agit de noter la nature du document, de relever sa date de réalisation.

Étape 2 Analyser l'image

• La représentation et la composition

L'analyse de la caricature suppose une première étape de lecture et de décryptage de l'illustration (composition, dessin, symboles, couleurs, etc.). Tout élément est porteur de sens. Ne vous contentez pas de décrire l'image ; expliquez-en les symboles.

• Le rapport entre l'image et le texte

Observez le texte (nature, typographie, emplacement, etc.).

C'est le lien entre l'image et le texte – slogan, légende, commentaire – qui donne le sens du message.

Étape 3 Apporter un regard critique

Il s'agit de repérer le message et de le mettre en perspective avec ce que vous savez.

EXERCICE

ANALYSER LA CARICATURE

En vous appuyant sur la méthode, analysez le document en répondant aux questions suivantes.

La nature du document

1. À quel moment de la crise de mai 1968 est réalisé ce dessin ? Dans quel média est-il publié ?

La représentation et la composition

2. L'image est construite sur une opposition entre la télévision et un personnage : quelle est l'attitude de chacun ? Quel objet est associé à la télévision et au personnage de droite ?
3. Comment qualifiez-vous le style du

dessinateur ? Pourquoi son style rend-il le dessin plus convaincant ?

Le rapport entre l'image et le texte

4. Le texte ajoute-t-il des informations au dessin ?

5. De qui parle le dessinateur quand il écrit : « pas nous ! pas vous ! » ?

6. À travers sa critique de la télévision, que dénonce le dessinateur ? À quelle réaction appelle-t-il les Français ?

Médias et opinion publique

dans les grandes crises politiques

en France depuis l’Affaire Dreyfus

Fiche de révision

1 La presse écrite, puissance d’opinion

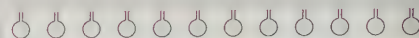
- **Le rôle essentiel de la presse dans l’Affaire Dreyfus.** À la fin du XIX^e siècle, l’Affaire Dreyfus atteste le rôle croissant de la presse dans la société française. Les journaux se mobilisent, souvent de manière très virulente, pour ou contre Dreyfus. L’article d’Émile Zola dans *L’Aurore*, « J’accuse », devient un symbole de l’engagement journalistique. La presse écrite accompagnée de dessins satiriques est omniprésente dans cette crise politique.
- **Déstabilisation du régime en 1934 par la presse d’extrême droite.** Dans les années 1930, la presse écrite continue de jouer un rôle central dans la formation de l’opinion publique. Elle participe à la déstabilisation du régime parlementaire lors du 6 février 1934 et au cours des années suivantes.
- **Importance de la presse magazine à partir des années 1950.** La presse écrite doit faire face, après la Seconde Guerre mondiale, à une concurrence sévère des autres médias. Les années 1950-1960 marquent cependant le développement des hebdomadaires politico-culturels qui sensibilisent l’opinion publique et sont des acteurs des crises politiques de cette période.

2 La radio, un média populaire à partir des années 1930

- **Un média sous contrôle.** Au moment de la crise de février 1934, le pouvoir politique prend conscience de l’enjeu politique de la radio, nouveau média né au début des années 1920. La radio nationale est alors placée sous contrôle du gouvernement et le président du Conseil, Gaston Doumergue, s’y adresse à plusieurs reprises aux Français.
- **La radio au cœur de la crise de 1940.** La radio reste le seul média qui fonctionne jusqu’à l’interdiction d’émettre par les Allemands fin juin 1940. Pétain y annonce l’armistice aux Français, tandis que de Gaulle lance son appel de la BBC à Londres.

3 L’audiovisuel et Internet

- **Un monopole d’État jusqu’en 1975.** La télévision entre dans les foyers dans les années 1960 et rencontre un succès fulgurant. Comme la radio, elle demeure cependant un monopole d’État jusqu’en 1975. Lors de la crise de mai 1968, ce contrôle est dénoncé par les mouvements étudiants.
- **L’information à l’heure d’Internet.** Internet modifie le rapport de l’opinion à la vie politique. La « toile » est utilisée comme forum et sert aussi à mobiliser les mouvements de contestation. Alors que les Français sont plus défiants vis-à-vis des médias traditionnels, les journalistes s’adaptent en développant des journaux d’investigation en ligne.



Dates à retenir

- 1881** Loi sur la liberté de la presse
- 1898** « J’accuse » d’Émile Zola
- Années 1920** Début de la radio, des actualités cinématographiques
- 1934** Campagne de presse antiparlementaire, manifestation du 6 février
- Juin 1940** Demande d’armistice annoncée par Pétain à la radio, appel de De Gaulle sur Radio-Londres
- 1945** Radio et télévision sous l’autorité de l’État
- 1953-1954** Création de *L’Express* et de *France-Observateur*, mobilisation contre la guerre d’Algérie
- 1968** Crise sociale et politique, grève à l’ORTF

EXERCICE

La crise du 13 mai 1958 vue par les actualités françaises

1. Rendez-vous sur le site de l’INA « Jalons pour l’histoire du temps présent » : <http://fresques.ina.fr/jalons/parcours/ViePolFr/vie-politique-francaise.html>
2. Cliquez sur l’image de la rubrique « La crise politique du 13 mai 1958 vue par les actualités françaises ».
3. Le parcours propose deux sujets d’actualités « La crise du 13 mai 1958 » et « L’arrivée de De Gaulle au pouvoir » : visionnez les vidéos et répondez aux questions proposées sur le site.

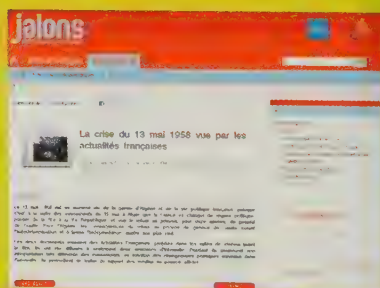
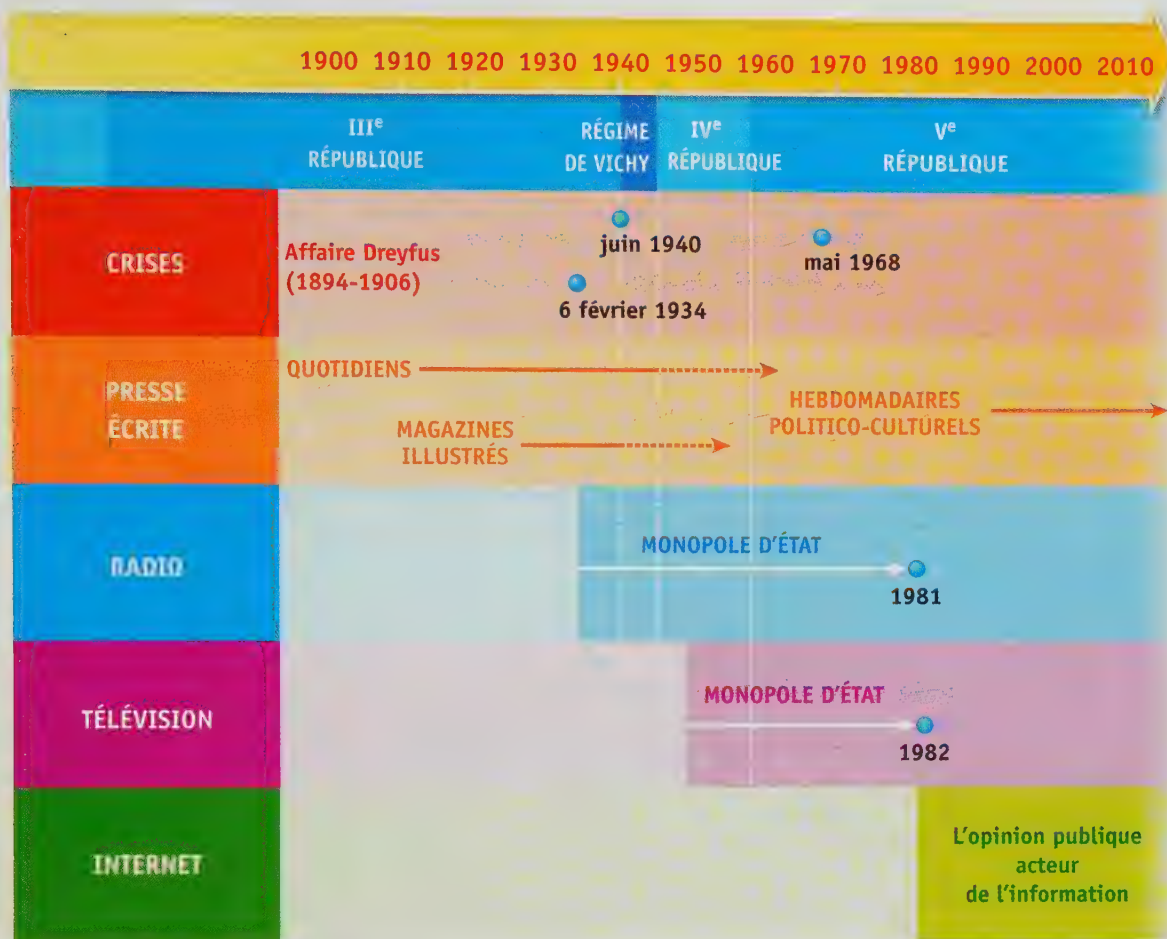


Tableau chronologique

Médias et opinion publique dans les grandes crises politiques en France depuis l'Affaire Dreyfus



Voir

L'Affaire Dreyfus, téléfilm d'Yves Boisset (scénario de Jorge Semprun), 1995.



Lire

Élisabeth Cazenave et Caroline Ulmann-Mauriat, *Presse, radio et télévision en France de 1631 à nos jours*, Hachette, 1994.



Surfer

- Le site de l'Institut National de l'Audiovisuel : www.ina.fr
- Les archives Gaumont-Pathé : www.gaumontpathearchives.com
- Journaux anciens en ligne sur le site de la Bibliothèque Nationale de France : gallica.bnf.fr





Affiche de la Seconde Guerre mondiale soulignant le rôle de Roosevelt et Churchill dans la « libération » du monde.

► Chapitre 5



Le retrait des troupes américaines d'Irak en 2009.

► Chapitre 7

Thème 3

Puissances et tensions dans le monde de la fin de la Première Guerre mondiale à nos jours



Le puissance
de la Chine.

► Chapitre 6

CHAPITRE 5

Les États-Unis et le monde depuis 1918 p. 130

CHAPITRE 6

La Chine et le monde depuis 1949 p. 170

CHAPITRE 7

Proche et Moyen-Orient,
un foyer de conflits depuis 1918 p. 200



1917-1918 : les troupes américaines au secours des démocraties

Les troupes américaines embarquent pour rejoindre le front français. En avril 1917, le Président Wilson a fait entrer les États-Unis dans la Première Guerre mondiale aux côtés de l'Entente. L'effort militaire américain se déploie surtout à partir de la fin 1917, apportant une aide décisive à la victoire sur les empires centraux.

CHAPITRE

5

Les États-Unis et le monde depuis 1918

Au XX^e siècle, les États-Unis d'Amérique sont à la fois la première puissance mondiale et une puissance qui projette dans et sur le monde une conception collective et morale de la sécurité internationale. Leur attitude a constamment évolué entre la tentation de l'isolement et celle de l'intervention, entre la recherche d'un consensus international et l'action unilatérale.



2 2003 : l'armée américaine envahit l'Irak et renverse Saddam Hussein

Le 9 avril 2003, un soldat américain recouvre du drapeau des États-Unis une statue monumentale de Saddam Hussein à Bagdad.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Pourquoi le projet de sécurité collective portée par la Président Wilson a-t-il échoué après 1918 ?

COURS 1 Les États-Unis sur la scène internationale (1918-1939) ► p. 136

ÉTUDE La SDN divise les Américains (1919-1920) ► p. 138

ÉTUDE Franklin D. Roosevelt : de la paix à la guerre (1933-1941) ► p. 140

En quoi la Seconde Guerre mondiale marque-t-elle une rupture dans la politique étrangère américaine ?

COURS 2 Les États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale ► p. 142

ÉTUDE Se battre pour la liberté ► p. 144

Comment les États-Unis ont-ils assumé leur statut de première puissance mondiale depuis 1945 ?

COURS 3 La puissance américaine en 1945 ► p. 148

ÉTUDE L'influence du modèle américain ► p. 150

COURS 4 Les États-Unis dans la Guerre froide ► p. 152

ÉTUDE John Foster Dulles, artisan de la lutte contre le communisme ► p. 154

ÉTUDE La Détente : négocier avec l'ennemi ? ► p. 156

COURS 5 Les États-Unis dans le nouvel ordre mondial ► p. 158

ÉTUDE Du multilatéralisme à l'unilatéralisme ► p. 160

ÉTUDE Les États-Unis d'Obama dans le monde ► p. 162

Les États-Unis et le monde avant 1918

Les anciennes colonies britanniques d'Amérique du Nord proclament l'**indépendance des États-Unis d'Amérique en 1776**. Il s'agit de la première république fondée sur une constitution (1787). Tout au long du XIX^e siècle, la politique étrangère des États-Unis consiste à défendre leurs valeurs libérales tout en **préservant leur neutralité**, favorisée par l'**isolement** océanique. À la fin du XIX^e siècle, cette volonté de rester à l'écart des affaires européennes s'accompagne de la constitution d'une sphère d'influence sur le continent américain. La **Première Guerre mondiale** est un premier tournant important : les **États-Unis interviennent militairement** aux côtés de la France et du Royaume-Uni **en 1917**.

CHRONOLOGIE

1796 La neutralité américaine

Le Président George Washington énonce le principe du *non entanglement* (non implication). L'intérêt national implique de chercher à maintenir la neutralité des États-Unis dans les querelles européennes.

1823 La doctrine Monroe

Le Président James Monroe annonce en décembre 1823 que les États-Unis ne s'immisceront pas dans les affaires de l'Europe, à condition que les puissances européennes renoncent à leurs ambitions sur le continent américain. La doctrine Monroe domine la politique extérieure américaine jusqu'en 1917.

1901-1909 L'interventionnisme des États-Unis sur le continent américain

Le Président Théodore Roosevelt adopte une politique interventionniste, voire impérialiste, en Amérique centrale.

1917 L'engagement des États-Unis dans la Première Guerre mondiale

Sous l'impulsion du Président Woodrow Wilson, le Congrès vote l'entrée en guerre des États-Unis contre les empires centraux. Les États-Unis interviennent dans la Première Guerre mondiale. Leur investissement matériel, financier et humain est décisif dans l'obtention de la victoire en 1918.

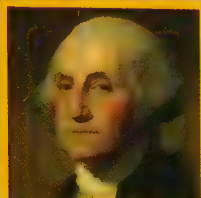


Notions vues en 1^{re}

Impérialisme Politique visant la constitution d'un empire, qui peut prendre la forme d'une occupation militaire et politique ou d'une mainmise économique.

Isolationnisme Tradition de non intervention des États-Unis dans les affaires ne concernant pas le continent américain.

LES PRÉSIDENTS QUI ONT DÉFINI LA POLITIQUE EXTÉRIÈRE AMÉRICAINE



George Washington (1732-1799)

Après avoir dirigé l'armée pendant la guerre d'indépendance, il est le premier président des États-Unis de 1789 à 1797. Durant la guerre qui oppose la France révolutionnaire aux monarchies européennes, dont la Grande-Bretagne, il préconise de rester neutre. La priorité pour Washington est le développement économique de la nouvelle nation et son expansion vers l'Ouest.



James Monroe (1758-1831)

Élu président pour deux mandats de 1817 à 1825, il soutient les indépendances sur le continent américain. Selon lui, les États-Unis s'étant eux-mêmes émancipés de l'impérialisme britannique, ils doivent s'opposer à toute ingérence des puissances européennes sur le continent américain. En contrepartie, cela suppose de ne pas s'impliquer dans les conflits entre États européens.



Theodore Roosevelt (1858-1919)

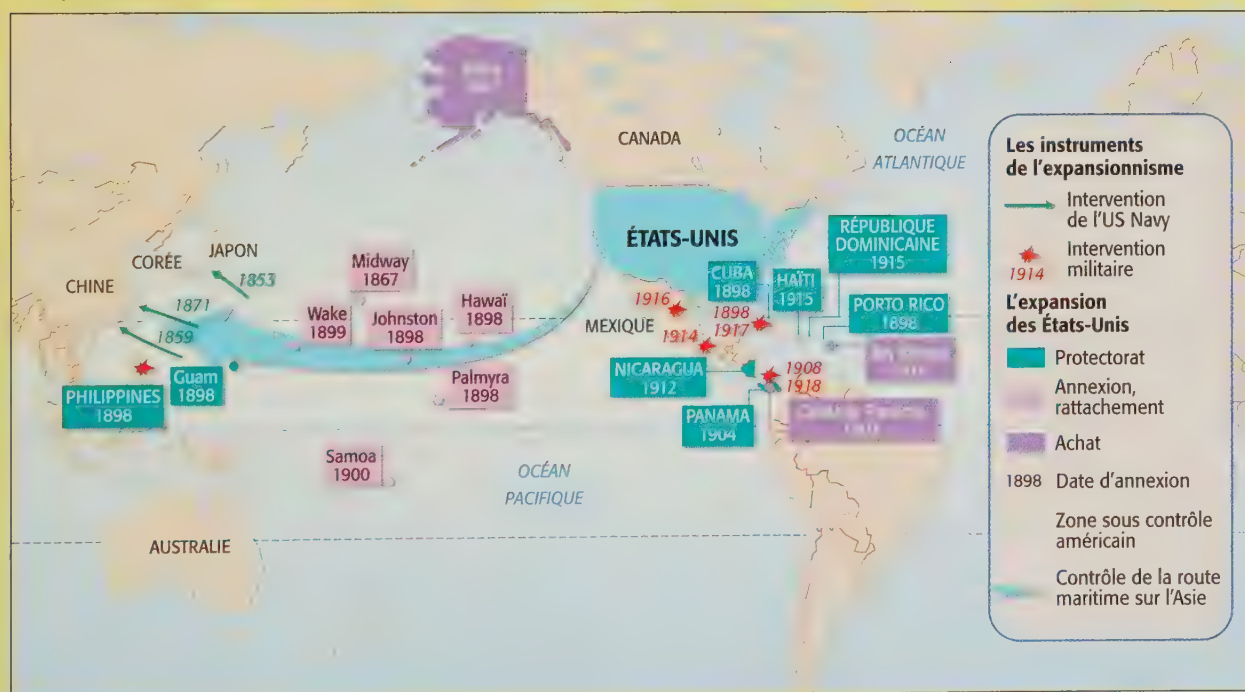
Président des États-Unis de 1901 à 1909, il poursuit la politique expansionniste entamée en 1898 quand les États-Unis soutiennent la guerre d'indépendance de Cuba contre les Espagnols. Pour Theodore Roosevelt, « l'expansionnisme est la politique historique de l'Amérique. » Cette idée découle de la certitude que les États-Unis incarnent la civilisation et le progrès. Sous sa présidence, les États-Unis prennent par exemple le contrôle de l'isthme de Panama pour y construire un canal interocéanique.



Woodrow Wilson (1856-1924)

Le Président Woodrow Wilson (1913-1921) tente d'abord de se poser en médiateur entre les belligérants de la Première Guerre mondiale, tout en vendant du matériel à la Grande-Bretagne. La guerre sous-marine de l'Allemagne qui touche les navires américains et son rapprochement avec le Mexique poussent Wilson à prôner l'entrée en guerre aux côtés des démocraties. Pour Wilson, cette intervention américaine doit être l'occasion de refonder l'ordre mondial sur la paix et la liberté des échanges, ce qu'il énonce dans les « Quatorze Points » en 1918.

L'impérialisme américain (fin XIX^e – début XX^e siècle)



L'isolationnisme des États-Unis repose sur l'idée que les Européens ne doivent pas intervenir sur le continent américain. Théodore Roosevelt y ajoute au début du XX^e siècle le principe que les États-Unis ont pour mission d'intervenir pour maintenir l'ordre en Amérique centrale. Parallèlement, ils s'assurent la route vers l'Asie en prenant le contrôle de plusieurs archipels dans le Pacifique.

De l'isolationnisme à l'interventionnisme des États-Unis dans le monde

La puissance américaine dans les années 1950-1960



1. Le bloc occidental : les États-Unis structurent le « monde libre »

- États-Unis
- Membres de l'OTAN
- Membres d'autres alliances avec les États-Unis
- Autres alliés des États-Unis

2. L'ennemi : le bloc soviétique

- URSS
- Alliés de l'URSS
- États communistes refusant l'alliance soviétique

3. Les principaux facteurs de tension

- Grandes crises de la Guerre froide
- Rideau de fer
- Puissances nucléaires en 1964

- 8 janv. 1918
Quatorze Points
du Président Wilson
- 1920
Rejet du traité de Versailles
par le Sénat américain
- 1935
Première loi
de neutralité
- 14 août 1941
Charte de l'Atlantique

- 1945
Fin de la 2^{de} Guerre mondiale, bombe A, ONU
- 1947
Doctrines Truman + plan Marshall
- Juillet 1944
Conférence de Bretton-Woods
- 7 décembre 1941
Pearl Harbor

- 1962
Crise de Cuba

- 1991
Guerre du Golfe
Disparition de l'URSS
- 1992-2000
Invasion de l'Afghanistan
- 11 septembre 2001
Attaque contre le WTC et le Pentagone
- 2003
Invasion de l'Irak
- 2009
Discours du Caire d'Obama
- 2011
Retrait des troupes
américaines en Irak

Les États-Unis, superpuissance mondiale au début du XXI^e siècle ?



1. Un monde dominé par les États-Unis

- La superpuissance : États-Unis
- Pays membres de l'OTAN
- Autres pays liés aux États-Unis
par des accords militaires

2. Les moyens de la domination étasunienne

- Flottes de guerre étasuniennes
- Interventions militaires
des États-Unis depuis 1991
- Pays occupés par l'armée
étasunienne et ses alliés

3. Les remises en cause de la domination étasunienne : vers un monde multipolaire

- Pays possédant l'arme nucléaire
- Rivaux potentiels des États-Unis
- Pays désignés par les États-Unis
comme « hostiles »
- Principales zones de crise
(guerre civiles, conflits frontaliers)
- Principaux attentats attribués à Al-Qaïda

Les États-Unis sur la scène internationale (1918-1939)

Comment les États-Unis conçoivent-ils leur rôle dans le monde après la Première Guerre mondiale ?

1 Refonder l'ordre international ?

→ En 1918, les États-Unis s'imposent comme un partenaire incontournable pour régler la paix. Le Président démocrate Woodrow Wilson expose sa vision dans les « Quatorze Points » présentés au Congrès début 1918 : un nouvel ordre international fondé sur le droit, le désarmement, la liberté, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, et garanti par la future Société des Nations (SDN)* (DOC. 1). Le **wilsonisme** assigne aux États-Unis la tâche de défendre la liberté dans le monde.

→ Favorablement accueilli en Europe, le wilsonisme est contesté par de nombreux Américains. L'ancien Président Theodore Roosevelt refuse le principe de la SDN au nom de l'**isolationnisme**. En 1920, le Sénat rejette le traité de Versailles, dont le préambule fonde la SDN, et les démocrates sont battus aux élections présidentielles. L'idéalisme internationaliste wilsonien a échoué.

2 La paix par la prospérité

→ La diplomatie des présidents républicains (1921-1933) profite de la prospérité économique des États-Unis. Depuis 1918, le pays domine la hiérarchie économique mondiale (16 % du commerce mondial et 60 % du stock d'or en 1929) (DOC. 3). **Protectionnistes** pour eux-mêmes, ils défendent la politique de la « porte ouverte » dans les pays où ils investissent. Créanciers de l'Europe, ils participent au règlement de la question des réparations allemandes (plan Dawes en 1924 (DOC. 4), accord Young en 1929).

→ Les Américains sont attachés à l'« indépendance » de leur pays. Ils sont prêts à défendre leurs intérêts dans le monde, mais sans conclure d'alliance contraignante. Ils maintiennent leur influence en Amérique latine, dont la stabilité et le contrôle sont considérés comme essentiels pour leur sécurité.

→ Le pacifisme se développe dans les années 1920. En 1928, le Secrétaire d'État Frank B. Kellogg signe avec 15 États le « pacte Briand-Kellogg » qui met la guerre « hors-la-loi » (DOC. 2). Le Sénat américain ratifie le traité, qu'il juge sans contrainte.

3 Les États-Unis : une puissance isolationniste

→ La crise économique plonge le monde dans la dépression. Après le krach de Wall Street du 24 octobre 1929, les États-Unis relèvent leurs tarifs douaniers et rapatrient leurs capitaux.

→ L'élection du démocrate Franklin D. Roosevelt en 1932 ne provoque pas de changement majeur en politique extérieure. Roosevelt doit compter avec le **nationalisme** de l'opinion publique et du Sénat et donne la priorité au redressement intérieur (New Deal*). Les États-Unis reconnaissent officiellement l'URSS en 1933, accordent l'indépendance aux Philippines en 1934, abandonnent l'étalon-or* et dévaluent le dollar*. Ils développent une politique de « bon voisinage » en Amérique latine.

→ Le pays reste prudent face à la montée des tensions internationales durant les années 1930. L'agression japonaise contre la Chine en 1931 n'est condamnée que moralement. Lorsque l'Italie menace l'Éthiopie, le Congrès américain vote en août 1935 une première loi de neutralité, interdisant la vente d'armes à des États belligérants. Deux autres lois suivent, en 1936 et 1937.

Dates-clés

8 janvier 1918 « Quatorze Points » du Président Wilson
11 novembre 1918 Armistice de la Première Guerre mondiale
19 mars 1920 Rejet du traité de Versailles par le Sénat américain
1928 Pacte Briand-Kellogg
1935 Première loi de neutralité

Personnages-clés



Thomas Woodrow Wilson (1856-1924)
Président démocrate des États-Unis de 1913 à 1921, il engage son pays dans la Première

Guerre mondiale en 1917. Il s'efforce de fonder les traités de paix sur les « Quatorze Points » qu'il a énoncés en 1918. Prix Nobel de la Paix en 1919, il échoue à imposer son idéalisme diplomatique.

Franklin Delano Roosevelt (1882-1945)
> Voir p. 142

Mots-clés

Isolationnisme Politique de non-ingérence des États-Unis dans les conflits extérieurs et surtout celui de sa neutralité dans les conflits en Europe.

Nationalisme Attachement à la nation à laquelle on appartient ; politique qui consiste à promouvoir la grandeur nationale.

Protectionnisme Politique qui vise à limiter le volume des importations pour protéger la production nationale.

Wilsonisme Politique défendue par le Président Wilson selon laquelle les relations internationales doivent être régies collégialement et fondées sur les principes du droit et de la liberté.

1 « Les Quatorze Points de Wilson » (1918)

« Le programme de la paix du monde, [...] le seul possible selon nous, est le suivant :

1. Des conventions de paix publiques, ouvertement conclues, après lesquelles il n'y aura pas d'accords internationaux privés d'aucune sorte, mais une diplomatie qui agira toujours franchement à la vue de tous ;
2. Liberté absolue de navigation sur les mers en dehors des eaux territoriales [...] ;
3. Suppression, autant qu'il sera possible, de toutes les barrières économiques [...] ;
4. Garanties convenables, données et prises, que les armements nationaux seront réduits au dernier point compatible avec la sécurité du pays ;
5. Libre arrangement, dans un esprit large et absolument impartial, de toutes les revendications coloniales, sur l'observation et le strict principe qu'en fixant toutes les questions de souveraineté, les intérêts des populations intéressées devront avoir un poids égal à celui des demandes équitables du gouvernement dont le titre doit être déterminé. [...]

Les points 6 à 13 concernent les frontières des pays européens : Russie, Belgique, France, Italie, ex-Autriche-Hongrie, Balkans.

14. Une association générale des nations unies devra être formée d'après des conventions spéciales, dans le but de fournir des garanties mutuelles d'indépendance politique et d'intégrité territoriale aux grands comme aux petits États. »

Woodrow Wilson, discours prononcé devant le Congrès le 8 janvier 1918.

1 Sur quels principes le Président Wilson entend-il fonder le nouvel ordre international ?

2 Que préconise-t-il à propos de la question coloniale ?

La puissance financière des États-Unis dans le monde (1919-1935)

Investissements américains à l'étranger durant l'entre-deux-guerres (en millions de dollars)

	1919	1924	1929	1935
Canada	1 543	2 632	3 660	3 657
Antilles	606	1 101	1 154	871
Mexique	909	1 005	975	912
Amér. centrale	115	155	286	192
Amér. du Sud	776	1 411	3 014	2 574
Total Amériques	3 949	6 304	9 089	8 206
Europe	1 987	2 653	4 600	3 026
Afrique	31	59	119	125
Asie	309	672	1 040	915
Océanie	54	141	403	413
Divers	125	125	140	151
Total général	6 455	9 954	15 391	12 836

Cleona Lewis, *America's Stake in International Investments*, Washington, 1938, cité dans Yves-Henri Nouailhat, *Les États-Unis et le monde au XX^e siècle*, © Armand Colin, 2000.

1 Quelles régions du monde les investisseurs des États-Unis privilégient-ils ?

2 Quelles sont les conséquences financières de la crise économique consécutive au krach boursier de 1929 ?



2 La guerre hors-la-loi

Signature du pacte Briand-Kellogg par le Président Coolidge ❶ et le secrétaire d'État Franck B. Kellogg ❷, à Washington, le 27 août 1928.

Aristide Briand est le ministre français des Affaires étrangères, Kellogg est le secrétaire d'État américain de 1925 à 1929.

4 Un isolationnisme relatif

Le plan Dawes (du nom du banquier américain Charles Dawes), adopté en 1924 lors de la conférence de Londres, prévoit une réduction des réparations dues par l'Allemagne.

« Le Parti républicain se déclare de nouveau favorable au principe d'un accord entre les nations en vue de prévenir la guerre et de préserver la paix. Considérant qu'elle représente un progrès important dans cette direction, nous approuvons la Cour permanente de Justice internationale et sommes favorables à l'adhésion des États-Unis à ce tribunal dans les formes recommandées par le Président Coolidge. Le gouvernement américain a définitivement refusé de faire partie de la Société des Nations, ou d'assurer des obligations aux termes du Pacte. Nous nous tenons à cela.

Les principes fondamentaux de notre politique étrangère doivent être l'indépendance sans indifférence à l'égard des droits et des nécessités d'autrui, et la coopération sans alliances « enchevêtrantes ». La sagesse de cette politique, approuvée par le peuple à une écrasante majorité, a été établie par les événements qui se sont déroulés depuis la fin de la guerre.

La participation des États-Unis aux affaires mondiales sous les gouvernements du Président Coolidge et du Président Harding a démontré la sagesse et la prudence du jugement national. Un exemple impressionnant de la façon dont les États-Unis peuvent servir la cause de la paix mondiale, en dehors de toute affiliation politique, a été fourni par l'œuvre efficace et bienfaisante accomplie par le comité Dawes dans le sens de la solution de l'épineuse question des réparations dues par l'Allemagne. [...] »

Programme du Parti républicain, *New York Times*, 12 juin 1924.

■ Pourquoi ce texte permet-il de nuancer l'isolationnisme américain des années 1920 ?

Repères

8 janvier 1918 « Quatorze Points » du Président Wilson
 11 novembre 1918 Armistice
 28 juin 1919 Traité de Versailles
 19 mars 1920 Rejet du traité de Versailles par le Sénat américain
 2 novembre 1920 Défaite des démocrates aux présidentielles

► COURS 1 p. 136

La SDN divise les Américains (1919-1920)

S'appuyant sur les Quatorze Points du Président démocrate Woodrow Wilson, le traité de Versailles prévoit la création d'une Société des Nations (SDN). Bien que promu par le Président américain, le projet de SDN provoque un débat qui reprend en partie le clivage républicains/démocrates.

Comment la classe politique américaine a-t-elle réagi face au projet de SDN ?

Appel en faveur de la SDN

« [...] J'ai pris conscience de manière croissante que des hommes s'étaient évertués à créer une impression complètement fautive de ce que le traité de paix et le pacte de la Société des Nations contenaient et signifiaient. J'estime du reste qu'une véritable propagande est organisée contre la SDN et contre le traité [...].

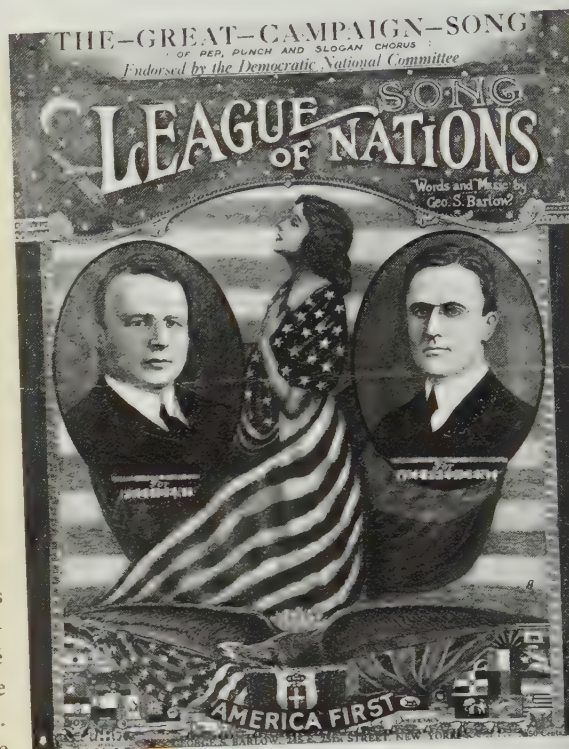
Il s'agit d'un accord très sévère pour l'Allemagne, mais il n'y a rien dans cet accord qu'elle n'ait mérité. [...]. Cette punition est absolument nécessaire pour qu'aucune autre nation ne puisse conspirer de la sorte contre l'humanité et la civilisation. Mais le traité est bien davantage que cela. [...]

Quels sont ces axes [qui structurent le traité de paix] ? Ils sont fondés sur l'objectif que chaque gouvernement concerné par ce grand règlement soit confié aux mains du peuple et retiré de celle des coteries¹ et des souverains, qui n'avaient aucun droit à régner sur le peuple. [...] Au début de ce grand traité a été placé le pacte de la Société des Nations. [...] Pensez, mes chers concitoyens, que la communauté de cette grande société va inclure toutes les grandes nations belligérantes du monde, aussi bien que les nations les plus faibles. [...] Toutes les nations qui ont une puissance mobilisable vont devenir membres de cette société, y compris les États-Unis. [...] Elles acceptent, quoi qu'il arrive, de soumettre tout différend entre elles au jugement de l'humanité [...]. L'article 10 prévoit que tout membre de la société s'engage à respecter et préserver l'intégrité territoriale et l'indépendance politique de chacun des autres membres, contre toute agression extérieure. [...] Pas un homme autour de la table n'a refusé de reconnaître le caractère sacré du droit à l'autodétermination. [...]

Que nous l'utilisions à bon ou mauvais escient, nous pouvons utiliser le vote des États-Unis [au Conseil de la SDN] pour rendre impossible d'être entraînés dans une entreprise qui ne nous intéresse pas. [...] »

Woodrow Wilson, discours prononcé à Pueblo, 25 septembre 1919.

1. Groupe restreint de personnes qui agissent pour défendre leurs intérêts de façon informelle.



La SDN en chantant

Affiche démocrate de 1920 favorable à la ratification du traité de Versailles. Une campagne de chansons exaltant les États-Unis et leur engagement en faveur de la paix et de la liberté a été orchestrée par les démocrates.

La SDN, un danger pour l'identité américaine ?

« L'indépendance des États-Unis est plus précieuse, non seulement à nos yeux mais aux yeux du monde entier, que n'importe quelle possession. Regardez les États-Unis aujourd'hui. Nous avons commis des erreurs par le passé. Nous avons eu des défauts. [...] Mais pourtant, y a-t-il un pays à la surface de la terre qui puisse être comparé avec celui-ci en matière de liberté, de paix ? [...]

Je n'ai jamais aimé qu'un seul drapeau et je ne peux étendre cette dévotion à une bannière composite créée pour une ligue [la SDN]. [...] Je ne serai jamais rien d'autre qu'un Américain et je dois penser aux États-Unis d'abord [...].

Les États-Unis constituent le meilleur espoir pour le monde, mais si vous les enchaînez aux intérêts et querelles d'autres nations, si vous les emmêlez aux intrigues européennes, vous détruirez leur pouvoir de faire le bien et mettez en danger son existence même. [...]

Notre idéal premier est notre pays, et nous le voyons dans l'avenir, comme dans le passé, rendre service à son peuple et au monde entier. [...] »

Discours du leader républicain **Henry Cabot Lodge**, président de la commission des Affaires étrangères du Sénat, 12 août 1919.



LOOKING A GIFT HORSE IN THE MOUTH
From the *Beacon* (Wichita, Kansas)



McCUTCHEON, CHICAGO TRIBUNE-NEW YORK NEWS SYNDICATE, INC.

La Société des Nations : le « mauvais cheval » ?

Caricature parue dans *The Beacon*, vers 1920.

Le Président Wilson dit à l'Oncle Sam :

« Évidemment, comme je l'ai déjà dit, ce n'est pas parfait mais c'est mieux que rien », pendant que le Sénat examine la denture du cheval représentant la Société des Nations. Le titre détourne le proverbe « *Don't look a gift horse in the mouth* », signifiant qu'il ne faut pas critiquer le cadeau qu'on reçoit.

Le Sénat contre la SDN

Caricature de John T. MacCutcheon, parue dans *The Chicago Tribune*, 1918.

Le Sénat intervient dans le mariage, au nom de la SDN, de l'Oncle Sam avec une allégorie des liens étrangers dont la politique extérieure américaine dépendrait dorénavant en cas de célébration de l'union. De fait, le Sénat refuse de ratifier le traité de Versailles le 19 mars 1920. Les États-Unis n'adhèrent donc pas à la SDN.

?

1 DOC. 1 ET 2 Quels sont les arguments développés par Wilson en faveur de la SDN ?

2 DOC. 1 Quelle critique Wilson fait-il aux opposants à la SDN ?

3 DOC. 3 Pourquoi Henry C. Lodge préconise-t-il un rejet de la SDN ?

4 DOC. 3, 4 ET 5 Quel est le rôle du Sénat américain dans le débat sur la SDN ?

5 DOC. 1, 3, 4 ET 5 Que révèle ce débat du rapport de force entre le Président et le Sénat concernant la définition de la politique étrangère des États-Unis ?

6 DOC. 6 Quelle position le Président Warren Harding défend-il ? Qu'implique cette position pour la SDN ?

6 Le refus de l'engagement

Candidat du Parti républicain, Warren Harding est largement élu Président le 2 novembre 1920, sur un programme de retour à la situation d'avant-guerre.

« Les progrès matériels et spirituels de notre république prouvent en eux-mêmes la sagesse de la politique traditionnelle de non-implication dans les affaires du Vieux Monde. Confiants dans notre capacité à accomplir notre propre destinée, et jaloux de conserver notre droit de le faire, nous ne recherchons aucune part à la direction de la destinée du Vieux Monde. [...] »

Nous reconnaissons le nouvel ordre mondial, fait de relations plus étroites permises par le progrès. [...] Mais l'Amérique, notre Amérique, l'Amérique édifée sur les fondations établies par nos pères inspirés, ne peut prendre part à aucune alliance militaire permanente. Elle ne peut s'engager politiquement ni assumer aucune obligation économique qui soumettrait nos décisions à d'autres qu'à notre propre autorité. [...] Nous sommes prêts à nous associer avec les nations du monde, grandes et petites, lors de conférences ou de congrès ; à rechercher les avis de l'opinion mondiale ; à recommander un moyen d'obtenir le désarmement [...]. Pour traduire le nouveau concept d'humanité en terme de droit et de justice et la haine de la guerre en recommandations, nous sommes prêts de très bon cœur à nous unir, mais c'est dans l'exercice de notre souveraineté nationale que tout engagement devra être pris. Parce que la liberté a reçu une impulsion, parce que l'indépendance a été développée et les nationalités exaltées, un super-gouvernement mondial est contraire à tout ce que nous chérissons, et notre République ne peut pas le reconnaître. Ce n'est pas là de l'égoïsme, c'est du respect. Ce n'est pas là de l'isolement, c'est de la sécurité. [...] »

Warren Harding, discours inaugural, 4 mars 1921.

Repères

1935 Vote du premier

« Neutrality Act »

1937 Discours dit

« de la quarantaine »

Mars 1941 Loi du « prêt bail »
visant à soutenir matériellement
les pays en guerre contre l'Axe

Franklin D. Roosevelt : de la paix à la guerre (1933-1941)

Le Président démocrate Franklin Delano Roosevelt gouverne les États-Unis de 1933 jusqu'à sa mort en 1945. Son premier

objectif est de relever les États-Unis de la crise économique consécutive au krach boursier de Wall Street de 1929. En politique étrangère, Roosevelt doit composer avec une majorité d'Américains partisans de l'isolationnisme. La position du Président elle-même évolue à mesure que les menaces sur l'ordre international se précisent.

Quelle position le Président Roosevelt adopte-t-il face à la montée des tensions internationales ?

1 Une « neutralité bien organisée »

La loi de neutralité (1935) devient permanente en 1937.

« Le Congrès américain délibère sur le “Neutrality Act” appliquant l'embargo aux matières premières.

Dans son message, le Président Roosevelt se prononce pour “la neutralité bien organisée” des États-Unis. [...]

Le projet de loi sur la neutralité

Voici les dispositions essentielles de ce projet :

1. Obligation pour le Président de proclamer l'embargo sur les exportations d'armements pour les belligérants [...].

2. Pouvoir discrétionnaire donné au Président de limiter les exportations aux belligérants de certains produits ou matières premières nécessaires à la guerre quand il jugera cette mesure [nécessaire] au maintien de la neutralité des États-Unis, les produits alimentaires et les médicaments étant exceptés.

3. Les transactions financières avec les États belligérants seront interdites, mais le Président pourra, à sa discrétion, autoriser celles ayant un caractère purement commercial. [...]

Les États-Unis réservent et affirment leurs droits de neutre, conformément au droit international, tel qu'ils étaient établis avant août 1914. [...]

Le message du Président Roosevelt

[...] En séance de nuit, le Président Roosevelt a donné lecture d'un message dans lequel il a déclaré notamment : “Nous avons atteint un point où les peuples d'Amérique doivent prendre conscience d'une mauvaise volonté croissante, des tendances marquées vers une politique d'agression, de l'accroissement des armements, d'une tension nerveuse régnant actuellement et engendrant une situation qui contient de nombreux éléments capables d'entraîner vers un conflit général. [...]”

Article paru en Une du journal français
Le Petit Dauphinois, 4 janvier 1936.

2 « L'Amérique déteste la guerre »

Ce discours suscite de vives réactions de la part des isolationnistes, qui représentent 95 % des Américains. Roosevelt obtient pourtant du Congrès un vote favorable au réarmement en mai 1938.

« La paix, la liberté et la sécurité de 90 % de la population du monde sont mises en danger par les 10 % restants qui les menacent de rompre tout ce qui est ordre et droit. Certainement, les 90 % doivent trouver le moyen de faire prévaloir leur volonté. Quand une épidémie physique commence à s'étendre, la communauté approuve la mise en quarantaine des malades [...] afin de protéger la santé de la communauté contre l'extension de la maladie [...]. Il doit y avoir quelque chose de positif à faire pour préserver la paix. L'Amérique déteste la guerre. L'Amérique espère en la paix. Donc, l'Amérique s'engage dans la recherche de la paix. »

Franklin D. Roosevelt, discours sur la quarantaine prononcé à Chicago, le 5 octobre 1937.

3 Les dangers de la neutralité

« Nous savons ce qui peut nous arriver, à nous, les États-Unis, si les nouvelles philosophies totalitaires submergent les autres continents et envahissent le nôtre. Pas plus que les autres nations, nous ne pouvons nous permettre d'être encerclés par les ennemis de notre foi et de notre humanité. [...] Pour protéger cet hémisphère, cette paix et cet idéal contre les tempêtes d'où qu'elles viennent, nous sommes prêts à fournir notre part d'effort. Notre peuple et nos ressources sont déterminés à assurer cette protection. Et sur cet engagement, aucun Américain ne flanchera. [...] Le simple fait de refuser avec raison d'intervenir militairement pour prévenir des actes d'agression ne signifie pas que nous devons agir comme s'il n'y avait pas d'agression du tout. [...] Il y a beaucoup de méthodes autres que la guerre, plus fortes et plus efficaces que les mots pour faire comprendre aux gouvernements agresseurs les sentiments de notre peuple. [...] Nous avons appris que lorsque nous essayons de rester neutres, nos lois de neutralité peuvent avoir des conséquences inégales et injustes – en réalité, elles peuvent aider l'agresseur et desservir la victime. L'instinct d'auto-conservation devrait nous prémunir à jamais contre cela. [...] Nous devons disposer de forces armées et de défense suffisantes pour écarter toute attaque soudaine contre des positions stratégiques et des installations clés, afin de garantir une résistance prolongée et la victoire finale. [...] Une nation forte et unie peut être détruite si elle n'est pas préparée à contrer une agression soudaine. [...] »

Franklin D. Roosevelt, discours sur l'état de l'Union, 4 janvier 1939.

4 L'inquiétude des isolationnistes

a. « Nous ne sommes pas le gendarme du monde »

« Nous vivons dans un monde en raccourci, dans lequel, comparé à l'époque de Washington, le temps et l'espace ont relativement disparu. Mais je continue à remercier Dieu des deux océans qui nous isolent ; et quand bien même eux aussi rétréciraient, ils restent notre recours ultime s'ils sont utilisés largement et avec sagesse [...].

Toute notre compréhension et notre compassion vont aux victimes des agressions nationales ou internationales dans le monde entier ; mais nous ne sommes pas, nous ne pouvons pas être, le protecteur du monde ni le gendarme du monde. »

Discours du sénateur républicain **Arthur Vandenberg** devant le Sénat, le 27 février 1939.

b. « L'Amérique d'abord ! »



Réunion d'un comité *America first* en présence de l'aviateur Charles Lindbergh, 1940. *America first* est une association isolationniste hostile à toute révision de la loi de neutralité préconisée par Roosevelt. Elle a compté jusqu'à 800 000 membres en 1940.



5 Roosevelt réveille l'Amérique

Caricature de Leslie Illingworth, parue dans le *Daily Mail*, 8 janvier 1941.

Oncle Sam : « Quel horrible rêve ! Hitler était après moi... »

Roosevelt : « Ce n'était pas un rêve mon ami ! »

Sur l'éponge : Discours de Roosevelt au Congrès.

6 Les États-Unis en état de défense

« Nous avons institué une politique d'aide aux démocraties [...]. Cette politique a été mise en place dès le premier mois de la guerre, lorsque j'ai poussé le Congrès à abroger l'embargo sur les armes, prescrit par l'ancienne loi de neutralité [...]. Dans les mois suivants, l'ombre s'est épaissie et étendue. La nuit est tombée sur la Pologne, le Danemark, la Norvège, la Hollande, la Belgique, le Luxembourg et la France. En juin 1940, la Grande-Bretagne s'est retrouvée seule pour affronter cette machine de terreur qui a écrasé ses alliés. Notre gouvernement envoya d'urgence des armes pour répondre à ses besoins désespérés. [...] Et en mars 1941, cette année, le Congrès a voté la loi du prêt-bail pour lequel un crédit de sept millions a été consenti. Cette loi fournit une aide matérielle "au gouvernement de tout pays dont le Président estime la défense vitale à la défense des États-Unis." L'ensemble de notre programme d'aide aux démocraties a été élaboré en ayant en permanence à l'esprit notre propre sécurité et le modèle de monde civilisé et sûr dans lequel nous souhaitons vivre. Chaque dollar envoyé repousse les dictateurs de notre hémisphère et chaque jour qui les en éloigne nous donne le temps de fabriquer plus d'armes, de chars, d'avions et de navires. Nous ne devons pas occulter notre intérêt dans cette aide [...].

Certaines personnes semblent croire que tant que des bombes ne sont pas larguées sur les rues de New York, San Francisco, La Nouvelle-Orléans ou Chicago, nous ne sommes pas attaqués. Ceux-là ferment tout simplement les yeux sur la leçon que nous devons tirer du sort de chaque nation conquise par les nazis. [...]

C'est pourquoi [...] j'ai proclamé ce soir l'état d'urgence national illimité et exigé le renforcement de notre défense [...]. »

Franklin D. Roosevelt, discours radiodiffusé, 27 mai 1941.



1 **DOC. 1** Que prévoit la loi de neutralité américaine ?

2 **DOC. 1 ET 2** Comment Roosevelt remet-il en cause l'isolationnisme américain prévu par la loi de neutralité ?

3 **DOC. 3** Pourquoi d'après Roosevelt l'isolationnisme est-il devenu un danger en 1939 ?

4 **DOC. 4 ET 5** Quelles réactions l'attitude diplomatique de Roosevelt provoque-t-elle dans l'opinion publique américaine ?

5 **DOC. 6** Pourquoi peut-on dire que les États-Unis sont déjà en guerre en 1941 ?

Les États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale

Pourquoi et comment les États-Unis interviennent-ils dans le second conflit mondial ?

1 Roosevelt fait entrer les États-Unis dans la guerre

→ **Franklin D. Roosevelt prend tardivement conscience que la politique d'apaisement est inefficace devant Hitler.** Bien que refusant d'intervenir dans le conflit, les États-Unis vendent, dès novembre 1939, du matériel aux Alliés. Hésitant, Roosevelt condamne les régimes fascistes et réarme son pays.

→ **Roosevelt s'engage progressivement aux côtés du Royaume-Uni.** Fin 1940, il donne pour mission aux États-Unis de devenir « le grand arsenal de la démocratie. » La **loi prêt-bail** est signée le 11 mars 1941, après une dure bataille au Congrès. En août 1941, Roosevelt signe avec Churchill la Charte de l'Atlantique.

→ **Le 7 décembre 1941, l'attaque de Pearl Harbor provoque l'entrée en guerre des États-Unis.** L'expansion japonaise en Asie du Sud-Est se heurte aux intérêts britanniques, français et américains. Mais c'est l'attaque du Japon contre la base de Pearl Harbor qui amène les États-Unis à sortir de l'isolationnisme (DOC. 2).

2 Les États-Unis : « l'arsenal de la démocratie »

→ **L'économie étasunienne devient une économie de guerre au service de la victoire.** Le *Victory Program* nécessite la mobilisation de tous. En 1944, 14,5 millions d'Américains sont sous les drapeaux. En 1945, les États-Unis représentent 50 % de la production industrielle mondiale.

→ **La personnalisation du pouvoir militaire et diplomatique est accentuée lors de la guerre.** C'est Roosevelt qui détermine les priorités militaires : il privilégie le front européen même si l'Asie accapare aussi son attention et ses hommes.

→ **L'engagement américain contribue largement à la victoire des Alliés (DOC. 1).** Après les débarquements anglo-américains au Maghreb, puis en Italie, Roosevelt convainc Churchill• de la nécessité d'un débarquement en France : l'opération Overlord commence le 6 juin 1944 en Normandie. L'Allemagne capitule le 8 mai 1945 devant la coalition des forces soviétiques à l'Est et occidentales à l'Ouest. En Asie, pour accélérer l'issue du conflit et prendre de vitesse l'URSS, le Président Truman• fait lancer deux bombes atomiques sur Hiroshima (6 août) (DOC. 3) et Nagasaki (9 août 1945). Le Japon capitule le 2 septembre 1945.

3 La mise en place d'un ordre américain ?

→ **Pour rétablir la paix, Roosevelt compte sur création d'une organisation internationale.** Il estime que quatre puissances (États-Unis, Royaume-Uni, URSS et Chine) sont appelées à y jouer un rôle majeur. Des conférences tripartites (États-Unis – Royaume-Uni – URSS) ont lieu à Moscou et Téhéran en 1943, à Yalta et Potsdam en 1945, au cours desquelles les divergences avec les Soviétiques croissent. Roosevelt décède en avril 1945, avant l'ouverture de la conférence de San Francisco, qui crée officiellement l'ONU* en présence du nouveau Président américain Harry Truman. Le siège de l'ONU est symboliquement fixé à New York.

→ **Les États-Unis sont aussi les bâtisseurs du monde économique et financier d'après-guerre.** La conférence de Bretton Woods (juillet 1944) conduit à la création d'un Fonds monétaire international (FMI)* et redessine le système monétaire international (SMI)*. Le dollar* devient la monnaie internationale de référence, dont le cours est fixé sur sa valeur en or. Premiers créanciers de la planète en 1945, les États-Unis imposent une vision libérale des échanges économiques mondiaux.

Dates-clés

décembre 1941 Attaque japonaise contre Pearl Harbor

6 janvier 1942 Roosevelt lance le *Victory Program*

6 juin 1944 Débarquement allié en Normandie

Février 1945 Conférence de Yalta

8 mai 1945 Capitulation allemande

Juillet-août 1945 Conférence de Potsdam

6 et 9 août 1945 Bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki

Personnages-clés



Franklin Delano Roosevelt

(1882-1945)

Président démocrate des États-Unis

(1933-1945),

il contribue à relever

l'économie américaine avec le *New Deal* et accentue la personnalisation du pouvoir exécutif. Partisan de la lutte contre les régimes totalitaires, il rompt la tradition isolationniste et amène son pays à s'engager dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés des démocraties. Son engagement contribue à la victoire, acquise peu après sa mort en 1945.

Harry Truman (1884-1972)

> Voir p. 148

Mot-clé

Loi prêt-bail Loi américaine, votée en mars 1941, permettant d'aider le Royaume-Uni et les pays en guerre contre l'Axe et le Japon, en leur fournissant une aide matérielle, sans s'engager officiellement dans la guerre.

Les États-Unis en guerre (1941-1945)



2 Le « jour de l'infamie »

« Hier, le 7 décembre 1941 – une date qui restera marquée d'une honte éternelle – les États-Unis d'Amérique ont été l'objet d'une attaque soudaine et préméditée de la part des forces aériennes et navales de l'Empire du Japon. [...] Le Japon a ainsi entrepris une attaque surprise à l'échelle de l'aire pacifique. Les événements d'hier et d'aujourd'hui parlent d'eux-mêmes. Le peuple américain s'est déjà forgé une opinion et a bien compris les implications pour la vie et la sûreté mêmes de notre nation.

En tant que commandant en chef de notre armée et de notre marine, j'ai donné ordre que toutes les mesures soient prises pour notre défense.

[...] Je crois être l'interprète de la volonté du Congrès et du peuple en déclarant que non seulement nous nous défendrons jusqu'à l'extrême limite de nos forces, mais que nous agirons de façon à être bien sûrs que la menace d'une attaque brusquée de ce genre ne pèsera plus jamais sur nous.

[...] Confiants en nos forces armées, nous remporterons l'inévitable triomphe grâce à la résolution inébranlable de notre peuple. Et que Dieu nous aide ! Je demande au Congrès de déclarer que, depuis l'attaque lâche et injustifiée du Japon ce dimanche 7 décembre 1941, les États-Unis se trouvent en guerre avec l'Empire japonais. »

Discours du Président **Roosevelt** devant le Congrès, 8 décembre 1941.

1 Pourquoi Roosevelt engage-t-il les États-Unis dans la guerre ouverte contre le Japon ?

2 Qui prend la décision finale de déclarer la guerre ?

3 Truman annonce le bombardement d'Hiroshima à la radio

« Il y a seize heures, un avion américain a largué une bombe sur Hiroshima, une base capitale de l'armée japonaise. Cette bombe était plus puissante que 20 000 tonnes de TNT. [...] La bombe atomique permet d'intensifier d'une manière nouvelle et révolutionnaire la destruction du Japon. Sa force relève de la force élémentaire de l'univers, de celle qui alimente le Soleil dans sa puissance. Cette force vient d'être lancée contre ceux qui ont déchaîné la guerre en Extrême-Orient. [...] Le fait que nous soyons en mesure de libérer l'énergie atomique inaugure une ère nouvelle dans la compréhension de la nature.

Je vais proposer au Congrès de prendre immédiatement en considération la création d'une commission de contrôle pour la production et l'usage de l'énergie atomique aux États-Unis. D'autre part, je vais recommander au Congrès d'examiner dans quelles conditions l'énergie atomique pourrait devenir un instrument puissant du maintien de la paix mondiale.

Normalement, tout ce qui concerne la production de l'énergie atomique sera rendu public. Mais, dans les circonstances actuelles, nous n'avons pas l'intention de divulguer les procédés de la production, ni son application militaire, pour nous protéger nous-mêmes, et le reste du monde, contre le danger d'une destruction soudaine.

[...] Si [les Japonais] n'acceptent pas maintenant nos conditions, ils peuvent s'attendre à une pluie de destructions venant des airs comme on n'en a jamais vu sur cette terre. Après cette attaque aérienne, les forces navales et terrestres suivront en nombre et en puissance, telles qu'ils n'en ont jamais vu auparavant et avec cette adresse au combat qu'ils connaissent bien. »

Harry Truman, allocution radiodiffusée, 7 août 1945.

1 Comment Truman justifie-t-il l'utilisation de la bombe atomique ?

2 D'après lui, quelle est l'utilité de la bombe atomique à moyen terme ?

Repères

Août 1941 Charte de l'Atlantique

6 juin 1944 Débarquement allié en Normandie

Février 1945 « Déclaration sur l'Europe libérée » adoptée à la conférence de Yalta

► COURS 2 p. 142

Se battre pour la liberté

Les Américains conçoivent leur investissement dans la Seconde Guerre mondiale comme un engagement pour la défense du monde libre. La signature de la Charte de l'Atlantique en 1941, avant l'entrée en guerre officielle des États-Unis, montre l'attachement du Président Roosevelt à l'obtention d'une paix qui puisse garantir des droits et des libertés.

En quoi la Seconde Guerre mondiale est-elle une croisade américaine pour la liberté ?

1 La Charte de l'Atlantique

« 1. L'Angleterre et les États-Unis ne recherchent aucun agrandissement, territorial ou autre.

2. Ils ne veulent aucune modification territoriale qui ne soit pas conforme à la volonté librement exprimée des peuples intéressés.

3. Ils respectent le droit qu'ont tous les peuples de choisir la forme de gouvernement sous laquelle ils veulent vivre ; et ils désirent voir rétablir la souveraineté et l'autonomie de ceux qui en ont été dépouillés par la force.

4. Ils s'efforceront [...] de faciliter sur un pied d'égalité, l'accès de tous les États, grands ou petits, vainqueurs ou vaincus, au commerce et aux matières premières mondiales nécessaires à la prospérité économique.

5. Ils désirent établir la plus entière collaboration de toutes les nations dans le domaine économique, dans le but d'assurer à tous l'amélioration des conditions de travail, le progrès économique et la sécurité sociale.

6. Après la destruction définitive de la tyrannie nazie, ils espèrent voir s'établir une paix qui offrira à toutes les nations le moyen de vivre en sécurité dans leurs propres frontières [...].

7. Une telle paix devra permettre à tous les hommes de traverser librement les mers et les océans.

8. Ils croient que toutes les nations du monde pour des raisons spirituelles aussi bien que matérielles, doivent renoncer à l'usage de la force. »

Charte de l'Atlantique signée par Roosevelt et Churchill au large de Terre-Neuve à l'occasion de leur rencontre du 9 au 12 août 1941.



2 Les États-Unis « libérateurs du monde »

Affiche de la Seconde Guerre mondiale soulignant le rôle de Roosevelt et Churchill dans la « libération » du monde.

3 Roosevelt et les quatre libertés

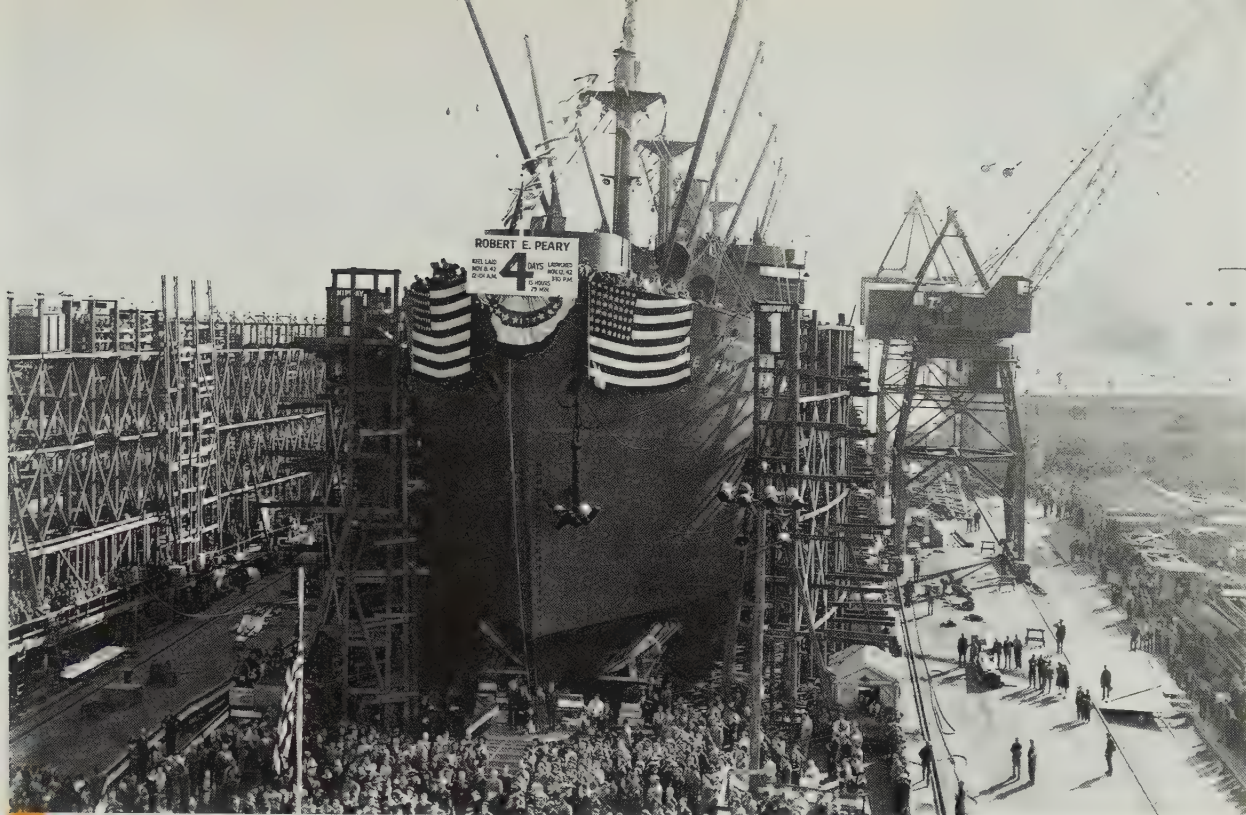
« Les hommes de nos forces armées désirent une paix durable et des emplois stables pour eux-mêmes ; leurs familles et leurs voisins, lorsqu'ils seront démobilisés à la fin de la guerre.

Il y a deux ans, j'ai parlé dans mon message annuel des Quatre Libertés. Les bienfaits de deux d'entre elles – la liberté d'expression et la liberté religieuse – sont une part essentielle de la vie même de cette nation et nous espérons que ces avantages seront accordés à tous les hommes où qu'ils soient.

La troisième liberté – la liberté de vivre à l'abri du besoin – intrigue davantage les gens ici et les soldats sur le front. Pour eux, cela signifie que lorsqu'ils seront démobilisés, lorsque la production de guerre cédera la place à une économie de paix, ils auront le droit d'attendre le plein-emploi – plein-emploi pour eux-mêmes et pour tous les hommes et les femmes valides d'Amérique désireux de travailler. [...]

Dans cette guerre pour la survie, nous devons non seulement garder à l'esprit les mauvaises choses contre lesquelles nous nous battons, mais aussi les bonnes pour lesquelles nous nous battons. [...] La victoire dans cette guerre est notre premier et plus grand objectif. La victoire dans la paix est le suivant. Cela signifie s'attacher à renforcer la sécurité de l'homme ici et partout dans le monde – et finalement lutter pour la quatrième liberté – la liberté de vivre à l'abri de la peur. [...] »

Franklin D. Roosevelt, discours sur l'état de l'Union, 7 janvier 1943.



4 Lancement d'un liberty ship

Le liberty ship Robert E. Peary est lancé le 12 novembre 1942. Les liberty ships sont des cargos de ravitaillement destinés à fournir du matériel aux Alliés. Les États-Unis en ont produit plus de 2 500 pendant la guerre. Rapides à construire – celui-ci a été assemblé en quatre jours –, ils témoignent de l'effort de guerre considérable accompli par les États-Unis.

5 Une nouvelle croisade pour la liberté

« Soldats, marins et aviateurs du corps expéditionnaire allié ! Vous êtes sur le point de vous embarquer pour la Grande Croisade, à laquelle vous avez consacré vos efforts ces derniers mois. Le monde a les yeux rivés sur vous. Les prières et les espoirs des gens épris de liberté vous accompagnent partout. Avec l'aide de nos courageux alliés et de nos frères en armes, vous provoquerez la destruction de la machine de guerre allemande, et l'élimination de la tyrannie nazie contre les peuples opprimés d'Europe, et vous assurerez votre propre sécurité dans un monde libre. [...] »

Nous n'accepterons rien de moins qu'une victoire totale ! Bonne chance ! Et demandons à Dieu tout-puissant sa bénédiction sur cette formidable et noble entreprise. »

Discours du général **Dwight D. Eisenhower** aux troupes, à la veille du débarquement allié en Normandie, juin 1944.



Les trois alliés à la conférence de Yalta

De gauche à droite, Churchill, Roosevelt et Staline se rencontrent à Yalta (Crimée, URSS), en février 1945, pour discuter de l'après-guerre. Le communiqué final de la conférence contient une « déclaration sur l'Europe libérée », qui prévoit l'organisation d'élections libres dans les pays délivrés du joug nazi.



- 1 **DOC. 1** Montrez que la Seconde Guerre mondiale est idéologique pour Roosevelt et Churchill.
- 2 **DOC. 3** Quelles libertés Roosevelt entend-il défendre ? Pourquoi ?
- 3 **DOC. 2 À 5** Comment les Américains comptent-ils garantir la liberté dans leur pays et dans le monde ?
- 4 **DOC. 6** Que montre la Conférence de Yalta de la volonté américaine d'organiser le monde ?

BAC Étude critique

DOC. 1. Après avoir présenté le document, vous montrerez comment il témoigne de la vision qu'a l'administration américaine de sa mission durant la Seconde Guerre mondiale.

Objectifs

- Étudier les *cartoons*
- Montrer comment un art populaire se met au service de la guerre idéologique

Walt Disney (1901-1966)



Producteur, réalisateur et scénariste américain de dessins animés, il fonde la Walt Disney Company en 1923 et connaît un succès

planétaire, grâce à des personnages comme Mickey Mouse. Pendant la Seconde Guerre mondiale, son art est utilisé par le gouvernement pour servir la propagande d'État.

Tex Avery (1908-1980)



Réalisateur américain de *cartoons* délurés, il crée des personnages célèbres comme Bugs Bunny ou Droopy. Il travaille pour les studios d'animation

de la Warner Bros, puis de la MGM (Metro Goldwyn Mayer). Dans sa production, le *cartoon* *Blitz Wolf* (1942) se distingue par son caractère militant.

Vocabulaire des arts

Cartoon Terme qui désigne chacun des dessins composant un dessin animé. Par extension, il désigne un court-métrage d'animation caractérisé par une exagération des personnages et des situations. Le *cartoon* connaît une période florissante entre les années 1930 et 1950.

Lire, écouter, voir

- *Blitz Wolf* de Tex Avery, MGM, 1942 (10 min.)
- *Bugs Bunny nips the Nips* de Leon Schlesinger, Warner Bros, 1944 (8 min.)
- *Der Fuehrer's Face* de Walt Disney, Walt Disney Productions, 1943 (8 min.)

DES CARTOONS AU SERVICE DE LA GUERRE IDÉOLOGIQUE



La Seconde Guerre mondiale a entraîné la mobilisation des arts au service de la propagande d'État. Aux États-Unis, le gouvernement sollicite les réalisateurs de films d'animation, qui maîtrisent depuis plusieurs années déjà les techniques du *cartoon*. C'est ainsi qu'en 1942 paraissent deux *cartoons* célébrant le combat contre le nazisme. Projetés au début des séances de cinéma, ils sont vus par de nombreux Américains



Animation et propagande

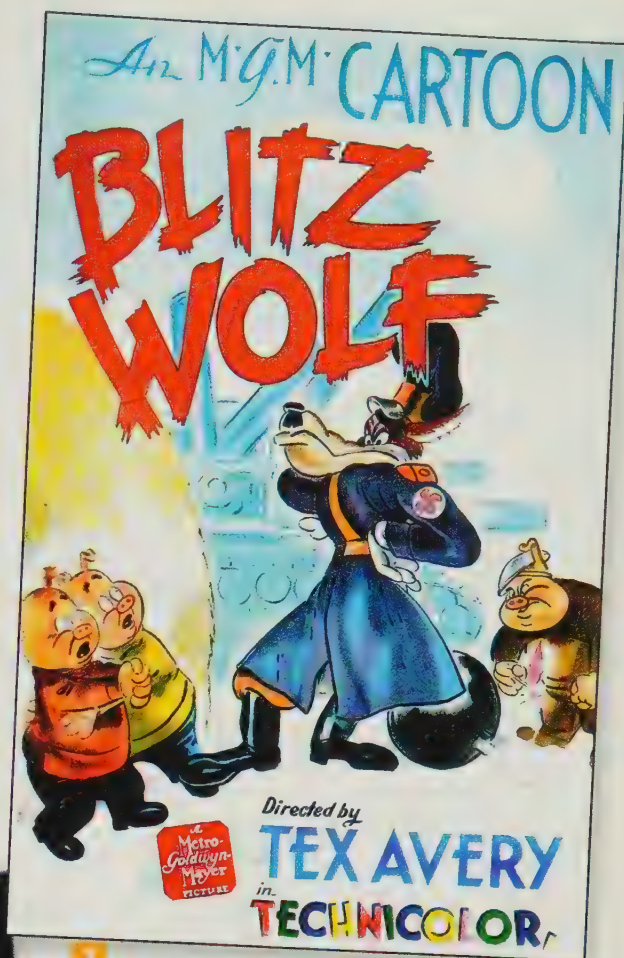
Juin 1945, en Californie, Donald Duck montre à madame Walt Disney le meilleur endroit pour viser alors qu'elle s'apprête à baptiser un *victory ship*, navire qui, sur le modèle de son « aîné » le *liberty ship*, ravitaille en armement et pétrole les Alliés.

LECTURE DES ŒUVRES

- 1 **DOC. 2 ET 3** Quels éléments du titre et de l'affiche nous renseignent sur le sujet de ces deux cartoons ?
- 2 Qui sont les personnages représentés sur chacune des deux affiches ?
- 3 **DOC. 3** Quel effet produit la déformation des traits du personnage principal ?

ANALYSE DES ŒUVRES

- 4 Décrivez le document 1. Montrez qu'il relève de la même logique que les cartoons.
- 5 **DOC. 3** Le sigle « Achetez des bons de la victoire » (en bas, à droite de l'affiche) renvoie aux bons qui permettent de financer l'effort de guerre. Quel révèle ce sigle sur le cartoon ?
- 6 **DOC. 2** Comment la connaissance de l'histoire des trois petits cochons accentue-t-elle la dérision de l'affiche de *Blitz Wolf* ?
- 7 **DOC. 2 ET 3** Quel est l'effet attendu de ces cartoons sur leurs spectateurs ?



Blitz Wolf

Dessin animé de la MGM, paru en 1942 et réalisé par Tex Avery.

Synopsis : Adolf le Loup attaque Pigmania, où vivent les trois petits cochons, alors que deux d'entre eux – celui de la maison de paille et celui de la maison de bois – ont signé un pacte de non-agression avec lui. Le troisième s'est prémuni d'une attaque en barricadant sa maison de pierre et encourage ses frères à acheter des bons du Trésor. Adolf le Loup détruit les maisons de paille et de bois et les trois cochons se retrouvent dans la maison de pierre, d'où ils mènent la riposte contre le loup. Celui-ci, bombardé, finit en enfer.

Der Fuehrer's Face

Dessin animé de la Walt Disney Motion Picture, paru en 1942 et réalisé par Walt Disney. Cette œuvre obtint l'oscar du meilleur court-métrage en 1943.

Synopsis : Donald se retrouve travailleur au Nutziland, où il doit supporter des cadences de travail infernales et une propagande insupportable. Il devient fou, avant de se réveiller et de se rendre compte qu'il faisait un cauchemar. Il conclut en exprimant sa satisfaction d'être un citoyen américain.



La puissance américaine en 1945

Comment les dirigeants américains conçoivent-ils le rôle de leur pays dans le monde de l'après-guerre ?

1 Une puissance victorieuse et prestigieuse

➔ Pour les États-Unis, 1945 est l'année de la victoire contre le nazisme en Europe et contre l'impérialisme nippon dans le Pacifique. La paix est acquise avec la capitulation du Japon le 2 septembre 1945, après les bombardements atomiques d'Hiroshima et Nagasaki en août (DOC. 1). La fin de la guerre met un terme à la Grande Alliance. Les conférences interalliées de 1945 (Yalta, Potsdam) ne masquent pas les dissensions entre Occidentaux et Soviétiques.

➔ Les États-Unis initient la création de l'Organisation des Nations unies (ONU), lors de la conférence de San Francisco (avril-juin 1945). Il s'agit pour eux de défendre l'idée d'une sécurité collective fondée sur la coopération entre les nations. (DOC. 4)

➔ Les dirigeants américains estiment que leur pays a un rôle éminent à jouer dans le concert des nations, comme première puissance militaire et seule puissance nucléaire. La montée des tensions avec l'Union soviétique est vécue comme une menace réelle. Les Soviétiques sont comme des impérialistes cherchant à étendre leur sphère d'influence. Le discours de la fermeté face à l'URSS reçoit de plus en plus d'adhérents parmi les membres de l'administration Truman.

2 La première puissance économique du monde

➔ Au sortir de la guerre, le PIB américain équivaut à celui de tous les autres pays du monde réunis. La mobilisation industrielle et économique pendant la guerre les conduit à produire la moitié des produits manufacturés de la planète, qu'ils exportent sur tous les continents, surtout en Europe et en Asie, où la reconstruction dépend des capitaux étasuniens. (DOC. 2 ET 3)

➔ Les Américains imposent leur vision au sein des nouvelles institutions économiques internationales. Pour eux, c'est par la libéralisation du commerce mondial et la coopération économique entre les nations que la paix sera maintenue. Ils sont à l'initiative de la mise en place d'une nouvelle gouvernance mondiale, dès 1943. En juillet 1944, la conférence de Bretton Woods crée ainsi le Fonds monétaire international et la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Elle fait aussi du dollar la seule monnaie convertible en or, sur la valeur duquel les valeurs des autres monnaies sont indexées (Gold Exchange Standard). Les trois-quarts de l'or mondial sont détenus par les Américains en 1945. (CHAPITRE 10)

3 Une puissance exportatrice d'un modèle culturel

➔ Les gouvernants américains estiment que leur mode de vie – l'*American way of life* – est un modèle exportable dans le monde. La présence de millions de soldats américains – GI's – en Europe et en Asie contribue à la diffusion de la culture américaine, déjà fortement implantée durant l'entre-deux-guerres dans de nombreux pays du monde.

➔ Leur modèle culturel repose sur la consommation de masse et l'exportation de produits standardisés. Le cinéma hollywoodien, le Coca-Cola, les cigarettes blondes, le jazz répondent en Europe et en Asie à une forte demande populaire. Progressivement, cette culture se fait plus agressive envers le communisme, avant d'entrer dans la logique de la Guerre froide en 1947.

➔ En dépit de ses succès, l'exportation du modèle culturel américain rencontre des contestations. Issus de certains milieux conservateurs ou proches des communistes, les contestataires critiquent surtout le cinéma américain, qui véhiculerait les vices de la société américaine.

Dates-clés

Juillet 1944 Conférence de Bretton Woods

Février 1945 Conférence de Yalta

Avril-juin 1945 Conférence de San Francisco

7 au 9 mai 1945 Capitulation allemande

Juillet-août 1945 Conférence de Potsdam

6 et 9 août 1945 Bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki

2 septembre 1945 Capitulation japonaise

Personnage-clé



Harry Truman

(1884-1972)

Président démocrate des États-Unis

de 1945 à 1953,

il entraîne son pays dans la Guerre froide

en mettant en œuvre une politique d'endiguement du communisme.

Mots-clés

Gold Exchange Standard de 1944

Organisation du système monétaire international selon lequel seul le dollar est convertible en or, et toutes les valeurs des autres monnaies sont indexées sur le cours du dollar.

Puissance Capacité d'un État d'imposer sa volonté aux autres dans un système international dont les États sont les acteurs dominants. La puissance combine la force brute « hard power » (puissance militaire) et la capacité d'influence, « soft power ».



1 Le premier bombardement atomique
L'armée américaine lance la première bombe atomique sur Hiroshima, le 6 août 1945.

3 Les États-Unis, artisans de la reconstruction

« Les États-Unis acheminent maintenant vers l'Europe 1,4 million de tonnes de charbon par mois. D'ici à janvier cela représentera 8 millions de tonnes, soit près d'1 % de notre production nationale. [...] Le Département de l'Agriculture établit que les cargaisons acheminées dans le cadre de l'Administration des Nations unies pour le secours et la reconstruction dans le dernier trimestre de cette année vont représenter approximativement : 150 millions de livres de viande ; 70 millions de boisseaux de farine, 28 000 tonnes de sucre, 90 millions de livres de pois et de haricots, 13 millions de livres de saindoux [...]. Il faut se rappeler que ce ravitaillement ne va pas servir à améliorer le régime alimentaire des peuples libérés, mais de le soutenir car il reste en dessous du niveau de subsistance. [...] Ce gouvernement reçoit de nombreux témoignages montrant que le peuple américain se soucie de la souffrance de nos alliés. Il a manifesté sa détermination à ce que notre pays prenne sa part, aux côtés d'autres nations, dans l'aide à apporter pour restaurer la prospérité et la force de ceux qui ont combattu à nos côtés en Europe et en Extrême-Orient. Il en va de la responsabilité de l'Amérique non seulement envers nos amis, mais aussi envers nous-même, de voir cette entreprise réalisée et réalisée rapidement. »

Déclaration du **Président Truman**, prononcée le 17 septembre 1945.

1 Quelle est la place des États-Unis dans l'économie mondiale en 1945 ?

2 Pourquoi est-ce aussi dans l'intérêt des États-Unis de venir en aide aux pays dont les économies ont été dévastées par la guerre ?



2 CARE, la première ONG de l'histoire

Soins aux nouveau-nés en Allemagne en 1946, grâce aux colis envoyés par CARE (*Cooperative for American Remittances to Europe*), ONG américaine fondée en 1945 pour ravitailler les pays européens détruits par la guerre. Elle est actuellement présente dans 84 pays à travers le monde.

4 Pourquoi ratifier la charte des Nations unies ?

« La Charte que je vous présente a été écrite au nom de "Nous, les peuples des Nations Unies". Ces peuples, répartis aux quatre coins de la terre, scruteront avec une grande attention et profond espoir votre action ici. Car ils voient les représentants élus du peuple des États-Unis initier l'approbation de la Charte et du Statut et montrer la voie au reste du monde. Cette Charte et les principes sur lesquelles elle repose ne sont pas nouveaux pour le Sénat des États-Unis et la Chambre des Représentants. [...] »

Dans vos délibérations, j'espère que vous ne considérez pas seulement la lettre de la Charte mais aussi son esprit. Les objectifs de cette Charte sont clairs. Elle vise à prévenir toute guerre future, elle vise à régler les conflits internationaux de manière pacifique, en conformité avec les principes de justice. Elle vise à promouvoir le progrès et un meilleur niveau de vie à travers le monde. Elle vise à établir de façon universelle le respect et l'observation des droits de l'homme et les libertés fondamentales de tous les hommes et toutes les femmes, sans distinction de race, de langue ou de religion. Elle vise à éviter que des crises économiques et sociales n'entraînent un conflit ou un désordre international. [...] »

Cette Charte est la seule façon de maintenir la paix. Il n'y en a pas d'autres. N'hésitons pas à nous joindre à ceux qui à travers le monde veulent la paix et à ouvrir cette voie, avec l'aide de Dieu, et la ferme résolution que nous pouvons et que nous atteindrons notre but. »

Discours du **Président Truman** devant le Sénat, le 2 juillet 1945.

1 Quel nouvel ordre mondial entend établir Truman grâce à la création de l'ONU ?

2 En quoi la charte de l'ONU est-elle conforme aux principes américains ?

Repères

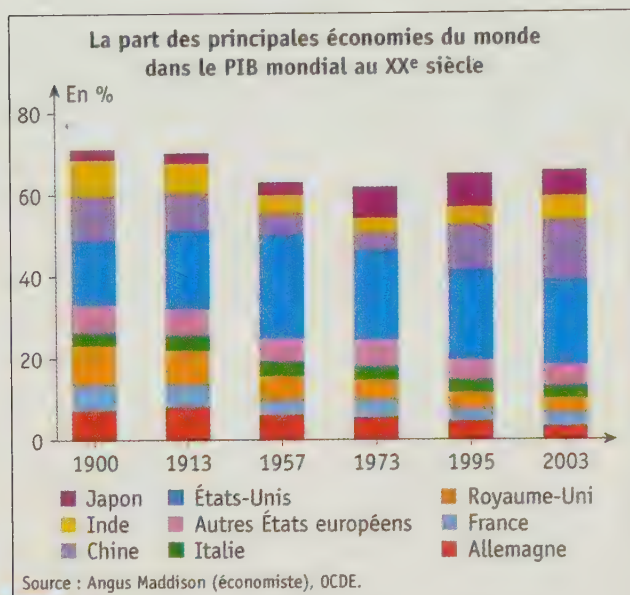
1947 Accords Blum-Byrnes ouvrant le marché français aux films américains

1950 Radio Free Europe, financée en partie par des fonds publics américains, diffuse pour la première fois en direction de la Tchécoslovaquie.

► COURS 3 p. 148

L'influence du modèle américain

La Seconde Guerre mondiale a renforcé la domination économique des États-Unis, au détriment de l'Europe notamment. Le pays devient surtout une puissance d'influence (« soft power ») diffusant sa culture et ses valeurs dans le monde occidental.



1 La première puissance économique

2 Le rêve américain

« Les drugstores et les gratte-ciel n'ont rien perdu de leur magie [...]. Il y a un fascinant mirage qui se déploie : celui d'une existence qui ne se consumerait pas à s'entretenir et qui pourrait s'employer tout entière à se dépasser. Manger, se déplacer, se vêtir, tout cela se fait sans effort et sans dépense de temps : à partir de là, tout peut recommencer.

L'attrait vertigineux qu'a pour moi l'Amérique où rôde encore le proche souvenir des pionniers, c'est qu'elle semble le royaume de la transcendance¹ ; contractée dans le temps, magnifiquement répandue à travers l'espace, son histoire est celle de la création du monde. »

Simone de Beauvoir, philosophe française, *L'Amérique au jour le jour*, © Éditions Gallimard, 1954.

1. Ce qui dépasse l'homme, qui est au-delà de l'expérience humaine.

BAC Étude critique

DOC. 5 Après avoir présenté l'auteur du document, vous montrerez en quoi il témoigne de l'influence qu'exerce le modèle américain dans les années 1950.

la marque mondiale du blue-jeans

Exigez le label d'origine LEVI STRAUSS & C^o sur les boutons et les étiquettes

L'authentique LEVI'S est fabriqué par LEVI STRAUSS & C^o San Francisco (California) U.S.A. depuis 1850

LEVI'S
LEVI STRAUSS

3 Le mythe américain s'exporte

Publicité pour les jeans Levis, années 1960.

Une dénonciation de l'« invasion » Coca-Cola

Avec la présence des GI's, Coca-Cola connaît un rapide succès en France à partir de 1944. En 1949, l'industriel Jacques Foussier est autorisé à produire la boisson américaine pour le marché français et crée la Société Parisienne de Boissons. Le journal communiste *Action* dénonce cette initiative.

« L'on pourra dire bientôt Coca-Cola over all comme a dit Deutschland über alles¹. Mais qu'est-ce que Coca-Cola ? Dans les années 1880, à Atlanta, S.S. Pemberton prépara une boisson bon marché qui serait vendue dix cents au consommateur. La formule en était restée secrète jusqu'à maintenant. Elle fut baptisée Coca-Cola. Vers 1890, un pharmacien, Asa C. Gandler d'Atlanta acheta la marque pour un prix dérisoire et fonda la société actuelle. L'affaire prit un tel développement que 30 ans plus tard, Gandler la revendit 25 millions de dollars à Ernest Woodruff [...]. C'était l'homme le plus riche du Sud. Son fils, Robert W. Woodruff, lui a succédé. [...] Peu de Français connaissent encore le goût du Coca-Cola. L'une des caractéristiques de ce breuvage est qu'il crée une accoutumance comme les stupéfiants. Les attendus du jugement de la cour d'appel de Bruxelles rendu le 9 mars 1949 en donnent la composition établie par des chimistes assermentés. Voici donc le secret dévoilé : l'essence aromatique comprend un mélange d'extraits de cannelle, noix de muscade, lavande, vanille, etc. plus une partie d'extraite fluide de guarana, une partie d'alcool et de glycérine dans lesquels on dissout de la caféine, de l'eau et de l'anhydride carbonique. Le benzoate de soude intervient comme agent de conservation. Or, le service français des fraudes n'admet pas la présence de benzoate de soude dans la composition d'une boisson. Voici donc le breuvage que par la volonté de l'OSS², du département d'État [...], MM. Bidault³ et Schuman⁴ voudraient imposer à la France en même temps que les espions américains. »

Action, décembre 1949.

1. Hymne national allemand.
2. Services secrets américains.
3. Georges Bidault est alors président du Conseil.
4. Robert Schuman est ministre des Affaires étrangères.



Jetzt erst recht: Mach mal Pause, trink „Coca-Cola“

Sonntage muß man einfach genießen.
Je öfter desto besser.

Ob am Strand oder im Garten,
im Wasser oder auf dem Rasen -
überall kann man sich erfrischen lassen.

Nichts tun - einfach Pause machen
und dann eine herrlich kühle „Coca-Cola“
trinken. Das schmeckt so gut.

Das ist herrlich frisch und kühl.



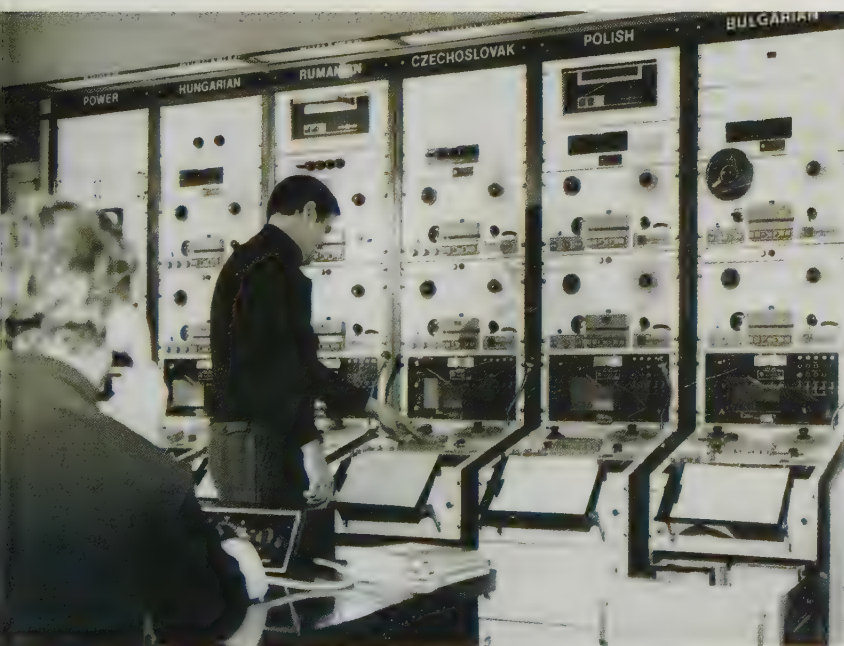
„Coca-Cola“ ist das Warenzeichen für das unverfälschte, luftgekühlte Erfrischungsgetränk der Coca-Cola GmbH.



L'American way of life

Publicité pour Coca-Cola en Allemagne, 1956.

« Plus que jamais : faites une pause,
buvez Coca-Cola »



Les médias au service de la politique américaine

Les studios de Radio Free Europe, créée par le gouvernement américain en 1950, à Munich (RFA) en 1972.



1 DOC. 1 Quelle est la place de l'économie américaine dans l'économie mondiale ?

2 DOC. 2, 3 ET 4 Relevez les éléments du mode de vie américain qui composent le rêve américain.

3 DOC. 4 Quelles valeurs peut évoquer le personnage de la publicité Levis ?

4 DOC. 5 Quelle menace le journal communiste *Action* voit-il dans la production de Coca-Cola en France ? À quoi la compare-t-il ?

5 DOC. 6 Dans quelles langues Radio Free Europe diffuse-t-elle ? Dans quel but a-t-elle été créée ?

Les États-Unis dans la Guerre froide

Comment les États-Unis ont-ils assumé leur rôle de défenseur du « monde libre » durant la Guerre froide ?

1 Un leadership fondé sur la liberté

➔ **Les États-Unis considèrent que la paix mondiale doit être fondée sur le libéralisme économique.** Rompant avec le protectionnisme, ils s'engagent en faveur d'un accord sur la libéralisation des échanges (GATT*, 1947) et aident à la reconstruction de l'Europe à travers le plan Marshall (DOC. 2). Mais, afin de protéger certains secteurs de leur économie, ils maintiennent des droits de douane élevés.

➔ **Les États-Unis estiment que la démocratie libérale est un modèle exportable.** Cet idéal est pourtant mis à mal dans le cadre de la lutte contre le communisme. Les États-Unis soutiennent certaines dictatures quand elles luttent contre le communisme (Vietnam, Chili...). Seul le Président Carter a fait de la défense des droits de l'homme un fondement de sa politique extérieure.

➔ **Les États-Unis utilisent leur puissance économique, financière et culturelle pour imposer leur influence.** L'aide économique et militaire fournie par les États-Unis aux pays européens et asiatiques s'élève à 300 milliards de dollars entre 1945 et 1985. La culture et le mode de vie américains se diffusent par le biais des médias (DOC. 3).

2 La compétition avec le bloc communiste

➔ **Les États-Unis s'engagent dans la lutte contre le communisme*.** La politique d'endiguement, qui vise à contenir l'expansion du communisme (DOC. 1), est exposée par le Président Truman au Congrès en 1947. Les États-Unis forment alors des alliances pour encercler l'Union soviétique : Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN*, 1949), ANZUS* (1951), Pacte de Bagdad* (1955).

➔ **Les tensions entre les deux Grands culminent lors de crises.** C'est le cas à Berlin lors du blocus de la ville par les Soviétiques (juin 1948-mai 1949) ou lors de la crise de Cuba (1962) qui voient le Président Kennedy menacer l'Union soviétique de représailles atomiques, mais ces crises ne dégénèrent pas. Des guerres ont en revanche lieu par alliés interposés : en Corée (1950-1953), au Vietnam (1960-1973). Au tournant des années 1970, le Président Nixon et son conseiller Kissinger mènent une diplomatie triangulaire en exploitant les rivalités entre l'Union soviétique et la Chine.

➔ **Les États-Unis se livrent à une course aux armements et à l'espace avec l'Union soviétique.** L'équilibre de la terreur repose sur la dissuasion nucléaire. Après l'échec vietnamien, les États-Unis négocient avec l'Union soviétique une limitation (accords SALT de 1972 et de 1979). L'élection de Ronald Reagan en 1980, qui dénonce l'Union soviétique comme « l'empire du Mal », relance la course aux armements (DOC. 4). Le retour à la Détente est initiée par la rencontre entre Reagan et le nouveau leader soviétique, Mikhaïl Gorbatchev en 1985. L'accord START, signé avec G. Bush en 1991, prévoit la réduction des armements nucléaires.

3 La Guerre froide renforce la fonction présidentielle

➔ **La politique étrangère américaine est définie par le Président.** Il est en effet chef des armées. L'exécutif se dote de nouvelles administrations qui ne dépendent que de lui comme l'Agence centrale de renseignements (CIA), créée en 1947 et qui participe à la lutte contre le communisme.

➔ **Cependant le Congrès réaffirme ses prérogatives face au Président à partir des années 1970.** L'adoption du *War Power Act* en 1973 oblige ce dernier à obtenir un vote favorable du Congrès pour engager des troupes au-delà de 60 jours. La guerre du Vietnam a provoqué un renforcement du contrôle législatif sur la présidence.

Dates-clés

1947 Doctrine Truman et plan Marshall
1947 Création du GATT
1949 Création de l'OTAN
1950-1953 Guerre de Corée
1962 Crise de Cuba
1960-1973 Guerre du Vietnam
1972 Signature des accords SALT 1

Personnages-clés



John F. Kennedy
(1917-1963)

Président démocrate des États-Unis de 1961 à 1963. En politique extérieure, il affronte l'URSS lors de la crise

de Cuba.



Henry Kissinger (1923-)

Politologue américain, inspirateur de la politique étrangère américaine de 1968 à 1977. Partisan de la *Realpolitik*, il est un acteur de la Détente.

Il reçoit le prix Nobel de la Paix en 1973, après le désengagement américain du Vietnam.



Richard Nixon
(1913-1994)

Président républicain des États-Unis de 1969 à 1974, il désengage son pays de la guerre du Vietnam et initie

un rapprochement avec la Chine.



Ronald Reagan
(1911-2004)

Président républicain des États-Unis de 1981 à 1989. Il réaffirme la puissance américaine face à l'URSS, en lançant un ambitieux programme d'armements.

Harry Truman (1884-1972) > Voir p. 148



Jimmy Carter (1924-)

Président démocrate des États-Unis de 1976 à 1980, il veut moraliser la politique américaine.

1 Une nouvelle croisade pour la liberté (1946)

« D'une part, la diplomatie soviétique est plus sensible à la force opposée, plus prête à céder sur des secteurs isolés du front diplomatique, lorsqu'elle sent cette force trop puissante [...]. D'autre part, elle ne se laisse pas aisément vaincre ou décourager par une seule victoire de ses adversaires. [...] Elle ne peut être effectivement combattue [que] par les politiques intelligentes, à longue portée, de ses adversaires politiques [...] ».

Dans ces circonstances, il est clair que le principal élément de n'importe quelle politique des États-Unis à l'égard de la Russie soviétique doit être de contenir avec patience, fermeté et vigilance ses tendances à l'expansion. [...] Une condition *sine qua non* du succès d'une négociation avec la Russie est donc que le gouvernement étranger reste toujours calme et de sang-froid, et que ses exigences soient exprimées de manière qu'un acquiescement ne porte pas trop préjudice au prestige de la Russie. [...] D'après ce qui vient d'être exposé, il apparaît clairement que la pression soviétique contre les libres institutions du monde occidental peut être contenue par l'adroite et vigilante application d'une force contraire sur une série de points géographiques et politiques continuellement changeants, correspondant aux changements et aux manœuvres de la politique soviétique, mais qu'il est impossible de nier l'existence de cette pression et de la supprimer par le seul effet des paroles. »

Rapport de **George Frost Kennan**, diplomate américain en poste à Moscou, mars 1946. Le texte est publié anonymement dans *Foreign Affairs* en juillet 1947.

1 Comment George Kennan analyse-t-il la politique soviétique dans le monde ?

2 Que préconise-t-il face à cette politique ?



...a nation with more homes, more motor cars, more telephones—more comforts than any nation on earth. Where free workers and free enterprise are building a better world for all people * This is your America

...Keep it Free!

3 « Ça c'est l'Amérique »

Publicité américaine des années 1940.

Une nation avec plus de maisons,

plus de voitures, plus de téléphones

— plus de confort que n'importe où ailleurs sur

terre. Où des travailleurs libres et la libre entreprise construisent un monde meilleur pour tous.

Ça c'est votre Amérique... Gardez-la libre ! »



2 Le plan Marshall

« Quel que soit le temps, nous n'atteindrons le bien-être qu'ensemble », affiche réalisée par E. Spreckmeester, artiste hollandais, célébrant le plan Marshall, vers 1950. Le Programme de reconstruction de l'Europe, dit plan Marshall, est lancé en 1947 et organise la fourniture de matériel et d'argent aux pays d'Europe occidentale.

4 L'Amérique de la moralité (1983)

« [Les dirigeants soviétiques] doivent comprendre que nous ne ferons jamais de compromis sur nos principes et nos critères moraux. Nous n'abdiquons jamais notre liberté. Nous n'abandonnerons jamais notre foi en Dieu. Et nous ne cesserons jamais de rechercher une paix véritable. Mais nous ne pourrions défendre aucune de ces idées chères à l'Amérique par ces prétendues solutions de gel nucléaire prônées par certains.

La vérité est qu'un tel gel aujourd'hui serait une tromperie dange-reuse, car il ne s'agirait que de l'illusion de la paix. La vérité, c'est que nous devons obtenir la paix par la force [...]

En conséquence, je vous encourage à vous élever contre ceux qui chercheraient à placer les États-Unis en position d'infériorité mili-taire et morale. [...] Et, lorsque vous débattrez des propositions de gel nucléaire, je vous exhorte à vous défier de la tentation de l'orgueil, de cette tentation de vous croire joyeusement au-dessus de tout cela et penser que les deux camps sont également coupables, d'ignorer les faits de l'Histoire et les pulsions agressives d'un empire du Mal, de vous contenter de dire que la course aux armements n'est qu'un vaste malentendu et par là même à vous soustraire au combat entre le juste et le faux, le bien et le mal. [...] Je crois que nous relèverons le défi. [...] Je crois que le communisme n'est qu'un nouveau chapitre, triste et bizarre, de notre Histoire dont les dernières pages sont en train de s'écrire sous nos yeux. »

Discours prononcé par **Ronald Reagan** à Orlando (Floride), devant la Convention annuelle de l'Association nationale des Évangélistes, le 8 mars 1983, dans Ronald Reagan, *Une Vie américaine. Mémoires*, © Jean-Claude Lattès, 1990.

1 Quel risque Reagan évoque-t-il ?

2 Quelle solution préconise-t-il dans ce discours ?

Repères

1953 Fin de la guerre de Corée

1954 Définition de la stratégie

des représailles massives

1956 Crise de Suez

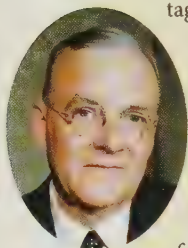
► COURS 4 p. 152

John Foster Dulles, artisan de la lutte contre le communisme

Diplomate et membre d'une famille de hauts responsables politiques, John Foster Dulles est le Secrétaire d'État du Président Dwight D. Eisenhower de janvier 1953 à avril 1959. Avec celui-ci, il donne une nouvelle vigueur à la lutte contre le communisme. Abandonnant la stratégie de l'*endiguement*, il adopte celle du *refoulement* et des représailles massives.

Quelle direction John Foster Dulles donne-t-il à la politique étrangère américaine durant les années 1950 ?

La stratégie des représailles massives



« [...] Nous avons besoin d'alliés et de sécurité collective. Notre intention est de rendre les relations entre alliés plus efficaces, et moins coûteuses. Cela peut être fait en ayant davantage confiance dans notre pouvoir de dissuasion et en dépendant moins d'une puissance défensive locale [...].

La défense locale aura toujours son importance. Mais il n'y a aucune défense locale qui puisse à elle seule contenir la considérable puissance continentale du monde communiste. Les défenses locales doivent être renforcées par la dissuasion d'une capacité de représailles massives. Un agresseur potentiel doit savoir qu'il ne peut pas toujours imposer ses propres conditions de bataille. Sinon, [...] il serait tenté de n'attaquer que les endroits où sa supériorité est décisive. Pour le monde libre, le moyen de dissuader toute agression est de vouloir être et d'être en capacité de riposter avec vigueur [...]. Tant que nos conceptions politiques de base ne seront pas

claires, nos dirigeants militaires ne sauront pas être efficaces dans l'édification de notre puissance militaire. [...]

Le Département de la Défense et les chefs d'État-major peuvent à présent adapter nos forces armées à notre politique, au lieu d'essayer d'être prêt à répondre aux choix de l'ennemi. Cela permet de sélectionner les moyens militaires, au lieu de les multiplier. [...] »

John Foster Dulles, *Department of State Bulletin*, 12 janvier 1954.



« Paix et rumeurs de paix » en Corée

Sir David Low (1891-1963), caricature parue dans *The Guardian*, 28 juillet 1953.

La blessée, allégorie de la Paix, explique à John Foster Dulles et à ses infirmières : « Mais non, messieurs, je vous assure que ça ne m'a pas donné la crampe de l'écrivain... »

La guerre de Corée s'achève le 27 juillet 1953 avec la signature de l'armistice de Pam Mun Jom. Les pourparlers ont été l'objet d'après négociations, y compris entre les Occidentaux. John Foster Dulles est l'artisan américain de cette paix. L'appel pour de « meilleures signatures » (personnages à droite) renvoie sans doute aux négociations pour la paix en Indochine, alors que les États-Unis aident matériellement la France dans son combat contre les communistes d'Hô Chi Minh.



- DOC. 1** En quoi consiste la stratégie des représailles massives ?
- DOC. 1 ET 3** À quelle évolution des relations internationales cette stratégie est-elle censée répondre ?
- DOC. 2** Pourquoi Dulles favorise-t-il la conclusion de l'armistice mettant fin à la guerre de Corée ?
- DOC. 4** Comment Dulles interprète-t-il l'évolution politique au Guatemala ?
- DOC. 4** Comment les États-Unis réagissent-ils à la crise au Guatemala ?
- DOC. 5** Quelle attitude Eisenhower et Dulles adoptent-ils face à l'intervention anglo-franco-israélienne contre l'Égypte lors de la crise de Suez ?

3 La menace communiste

« La menace à laquelle nous faisons face n'est pas de celles dont on vient à bout d'un seul coup. C'est une menace qui peut durer longtemps. Notre politique doit en tenir compte [...]. Les territoires d'où cette menace émane sont étendus [...]. Sa position stratégique [...] rend le bloc soviétique capable d'utiliser à des fins offensives les voies du nord de l'Arctique, ce qui place nos régions industrielles à la portée d'une attaque soudaine.

La menace que nous évoquons n'est pas seulement d'ordre militaire. L'Internationale communiste met à la disposition des dirigeants soviétiques un réseau politique qui s'étend sur le monde entier. Ce réseau comprend un nombre considérable d'agitateurs entraînés et bénéficie d'une puissante organisation de propagande. Il a été conçu pour exploiter le mécontentement sous toutes ses formes, qu'il s'agisse de celui qui s'oppose au colonialisme ou de celui qu'ont fait naître les mauvaises conditions économiques.

Il n'est pas facile de mettre au point une politique qui puisse s'opposer à un danger aussi centralisé, aussi vaste, aussi varié et aussi soutenu [...]. Nous avons abandonné l'idée de nous défendre "maison par maison". Au contraire, nous avons placé notre espoir dans la combinaison de deux principes : la création d'une puissance qui serait l'œuvre de tous les membres de notre communauté et l'utilisation de cette puissance pour décourager toute agression en la rendant aussi coûteuse que possible pour un éventuel agresseur. Pour les nations libres, la pierre angulaire de la sécurité doit être un système collectif de défense. [...] L'OTAN constitue la meilleure démonstration de cette idée. »

Discours de **John Foster Dulles**, avril 1954.

John Foster Dulles : quelle stratégie pour le Moyen-Orient ?

Caricature de John Collins,
« Ne t'approche pas du précipice »,
vers 1957.

Le 26 juillet 1956, le Président égyptien Nasser annonce la nationalisation du canal de Suez, dans lequel la France et le Royaume-Uni ont des intérêts. Ces deux pays, avec Israël, organisent une intervention armée pour prendre le contrôle du canal. Dulles, partisan de la fermeté face à Nasser, et Eisenhower, partisan au contraire de la modération, craignent tous deux l'extension communiste au Moyen-Orient. Ils font finalement pression sur leurs alliés pour qu'ils retirent leurs troupes.



BAC Étude critique

DOC. 4 Après avoir présenté le contexte, vous montrerez comment ce document illustre la lutte des États-Unis contre le communisme.

4 Endiguer le communisme en Amérique latine

En 1954, le Président du Guatemala Arbenz, proche des communistes, a été renversé par un coup d'État orchestré par la CIA, dont le directeur civil était le frère de John Foster Dulles. Les frères Dulles étaient par ailleurs actionnaires de la United Fruit Company, qui s'était opposée à la réforme agraire du Président Arbenz. Celui-ci fut remplacé par la dictature militaire du colonel Castillo Armas.

« [...] Au Guatemala, le communisme international a connu un début de succès. Cela a commencé il y a dix ans quand eut lieu une révolution au Guatemala. [...]

Les agitateurs communistes se sont évertués à infiltrer les organisations publiques et privées au Guatemala. Ils ont envoyé des recrues en Russie ou dans d'autres pays communistes pour les entraîner au combat révolutionnaire et les endoctriner dans des institutions comme l'École Lénine de Moscou. [...] Grâce à la technique du front populaire, ils imposent leur volonté au Congrès et au Président. [...] La stratégie maîtresse du communisme international est d'obtenir une base politique solide dans cet hémisphère, une base qui puisse être utilisée pour étendre la pénétration communiste à d'autres peuples d'autres gouvernements américains. Ce n'est pas le pouvoir du gouvernement Arbenz qui nous concerne mais le pouvoir qui se cache derrière lui. [...] La situation du Guatemala est devenue si dangereuse que les États-Unis ne peuvent l'ignorer. À Caracas en mars dernier, les États américains ont déclaré que la domination ou le contrôle des institutions politiques de n'importe quel État américain par le mouvement communiste international constituerait une menace à la souveraineté et à l'indépendance politique des États américains, ce qui mettrait en danger la paix de l'Amérique. [...]

Nous regrettons qu'il y ait eu un différend entre le gouvernement guatémaltèque et la United Fruit Company. [...] Mais cette question est relativement sans importance. Tous ceux qui connaissent le caractère du peuple et du gouvernement américains doivent prendre conscience que notre préoccupation première est ce dont, avec d'autres, nous avons pris acte à Caracas, à savoir la mise en danger par le communisme international de la paix et de la sécurité de cet hémisphère.

[...] Conduits par le colonel Castillo Armas, des patriotes se sont élevés au Guatemala pour défier le leadership communiste – et pour le renverser.

Ainsi, la situation est en train d'être prise en main par les Guatémaltèques eux-mêmes.

Dimanche dernier, le Président Arbenz a démissionné et s'est exilé. »

John Foster Dulles, discours sur le Guatemala, 30 juin 1954.

Repères

1962 Crise de Cuba
 1972 Signature des accords SALT 1
 1979 Invasion par l'Union soviétique de l'Afghanistan

► COURS 4 p. 152

La Détente : négocier avec l'ennemi ?

Après la crise de Cuba, la menace nucléaire contraint les deux Grands à établir un dialogue. Les années 1960 et 1970 sont ainsi marquées par une période d'apaisement, appelée la Détente. Celle-ci est cependant relative et assise sur un équilibre précaire.

Quelles nouvelles relations les États-Unis ont-ils entretenues avec l'Union soviétique durant les années 1960 et 1970 ?

1 « La quête de la paix »

« [...] Enfin, aux nations qui voudraient se poser en adversaires ce n'est pas un serment que nous faisons, c'est une requête que nous présentons : puissent les deux parties recommencer la quête de la paix, avant que les sombres puissances de la destruction déchaînées par la science n'engloutissent toute l'humanité dans une auto-destruction délibérée ou accidentelle.

Nous ne nous permettons pas de les tenter par notre faiblesse : car c'est seulement lorsque nos armements sont suffisants que nous pouvons être absolument certains de n'avoir jamais à les employer.

Mais deux vastes et puissants groupes de nations ne peuvent non plus se satisfaire de leur politique actuelle – écrasés qu'ils sont l'un et l'autre par le coût des armes modernes, alarmés l'un et l'autre à juste titre par l'expansion incessante de l'atome meurtrier, et luttant cependant de vitesse l'un et l'autre pour modifier cet équilibre de terreur plein d'incertitude auquel est suspendue la guerre finale où sombrerait l'humanité.

Reprenons donc un nouveau départ, nous rappelant des deux côtés que la courtoisie n'est pas un signe de faiblesse et que la sincérité doit toujours faire ses preuves. Ne négocions jamais par peur, mais n'ayons jamais peur de négocier. »

John F. Kennedy, discours inaugural, 20 janvier 1961.



2 L'engagement américain au Vietnam

L'aviation américaine soutient la progression des troupes sud-vietnamiennes au sol près de la frontière cambodgienne, mars 1965.

La guerre du Vietnam oppose, depuis le début des années 1960, l'armée américaine et les Sud-Vietnamiens aux Nord-Vietnamiens et aux Vietcongs communistes. Après une guerre longue et coûteuse humainement et matériellement, le retrait américain commence en 1972.

3 Une Détente nécessaire

« Dans le domaine des relations internationales, la période d'après-guerre a pris fin. [...] À cette époque, nous nous trouvons face à un monde communiste monolithique. Aujourd'hui, la nature de ce monde a changé : la puissance individuelle des pays communistes a augmenté, mais l'unité internationale du communisme a été rompue. Ce qui était autrefois un bloc homogène a vu sa solidarité détruite par les forces pesantes du nationalisme. L'Union soviétique et la Chine communiste, qui étaient naguère liées par un pacte d'amitié, se sont transformées en adversaires implacables vers le milieu des années 1960. Depuis la Seconde Guerre mondiale, l'Union soviétique n'a utilisé l'Armée rouge que contre ses propres alliés. Le rêve marxiste de l'unité communiste internationale s'est évanoui. [...] »

À cette époque, les États-Unis avaient le monopole en matière d'armes nucléaires. Aujourd'hui, la révolution qui s'est produite dans la technologie de la guerre a modifié la nature de l'équilibre des puissances. Les armes d'une conception nouvelle posent des dangers nouveaux. La Chine communiste a acquis des armes thermonucléaires. L'Union soviétique et les États-Unis ont maintenant la capacité de s'infliger mutuellement des pertes inacceptables, quel que soit l'attaquant. La puissance qui provoquerait une guerre thermonucléaire ne pourrait s'attendre à aucun avantage et certainement à aucune victoire. C'est pourquoi les deux camps ont reconnu qu'ils avaient un intérêt mutuel vital à interrompre la dangereuse intensification de la course aux armements nucléaires. »

Richard Nixon, discours à l'École de l'Air, 4 juin 1969.



4 Les accords SALT 1

Nixon ❶ et Brejnev ❷ au moment de la signature des accords SALT 1, en mai 1972. Ces accords prévoient de « freiner la course aux armements » en limitant les arsenaux nucléaires des deux Grands.

6 La fin de la Détente

« Nous sommes confrontés à l'un des défis les plus graves de l'histoire de la Nation. L'invasion soviétique en Afghanistan est une menace pour la paix mondiale, pour les relations Est/Ouest, et pour la stabilité régionale ainsi que pour le mouvement du pétrole. L'attaque soviétique contre l'Afghanistan et l'extermination impitoyable de son gouvernement ont modifié de façon très menaçante la situation stratégique de cette partie du monde. Elle a amené l'Union soviétique à une distance d'où l'océan Indien et même le golfe Persique peuvent être frappés. Elle a éliminé un État tampon entre l'Union soviétique et le Pakistan et place l'Iran face à une nouvelle menace. Ces deux pays sont maintenant beaucoup plus vulnérables à l'intimidation politique soviétique. Si cette intimidation s'avérait efficace, l'Union soviétique pourrait très bien contrôler une région d'un intérêt stratégique et économique vital pour la survie de l'Europe occidentale, de l'Extrême-Orient et finalement des États-Unis. Il est clair que le sous-continent asiatique tout entier est menacé et spécialement le Pakistan. Je demande donc au Congrès, en priorité, de voter un ensemble d'aides économiques et militaires destiné à aider le Pakistan à se défendre lui-même. »

Jimmy Carter, discours sur l'état de l'Union, 21 janvier 1980.

?

- 1 DOC. 1 Comment le Président Kennedy justifie-t-il la Détente ?
- 2 DOC. 3. Le Président Nixon utilise-t-il les mêmes arguments ?
- 3 DOC. 1, 3, 4 ET 5 Quel est le principal objectif de la Détente ? Pourquoi ?
- 4 DOC. 5 Comment la Détente s'est-elle traduite dans la politique étrangère américaine ?
- 5 D'après les documents, quelles sont les limites de la Détente ?
- 6 DOC. 6 Pourquoi le Président Carter évoque-t-il « une menace pour la paix mondiale » ?

Une politique étrangère démocratique

« [...] Nous ne pouvons avoir une politique adaptée aux seules nations industrialisées comme fondement de la stabilité mondiale, mais nous devons répondre à la nouvelle réalité d'un monde qui s'éveille politiquement. [...] »

Premièrement, nous avons réaffirmé l'engagement américain de faire des droits de l'homme un fondement essentiel de notre politique étrangère. [...]

Deuxièmement, nous avons volontairement agi pour renforcer les liens entre [les] démocraties. Dans notre récente rencontre de Londres, nous nous sommes mis d'accord pour accroître notre coopération économique, pour promouvoir le libre-échange, pour renforcer le système monétaire international, pour rechercher les moyens d'éviter la prolifération nucléaire. Nous avons préparé des propositions constructives pour le prochain sommet Nord-Sud sur les questions de la pauvreté, du développement, et du bien-être mondial. Et nous sommes d'accord pour mutualiser nos efforts en vue de renforcer et de moderniser notre défense commune. [...]

Troisièmement, nous avons agi pour engager l'Union soviétique dans un effort conjoint pour stopper la course aux armements stratégiques. [...] Je crois à présent dans la détente avec l'Union soviétique. Elle signifie pour moi un progrès vers la paix. [...] Nous espérons pouvoir convaincre l'Union soviétique qu'un seul pays ne peut pas imposer son système de société à un autre, ni par une intervention militaire directe ni par l'utilisation de la force militaire d'un État client, comme dans le cas de l'intervention cubaine en Angola. [...]

Quatrièmement, nous avons volontairement pris des mesures pour améliorer les chances de paix au Moyen-Orient.

Et cinquièmement, nous essayons, même au risque de froisser nos amis, de réduire le danger de la prolifération nucléaire et la menace mondiale des armes conventionnelles. [...]

Permettez-moi de conclure en résumant. [...] Notre politique est conçue pour être au service de l'humanité. Et c'est cette politique qui vous donnera, je l'espère, la fierté d'être Américains. »

Jimmy Carter, discours à l'université de Notre-Dame, 22 mai 1977.

Les États-Unis dans le nouvel ordre mondial

Comment les États-Unis assument-ils un statut de « superpuissance » depuis la chute du bloc soviétique ?

1 La mise en place d'un « nouvel ordre mondial » ?

➔ **Les États-Unis sortent « victorieux » de la Guerre froide.** La disparition de l'Union soviétique érige les États-Unis au rang de seule **superpuissance** au début des années 1990. La guerre du Golfe (1990-1991) leur permet de montrer leur supériorité tactique et stratégique, tout en soulignant leur attachement au **multilatéralisme** dans le cadre de l'ONU. Le Président G. H. Bush considère alors que leurs valeurs économiques et politiques ont triomphé et qu'un « nouvel ordre mondial » commence.

➔ **Les États-Unis continuent de participer à la diffusion du libéralisme économique :** achèvement de l'*Uruguay Round* (1986-1994), Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) au 1^{er} janvier 1994, Conférence économique de l'Asie-Pacifique (APEC) en 1993. Cependant, leur projet d'une vaste zone de libre-échange des Amériques (ZLEA) se heurte aux intérêts de certains pays latino-américains. (DOC. 1)

2 Du multilatéralisme à l'unilatéralisme

➔ **Le Président démocrate Bill Clinton promeut une politique d'enlargement.** La puissance américaine doit servir à « élargir » la démocratie dans le monde. Clinton promeut le multilatéralisme et s'engage également dans une politique active de désarmement nucléaire (traité START 2 en 1996).

➔ **Cependant la politique américaine reste unilatérale, quand il s'agit de défendre ses intérêts.** Le Sénat républicain renoue avec la tradition isolationniste quand il refuse de ratifier les accords de Kyoto sur l'émission des gaz à effet de serre (1997) ou d'adhérer à la Cour pénale internationale (1998).

➔ **Le Président républicain G.W. Bush et son entourage sont favorables à l'expression militaire de l'hégémonie américaine.** Les attentats du 11 septembre 2001 confirment leur conception manichéenne du monde, dans laquelle leur pays doit jouer le rôle de gendarme défenseur de la démocratie et de ses propres intérêts. L'armée américaine envahit l'Afghanistan en octobre 2001, avec l'accord de l'ONU.

➔ **G.W. Bush dénonce un « axe du mal » qui fait peser sur le monde la double menace du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive.** Défendant l'idée de « guerre préventive »*, il décide de détruire le régime de Saddam Hussein, et provoque ainsi la division de l'opinion publique américaine et mondiale. Sans accord de l'ONU, les États-Unis et leurs alliés envahissent l'Irak en 2003. (DOC. 2)

3 Obama ou le retour au multilatérisme ?

➔ **Le Président démocrate Barack Obama, élu en novembre 2008, a hérité d'une situation difficile.** Les États-Unis sont concurrencés et contestés dans leur leadership économique mondial. La stabilisation de l'Irak a échoué et le maintien de l'armée est très onéreux. Il décide le retrait total des troupes américaines d'Irak (2011).

➔ **Obama désengage les États-Unis tout en misant sur le multilatéralisme.** Il tente de redorer l'image des États-Unis dans le monde et de renforcer les liens avec les alliés européens. Pour ce faire, il utilise l'ONU, multiplie les déplacements, dont celui très remarqué du Caire en juin 2009. Les interventions militaires se font dorénavant dans le cadre d'alliances (Libye en 2011). (DOC. 3)

➔ **Toutefois la puissance américaine rencontre des limites nouvelles.** La Chine est devenue un concurrent sérieux dans tous les domaines. Les États-Unis misent sur la haute technologie pour garantir leur avance (drones...) mais leur image est régulièrement entachée par la révélation de scandales (affaire Snowden).

Dates-clés

1991 Guerre du Golfe
11 septembre 2001 Attentats islamistes à New York et Washington
7 octobre 2001 Invasion de l'Afghanistan
2003 Invasion de l'Irak

Personnages-clés



Bill Clinton (1946-)
Président démocrate des États-Unis de 1992 à 2000, il prône une politique d'enlargement.



George W. Bush (1946-)
Président républicain des États-Unis de 2000 à 2008. Il fonde son action sur l'unilatéralisme dans le règlement des conflits mondiaux où les intérêts américains sont impliqués, comme en Irak en 2003.



Barack Obama (1961-)
Président démocrate, élu en 2008 et réélu en 2012, il désengage les États-Unis de l'Irak, tente de restaurer l'image des États-Unis dans le monde arabe et renoue avec les alliés européens.

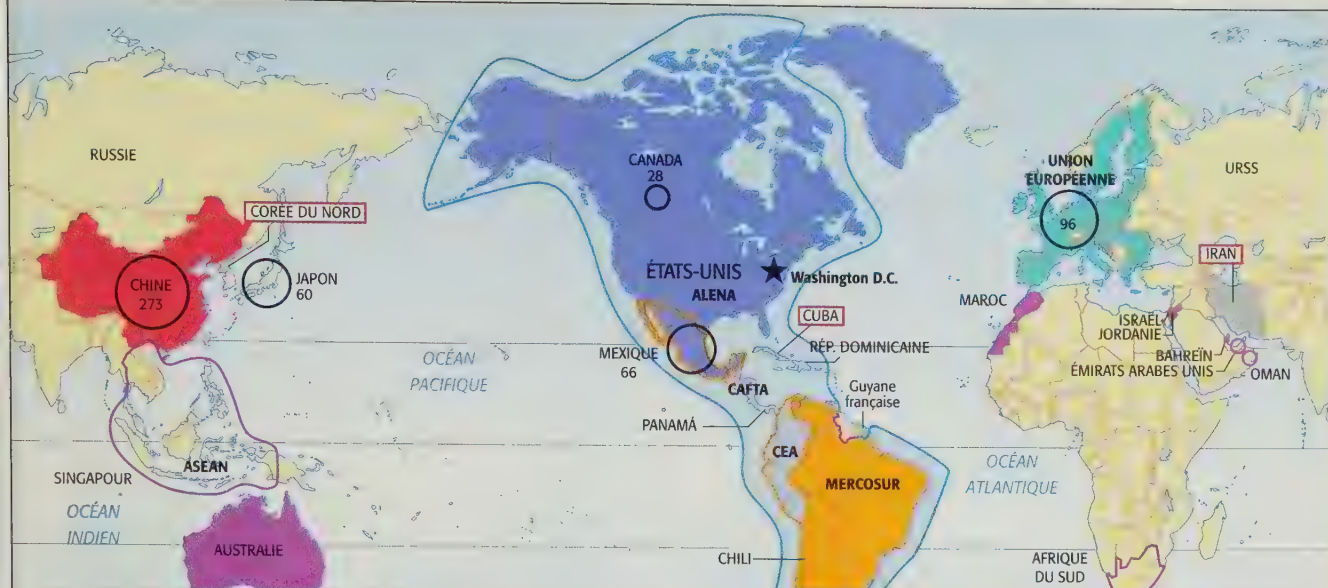
Mots-clés

Enlargement Politique de Bill Clinton consistant à « élargir le cercle des nations démocratiques » et libérales.

Multilatéralisme/Unilatéralisme

Alors que le premier cherche à concilier les positions de tous les États dans les relations internationales, le second désigne la politique extérieure d'un État qui défend ses propres intérêts sans tenir compte de la position des autres États.

Superpuissance État qui réunit tous les attributs de la puissance (économie, culture, diplomatie, armée...). On parle aussi de puissance globale.



L'obsession du « Free trade » n'empêche pas un protectionnisme sélectif

★ Washington D.C.

- Siège de l'OMC, lieu d'arbitrage des conflits commerciaux
- Siège du Congrès des États-Unis : ratifie les traités commerciaux, vote des sanctions, est soumis aux multiples influences des lobbies socioprofessionnels états-uniens

1. Par l'intégration continentale

■ ZLEA (ALCA) : un vaste marché ouvert

■ ALENA : le modèle à suivre

■ Accords existants

2. Par accords bilatéraux...

■ Pays ayant un accord de libre-échange avec les États-Unis

■ Accords en cours

... au risque de créer un déséquilibre majeur des échanges

○ Déicits commerciaux majeurs des États-Unis en 2010 (en milliards de dollars)

3. Limites du libre-échange « à l'américaine »

■ L'Union européenne, partenaire mais concurrent (divergences sur l'agriculture, les aides publiques à l'industrie, la libéralisation des échanges sur les services)

■ Pays membres et associés du MERCOSUR opposés au projet d'intégration continentale

■ La puissance chinoise montante

■ CUBA Pays sous embargo américain

Source : D'après G. Dorel, *Atlas de l'Empire américain*, © Éditions Autrement, 2009.

Les États-Unis promoteurs du libre-échange

1 Quels États concurrencent la puissance économique américaine ?

2 Quels outils les États-Unis utilisent-ils pour défendre leurs intérêts commerciaux ?

Les États-Unis en guerre contre le « Mal »

« Les États-Unis poursuivront deux grands objectifs sans relâche et patiemment. Premièrement, nous devons fermer les camps d'entraînement, déjouer les plans des terroristes et faire comparaître ces derniers devant la justice. [...] Notre second objectif consiste à empêcher les gouvernements qui parrainent le terrorisme de menacer les États-Unis et leurs amis au moyen d'armes de destruction massive. [...] La Corée du Nord a un gouvernement qui s'équipe de missiles et d'armes de destruction massive tout en affamant sa population. [...] L'Iran s'emploie activement à fabriquer de telles armes et exporte le terrorisme tandis qu'une minorité non élue étouffe l'espoir de liberté du peuple iranien [...].

L'Irak continue à afficher son hostilité envers les États-Unis et à soutenir le terrorisme. [...]

De tels États constituent, avec leurs alliés terroristes, un axe maléfique et s'arment pour menacer la paix mondiale. [...] Ils pourraient attaquer nos alliés ou tenter de faire du chantage auprès des États-Unis. Dans l'un quelconque de ces cas, le coût de l'indifférence serait catastrophique. »

George W. Bush, discours sur l'état de l'Union, 29 janvier 2002.



Le retour des États-Unis à l'ONU

Barack Obama est le premier Président américain à venir siéger en personne au Conseil de sécurité de l'ONU, le 24 septembre 2009 pour voter une résolution sur le désarmement nucléaire.

DOC. 2 ET 3

1 Quel est "l'axe du Mal" selon G.W. Bush ? Par quels moyens entend-il s'y opposer ?

2 Pourquoi la participation d'Obama au Conseil de sécurité de l'ONU est-elle un acte hautement symbolique ? En quoi sa politique est-elle différente de celle de son prédécesseur ?

Repères

Mai 1993 Échec de l'opération

« *Restore hope* » en Somalie

Sept. 1993 Signature des accords
israélo-palestiniens d'Oslo

Déc. 1995 Signature des accords
de Dayton (fin du conflit en Bosnie)

Déc. 1998 Opération « Renard
du désert » contre l'Irak

► COURS 5 p. 158

Du multilatéralisme à l'unilatéralisme

Durant ses deux mandats (1993-2001), Bill Clinton tente de promouvoir la démocratie dans les relations internationales. Cependant, cette politique d'*enlargement* se heurte à une réalité géopolitique souvent complexe et n'est pas toujours compatible

avec la défense des intérêts américains. Les progrès du multilatéralisme trouvent leur limite à la fin de la décennie.

Comment caractériser la politique étrangère de Bill Clinton à George W. Bush ?

1 Défendre les intérêts américains

« Les États-Unis sont une puissance mondiale et ils ont des intérêts dans toutes les régions de la terre. Les États-Unis devront être actifs dans chaque aire qui se dessine aujourd'hui, pour contribuer à maintenir la paix et la stabilité et pour promouvoir la démocratie. Nous savons que les autres pays ont encore le regard tourné vers nous, non seulement à cause des dimensions et de la force de notre pays, mais pour ce que nous représentons et pour ce à quoi nous sommes disposés à nous opposer. Nous ne sommes pas, et nous ne pouvons pas être, le gendarme du monde. Mais là où nos intérêts et nos idéaux le demandent, et quand nous aurons la possibilité de laisser notre empreinte, nous agirons et, si c'est nécessaire, nous assumerons le rôle de leader. Nous avons souscrit à des engagements fort importants d'un bout à l'autre du monde en Asie, en Amérique latine, en Océanie, au Moyen-Orient et naturellement en France – et nous les tiendrons. Nous sommes décidés, en particulier, à favoriser le flot montant de la démocratie et du libre marché sur tous les continents. Ceci est le reflet non seulement de nos idéaux, mais aussi de nos intérêts. Si un pays est démocratique, les probabilités qu'il engage une guerre contre un autre pays ou bien qu'il commette des abus envers des droits de son peuple diminuent. Et les probabilités qu'il soit un bon partenaire commercial et qu'il collabore avec nous pour combattre les nouvelles menaces que les démocraties doivent ensemble affronter (les États hors-la-loi, le terrorisme, la criminalité internationale et le trafic de la drogue) augmentent. »

Bill Clinton, entretien accordé à la revue française *Limes*, n° 1, 1997.



2 Les États-Unis, puissance pacificatrice ?

Yitzhak Rabin ①, Bill Clinton ② et Yasser Arafat ③ lors de la signature à la Maison Blanche des accords d'Oslo, le 13 septembre 1993.

Le processus de paix israélo-palestinien progresse au début des années 1990. Cependant, l'assassinat d'Yitzhak Rabin en 1995, et la montée des extrémismes israélien et palestinien enterrent tout espoir de paix rapide.

3 L'opération « Renard du désert »

L'opération « Renard du désert » est lancée le 16 décembre 1998 par les États-Unis et leurs alliés, alors que le Conseil de sécurité de l'ONU continue de chercher une réponse pacifique aux provocations de Saddam Hussein.

« L'offensive lancée contre l'Irak, a expliqué Bill Clinton mercredi soir, est une forme de "guerre préventive". L'objectif en est d'"empêcher Saddam Hussein de menacer ses voisins et le monde entier". [...] C'est après que Saddam eut rompu toute coopération avec l'ONU, il y a un an, que la Maison Blanche avait conclu à l'échec de la stratégie suivie depuis la fin de la guerre du Golfe pour "contenir" le dictateur. Elle reposait sur le contrôle du désarmement irakien par l'Unscorn¹. "Sans régime de contrôle efficace, l'Irak est libre de préserver et reconstituer son arsenal de destruction massive en quelques mois", a reconnu Clinton. Le paradoxe est qu'en bombardant Bagdad, le Président américain a enseveli du même coup l'Unscorn. [...] L'offensive en cours, a répété le secrétaire à la Défense William Cohen, ne peut donc avoir d'autre objectif que de "diminuer la capacité de Saddam à fabriquer et utiliser" ses armes et de le "punir" d'avoir violé ses engagements. [...] Mais le calcul est que les dégâts infligés ébranleront les piliers même du régime, préparant "le jour où l'Irak aura un gouvernement digne de son peuple", comme l'a dit Clinton. Sous les décombres, cependant, les frappes américaines ont non seulement enterré l'Unscorn mais également la "coalition" internationale dont la façade était restée en place depuis 1991. [...] »

Patrick Sabatier, « Une stratégie à haut risque. L'obsession de renverser Saddam Hussein pourrait piéger Clinton », article paru dans *Libération*, 18 décembre 1998.

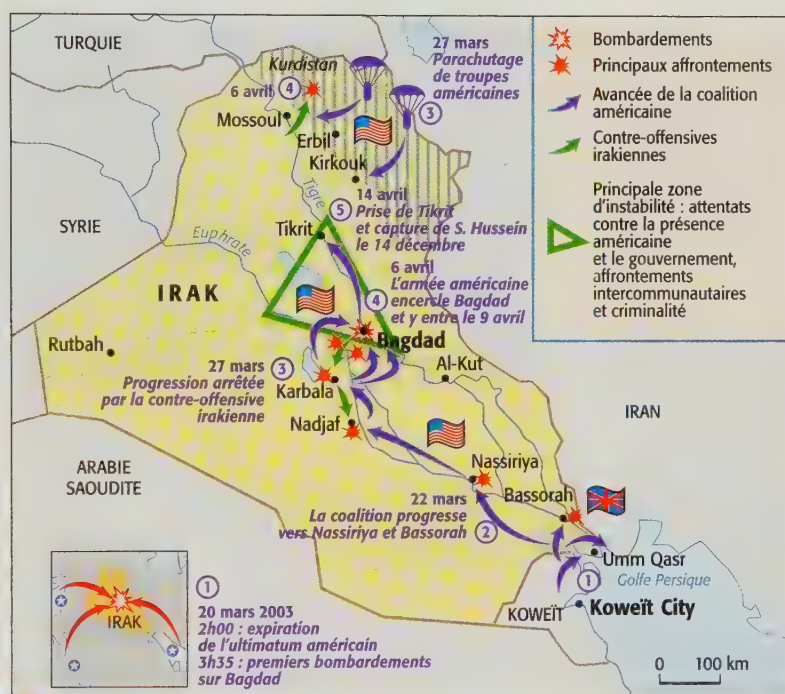
1. Commission spéciale de l'ONU chargée du désarmement de l'Irak.

4

Texte signé par une soixantaine d'intellectuels américains parmi lesquels Amitai Etzioni Amitai, Francis Fukuyama, Samuel Huntington, Daniel P. Moynihan, Michael Novak, Robert Putnam, Michael Walzer, « Lettre d'Amérique, les raisons d'un combat ». *Le Monde*, 15 février 2002.



Manifestations pacifiques à Manhattan (New York), le 15 février 2003.



George W. Bush accuse l'Irak de détenir des armes de destruction massive et d'être plus ou moins lié à Al-Qaïda. En mars 2003, il attaque l'Irak sans mandat de l'ONU.



- 1 **DOC. 1** Quels sont les principes de l'*enlargement* ?
- 2 **DOC. 1** Pourquoi Bill Clinton lie-t-il libéralisme économique et *enlargement* ?
- 3 **DOC. 2** Expliquez la présence de Bill Clinton entre Yitzhak Rabin et Yasser Arafat.
- 4 **DOC. 3** Quelles sont les limites de l'*enlargement* ?
- 5 **DOC. 4** Quelles sont les modalités de la « guerre juste » défendue dans ce texte ?
- 6 **DOC. 5** Que dénoncent les manifestants ?
- 7 **DOC. 6** Quelle forme prend la guerre contre le terrorisme défendue par G. W. Bush ?

Repères

Juin 2009 Discours au Caire
9 octobre 2009 Obama reçoit le prix Nobel de la Paix.
Mai 2011 Capture et mort d'Oussama Ben Laden
Fin 2011 Fin du retrait des troupes américaines d'Irak

► COURS 5 p. 158

Les États-Unis d'Obama dans le monde

Dès son arrivée au pouvoir (janvier 2009), le démocrate Barack Obama se démarque de son prédécesseur en adoptant une politique plus multilatérale. Il cherche ainsi à tenir compte du nouvel équilibre mondial et de l'évolution de l'opinion publique.

Comment Obama infléchit-il la politique étrangère des États-Unis ?

1 Une nouvelle politique en direction des pays arabes

« À la différence de l'Afghanistan, l'Irak a été une guerre par choix qui a suscité de fortes oppositions dans mon pays et dans le monde. Bien que je pense que le peuple irakien se trouve en définitive bien mieux sans la tyrannie de Saddam Hussein, je pense aussi que les événements en Irak ont rappelé à l'Amérique la nécessité de la démocratie et du consensus international pour résoudre nos problèmes, chaque fois que cela est possible. [...] »

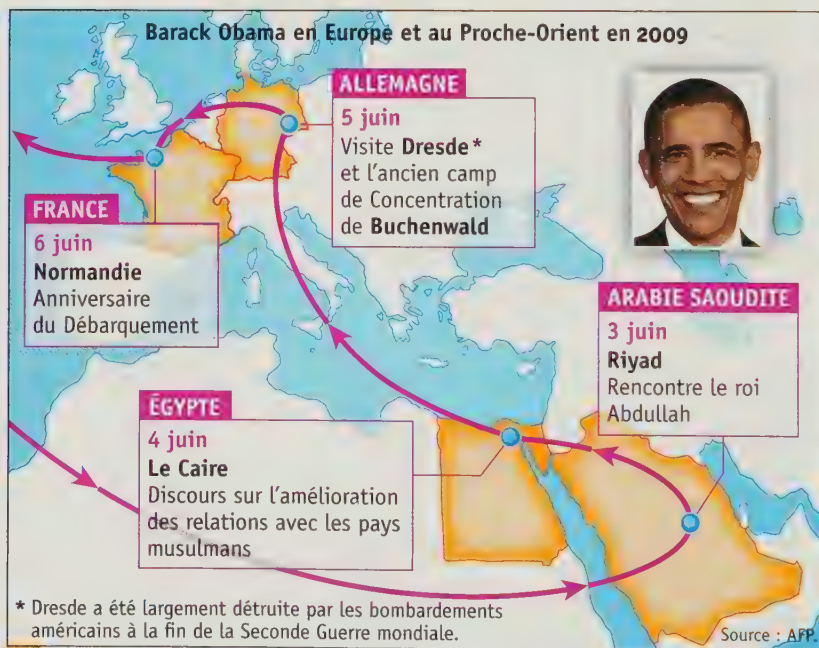
Aujourd'hui, l'Amérique a une double responsabilité : aider les Irakiens à bâtir un avenir

meilleur – et laisser l'Irak aux Irakiens. J'ai dit clairement au peuple irakien que nous ne voulions aucune base, ne revendiquons aucun territoire ou ressource. La souveraineté de l'Irak

lui appartient. C'est pourquoi j'ai ordonné le départ de nos brigades combattantes en août prochain. [...] »

Le 11 septembre a été un immense traumatisme pour notre pays. La peur et la colère qu'il a provoquées sont compréhensibles, mais dans certains cas, il nous a conduits à agir en contradiction avec nos idéaux. Nous sommes en train d'agir pour changer de direction. [...] »

Barack Obama, discours prononcé au Caire le 4 juin 2009.



2 Les débuts d'un Président à l'étranger

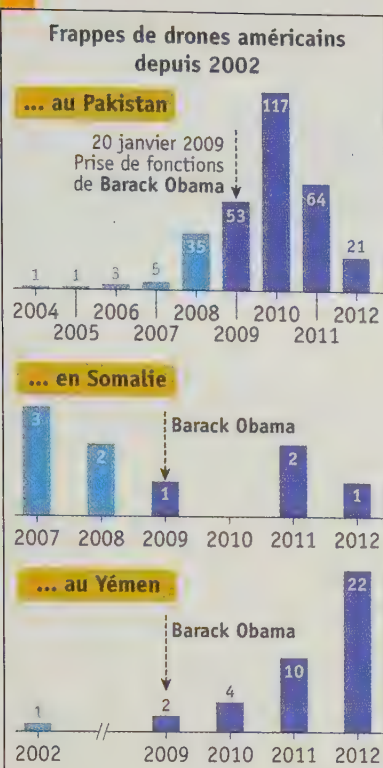
Après une visite au Canada et un premier déplacement en Europe en avril, Obama effectue un long déplacement à l'étranger en juin 2009, 6 mois après son entrée en fonction.

Le désengagement américain du Moyen-Orient

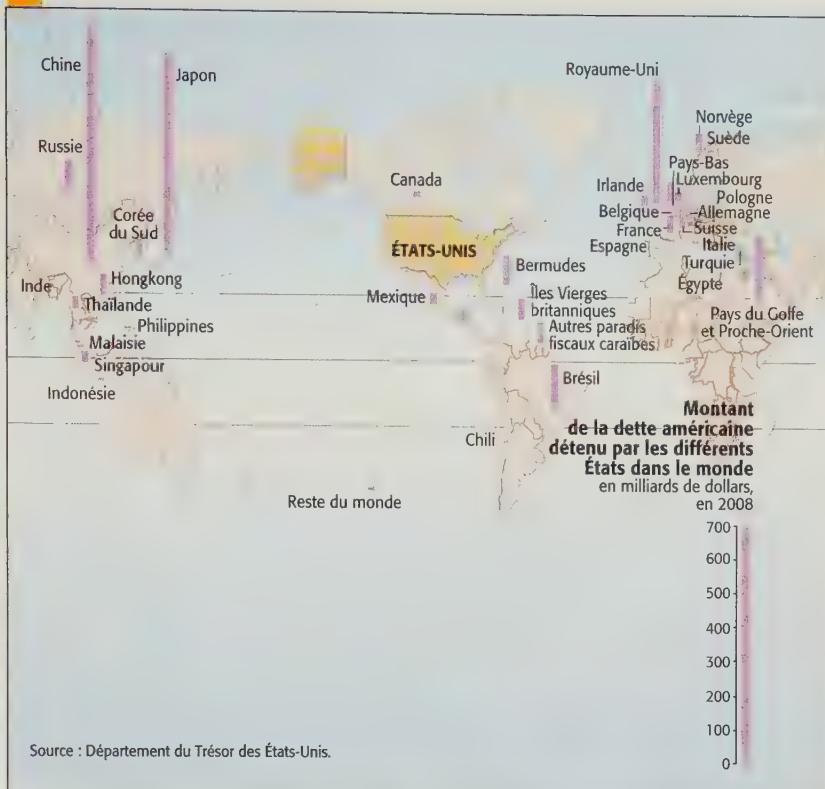
« Obama a été élu et réélu pour sortir les États-Unis des deux théâtres du Grand Moyen-Orient, l'Irak et l'Afghanistan, où leur machine de guerre a prouvé ses limites. Il entend orienter la puissance américaine vers la région du monde où, selon lui, se joue l'avenir du siècle : l'Asie. Il y est d'autant plus enclin que les États-Unis dépendent de moins en moins du pétrole du Proche-Orient. Grâce au schiste miraculeux, l'Amérique pourrait devenir le premier producteur mondial d'hydrocarbures aux alentours de l'an 2017. Dans ce contexte, la recherche de la paix entre Palestiniens et Israéliens, censée stabiliser une région stratégique, devient "un hobby" pour les États-Unis, plus "une nécessité", écrit Tom Friedman du *New York times*. »

Alain Frachon,
Le Monde, 28 mars 2013.

4 La guerre contre le terrorisme à distance



Un déficit alarmant...



6 ... qui affaiblit les États-Unis

En octobre 2013 se tient à Bali le forum des pays de l'Apec. Obama n'a pu y assister, retenu aux États-Unis par le refus du Congrès de voter une augmentation de la dette américaine, ce qui risquait de mettre le gouvernement fédéral américain en faillite.

« Le sommet du "forum de Coopération économique pour l'Asie-Pacifique" (Apec) s'est achevé ce mardi sur l'île indonésienne de Bali [...]. Aucune mesure concrète n'a été décidée, comme c'est le cas dans ce genre de sommets, mais l'Apec a réitéré son "engagement envers une libéralisation du commerce et des investissements d'ici à 2020".

Mais cette ambition à long terme est concurrencée par deux autres projets de libre-échange. D'un côté, les États-Unis défendent un Partenariat trans-Pacifique (TPP), qui regrouperait 12 pays, à l'exception notable de la Chine. Pékin n'exclut pas totalement de rejoindre un jour le TPP mais lui préfère un projet concurrent exclusivement asiatique, réunissant 16 pays, sans les États-Unis. [...] "La Chine va s'engager dans l'édification d'un cadre de coopération régionale trans-Pacifique qui soit bénéfique à l'ensemble des parties", a souligné le Président chinois Xi Jinping lundi au premier jour du sommet de l'Apec. Cette remarque est une critique directe à l'encontre du TPP [...].

Mais les efforts de Washington ont souffert de l'absence de M. Obama, ce qui a semé le doute sur son aptitude à faire de l'Asie le "pivot" de sa politique étrangère, comme il l'a promis. M. Kerry a juré de ses grands dieux que "rien ne pourra saper l'engagement du Président Obama envers un rééquilibrage vers l'Asie". Mais cela n'a pas empêché le Président Xi de sauter sur la chaise vide laissée par son homologue américain, et de voler largement la vedette aux États-Unis, notamment avec un discours très remarqué où il a loué les mérites de la grande "famille" de l'Asie-Pacifique, "unie et prospère".

En parallèle, son vice-ministre des Finances Zhu Guangyao rappelait que "la pendule tournait" pour résoudre le blocage sur le plafond de la dette aux États-Unis. [...] La Chine dispose en particulier de 1 277 milliards de dollars de bons du Trésor américains dans les coffres de sa Banque centrale. »

AFP, 8 octobre 2013.



1 DOC. 1 Quelle évolution majeure de la politique étrangère américaine le Président Obama annonce-t-il en 2009 ?

2 DOC. 2 Quel sens Obama donne-t-il à sa visite en Europe en 2009 ? Que veut-il montrer par son premier déplacement au Proche-Orient ?

3 DOC. 1 ET 3 Quelles raisons expliquent le désengagement des États-Unis au Moyen-Orient ?

4 DOC. 4 Sur quels outils s'appuient les États-Unis pour continuer à mener la guerre contre le terrorisme ? Comparez cette stratégie avec celle de G.W. Bush.

5 DOC. 5 ET 6 Comment a évolué la dette des États-Unis depuis les années 1990 ? Quels risques cette évolution représente-t-elle ?

SUJET 15 Comment les États-Unis ont-ils assumé leur rôle de grande puissance depuis 1918 ?

À SAVOIR

Sur les 4 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 2h45 à la composition.

• TRAVAIL GUIDÉ POUR RÉPONDRE À LA CONSIGNE

1. Analyser le sujet

Définir les termes du sujet

- Le Président des États-Unis et son entourage
- le Congrès des États-Unis
- le peuple étasunien

Utilisez les notions d'impérialisme, d'interventionnisme, d'isolationnisme. Les États-Unis l'ont-ils assumé seuls (unilatéralisme) ou en accord avec les autres puissances ou l'ONU (multilatéralisme) ?

Comment les États-Unis ont-ils assumé leur rôle de grande puissance depuis 1918 ?

La question porte essentiellement sur les moyens, mais pas seulement : il s'agit de qualifier la manière dont les États-Unis peuvent être définis comme grande puissance au XX^e siècle.

Une grande puissance parmi d'autres ou une superpuissance ? un « gendarme du monde » ? Des facteurs diplomatiques et militaires, mais aussi économiques, commerciaux, culturels... Distinguez hard et soft power.

Un événement important pour la politique étrangère américaine
1918-1919
1941-1945
1945-1949
1949-1953
1953-1961
1961-1969
1969-1977
1977-1981
1981-1989
1989-1993
1993-2001
2001-2009
2009-2017
2017-2021

Dégager et formuler une problématique

Exemple de problématique

Forts de leur statut de première puissance mondiale, quel rôle les États-Unis ont-ils cherché à jouer et ont-ils dû jouer dans le monde depuis les « Quatorze Points » du Président Wilson ?

2. Organiser le plan

Construire un plan

Un plan chronologique dont le découpage correspond à des thèmes différents est adapté à ce sujet :

I. 1918-1941 : une grande puissance qui ne s'assume pas pleinement

L'époque est marquée par la tension entre un isolationnisme et un interventionnisme sélectif.

II. 1941-1989 : une grande puissance qui se projette comme « leader du monde libre »

Les États-Unis s'estiment contraints d'exercer des responsabilités mondiales, contre l'Axe, puis contre le communisme. Ils utilisent leur puissance économique pour affirmer leur puissance politique, et inversement.

III. Depuis 1989 :

EXERCICE Détaillez une partie du plan.

1. Donnez un titre à la partie III et rédigez une phrase qui en résume l'idée générale.
2. Formulez les titres des sous-parties du plan.

3. Rédiger la composition. ► Voir un exemple de rédaction p. 338.

SUJET 16 Les États-Unis et le monde depuis 1945

À SAVOIR

Sur les 3 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 1h45 à la composition.

• MÉTHODE

RÉDIGER UNE COMPOSITION

Étape 1 Rédiger l'introduction

Elle comporte une ou deux questions qui exposent le **fil conducteur**.

le petit plus

Développer et structurer l'introduction :

- l'**annonce du sujet**, notamment des mots-clés et de l'espace concerné ;
- la formulation du **fil conducteur** ;
- l'**annonce du plan** de la composition.

Étape 2 Organiser ses idées en paragraphes

- Le développement s'organise en **plusieurs paragraphes** et se construit en s'appuyant sur des **exemples** précis.

Après avoir rédigé au brouillon l'idée principale de chaque paragraphe de votre plan, rédigez directement le développement sur votre copie.

• Vous devez structurer le développement.

Chaque paragraphe commence par la formulation de l'idée centrale en une phrase.

L'idée principale est ensuite expliquée et développée. Pensez à séparer clairement ces paragraphes par une ou deux lignes libres.

les petits plus

Vous pouvez **enrichir le développement** en le structurant par deux ou trois arguments.

Illustrez-les par des exemples.

Vous pouvez aussi rédiger une phrase de transition entre vos paragraphes.

Étape 3 Rédiger la conclusion

La conclusion comporte deux étapes : une **réponse à la problématique** et une **ouverture du sujet**.

Il ne s'agit pas de résumer le développement.

EXERCICE RÉDIGER LES PARAGRAPHES

- Repérez des périodes qui correspondent à celles du cours, p. 148, 152 et 158.
 - **1945-1947** : les États-Unis sont une superpuissance qui entend reconstruire l'ordre mondial.
 - **de 1947 à**
 - **Depuis**
- Formulez le titre des paragraphes de votre composition et une phrase qui en résume l'idée générale.
 - **1945-1947** : on peut dégager les domaines dans lesquels les États-Unis assument leur rôle de superpuissance dans le monde (diplomatie, économique...).
 -
 - **1947-1989** :
 - **Depuis 1989** :
- Pour chaque paragraphe, développez un argument et sélectionnez un exemple qui l'illustre.

Conseil pour rédiger la composition

Dans le cadre d'une composition, les jugements de valeur sont à proscrire, même argumentés. Il ne s'agit pas ici de juger du bien-fondé ou non des États-Unis à intervenir dans le monde, mais de décrire un phénomène.

SUJET 17

Le cinéma, un instrument de la puissance américaine

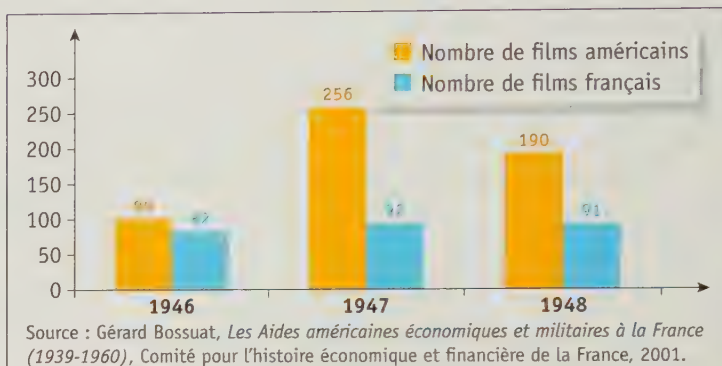
CONSIGNE Après avoir présenté les documents, montrez que le cinéma est un instrument de l'influence américaine.
Quelles sont les limites aux critiques formulées par Maurice Thorez ?

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

Films français et américains distribués en France

Le 28 mai 1946, le président du Conseil Léon Blum signe avec le secrétaire d'État Byrnes des accords qui portent leur nom. Les Américains accordent un prêt de 500 millions de dollars. En échange, la France s'engageait à ouvrir ses frontières aux produits américains, notamment les films.



Une puissance économique et culturelle « menaçante »

« Le cinéma français est dans une situation désespérée [...]. *L'Humanité*¹ a publié des chiffres qui disent la ruine de nos industries nationales et le triomphe de ses concurrents américains. Ayant obtenu des visas de censure² dans le premier trimestre 1946 : 38 films américains et 46 films français ; dans le deuxième semestre 1946 : 145 films américains et 46 films français, et dans le premier semestre 1947 : 338 films américains et 55 films français. Mais la question n'est pas seulement celle du profit réalisé par les Américains et de la ruine et du chômage, de la misère qui frappe les artistes, les musiciens et les travailleurs des studios français. Il faut y voir un aspect de la préparation idéologique, à laquelle les Américains soumettent les peuples qu'ils se proposent d'asservir. C'est une

entreprise de désagrégation de la nation française, une entreprise de démoralisation de nos jeunes gens et de nos jeunes filles avec des films abêtissants où l'érotisme le dispute à la bondieuserie, ou le gangster est roi ; ces films ne visent pas à préparer une génération de Français conscients de leurs devoirs envers la France, envers la République, mais un troupeau d'esclaves écrasés par le "Talon de fer". »

Maurice Thorez, secrétaire général du PCF, 1947. Cité par De Laurent Marie, *Le Cinéma est à nous : le PCF et le cinéma français de la Libération à nos jours*, © L'Harmattan, 2005.

1. Journal du Parti communiste français.

2. Pour être diffusé un film doit obtenir une autorisation de la part de l'État, ce qu'on appelait un « visa de censure ».

EXERCICE

CONFRONTER UN GRAPHIQUE ET UN TEXTE

1. Complétez le tableau suivant.

Document 1	Document 2
Chiffres du graphique :	Chiffres donnés par Thorez :
Évolution du nombre de films français et américains diffusés entre 1946 et 1948 :	Évolution du nombre de films français et américains ayant obtenu des visas entre 1946 et 1947 :

2. Expliquez la phrase soulignée.

3. Que constatez-vous en comparant les éléments du tableau ?

4. Quelle critique le texte émet-il sur la diffusion de la culture américaine ?

SUJET 18

Les États-Unis et le monde en 2002

CONSIGNE Après avoir rappelé le contexte dans lequel s'exprime George W. Bush, expliquez quelle vision du monde il défend et le rôle que s'attribuent les États-Unis dans l'ordre mondial.

Mettez en évidence les limites de ce discours en montrant que cette vision du rôle des États-Unis dans le monde est mise au service de la défense de leurs intérêts économiques.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

Discours de George W. Bush sur l'état de l'Union, 29 janvier 2002

1 « Alors que nous sommes réunis ici ce soir, notre pays est en
guerre, notre économie est en récession, et le monde civi-
lisé doit faire face à des dangers sans précédent. Et pourtant,
notre Union n'a jamais été aussi solide. Lors de notre dernière
5 réunion, nous étions sous le choc et en proie à la souffrance.
En quatre mois à peine, notre pays a réconforté les victimes,
commencé à reconstruire New York et le Pentagone, formé
une grande coalition, capturé, arrêté et mis hors d'état de
nuire des milliers de terroristes, détruit des camps d'entraî-
10 nement de terroristes en Afghanistan, sauvé un peuple de la
famine et libéré un pays d'une oppression brutale. [...] Des
milliers de tueurs dangereux, rompus aux méthodes de
l'assassinat, souvent soutenus par des régimes hors-la-loi, sont
aujourd'hui disséminés un peu partout dans le monde, véritables
15 bombes à retardement prêtes à exploser sans avertissement. [...] Premièrement, nous devons fermer les camps d'entraîne-
ment, déjouer les plans des terroristes et faire comparaître
ces derniers devant la justice. Deuxièmement, nous devons
empêcher les terroristes et les gouvernements qui cherchent
20 à se doter d'armes chimiques, biologiques ou nucléaires de

menacer les États-Unis et le monde. [...] La Corée du Nord
a un gouvernement qui s'équipe de missiles et d'armes de
destruction massive tout en affamant sa population. L'Iran
s'emploie activement à fabriquer de telles armes et exporte le
terrorisme tandis qu'une minorité non élue étouffe l'espoir de
25 liberté du peuple iranien. L'Irak continue à afficher son hos-
tilité envers les États-Unis et à soutenir le terrorisme. [...] De
tels États constituent, avec leurs alliés terroristes, un axe malé-
fique et s'arment pour menacer la paix mondiale. [...] Notre
guerre contre le terrorisme est déjà bien engagée, mais
30 elle ne fait que commencer. [...] L'Amérique sera le champion de la défense de la liberté et de
la justice, parce que ces principes sont justes, vrais et inalié-
nables pour tous les peuples du monde. [...] En un instant, nous sommes rendus compte que cette
35 décennie serait décisive dans l'histoire de la liberté et que
nous étions appelés à jouer un rôle exceptionnel dans le cours
des événements de l'humanité. Rarement le monde a eu à
faire face à un choix aussi clair et dont les effets sont aussi
40 importants. »

EXERCICE

MOBILISER SES CONNAISSANCES

Complétez le tableau suivant : quelles connaissances de votre cours éclairent les idées principales du texte ?

Document	Idées principales	Connaissances
1 ^{er} paragraphe	Bilan de la situation des États-Unis depuis le 11 septembre 2001	
2 ^e paragraphe	Menace qui pèse encore sur les États-Unis et le monde	
Les autres paragraphes	Principes d'action des États-Unis contre « l'axe maléfique » dans le cadre de la « guerre contre le terrorisme »	

Les États-Unis et le monde depuis 1918

Fiche de révision

1 Les États-Unis au lendemain de la Première Guerre mondiale (1918-1940) **L/ES**

- **Du wilsonisme...** Au lendemain de la Première Guerre mondiale, le Président des États-Unis, Wilson, propose un nouvel ordre mondial fondé sur une Société des Nations (SDN). Mais le Sénat refuse de ratifier le traité de Versailles en 1920 : c'est l'échec du wilsonisme.
- **... à l'isolationnisme.** Durant les années 1920 et 1930, les États-Unis refusent tout engagement politique contraignant sur la scène internationale.

2 Les États-Unis dans la Seconde Guerre mondiale **L/ES**

- **Les États-Unis interviennent dans la guerre.** Le 7 décembre 1941, l'attaque japonaise contre Pearl Harbor achève de convaincre les Américains que l'entrée en guerre de leur pays est inévitable. C'est une rupture majeure dans l'approche américaine des questions internationales.
- **Un rôle déterminant dans la victoire.** L'investissement massif des États-Unis contribue à la victoire, économique comme militaire, contre l'Allemagne nazie et le Japon impérialiste.

3 Les États-Unis après 1945

- **Une superpuissance en 1945.** Les États-Unis, première puissance mondiale, sont un acteur majeur de la mise en place d'un nouvel ordre mondial en 1944-1945 (ONU, FMI).
- **Lutter contre le communisme au temps de la Guerre froide.** En 1947, le Président Truman énonce sa doctrine de l'endiguement du communisme. Jusqu'en 1991, les États-Unis cherchent à défendre leur « leadership du monde libre » en luttant contre l'influence de l'Union soviétique. La compétition avec les Soviétiques n'exclut cependant jamais la négociation.

4 Les États-Unis dans le nouvel ordre mondial après 1991

- **Du multilatéralisme à l'unilatéralisme.** Après 1991, les États-Unis dominent l'ordre mondial. Ils s'engagent dans une gestion multilatérale des questions internationales. Toutefois, les États-Unis poursuivent une politique interventionniste (en Irak, en ex-Yougoslavie...), mais au nom de l'« élargissement de la démocratie ». Les attentats du 11 septembre 2001 renforcent l'unilatéralisme des États-Unis (guerre d'Afghanistan, invasion de l'Irak).
- **Les États-Unis d'Obama et le monde.** Face à des contestations multiples et dans un monde où émergent des concurrents de plus en plus puissants (Chine), les États-Unis apparaissent davantage sur la défensive.

Dates à retenir

- 1918** « Quatorze Points » du Président Wilson
- 1920** Rejet de la SDN par le Sénat américain
- 1935** Première loi de neutralité
- 7 décembre 1941** Attaque de Pearl Harbor par les Japonais ; entrée en guerre des États-Unis
- 6 juin 1944** Débarquement allié en Normandie
- Juin 1945** Conférence de San Francisco : création de l'ONU
- 6 et 9 août 1945** Bombardements atomiques sur Hiroshima et Nagasaki
- 1947** Début de la Guerre froide
- 1962** Crise de Cuba
- Début des années 1960-1973** Engagement américain dans la guerre du Vietnam
- 1990-1991** Guerre du Golfe
- Disparition de l'Union soviétique et fin de la Guerre froide
- 11 septembre 2001** Attentats islamistes contre le World Trade Center et le Pentagone
- 7 octobre 2001** Invasion de l'Afghanistan
- 2003** Invasion de l'Irak
- Décembre 2011** Retrait des troupes américaines d'Irak

NE PAS CONFONDRE

► Libéralisme politique/ libéralisme économique

Le **libéralisme** est une doctrine qui défend le respect de la liberté au plan **politique** (libertés individuelles, droits politiques, pluralisme) et au plan **économique** (non-intervention de l'État dans la vie économique, libre-entreprise et libre-concurrence).

Tableau chronologique

Les États-Unis et le monde depuis 1918

	1914	1918	1930	1940	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010
	PREMIÈRE GUERRE MONDIALE		ENTRE-DEUX GUERRES		SECONDE GUERRE MONDIALE		GUERRE FROIDE			NOUVEL ORDRE MONDIAL	
PUISSANCE ÉCONOMIQUE			1 ^{er} PIB MONDIAL		1947 Plan Marshall					2007-2008 Crise financière Émergence de la Chine	
					ARSENAL DES DÉMOCRATIES					CONCURRENCE DE L'EUROPE ET DU JAPON	
DIPLOMATIE ET VISION DE LEUR RÔLE DANS LE MONDE		1918 « 14 points » de Wilson					LEADER DU « MONDE LIBRE » face au communisme			MULTILATÉRALISME Diffuser le libéralisme	
										UNILATÉRALISME G. W. Bush « Guerre contre le terrorisme »	
PUISSANCE MILITAIRE		1918 Vainqueur de la 1 ^{re} Guerre mondiale aux côtés de l'Entente		1941 Entrée en guerre		1945 Première puissance mondiale		COURSE À L'ARMEMENT RÉSEAU D'ALLIANCES MILITAIRES			PLUS GROS BUDGET MILITAIRE AU MONDE
INFLUENCE CULTURELLE								MODÈLE DE L'AMERICAN WAY OF LIFE			DOMINATION DE L'INTERNET

Philippe Allard, Philippe Lottin



Voir

- *L'Amérique en guerre*, coffret de 17 films documentaires de propagande montés en 1941-1945, Éditions Montparnasse, 2011.
- *Treize jours* de Roger Donaldson, 2001 (sur la crise de Cuba).
- *Voyage au bout de l'enfer* de Michael Cimino, 1978 (sur la guerre du Vietnam).
- *World Trade Center* d'Oliver Stone, 2006 (sur le 11 septembre 2001).



Lire

- Robert Littell, *La Compagnie, le grand roman de la CIA*, Le Seuil, 2004.



Surfer

- Cartes du *Monde diplomatique* : www.monde-diplomatique.fr/cartes
- Cartes et données de la CIA (en anglais) : www.cia.gov/library/publications/the-world-factbook
- Exposition virtuelle sur Hiroshima et Nagasaki : www.hiroshima-nagasaki.org
- Exposition virtuelle sur la crise de Cuba : www.cubacrisis.net
- Exposition virtuelle sur le 11 septembre 2001 : www.memorial-caen.fr/9-11





1

1949 : la Chine devient communiste

La foule en liesse lors du défilé des troupes communistes de Mao à Pékin, le 4 mai 1949, après leur victoire sur les nationalistes.

CHAPITRE

6

La Chine et le monde depuis 1949

En 1949, l'arrivée au pouvoir des communistes en Chine met fin à 40 ans d'instabilité politique et 20 ans de guerre civile. L'utopie révolutionnaire de Mao Zedong va plonger le pays dans le chaos avant qu'il ne connaisse un spectaculaire rattrapage économique, lui permettant de prétendre au statut de puissance mondiale au début du XXI^e siècle.



2

2009 : la République populaire de Chine affirme sa puissance

Parade célébrant le 60^e anniversaire de la République populaire de Chine à Pékin, 2009.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment la Chine a-t-elle
cherché à inventer
un nouveau modèle socialiste ?

COURS 1 La Chine de Mao (1949-1978) ► p. 176

ÉTUDE Du modèle soviétique à un modèle chinois ? ► p. 178

Quelle influence ce modèle
exerce-t-il sur le monde ?

COURS 2 L'affirmation sur la scène internationale (1949-1976) ► p. 180

ÉTUDE La Chine et le Tiers-Monde ► p. 182

ÉTUDE La tentation maoïste à l'Ouest ► p. 184

Comment la Chine s'est-elle érigée
au rang de grande puissance
à la fin du XX^e siècle ?

COURS 3 Quand la Chine s'éveille (depuis 1978) ► p. 186

ÉTUDE La Chine, puissance mondiale ► p. 188

ÉTUDE La Chine, géant économique ► p. 192

La Chine des années 1912 à 1949

Depuis le début du XX^e siècle, la Chine tente à la fois de lutter contre les influences étrangères et de contrôler un territoire immense.

Dans l'entre-deux-guerres, les nationalistes au pouvoir cherchent à affirmer la puissance du pays en l'émancipant des menaces impérialistes. Mais les luttes politiques intérieures puis, à partir de 1931, l'occupation japonaise, jettent le pays dans le chaos.

CHRONOLOGIE

L'évolution de la politique intérieure de la Chine

1^{er} janvier 1912 Proclamation de la République en Chine

Le parti nationaliste du Guomindang, dirigé par Sun Yat-sen, proclame la République à la suite d'une insurrection. Le dernier empereur, Puyi, doit abdiquer en 1912. La dynastie Qing n'a pas su empêcher la poussée impérialiste des puissances européennes.

Années 1920 Modernisation économique et occidentalisation

Avec l'installation de la République, Jiang Jieshi prend le pouvoir et installe à Nankin un régime nationaliste autoritaire qui travaille à réunifier et moderniser la Chine : la civilisation occidentale devient le modèle à suivre. Les changements affectent non seulement les élites intellectuelles, mais aussi les masses urbaines et même les campagnes. La culture matérielle s'en trouve marquée : le costume à l'européenne progresse, de nouvelles formes de loisirs percent (sport, danse, cinéma).

1927-1937 Guerre civile entre communistes et nationalistes

Après une brève alliance avec le Guomindang, les communistes tentent de prendre le pouvoir en menant une guérilla.

La Chine dans les relations internationales

1931 Invasion et occupation de la Mandchourie par le Japon

Les Japonais y créent un État fantoche appelé Mandchoukouo.

1937-1945 Guerre contre le Japon

Nationalistes et communistes s'allient pour combattre l'occupation japonaise.

1942 Entrée de la Chine dans la Grande Alliance

La Chine combat aux côtés des États-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Union soviétique.

Septembre 1945 Capitulation japonaise

La guerre civile reprend entre communistes et nationalistes.

LES PERSONNAGES-CLÉS DE LA CHINE DU DÉBUT DU XX^e SIÈCLE



Jiang Jieshi (1886-1975)

Militaire de formation, il s'impose à la tête du Guomindang en 1925. Il s'efforce de consolider le pouvoir central et, à partir de 1927, lutte contre la guérilla communiste menée par Mao Zedong. Durant la Seconde Guerre mondiale, il mène la guerre contre le Japon. Il siège aux côtés des Alliés durant la conférence du Caire (novembre 1943), affirmant ainsi la place de la Chine comme puissance incontournable en Asie. Mais à partir de 1945, il ne parvient pas à enrayer la poussée communiste. Il se réfugie sur l'île de Taïwan au moment où, à Pékin, Mao Zedong proclame la République populaire de Chine le 1^{er} octobre 1949.



Mao Zedong (1893-1976)

Issu d'une famille de paysans prospères, il obtient son diplôme de l'école normale provinciale du Hunan. À Pékin, il assiste au mouvement du 4 mai 1919. Il adhère au marxisme en 1920 et fonde le Parti communiste chinois en 1921.



Sun Yat-sen (1866-1925)

Fondateur du Guomindang, parti nationaliste chinois. Il proclame la République le 1^{er} janvier 1912 après l'effondrement de la dernière dynastie impériale, les Qing. Il est considéré comme l'un des pères de la Chine moderne qu'il a cherchée à diriger selon « les trois principes du peuple » (nationalisme, démocratie et bien-être).

Notions vues en 1^{re}

Impérialisme Tentative d'un État de se constituer un Empire soit par l'occupation militaire et la domination politique, soit par la mainmise économique.

Guomindang Parti nationaliste fondé en 1912. À sa tête, Jiang Jieshi, parvient à réunifier le pays en 1928 après une période de dix années de chaos politique et de division.

Parti communiste chinois Fondé en 1921, il se développe dans les milieux intellectuels et ouvriers urbains en s'alliant dans un premier temps avec le Guomindang. Après la rupture avec ce dernier, il va chercher refuge dans ses bases rurales après avoir échappé de peu à la destruction. La période de guerre contre le Japon lui permet de se renforcer.

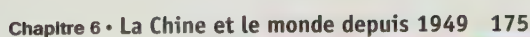


Mao Zedong durant la Longue Marche (1934-1935)

Mao Zedong devient le chef du Parti communiste chinois en 1935, pendant la Longue Marche (12 000 km pendant un an), entreprise pour échapper au Guomindang.

La République populaire de Chine, puissance asiatique





La Chine de Mao (1949-1978)

Comment la Chine a-t-elle cherché à ériger en modèle sa voie de développement maoïste ?

1 L'établissement de la République populaire de Chine

➔ **Durant la Seconde Guerre mondiale, la Chine a affirmé son rôle de puissance incontournable en Asie.** Cela permet à Jiang Jieshi• d'obtenir la rétrocession des concessions et de siéger aux côtés de Roosevelt et Churchill à la conférence du Caire (novembre 1943). À la fin de la guerre, la Chine obtient l'un des cinq sièges au Conseil de sécurité de l'ONU.

➔ **Après la capitulation du Japon, la guerre civile reprend.** Miné par la corruption, victime de mauvais choix tactiques, le Guomindang* recule rapidement face à la poussée des communistes de Mao Zedong. Alors que Jiang Jieshi, acculé à la fuite, se réfugie avec deux millions de continentaux sur l'île de Taïwan, Mao proclame à Pékin, le 1^{er} octobre 1949, la naissance de la République populaire de Chine (RPC) (DOC. 1).

2 La RPC suit le modèle soviétique

➔ **Le Parti communiste parvient à un rétablissement économique spectaculaire en faisant le choix de rassurer la bourgeoisie et les petits entrepreneurs.** La **collectivisation** ne concerne d'abord que l'industrie lourde et le secteur bancaire. L'inflation*, qui avait atteint des niveaux extrêmes à la fin des années 1940, est stoppée. Dans les campagnes, la redistribution des terres satisfait les paysans pauvres. (DOC. 2)

➔ **Dans un premier temps, Mao Zedong privilégie l'alliance avec l'URSS, qui consent des prêts et fournit des experts** (DOC. 3). Le choix est fait d'une économie planifiée : le premier plan quinquennal débute en 1953. Conformément au modèle soviétique, l'accent est mis sur l'industrie lourde, les paysans sont sacrifiés, ils doivent livrer leurs récoltes à des prix fixés exagérément bas.

➔ **Un régime totalitaire encadre les individus de façon contraignante et le PCC règne sans partage.** Mobilisée et endoctrinée dès l'enfance dans des organisations de jeunesse, la population passe ensuite sous la tutelle des unités de travail, compétentes en matière de logement, de nourriture, et même d'éducation des enfants. Le régime recourt largement aux camps de rééducation par le travail (le *laogai*). L'anéantissement des élites traditionnelles dans les campagnes laisse la voie libre aux cadres locaux du parti. Les intellectuels sont soumis à la censure.

3 La voie chinoise du socialisme

➔ **En 1958, le Grand Bond en avant pousse à l'extrême la logique de la collectivisation des campagnes et s'écarte du modèle soviétique.** Toutes les terres et tous les biens sont mis en commun dans le cadre des communes populaires. Le bilan est une totale désorganisation de la production qui se traduit par une des famines les plus terribles de l'histoire chinoise. Ce volontarisme visant à faire de la Chine une grande nation est la base du **maoïsme**.

➔ **En 1966, Mao lance la Révolution culturelle.** Affaibli politiquement par l'échec du Grand Bond en avant, il veut reprendre l'initiative en lançant la jeunesse, organisée en factions de gardes rouges, contre les intellectuels et les fonctionnaires du parti. À partir de 1969, afin de reprendre le contrôle du mouvement, Mao ordonne l'envoi massif des « jeunes instruits » (plus de 17 millions) dans les campagnes où ils sont supposés apprendre des masses. (DOC. 4)

➔ **En 1976, la mort de Mao pose la question cruciale de la direction du pays.** En 1978, Deng Xiaoping accède au pouvoir et impose une politique nouvelle.

Dates-clés

- 1949 Proclamation de la République populaire de Chine
- 1950 Traité d'alliance sino-soviétique
- 1958-1961 Grand Bond en avant
- 1963 Rupture sino-soviétique
- 1966-1976 Révolution culturelle
- 1976 Mort de Mao Zedong

Personnage-clé



Mao Zedong
(1893-1976)

Dirigeant de la Chine après 1949, il s'efforce dès les années 1950 de trouver une voie spécifique pour le communisme chinois.

Risquant de perdre le pouvoir, il lance en 1966 la Révolution culturelle.

Mots-clés

Collectivisation Suppression de la propriété privée et nationalisation des moyens de production.

Grand Bond en avant Campagne lancée pour rattraper le retard industriel du pays en ayant principalement recours à l'émulation révolutionnaire. Il se solde par un désastre humain de grande ampleur.

Maoïsme Idéologie fondée par Mao, qui reprend les thèses de Marx et de Lénine, mais estime que le potentiel révolutionnaire réside dans la paysannerie plutôt que dans la classe ouvrière. Le maoïsme cherche aussi à concilier communisme et puissance nationale.

Régime totalitaire Régime politique visant le contrôle absolu de l'individu tant dans sa vie professionnelle que privée.

Révolution culturelle Mouvement de révolte de la jeunesse contre l'ordre établi, provoqué par Mao afin d'affaiblir ses rivaux politiques.

1 Les transformations socialistes

« Les épreuves de la guerre et de la réforme agraire une fois franchies, nous traverserons sans trop de difficultés l'épreuve qui nous attend encore, celle du socialisme, de la transformation socialiste à l'échelle nationale.

Ceux qui ont apporté leur contribution au cours de la guerre révolutionnaire, qui continuent de le faire dans la réforme révolutionnaire du système agraire et qui en feront autant dans l'édification économique et culturelle pendant les années à venir, le peuple ne les oubliera pas lors de la nationalisation de l'industrie privée et de la socialisation de l'agriculture (dans un avenir encore lointain), et ils ont devant eux de brillantes perspectives.

Voici donc comment notre pays poursuit sa marche en avant à pas assurés : ayant passé par la guerre, il procède aujourd'hui aux réformes de démocratie nouvelle, et lorsque notre économie et notre culture auront atteint une grande prospérité, que les conditions nécessaires auront été réunies et que le peuple aura donné son approbation après mûre réflexion, il entrera sans précipitation et de façon appropriée dans une période nouvelle, celle du socialisme.

[...] Pour atteindre notre objectif grandiose, nous devons, sur le plan international, nous unir étroitement avec l'Union soviétique, les pays de démocratie populaire et toutes les forces de paix et de démocratie. »

Allocution de **Mao Zedong**, « Guerre populaire jusqu'au communisme », 23 juin 1950.

■ Quelles sont les étapes fixées par Mao pour parvenir au socialisme, quelques mois après la proclamation de la République populaire de Chine ?



2 L'alliance avec l'URSS

Illustration de Viktor Ivanov, « Pour une amitié solide et inébranlable entre les peuples soviétique et chinois », 1951.

1 DOC. 3 Qui sont les personnages représentés ici ?

2 DOC. 1 ET 3 Repérez les signes de l'alliance entre l'URSS et la Chine. En quoi est-ce aussi un rapprochement idéologique ?



2 La réforme agraire

Scène de destruction des anciens titres de propriété, 1951.



4 L'enrôlement de la jeunesse lors de la Révolution culturelle

Affiche de propagande contre le révisionnisme, 1967.

1 D'après cette affiche de propagande, quels sont les objectifs de la Révolution culturelle lancée par Mao ?

2 Quelle place y tient la jeunesse ?

Repères

- 1950 Traité sino-soviétique
- 1956 Mao dénonce la déstalinisation et les réformes de Khrouchtchev.
- 1958 Grand Bond en avant
- 1960 L'URSS rappelle ses conseillers soviétiques.
- 1963 Rupture avec l'URSS

► COURS 1 p. 176

Du modèle soviétique à un modèle chinois ?

Au lendemain de la victoire communiste en Chine, Mao s'appuie sur le Grand Frère soviétique dont elle obtient à la fois un soutien politique et une coopération économique. Cependant, à la fin des années 1950 les options économiques privilégiées par Mao et les désaccords politiques entre les deux alliés, apparaissent comme les signes d'une divergence grandissante.

Quelles sont les causes de la rupture sino-soviétique ?

1 La révolution chinoise vue d'Union soviétique

« Si l'on veut résumer l'essentiel de ce qui se passe actuellement en Chine on peut l'exprimer très succinctement en quelques mots : la Chine édifie son État populaire et elle s'instruit.

La Chine populaire a reçu en héritage une économie périmée, freinée dans son développement par la domination des impérialistes [...].

La Chine populaire aspire à liquider complètement les survivances féodales et, avant tout, à procéder à une réforme agraire, et à remettre la terre aux paysans.

La Chine populaire aspire à développer son industrie nationale et, avant tout, l'industrie nationalisée. La classe ouvrière chinoise, qui joue un rôle prédominant dans un régime de démocratie populaire, intensifie son rendement et donne l'exemple d'un travail héroïque dans les transports et dans les mines.

La paysannerie chinoise qui depuis des siècles végète dans la famine a compris que seule une alliance avec la classe ouvrière lui permettra de vivre dans des conditions normales. »

Article paru dans le quotidien soviétique, *Pravda*, 17 janvier 1950.

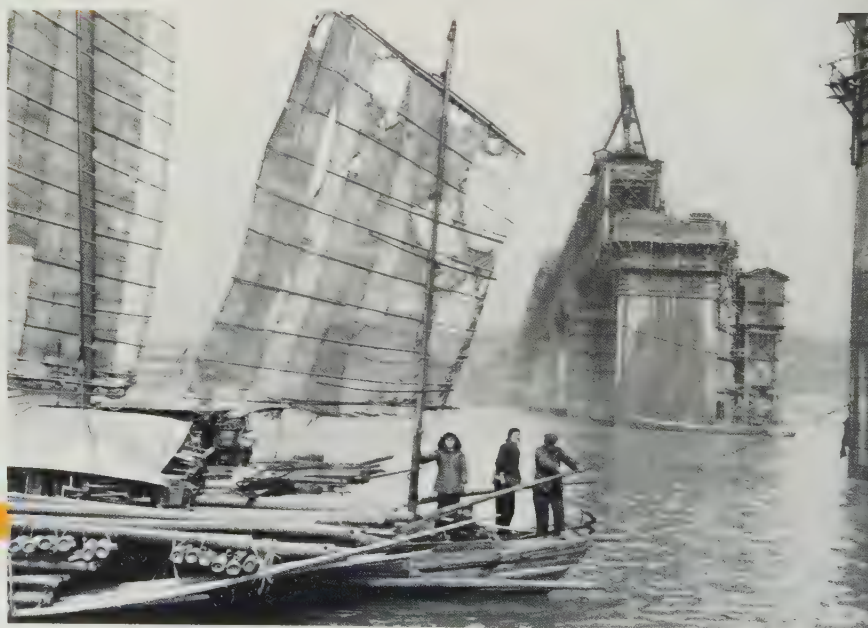
La coopération sino-soviétique

Construction d'un pont sur le fleuve Yangzi en 1957.



2 Le modèle de collectivisation soviétique

Mao visite une ferme collective soviétique (district de Moscou), février 1950.



Le Grand Bond en avant décidé par Mao

Un haut-fourneau à Pékin en 1958.
La population, regroupée
dans les communes populaires,
travaille et vit en collectivité.
Chaque commune populaire doit
participer au développement
économique en cultivant la terre,
mais en fabriquant aussi le métal
et les outils dont elle a besoin.



Des tensions grandissantes avec l'Union soviétique

Alors que Khrouchtchev lance des réformes pour assouplir la collectivisation en URSS et défend la doctrine de la coexistence pacifique avec les États-Unis, Mao s'éloigne du modèle soviétique.

« Après l'arrivée de Mao au pouvoir, ses relations avec Staline se tendirent très vite dans les domaines de la coopération commerciale et industrielle aussi bien qu'au niveau idéologique. Malgré nos propres difficultés, [...] nous avons investi en Chine des sommes considérables.

Mais notre rupture avec la Chine allait encore s'aggraver. [...] Quand Mao proclama que la Chine pouvait rattraper l'Amérique en cinq ans, il le fit en nous attaquant ouvertement. C'est à peu près à ce moment qu'il mit sur pied ses communes et entreprit la construction de ses hauts-fourneaux du genre samovar¹. »

Nikita Khrouchtchev, *Souvenirs*,
© Éditions Robert Laffont, 1971.

1. Bouilloire russe.

Des lignes politiques divergentes

« Le PCC, comme tous les autres partis authentiquement révolutionnaires, s'est toujours trouvé à la pointe du combat contre l'impérialisme et pour la défense de la paix mondiale. Nous soutenons que, pour sauvegarder la paix mondiale, il faut sans cesse dénoncer l'impérialisme, mobiliser et organiser les masses populaires pour qu'elles luttent contre l'impérialisme, qui a les États-Unis pour chef de file, il faut compter sur le développement des forces du camp socialiste, sur les luttes révolutionnaires du prolétariat et des travailleurs de tous les pays, sur la lutte de libération des nations opprimées, sur la lutte de tous les peuples et de tous les pays pacifiques, sur le vaste front uni contre l'impérialisme américain et ses laquais.

La ligne que nous préconisons est conforme à la ligne commune des partis communistes telle qu'elle est définie dans les Déclarations de 1957 et de 1960. [...]

La ligne suivie par la direction du PCUS est diamétralement à l'opposé de la nôtre, à l'opposé de la ligne commune aux marxistes-léninistes et à tous les révolutionnaires. [...]

Aujourd'hui, le monde est loin d'être ce qu'il était à la veille de la Seconde Guerre mondiale. Il y a maintenant un puissant camp socialiste. En Asie, en Afrique, en Amérique latine, le mouvement de libération nationale bat en tempête. La conscience politique des peuples du monde entier s'est considérablement élevée. La force des peuples révolutionnaires s'est accrue dans de grandes proportions. Le peuple soviétique, les peuples des autres pays socialistes et les peuples du monde entier ne toléreront jamais qu'il soit décidé de leur sort par les forces de guerre impérialistes et ceux qui clament leur gloire. »

Mao Zedong, *Deux lignes différentes dans la question de la guerre et de la paix*, Pékin, © Éditions en langues étrangères, 1963.

?

1 DOC. 1 à 3 Pourquoi et comment Mao favorise-t-il dans un premier temps la coopération avec l'Union soviétique ? Comment l'Union soviétique perçoit-elle la Chine en 1950 ?

2 DOC. 4 ET 5 Quelles sont les raisons du Grand Bond en avant d'après Khrouchtchev ? Quelles divergences apparaissent avec le modèle de développement économique prôné par l'Union soviétique ?

3 DOC. 6 Sur le plan international, pourquoi Mao critique-t-il la ligne soviétique ? Quel rôle assigne-t-il à la Chine ?

BAC Étude critique

DOC. 5 Après avoir présenté le document et son auteur, vous montrerez comment il illustre la volonté chinoise de s'émanciper du modèle soviétique.

L'affirmation sur la scène internationale (1949-1976)

Quelle stratégie la Chine communiste met-elle en place pour s'affirmer comme une puissance majeure ?

1 La Chine, puissance asiatique

➔ **Depuis 1949, deux Chine se font face.** La République de Chine de Jiang Jieshi• ne contrôle que Taïwan et quelques petites îles. Mao• va progressivement s'imposer comme le seul représentant légitime de la Chine sur la scène internationale, sans jamais renoncer à la réunification des deux Chine.

➔ **En 1951, le Tibet est annexé.** Dès son arrivée au pouvoir, Mao affirme sa volonté de « libérer » tous les territoires chinois. Après une campagne militaire rapide, le Tibet est contraint d'accepter un accord par lequel il renonce à sa souveraineté (DOC. 1). L'application autoritaire du programme communiste et la répression brutale du soulèvement de Lhassa en 1959 obligent le dalaï-lama• à se réfugier en Inde.

➔ **Dans les années 1950, la Chine relaie la politique soviétique en Asie.** Son armée intervient dans la guerre de Corée (DOC. 2) ; elle envoie des conseillers en Indochine auprès d'Hô Chi Minh•, en guerre contre le colonisateur français.

➔ **Avec la déstalinisation, les relations sino-soviétiques se détériorent.** Mao cherche à écarter la tutelle soviétique et à préserver son pouvoir qui pourrait être ébranlé par l'écho de la déstalinisation* lancée par Khrouchtchev à partir de 1956 en URSS. Des conflits territoriaux avec l'URSS révèlent aussi le poids du nationalisme chinois. Avec l'expulsion des conseillers soviétiques en 1963, c'est la rupture.

2 La Chine, leader du Tiers-Monde ?

➔ **La Chine cherche à s'affirmer comme un leader du Tiers-Monde.** La présence de Zhou Enlai à la conférence de Bandung symbolise la volonté de la Chine d'affirmer son appartenance à la communauté des pays asiatiques et sous-développés.

➔ **Dans les années 1960, la Chine apparaît aux nouveaux États africains comme un modèle de développement socialiste concurrent.** Lors de sa tournée africaine en 1964, Zhou Enlai se réjouit de trouver « une situation révolutionnaire sur le continent ». De plus, elle arme les guérillas indépendantistes, comme, par exemple, en Angola dans les années 1970.

3 Les relations avec l'Occident

➔ **Les relations avec les États-Unis sont marquées par un certain pragmatisme.** Dans les années 1950, la politique d'endiguement mise en place par Truman• est appliquée à la Chine : les États-Unis contestent les revendications chinoises sur Taïwan et assurent la protection du Japon et de la Corée du Sud. En retour, Mao dénonce l'impérialisme américain et encourage les mouvements d'opposition internes (*Black Panthers*) (DOC. 3). La Détente favorise un rapprochement diplomatique, que symbolise l'entrée de la Chine populaire au Conseil de sécurité de l'ONU* (1971) en lieu et place de la République de Chine. L'élection de Nixon• marque un tournant. Il effectue le premier voyage officiel d'un Président des États-Unis en Chine communiste (février 1972) (DOC. 4). Par le communiqué de Shanghai, les États-Unis reconnaissent l'unité de la Chine et sa souveraineté sur le Tibet.

➔ **Durant les années 1960 et 1970, le maoïsme* connaît un certain succès en Occident.** Les préceptes du Président Mao, les accents antibureaucratiques de la révolution culturelle*, séduisent les intellectuels déçus du stalinisme et alimentent les revendications des mouvements contestataires étudiants.



Dates-clés

1951 Annexion du Tibet

1955 La Chine est présente à la conférence de Bandung.

1963 Rupture avec l'URSS

1971 La RPC entre au Conseil de sécurité de l'ONU.

Personnage-clé



Zhou Enlai
(1898-1976)

En tant que Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RPC, il mène la délégation

chinoise à Bandung et initie la politique de rapprochement avec les États-Unis.



L'occupation du Tibet

Défilé des Tibétains « libérés » par la Chine en 1951. La Chine revendique un droit historique sur le Tibet et l'envahit en 1950 sous prétexte de le libérer d'un régime féodal. L'opération militaire chinoise prend fin en mai 1953 avec la signature d'un traité imposant la souveraineté chinoise au Tibet.

Chine/États-Unis : de la méfiance...

« Pour commencer une guerre, les réactionnaires américains doivent d'abord attaquer le peuple américain. Ils attaquent déjà le peuple américain – en opprimant les travailleurs et les milieux démocratiques aux États-Unis sur le plan politique et économique et ils se préparent à imposer le fascisme là. Le peuple des États-Unis devrait se lever et résister aux attaques des réactionnaires américains. Je pense qu'ils le feront. [...] »

La bombe atomique est un tigre de papier dont les réactionnaires américains se servent pour effrayer les gens. Elle a l'air terrible, mais en fait elle ne l'est pas. Bien sûr, la bombe atomique est une arme d'abattage de masse, mais le résultat d'une guerre est décidée par le peuple et non par un ou deux nouveaux types d'armes. »

Interview de Mao par la correspondante américaine Anna Louise Strong en 1946, *Dawn over China*, 1947.

1 Quel regard Mao porte-t-il sur les États-Unis ?

2 Que montre le DOC. 4 de sa position vis-à-vis de la puissance américaine ? Comment l'expliquer ?



Le soutien aux pays frères

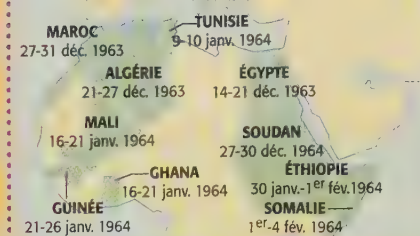
Affiche de propagande sur la guerre de Corée.

En 1950, la Corée du Nord communiste tente de conquérir la Corée du Sud et obtient le soutien soviétique et chinois. Après trois ans de guerre, un million de morts et face au risque d'embrasement nucléaire, l'armistice de Panmunjom (1953) impose un statu quo.



... à la normalisation

Rencontre entre Mao et Nixon en février 1972, lors du premier voyage officiel d'un président des États-Unis en République populaire de Chine.



1963-1964 Tournée africaine de Zhou Enlai

► COURS 2 p. 180

La Chine et le Tiers-Monde

Alors que la Chine prend ses distances avec l'URSS, elle cherche à devenir un leader du Tiers-Monde. Elle met en avant son soutien indéfectible aux mouvements indépendantistes et sa politique économique qu'elle estime plus appropriée que celle de l'URSS à la situation des pays en voie de développement.

Comment, dans le contexte de la Guerre froide, la Chine cherche-t-elle à s'affirmer en s'appuyant sur le Tiers-Monde ?



1 Soutenir les guerres d'indépendance

Hô Chi Minh (1), le général Giap (2) et des conseillers militaires chinois durant la guerre d'Indochine (1946-1954).



2 La Chine, poids lourd du Tiers-Monde

La conférence de Bandung, qui se tient en 1955, réunit les pays récemment décolonisés et les mouvements indépendantistes encore en lutte contre le colonisateur. Bandung constitue l'acte de naissance du Tiers-Monde.

3 La Chine, rivale de l'URSS

« La direction du PCUS soutient qu'avec l'apparition de l'arme nucléaire les nations et les peuples opprimés doivent renoncer à la révolution, renoncer aux guerres justes que sont la guerre révolutionnaire populaire et la guerre de libération nationale. Sinon, l'humanité se verrait anéantie. Elle affirme qu'«une petite 'guerre locale' quelconque risque d'être l'étincelle qui allumerait la guerre mondiale». [...] En un mot, pour la direction du PCUS, depuis l'apparition de l'arme nucléaire, les contradictions entre le camp socialiste et le camp impérialiste, entre le prolétariat et la bourgeoisie des pays capitalistes, entre les nations opprimées et l'impérialisme ont toutes disparu.

Toutes ces théories militaires de Khrouchtchev vont entièrement à l'encontre de la théorie marxiste-léniniste sur la guerre et l'armée. [...] Nous soutenons que, pour sauvegarder la paix mondiale, il faut sans cesse dénoncer l'impérialisme, mobiliser

et organiser les masses populaires pour qu'elles luttent contre l'impérialisme, qui ont les États-Unis pour chef de file, il faut compter sur le développement des forces du camp socialiste, sur les luttes révolutionnaires du prolétariat et des travailleurs de tous les pays, sur la lutte de libération des nations opprimées, sur la lutte de tous les peuples et de tous les pays pacifiques, sur le vaste front uni contre l'impérialisme américain et ses laquais. [...] En Asie, en Afrique, en Amérique latine, le mouvement de libération nationale bat en tempête. [...] Nous sommes convaincus que les communistes et les peuples du monde entier déjoueront le plan impérialiste d'une nouvelle guerre mondiale et assureront la paix mondiale [...]. »

Article publié par le *Quotidien du Peuple*, journal du Parti communiste chinois, le 19 novembre 1963, cité par Jacques Dalloz, *Textes sur la décolonisation*, PUF, 1989.



Zhou Enlai en visite en Tanzanie, 1965

Premier ministre depuis 1949, Zhou Enlai se tient aux côtés de Julius Nyerere, Président de Tanzanie de 1964 à 1985, père d'un « socialisme africain » fondé sur la mise en valeur de l'agriculture dans le cadre de coopératives d'État.

La Chine, le libérateur des peuples colonisés

Affiche de propagande chinoise de 1967.

Les « trois mondes » vus par la Chine communiste

« À en juger par les changements intervenus dans les relations internationales, notre globe comporte en fait maintenant trois parties, trois mondes qui sont à la fois liés mutuellement et contradictoires entre eux. Les États-Unis et l'Union soviétique forment le premier monde, les pays en voie de développement d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine et des autres régions, le Tiers-Monde, et les pays développés se trouvant entre eux, le second monde. Les deux superpuissances, les États-Unis et l'Union soviétique, tentent mais en vain de s'assurer l'hégémonie mondiale. Elles cherchent par divers moyens à placer sous leur contrôle respectif les pays en voie de développement [...]. Tous les jours, elles parlent de détente, mais créent en fait la tension. [...]

La Chine est un pays socialiste et en même temps un pays en voie de développement. Elle appartient au Tiers-Monde. Le gouvernement et le peuple chinois, indéfectiblement fidèles aux enseignements du Président Mao, appuient résolument la lutte menée par les nations et les peuples opprimés de partout pour la conquête et la sauvegarde de l'indépendance nationale et le développement de l'économie nationale, contre le colonialisme, l'impérialisme et l'hégémonisme. »

Intervention de **Deng Xiaoping**, chef de la délégation chinoise à l'ONU devant l'Assemblée générale, 10 avril 1974.

BAC Étude critique

DOC. 6 Après avoir présenté l'auteur et la nature du document, montrez dans quelle mesure il illustre la volonté de la Chine de prendre la tête du Tiers-Monde en proposant une voie alternative vers le socialisme.

?

1 En complétant le tableau ci-dessous, montrez comment la politique extérieure de la Chine suit les grandes étapes de la décolonisation (vues en classe de 1^{re}).

Étapes de la décolonisation	Période	Documents de l'étude
Principales indépendances en Asie	1945-1954	
Affirmation du Tiers-Monde	1955	
Décolonisation de l'Afrique du Nord	1954-1962	
Décolonisation de l'Afrique Noire	1960-1975	

2 DOC. 5 Pourquoi la Chine concentre-t-elle son action sur l'Afrique ?

3 DOC. 3, 4 ET 6 Quelle place entend tenir la Chine dans les relations internationales ?

Repères

1963 La Chine veut prendre la tête d'un nouveau mouvement communiste international.

1966 Début de la révolution culturelle

1967-1968 Mouvements contestataires étudiants dans plusieurs pays occidentaux

► COURS 2 p. 180

La tentation maoïste à l'Ouest

La nouvelle voie vers le socialisme, que Mao prétend offrir en modèle, fait des émules en Occident. Mouvements étudiants, organisations politiques mais aussi intellectuels, séduits par le modèle chinois, veulent appliquer les préceptes du Petit Livre rouge. Le phénomène est particulièrement important en France.

Quelle fascination le modèle idéologique promu par Mao a-t-il exercé en Occident dans les années 1960-1970 ?



1 Un nouveau leader pour la jeunesse du monde, Mao

Cour de l'université de la Sorbonne à Paris, mai 1968.

**SUR PROPOSITION
DE L'ATelier
L'A.R.C.U. vous
invite à un**
★ **DÉBAT** ★
**sur la RÉVOLUTION
CULTURELLE
PROLÉTARIENNE**
*(nouvelle étape de la marche
du peuple chinois pour le
renforcement du socialisme.)*
MARDI 25 MARS. 21^H
**SALLE BRASILIA, CITÉ
DE GARÇONS - ST JÉRÔME.**

ATelier
POPULAIRE
MARSEILLE



2 La Chine, un modèle idéologique

Affiche de l'Atelier populaire, Marseille, mars 1969.

L'Association des amitiés franco-chinoises et l'Association des résidents en cités universitaires appellent à un débat sur le maoïsme.

3 Un militant maoïste américain

En marge d'une manifestation des Black Panthers, il vend le Petit Livre rouge et le *New Worker*, qui annonce en première page : « Le peuple vietnamien vaincra » (New York, 1^{er} décembre 1969).

Jean-Paul Sartre, devenu directeur de *La Cause du Peuple*, justifie son engagement auprès des maoïstes.

« Michel-Antoine Burnier : Il y a plus de deux ans que vous êtes directeur de *La Cause du Peuple*, vous avez vendu le journal dans la rue et vous écrivez des articles militants, vous travaillez au nouveau quotidien *Libération*, vous avez participé à de multiples réunions ou actions des maoïstes : on vous sent beaucoup plus proche d'eux et plus engagé que vous ne l'avez été auparavant vis-à-vis du communisme ou des mouvements de libération comme le FLN algérien. Comment l'expliquez-vous et en aviez-vous décidé ainsi dès le départ ?

Jean-Paul Sartre : J'ai accepté la direction de *La Cause du Peuple* après l'arrestation de ses deux précédents directeurs au printemps 1970. Les maos ne pensaient pas avoir une base assez large pour supporter la clandestinité dans laquelle le gouvernement cherchait à les enfermer. Pour faire face aux procès et à la répression, ils sont venus me demander de les aider. Cela représentait d'ailleurs une attitude nouvelle de leur part : s'intéresser aux intellectuels et chercher comment ils pourraient s'en servir. Ils se méfiaient du « vedettariat », mais dans le même temps ils faisaient appel à un intellectuel connu qui puisse dévier les coups de Marcellin : ils retournaient contre la bourgeoisie la notion de vedette — et ils avaient raison. [...]

À l'origine, j'avais précisé que je n'étais pas d'accord avec les maos, ni eux avec moi. Je prenais une responsabilité judiciaire, et non politique, je donnais simplement mon nom pour que le journal puisse continuer et les militants agir et écrire comme ils l'entendaient. [...] Puis, progressivement, au fil des actions et des luttes, je me suis rapproché des conceptions de *La Cause du Peuple*.

M.-A. B. : Vous étiez donc en désaccord avec la stratégie de la Gauche prolétarienne en 1970, cette conception selon laquelle il fallait lancer une nouvelle résistance contre les patrons considérés comme les nouveaux nazis et les révisionnistes comme les nouveaux collaborateurs...

Jean-Paul Sartre : Je n'ai jamais partagé cette analyse, et, bien qu'il en reste des traces, *La Cause du Peuple* elle-même y a pour une part renoncé. Depuis deux ans, il s'agit pour ses militants d'adapter réellement

la stratégie maoïste à la France, non de la transposer termes à termes. La révolution culturelle n'a démarré en Chine que bien après la prise du pouvoir. Il est impossible de la copier ou de s'en inspirer directement dans la situation que nous vivons. Les maos français parlent plus volontiers d'une révolution idéologique : liquider la crainte du capitalisme dans la population ouvrière, notamment par les séquestrations, apprendre à résister, braver la répression, surmonter les respects que la classe dominante nous inculque. [...] »

Interview de Jean-Paul Sartre par Michel-Antoine Burnier, *Actuel*, février 1973.



6 Mao par Andy Warhol

Portrait d'après la photographie officielle qui figure en couverture du *Petit Livre rouge*. Peinture acrylique et sérigraphie sur toile, 1972.

La Chinoise

Dans ce film sorti en 1967, Jean-Luc Godard met en scène un groupe de cinq jeunes gens amenés à cohabiter temporairement dans un appartement parisien et qui cherchent à appliquer à leur vie les théories maoïstes.

?

1 DOC. 1 À 3 Dans les années 1960, dans quel milieu les idées maoïstes se diffusent-elles ? Comment le contexte international peut-il l'expliquer ?

2 DOC. 1 À 3 Quel modèle la Chine cherche-t-elle à promouvoir ? Quelle place Mao y tient-il ?

3 DOC. 5 Qu'est-ce qui séduit un intellectuel comme Jean-Paul Sartre chez les « maos » ?

4 DOC. 5 Que veulent les « maos » ? Pourquoi sont-ils réduits à la clandestinité ?

5 DOC. 4 À 6 Pourquoi peut-on dire que le maoïsme a aussi été un phénomène culturel ?

6 DOC. 6 Que révèle l'œuvre de Warhol de la place occupée par Mao dans l'imaginaire collectif ?

Quand la Chine s'éveille (depuis 1978)

Comment comprendre l'émergence d'une nouvelle superpuissance ?

1 Le rattrapage des années 1980

→ Deng Xiaoping procède à une décollectivisation de la production agricole et à un retour progressif à une économie de marché. Pour rattraper le retard technique et attirer des capitaux, les investissements étrangers sont favorisés dans les Zones économiques spéciales* (ZES) situées sur la côte. La Chine développe une très importante industrie de biens de consommation (DOC. 1). C'est le « **socialisme de marché** ».

→ La Chine a connu depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale un essor démographique considérable. En 1979, est décidée une politique de freinage démographique qui consiste principalement à obliger les couples à n'avoir qu'un seul enfant. Le rythme de la croissance démographique se ralentit.

→ L'essor économique se traduit par des transformations sociales et conduit une partie de la jeunesse et des intellectuels à réclamer davantage de liberté. Mais l'année 1989 marque la réaffirmation d'un régime qui privilégie les réformes économiques sans céder sur les libertés politiques. Les étudiants de la place Tiananmen qui manifestent pour davantage de liberté (DOC. 3), se réclamant pour certains du mouvement du 4 mai 1919, sont violemment réprimés par l'armée.

2 Le régime chinois

→ Le nationalisme remplace le socialisme. La référence au marxisme et au projet révolutionnaire devenant de plus en plus inconciliable avec les transformations économiques et sociales, l'idéologie du parti prend des accents de plus en plus nationalistes. Le régime exploite ainsi les rétrocessions de Hong Kong (auparavant territoire britannique) en 1997 et de Macao (ancienne colonie du Portugal) en 1999. Les Jeux olympiques de Pékin en 2008 sont une occasion pour le régime, à travers les succès sportifs et la réussite de l'organisation, de présenter le visage d'un pays puissant et en voie de modernisation rapide.

→ Le PCC, qui compte plus de 70 millions de membres, continue de présider à la destinée du pays (DOC. 2). Malgré le libéralisme économique et un certain relâchement dans le contrôle des déplacements, le régime reste autoritaire. Les médias sont très contrôlés et de nombreux dissidents sont l'objet d'une surveillance continue de la part des autorités.

3 Une grande puissance s'affirme

→ Puissance mondiale, la Chine populaire siège au Conseil de sécurité de l'ONU depuis 1971, où elle pèse sur la gestion des relations internationales.

→ Le modèle de développement de la Chine est tourné vers l'exportation. Le maintien d'un fort taux de croissance a permis de décupler le PIB par habitant depuis 1978. La Chine s'est enrichie, elle a dépassé en 2010 le Japon pour devenir la deuxième économie du monde derrière les États-Unis. L'entrée du pays dans l'OMC* en 2001 vise à faciliter les exportations. Les excédents commerciaux de la Chine lui ont permis de constituer d'immenses réserves de change. Elle s'impose comme un partenaire et un concurrent économique d'envergure. Pour autant, les inégalités sociales et spatiales restent fortes et le pays ne se situe qu'au 101^e rang mondial pour l'IDH (DOC. 2).

→ La Chine est une puissance régionale aux prétentions mondiales. Le pays n'abandonne pas ses revendications sur Taïwan qu'il considère comme partie intégrante de son territoire. C'est au nom du nécessaire maintien de la stabilité régionale qu'il soutient le régime totalitaire de Corée du Nord. Cherchant à sécuriser ses sources d'approvisionnement en matières premières, la Chine investit massivement en Afrique.

Dates-clés

- 1978 Deng Xiaoping au pouvoir
- 1989 Massacre de la place Tiananmen
- 1997 Rétrocession de Hong Kong
- 2001 Adhésion à l'OMC
- 2008 JO de Pékin

Personnages-clés



Deng Xiaoping
(1904-1997)

Éloigné du pouvoir pour s'être opposé aux excès de la Révolution culturelle, il retrouve un rôle de premier plan

à la fin 1978. Il met en place une politique de libéralisation économique et d'ouverture.



Jiang Zemin (1926-)

Il succède progressivement à Deng Xiaoping à partir du début des années 1990 et poursuit la politique

engagée par celui-ci. Il est président de la République populaire de Chine de 1993 à 2003.



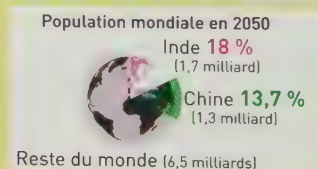
Hu Jintao (1942-)

Successeur de Jiang Zemin, il est président de la République populaire de Chine de 2003 à 2013.

Mot-clé

Socialisme de marché Conversion progressive de l'économie chinoise au capitalisme strictement encadré par le PCC.

Chiffres-clés



Les phases de l'ouverture

Les années 1960-1970 : un retournement diplomatique

- Rupture avec l'URSS
- Rapprochement avec les États-Unis

Les années 1980 : l'ouverture économique

- Les grands deltas ouverts aux investissements étrangers
- L'afflux des IDE

Les années 1990 : « un pays, deux systèmes »

- La rétrocession à la Chine de Hong Kong (1997) et de Macao (1999)

Les espaces de l'ouverture

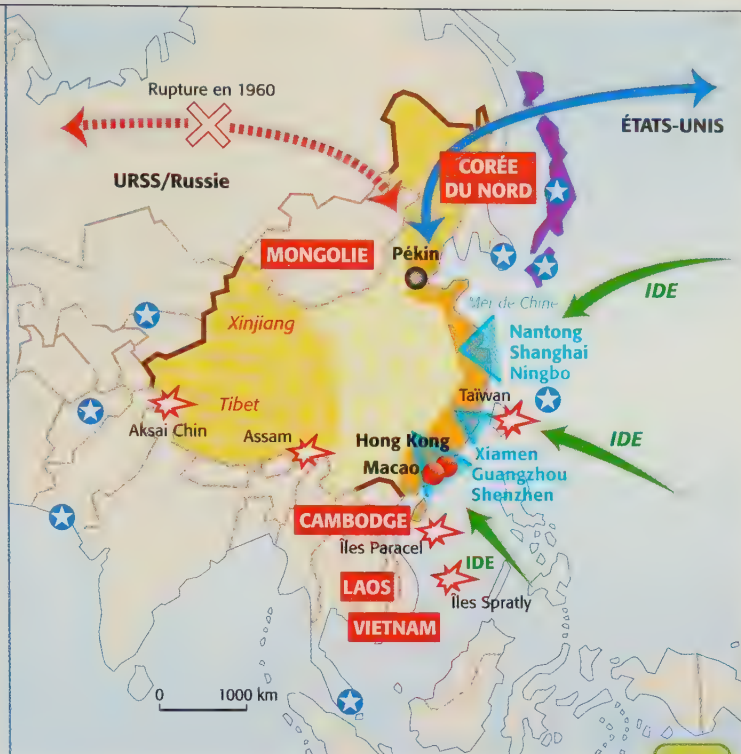
- La Chine maritime ouverte aux investissements étrangers
- La Chine frontalière à exploiter et à contrôler
- La Chine intérieure, réserve de main-d'œuvre
- Tibet : Tensions politiques, ethniques et/ou religieuses
- Frontières fixées dans les années 1990

Les héritages de la Guerre froide

- LAOS : Régimes officiellement communistes
- Les bases américaines en Asie

La nouvelle donne géopolitique

- Le Japon, des contentieux anciens avec la Chine
- Les tensions géopolitiques et contentieux territoriaux



L'ouverture de la Chine de 1960 à nos jours

L'évolution de l'IDH de la Chine

Pays	2006	2008	2010	2012
Chine	0,650	0,672	0,689	0,699
Inde	0,515	0,533	0,547	0,554
États-Unis	0,926	0,931	0,934	0,937

L'indice de développement humain (IDH) est calculé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD). C'est une synthèse des indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'études et de revenu. Le minimum est 0, le maximum est 1.

1 Quelle évolution a connue l'IDH de la Chine entre 2005 et 2012 ?

2 Que montre la comparaison avec l'IDH de l'Inde et celui des États-Unis ?

Une commémoration sous surveillance

« Pékin vient tout juste de passer la période délicate du 50^e anniversaire du soulèvement tibétain que celui des 20 ans de Tiananmen se profile déjà. La commémoration de la sanglante répression du mouvement étudiant le 4 juin 1989 concentre toutes les crispations. L'heure ne semble pas aux concessions. Le président du Parlement, Wu Bangguo, vient de rappeler fermement que la Chine ne « copiera jamais le modèle occidental » et « n'appliquera pas un système multipartite et la séparation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire ». En ce qui concerne l'Internet chinois, il est sévèrement verrouillé, le site Youtube étant par exemple bloqué depuis mardi. »

Arnaud de La Grange, *Le Figaro*, 25 mars 2009.

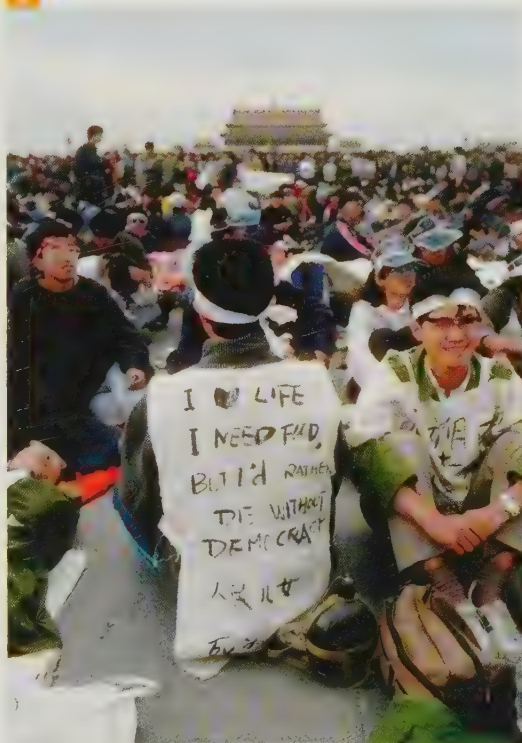
DOC. 3 ET 4

1 En quoi a consisté le mouvement étudiant de mai 1989 ?

2 Comment le gouvernement y a-t-il répondu ?

3 Comment est-ce justifié 20 ans après ?

Un vent de liberté vite réprimé



Manifestants sur la place Tiananmen, mai 1989. Un manifestant arbore l'inscription suivante : « J'aime la vie, j'ai besoin de nourriture mais sans la démocratie je préfère mourir ».

Repères

8 août 2008 Ouverture des Jeux olympiques de Pékin
2010 La Chine devient la deuxième puissance économique mondiale.

► COURS 3 p. 186

La Chine, puissance mondiale

En ce début de XXI^e siècle, la Chine apparaît comme la future puissance hégémonique. Son poids économique et démographique en fait dorénavant un interlocuteur incontournable sur la scène internationale. Pour autant, elle aspire toujours à défendre un modèle politique fort éloigné des idéaux occidentaux.

Comment la Chine cherche-t-elle à manifester sa puissance ?

A • Une puissance asiatique

La diaspora chinoise en Asie

Pays	Population	% de la population locale
Cambodge	150 000	1,2
Indonésie	7 300 000	3,1
Japon	519 000	0,1
Corée du Nord	50 000	0,2
Corée du Sud	100 000	0,2
Laos	50 000	1
Malaisie	7 000 000	30
Myanmar	1 300 000	3
Philippines	1 500 000	2
Singapour	3 400 000	76,8
Thaïlande	7 300 000	12
Vietnam	2 300 000	3

L'Asie accueille plus de 80 % des Chinois installés outre-mer.



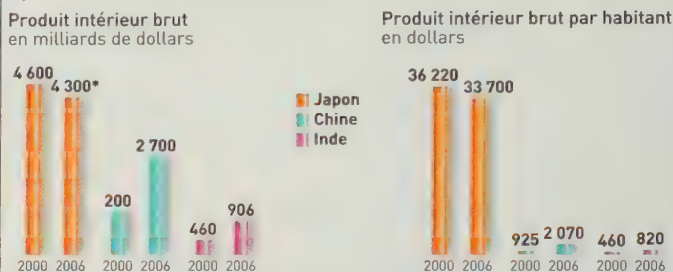
L'accord-cadre de coopération économique avec Taïwan

Signé le 29 juin 2010, l'ACCE prévoit des droits de douane préférentiels sur 539 produits taïwanais (16 % des exportations de l'île vers la Chine continentale) et, en sens inverse, sur 267 produits chinois (10,5 % des exportations chinoises vers Taïwan).

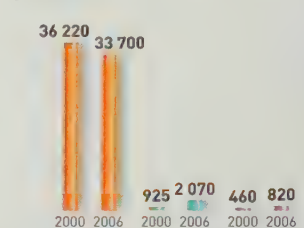
La Chine face au Japon et à l'Inde

a) LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE

Produit intérieur brut en milliards de dollars

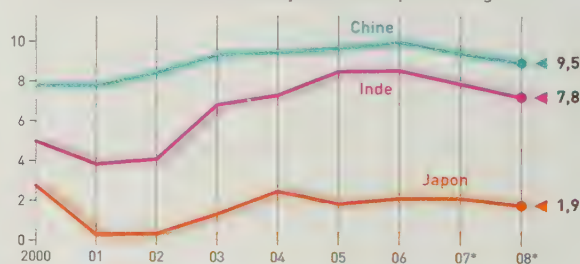


Produit intérieur brut par habitant en dollars



* La légère baisse du PIB japonais est le résultat de plusieurs années de récession et de la dépréciation du yen face au dollar.
Source : Banque mondiale

Croissance annuelle du PIB depuis 2000 en pourcentage



* Prévisions
Source : FMI

b) LE POIDS MILITAIRE



Source : IISS, The Military Balance, 2007

Le Tibet reste la chasse gardée de la Chine

« La Chine a demandé aujourd'hui au Président américain Barack Obama d'annuler sa décision de recevoir le dalaï-lama, prise quelques heures plus tôt, considérant que Washington remet ainsi en question son intégrité territoriale et sa souveraineté sur le Tibet.

Dès l'annonce de la nouvelle, le ministère et l'ambassade chinoise aux États-Unis ont "formellement protesté" contre la décision de M. Obama, selon un communiqué du porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Hong Lei. Pékin demande à Washington "d'annuler immédiatement sa décision d'arranger une rencontre entre le Président Obama et le dalaï-lama", a déclaré M. Hong, rappelant aux États-Unis qu'ils reconnaissent la souveraineté chinoise sur le Tibet.

La Chine demande instamment aussi aux États-Unis de ne pas "interférer dans les affaires intérieures chinoises" et de ne rien faire qui soit susceptible de "nuire aux relations sino-américaines". Pour le gouvernement chinois, "la question tibétaine relève de la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la

Chine" [...]. Le chef spirituel des Tibétains, qui a quitté son pays en 1959 après l'échec d'un soulèvement contre la présence chinoise, assure qu'il ne réclame pour le Tibet qu'une autonomie réelle. Mais Pékin accuse le dalaï-lama de rechercher l'indépendance [...]. Des négociations engagées épisodiquement entre des émissaires du gouvernement tibétain en exil à Dharamsala (Inde) et des représentants de Pékin sur l'avenir du Tibet n'ont débouché sur rien.

Selon la présidence américaine, M. Obama soulignera "son soutien durable au dialogue entre les représentants du dalaï-lama et le gouvernement chinois afin de résoudre leurs divergences". [...]

La Maison Blanche a pourtant pris des précautions en organisant la rencontre non pas dans le Bureau ovale où les présidents américains reçoivent les chefs d'État, mais dans la Salle des cartes, et à l'écart du regard des médias. M. Obama avait reçu le dalaï-lama l'an dernier, suscitant déjà la colère de Pékin. »

AFP, 16 juillet 2011.



6 La Chine et la Corée du Nord

Soutenu par la Chine, le régime communiste de Corée du Nord cherche à développer l'arme nucléaire.

« Si l'on ne considère que la manière dont la Chine a géré la question nucléaire nord-coréenne au cours des six dernières années, on ne voit qu'un aspect de la politique chinoise vis-à-vis de la Corée du Nord et de la péninsule coréenne. En fait, il faut resituer tout cela dans un cadre plus large, à savoir la situation générale, géopolitique, économique et politique de la région. [...] L'élément le plus décisif a été la rapide émergence de la Chine comme poids lourd de l'économie mondiale.

Grâce à cela, elle jouit désormais d'une influence et de possibilités d'intervention sur la scène politique mondiale plus importantes. Puisque l'aura des États-Unis en Asie orientale et leur rôle en matière de sécurité s'affaiblissent et que Washington réclame de plus en plus une coopération sino-américaine sur le plan de la sécurité, Pékin devrait devenir tôt ou tard le pays ayant le plus d'influence dans la péninsule, malgré les difficultés liées à la question nucléaire nord-coréenne.

De même, il faut bien comprendre que la politique de la Chine envers les deux Corée reste favorable à son influence dans la péninsule, ainsi qu'à son maintien et à sa consolidation. Pékin persiste à affirmer qu'il ne faut pas isoler la Corée du Nord malgré son refus d'entamer une dénucléarisation, et avec une patience extraordinaire la Chine supporte depuis longtemps les embarras diplomatiques liés à ce dossier. Avec persévérance, elle continue d'offrir son aide à la Corée du Nord, dont elle est le principal pays donateur. En même temps, elle commerce et investit dans ce pays, arrivant largement en tête de la liste des États ayant des relations commerciales avec la Corée du Nord. [...]

Ces efforts montrent que la Chine cherche "tranquillement" à servir ses intérêts sur le long terme dans la péninsule, à savoir une zone de paix stable et promise à un avenir prospère, voire réunifiée pacifiquement. »

Shi Yinong, professeur à l'Institut de relations internationales de l'université du peuple, à Pékin, article paru dans *China Newsweek*, repris dans *Courrier International*, 9 juillet 2009.

Une démonstration de force

Manœuvres de troupes d'élite chinoises et russes dans la péninsule de Shandong, au sud de Pékin (2005).

?

1 DOC. 1, 2 ET 3 Quelles sont les manifestations de la puissance chinoise en Asie ?

2 DOC. 2 Que représente l'économie de la Chine par rapport à celle du Japon et à celle de l'Inde ?

3 DOC. 3 À 6 Sur le plan diplomatique, de quelle manière la Chine affirme-t-elle sa place en Asie ?

4 DOC. 6 Comment comprendre la politique de la Chine à l'égard de la Corée du Nord ?

5 DOC. 2 ET 5 Que montrent ces documents de la puissance militaire chinoise ?

B • Une puissance qui s'affirme sur la scène internationale

1 Le « retour » de la Chine

« Pour la Chine, pays profondément sûr de lui, être “de retour” signifie simplement retrouver sa place historique centrale après une absence de plus de deux siècles. [...] Elle se perçoit comme un centre de civilisation égalé par aucun pays d'Asie, si ce n'est du monde. L'assurance renouvelée de la Chine repose sur ses remarquables prouesses économiques, provenant non pas de ses ressources naturelles, mais de sa productivité et de sa créativité. [...] Par-dessus tout, à l'exception de la question de Taïwan, la Chine est [...] un acteur patient qui juge tout à fait légitime d'agir et d'être considéré comme la deuxième puissance mondiale. »

Dominique Moisi,
conseiller à l'Institut français
pour les relations internationales,
Les Échos, 7 août 2007.



2 La flamme olympique sur la place Tiananmen (2008)

Après l'échec en 1993 d'une première candidature pour l'organisation des Jeux olympiques de 2000, Pékin se voit attribuer, le 13 juillet 2001, l'organisation des Jeux de 2008.

Ils s'ouvrent le 8 août 2008. Ici, le joueur de basketball Yao Ming porte la flamme olympique devant le portrait de Mao Zedong, place Tiananmen à Pékin.

3 Les médailles d'or aux JO de Pékin

Chine	51
États-Unis	36
Russie	23
Grande-Bretagne	19
Allemagne	16
Australie	14
Corée du Sud	13
Japon	9
Italie	8
France	7
Ukraine	7
Pays-Bas	7



4 Le grand ménage avant les Jeux

Dessin de Arend van Dam sur le site de *Courrier international* (www.courrierinternational.com), 2008.

« Après une période de relatif repli, entre le début des années 1980 et le milieu des années 1990, [...] les enjeux de la politique africaine de Pékin dépassent désormais de très loin le continent africain. Loin d'abandonner les thématiques anciennes, Pékin s'appuie aussi sur un discours tiers-mondiste Sud-Sud fondé sur un passé, constamment rappelé, de lutte contre "tous les impérialismes". [...] »

La dimension onusienne demeure essentielle – comme le soulignait le général Xiong Guangkai, les pays africains représentent à eux seuls plus du tiers des effectifs de l'Organisation des Nations unies –, mais cette dimension a également évolué. Jusqu'au début des années 2000, la question du vote au sein de la Commission des droits de l'homme constituait un élément important ; cette importance s'est réduite depuis que les grandes puissances ont renoncé à présenter des résolutions "antichinoises". Des éléments nouveaux sont cependant apparus, confirmant l'importance du vote africain : la réforme de l'ONU et l'éventuelle entrée du Japon au Conseil de sécurité. On a ici assisté à un véritable duel diplomatique entre Pékin et Tokyo en mer de Chine. Pékin peut, à l'inverse, offrir à ses partenaires africains un "package diplomatique" – possibilité que n'ont ni le Japon ni Taiwan. La Chine joue ainsi de son double statut de pays en développement et de grande puissance capable de peser sur les grandes orientations du monde. L'exemple de la résolution 1567 sur le Darfour en 2004, mais fortement édulcorée grâce à la Chine, en constitue la bonne illustration. »

Valérie Niquet, directeur du centre Asie Ifri, « La stratégie africaine de la Chine », *Politique étrangère*, 2^e trimestre 2006.



13 Le soft power chinois

Le Secret des poignards volants est un film hongkongais de 2004, présenté au festival de Cannes et qui a reçu de nombreuses récompenses, en Europe, aux États-Unis et en Australie.

12 Le veto chinois contre une intervention internationale en Syrie

« La presse officielle chinoise a [...] appelé jeudi à une mobilisation internationale pour empêcher une intervention armée occidentale en Syrie, qui semble désormais probable à court terme. "La communauté internationale devrait faire preuve de patience plutôt que de se laisser mener par le bout du nez par les services de renseignement américains", a écrit le journal *China Daily* dans un éditorial intitulé : "Pas d'excuse pour des frappes." »

"Il y a dix ans, les États-Unis et leurs alliés ont contourné l'ONU pour imposer par la force un changement de régime en Irak, sous le prétexte que ce régime détenait des armes de destruction massive. Cela ne doit pas être permis une nouvelle fois", a ajouté le quotidien.

"Une intervention militaire sans mandat de l'ONU ne fera qu'aggraver encore la situation en Syrie", a prévenu le *China Daily*.

"Les forces mondiales opposées à une intervention militaire doivent s'unir et empêcher cette attaque occidentale en Syrie", a de son côté prôné le journal *Global Times*.

"Si ces frappes se produisent, elles (les forces mondiales) doivent ouvertement soutenir la résistance du gouvernement syrien. Il est nécessaire que la Russie et l'Iran envisagent de fournir une assistance militaire directe (au régime de Bachar al-Assad)", a poursuivi ce quotidien.

Dans un communiqué rendu public jeudi, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, met par ailleurs en garde contre "toute ingérence" dans l'enquête en cours de l'ONU sur l'attaque chimique du 21 août. "Seule une solution politique peut résoudre la crise syrienne", avait déclaré plus tôt cette semaine Wang Yi.

Depuis plus de deux ans, la Chine refuse d'endosser les appels internationaux à exercer davantage de pression sur le régime de Bachar al-Assad, usant, comme de son voisin russe de son veto au Conseil de sécurité des Nations unies. »

« La Chine et la Russie clament leur opposition à une intervention en Syrie », AFP, 29 août 2013, article paru dans *Libération*, 29 août 2013.



- 1 **DOC. 7** Quelle place la Chine revendique-t-elle sur le plan mondial ? À quel titre ?
- 2 **DOC. 8 ET 9** Que révèle l'organisation des Jeux olympiques à Pékin en 2008 de la nouvelle place de la Chine dans le monde ?
- 3 **DOC. 11** Au-delà de son intérêt économique, quel soutien la Chine cherche-t-elle à obtenir en Afrique ? Quels arguments avance-t-elle ?
- 4 **DOC. 10 ET 11** Sur quel sujet le pays est-il particulièrement critiqué à l'échelle mondiale ?
- 5 **DOC. 12** Comment la Chine impose-t-elle sa voix sur la scène internationale ? Quelle est sa position vis-à-vis du conflit en Syrie ? Comment la justifie-t-elle ?
- 6 **DOC. 13** Quel autre aspect de la puissance chinoise ce document illustre-t-il ?

Repères

1978 Début des réformes économiques lancées par Deng Xiaoping
1997 Mort de Deng Xiaoping.
 Poursuite des réformes
2001 Adhésion de la Chine à l'OMC

► COURS 3 p. 186

La Chine, géant économique

À la fin des années 1970, Deng Xiaoping lance un vaste programme de modernisation de l'économie chinoise qui initie une période de forte croissance. Le développement économique, bien qu'inégal, permet au pays de se hisser parmi les plus grandes puissances mondiales.

Quelles sont les caractéristiques de la puissance économique chinoise ?

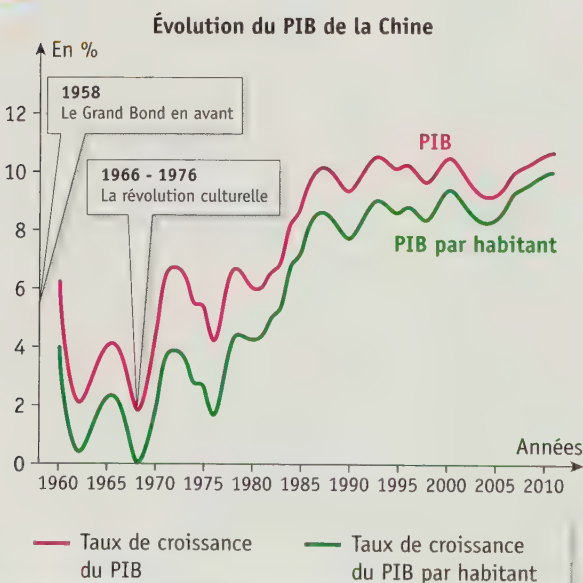
1 Les quatre modernisations de Deng Xiaoping

« Nous voici encore une fois à un tournant de l'histoire de la Chine. En 1978, nous avons lancé un vaste programme que nous appelons "les quatre modernisations" : modernisation de l'industrie chinoise, de l'agriculture, du secteur scientifique et technologique, et de la défense nationale. Pour nous autres Chinois, il s'agit là, en un sens bien réel, d'une nouvelle révolution ; et c'est une révolution socialiste. Le but d'une révolution socialiste, au fond, consiste à libérer les forces productives d'un pays et à les développer. [...]

La Chine a maintenant adopté une politique d'ouverture sur le monde, dans un esprit de coopération internationale. [...] Nous voudrions, à mesure que notre développement se poursuit, élargir le rôle de l'économie de marché. Au sein du système socialiste, une économie de marché et une économie fondée sur la planification de la production peuvent coexister et il est possible d'établir entre elles une coordination. »

Discours de Deng Xiaoping prononcé en 1979, cité par **Rémi Pérès**, *Chronologie de la Chine au XX^e siècle*, © Éditions Vuibert, 2001.

2 La croissance économique de la Chine



Source : Bureau national de la statistique, Chine.

3 La Chine dans l'OMC

1 « Mon premier voyage en Chine remonte aux années 1980 ; j'accompagnais alors le président de la Commission européenne à l'époque à l'occasion de sa première visite à Deng Xiaoping. Dans Chang An Street, les vélos étaient la règle

5 et les voitures l'exception. Je suis revenu fréquemment à la fin des années 1990. L'agriculture et l'automobile étaient des secteurs qui préoccupaient particulièrement la Chine, alors que sa procédure d'accession à l'OMC touchait à sa fin. Dix ans plus tard, les rues de Beijing sont encombrées de voitures familiales, et non de vélos. La Chine est devenue le plus grand constructeur et le plus gros marché automobiles du monde. Son agriculture est devenue plus productive et plus efficiente. Des millions d'agriculteurs chinois ont quitté la campagne pour la ville, où ils ont été employés par un secteur

15 industriel en pleine expansion, notamment par des sociétés multinationales qui, depuis 2001, s'installent en Chine à une vitesse sans précédent et ont joué un rôle essentiel dans la création d'un réseau de chaînes de valeur mondiales. Le miracle de la croissance chinoise ne date pas de décembre

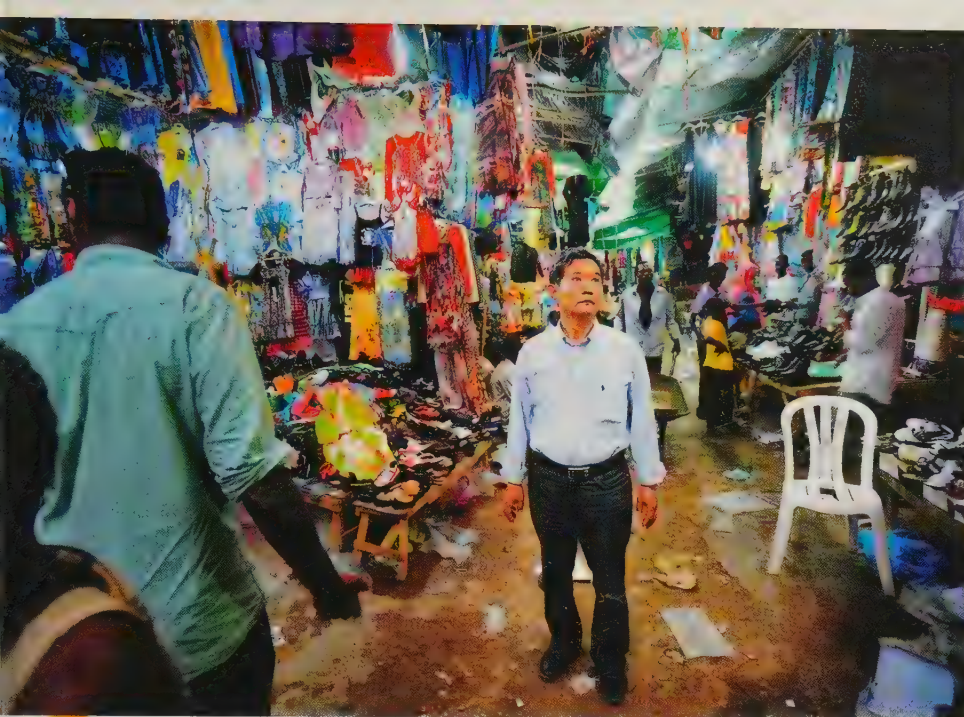
20 2001. Il est antérieur à l'accession du pays à l'OMC. Mais cette accession lui a permis d'ancrer ses réformes et de poursuivre sa transformation. Elle a servi de stabilisateur et d'accélérateur à l'essor économique national. [...] Mais au fur et à mesure qu'elle se développe, la Chine doit

25 également faire face à d'énormes difficultés, comme les déséquilibres entre les régions et dans la répartition des revenus, le besoin de filets de protection sociale plus forts, la dégradation de l'environnement et le vieillissement de la population. Elle s'efforce de mieux équilibrer la demande extérieure et la demande intérieure et de créer un environnement plus favorable pour les entreprises et un meilleur système de protection de la propriété intellectuelle. [...]

35 Aujourd'hui, l'économie de la Chine et son influence sont plus grandes et plus fortes qu'il y a dix ans. En tant que puissance mondiale, la Chine a également vu croître les attentes des autres pays à son égard, ce qui est naturel. Sa participation et son soutien sont essentiels dans toute action collective destinée à régler les problèmes mondiaux. Compte tenu des difficultés économiques que l'on rencontre aujourd'hui de par le monde, nous

40 avons désespérément besoin de détermination et de leadership. Nous avons tous besoin d'une Chine dynamique. »

Discours du directeur général de l'OMC, **Pascal Lamy**, prononcé le 11 décembre 2011 lors d'un forum tenu à Pékin pour célébrer le dixième anniversaire de l'accession de la Chine à l'OMC.



L'ascension de la Chine

« Cette soudaine extension de la présence chinoise est l'effet d'un triomphe économique qui figurera dans les annales : une croissance annuelle de 9 % en moyenne par an depuis trois décennies, poussée par le commerce extérieur et en particulier par les exportations. Résultat : socialement pauvre, la Chine est un pays riche de ses réserves en devises. Sauf le haut de gamme de la technologie et des produits culturels, rien n'échappe à son empire commercial : aujourd'hui, elle détient 70 % du marché mondial des champignons de Paris, et les statuettes de saints que l'on achète au Brésil sont "made

Des produits chinois sur un marché africain

Expatrié chinois sur un marché d'Hargeisa, en Somalie.

in China". La Chine est non seulement plus présente, elle est plus importante. [...] Autant de nouvelles qui soulignent l'ascension rapide de la Chine vers les sommets de la hiérarchie mondiale. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'affaire ne suscite pas des réactions ordinaires. Alors que l'essor du Japon avait longtemps été négligé il y a une quarantaine d'années, les progrès de la Chine ont provoqué dans le monde entier un concert désaccordé. Ici, on les admire, en les exagérant souvent. [...] Là – surtout parmi les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme – on exagère ou on extrapole. [...] Au total, rares sont ceux qui, comme Lucien Bianco, gardent l'esprit froid et considèrent que "l'accession au rang de puissance mondiale d'un pays-continent qui rassemble un bon cinquième de l'humanité ne ferait... que corriger une anomalie." »

Jean-Luc Domenach, *La Chine m'inquiète*, © Éditions Tempus Perrin, 2008.

?

1 DOC. 1 Qu'est-ce que le « socialisme de marché » tel que Deng Xiaoping le définit ? Quels en sont les objectifs et les moyens ?

2 DOC. 2 ET 3 Quels en sont les résultats ?

3 DOC. 3 D'après Pascal Lamy, qu'a apporté à la Chine son adhésion à l'OMC ?

4 DOC. 3 À quelles difficultés doit-elle encore faire face ?

5 DOC. 4 ET 5 Comment se manifeste l'extension de la présence chinoise dans le monde ?

6 DOC. 5 Dans quels secteurs se déploie son « empire commercial » ?

7 DOC. 6 Comment se manifeste la puissance financière de la Chine ?



6 La Chine, financier du monde ?

Dessin de Pismestrovic sur le site de *Courrier international* (www.courrierinternational.com), 2011.

La Chine détient 7 % de la dette publique totale de la zone euro et 22 % de la dette extérieure américaine.

SUJET 19 La Chine et le monde depuis 1949

À SAVOIR

Sur les 4 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 2h45 à la composition.

• TRAVAIL GUIDÉ POUR RÉPONDRE AU SUJET

1. Analyser le sujet

Déterminer les bornes chronologiques du sujet

EXERCICE 1 Quelles bornes chronologiques donnez-vous à la période étudiée ?

Définir les termes du sujet

La Chine comme...

- ... État : sa politique étrangère.
- ... puissance : ses capacités militaires, son influence politique, sa puissance économique

- 1949 Mao proclame la République Populaire de Chine : aujourd'hui encore un régime politique communiste même si le système économique a connu des réformes surtout depuis 1979.

La Chine

et

le monde depuis 1949

La conjonction implique de mettre en relation les termes du sujet :

- poids de la puissance Chine dans le monde
- rapport avec les autres puissances,
- capacité d'influence,
- regard que porte le monde sur la Chine

Les autres puissances, les institutions internationales, les peuples (ceux qui se battent pour leur indépendance par exemple)

Identifier le type de sujet

Il s'agit d'un sujet chronologique qui s'étend sur une période de plus de 60 ans.

Dégager et formuler une problématique

EXERCICE 2 Formulez une problématique qui englobe la période du sujet.

2. Organiser le plan

Confronter le sujet à ses connaissances

Aidez-vous des cours du chapitre pour mobiliser vos connaissances et illustrer votre démonstration, p. 176, 180 et 186.

Au brouillon, élaborer un développement en deux ou trois parties

Le plan à adopter est chronologique.

EXERCICE 3

1. Vous pouvez dégager deux ruptures pour organiser votre plan :
 - À partir de sa rupture avec l'Union soviétique, quelle vision du monde Mao défend-il ?
 - Depuis quand la Chine est-elle devenue une puissance économique ? Est-elle reconnue par toutes les puissances ? Participe-t-elle aux institutions internationales ?
2. Pour chaque partie, proposez des documents du chapitre permettant d'illustrer la démonstration.

3. Rédiger la composition

SUJET 20 La Chine et le monde depuis 1949

À SAVOIR

Sur les 3 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 1h45 à la composition.

• TRAVAIL GUIDÉ POUR RÉDIGER LA COMPOSITION

1. Rédiger l'introduction

Dégager le fil conducteur

EXERCICE 1 Formulez deux questions :

- sur l'évolution de la vision que la Chine communiste se fait du monde ;
- sur l'évolution de sa puissance.

2. Organiser ses connaissances

Organiser la composition en paragraphes

Il s'agit d'un sujet portant sur une période de plus de 60 ans et pour lequel on peut observer une évolution. Organisez vos paragraphes de façon chronologique.

EXERCICE 2 Dégagez deux ruptures pour organiser votre plan :

1. À partir de sa rupture avec l'Union soviétique, quelle vision du monde Mao défend-il ?
2. Depuis quand la Chine est-elle devenue une puissance économique ? Est-elle reconnue par toutes les puissances ? Participe-t-elle aux institutions internationales ?

3. Rédiger le développement

Rédiger chacun des paragraphes

Exemple de développement du premier paragraphe

Le paragraphe est introduit par l'idée générale

1^{er} argument et l'exemple qui l'illustre

2^e argument... illustré par un exemple plus longuement développé...

À l'issue de la guerre civile, la Chine communiste de Mao s'aligne sur les positions de l'Union soviétique. Le Guomindang recule rapidement face à la poussée des communistes de Mao Zedong. Celui-ci proclame à Pékin, le 1^{er} octobre 1949, la naissance de la République populaire de Chine (RPC). **Dès lors Mao Zedong privilégie l'alliance avec l'Union soviétique, et s'aligne sur son modèle pour reconstruire son économie.** Un traité d'amitié est signé en 1950. L'Union soviétique envoie des experts en Chine. L'économie chinoise est planifiée sur le modèle soviétique; l'accent est mis sur l'industrie lourde et les paysans doivent livrer leurs récoltes à l'État à des prix fixés exagérément bas.

La Chine relaie l'influence communiste en Extrême-Orient. En 1950, la Corée du Nord envahit la Corée du Sud. Sous mandat de l'ONU, les troupes américaines parviennent à repousser les troupes communistes de Corée du Nord. Aussi, en octobre, la Chine envoie 270 000 hommes soutenir l'armée nord-coréenne, évitant à l'Union soviétique d'intervenir directement contre les troupes américaines dans cette péninsule. La guerre de Corée qui se termine par l'armistice de Panmunjom (1953), a renforcé les liens entre la Chine et l'Union soviétique dont elle dépend pour son armement. La Chine devient pour longtemps un allié indéfectible de la Corée du Nord qui assure à la Chine une protection sur sa frontière orientale.

EXERCICE 3

Lisez l'exemple de rédaction ci-dessus et rédigez le deuxième paragraphe sur la politique chinoise dans le monde après la rupture sino-soviétique de 1963.

SUJET 21 La Chine, nouveau leader mondial en 2010 ?

CONSIGNE

Après avoir rappelé le contexte dans lequel s'exprime Hu Jintao, montrez en quoi ce document rend compte de la place de la Chine dans le monde. Mettez en évidence les limites de ce discours en expliquant comment la Chine cherche à étendre son influence et défendre ses intérêts économiques.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.



Discours du Président Hu Jintao au G20 de Toronto

- 1 « C'est un grand plaisir pour moi de participer au 4^e sommet du G20 à Toronto et de discuter avec vous de l'importante question qu'est la promotion d'une reprise globale de l'économie mondiale. [...] Je voudrais avancer les propositions suivantes :
- 5 Premièrement, nous devons œuvrer de sorte à faire du G20, mécanisme efficace de gestion de la crise financière internationale, une plate-forme majeure de promotion de la coopération économique internationale. La situation économique étant toujours complexe, il importe que le G20 joue un rôle
- 10 de leader. [...] Deuxièmement, nous devons accélérer la mise en place d'un nouvel ordre financier international qui soit juste, équitable, inclusif et ordonné. Nous devons, en gardant à l'esprit les leçons tirées de la crise financière internationale, prendre des mesures efficaces pour nous attaquer aux causes profondes de la crise, et faire avancer la réforme de la régulation financière internationale de manière pratique et responsabilisée en vue de l'instauration d'un système financier international favorisant le développement de l'économie réelle. [...]
- 20 Troisièmement, nous devons promouvoir l'instauration d'un système commercial mondial ouvert et libre. Nous devons prendre des mesures concrètes pour combattre toute forme de protectionnisme, préconiser et soutenir fermement le libre-échange [...].
- 25 Tout au long de la poursuite de son développement économique, la Chine a œuvré pour une croissance économique forte. Entre 1978 et 2008, l'économie chinoise a connu une

croissance annuelle moyenne de 9,8 %. Dès le début de la crise financière internationale, la Chine a mis en œuvre un plan d'ensemble et des mesures d'accompagnement qu'elle n'a cessé d'enrichir, apportant sa part de contribution à la relance économique régionale et mondiale par une croissance de 8,7% de son économie en 2009. [...]

Pour réaliser une véritable croissance de l'économie mondiale durable et à long terme, il est impératif d'aider les pays en développement. [...] Depuis le début de la crise financière internationale, la Chine a accordé une assistance aux pays en développement par divers moyens et canaux. [...] Elle a établi un fonds d'investissement Chine-ASEAN¹ de 10 milliards de dollars US, accordé un crédit de 15 milliards de dollars US aux pays de l'ASEAN pour faire avancer la coopération financière en Asie de l'Est. [...] La Chine a également pris la décision de fournir 10 milliards de dollars US de prêts préférentiels aux pays africains, d'annuler les dettes des PMA africains et d'accorder progressivement le traitement de tarif zéro à 95 % des produits provenant des PMA africains ayant des relations diplomatiques avec elle. »

Discours de **Hu Jintao**, président de la République populaire de Chine au 4^e sommet du G20, Toronto, Canada, 27 juin 2010, site officiel du gouvernement chinois.

1. L'ASEAN est une organisation de coopération politique et surtout économique fondée en 1967 qui regroupe les pays d'Asie du Sud-Est. Depuis 1995, la Chine, le Japon et la Corée du Sud on rejoint l'« ASEAN Plus Trois ».

• TRAVAIL GUIDÉ POUR RÉPONDRE À LA CONSIGNE

1. Lire et comprendre la consigne

Analyser les termes de la consigne

- « **la place de la Chine dans le monde** » : Hu Jintao situe explicitement la puissance économique chinoise ouverte sur l'économie mondiale depuis les réformes lancées en 1978.
- « **les limites du discours d'Hu Jintao** » : la seconde question vous invite à avoir un regard critique sur le discours d'Hu Jintao qui ne révèle pas ouvertement toutes les intentions de la Chine.

EXERCICE 1 Répondez aux questions suivantes.

1. Pour montrer que « la Chine cherche également à étendre son influence dans certaines régions du monde », relevez les régions évoquées par Hu Jintao dans lesquelles la Chine poursuit depuis longtemps une politique qui vise à étendre son influence.
2. Quels intérêts économiques la Chine peut-elle avoir en Afrique notamment ?

2. Analyser le document

Présenter le document

Il s'agit d'**un discours** : il faut donc à la fois présenter son auteur, mais aussi le cadre dans lequel il est prononcé et à quelle occasion.

Repérer la structure du document

EXERCICE 2 Répondez aux questions suivantes.

- Du 2^e au 4^e paragraphe, Hu Jintao énumère des propositions liées au contexte de la crise économique.
1. Quelles sont ces propositions ?
 - Dans les 5^e et 6^e paragraphes, il explique quelle a été, par le passé et aujourd'hui encore, la politique suivie par la Chine.
 2. Résumez ces deux points.

Mobiliser ses connaissances

EXERCICE 3 Quelles connaissances de votre cours éclairent les idées principales du texte ?

3. Rédiger la réponse ► Voir la réponse rédigée p. 342.

Organiser sa réponse

Proposition de plan

- a. La Chine une grande puissance, actrice incontournable de la gouvernance économique mondiale
- b. Un rôle privilégié en Asie du Sud-Est et en Afrique

La Chine et le monde depuis 1949

Fiche de révision

1 Une puissance communiste en Asie (1949-1963)

- **L'alignement sur l'Union soviétique.** La Chine de Mao se range derrière l'Union soviétique dès le début des années 1950 et adopte son modèle de développement économique (planification). Elle devient un État totalitaire dès 1949. Le Parti communiste contrôle étroitement la société.
- **Les interventions en Asie.** Avec l'aide de l'Union soviétique, la Chine affronte les États-Unis dans la guerre de Corée (1950-1953). Elle cherche également à « libérer » tous les territoires chinois. Cela se traduit par l'occupation du Tibet et la volonté de réunifier les deux Chine (Taiwan).

2 L'affirmation sur la scène internationale des années 1960-1970

- **La rupture sino-soviétique.** Mao, qui désapprouve la déstalinisation, décide de rompre avec le modèle soviétique et de chercher une voie originale vers le socialisme (Grand Bond en avant, Révolution culturelle). Les relations diplomatiques sont rompues en 1963.
- **Le leader d'un « troisième monde ».** Mao développe la théorie des trois mondes : l'Union soviétique et les États-Unis sont les deux puissances impérialistes qui dominent l'ordre mondial, les autres pays développés forment le second monde et la Chine se présente comme le leader d'un troisième monde, celui des nations opprimées. Le pays se pose en nouveau modèle socialiste dans le Tiers-Monde. Après une période de rapports crispés, la Chine et les États-Unis se rapprochent dans les années 1970.

3 Une puissance qui s'impose dans le nouvel ordre mondial depuis les années 1980

- **L'ouverture économique.** Après 1979, Deng Xiaoping impose le choix de l'économie de marché et de l'ouverture économique, pas remis en cause depuis. Néanmoins, toute démocratisation est exclue : le régime reste autoritaire.
- **Une puissance mondiale.** Avec des résultats économiques spectaculaires, et malgré de fortes inégalités, la Chine fait figure de puissance émergente. Ses excédents commerciaux lui permettent une avancée diplomatique, en particulier dans les pays pourvoyeurs de matières premières, en Afrique ou au Moyen-Orient.
- **Le nationalisme remplace le socialisme.** Devenue une grande puissance asiatique, la Chine entend affirmer sa place sur la scène internationale.

Dates à retenir

- 1949 Proclamation de la République populaire de Chine
- 1950 Traité d'Amitié avec l'Union soviétique
- 1950-53 Guerre de Corée
- 1963 Rupture avec l'Union soviétique
- 1966-1976 Révolution culturelle
- 1979 Début des réformes économiques
- 4 juin 1989 Massacre de Tiananmen
- 1997 Rétrocession de Hong-Kong par la Grande-Bretagne
- Août 2008 Jeux Olympiques de Pékin

La Chine et le monde depuis 1949

	1940	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010
LE RÉGIME COMMUNISTE		1949 Proclamation de la République populaire de Chine			1976 Mort de Mao 1978 Deng Xiaoping		2002 Hu Jintao	
					RÉGIME TOTALITAIRE			
LES RELATIONS EXTÉRIEURES		1950 Traité d'alliance sino-soviétique 1951 Annexion du Tibet	1963 Rupture avec l'Union soviétique	1971 La Chine entre au Conseil de Sécurité de l'ONU			1997 Rétrocession de Hong Kong par le Royaume-Uni	
		ALIGNEMENT SUR L'URSS			RAPPROCHEMENT AVEC LES ÉTATS-UNIS			
LA PUISSANCE ÉCONOMIQUE			1958 « Grand Bond » en avant				2001 Adhésion à l'OMC	2010 PIB, 2^e rang mondial
			COLLECTIVISATION				OUVERTURE À L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ	
UNE POPULATION SOUS CONTRÔLE				1966 - 1976	1989 Massacre de la place Tiananmen			
				RÉVOLUTION CULTURELLE				
				FASCINATION DES MILIEUX INTELLECTUELS OCCIDENTAUX POUR LE MAOISME				



Lire

- Dai Sijie, *Balzac et la petite tailleuse chinoise*, Gallimard, 2000.
- Simon Leys, *Les Habits neufs du président Mao*, Champ libre, 1971.



Surfer

- Conférence d'Yves Chevrier sur Mao, Université populaire du Quai Branly, en ligne sur : www.quaibranly.fr
- Cartes du *Monde diplomatique* sur la Chine : www.monde-diplomatique.fr/cartes/#Asie



Voir

- *Le Sorgho rouge* de Zhang Yimou, 1987.
- *Le Cerf-volant bleu* de Tian Zhuangzhuang, 1993.



8 Le conflit du Proche-Orient, héritage de la colonisation britannique

Mandat britannique depuis 1920, la Palestine est peuplée d'Arabes, musulmans et chrétiens, et de Juifs auxquels les Anglais ont promis la création d'un foyer national. La décolonisation pose la question de leur cohabitation. En 1945, des nationalistes juifs organisent des attentats contre des bâtiments (ici le QG de la police à Jérusalem, le 28 décembre 1945) pour accélérer la création d'un État juif en Palestine.

CHIFFRE

7

Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis 1918

Le Proche-Orient est un carrefour historique où convergent, depuis des millénaires, les populations d'Asie, d'Afrique et d'Europe. Cette rencontre en a fait un berceau de civilisations où sont nés les trois monothéismes. Depuis des siècles, c'est une région stratégique pour les puissances européennes. Au XX^e siècle, le pétrole y a multiplié les convoitises. C'est aussi une région où les États sont récents et traversés de tensions internes.



Le conflit en Irak, la défense des intérêts américains au Moyen-Orient

Le 20 mars 2003, prétextant la fabrication d'armes de destruction massive par Saddam Hussein, les États-Unis et leurs alliés déclarent la guerre à l'Irak. Ici, des soldats britanniques en position devant des puits de pétrole.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment les puissances européennes ont-elles assuré leur domination après la Première Guerre mondiale ?

ÉTUDE Une mosaïque religieuse, linguistique et culturelle ► p. 206

COURS 1 Le Moyen-Orient après la Première Guerre mondiale ► p. 208

ÉTUDE L'héritage de la domination européenne ► p. 210

Quel est l'impact de la Guerre froide et de la décolonisation au Proche-Orient après 1945 ?

COURS 2 Un carrefour convoité depuis 1945 ► p. 212

ÉTUDE Le Moyen-Orient : un carrefour stratégique et convoité ► p. 214

ÉTUDE L'intervention des grandes puissances pendant la Guerre froide ► p. 216

ÉTUDE Nasser et la nationalisme arabe ► p. 218

Pourquoi le conflit israélo-palestinien dure-t-il depuis si longtemps ?

COURS 3 Le conflit israélo-arabe ► p. 220

ÉTUDE Le conflit israélo-arabe et la question palestinienne ► p. 222

Comment expliquer les tensions actuelles au Moyen-Orient ?

COURS 4 De nouvelles conflictualités depuis 1991 ► p. 226

ÉTUDE Le Moyen-Orient dans le nouvel ordre mondial ► p. 228

ÉTUDE Le rôle croissant des identités religieuses ► p. 230

ÉTUDE « Printemps arabe » et « Indignés » ► p. 232

Le Moyen-Orient : un carrefour historique

Le Moyen-Orient est **un berceau de civilisations**, où sont nées la roue, l'écriture, les trois religions monothéistes...

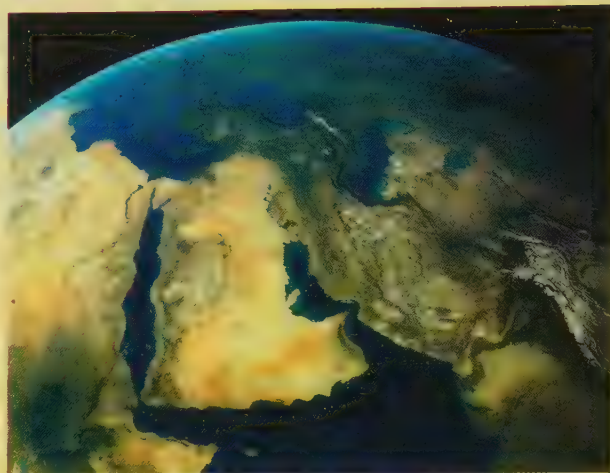
Sur les rives des grands fleuves de Mésopotamie et d'Égypte, des civilisations urbaines et agraires se sont développées depuis des millénaires.

Le Moyen-Orient est donc une mosaïque culturelle. La **diversité religieuse** et linguistique est

ancienne. Jusqu'au XX^e siècle, les populations du Moyen-Orient sont en grande partie nomades. L'apparition d'États modernes contribue à sédentariser les populations. Des populations d'origine, de langue et de religion différentes sont fragmentées et **les États constitués manquent souvent d'unité**.

Les frontières de ces États ont été fixées au XX^e siècle à la suite de décisions, parfois arbitraires, des puissances coloniales. Elles font donc l'objet de contestations, souvent violentes de la part de régimes qui ne survivent que par la force militaire. L'idée d'un État pour les Juifs naît à la fin du XIX^e siècle, quand Theodor Herzl crée le « Fonds pour l'implantation juive » destiné à l'achat de terres en Palestine et prône la création d'un État pour les Juifs. Cette aspiration est reconnue par la déclaration du Britannique Lord Balfour en 1917. La politique nazie d'extermination des Juifs rend ce projet vital et débouche sur la création de l'État d'Israël en 1948. Celle-ci **crystallise le ressentiment des pays limitrophes**, dans le contexte de décolonisation.

La découverte de **gisements pétrolifères** au début du XX^e siècle suscite la **convoitise** des grandes puissances coloniales, relayées par les grandes compagnies pétrolières notamment américaines.



LA DOMINATION OTTOMANE FACE À L'IMPÉRIALISME EUROPÉEN

1816

Les Ottomans soumettent l'Égypte et dominent ainsi l'essentiel du Proche-Orient.

1869

Le canal de Suez est ouvert : il est géré par une compagnie franco-anglaise.

1882

Protectorat britannique sur l'Égypte

1903

Début de la construction d'un chemin de fer Berlin-Bagdad

1917

Déclaration Balfour sur l'établissement d'un foyer juif en Palestine

1920

L'Empire ottoman est démantelé par le traité de Sèvres.

POPULATIONS ET RELIGIONS AU MOYEN-ORIENT

Arabes

Les populations arabes parlent des dialectes, parfois très différents qui découlent d'une même langue sémitique, l'arabe, née dans la péninsule Arabique. La langue arabe s'est répandue au fur et à mesure de l'expansion de l'empire arabo-musulman à partir du VII^e siècle.

Kurdes

Population dont la langue est d'origine indo-européenne, proche de l'iranien. À majorité musulmane, ils sont répartis à cheval sur plusieurs États : Iran, Irak, Turquie, Syrie.

Perses

Population indo-européenne de langue perse ou farsi, apparu en Iran au cours du I^{er} millénaire avant J.-C.

Turcs

Populations de langue turque, originaires d'Asie centrale. Au cours du X^e siècle, les Turcs s'imposent dans l'empire musulman et à partir du XIII^e siècle, les tribus turques oghouzes s'étendent au détriment de l'Empire byzantin. En 1453, Mehmet II prend Constantinople et l'Empire ottoman remplace l'Empire byzantin dont les élites sont turcophones, mais la population de langues et de religions variées.

Judaïsme

Religion monothéiste fondée sur un livre sacré, la Bible et le respect de la Loi (la Torah). Ses premières traces remonteraient au VI^e siècle avant J.-C.

Christianisme

Religion née avec Jésus que les croyants considèrent comme Dieu et fils de Dieu. Le fidèle doit respecter un ensemble de rites et de comportements moraux dans le but de gagner le salut éternel lors du Jugement dernier qui aurait été annoncé par Jésus. Elle s'est dotée d'un clergé hiérarchisé en une institution : l'Église. Au cours des deux derniers millénaires, le christianisme s'est divisé en un grand nombre d'Églises différentes, surtout au Moyen-Orient : orthodoxes, maronites, coptes, chaldéens, Église arménienne...

Islam

Religion née au début du VII^e siècle autour du prophète Mohammed. L'islam prône l'obéissance à la loi de Dieu, qui aurait été révélée au Prophète et mise par écrit dans le Coran, et le devoir de purification dans l'attente du Jugement dernier. Dès les premiers siècles de l'islam, il s'est divisé en deux courants : le sunnisme et le chiisme (actuellement 10 à 15 % des musulmans).

Notions vues en 1^{re}

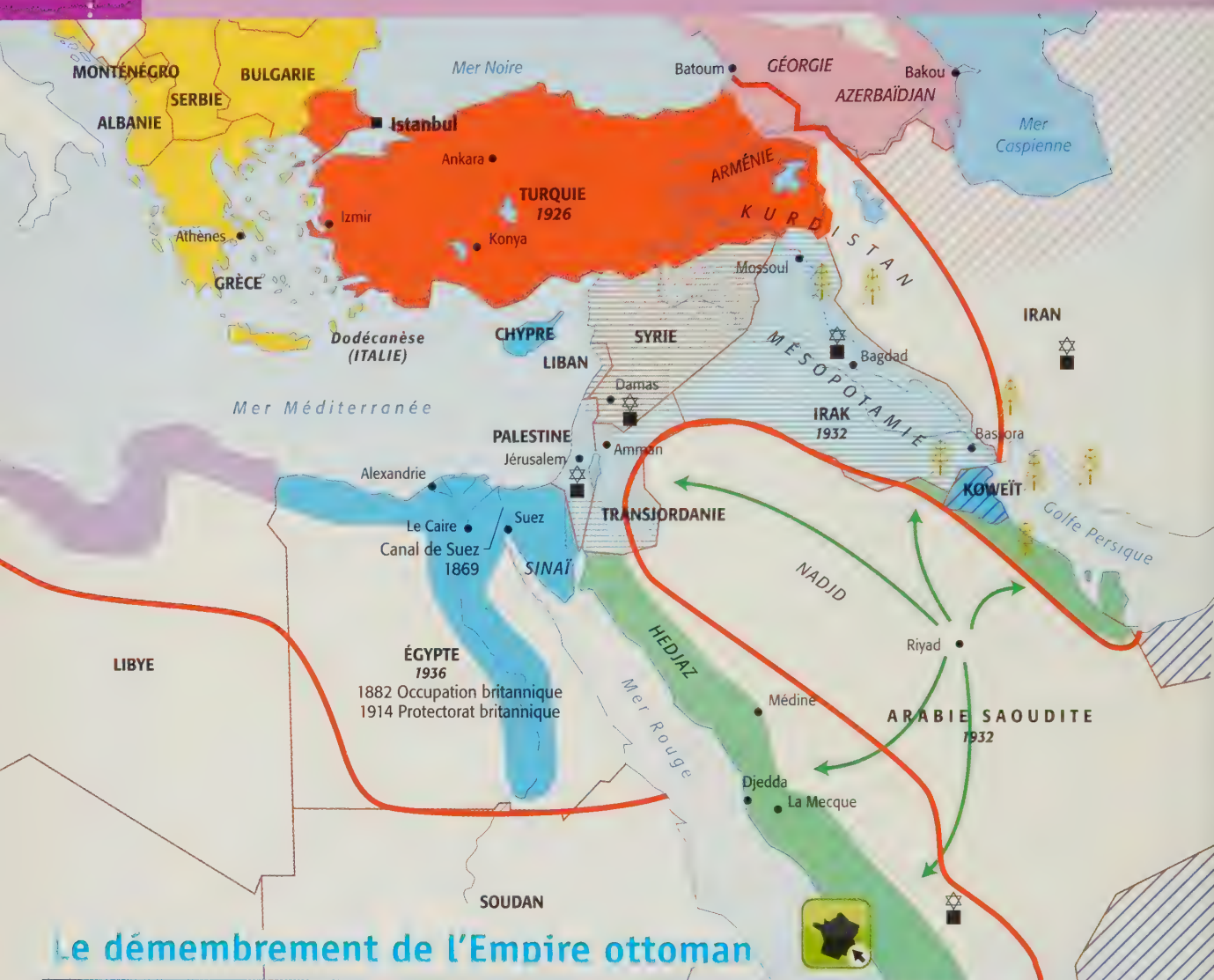
Impérialisme Politique visant à la constitution d'un empire, qui peut prendre la forme d'une occupation militaire et politique ou d'une mainmise économique.

Ottoman Terme forgé à partir du nom du fondateur de l'empire du même nom, Osman I^{er} qui conquiert l'Anatolie. Il qualifie à la fois cet empire qui s'étend du Maghreb à la Mésopotamie et sa civilisation.



Les frontières actuelles du Moyen-Orient

Proche et Moyen-Orient : des conflits régionaux aux enjeux internationaux



Le démembrement de l'Empire ottoman

Situation avant la Première Guerre mondiale

- Empire ottoman dans sa plus grande extension
- États balkaniques avant 1914
- Occupation ou protectorat britanniques
- Zone d'influence britannique
- Conquêtes russes
- Zone d'influence russe jusqu'en 1918
- Colonie italienne
- Conquêtes de l'Arabie saoudite

Pays sous mandat de la SDN à partir de 1920

- Mandat français
- Mandat britannique
- Présence d'importantes communautés juives

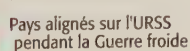
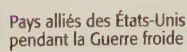
Premiers États modernes

- République laïque de Turquie issue du démembrement de l'Empire ottoman
- 1932** Date de l'indépendance ou de l'apparition de l'État moderne

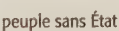
Vers le printemps arabe

Processus de décolonisation et de genèse des États du Moyen-Orient : en cours

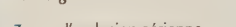
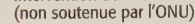
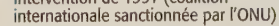
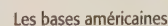
DJIBOUTI



L'expression des nationalismes et des communautarismes



La longue guerre d'Irak





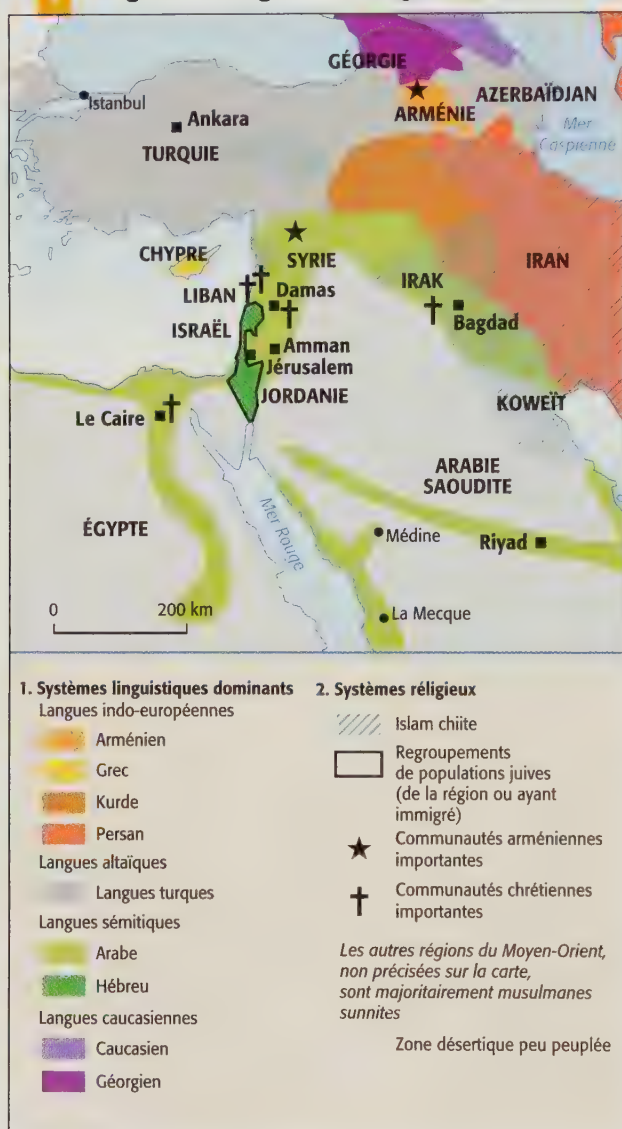
Une mosaïque religieuse, linguistique et culturelle

➤ COURS 1 p. 208

Le Moyen-Orient rassemble des cultures, des religions et des langues millénaires. Les populations ont maintenu pendant plusieurs siècles leurs identités différentes au sein d'Empires qui toléraient ces divergences tant qu'elles ne perturbaient pas l'ordre public.

Comment cohabitent les populations du Proche et Moyen-Orient ?

Langues et religions au Moyen-Orient



Un enfant du Kurdistan irakien découvre son identité

1 « Un matin de l'an 1950, comme je me levais, j'entendis des cris dans la rue. J'interrogeai [ma mère] sur ce vacarme.

– Mon fils, me répondit-elle, les villageois sont en train de déposer ton oncle Hanna qui est le maire depuis dix ans [...].

5 – Mais pourquoi ?

– Les autres tribus sont jalouses et ne nous aiment pas. [...]

Je réalisais aussi que je faisais partie d'un clan, comme tous les enfants du village. La vie sociale dépendait des relations paisibles ou belliqueuses entre tribus [...]. Seconde surprise : j'appartenais à une ethnie qui parlait sa propre langue ! À l'âge de six ans, mon père me prit par la main et me conduisit chez monsieur Lewis, professeur d'araméen. J'interrogeai papa :

– Mais pourquoi ?

– Mon fils, nous avons reçu en héritage une langue bien à
15 nous, la langue araméenne ou syriaque, qu'il nous faut garder.
[...]

– Tous les hommes de la région ne parlent-ils pas cette langue ?

– Mais non mon fils, certains parlent le kurde, d'autres l'arabe, etc.

20 Youssef m'expliqua que c'était une langue très ancienne, datant
de plus de deux mille ans. Le Christ avait parlé et prêché en
araméen. [...]

Le fait religieux m'étonna lui aussi. C'était Noël. Le matin, je
me lavai tout joyeux. Je revêtais mes plus beaux habits, quand
25 un voisin vint nous saluer en langue kurde et nous souhaita
une bonne fête. Je lui répondis :

– Bonne fête à toi aussi, je suis content que tu sois venu. [...]

Grand-mère m'attira près d'elle et me gronda :

30 – Êtes-vous idiot ? Pourquoi souhaitez-vous une bonne fête
à ce Monsieur ? Pour lui, Noël n'a pas de signification ! [...] Cet homme n'est pas chrétien, il est musulman [...].

À six ans, j'allais à l'école. [...] Deux jeunes instituteurs sympathiques, originaires du village, m'accueillirent gentiment. Ils donnaient leurs leçons en arabe. Dès la fin du cours, j'allai voir l'un d'eux et je lui déclarai :

– Je suis venu à l'école pour apprendre ma langue et non l'arabe.

– [...] Nous sommes des Irakiens, me répondit-il, nous appartenons à un État qui s'appelle l'Irak et l'arabe est la langue nationale. »

Ephrem-Isa Yousif, *Parfums d'enfance à Sanate, un village chrétien au Kurdistan irakien*, © Éditions L'Harmattan, 1993.

1 « Ispahan. Sur la place de la Palestine, en face d'une mosquée appelée Al-Aqsa, il y a une synagogue où les juifs de cette ancienne cité se rassemblent à l'aube. Sur le portique, une bannière :
 5 "La communauté juive d'Ispahan salue le 30^e anniversaire de la révolution islamique". [...] Le murmure des prières en hébreu s'élève à travers la synagogue encombrée de beaux tapis et de plantes tristes. Soleiman Sedighpoor, un marchand d'antiquités au magasin plein de trésors, conduit le service sous un chandelier. J'avais rendu visite à Sedighpoor, 61 ans, les yeux clairs, le jour précédent dans sa petite échoppe poussiéreuse. Il m'avait [...] invité à la synagogue. J'avais accepté et lui avais demandé ce qu'il pensait des slogans "Mort à Israël" ("Mag bar Esraël") qui ponctuaient la vie en Iran. "Laissez-les dire 'mort à Israël', a-t-il répondu. Je suis dans cette boutique depuis 43 ans et je n'ai jamais eu de problèmes. J'ai rendu visite à des proches qui habitent en Israël, mais quand je vois ce qui s'est passé à Gaza, je manifeste comme un Iranien."

Le Proche-Orient est une région inconfortable pour les minorités. [...] Pourtant, 25 000 juifs environ vivent en Iran, la plus grande minorité juive avec celle de Turquie dans le Proche-Orient musulman. Il y a plus d'une dizaine de synagogues à Téhéran. Ici, à Ispahan, quelques-unes accueillent une communauté de 1 200 juifs, descendants d'une communauté vieille de 3 000 ans. Durant les dernières décennies, depuis la création de l'État d'Israël et la révolution islamique de 1979, le nombre de juifs a diminué de 190 000. Mais l'exode n'a pas été comparable à celui des pays arabes, dont 800 000 juifs ont émigré en Israël. En Algérie, en Tunisie, en Égypte et en Irak – des pays où vivaient plus de 485 000 juifs en 1948 –, il en reste moins de 2 000. [...]

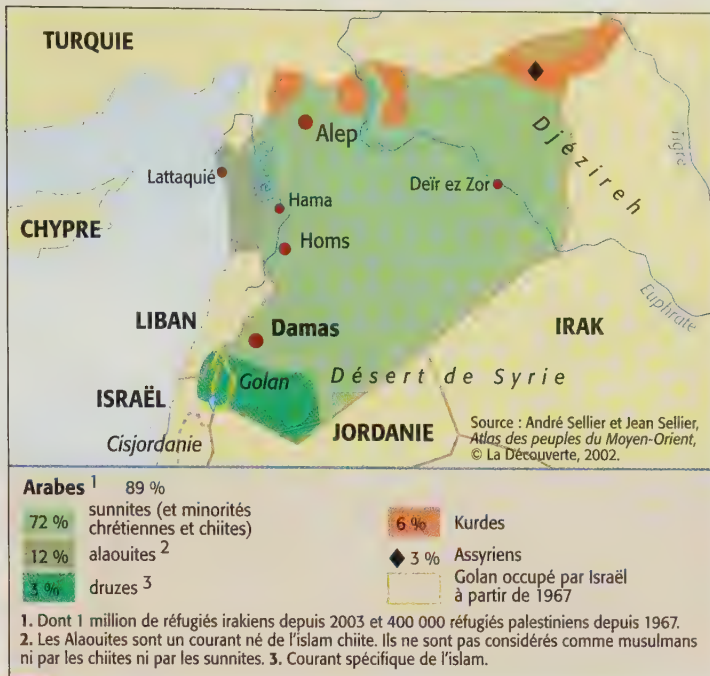
40 Bien sûr, le cycle inachevé des guerres d'Israël se sont déroulées contre des Arabes, non des Perses, ce qui explique en partie cette différence. Et pourtant, un mystère persiste au sujet des juifs iraniens. Il est important de décider ce qui est le plus important : les invectives d'annihilation¹ anti-israéliennes, le déni de l'holocauste² et autres provocations, ou le fait que la communauté juive vit, travaille, prie dans une relative tranquillité.

50 Je préfère sans doute les faits aux mots, mais j'affirme que la réalité de la civilité des Iraniens à l'égard des juifs nous dit plus sur l'Iran – sa sophistication et sa culture – que la rhétorique enflammée. »

Article de **Roger Cohen**, journaliste au *New York Times*, cité par Alain Gresh, *Le Monde diplomatique*, 26 février 2009.

1. Destruction.

2. Terme qui signifie sacrifice, employé par les juifs pour désigner l'extermination des Juifs par les nazis.



4

La mosaïque syrienne

Les frontières de la Syrie datent de l'époque où elle était sous mandat français. Cet État, à majorité arabe, comprend de nombreuses minorités.



5

Maaloula, village chrétien de Syrie

Les montagnes ont servi au cours des siècles de refuge pour les chrétiens de la région. Maaloula, à 60 km au nord de Damas, abrite de nombreux couvents et églises.

?

- 1 **DOC. 1, 2 ET 4** Quelles langues trouve-t-on au Moyen-Orient ?
- 2 **DOC. 1 ET 2** Chaque langue correspond-elle à un territoire déterminé ?
- 3 **DOC. 1** Comment expliquer cette situation ?
- 4 **DOC. 2** Quelle était la situation des minorités religieuses au Moyen-Orient au milieu du XX^e siècle ?
- 5 **DOC. 3 ET 5** A-t-elle changé à la fin du XX^e siècle ?

Le Moyen-Orient après la Première Guerre mondiale

Quelles sont les conséquences de la fin de l'Empire ottoman après 1918 ?

L'héritage ottoman

➔ Pendant des siècles, l'Empire ottoman a contrôlé la majeure partie du Proche-Orient, à l'exception de l'Iran et du sud de l'Arabie. Dès la fin du XIX^e siècle, des régions lui échappent, telle l'Égypte sous domination anglaise. Menacé par les Russes au nord et les Anglais à l'est, l'Empire ottoman s'allie à l'Allemagne pendant la Première Guerre mondiale. Le traité de Sèvres, signé en 1920 entre les Alliés et l'Empire ottoman, officialise la fin de la guerre et le démembrement de l'Empire. (DOC. 1)

➔ L'Empire ottoman à majorité musulmane sunnite est communautariste. En effet, il laisse aux différentes communautés religieuses (les *millet*s) ou linguistiques une grande autonomie : les prêtres ou les évêques pour les chrétiens, les rabbins pour les juifs, lèvent les impôts auprès de leurs coreligionnaires et exercent la justice quand il y a des problèmes au sein de leur communauté (héritages, vols, assassinats). (DOC. 2)

L'intervention des puissances coloniales

➔ Au début du XX^e siècle, la Russie tsariste et la Grande-Bretagne interviennent dans la région. En 1908, la découverte de pétrole en Iran suscite les convoitises. La Russie poursuit son expansion vers la mer Noire. La Première Guerre mondiale permet aux Britanniques de s'emparer de Bagdad et de Jérusalem, leurs alliés arabes s'emparant de Damas en échange de la promesse, faite à l'émir Hussein* de La Mecque, de pouvoir créer un royaume arabe à la fin de la guerre.

➔ Reniant leur promesse, les Britanniques se partagent la région avec les Français en établissant des mandats* en 1920. La Syrie revient à la France, qui la scinde en deux en créant le Liban (DOC. 3) ; la Palestine et la Mésopotamie reviennent à la Grande-Bretagne. C'est là, pour les Arabes, un premier motif de rancœur à l'égard des puissances coloniales occidentales.

Les premières indépendances nationales

➔ Après la Première Guerre mondiale, les grands empires du Moyen-Orient disparaissent. En 1924, Mustafa Kemal Atatürk met fin au sultanat et fonde la république laïque* de Turquie, après avoir expulsé les forces d'occupation britannique, française, italienne et grecque. Il mène une vigoureuse politique de modernisation et d'occidentalisation : droit de vote des femmes, changement d'alphabet... Un processus similaire s'observe en Iran, où l'empire des Qajar est renversé en 1925 par un militaire, Reza Shah Pahlavi, qui décide d'occidentaliser son royaume, par exemple en interdisant le port du voile pour les femmes.

➔ Dans l'entre-deux-guerres, d'autres États apparaissent sur les décombres de l'Empire ottoman. Le royaume d'Arabie saoudite est fondé officiellement en 1932 par la fusion de différentes régions conquises au début du siècle. La même année, le royaume d'Irak, relevant auparavant du mandat britannique, voit le jour.

➔ Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la décolonisation touche le Moyen-Orient. Mais la Grande-Bretagne rompt tardivement ses liens avec son ancien Empire. Le sultanat d'Oman n'est indépendant que depuis 1971.

Personnages-clés



Mustafa Kemal Atatürk (1881-1938)
Militaire de carrière, Atatürk est le fondateur et le premier président de la République turque. Inspiré par la Révolution

française, il met fin au sultanat, fait adopter l'alphabet latin pour le turc et déplace la capitale d'Istanbul à Ankara.



Reza Shah Pahlavi (1877-1944)

En 1925, le Parlement iranien déchoit l'empereur Qajar régnant et le remplace par Reza Shah Pahlavi, qui promeut

la modernisation et l'occidentalisation de son pays. En 1941, il est contraint d'abdiquer par les Anglais et les Russes pour avoir voulu rester neutre durant la guerre.

Mots-clés

Communautarisme Organisation juridique de nombreux États musulmans qui laisse aux minorités nationales, religieuses, culturelles ou ethniques une large autonomie.

Sunnisme Courant majoritaire de l'islam qui affirme que le califat (c'est-à-dire la direction de la communauté des croyants) doit revenir à un membre de la tribu du Prophète et pas nécessairement à un de ses descendants, comme le chiisme* le réclame.

Sultanat Régime politique ottoman qui faisait du sultan le chef politique et militaire et le gardien de l'islam.

Moyen-Orient/Proche-Orient

Défini d'abord par les Britanniques au début du XX^e siècle, le **Moyen-Orient** est la région qui s'étend de la Turquie et l'Égypte à l'ouest, à l'Afghanistan et l'Iran à l'est. Le **Proche-Orient** constitue une partie du Moyen-Orient et désigne les pays riverains de la Méditerranée orientale : Syrie, Liban, Israël.



De l'Empire ottoman aux Empires coloniaux

■ Quelles sont les nouvelles grandes puissances au Proche-Orient au lendemain de la Première Guerre mondiale ?

Le statut des non-musulmans dans l'Empire ottoman

« Il ne sera porté aucune atteinte aux propriétés mobilières et immobilières des divers clergés chrétiens ; toutefois, l'administration temporelle des communautés chrétiennes, ou d'autres rites non musulmans, sera placée sous la sauvegarde d'une assemblée, choisie dans le sein de chacune des dites communautés, parmi les membres du clergé et des laïques. [...]

Chaque culte, dans les localités où ne se trouvent pas d'autres confessions religieuses, ne sera soumis à aucune espèce de restriction dans la manifestation publique de sa religion. Dans les villes, bourgades et villages où les cultes sont mélangés, chaque communauté, habitant un quartier distinct, pourra également, en se conformant aux prescriptions ci-dessus indiquées, réparer et consolider ses églises, ses hôpitaux, ses écoles et ses cimetières. [...]

Toute distinction ou appellation tendant à rendre une classe quelconque des sujets de mon Empire inférieure à une autre classe, à raison du culte, de la langue, sera à jamais effacée du protocole administratif. Les lois séviront contre l'usage, entre particuliers ou de la part des autorités, de toute qualification injurieuse ou blessante.

Vu que tous les cultes sont et seront librement pratiqués dans mes États, aucun sujet de mon Empire ne sera gêné dans l'exercice de la religion qu'il professe et ne sera d'aucune manière inquiété à cet égard. Personne ne pourra être contraint à changer de religion. »

Édit impérial du sultan ottoman, 18 février 1856, cité dans Adel Ismaïl, *Documents diplomatiques et consulaires relatifs à l'histoire du Liban*, Beyrouth, © Éditions des Œuvres politiques et historiques, 1981.

■ Quels droits les groupes religieux non musulmans ont-ils dans l'Empire ottoman ?

La charte du mandat français pour la Syrie et le Liban (signée en 1922)

« Le conseil de la Société des Nations :

Considérant que les principales puissances alliées sont d'accord pour que les territoires de la Syrie et du Liban, qui faisaient autrefois partie de l'Empire ottoman, soient confiés, dans des frontières à fixer par lesdites puissances, à une Puissance mandataire chargée de conseiller, d'aider et de guider les populations dans leur administration, conformément aux termes de l'article 22 (alinéa 4) du Pacte de la Société des Nations¹ [...] a statué sur les termes comme suit :

Article 1. Le Mandataire [...] édictera les mesures propres à faciliter le développement progressif de la Syrie et du Liban comme États indépendants. [...]

Article 2. Le Mandataire pourra maintenir ses troupes dans lesdits territoires en vue de leur défense [...] Le Mandataire disposera en tout temps du droit d'utiliser les ports, voies ferrées et moyens de communication de la Syrie et du Liban pour le passage de ses troupes et de tout matériel, approvisionnements et combustibles. [...]

Article 8. Le Mandataire garantira à toute personne la plus complète liberté de conscience, ainsi que le libre exercice de toutes les formes de culte compatibles avec l'ordre public et les bonnes mœurs. [...]

Article 16. Le français et l'arabe seront les langues officielles de la Syrie et du Liban. »

Cité dans Gérard D. Khoury, *Une tutelle coloniale. Le Mandat français en Syrie et au Liban. Écrits politiques de Robert de Caix*, Belin, 2006.

1. Selon l'article 22 du pacte qui établit la Société des Nations le 28 avril 1919, le mandat s'applique aux « peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne ».

■ Qu'est-ce qu'un mandat ? Quelles sont les raisons invoquées pour la mise en place des mandats ?



► COURS 1 p. 208

L'héritage de la domination européenne

Après la Première Guerre mondiale, toute une partie du Moyen-Orient passe sous tutelle britannique et française, sous forme de mandats. Les puissances coloniales découpent des frontières, s'appuient sur certaines minorités contre d'autres.

Comment le passé colonial explique-t-il les tensions entre communautés au Moyen-Orient ?

1 La chasse gardée des Britanniques au début du XX^e siècle

« Selon moi, les signes des temps nous incitent sérieusement à porter toute notre attention sur cette portion de la route de Suez à l'Extrême-Orient qui s'étend entre Aden et Singapour et dont le golfe Persique est un trait très saillant [...]. Le Golfe a une relation très spéciale avec la vallée de l'Euphrate et chacune des routes qui la traversent depuis le Levant ; [...] la façon dont celle-ci est tenue ayant un effet politique sur le contrôle du Golfe. C'est donc ici que se concentre l'influence commerciale et politique sur les deux routes terrestre et maritime, de l'Europe à l'Inde et à l'Extrême-Orient. Au train où vont les choses, rien ne laisse penser que la Grande-Bretagne devrait, soit par concession, soit par contrainte, partager avec un autre État le contrôle qu'elle y exerce déjà : mais, pour le maintenir, elle ne doit pas seulement conserver

les relations particulières de protection qu'elle a nouées avec de petits dirigeants locaux, mais bien plus développer et fortifier ses intérêts commerciaux et son prestige politique en Perse du Sud et dans la Mésopotamie voisine. [...] Le Moyen-Orient, si je puis adopter un terme que je n'ai encore jamais vu, aura besoin quelque jour de son Malte autant que de son Gibraltar¹ [...]. »

Alfred T. Mahan, « *The Persian Gulf and International Relations* », *The National Review*, septembre 1902, traduit de l'anglais par Anne-Laure Dupont, cité dans A.-L. Dupont, C. Mayeur-Jaouen, C. Verdeil, *Le Moyen-Orient par les textes*, © Armand Colin, 2011.

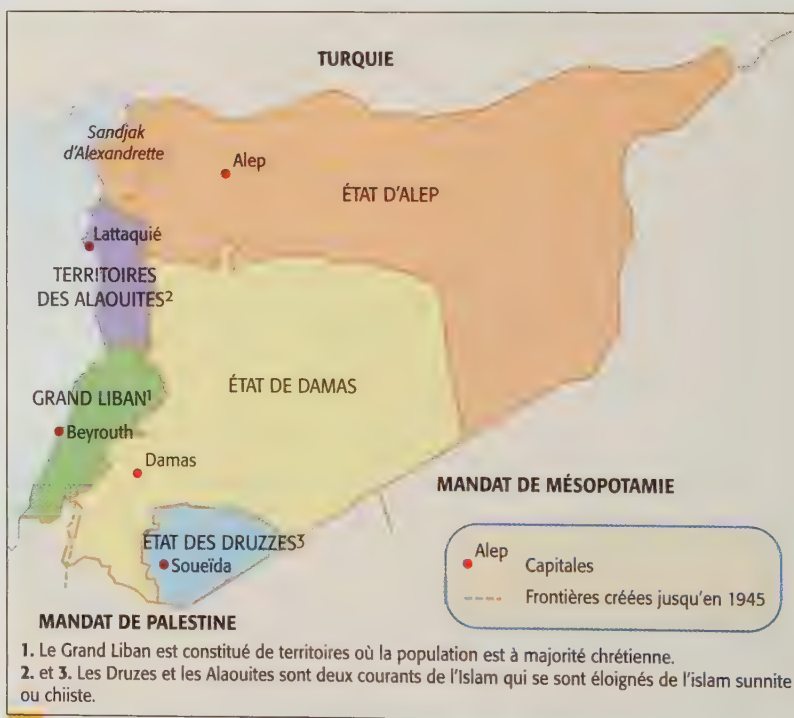
1. Malte et Gibraltar sont des possessions de la Grande-Bretagne. Elles lui assurent le contrôle des voies maritimes en Méditerranée.

2 Les Français s'appuient sur les minorités en Syrie

À la fin de la Première Guerre mondiale, les nationalistes arabes proclament Fayçal ben Hussein roi du royaume arabe de Syrie. Mais en 1920, le royaume est placé sous mandat français, contraignant Fayçal à l'exil.

« Les groupes minoritaires sont un peu pour nous en Syrie, ce qu'est en Afrique la masse de plus d'un million d'Européens qui nous donnent un appui et une raison d'être durables. Ils ont l'avantage de se prêter à l'application du mandat en même temps qu'à la constitution de gouvernements indigènes dociles à notre direction, tandis que le gouvernement d'une Syrie unitaire, constituée au profit des nationalistes, nous mettrait en présence du pouvoir indigène le moins maniable auquel nous pourrions avoir affaire. »

Robert de Caix, Secrétaire général du mandat, 1923, cité par H. Laurens, *L'Orient arabe, Arabisme et islamisme de 1798 à 1945*, © Armand Colin, 2000.



1. Le Grand Liban est constitué de territoires où la population est à majorité chrétienne.

2. et 3. Les Druzes et les Alaouites sont deux courants de l'Islam qui se sont éloignés de l'islam sunnite ou chiite.

3 Les Français redécoupent leur mandat en Syrie

Les frontières de la Syrie datent de l'époque où elle était sous mandat français. Cet État, à majorité arabe, comprend de nombreuses minorités.



Les Anglais favorisent l'établissement de Juifs dans le mandat de Palestine

Lord Arthur Balfour, ancien Premier ministre britannique, qui s'est prononcé pour la création d'un foyer de peuplement juif dans le mandat de Palestine en 1917 (la Déclaration Balfour), visite un village d'immigrants juifs en 1925.



1 DOC. 1 Que représente le Moyen-Orient pour les puissances coloniales, en particulier la Grande-Bretagne, au début du siècle ?

2 DOC. 2 ET 3 Comment expliquer le découpage du territoire syrien sous mandat français ? Quelles divisions les Français entretiennent-ils ?

3 DOC. 4 Quelle politique les Anglais ont-ils menée dans leur mandat de Palestine ?

4 DOC. 4 ET 5 Quel problème pose la coexistence de Juifs et de Palestiniens au moment de l'indépendance après la Seconde Guerre mondiale ?

La décolonisation de la Palestine débouche sur la guerre

Un carrefour convoité depuis 1945

Pourquoi le Moyen-Orient est-il un enjeu stratégique pour les grandes puissances ?

1 Les hydrocarbures, une richesse convoitée

➔ La découverte des gisements d'hydrocarbures a accru l'enjeu stratégique que représente le Moyen-Orient et crée un déséquilibre à l'échelle mondiale entre cette zone de gisements (9/10^e des réserves connues en 2010) et les zones de consommation.

➔ **L'exploitation des hydrocarbures fait l'objet d'une concurrence acharnée entre les grandes puissances depuis 1945.** Le partage des bénéfices issus de l'exploitation du pétrole se fait d'abord au profit des **majors**, britanniques et américaines : *British Petroleum*, *Esso-Shell*, *l'Arabian American Company* (Aramco). (DOC. 2)

➔ **À partir des années 1960, les États de la région se réapproprient leurs ressources pétrolières.** Ils achètent des parts dans les *majors* ou procèdent à des nationalisations*. En 1960, l'Iran, l'Irak, l'Arabie saoudite et le Koweït fondent l'**OPEP**, pour peser sur les cours mondiaux du pétrole maintenus artificiellement à des niveaux très bas par les *majors*. Depuis 1973, les prix de pétrole n'ont cessé d'augmenter, de 3 dollars le baril à plus de 100 dollars en 2011.

2 Une zone stratégique pour les grandes puissances

➔ **La Seconde Guerre mondiale a fait prendre conscience aux deux Grands, États-Unis et URSS, de l'enjeu stratégique que représentait le Moyen-Orient.** La région est en effet vitale pour l'approvisionnement de l'économie occidentale en pétrole.

➔ **Les routes du pétrole sont des enjeux géopolitiques.** La nationalisation du canal de Suez en 1956 par Nasser provoque une grave crise quand la France et le Royaume-Uni interviennent militairement après avoir poussé Israël à attaquer l'Égypte. Pour éviter une escalade dans la région, les États-Unis et l'Union soviétique obligent les Européens à se retirer d'Égypte. (DOC. 1)

➔ **La guerre des Six-Jours en 1967 provoque à nouveau sa fermeture.** Ces crises conduisent à la construction des premiers pétroliers supertankers de 500 000 tonnes, destinés à contourner l'Afrique par le cap de Bonne-Espérance. En 1978, les accords de paix à Camp David entre Israël et l'Égypte d'Anouar el-Sadate permettent la réouverture de cette route méditerranéenne.

3 Le Moyen-Orient : un des théâtres de la Guerre froide

➔ **La Guerre froide naît en Europe, mais s'étend au Moyen-Orient.** En 1946, l'URSS soutient la création d'une République kurde dans le nord de l'Iran et c'est sous la menace américaine que l'Armée rouge quitte le nord de l'Iran au printemps 1946. De même, c'est l'appui soviétique aux mouvements communistes en Turquie et en Grèce qui amène Truman* à définir la politique d'endiguement : par un soutien financier, il s'agit d'éviter l'expansion du communisme dans la zone stratégique des détroits des Dardanelles.

➔ **Pour les États-Unis, outre le pétrole, c'est une zone d'endiguement.** Il s'agit de créer un « pont stratégique » entre l'Asie occidentale et l'Occident pour encercler l'URSS. La signature du pacte de Bagdad (Turquie, Grande-Bretagne, Pakistan, Iran et Irak), en 1955, doit en être le pivot. Les États-Unis peuvent compter sur deux alliés dans la région : Israël et l'Arabie saoudite.

➔ **L'URSS tente de contrecarrer cet isolement dès 1950 par une propagande contre Israël.** En 1956, Moscou fournit des armes à l'Égypte et veut apparaître comme le champion des pays arabes, au Yémen notamment. (DOC. 3)

Dates-clés

- 1908 Premier puits de pétrole au Moyen-Orient
- 1955 Pacte de Bagdad
- 1956 Nasser nationalise le canal de Suez, exploité jusque-là par une compagnie franco-britannique.
- 1960 Création de l'OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole)
- 1973 Premier choc pétrolier
- 2003 Invasion de l'Irak

Personnages-clés



Gamal Abdel Nasser (1918-1970)
Militaire de formation, il participe au coup d'État de 1952 qui renverse le roi Farouk et devient président de la République

égyptienne en 1956. Après avoir nationalisé le canal de Suez, il tente de promouvoir le développement économique de l'Égypte, tout en préservant son indépendance.



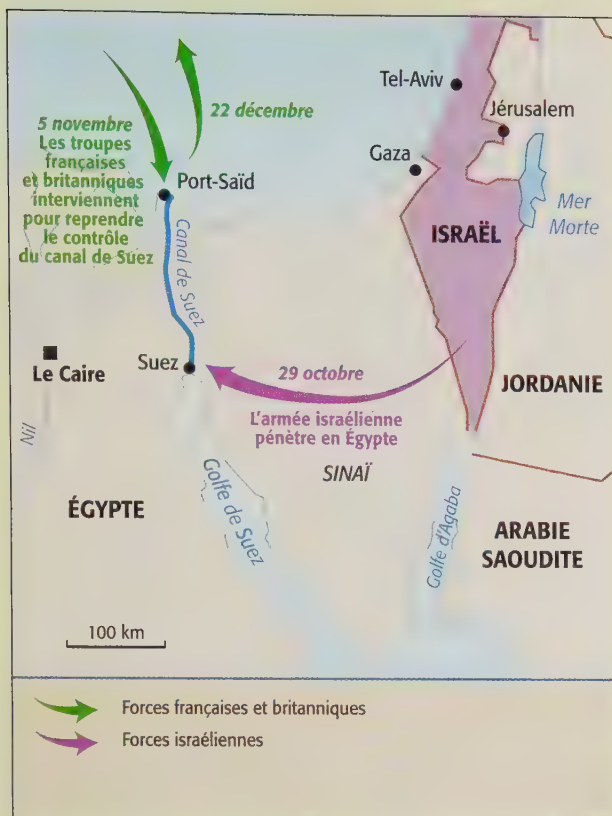
Anouar el-Sadate (1918-1981)
Militaire de formation, il est vice-président de la République égyptienne sous Gamal Abdel Nasser dont il prend la succession

en 1970. En 1978, il reçoit le prix Nobel de la Paix avec le Premier ministre israélien Menahem Begin, pour le rôle essentiel qu'il a joué dans les accords de Camp David. Il est assassiné en 1981.

Mots-clés

Majors Grandes compagnies (pétrolières) privées.

OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole) Association des principaux pays producteurs et exportateurs de pétrole, créée en 1960. Elle réunit des pays du Moyen-Orient, et aussi d'autres comme l'Indonésie ou le Venezuela, dans le but de peser sur le cours mondial du pétrole face aux pays industrialisés.



Le 26 juillet 1956, Nasser décrète la nationalisation de la Compagnie du canal de Suez à capitaux majoritairement franco-britanniques. Après un ultimatum à l'Égypte, Paris et Londres décident d'intervenir militairement aux côtés d'Israël.

A. La position américaine

« Le gouvernement des États-Unis croit qu'il est possible par des moyens pacifiques de parvenir à une solution qui rétablirait les conditions de l'armistice entre l'Égypte et Israël, de même qu'à un règlement équitable du problème du canal de Suez [...]. Nous n'acceptons pas l'usage de la force comme un moyen sage et approprié pour le règlement des conflits internationaux [...]. Les États-Unis n'ont été consultés en aucune façon à propos d'aucune phase des actions ainsi engagées [...] et ils n'en avaient pas été informés à l'avance. »

Déclaration d'**Eisenhower** au lendemain de l'ultimatum franco-britannique à l'Égypte, citée par *Le Monde*, 2 novembre 1956.

B. La menace soviétique

« Je dois vous déclarer que la guerre que la France et l'Angleterre, utilisant Israël, ont déclenchée contre l'État égyptien est grosse de conséquences extrêmement dangereuses pour la paix générale. La majorité écrasante des États membres de l'ONU s'est prononcée pour un arrêt immédiat des hostilités et le retrait des troupes étrangères. Néanmoins, les opérations militaires en Égypte ne cessent de s'étendre. [...] Le gouvernement soviétique est pleinement résolu à recourir à l'emploi de la force pour écraser les agresseurs et rétablir la paix en Orient. »

Lettre du **maréchal Boulganine**, président du Conseil des ministres d'URSS à Guy Mollet, 5 novembre 1956.

La crise de Suez en 1956

- 1 Quels événements se sont déroulés à Suez en 1956 ?
- 2 Quelle est l'attitude des Soviétiques et des Américains lors de cette crise ?
- 3 Que révèle-t-elle de l'enjeu que représente le Proche-Orient pour les deux Grands ?

Des compagnies pétrolières puissantes

Les premières compagnies pétrolières en 2012

Nom de la compagnie	Chiffre d'affaires en 2012 (milliards de \$)
1. Royal Dutch Shell (GB-PB)	481,7
2. Exxon Mobil (États-Unis)	449,9
3. Sinopec (Chine)	428,2
4. China Petroleum (Chine)	408,6
5. BP-Amoco-Arco (GB-États-Unis)	388,3
6. TotalFinaElf (France)	234,3
7. Chevron-Texaco (États-Unis)	233,9
8. Gazprom (Russie)	153,5
9. Petrobras (Brésil)	144,1

Forbes 500. Forbes Global, rapports annuels des firmes.



Un conflit périphérique de la Guerre froide : le Yémen

En 1979, les troupes du Yémen du Nord pro-occidental affrontent celles du Yémen du Sud pro-soviétique.

Repères

- 1908 Premier puits de pétrole au Moyen-Orient
- 1956 Nasser nationalise le canal de Suez, exploité jusque-là par une compagnie franco-britannique
- 1960 Création de l'OPEP
- 1973 Premier choc pétrolier
- 2003 Invasion de l'Irak

► COURS 2 p. 212

Le Moyen-Orient : un carrefour stratégique et convoité

Carrefour entre l'Europe et l'Asie, le Moyen-Orient est depuis longtemps une zone stratégique pour les échanges internationaux. La découverte des gisements d'hydrocarbures dans la région au début du XX^e siècle a attisé la convoitise des puissances.

Quels sont les enjeux du contrôle de cette région ?



1 Les premiers oléoducs

Construction d'un oléoduc en Irak (Kurdistan) en 1934.

2 Les réserves d'hydrocarbures au Moyen-Orient en 2007

	Pétrole		Gaz naturel	
	Milliards de tonnes	% mondial	1 000 milliards de m ³	% mondial
Arabie saoudite	36,3	21,3	7,3	4
Iran	19	11,2	28,1	15,3
Émirats arabes unis	13	7,9	6,1	3,3
Koweït	14	8,2	1,8	1
Irak	15,5	9,3	3,2	1,7
Qatar	3,6	2,2	25,3	13,8
Oman	0,8	0,5	1	0,5
Syrie	0,3	0,2	0,3	0,2

Bouziane Semmoud, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, © Armand Colin, élaboré d'après le bulletin annuel de statistiques de l'OPEC, 2008, *BP Statistical Review*, 2008 et *Arab Oil et Gaz Directory*, 2008.

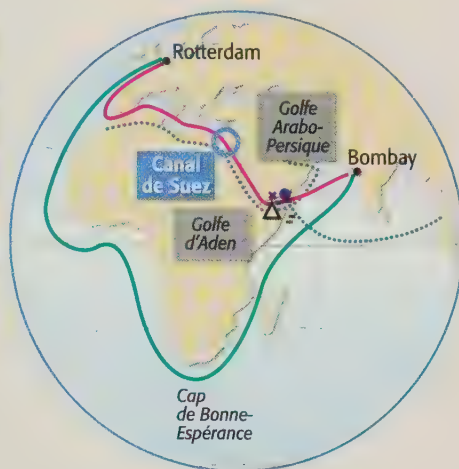
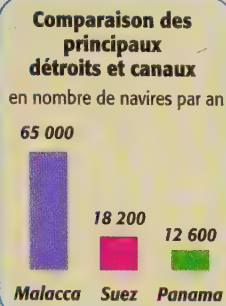
3 Le Moyen-Orient, un rôle-clé dans la Seconde Guerre mondiale

« La Méditerranée nous est fermée, tous nos bâtiments doivent contourner le cap de Bonne-Espérance, et ne peuvent faire que trois voyages par an. [...] Nous résistons ferme dans le désert de Libye, où, peut-être, une autre grande bataille se prépare. Il nous faut assurer l'ordre intérieur et la sécurité extérieure de l'Abyssinie libérée, de l'Érythrée conquise, de la Palestine, de la Syrie et de l'Irak affranchis et de notre nouvelle alliée la Perse. Depuis un an et demi, un flot ininterrompu de navires, d'hommes et de matériel parti de notre pays, va renforcer et ravitailler nos armées du Proche-Orient, gardiennes des vastes contrées qui s'étendent de part et d'autre de la vallée du Nil. Nous avons dû faire l'impossible pour aider efficacement la Russie. Nous l'avons aidée au plus fort de sa détresse, et ce n'est pas maintenant que nous allons manquer à nos engagements. Comment donc aurions-nous pu, étreints, agrippés et harcelés par l'ennemi, protéger l'Extrême-Orient de cette avalanche de feu et d'acier que le Japon y a déchaînée contre nous. Cette inquiétude, mes amis, pesait toujours sur nos esprits. »

Discours radiodiffusé de Churchill, 15 février 1942.

Le Canal de Suez

7,5 % du commerce mondial,
soit environ 900 millions de tonnes



Route maritime par le canal de Suez entre Rotterdam et Bombay

- Par le canal de Suez : 6 337 milles nautiques
- Par le cap de Bonne-Espérance : 10 743 milles nautiques

La piraterie dans le golfe d'Aden

- Actes de piraterie en 2008 : 111
- * Présence de l'OTAN pour lutter contre la piraterie
- Opération navale européenne « Atalante »
- ▲ Marines russe, chinoise, japonaise

Les hydrocarbures

- Route stratégique des hydrocarbures en provenance du golfe Arabo-Persique et d'Asie

Source : Ministère des transports égyptiens, Bureau international de la marine.

Suez : un canal essentiel pour le commerce international

Construit sous l'impulsion du Français Ferdinand de Lesseps, le canal de Suez est inauguré en 1869. La convention internationale de Constantinople de 1888 prévoit qu'il est « libre et ouvert en temps de guerre comme en temps de paix, à tout navire de commerce ou de guerre, sans distinction de pavillon. »

Suez : un canal stratégique pour les puissances

« Un porte-avions américain a passé dimanche le canal de Suez en direction de la région du Golfe, alors que les relations entre les États-Unis et l'Égypte traversent de graves turbulences, a annoncé lundi la Marine américaine. [Le porte-avions] USS Harry-Truman et son escorte composée de deux destroyers, deux croiseurs et vraisemblablement d'un ou plusieurs sous-marins d'attaque, doivent effectuer au cours des prochains mois des « opérations de sécurité maritime » et participer aux opérations aériennes en Afghanistan, affirme l'US Navy. Il remplacera dans la zone l'USS Nimitz. Long de près de 200 kilomètres, le canal de Suez constitue un passage stratégique entre la Méditerranée et la mer Rouge pour la Marine américaine, dont une quarantaine de navires y transitent chaque année, selon la V^e Flotte américaine, citée par *USA Today*. Propriété de l'État égyptien, le canal est déclaré « libre et ouvert » à la navigation, mais les navires militaires américains bénéficient d'un accès privilégié sans avoir à faire la queue devant les entrées du canal comme c'est le cas pour la plupart des navires, selon le quotidien. »

Article de l'AFP dans *Libération*, 19 août 2013.

?

- DOC. 1 ET 2** Pourquoi le Moyen-Orient est-il important pour les économies occidentales ?
- DOC. 3** Quelle puissance a dominé cette région dans la première moitié du XX^e siècle ? Pourquoi son contrôle était-il vital durant la Seconde Guerre mondiale ?
- DOC. 4** Quelle est la position de cette région du monde dans la géographie des échanges internationaux ? Quelles sont les particularités du canal de Suez ?
- DOC. 5** Dans quel autre domaine le canal continue-t-il à jouer un rôle majeur ? Pour quelle puissance notamment ?

Repères

1946 L'Union soviétique intervient dans le nord de l'Iran
 1955 Pacte de Bagdad
 1956 Crise de Suez
 1958 Intervention américaine au Liban
 1969-1990 République démocratique populaire du Yémen (Yémen du Sud)

► COURS 2 p. 212

L'intervention des grandes puissances pendant la Guerre froide

Durant la Guerre froide, le Moyen-Orient est un champ d'affrontement entre les deux Grands. Ayant récemment conquis leur « indépendance », les États régionaux s'appuient tantôt sur les États-Unis, tantôt sur l'Union soviétique. Américains et Soviétiques, voire Français et Britanniques, n'hésitent pas à intervenir militairement pour défendre leurs intérêts. Périodiquement, les équilibres régionaux se modifient, un État passant d'un camp à un autre.

Comment et pourquoi le Moyen-Orient a-t-il été un des théâtres de la Guerre froide ?

1 Le containment en Iran

« À la fin de l'année 1952, il était devenu clair que le gouvernement iranien de Mossadegh était incapable de trouver un accord sur le pétrole avec les pays occidentaux concernés, avait atteint un niveau dangereux de déficit financier, bafouait la Constitution iranienne en prolongeant le maintien à son poste du Premier ministre Mossadegh, était principalement motivé par le désir de Mossadegh de pouvoir personnel, menait une politique irresponsable fondée sur l'émotion, avait dangereusement affaibli le Shah et l'armée iranienne et coopérait étroitement avec le Parti Tudeh (communiste). Au vu de ces éléments, il a été estimé que le danger était réel que l'Iran tombe de l'autre côté du rideau de fer [...], ce qui signifierait un recul majeur de l'Ouest dans le Moyen-Orient. L'objectif du projet TP AJAX était la chute du gouvernement Mossadegh pour rétablir le prestige et le pouvoir du Shah, et de remplacer le gouvernement Mossadegh par un gouvernement iranien [...] qui établisse un accord sur le pétrole équitable, capable de résoudre le problème économique et financier de l'Iran et qui pourrait réprimer vigoureusement le Parti communiste à la force dangereuse. »

Rapport secret de **Donald D. Wilber** sur le plan de coup d'État organisé par la CIA en 1953, archives de la CIA, 1954, déclassifié et publié par le *New York Times* en 2001.



2 L'Égypte dans la Guerre froide

De 1962 à 1967, Nasser resserre ses liens avec l'Union soviétique qui finance la construction du barrage d'Assouan. De gauche à droite, le président de la République algérienne Ben Bella, le Premier Secrétaire du PC soviétique, Khrouchtchev, et le dirigeant égyptien Nasser manifestent leur union en marchant main dans la main en Égypte, en décembre 1964.

3 La démocratie populaire du Yémen du Sud en 1969

« Notre peuple a parfaitement compris la signification des mesures révolutionnaires adoptées par le Front national de libération : nationalisation des banques, du commerce extérieur, des compagnies de distribution du pétrole, de navigation et d'assurances et de celles précédemment adoptées sur le plan politique : rupture des relations diplomatiques avec l'impérialisme américain, reconnaissance de la République démocratique allemande et du gouvernement révolutionnaire

du Sud-Vietnam¹. Toutes ces mesures sont pour nous un pas en avant dans la voie de la révolution. »

Communiqué du commandant général du FNL du Sud-Yémen aux « masses combattantes », Aden, le 9 décembre 1969 (extraits), trad. de l'arabe par J.-P. Viennot, *revue Orient*, n° 51-52, 1969.

1. Il s'agit en fait des communistes Sud-Vietnamiens, soutenus par le Nord-Vietnam contre le gouvernement pro-américain du Sud-Vietnam et les troupes américaines durant la guerre du Vietnam.



Les aires d'influence soviétique et américaine (1948-1991)

L'influence américaine renforcée après 1973

En 1973, un troisième conflit oppose Israël à ses voisins, l'Égypte et la Syrie. Un expert arabe analyse la situation au Moyen-Orient après cette guerre du Kippour, aussi appelée guerre d'octobre.

« Depuis notamment la guerre d'octobre, Washington cherche à établir une sorte de *Pax americana* au Moyen-Orient. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, les États-Unis ont pu améliorer leurs rapports avec le monde arabe et s'imposer en arbitre du conflit israélo-palestinien, bien qu'ils aient été – et qu'ils continuent à être – le principal fournisseur d'armes et soutien économique et politique d'Israël. [...] »

Sur le plan pétrolier, les retrouvailles américano-arabes, patronnées du côté arabe par le roi Fayçal [d'Arabie saoudite] et le Président Sadate [d'Égypte], ont permis aux sociétés américaines de consolider leurs positions dans le monde arabe, notamment en Arabie saoudite, et d'imposer un coup de frein aux nationalisations et à la mise en œuvre d'une politique pétrolière arabe unifiée et indépendante. On l'a bien constaté en mars 1974 à propos de l'embargo levé, paradoxalement, en faveur des États-Unis seulement, et maintenu jusqu'en juin 1974 contre la Hollande. [...] »

Nicolas Sarkis, *Le Pétrole à l'heure arabe*, présentation par Éric Laurent, © Stock, 1975, cité par Anne-Laure Dupont, Catherine Mayeur-Jaouen et Chantal Verdeil, *Le Moyen-Orient par les textes*, © Armand Colin, 2011.

?

1 DOC. 4 Quels États d'Europe continuent à avoir une politique active au Moyen-Orient après la Seconde Guerre mondiale ?

2 DOC. 1 ET 5 Pourquoi cette région est-elle si importante pour les États-Unis et l'Union soviétique ?

3 DOC. 1 À 5 Relevez les différentes manifestations de l'influence des deux Grands.

4 DOC. 2 ET 3 Quelles raisons poussent certains États de la région à rechercher l'appui de l'Union soviétique ?

Repères

- 1956 Crise de Suez
- 1958 Proclamation de la République arabe unie (RAU) qui réunit l'Égypte et la Syrie
- 1961 Dissolution de la RAU
- 1970 Mort de Nasser

► COURS 2 p. 212

Nasser et le nationalisme arabe

À l'issue de la crise de Suez de 1956, Nasser apparaît comme celui qui a vaincu les puissances coloniales européennes, la France et l'Angleterre. Le dirigeant égyptien se fait le porte-parole d'un monde arabe indépendant face aux grandes puissances.

Comment l'Égypte de Nasser a-t-elle tenté d'imposer son leadership au Proche et Moyen-Orient ?

La nationalisation du canal de Suez

« La pauvreté n'est pas une honte, mais c'est l'exploitation des peuples qui l'est.

Nous reprendrons tous nos droits, car ces fonds sont les nôtres, et ce canal est la propriété de l'Égypte. [...] Nous construirons le Haut-Barrage [d'Assouan] et nous obtiendrons tous les droits que nous avons perdus. Nous maintenons nos aspirations et nos désirs. Les 35 millions de livres [monnaie égyptienne] que la Compagnie encaisse, nous les prendrons, nous, pour l'intérêt de l'Égypte. [...]

Aucune souveraineté n'existera en Égypte à part celle du peuple d'Égypte, un seul peuple qui avance dans la voie de la construction et de l'industrialisation, et un bloc contre tout agresseur et contre les complots des impérialistes. [...] Nous sommes aujourd'hui libres et indépendants. Aujourd'hui, ce seront les Égyptiens comme vous qui dirigeront la Compagnie du canal, qui prendront consignment de ses différentes installations, et dirigeront la navigation dans le canal, c'est-à-dire dans la terre d'Égypte. »

Discours de **Nasser** sur la nationalisation du canal, le 26 juillet 1956, traduction dans *La Documentation française*, n° 2206, 20 août 1956.



2 Nasser, un modèle pour le Yémen

Manifestation contre la tutelle coloniale anglaise à Aden, 1967.



- 1 **DOC. 1** Quel sens Nasser donne-t-il à la nationalisation du canal de Suez ? En vous reportant aux documents 1 et 2 p. 213, rappelez ce que cette décision a entraîné.
- 2 **DOC. 2** Pourquoi les Yéménites brandissent-ils le portrait du leader égyptien Nasser dans cette manifestation de 1967 ?
- 3 **DOC. 2, 3 ET 4** Quelle est la portée de l'action de Nasser dans le monde arabe et ses limites ?
- 4 **DOC. 5** Que révèlent les funérailles de Nasser ?

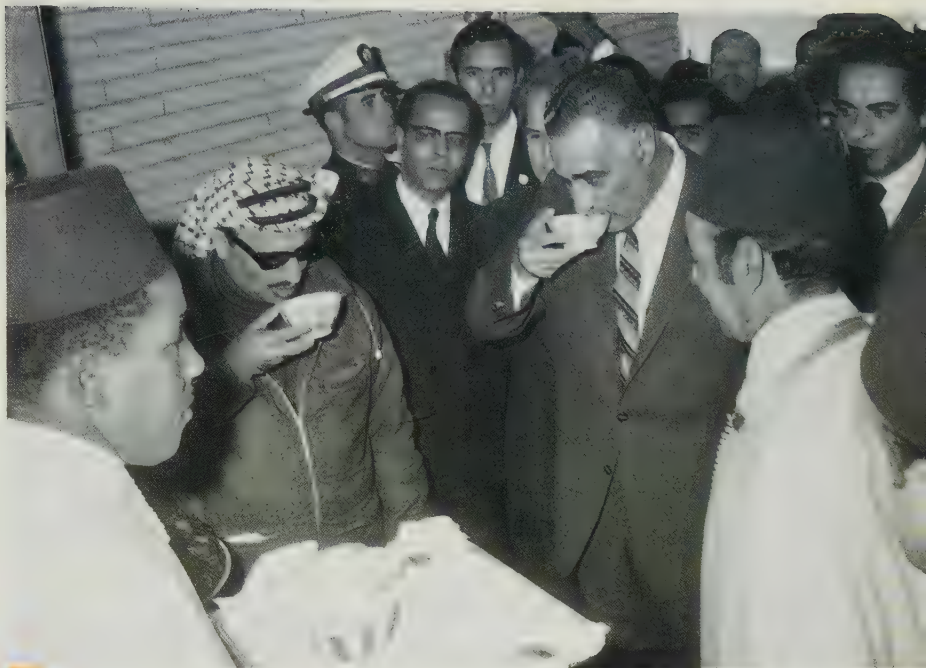
Nasser, héros du nationalisme arabe

« Au cours d'un discours tonitruant le 26 juillet, il annonce à Alexandrie la nationalisation du canal de Suez. On n'a pas oublié la tentative de riposte franco-britannique, l'opération combinée de Londres, de Paris et de Tel-Aviv [...]. Le Raïs¹ a été à deux doigts de la défaite militaire, mais Washington et Moscou obligent les envahisseurs à se retirer. [...] Le rude maître de l'Égypte est devenu le professeur d'espoir du monde arabe tout entier. Ce triomphe est lourd d'un immense péril : choisissant l'arabisme, qui lui ouvre la voie d'alliances étendues à 80 millions de "frères", de Casablanca à Aden, il entre ainsi dans un jeu épuisant d'équilibres, de conquêtes, de replis et d'arbitrages toujours recommencés et, par la voie de l'arabisme, dans celle de la guerre permanente avec Israël. »

Jean Lacouture,

Le Monde, 30 septembre 1970.

1. Terme arabe qui désigne un chef, un haut dignitaire. Il est porté par les Présidents égyptiens depuis Nasser.



Nasser soutient la cause palestinienne

Rencontre entre Nasser et Yasser Arafat, leader de l'OLP, à Rabat au Maroc, le 26 décembre 1969. Yasser Arafat est un des fondateurs de l'Organisation de Libération de la Palestine. Elle est créée en 1964 avec le soutien de l'Égypte et de la Ligue arabe.



5 Les funérailles de Nasser

La foule se masse autour du cercueil de Nasser au Caire, le 1^{er} octobre 1970.

Le conflit israélo-arabe

La question proche-orientale déstabilise toute la région. Est-ce un problème insoluble ?

1 Israël et ses voisins arabes

→ **L'idée d'un État pour les Juifs naît à la fin du XIX^e siècle.** En 1898, Theodor Herzl crée le « Fonds pour l'implantation juive » destinée à l'achat de terres en Palestine. Le mouvement **sioniste** prône la création d'un État pour les Juifs. Cette aspiration est reconnue par la déclaration du Britannique Lord Balfour en 1917. La politique nazie d'extermination des Juifs rend ce projet vital et débouche sur la création de l'État d'Israël en 1948. Mais les terres revendiquées par les Juifs ne sont pas vierges. Une population y vit : les Palestiniens dont une partie doit s'exiler.

→ **La création d'Israël entraîne une série de guerres avec ses voisins.** La création de l'État d'Israël s'inscrit dans le mouvement de la décolonisation et se fait d'abord contre les Britanniques. Pourtant ce sont les pays arabes voisins qui réagissent le plus violemment en attaquant le nouvel État. Mieux préparé et mieux armé, Israël défait ses ennemis. Plusieurs guerres opposent ainsi Israël à ses voisins arabes : 1956 attaque contre l'Égypte, 1967 guerre des Six-Jours, 1973 guerre du Kippour, 1982 et 2006 attaques contre le Liban.

→ **Jusqu'en 1979 et le traité de paix de Camp David avec l'Égypte, aucun pays arabe ne reconnaît le nouvel État,** qui a profité de ses victoires militaires successives pour agrandir son territoire.

2 Israël et les territoires occupés

→ **Depuis 1967, Israël occupe les territoires palestiniens.** À cette date, Israël attaque l'Égypte, la Jordanie et la Syrie et occupe le plateau du Golan (Syrie), la bande de Gaza, la péninsule du Sinaï, rendue à l'Égypte en 1979 au moment de Camp David, et surtout la Cisjordanie et la partie orientale de Jérusalem. (DOC. 1)

→ **Au cours des années 1990, le processus d'Oslo conduit à la création d'une Autorité palestinienne pour gérer la Cisjordanie et Gaza (DOC. 2).** Les tensions sont nombreuses entre la population palestinienne et les colons israéliens, peu nombreux, mais armés et enfermés dans des bourgades fortifiées.

→ **Depuis 2005, le gouvernement israélien a commencé la construction d'un mur de séparation avec la Cisjordanie.** L'ONU a condamné cette construction longue de 700 km qui inclut des colonies israéliennes dans les territoires palestiniens.

→ **La bande de Gaza devient autonome en 2005.** Le mouvement islamiste Hamas* y gagne les élections en 2007 et rompt avec l'Autorité palestinienne de Cisjordanie. Ce petit territoire où vivent 1,5 million de Palestiniens n'a qu'un semblant d'indépendance : Israël lui interdit l'accès à la mer, l'installation d'un aéroport international ou l'établissement de relations commerciales directes avec le reste du monde.

3 Israël dans la géopolitique moyen-orientale

→ **La résolution du conflit passe par deux solutions :** soit par la création d'un État unifié pour les deux peuples avec des droits égaux, mais Israël y est opposé, soit par la création de deux États voisins.

→ **La coexistence de deux États bloque sur plusieurs questions majeures.** Le tracé de la frontière entre les deux États est difficile du fait du caractère fragmenté des territoires palestiniens et de la présence de nombreuses colonies israéliennes enclavées. Chacun revendique Jérusalem comme capitale. S'y ajoute la question du partage des ressources en eau (DOC. 3). Se pose enfin la question du droit au retour des réfugiés palestiniens.

→ **Ce sont principalement les États-Unis qui peuvent jouer un rôle dans ce conflit.** Depuis 2002, un quartet formé par les États-Unis, l'Europe, la Russie et l'ONU joue les médiateurs entre Israéliens et Palestiniens. Cependant, depuis la Guerre froide, les États-Unis sont le principal soutien d'Israël politiquement, militairement et financièrement.

Dates-clés

- 1917 Déclaration Balfour
- 1947 Plan de partage de l'ONU
- 1948 Création d'Israël
- 1956 Crise de Suez
- 1967 Guerre des Six-Jours
- 1973 Guerre du Kippour
- 1979 Accords de Camp David
- 1993 Accord d'Oslo

Mot-clé

Sionisme Mouvement nationaliste juif qui revendique la création d'un État en Palestine.



La résolution 242 de l'ONU

« Le Conseil de sécurité

Exprimant l'inquiétude que continue de lui causer la grave situation au Moyen-Orient,

Soulignant l'inadmissibilité de l'acquisition de territoires par la guerre et la nécessité d'œuvrer pour une paix juste et durable permettant à chaque État de la région de vivre en sécurité,

Soulignant en outre que tous les États membres, en acceptant la Charte des Nations unies, ont contracté l'engagement d'agir conformément à l'article 2 de la Charte :

1. affirme que l'accomplissement des principes de la Charte exige l'instauration d'une paix juste et durable au Moyen-Orient qui devrait comprendre l'application des deux principes suivants :

- retrait des forces israéliennes des territoires occupés lors du récent conflit

- cessation de toutes assertions de belligérance ou de tous états de belligérance et respect et reconnaissance de la souveraineté, de l'intégrité territoriale et de l'indépendance politique de chaque État de la région et de leur droit de vivre en paix à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, à l'abri de menaces ou d'actes de force ;

2. affirme en outre la nécessité :

a. de garantir la liberté de circulation sur les voies d'eau internationales de la région ;

b. de réaliser un juste règlement du problème des réfugiés ;

c. de garantir l'inviolabilité territoriale et l'indépendance politique de chaque État de la région, par des mesures comprenant la création de zones militaires démilitarisées. »

Résolution adoptée à l'unanimité à la 1 382^e séance, le 22 novembre 1967.



L'usage politique des fêtes religieuses

Président de l'Autorité palestinienne à partir de 1995, Yasser Arafat est considéré comme le porte-parole de tous les Palestiniens indépendamment de leur religion (musulmans et chrétiens). Alors qu'il est confiné depuis 2001 dans son QG de Ramallah par les troupes israéliennes, il peut se rendre exceptionnellement à la grotte de la nativité le 13 mai 2002.

1 Quel peut être le sens politique de la présence d'Arafat à Bethléem, en territoire occupé par Israël ?

2 Pourquoi les autorités israéliennes lui en refusent-elles l'accès en 2003 ?



L'eau, question cruciale entre Arabes et Israéliens

1 Comment sont réparties les ressources en eau ?

2 Comment peuvent-elles être un moyen de pression ? une cause de guerre ?

Repères

1947 Plan de partage de la Palestine par l'ONU

1948 Proclamation de l'État d'Israël

1964 Création de l'OLP

Juin 1967 Guerre des Six-Jours, Israël occupe le Sinaï, Gaza, la Cisjordanie et le Golan

► COURS 3 p. 220

A • Les guerres israélo-arabes

1 La proclamation de l'État d'Israël

« La Terre d'Israël est le lieu où naquit le peuple juif. C'est là que s'est formée son identité spirituelle, religieuse et nationale [...], là qu'il a écrit la Bible et l'a offerte au monde [...].

En 1897, le premier congrès sioniste¹, inspiré par la vision de l'État juif de Theodor Herzl, a proclamé le droit du peuple juif au renouveau national dans son propre pays [...].

Le récent holocauste, qui a anéanti des millions de Juifs en Europe, a de nouveau montré le besoin de résoudre le problème dû au manque de patrie et d'indépendance du peuple juif, par le rétablissement de l'État juif [...].

Le 29 novembre 1947, l'Assemblée générale des Nations unies a adopté une résolution recommandant la création d'un État juif en Palestine. En conséquence, nous, membres du Conseil national, représentant la communauté juive de Palestine et le Mouvement sioniste mondial, réunis en assemblée solennelle aujourd'hui, jour de la cessation du mandat britannique en Palestine [...] proclamons la création de l'État juif en Palestine, qui portera le nom d'État d'Israël. »

Discours de **David Ben Gourion**, Premier ministre d'Israël de 1948 à 1953 et de 1955 à 1963, à Tel-Aviv, 14 mai 1948.

1. Le mouvement sioniste naît en Europe dans les années 1880, autour notamment de Theodor Herzl, pour revendiquer la constitution d'un État spécifique où les Juifs pourraient vivre ensemble et se protéger dans un contexte de fort antisémitisme.



1 DOC. 1 Comment la création de l'État d'Israël est-elle justifiée ?

2 DOC. 2 Qu'entraîne la création d'Israël ? Comparez les frontières d'Israël en 1949 à celles prévues dans le plan de partage de 1947 (DOC. 5 p. 211). Que constatez-vous ?

3 DOC. 3 Qui menace l'existence d'Israël ?

4 Comment évoluent les territoires israéliens entre 1949 et 1973 ?

5 DOC. 4 Pourquoi la décision égyptienne est-elle un tournant dans le conflit entre Israël et ses voisins ? Quel problème reste en suspens ?

Le conflit israélo-arabe et la question palestinienne

En 1948, l'État d'Israël est proclamé par David Ben Gourion. Depuis cette date, plusieurs guerres israélo-arabes ont eu lieu. Elles ont débouché sur la conquête de terres par Israël depuis 1967.

Pourquoi le conflit israélo-arabe et israélo-palestinien n'est-il toujours pas résolu ?

2 La première guerre israélo-arabe (1948-1949)



OCTOBRE 1956 : CRISE DE SUEZ



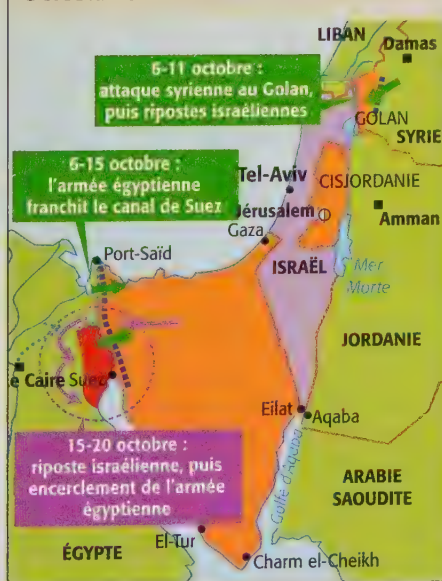
- Israël États arabes
- Colonnes blindées israéliennes
- Ripostes égyptiennes
- Positions de l'ONU en 1957
- Zones contrôlées par Israël :**
 - du 29 au 30 octobre
 - du 30 au 31 octobre
 - du 1^{er} au 2 novembre
 - Contrôle complet du Sinaï du 3 au 5 novembre

5-10 JUIN 1967 : GUERRE DES SIX-JOURS



- Israël États arabes
- Dispositif égyptien le 5 juin 1967
- Opérations israéliennes
- Principaux combats
- Zone contrôlée par Israël à l'issue de la guerre

OCTOBRE 1973 : GUERRE DU KIPPOUR



- Israël États arabes
- Territoires occupés par Israël depuis la fin de la guerre des Six-Jours
- Positions israéliennes à l'ouest du canal de Suez à la fin des opérations
- Positions de l'ONU le 25 octobre
- Attaques égyptiennes et syriennes
- Ripostes israéliennes

L'Égypte propose la paix

En 1977, le Président égyptien Anouar el-Sadate se rend en Israël et prononce un discours devant la Knesset, le parlement israélien, le 20 novembre.

« Ein brera, on n'a pas le choix, dit-on en hébreu, il faut toujours espérer. Paix à tous sur la terre arabe, en Israël et partout dans ce vaste monde, un monde tourmenté par ses conflits sanglants, foisonnant de contradictions aiguës, menacé périodiquement par l'homme pour détruire l'homme, son compagnon. À la fin de ces affrontements, parmi les ruines de ce qui avait été édifié et parmi les restes des victimes humaines, il ne peut y avoir ni vainqueur ni vaincu. [...]

Je suis venu à vous aujourd'hui sur deux pieds assurés, afin que nous puissions construire une vie nouvelle, afin que nous puissions établir la paix pour nous tous sur cette terre, la terre de Dieu - nous tous, musulmans, chrétiens et juifs, de la même façon - et afin que nous puissions adorer Dieu, un dieu dont les enseignements et les commandements sont l'amour, la rectitude, la pureté et la paix. [...]

Personne n'imaginait que le chef d'État du plus grand pays arabe, sur les épaules de qui reposent la plus grande partie du fardeau et la responsabilité principale dans le problème de la guerre et de la paix au Proche-Orient, pourrait se déclarer disposé à aller sur la terre de l'adversaire alors que nous étions encore dans un état de guerre et que nous souffrions toujours des effets de quatre guerres en trente ans. [...]

Je ne suis pas venu chez vous pour conclure un accord séparé entre l'Égypte et Israël. Le problème n'est pas entre l'Égypte et Israël, et une paix séparée entre l'Égypte et Israël, ou entre un quelconque des États de la confrontation et Israël, n'apporterait pas une paix juste à la région tout entière. De plus, si la paix était établie entre tous les États de la confrontation et Israël, sans qu'intervienne une juste solution du problème palestinien, cela ne conduirait jamais à la paix permanente et juste sur laquelle le monde entier insiste aujourd'hui. [...]

Il y a de la terre arabe qu'Israël a occupée et qu'il continue à occuper par la force des armes. Nous insistons sur un retrait complet de ce territoire arabe, y compris Jérusalem arabe. »

Repères

1974 L'ONU reconnaît le droit des Palestiniens à l'autodétermination.
1993 Accords de Washington entre Israël et l'OLP
Depuis 2000 Échec des négociations entre Israël et l'Autorité palestinienne

Conflit israélo-arabe et question palestinienne

La naissance de la question palestinienne

► COURS 3 p. 220

B • La question palestinienne



Expulsion ou départ volontaire ?

Femmes et enfants arabes fuyant leur village, 1948.
 En 1948, la guerre civile entre communautés juive et arabe de Palestine entraîne le déracinement de plus de 750 000 Palestiniens et la destruction de plus de 500 villages. En Israël, des historiens contestent aujourd'hui l'idée d'un « transfert volontaire des populations ». Ce sont les forces militaires israéliennes qui ont procédé à l'expulsion de celles-ci de leurs villes et villages, par l'intimidation ou par la force, dans le cadre du Plan Dalet.

Une réfugiée palestinienne

« En 1948, j'avais huit ans environ, nous avons fui à pied la guerre, nous avons surtout peur d'être massacrés comme les Palestiniens de Deir Yassin. Nous avons beaucoup marché. Le peuple palestinien n'avait pratiquement pas d'armes pour lutter. Les pays arabes n'étaient d'aucune aide réelle ; nous espérions retourner rapidement chez nous une fois la guerre terminée. Le chemin de l'exode nous a menés à Saïda au Sud-Liban. De là, on nous a transférés par train et dans des wagons à bestiaux en Syrie, plus précisément dans la ville de Homs. Quelques années plus tard, j'ai épousé mon cousin et nous avons gagné le camp de Miech Miech au Sud-Liban. Nous logions sous des tentes. Par la suite, nous nous sommes installés dans le camp de Chatila à Beyrouth. [...] À peine nous étions-nous installés qu'une bataille a opposé les fedayin [combattants palestiniens] à l'armée libanaise [en 1973]. L'armée libanaise a lancé des raids aériens contre nos camps à Beyrouth et ils ont été détruits. [...] En 1975, nos maisons ont été détruites une seconde fois, lors de l'entrée de l'armée syrienne au Liban [...] et pour la troisième fois nos maisons ont été détruites lors de l'invasion israélienne du Liban en 1982 ; une invasion qui s'est accompagnée des massacres de Sabra et Chatila en septembre 1982 [...]. »

Témoignage de **R. Sarsawi**, réfugiée au camp de Chatila, 1985, cité dans A-L. Dupont et al. *Le Moyen-Orient par les textes*, © Armand Colin, 2011.

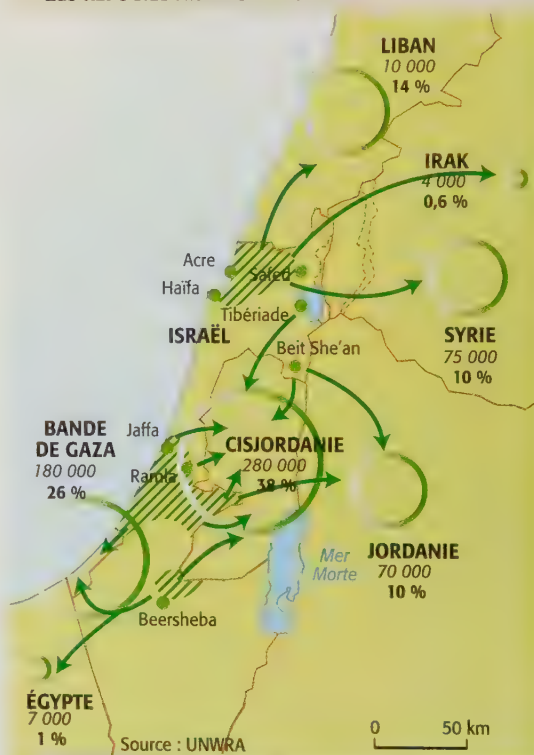
LES VILLAGES DÉTRUITS



Source : Carte de Salman Abu-Sitta, *Commemoration of al-Nakba*, Palestine Land Society, 1998-2004.

■ Villages détruits entre le 29 novembre 1947 et le 20 juillet 1949 ■ Villes

LES RÉFUGIÉS ARABES EN 1948



Principales régions de départ des populations arabes (avril-déc. 1948) 4 000
 Villes à fortes populations arabes (la plupart ayant migré) 0,6
 Nombre de réfugiés par destination (estimation des Nations unies)
 Répartition par destination (% du total des réfugiés)

Le terrorisme, arme des nationalistes

Juillet 1946 Attentat de l'organisation juive Irgoun contre le QG britannique à Jérusalem (100 morts).

Septembre 1948 Assassinat du comte Bernadotte, envoyé de l'ONU, par un commando de l'organisation sioniste Stern.

Décembre 1967 Création du Front populaire de libération de la Palestine (FPLP).

Entre 1968 et 1971 Plus de 110 détournements d'avion sont revendiqués par le FPLP.

5 et 6 septembre 1972 Lors des Jeux Olympiques de Munich, onze athlètes israéliens sont pris en otage et exécutés par le groupe terroriste palestinien « Septembre noir ».

Décembre 1973 Attentat palestinien contre un avion de la Pan Am à Rome (30 morts).

Décembre 1975 Un commando dirigé par le terroriste pro-palestinien Carlos prend en otage 11 ministres de l'OPEP.

Août 1982 Attentat contre un restaurant juif de la rue des Rosiers à Paris (6 morts), attribué au groupe palestinien du Fatah-Conseil révolutionnaire (FCR).

Décembre 1985 Deux attentats, attribués au FCR, contre la compagnie israélienne El Al à Rome et à Vienne.

Septembre 1987 Attentat contre un magasin Tati à Paris, revendiqué par le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (7 morts).

Novembre 1995 Assassinat du Premier ministre israélien Yitzhak Rabin par un étudiant israélien d'extrême droite.

Les Palestiniens demandent un État reconnu par l'ONU

« Les dirigeants palestiniens ont décidé de demander la semaine prochaine à l'ONU une reconnaissance pleine et entière d'un État après des années de négociations avec Israël. Cette entité serait constituée de la Cisjordanie, de la bande de Gaza et de Jérusalem-Est.

Pour l'instant, les Palestiniens disposent d'un statut d'observateur aux Nations unies. L'octroi d'une reconnaissance d'État de droit exige l'approbation du Conseil de sécurité mais les États-Unis, alliés d'Israël, ont fait savoir qu'ils feront usage de leur droit de veto à toute résolution en ce sens. [...]

Benjamin Netanyahu¹ a fait une tournée en Europe cette année pour défendre la position de sa diplomatie et s'assurer que les grandes démocraties voteraient contre la demande palestinienne.

L'Union européenne n'a pas encore dit quelle serait sa position. Au moins 120 des 193 États membres de l'ONU se disent prêts à soutenir les Palestiniens – ce qui pourrait leur permettre de rejoindre d'autres institutions internationales, comme la Cour pénale internationale [CPI] de La Haye.

C'est cette perspective qui inquiète le plus Israël, qui craint que les Palestiniens ne contestent devant la CPI la présence de 500 000 colons israéliens sur les territoires pris en 1967. La plupart des grandes puissances jugent ces colonisations illégales. »

Nidal al Moughrabi, Clément Guillou et Gilles Trequesser, Reuters, 14 septembre 2011.

1. Premier ministre israélien.



10 Une indépendance en cours

Mahmoud Abbas **1**, Président élu de l'Autorité palestinienne, demande la reconnaissance de l'État de Palestine lors de la 66^e assemblée générale de l'ONU à New York, le 23 septembre 2011. Il remet ici la lettre officielle de la demande au Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon **2**.

?

1 DOC. 5 ET 6 Quelles conséquences la création de l'État d'Israël a-t-elle sur les populations arabes de Palestine ?

2 DOC. 6 ET 7 Que sont devenues les populations palestiniennes déplacées ?

3 DOC. 8 Quelle dimension nouvelle prend la question palestinienne en 1967 ? Quelle est la réaction des Palestiniens à partir de la fin des années 1960 ?

4 DOC. 8 à 10 Sur le plan international, comment évolue le combat des Palestiniens ?

5 DOC. 9 Pourquoi Israël s'oppose-t-il à la reconnaissance internationale d'un État palestinien ?

De nouvelles conflictualités depuis 1991

Comment expliquer les tensions internes actuelles dans les États du Moyen-Orient ?

1 Des États fragmentés

→ La naissance des États du Moyen-Orient présente certaines particularités. Les indépendances ont débouché le plus souvent sur la formation de régimes autoritaires. Les frontières de ces États sont héritées de la colonisation et regroupent ou divisent artificiellement les communautés linguistiques et/ou religieuses.

→ Les minorités tiennent une place importante dans les enjeux de pouvoir. Soit elles participent au pouvoir, comme les sunnites et les chrétiens dans l'Irak de Saddam Hussein• jusqu'en 2003, ou comme les Alaouites et les chrétiens dans la Syrie des Assad•. Soit elles sont ignorées ou stigmatisées par le pouvoir, comme les Arabes d'Iran ou d'Israël, ou les Kurdes de Turquie et de Syrie.

2 Les nouvelles formes de la contestation

→ La décolonisation avait laissé place à des régimes autoritaires. Ils se maintenaient par leur discours nationaliste. Dans le contexte de la Guerre froide, les régimes alliés des États-Unis interdisaient tous les partis communistes et socialistes. Les alliés de l'Union soviétique, comme la Syrie, réprimaient les partis religieux. En outre, les pouvoirs en place instrumentalisent le conflit israélo-palestinien pour se légitimer aux yeux de l'opinion publique par un discours antisioniste.

→ Les systèmes politiques de la région sont actuellement profondément contestés. L'islam politique a repris le flambeau des discours nationalistes face aux ingérences des grandes puissances, en Iran par exemple, avec la révolution islamique de 1979 et l'avènement d'un chef religieux chiite, l'ayatollah Khomeiny. Le mouvement islamiste Hamas*, créé en 1987, concurrence les mouvements nationalistes palestiniens plus anciens, comme le Fatah de Yasser Arafat•, face à l'État d'Israël.

→ L'évolution actuelle des sociétés semble balayer les régimes en place. Les populations s'ouvrent aux modèles extérieurs par la diffusion des paraboles et de la télévision satellitaire. La transition démographique et l'alphabétisation des femmes annoncent de profondes évolutions au sein des sociétés locales, elles ont donné naissance ces dernières années à une opinion publique réclamant plus de justice et un partage équitable des richesses locales : c'est le « Printemps arabe », à partir de 2010.

→ Toute la région entre dans une période de turbulences. Les révolutions arabes semblent profiter dans un premier temps aux partis religieux, qui auparavant étaient clandestins et réprimés. En Syrie, le régime de Bachar al-Assad refuse toute concession aux opposants et le pays est plongé depuis 2011 dans la guerre civile. Ce conflit fait peser une menace sur un Proche-Orient toujours instable. (DOC. 4)

3 La nouvelle donne au Moyen-Orient

→ La fin de la Guerre froide laisse les États-Unis seuls gendarmes de la région. Ils renforcent les collaborations existantes avec les monarchies du Golfe et Israël et lancent, sous mandat de l'ONU, la guerre du Golfe en 1991, suite à l'invasion du Koweït par l'Irak. En 2003, avec leurs alliés, ils envahissent l'Irak. (DOC. 1)

→ Les États du Moyen-Orient avec leur richesse énergétique s'intègrent de plus en plus dans un monde qui devient multipolaire. Le Qatar ou les Émirats arabes unis s'imposent comme de nouvelles puissances régionales (DOC. 2 ET 3). La Chine ou les puissances émergentes de l'Amérique latine jouent un rôle nouveau dans cette région importante pour leur approvisionnement en pétrole et leurs débouchés. Le Venezuela, le Brésil et la Chine entretiennent ainsi des relations avec l'Iran, mis pourtant au ban des nations par les États-Unis.

Dates-clés

- 1979 Révolution islamique d'Iran
- 1987 Fondation du Mouvement de la Résistance Islamique, Hamas, branche armée des Frères musulmans dans les Territoires occupés par Israël depuis 1967
- 1991 Guerre du Golfe
- 2003 Intervention en Irak d'une coalition essentiellement anglo-américaine, contre l'avis de l'ONU

Personnage-clé



Khomeiny
(1902-1989)

Dignitaire religieux iranien et guide spirituel de la révolution islamique d'Iran.

Opposant au Shah, il est exilé en France

en 1978. Après la révolution, il rentre en Iran et instaure une théocratie chiite qu'il dirige jusqu'à sa mort.

Mots-clés

Antisionisme Mouvement né à la fin du XIX^e siècle, le sionisme revendique la création d'un foyer national juif en Palestine. Depuis 1948, l'antisionisme désigne l'opposition idéologique de principe à l'existence de l'État d'Israël.

Islam politique Multitude de courants de pensée prônant une réforme politique au nom de l'islam. Cette aspiration est parfois régressive (retour à une application stricte d'un droit rétrograde, surtout concernant les femmes), parfois radicale (attentats terroristes d'Al-Qaïda contre les musulmans « hérétiques » ou contre le « Satan américain »), on parle alors d'islamisme. L'islam politique englobe aussi des courants progressistes et modérés, appelant à plus de démocratie.

Printemps arabe Mouvement de contestation ayant débuté en Tunisie fin 2010 et qui s'est répandu dans un grand nombre de pays arabes, provoquant la chute et le renversement de plusieurs dictateurs (Tunisie, Égypte, Libye, Yémen).

Comment justifier l'invasion de l'Irak en 2003 ?

« L'avenir de l'Irak appartient au peuple irakien. Après des années de dictature, l'Irak sera bientôt libéré. [...] Nous nous acquitterons de notre obligation d'aider le peuple irakien à créer une nation qui est unie, libre et en paix avec elle et avec ses voisins. Nous soutenons les aspirations de tous les Irakiens en ce qui concerne la formation d'un gouvernement représentatif qui respectera les Droits de l'homme et l'État de droit en tant que principes fondamentaux de la démocratie. Nous réaffirmons notre engagement à protéger les ressources naturelles de l'Irak, en tant que patrimoine du peuple irakien, qui doivent être exploitées uniquement à son profit [...]

L'Organisation des Nations unies a un rôle fondamental à jouer dans la reconstruction de l'Irak [...]. Les forces de la coalition resteront en Irak aussi longtemps que cela sera nécessaire pour aider le peuple irakien à mettre en place ses propres institutions politiques et à reconstruire leur pays, mais pas plus longtemps. »

Déclaration commune
de **Georges W. Bush**
(Président des États-Unis)
et de **Tony Blair** (Premier ministre
du Royaume-Uni), 8 avril 2003.

Les Émirats arabes unis, pacificateurs ?

« Les Émirats arabes unis se sont hissés au rang de puissance régionale du Golfe et du Moyen-Orient. [...] Devant les foyers de crise du Moyen-Orient (territoires palestiniens, Liban), les Émirats considèrent que la sécurité, la paix et la stabilité de la région ainsi que la normalisation des relations entre tous les pays, y compris Israël, dépendent de l'établissement d'un État palestinien. Afin de renforcer cette politique d'ouverture, ils soutiennent le droit international contre le terrorisme, les organisations internationales comme l'ONU et cherchent à approfondir les relations bilatérales, soit avec d'autres États (la France en particulier), soit avec d'autres organisations internationales comme l'OTAN [...]. »

Philippe Boulanger, « Les défis géopolitiques d'une nouvelle puissance régionale : les Émirats arabes unis », dans *Hérodote*, n°133, 2009.



Les Émirats arabes unis, une puissance régionale

À droite, l'avenue Sheikh Zayed, principale artère de Dubaï.

Syrie : de la révolte à une guerre civile meurtrière

Comme dans le reste du monde arabe, des manifestations se multiplient en Syrie contre le gouvernement de Bachar el-Assad au printemps 2011. Entre cette date et la fin 2013, la guerre civile en Syrie a déjà fait 126 000 morts selon l'ONU.

« C'est un tournant diplomatique dans la crise syrienne. Pour la première fois depuis le début, en mars 2011, de la révolte populaire réprimée dans le sang par la dictature d'Al-Assad, les membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU se sont mis d'accord sur un projet de résolution qui pouvait être voté dès vendredi dans la nuit. Jusqu'ici, Pékin et Moscou avaient par trois fois bloqué des textes coercitifs sur la Syrie.

Cette nouvelle résolution, appuyant et encadrant la feuille de route très précise fixée par l'OIAC (Organisation pour l'interdiction des armes chimiques) pour la destruction de l'arsenal chimique syrien, est un compromis à minima qui a le mérite d'exister. « Il y a encore un mois et demi, une telle résolution aurait été inimaginable », souligne l'Élysée. [...] Washington comme Paris assurent qu'un tel résultat aurait été impossible sans la menace de frappes aériennes contre le régime, accusé d'avoir bombardé avec des gaz neurotoxiques des civils dans la banlieue de Damas, le 21 août. »

Marc Semo, *Libération*, 28 septembre 2013.

1 Comment est né le conflit en Syrie ? Quelle a été la réaction du gouvernement syrien ?

2 Pourquoi ce conflit inquiète-t-il la communauté internationale ? Quelle décision prend l'ONU en septembre 2013 ?

Repères

- 1991 Guerre du Golfe
- 2003 Invasion de l'Irak
- 2006 Sanction de l'ONU contre l'Iran pour l'empêcher de développer l'arme nucléaire
- 2008 Le cours du baril de pétrole passe le seuil des 100 dollars

► COURS 4 p. 226

Le Moyen-Orient dans le nouvel ordre mondial

La révolution islamique en Iran en 1979 et la disparition de l'Union soviétique à partir de 1991 changent la donne au Moyen Orient. Les États-Unis apparaissent comme les gendarmes de la région. Cependant, dans un monde multipolaire, les puissances émergentes entendent également jouer un rôle.

En quoi le Moyen-Orient reflète-t-il l'évolution des relations internationales ?

1 Un lobby pétrolier derrière la politique américaine ?

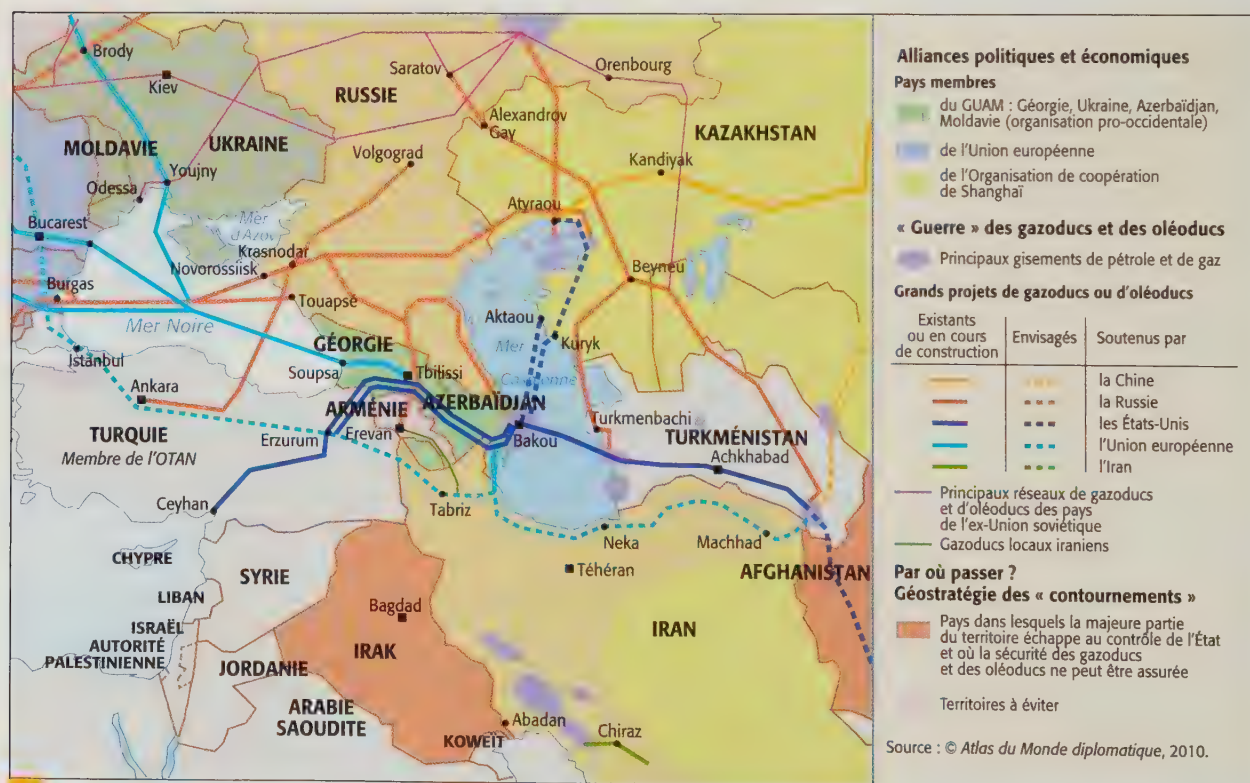
« Depuis la catastrophe du 11 septembre 2001, le lobby pétrolier n'a pas à se plaindre de George W. Bush ni de Richard Cheney¹, qui n'ont jamais perdu de vue l'objectif non avoué de leur croisade contre le terrorisme : diversifier l'approvisionnement de l'Amérique en carburant.

Venus l'un et l'autre de l'industrie pétrolière, le Président et le vice-président américains n'ont eu de cesse depuis un an de s'assurer de nouvelles ressources énergétiques, des confins de l'Asie centrale à l'Angola, en passant par Moscou et le Golfe. De là à penser qu'ils cherchent à se débarrasser de Saddam Hussein plutôt qu'à le désarmer, pour faire main basse sur l'or noir irakien... [...]. Les États-Unis sont bien forcés d'admettre que quelque chose s'est brisé le 11 septembre 2001. Leur bête noire, Oussama Ben Laden, est de nationalité saoudienne comme l'étaient quinze des dix-neuf pirates de l'air qui ont entraîné

dans la mort quelque 3 000 personnes de plusieurs nationalités. Traumatisée par cette révélation, l'opinion américaine en a conclu que le pacte scellé en 1945 entre Roosevelt et Ibn Saoud, père du roi Fahd – votre pétrole en échange de mon bouclier militaire – avait été trahi. Mais voilà : l'Arabie saoudite dispose du quart des gisements de la planète, dont elle sait user quand c'est nécessaire pour faire monter ou chuter les cours. D'où l'idée, l'espoir, le calcul fou, de desserrer l'étau saoudien en mettant la main sur les réserves irakiennes. Pour ce qu'on en sait, ces réserves seraient de 112 milliards de barils (40 % de celles de l'Arabie saoudite). »

Bertrand Le Gendre, « La croisade antiterroriste sent le pétrole », *Le Monde*, 21 septembre 2002.

1. Vice-président aux côtés de G. W. Bush de 2001 à 2009.



2 La guerre des oléoducs



Le retrait des troupes américaines d'Irak

Le 29 juin 2009, le commandant des troupes américaines en Irak remet une clé symbolique au ministre de la Défense irakienne, à l'occasion du transfert de la sécurité des villes à l'armée irakienne.



L'accord de Genève sur le nucléaire iranien

Le 24 novembre 2013, un accord est conclu sur la limitation du nucléaire iranien à des usages civils. De gauche à droite : le ministre des Affaires étrangères de Grande-Bretagne, William Hague, celui de l'Allemagne, Guido Westerwelle, la chef de la diplomatie européenne, Catherine Ashton, le ministre iranien des Affaires étrangères, Mohammad Javad Zarif, le secrétaire d'État américain, John Kerry, le ministre des Affaires étrangères russe, Sergueï Lavrov, et celui de la France, Laurent Fabius.

Le rôle des puissances émergentes dans le dossier iranien

L'Iran cherche depuis les années 1950 à se doter de centrales nucléaires. Des négociations entre l'AIEA, l'ONU et l'Iran sur le programme nucléaire iranien ont été engagées depuis 2002, à la suite de révélations sur les installations d'enrichissement d'uranium permettant à l'Iran de se doter de la bombe. Elles ont pour objectif d'éviter la prolifération de l'arme nucléaire.

« À New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations unies, les gouvernements brésilien et turc ont multiplié les rencontres afin d'étudier la possibilité de remettre à l'ordre du jour la déclaration de Téhéran, un projet de transfert d'uranium conclu en mai 2010 avec le régime iranien par Brasilia et Ankara, engagés alors dans une tentative de médiation qui avait exaspéré Washington et les Européens du Conseil de sécurité de l'ONU. Cette fois, l'initiative de ce duo de pays émergents pourrait se voir renforcée par un troisième partenaire, européen et opposé lui aussi à la stratégie de nouvelles sanctions, la Suède. D'après le quotidien *Estado* de Sao Paulo, un premier déjeuner a réuni, lundi 24 septembre, les ministres des Affaires étrangères turc, Ahmet Davutoglu, brésilien, Antonio Patriota, et suédois, Carl Bildt. Ensemble, ils auraient évoqué leurs points d'accord sur plusieurs dossiers internationaux et exprimé leur opposition à toute intervention militaire. »

Nicolas Bourcier, *Le Monde*, 27 septembre 2012.

?

1 DOC. 1 ET 2 D'après l'auteur, quelles sont les motivations américaines derrière leur intervention en Afghanistan et en Irak ?

2 DOC. 1 ET 3 Comment évolue la présence américaine dans la région ?

3 DOC. 2 Quelles puissances rivalisent dans la région pour contrôler l'acheminement du pétrole et du gaz ?

4 DOC. 4 Quel risque la possibilité pour l'Iran de se doter de l'arme nucléaire fait-elle peser sur le Moyen-Orient ? Quels États tentent de jouer un rôle de médiateur dans la question du nucléaire iranien ?

5 DOC. 5 Quelles puissances ont permis la conclusion d'un accord ?

Repères

1979 Révolution islamiste en Iran

1987 Création du Hamas

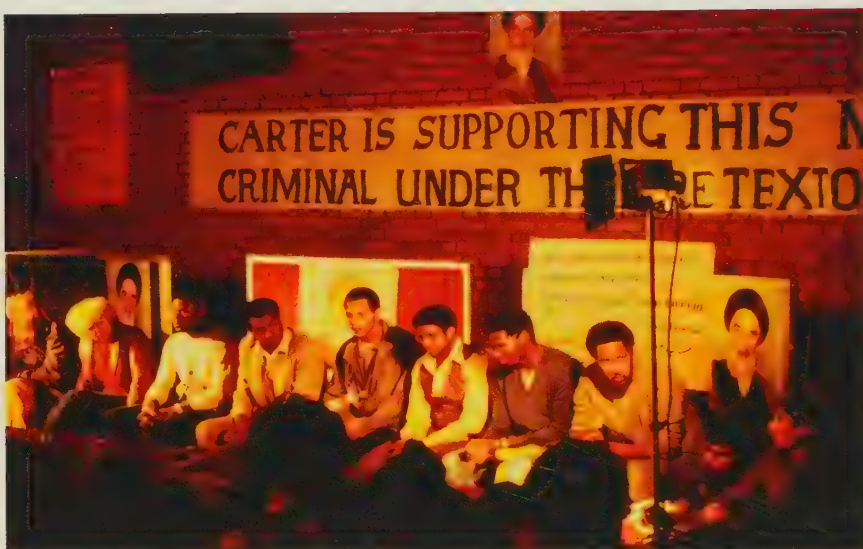
1988 Oussama Ben Laden crée Al-Qaïda.

► COURS 4 p. 226

Le rôle croissant des identités religieuses

La lutte contre les ingérences des puissances occidentales a été portée par des mouvements nationalistes laïcs, comme le nasserisme, jusqu'aux années 1980, puis par des mouvements religieux islamistes. L'importance accrue des identités religieuses touche tout le Moyen-Orient et toutes les communautés qui y vivent.

Comment les revendications nationales ou politiques ont-elles pris une dimension religieuse ?



17 La révolution islamiste en Iran

Le 4 novembre 1979, des étudiants envahissent l'ambassade des États-Unis, suite à la révolution qui a renversé le Shah d'Iran et amené les religieux au pouvoir, sous la direction de l'ayatollah Khomeiny (son portrait est affiché). Le personnel est pris en otage pendant 444 jours. Le Président américain Jimmy Carter échoue à les faire évader.

2 Un nationalisme islamiste, le Hamas

Extraits de la charte du Hamas, parti palestinien islamiste, fondé en 1987 avec le soutien tacite d'Israël pour contrer l'influence de l'OLP, Organisation de libération de la Palestine, dirigée par Yasser Arafat jusqu'à sa mort en 2004.

« **Article 1.** Le mouvement de la résistance islamique : l'islam est sa règle. [...] »

Article 2. Il est une des ailes des Frères musulmans en Palestine. [...] »

Article 3. La structure fondamentale [...] est constituée de musulmans qui ont fait allégeance à Dieu. [...] »

Article 7. Le Mouvement de la Résistance Islamique est l'un des épisodes du jihad mené contre l'invasion sioniste. Il est étroitement lié au soulèvement du martyr de Izz al-Dîn al-Qassâm et de ses frères combattants du jihad des Frères musulmans en 1936 ; il est aussi étroitement lié à un autre épisode, celui du jihad des Palestiniens, des efforts et du djihad des Frères musulmans dans la guerre de 1948, de même que des opérations de jihad menées par les Frères musulmans en

1968 et plus tard.

Article 13. Les initiatives de paix et les conférences internationales pour régler la question palestinienne vont à l'encontre du Mouvement de la Résistance Islamique. Renoncer à quelque partie de la Palestine, c'est renoncer à une partie de la religion. Le patriotisme du MRI fait partie de la religion.

Article 20. Notre ennemi a adopté les châtiments collectifs pour pratiques courantes ; il prive les gens de leur patrie et de leurs propriétés, il les pourchasse dans leur exode et lieux de rassemblement [...] avec la création de centres de détention [...] dans des conditions inhumaines. Le nazisme des juifs vise les femmes et les enfants ; [...] ils terrorisent la population, pillent leurs biens [...]. Ils se comportent comme les pires criminels. Le bannissement loin de la patrie constitue l'une des formes du meurtre. »

Citée dans **Jean-François Legrain**, *Les Voies du soulèvement palestinien 1987-1988*, CEDEJ-CNRS, 1991.

3 Israël, « État juif »

« Le gouvernement israélien [...] ne doit donc pas exiger des Palestiniens qu'ils reconnaissent [Israël] en tant qu'État juif, car ce serait, pour Israël, déclarer que tout citoyen dont la mère n'est pas juive ou qui ne s'est pas converti avec l'un de nos rabbins orthodoxes n'est qu'un citoyen de seconde zone et que ses droits en tant qu'être humain et en tant que citoyen ne sont pas garantis. [...]

L'attachement d'un citoyen à un État repose sur sa citoyenneté, non sur sa religion : il ne dépend pas de sa tribu ou du patrimoine génétique de sa mère. Si certains, au gouvernement, se considèrent plus juifs qu'Israéliens, c'est leur droit, et ils peuvent respecter tous les préceptes religieux et faire toutes les prières. Mais ces considérations sont déplacées dès lors qu'il s'agit des liens entre l'État d'Israël et ses voisins. [...]

L'État d'Israël a été créé en tant qu'État civil, État de droit, et non comme un État régi par la *halaka* (la loi religieuse juive). Il a été créé par les « représentants du Yichouv juif [résidents et nou-

veaux immigrants juifs de la Palestine avant la création de l'État d'Israël] et le mouvement sioniste ». Et non par les ultra-orthodoxes auxquels s'enchaînent nos ministres [...]. Laissons les ministres du gouvernement israélien se sentir aussi juifs qu'ils le veulent [...]. Mais ils doivent garder à l'esprit qu'ils sont au service du gouvernement d'Israël, d'un État qui continue de se dire démocratique. En d'autres termes, ils sont les représentants de l'ensemble des citoyens et en sont responsables.

Il serait donc plus intelligent d'exiger des Palestiniens qu'ils reconnaissent Israël comme un État souverain, et de ne pas exercer sur eux la même contrainte que celle que certains citoyens israéliens exercent sur nous : celle de la religion et des rabbins. »

Shulamit Aloni, « Une démocratie boiteuse », *Ha'Aretz*, 15 novembre 2007, cité dans *Courrier International*, 26 octobre 2011.

Une vision exclusivement « religieuse » du monde

Communiqué annonçant la création du Front Islamique mondial du Jihad contre les juifs et les croisés, 23 février 1998, signé par Ben Laden et cinq autres dignitaires.

« Les États-Unis occupent les lieux les plus saints de la terre de l'islam – la péninsule Arabique –, pillent ses richesses, dictant leurs règles à ses dirigeants [...], et transformant leurs bases dans la Péninsule en fer de lance pour combattre les peuples musulmans voisins. [...]

En dépit de la grande dévastation infligée au peuple irakien par l'alliance croisés-sionistes et du grand nombre de morts, qui a

dépassé le million, en dépit de tout cela, les Américains essaient une fois de plus de commettre d'horribles massacres. [...]

Si les objectifs américains derrière ces guerres sont religieux et économiques, ils servent aussi à détourner l'attention sur l'occupation d'al-Qods (Jérusalem) et sur les meurtres de musulmans par Israël. »

Communiqué cité dans *Dictionnaire mondial de l'islamisme*, « Les Cahiers de l'Orient », © Plon, 2002.

?

1 DOC. 1 Comment expliquer la prise d'otage de l'ambassade américaine ? Quel est le sens de la mise en scène de cette présentation des otages américains par les Iraniens ?

2 DOC. 2 ET 3 Quelle évolution suivent les protagonistes du conflit israélo-palestinien à la fin du XX^e siècle ?

3 DOC. 3 Quels problèmes se posent si l'État d'Israël se définit comme État juif ? Quel peut-être l'intérêt d'une telle décision ?

4 DOC. 4 À qui s'adresse Oussama Ben Laden dans son message ? Quel est l'ennemi désigné ?

5 DOC. 5 À quelle occasion les mouvements islamistes se sont-ils étendus au Moyen-Orient ? Que combattent-ils ?



Des islamistes dans la guerre civile syrienne

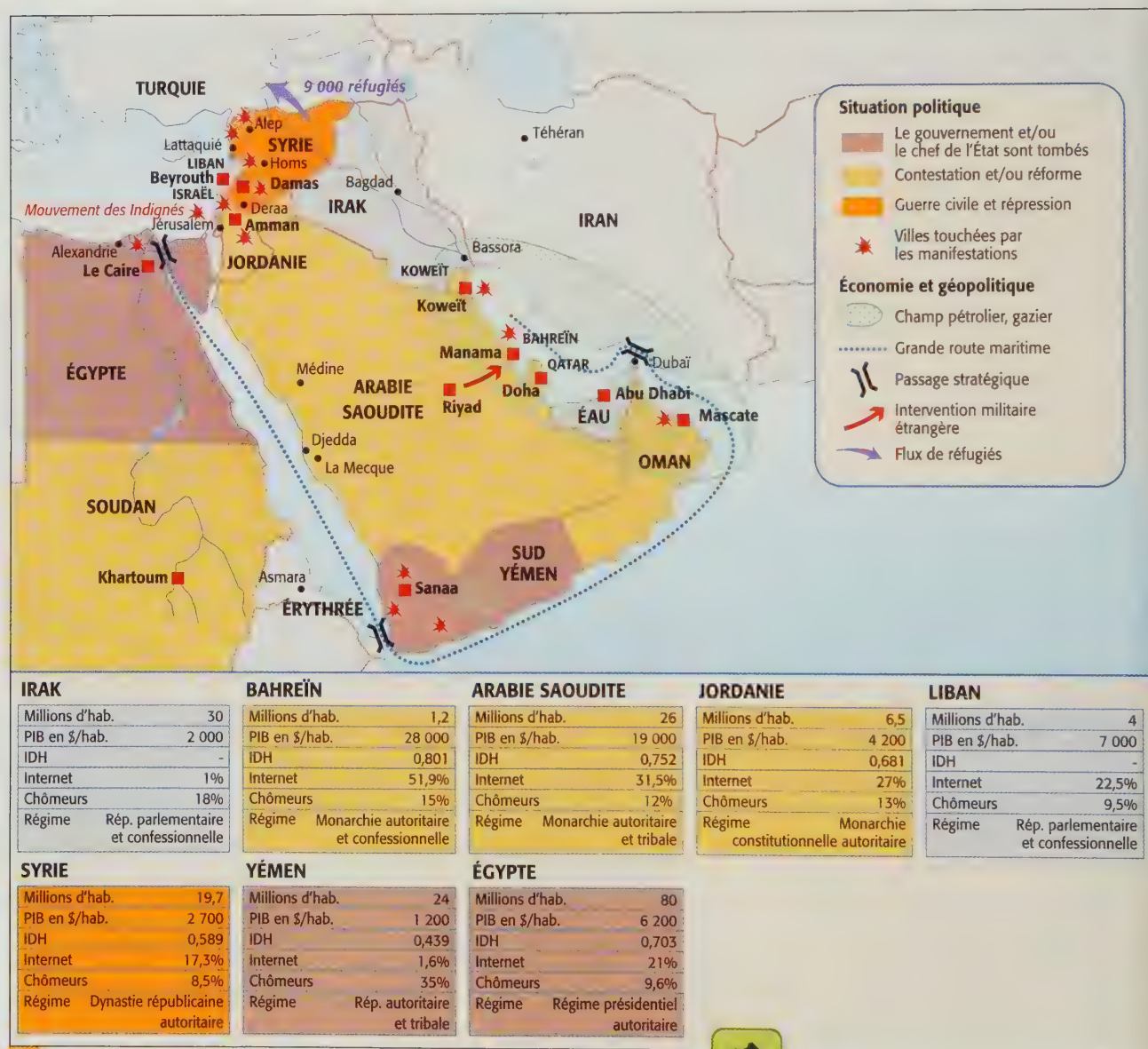
En 2011, une vague de contestation se diffuse dans le monde arabe contre les régimes autoritaires en place. En Syrie, le mouvement tourne en une guerre civile à laquelle participent différents mouvements islamistes, notamment ici des « Frères musulmans » syriens au poste de frontière avec la Turquie.

« Printemps arabe » et « Indignés »

➤ COURS 4 p. 226

Dans toutes les sociétés du Moyen-Orient, la modernisation, dont témoigne l'évolution des taux d'alphabétisation et des indices de fécondité, entraîne de profonds bouleversements. Après des décennies à supporter des régimes autoritaires et clientélistes, les populations locales, ouvertes sur le monde grâce à internet et aux moyens modernes de communication, exigent plus de démocratie et un meilleur partage des richesses.

Comment s'expliquent les mouvements populaires des « Indignés » et le « Printemps arabe » au Moyen-Orient ?



2010 : géographie des événements



2 Les changements démographiques

« Les démographes voient s'effondrer depuis une trentaine d'années la fécondité dans le monde musulman. De 6,8 enfants par femme en 1975, la moyenne est tombée à 3,7 en 2005 [...]. L'indice de fécondité est désormais en Iran et en Tunisie le même qu'en France. Un tel retournement a des ressorts culturels et sociaux profonds : il est le signe d'un bouleversement des équilibres traditionnels. Un bouleversement qui irradie les rapports d'autorité, les structures familiales, les références idéologiques, le système politique. »

Y. Courbage et E. Todd, *Le Rendez-vous des civilisations*, © Le Seuil/La République des idées, 2007.

Les manifestations d'« Indignés » en Israël

« L'exaspération alimentée par la hausse du coût de la vie et de l'évolution du pays vers un modèle de plus en plus inégalitaire – qui rompt avec les promesses de ses origines – a précipité, le 3 septembre, près d'un demi-million de personnes dans les rues à Tel-Aviv et dans les principales villes du pays. Sans précédent.

Une telle mobilisation ne peut que surprendre le Premier ministre du Likoud¹, Benjamin Nétanyahou. Cet intégriste néo-libéral a construit son retour en politique à partir de 2003, après un premier passage écourté à la tête du pays entre 1996 et 1999, sur le démantèlement de ce qui restait de l'État-providence israélien. [...] Le message des « Indignés » israéliens dépasse largement, comme le croit le grand éditorialiste du *Yediot Aharonot*, Nahum Barnéa, le paradoxe d'un pays en forte croissance qui ne voit pas baisser le nombre de ses pauvres.

La démocratie israélienne, longtemps exemplaire, est en effet malade. Malade de son système électoral, la proportionnelle, qui émette la représentation nationale en autant de clientèles qu'elle compte de partis. Malade, tout aussi paradoxalement, du consensus quasi automatique qui prévaut sur les questions de sécurité, souvent agitées jusqu'à l'obsession – consensus qui empêche toute forme de débat. Malade des comportements de ses serviteurs, trop souvent entraînés en justice pour corruption et abus de pouvoir pour qu'ils ne finissent pas par instiller colère ou défiance dans l'opinion. »

Éditorial du *Monde*, 6 septembre 2011.

1. Parti de la droite israélienne.

3 Alphabétisation et fécondité

	Alphabétisation des hommes ¹	Alphabétisation des femmes ²	Chute de la fécondité ³
Liban	1920	1957	1950
Turquie	1932	1969	1950
Jordanie	1940	1966	1985
Syrie	1946	1971	1985
Arabie Saoudite	1957	1976	1985
Irak	1959	2005	1985
Égypte	1960	1988	1965
Iran	1964	1981	1985
Yémen	1980	2006	1995

Youssef Courbage et Emmanuel Todd, *Le Rendez-vous des civilisations*, © Le Seuil, 2007.

1. Date à laquelle le pays franchit le seuil des 50 % des hommes âgés de 20 à 24 ans alphabétisés.

2. Date à laquelle le pays franchit le seuil des 50 % des femmes âgées de 20 à 24 ans alphabétisées.

3. Date à partir de laquelle le taux de fécondité des femmes commence à diminuer.

Le Koweït touché par le « Printemps arabe »

« Le vent de changement dans le monde arabe souffle sur le Koweït où la pression de la rue a forcé le gouvernement à démissionner même si la contestation ne remet pas en cause le régime princier. [...] « La démission du gouvernement est le premier fruit d'une campagne contre la corruption lancée par la jeunesse », se réjouit mardi un député de l'opposition, Fayçal al-Muslim, sur son compte Twitter. [...]

Le Koweït, assis sur le dixième des réserves mondiales de pétrole, est un véritable État-providence pour ses citoyens [...] que les observateurs étrangers s'étonnent de voir manifester. « Nous voulons lutter contre la corruption et élargir les libertés. Les pays arabes réalisent des acquis démocratiques et nous voulons élargir notre démocratie », dit à l'AFP un jeune militant, Nassar al-Khaledi. [...]

Le pays a un système unique, souvent décrit comme une « demi-démocratie » avec un Parlement qui peut renverser le Premier ministre et les ministres individuellement mais pas tout le cabinet. L'émir a le pouvoir de nommer le Premier ministre qui a toujours été choisi au sein de sa famille, celle des Al-Sabah qui règne depuis plus de 250 ans.

Un groupe de jeunes a appelé en septembre à une véritable monarchie constitutionnelle, un Premier ministre de l'extérieur de la famille régnante et des réformes du système électoral. Le Parti Oumma (islamique) a demandé lundi une légalisation des partis politiques, un gouvernement élu [...]. Le Mouvement progressiste, un groupe de libéraux, a quant à lui appelé [...] à un « système parlementaire complet ». [...] Outre les réformes politiques, des groupes et des militants ont fait pression pour des réformes économiques pour mettre fin à la forte dépendance du pays par rapport aux revenus du pétrole qui fournit 94 % des recettes publiques. »

Article paru dans *Le Point*, via AFP, 29 novembre 2011.



1 DOC. 1, 2 ET 3. Quel facteur contribue à expliquer le vaste mouvement qu'on appelle le « Printemps arabe » en 2011 ?

2 DOC. 4 ET 5. En quoi « Printemps arabe » et mouvement des « Indignés » se rejoignent-ils ?

3 DOC. 4 ET 5. Quels sont les motifs de ces mouvements ?

4 DOC. 1 ET 5. Qu'est-ce qui a pu contribuer à la « contagion » du mouvement de révolte dans la région ?

5 DOC. 1 ET 5. Quelles sont les réactions des pouvoirs face au mouvement ?

6 En quoi ces mouvements de contestation reflètent-ils la mutation profonde des sociétés du Moyen-Orient ?

SUJET 22 Le Moyen-Orient, un enjeu géostratégique depuis la Première Guerre mondiale

À SAVOIR Sur les 4 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 2h45 à la composition.

MÉTHODE

RÉDIGER L'INTRODUCTION ET LA CONCLUSION D'UNE COMPOSITION

- **L'introduction** se compose de trois parties :
 - la présentation du sujet dans son contexte chronologique,
 - la formulation de la problématique,
 - l'annonce du plan.

Étape 1 Amener le contexte et la problématique
Pour vous aider à présenter le sujet et amener la problématique :

- Repérez les bornes chronologiques et précisez à quel événement elles correspondent ou quelle est la situation à chacune des bornes.
- Formulez les principales questions qui ressortent de l'analyse du sujet.

Étape 2 Présenter la problématique
Une fois les limites du sujet posées, il faut dégager l'idée centrale que le devoir va démontrer et

la formuler de manière explicite, interrogative ou non. La problématique synthétise les questions listées dans l'analyse du sujet.

Étape 3 Annoncer le plan
Il s'agit de présenter chaque partie en une phrase.

- **La conclusion**
 - Étape 1 Résumer votre démonstration**
Rédigez une phrase qui résume l'idée générale de chacune de vos parties.
 - Étape 2 Proposer une ouverture sur la situation actuelle**
Prenez un exemple dans l'actualité qui confirme l'idée sur laquelle se termine votre composition, ou au contraire qui montre que la situation a encore changé.

EXERCICE

RÉDIGER L'INTRODUCTION
1. Lisez le début de l'introduction proposé.

Bornes chronologiques	À la fin de la Première Guerre mondiale, l'Empire ottoman est démantelé. Les vainqueurs, la Grande-Bretagne et la France, se partagent alors le Proche et le Moyen-Orient sous forme de mandats attribués par la SDN. Aujourd'hui, après être intervenus en Afghanistan et avoir occupé l'Irak, les États-Unis semblent vouloir se retirer de la région. Le Proche et le Moyen-Orient sont un enjeu pour les puissances extérieures. Elles interviennent notamment à l'occasion des conflits. Si les puissances impliquées dans cette région au cours des XX ^e et XXI ^e siècles ne sont pas les mêmes, les enjeux qui les motivent restent identiques.
Analyse du sujet	Comment la situation géographique et les ressources en hydrocarbures du Moyen-Orient ont-ils fait de cette région une zone stratégique pour les grandes puissances depuis la Première Guerre mondiale ?
Problématique	
Annonce du plan	

2. Pour construire votre plan, dégagez trois périodes en fonction des différentes puissances qui sont intervenues dans la région pour tenter de maîtriser l'exploitation et l'approvisionnement en pétrole.
3. Rédigez l'annonce du plan.

SUJET 23 Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale

À SAVOIR

Sur les 3 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 1h45 à la composition.

• MÉTHODE

RÉDIGER L'INTRODUCTION ET LA CONCLUSION D'UNE COMPOSITION

• L'introduction peut être courte et vise à :

- définir le cadre spatial et les bornes chronologiques,
- énoncer le fil conducteur de la composition en une ou deux questions.

Étape 1 Délimiter le cadre du sujet

L'introduction pose les limites du sujet en une phrase.

- Repérez les bornes chronologiques et précisez à quel événement elles correspondent.
- Délimitez la zone à étudier.

Étape 2 Énoncer le fil conducteur

Formulez les principales questions qui ressortent de l'analyse du sujet.

• La conclusion

Faites le bilan de votre réflexion (une à trois phrases). Résumez les idées de vos paragraphes.

le petit plus

Prenez un exemple dans l'actualité qui confirme l'idée sur laquelle se termine votre composition ou au contraire qui montre que la situation a encore changé.

EXERCICE 1 RÉDIGER L'INTRODUCTION

1. Quelles sont les limites du Proche et du Moyen-Orient ?
2. Formulez une question sur les causes des conflits aux Proche et Moyen-Orient.
3. Formulez une question sur les puissances qui interviennent aux Proche et Moyen-Orient au cours des XX^e et XXI^e siècles.

EXERCICE 2 RÉDIGER LA CONCLUSION

On peut organiser la composition en dégagant trois tournants :

I. Le Proche-Orient est une zone de conflits entre peuples, notamment depuis le plan de partage de la Palestine en 1947 et la création d'Israël en 1948

II. Le Proche et le Moyen-Orient sont un enjeu entre les États-Unis et l'Union soviétique à partir des années 1950

III. Les rapports de forces ont évolué dans cette région stratégique pour l'approvisionnement en pétrole depuis la première guerre du Golfe en 1991

1. Formulez une phrase de conclusion qui montre qu'il y a à la fois des permanences et des évolutions qui ressortent de la question à traiter.
2. Prenez un exemple dans l'actualité récente qui illustre la politique américaine au Moyen-Orient.

Conseil pour valoriser votre composition

- Prendre un exemple qui permet de dégager la multiplicité des enjeux du Moyen-Orient
- Illustrer votre rédaction d'un schéma : les passages stratégiques des grandes routes du pétrole ou les enjeux liés à l'eau, la crise de Suez de 1956...

SUJET 24 Les tensions au Moyen-Orient en 1990

CONSIGNE Après avoir présenté le contexte dans lequel s'exprime Tarek Aziz, montrez comment il témoigne de l'imbrication des facteurs de tensions au Moyen-Orient. Mettez en évidence les limites du texte de Tarek Aziz, en expliquant comment il défend avant tout les intérêts de l'Irak.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.



Lettre du Vice-premier ministre irakien à la Ligue arabe (16 juillet 1990)

1 « L'Irak croit que les Arabes, dans tous leurs pays, sont une seule nation [...]. Ce qui nous a incités à vous écrire cette lettre, c'est que nous faisons aujourd'hui l'expérience, malheureusement, d'un comportement du Koweït qui ne cadre pas avec les
5 conceptions panarabes rappelées ci-dessus [...]. Tous les Arabes honnêtes [...] ont dit que, durant la guerre contre l'Iran, l'Irak défendait la souveraineté de la nation arabe tout entière, des pays du Golfe et du Koweït en particulier. Tout d'abord, on sait bien que, depuis l'époque coloniale et les
10 divisions que les colonialistes ont imposées à la nation arabe, la question de la délimitation des frontières est restée en suspens entre l'Irak et le Koweït. [...] Or, durant les longues années de guerre [contre l'Iran] le gouvernement koweïtien a profité de l'engagement de l'Irak dans la guerre [...] pour implanter sur
15 le territoire irakien des postes militaires et des postes de police, des installations pétrolières et agricoles [...]. Le second point est le suivant [...] : depuis le moment où l'Irak a commencé à élever la voix en appelant à recouvrer les droits des Arabes de Palestine et en attirant l'attention sur le danger que
20 représentait la présence américaine dans le Golfe, le gouverne-

ment koweïtien s'est livré à une politique injuste [...] en submergeant le marché de quantités de pétrole bien supérieures à leurs quotas tels que fixés par l'OPEP [...]. Cette politique délibérée a provoqué une chute considérable des prix [...]. Ce qui veut dire que l'Irak a subi une perte de plusieurs milliards de dollars à un moment où il traversait une crise financière due au coût de la défense légitime de ses territoires, de sa sécurité, de son inviolabilité [...].

[De plus] le Koweït a implanté des installations pétrolières sur la partie sud du gisement irakien de Rumaylah et y a pompé du pétrole. Aussi il devient clair que le Koweït faisait du dumping¹ sur le marché mondial en partie grâce au pétrole volé dans le gisement irakien de Rumaylah. Ainsi il a doublement
30 nuï à l'Irak, et délibérément [...]. »

Lettre de **Tarek Aziz** à la Ligue arabe, dans A.-L. Dupont, C. Mayeur-Jaouen, Ch. Verdeil, *Le Moyen-Orient par les textes*, Paris, © Armand Colin, 2011.

1. Le Koweït vendait le pétrole à un prix inférieur à celui du marché.

EXERCICE 1 DÉGAGER LA STRUCTURE D'UN TEXTE

Donnez un titre aux trois parties du texte.

Lignes 1 à 8 :
Lignes 9 à 16 :
Lignes 17 à 33 :

EXERCICE 2 RÉDIGER LA RÉPONSE

À l'aide du plan suivant, rédigez la réponse à la consigne.

- L'Irak entend prendre la relève du panarabisme au Moyen-Orient contre un pays qui aurait « trahi » la cause arabe.
- Des frontières contestées héritées de la colonisation
- L'enjeu de l'exploitation et des voies de transport du pétrole
- L'enjeu est en fait pour l'Irak d'étendre ses ressources en pétrole.

SUJET 25

Le Moyen-Orient, une région instable

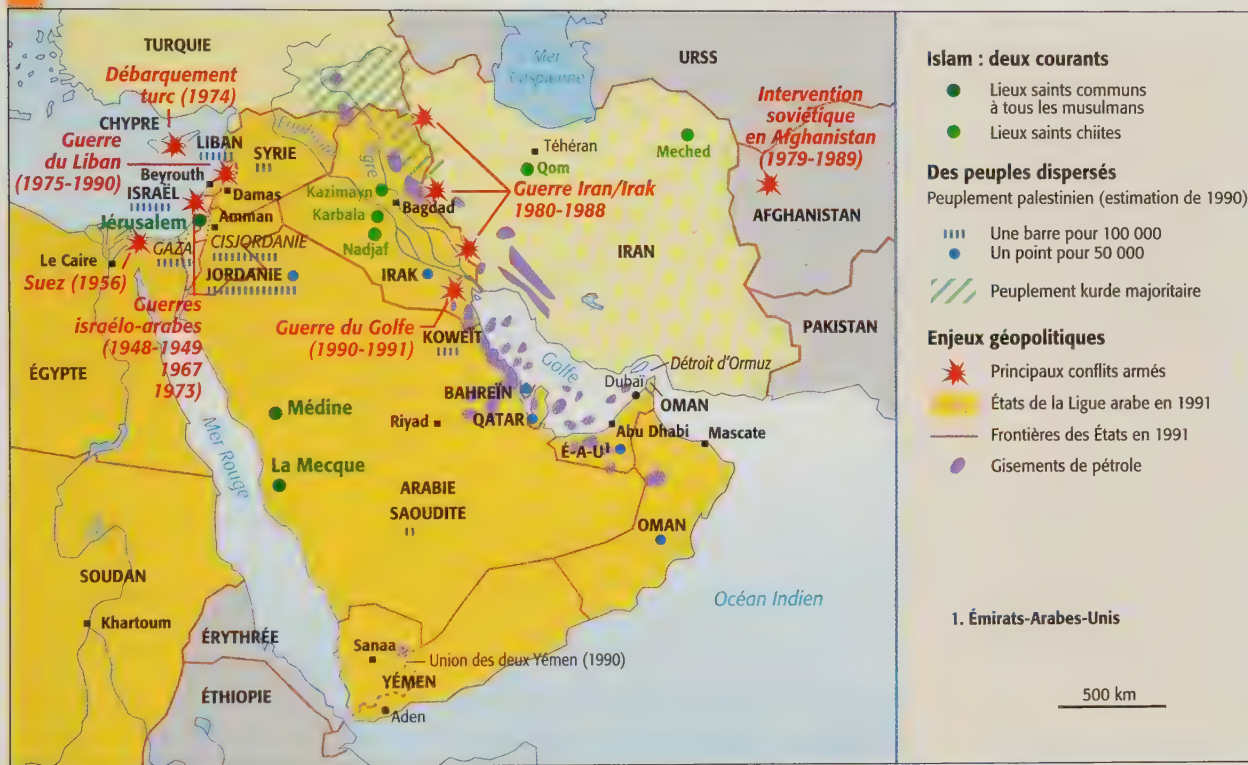
CONSIGNE

Après avoir rappelé le contexte de la période 1945-1991, vous expliquerez pourquoi le Moyen-Orient est une région de fortes tensions. Mettez en évidence les limites de ce document en dégagant des causes de conflits qui ne sont pas illustrées par cette carte.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

Enjeux, fractures et conflits au Moyen-Orient (1945 à 1991)



EXERCICE

RÉDIGER LA RÉPONSE

À l'aide du plan suivant, rédigez la réponse à la consigne.

- Une zone où interviennent les grandes puissances
- Une mosaïque de religions, de langues, de régimes politiques et des frontières établies parfois arbitrairement
- Le contrôle des gisements de pétrole : un enjeu majeur
- Des régimes politiques autoritaires et contestés

Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis 1918

Fiche de révision

Le Moyen-Orient sous domination européenne (1918-1945) **L/ES**

- **La colonisation européenne.** D'abord sous la domination des Empires ottoman et perse, la région passe, après la Première Guerre mondiale, sous la tutelle des grandes puissances coloniales française et britannique. Celles-ci jouent alors des divisions religieuses pour assurer leur domination.
- **Les premières décolonisations.** Dans l'entre-deux-guerres, de nouveaux États naissent sur les décombres de l'Empire ottoman. Le royaume d'Arabie saoudite et l'Irak sont créés en 1932. La fin de la Seconde Guerre mondiale entraîne une seconde vague de décolonisation.

Un carrefour convoité depuis 1945

- **Les enjeux stratégiques.** La présence d'hydrocarbures suscite la convoitise des puissances industrialisées dont les compagnies (*majors*) s'emparent des richesses locales. Le contrôle des voies de passage (détroits et canaux) entre la Méditerranée et l'Asie est également un enjeu stratégique.
- **Le Moyen-Orient dans la Guerre froide.** Le Proche et le Moyen-Orient sont un des théâtres de l'endiguement du communisme pour les États-Unis, tandis que l'Union soviétique s'allie avec l'Égypte ou la Syrie.

Le conflit du Proche-Orient

- **Les guerres israélo-arabes.** Les populations et les États arabes du Moyen-Orient refusent de reconnaître l'État d'Israël, proclamé en 1948. Les guerres israélo-arabes successives (1948, 1967, 1973) confirment la supériorité militaire d'Israël, alors que des centaines de milliers d'Arabes de Palestine se réfugient dans les États voisins.
- **Le conflit palestinien.** Avec la conquête et la colonisation par Israël des Territoires occupés à partir de 1967, le conflit change de nature. Il devient la lutte menée par les Palestiniens contre l'occupation et pour l'indépendance.

De nouvelles conflictualités depuis 1991

- **Des régimes autoritaires contestés.** Les États issus de la décolonisation sont souvent des régimes autoritaires. L'islam politique devient une force de contestation des régimes en place. Les populations supportent de moins en moins l'autoritarisme des régimes et les inégalités. Cette exaspération déclenche le « Printemps arabe » de 2011. En Syrie, la contestation plonge le pays dans une guerre civile sanglante.
- **Les interventions américaines.** Après avoir été un des théâtres de la Guerre froide, la région voit, depuis 1991, l'hégémonie américaine se traduire par des interventions militaires croissantes.



Dates à retenir

- 1918** Disparition de l'Empire ottoman
- 1920-1945** Mandats français et britannique
- 1945-1991** Guerre froide. Le Moyen-Orient se partage entre les deux Grands
- 1948** Indépendance de l'État d'Israël. Première guerre israélo-arabe
- 1953** Intervention américaine en Iran pour renverser Mossadegh qui a nationalisé l'exploitation du pétrole
- 1956** Nationalisation du canal de Suez ; intervention militaire France-Grande-Bretagne-Israël
- 1967** Guerre des Six Jours : la question palestinienne devient celle des Territoires occupés. Résolution 242 de l'ONU
- 1973** Guerre de Kippour ; premier choc pétrolier
- 1975-1990** Guerre civile au Liban
- 1979** Révolution islamique d'Iran ; invasion soviétique de l'Afghanistan
- 1980-1988** Première guerre du Golfe (Iran-Irak)
- 1982** Guerre du Liban : invasion du Liban par Israël
- 1991** Deuxième guerre du Golfe
- 2003** Troisième guerre du Golfe

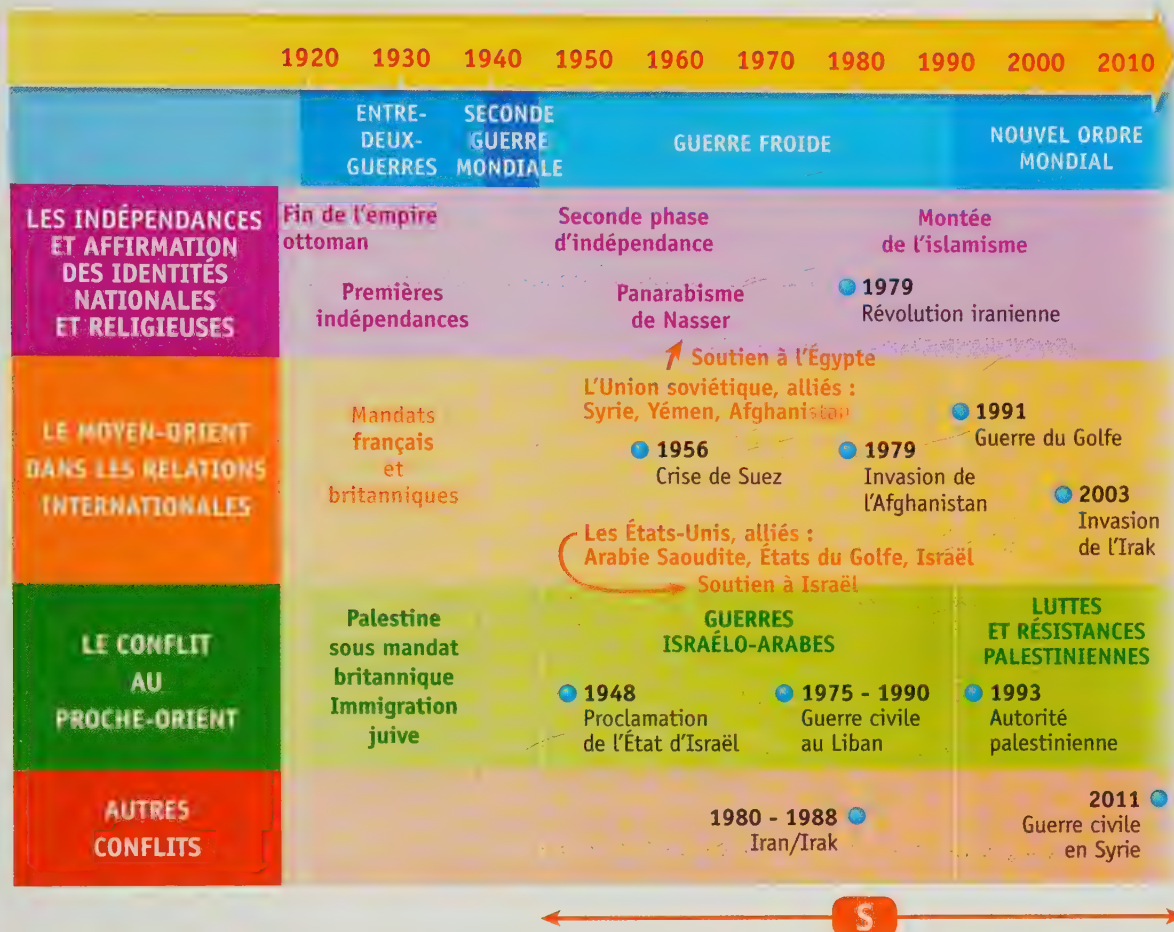
NE PAS CONFONDRE

➤ Moyen-Orient/Proche-Orient

Défini d'abord par les Britanniques au début du XX^e siècle, le **Moyen-Orient** est la région qui s'étend de la Turquie et l'Égypte à l'ouest, à l'Afghanistan et l'Iran à l'est. Le **Proche-Orient** constitue une partie du Moyen-Orient : les pays riverains de la Méditerranée orientale (Syrie, Liban, Israël...)

Tableau chronologique

Proche et Moyen-Orient, un foyer de conflits depuis 1918



Voir

Sur les aspirations arabes au début du siècle et l'ingérence britannique

- *Lawrence d'Arabie* (*Lawrence of Arabia*) de David Lean, 1962.

Sur la première guerre du Golfe

- *Les Rois du désert* (*Three Kings*) de David O. Russell, 1999.

Sur la deuxième guerre du Golfe

- *Generation Kill*, mini-série de David Simon et Ed Burns, d'après le roman éponyme d'Evan Wright, 2008.



Sur le terrorisme

- *Paradise Now* de Hany Abu-Assad, 2005.

Sur Israël et la guerre du Liban de 1982

- *Valse avec Bachir*, film d'animation documentaire d'Ari Folman, 2008.



Lire

Sur la révolution islamique en Iran

- *Persépolis* de Marjane Satrapi, 4 vols., Éditions de L'Association, 2003-2007.

Sur l'occupation en Palestine

- *Gaza 1956. En marge de l'histoire*, bande dessinée de Joe Sacco, Éditions Futuropolis, 2010.



Promotion Voltaire de l'ENA, 1980.

► Chapitre 8



Réunion des chefs d'État
du G6 pour coordonner
les politiques économiques
en 1975.

► Chapitre 10

Thème 4

Les échelles de gouvernement dans le monde



Vote de la directive
sur l'immigration
par les députés européens,
28 juin 2008.

► Chapitre 9

CHAPITRE 8

Gouverner la France depuis 1946 p. 242

CHAPITRE 9

Une gouvernance européenne
depuis 1948 p. 272

CHAPITRE 10

La gouvernance économique mondiale
depuis 1944 p. 306



1946 : la Sécurité sociale est instaurée par la loi

Inauguration d'une caisse de la Sécurité sociale à Stains (Seine-Saint-Denis), le 17 avril 1948. Une ordonnance de 1945 met en place un réseau coordonné de caisses de Sécurité sociale. Elle est adoptée par le Parlement en 1946, tandis que le principe de la protection sociale est intégré à la Constitution de la IV^e République.

CHAPITRE

8

Gouverner la France depuis 1946

Gouverner la France après la Seconde Guerre mondiale, c'est restaurer la République, mais aussi reconstruire, favoriser la croissance et redonner une cohésion à la société. C'est le défi qu'ont relevé la IV^e, puis la V^e République, en adaptant le rôle de l'État et le mode de gouvernement.



2

2008 : manifestation contre le désengagement de l'État

Manifestation syndicale contre la politique de réduction des services publics, 2008. Depuis 1995, l'État cherche en effet à diminuer le nombre de fonctionnaires et à transférer certaines de ses activités à des organismes privés.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Par qui et comment est exercé le pouvoir en France depuis 1946 ?

COURS 1 La République depuis 1946 ► p. 246

ÉTUDE L'ENA, l'école de l'État ► p. 248

ÉTUDE État, démocratie et opinion ► p. 250

Comment a évolué le rôle de l'État depuis 1946 ?

COURS 2 Le rôle économique et social de l'État ► p. 252

ÉTUDE L'affirmation du rôle de l'État (1946-1969) ► p. 254

ÉTUDE État, économie et société ► p. 256

Pourquoi et comment l'État français a-t-il été décentralisé ?

COURS 3 Gouverner la France, c'est décentraliser ► p. 262

ÉTUDE Gouverner la France d'outre-mer ► p. 264

La construction de l'État-nation en France

La France est un État ancien qui s'est constitué depuis le Moyen Âge et l'époque moderne, autour de la monarchie d'abord, puis, à partir de la Révolution française, **sur le principe de la souveraineté nationale et de la décentralisation**. Dès lors, **l'État a cherché à construire la nation**, c'est-à-dire à fédérer les Français autour d'un sentiment d'appartenance à une communauté liée par une histoire et des valeurs communes.

CHRONOLOGIE

1539 Ordonnance de Villers-Cotterêt

Elle instaure la primauté et l'exclusivité de la langue française dans les documents publics.

1789 Proclamation de la Souveraineté nationale

Les révolutionnaires exigent du roi le 20 juin 1789 la création d'une assemblée nationale, selon le principe que le pouvoir émane du peuple et de ses représentants. C'est la base d'un régime libéral.

14 juillet 1790 Fête de la Fédération

Elle commémore la prise de la Bastille l'année précédente. Les députés des 83 nouveaux départements sont présents autour du roi.

1800 Création des préfets

Ils représentent le pouvoir central dans les départements.

1848 Suffrage universel masculin

La révolution de 1848 donne naissance à la II^e République qui proclame le suffrage universel masculin.

1879 Plan Freycinet

Il prévoit la construction de 150 lignes nouvelles de chemin de fer. Il est achevé en 1914 : l'unification du territoire renforce la centralisation autour de la capitale.

1880 Institution du 14 juillet comme fête nationale

La III^e République instaure la commémoration de la prise de la Bastille du 14 juillet 1789 comme fête nationale de la nation.

1881-1882 Lois scolaires établissant l'école obligatoire, gratuite et laïque

Par les lois scolaires de 1881-1882, Jules Ferry entend permettre la formation d'un citoyen et contrecarrer l'influence de l'Église.

1905 Séparation des Églises et de l'État – Service militaire obligatoire

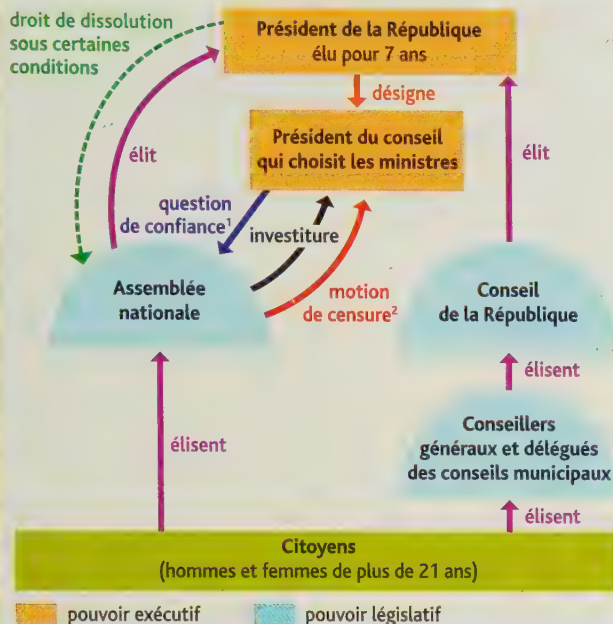
L'État interdit toute ingérence des Églises dans les institutions. La loi militaire de 1905 établit que tous les hommes doivent effectuer un service militaire de 2 ans.

1945 Législation sociale

Elle est calquée sur le programme du Conseil national de la Résistance : Sécurité sociale, allocations familiales.

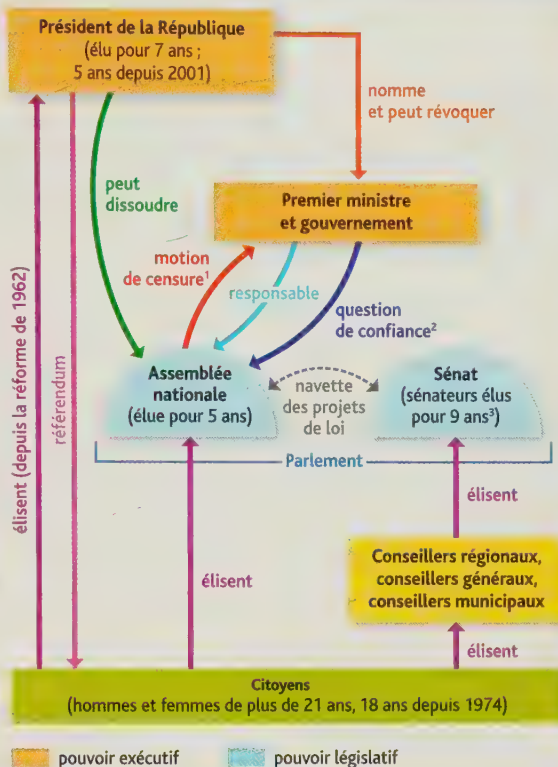
LES INSTITUTIONS DE LA RÉPUBLIQUE

Les institutions de la IV^e République (1946-1958) : un régime parlementaire



1. Le président du Conseil engage la responsabilité de son gouvernement sur un programme et demande un vote de confiance des députés.
2. Vote de l'Assemblée nationale qui permet de renverser le gouvernement s'il obtient une majorité absolue.

Les institutions de la V^e République (depuis 1958) : un régime semi-présidentiel



1. Vote de l'Assemblée nationale qui permet de renverser le gouvernement s'il obtient une majorité absolue.
2. Le Premier ministre engage la responsabilité de son gouvernement sur un programme et demande un vote de confiance des députés.
3. Depuis 2003, les sénateurs sont élus pour 6 ans.

Notions vues en 1^{re}

Libéralisme Idéologie qui pose comme principe premier qu'un régime doit assurer la liberté individuelle et la souveraineté nationale.

Souveraineté nationale Principe selon lequel le pouvoir réside dans la nation qui le délègue à des représentants élus, par opposition à la souveraineté du roi sous l'Ancien Régime, où celui-ci détenait son pouvoir de Dieu.

Régime parlementaire Régime qui établit une séparation équilibrée entre l'exécutif et le législatif, le législatif contrôlant l'exécutif.

Régime semi-présidentiel Régime intermédiaire entre le régime parlementaire et le régime présidentiel. Le pouvoir exécutif est partagé entre le président de la République et le Premier ministre, seul responsable devant les assemblées.



Paris libéré en 1944

Affiche, éditée par le journal résistant *Libé Nord*, célébrant la Libération de Paris. Elle reprend le thème du tableau de Delacroix, *La Liberté guidant le peuple* (1830), référence à la révolution de 1830.

La République depuis 1946

Comment a évolué le modèle républicain depuis 1946 ?

1 Des institutions qui s'adaptent

➔ **L'équilibre des pouvoirs a évolué vers un renforcement de l'exécutif.** Sous la IV^e République, le président de la République a un pouvoir limité et le président du Conseil dépend des coalitions formées au Parlement. Avec la Constitution de 1958 et la naissance de la V^e République, de Gaulle• renforce le poids du président de la République. À partir de 1962, l'élection du Président au suffrage universel direct* renforce sa légitimité (DOC. 1). Les **cohabitations** ont redéfini les attributions du Président (politique extérieure et Défense) et du Premier Ministre (réformes sociales et économiques) (DOC. 2). En 2000, le septennat est abandonné au profit du quinquennat pour éviter de nouvelles cohabitations (DOC. 3).

➔ **Le Parlement fait la loi.** Il est composé de l'Assemblée nationale et du Sénat (bicaméralisme), mais c'est l'Assemblée nationale qui a le dernier mot lors du vote de la loi. Depuis le traité de Maastricht de 1992, les textes de l'Union européenne s'imposent aux États membres, dont la France, dans certains domaines. Une part du travail de l'Assemblée est d'introduire dans la loi française les textes européens. Mais le **principe de subsidiarité** laisse au Parlement de nombreux domaines : fiscalité, droit social, etc.

2 Un État qui se modernise

➔ **Le gouvernement s'est modernisé en 1945 avec la création de l'École nationale d'administration (ENA).** L'ENA est créée pour former les techniciens d'un **État** dont le rôle s'est accru. Les énarques ont pris une place importante dans l'administration ou à la tête d'entreprises publiques. La connaissance des rouages de l'État est devenue à ce point essentielle que les ministres sont souvent choisis parmi ces haut-fonctionnaires. En 1974 Giscard d'Estaing• est le premier énarque élu président de la République.

➔ **Le gouvernement s'est également adapté à l'ère des médias pour peser sur l'opinion.** En 1955, Pierre Mendès-France• est le premier chef de gouvernement à commander et diffuser dans la presse un sondage d'opinion. Sous la V^e République, les gouvernements analysent voire commandent les sondages pour mieux connaître l'opinion des Français et pouvoir peser sur cette même opinion ou réorienter leur action. La France est entrée dans la **démocratie d'opinion**. Cette évolution renforce la personnalisation du pouvoir. Le chef de l'État intervient régulièrement à la télévision pour expliquer directement aux citoyens sa politique.

3 Une République qui assure la cohésion de la nation

➔ **La V^e République a hérité de la III^e République plusieurs outils d'intégration à la nation.** Le service militaire, universel depuis les lois de 1872 et 1889, permettait de mêler tous les jeunes hommes et de prendre conscience qu'ils appartenaient à une nation. Cependant, il est supprimé en 1997, car les interventions militaires à l'étranger nécessitent une armée plus professionnalisée (DOC. 4). L'école est depuis les années 1880 pensée comme le lieu d'apprentissage de la citoyenneté. En 1959, l'obligation scolaire est prolongée jusqu'à 16 ans. Cela nécessite de rendre le collège plus démocratique : la réforme Haby de 1975 crée le « collège pour tous », apportant la même formation à tous les élèves. Pourtant, l'école a du mal à réduire les inégalités sociales.

➔ **Plusieurs évolutions laissent à penser que l'intégration serait en panne.** La discrimination, la ségrégation urbaine... révèlent que depuis trente ans la République n'arriverait plus à intégrer les nouveaux arrivants sur son territoire. La Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité (HALDE), mise en place entre 2005 et 2011, et les politiques de la ville sont des tentatives, encore imparfaites, de répondre à ce défi.

Personnages-clés

Charles de Gaulle (1890-1970)

Chef de la France libre durant la Seconde Guerre mondiale, il s'impose comme président du GPRF en 1944. Il s'oppose aux projets de constitution de 1946 et démissionne. Le putsch d'Alger de mai 1958 le ramène au pouvoir et il peut imposer une constitution qui répond à ses vœux. Président jusqu'en 1969, il inaugure une certaine pratique des institutions de la V^e République qui renforce la place du président dans la vie politique.

Valéry Giscard d'Estaing (1926-)

Diplômé de l'ENA, premier Président non-gaulliste de la V^e République de 1974 à 1981, appartenant à la droite libérale, il donne à la fonction présidentielle un style plus moderne et impulse des réformes sociales (IVG, majorité à 18 ans).

Pierre Mendès France (1907-1982)

Président du Conseil de juin 1954 à février 1955, il cherche à renforcer le rôle du chef du gouvernement et met fin à la guerre d'Indochine.

Mots-clés

Cohabitation Période où le président de la République élu et le gouvernement désigné en fonction de la majorité de l'Assemblée nationale, sont issus de parti opposés.

Démocratie d'opinion

Fonctionnement d'un régime où le pouvoir s'appuie sur les sondages pour prendre des décisions satisfaisant les désirs de l'opinion publique, censée refléter la volonté de la majorité.

État Institution disposant d'un pouvoir souverain s'exerçant sur la nation qui lui a conféré ce pouvoir.

Intégration Processus par lequel des individus se sentent progressivement appartenir à un groupe, une communauté.

Principe de subsidiarité Principe qui veut que l'action publique relève de l'échelon le plus petit, quand il est le mieux capable de prendre une décision.

Repères

- 1848 Premier projet de création d'une école d'administration par le gouvernement de la II^e République
 1872 Création de l'École libre des sciences politiques (Sciences Po), école privée
 1945 Création de l'ENA

► COURS 1 p. 246

L'ENA, l'école de l'État

L'École nationale d'administration est une grande école créée pour « démocratiser » l'accès à la haute fonction publique de l'État. Les énarques jouent un rôle central dans la vie politique française. Mais cette grande école est critiquée, à tel point que certains préconisent sa suppression.

Quelle est la fonction de l'ENA et sa place dans la construction de l'État ?

1 La nécessité de l'ENA

- 1 « Le succès des instituts d'études politiques doit permettre à l'École nationale de s'orienter sans cesse davantage vers le développement des stages et des études pratiques. En même temps, elle devra chercher à maintenir dans l'esprit des promotions successives et malgré les vicissitudes de la vie administrative, l'enthousiasme que la jeunesse met au service de la chose publique.

La réforme des ministères, plus que tout autre, n'est qu'un premier pas. Le statut donné aux administrateurs amène à l'étude des corps techniques et celui donné aux secrétaires d'administration à l'étude de l'ensemble des personnels d'exécution. Davantage même, c'est pour tous les services d'État que la direction de la Fonction publique est conduite à tracer sans délai une politique de recrutement et de statut.

- 15 L'administration française a parfois été sévèrement jugée. Il est cependant juste de dire que l'immense majorité des fonctionnaires se dévoue avec zèle et parfois avec abnégation au service de l'État. L'abaissement de notre administration est moins leur fait que celui des circonstances qui n'ont pas permis aux hommes de gouvernement ni aux assemblées politiques, d'apprécier à leur exacte valeur les besoins de l'État moderne.

L'administration est dans toute société une institution fondamentale. Comme toute institution, elle a besoin de règles strictes qui vont des principes généraux jusqu'aux dispositions de détail. En même temps, elle doit être lentement, continuellement, adaptée à l'évolution des choses. Si la République prend conscience de ces idées fondamentales et ne s'effraie pas de leurs conséquences, la Nation pourra garder sa confiance au Service public, car, le présent et le passé répondant pour l'avenir, l'administration française ne manquera jamais d'hommes de foi et de valeur. »

Discours de **Michel Debré** en 1945, cité dans Jean-Michel Gaillard, *L'ENA, miroir de l'État, de 1945 à nos jours*, © Éditions Complexes, 1995.

Les serviteurs de l'État

L'amicale des étudiants de l'ENA dont Michel Rocard ¹ (Premier ministre de 1988 à 1991), lors d'une cérémonie pour ranimer la flamme sur la tombe du soldat inconnu à l'Arc de Triomphe à Paris, le 25 juin 1957.

2 Les objectifs de l'ENA

« Le Gouvernement provisoire de la République française, Sur le rapport du ministre d'État et du ministre de l'Éducation nationale,

Vu l'ordonnance du 3 juin 1943 portant institution du Comité français de la libération nationale, ensemble les ordonnances des 3 et 4 juin 1944 ;

Vu l'avis émis par l'Assemblée consultative dans sa séance du 22 juin 1945 ;

Le Conseil d'État entendu,

De l'école nationale d'administration

Article 5. Il est créé une École nationale d'administration chargée de la formation des fonctionnaires qui se destinent au Conseil d'État, à la Cour des comptes, aux carrières diplomatiques ou préfectorales, à l'inspection générale des finances, au corps des administrateurs civils ainsi qu'à certains autres corps ou services déterminés par décret pris après avis du Conseil d'État et contresigné du ministre intéressé et du ministre de l'Économie et des Finances.

Les femmes ont accès à l'École nationale d'administration, sous réserve des règles spéciales d'admission à certains emplois.

Article 7. Les conditions d'entrée à l'école, l'organisation de la scolarité et des stages, les règles d'affectation des élèves à la sortie de l'école seront déterminées par un décret en Conseil d'État. S'ils ne sont déjà fonctionnaires, les élèves admis à l'école ont la qualité de fonctionnaires stagiaires et reçoivent une indemnité non soumise à retenue pour pension civile. Ils sont tous régis par le statut de la fonction publique, sous réserve des mesures particulières qui seraient prévues par le règlement intérieur de l'école. »

Ordonnance du 9 octobre 1945.





Les énarques, futurs dirigeants

Photographie de la promotion Voltaire en 1980.

- 1 Ségolène Royal, juge administratif et député des Deux-Sèvres (1988-2007), plusieurs fois ministre de 1992 à 2002, présidente du Conseil régional de Poitou-Charentes depuis 2004.
- 2 François Hollande, auditeur de la Cour des Comptes, député de Corrèze depuis 1988, président du Conseil général de Corrèze de 2008 à 2012. Président de la République depuis 2012.
- 3 Renaud Donnedieu de Vabres, conseiller d'État, ministre de la Culture de 2004 à 2007.
- 4 Jean-Pierre Jouyet, inspecteur des Finances, directeur du Trésor de 2000 à 2004, Secrétaire d'État aux Affaires étrangères de 2007 à 2008.
- 5 Dominique de Villepin, diplomate, ministre des Affaires étrangères de 2002 à 2004, Premier ministre de 2005 à 2007.
- 6 Michel Sapin, juge administratif, député de l'Indre de 1981 à 1986 et réélu en 2007, ministre de l'Économie de 1992 à 1993, ministre de la Fonction publique de 2000 à 2002, président du Conseil général du Centre de 1998 à 2000 et de 2004 à 2007. Ministre du Travail depuis 2012.

La critique de l'ENA

« Révolution en vue dans les écoles de la fonction publique. Bien décidé à prendre le mal par la racine, le gouvernement administre à ses écoles un vigoureux lifting, premier acte d'une réforme plus large du management de la fonction publique (le projet de loi sur la mobilité attend toujours de passer à l'Assemblée nationale). L'ENM¹ et l'ENA ont dévoilé leurs projets ces jours-ci. Les concours des instituts régionaux d'administration (IRA) en cours de réfection devraient également devenir "moins académiques".

L'ENA supprime son classement de sortie.

[...] L'école a annoncé hier la suppression dès 2011 de son symbolique, et contesté, classement de sortie, qui permet depuis soixante ans de répartir les élèves selon leur rang dans les corps de la haute fonction publique (Cour des comptes, Inspection des finances, Conseil d'État, préfectures...). "Le système est étrange : ce n'est pas l'employeur qui choisit le profil et les compétences, c'est l'élève qui le fait seul", a fait valoir le ministre du Budget, Éric Woerth, à l'appui d'une réforme qui, dit-il, ne relève pas "d'une mesure technique" mais d'"un choix politique". Pour éviter "l'arbitraire", le classement pourrait être remplacé par un "dossier d'aptitude" (notes, appréciation...) et complété par un entretien de recrutement. Les élèves seront davantage spécialisés : l'école envisage de créer, en complément du tronc commun, cinq filières (droit, économie, finances, international, social) en partenariat avec les administrations.

"Ce sera une junior administration, un outil pour le premier emploi", explique le directeur Bernard Boucault. Car c'est aussi là l'objectif : "déscolariser" l'école en raccourcissant le cursus (22 ou 25 mois contre 27) et en renforçant les stages en entreprise. En revanche, elle a, pour l'heure, exclu de réformer les épreuves du concours d'entrée, pourtant jugé socialement discriminant. "Nous allons déjà supprimer les conditions d'âge. Et nous allons aussi regarder l'ensemble des concours de la haute fonction publique", a promis le Secrétaire d'État à la Fonction publique, André Santini. Les deux ministres rendront leur rapport définitif au chef de l'État fin octobre, après un mois de concertation. »

Les Échos, 25 septembre 2008.

1. École nationale de la magistrature.

?

1 **DOC. 1** Selon Michel Debré, quelle formation l'ENA doit-elle apporter aux futurs hauts fonctionnaires ?

2 **DOC. 1** Pour quelle raison la création de l'ENA lui apparaît-elle comme une nécessité ?

3 **DOC. 2** Par qui l'ENA est-elle fondée ?

4 **DOC. 2 À 4** À quelles carrières les élèves de l'ENA se destinent-ils ?

5 **DOC. 5** Quelles critiques sont formulées à l'égard de l'école aujourd'hui ?

6 **DOC. 5** Quelles solutions sont envisagées pour la réforme de l'école ?

Définitions

Opinion publique Jugements et convictions considérés comme émanant de la majorité de la population et dont l'expression est favorisée par la liberté de la presse et l'existence de lieux de débat.

Démocratie d'opinion

Fonctionnement d'une démocratie qui tend à se faire de plus en plus directe et individualisée.

Les instances politiques cherchent à répondre aux désirs de l'opinion, censée correspondre à celle de la majorité des citoyens.

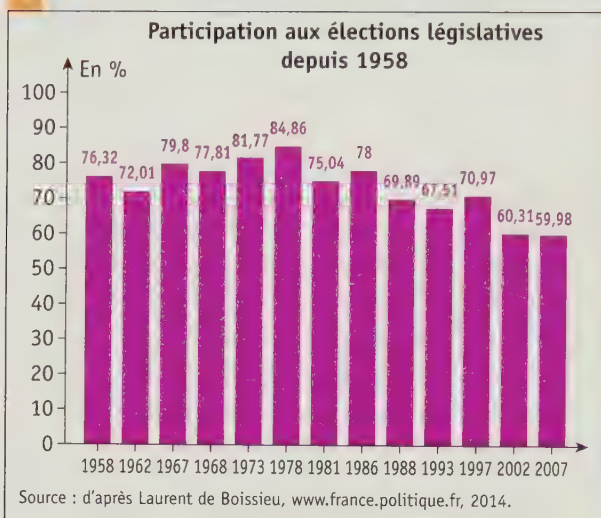
État, démocratie et opinion

Depuis les années 1990, on assiste à une défiance grandissante des citoyens à l'égard du politique. Aussi les responsables politiques sont-ils sensibles aux fluctuations de l'opinion, constamment mesurée par le biais de sondages relayés par les médias.

Comment l'émergence d'une démocratie d'opinion en France influe-t-elle sur l'action politique ?

► COURS 1 p. 246

Évolution de l'abstention électorale



EXCLUSIF LE CLÉZIO RÉPOND À RICHARD MILLET

Le nouvel Observateur

SONT-ILS SI NULS ?

Les dessous d'une rentrée à l'Assemblée

Quand les médias jugent l'État

Extrait de la Une du 6 septembre 2012.

La Une du *Nouvel Observateur*, met en scène le gouvernement de Jean-Marc Ayrault autour du président de la République, François Hollande.

VOTEZ TOUJOURS



JE FERAI LE RESTE

COMITÉ D'INITIATIVE POUR UN MOUVEMENT RÉVOLUTIONNAIRE
ADRESSE PROVISOIRE : 22, RUE ETIENNE-MARCEL - PARIS-2^e

La contestation en mai 1968

Affiche du Comité d'initiative pour un mouvement populaire, mai 1968.

Politologue et sondeur

« Je suis un politologue devenu sondeur d'opinion. À l'origine, je suis un chercheur : j'essaie d'étudier la politique, française et européenne, suivant les méthodes de la recherche scientifique. Pour mener à bien ces travaux, je me sers depuis longtemps des enquêtes d'opinion, car il m'a toujours paru important d'inclure le niveau de l'opinion dans l'analyse du phénomène politique, d'autant plus qu'une partie de mes recherches portait sur l'influence des médias. Les moyens de l'Université étant limités, il s'est révélé de plus en plus compliqué de se procurer des données d'opinion. J'ai donc accepté d'en produire, en me disant que cela servirait pour mes travaux ! C'est ainsi que le sondeur a quelque peu grignoté le politologue. Mais j'essaie en permanence de placer le résultat des sondages dans la grille d'analyse politique, et de rester ainsi sociologue de la politique. »

Roland Cayrol, *La Revanche de l'opinion*, © Jacob Duvernet, 2007.

Le rôle économique et social de l'État

Comment le rôle de l'État a-t-il évolué depuis 1946 ?

1 Une République sociale

→ **La IV^e République élargit les droits sociaux des citoyens en 1945.** Elle s'inspire du programme du Conseil national de la Résistance (CNR). La création de la Sécurité sociale installe l'**État-providence**. Facteur de cohésion sociale, ces mesures viennent compenser les sacrifices consentis par les Français pour la reconstruction. En étendant les droits économiques et sociaux, le régime entend parachever l'œuvre de la Révolution : instaurer une République démocratique et sociale.

→ **L'arrivée des socialistes au pouvoir en 1981 est une rupture.** François Mitterrand veut, avec son Premier ministre Pierre Mauroy, inaugurer un « changement » et approfondir la démocratie sociale : la semaine de travail est abaissée à 39 heures, une cinquième semaine de congés payés est instaurée et l'âge de départ à la retraite est fixé à 60 ans.

→ **Face à la crise des années 1970-1990, les droits sociaux sont élargis.** En effet la protection sociale des individus reposant sur un système d'assurance des salariés, les chômeurs ou encore les étudiants en fin d'études n'étaient pas protégés. La Sécurité sociale est complétée par le Revenu minimum d'insertion (RMI) en 1988 et la couverture maladie universelle (CMU) en 2000.

2 Un État modernisateur

→ **À la Libération, l'État s'engage dans la voie du dirigisme économique.** Pour faire face à la pénurie, reconstruire et moderniser le pays, il crée un Commissariat général au Plan, confié à Jean Monnet, et nationalise des entreprises dans des domaines stratégiques comme l'énergie ou le transport. Pour la **planification**, l'État s'appuie sur les études de l'INSEE créé en juin 1946. L'accent est mis sur l'industrie lourde, l'équipement et l'énergie. Il s'agit aussi d'accompagner les Trente Glorieuses : Renault, nationalisé en 1944, lance en 1947 la 4CV, première voiture accessible au plus grand nombre (plus d'un million d'exemplaires vendus jusqu'en 1961).

→ **La V^e République, avec Charles de Gaulle et Georges Pompidou, encourage la modernisation du pays.** L'État favorise la recherche : création du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), du Centre national d'études spatiales (CNES). Il initie également des grands travaux : la France se dote de 2 600 km d'autoroutes entre 1960 et 1974. (DOC. 1)

3 Le désengagement de l'État

→ **Le rôle économique de l'État est remis en question dans les années 1980.** C'est une évolution que connaissent tous les pays occidentaux, sous l'influence des théories libérales. Cela se traduit par des vagues de privatisations en 1986 et 1993. Enfin, au nom de la **rigueur** et de la concurrence internationale, le coût de l'État-providence est remis en cause. (DOC. 4)

→ **Le thème de la réforme de l'État domine les débats.** Il relève des principes du **management public**, d'abord mis en œuvre au Royaume-Uni. Il s'agit d'adopter des principes de gestion d'entreprise, de **déconcentrer** l'administration au profit d'agences publiques autonomes, et d'organiser l'administration de façon plus rentable. C'est l'objectif de la Révision générale des politiques publiques (RGPP), lancée en 2007 après l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence (DOC. 2 ET 3). Par ailleurs, la constitution de l'UE tend à réduire également le rôle économique et social de l'État.

Personnages-clés



François Mitterrand
(1916-1996)

Avocat en 1981, il est le premier socialiste à être élu Président de la République. Il est réélu en 1988.

Entre 1981 et 1982, il applique les mesures sociales phares de son programme. À deux reprises (1986-1988 et 1993-1995), il doit affronter une cohabitation avec une majorité gaulliste.



Georges Pompidou
(1911-1974)

Professeur de lettres, il entre au cabinet de De Gaulle en 1945.

Il part dans le secteur bancaire avant de revenir

au pouvoir aux côtés de De Gaulle en 1958, dont il sera Premier ministre de 1962 à 1968. Considéré comme son dauphin, il est élu Président après sa démission. Il meurt en fonction.

Mots-clés

Déconcentration Organisation de l'État qui consiste à alléger l'administration centrale au profit d'administrations ou d'agences au niveau local.

État-providence Forme d'État social dans lequel des systèmes de protection sociale organisés par l'État sont généralisés à toute la population.

Management public Principe de gestion visant à adapter le pays à la mondialisation, à le rendre attractif et donc à baisser la fiscalité, à gagner en productivité, et à rationaliser les dépenses.

Planification Méthode d'organisation de l'économie. En France, de 1946 à 2006 le Commissariat au Plan fixait des objectifs indicatifs de production, élaborés par des commissions tripartites (hauts fonctionnaires, patronat, syndicats) et accordait des aides financières.

Rigueur Politique qui vise à lutter contre le déficit budgétaire par la réduction des dépenses de l'État.



Une ambition nationale : la conquête spatiale

L'installation du centre spatial guyanais à Kourou en 1968 a nécessité de très importants aménagements de la part de l'État. Après la mise en orbite du premier satellite français en 1965, la France devient la 3^e puissance spatiale du monde. C'est de cette base que sont lancées les fusées Ariane depuis 1979.

La RGPP vue par l'opposition

« La RGPP [Révision générale des politiques publiques lancée en 2007] a servi de cache-misère à un autre objectif : diminuer rapidement le nombre de fonctionnaires. Sous couvert de modernisation de l'État, la RGPP s'est révélée un instrument de déstructuration des services publics. D'abord, une démoralisation profonde des serviteurs de l'État, un affaiblissement des services publics qui se traduit par une privatisation rampante et une chance gâchée de réformer véritablement les politiques publiques. La RGPP a été un contre-exemple en termes de méthode de réforme : là où il fallait privilégier la concertation, le gouvernement a imposé des changements rapides [...] sans vision cohérente, sans lien avec la représentation nationale, sans réelle préparation au niveau local. »

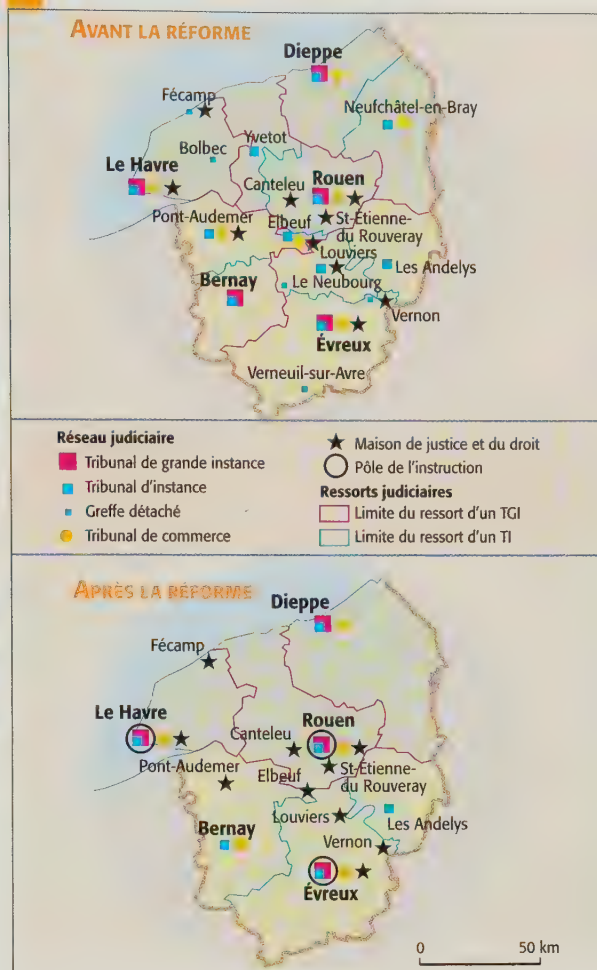
Pierre Moscovici, député socialiste, dans la revue *Acteurs publics*, juin-juillet 2010.

DOC. 2 ET 3

1 Quelle interprétation le député socialiste Pierre Moscovici a-t-il de la RGPP ?

2 En comparant la carte des tribunaux de Normandie avant et après 2010, expliquez l'objectif de la réforme.

La réforme de la carte judiciaire de Haute-Normandie en 2010



Quel modèle social français ?

« Élaboré au cours des Trente Glorieuses, le modèle social français repose sur trois types de transferts : **des assurances sociales collectives** financées par des cotisations assises sur le travail et gérées paritairement par les représentants des salariés et des employeurs ; **des prestations d'assistance** généralement sous conditions de ressources, financées par l'impôt et par des taxes, et gérées par l'État et les collectivités territoriales ; **des services publics gratuits et universels** (éducation et santé) financés et organisés par l'État. [...]

Ce modèle est ébranlé dans ses fondements par l'apparition de nouveaux risques (chômage de longue durée, insécurité de l'emploi, déqualification, monoparentalité, dépendance, etc.) et par la montée des inégalités [...]. Il est également fragilisé par les difficultés de financement de la protection sociale et par la crise de l'État-providence. [...]

Le modèle social est en même temps une composante centrale de notre cohésion sociale et de l'identité française. L'enjeu pour son avenir est de repenser les objectifs et les moyens que l'on entend lui assigner, en tenant compte de notre insertion dans une économie européenne et mondialisée. Trois questions apparaissent essentielles dans cette perspective : quelle prise en compte de la solidarité dans le modèle social ? quelle place de l'impôt, des transferts et des services publics dans la redistribution ? enfin, quelle part des ressources transférer de l'action curative vers l'action préventive face aux risques contemporains ? »

Note d'introduction au débat national, « Quelle France dans dix ans ? », Commissariat général à la stratégie et à la prospective, septembre 2013.

Repères

1949 Création de la Radio
Télévision Française (RTF)
devenue l'ORTF en 1964
1959 Premier ministre
des Affaires culturelles confié
à André Malraux
1963 Création de la Datar
1965 Début des travaux
d'aménagement du littoral
du Languedoc (mission Racine)
1966 Lancement du plan Calcul

► COURS 2 p. 252

L'affirmation du rôle de l'État (1946-1969)

Depuis 1946, les missions de l'État se sont étendues au-delà de ses fonctions régaliennes traditionnelles. Sous la présidence du général de Gaulle (1958-1969), l'État se montre interventionniste dans de nombreux domaines.

1 Le rôle de l'État pour de Gaulle

« Mon gouvernement [...] s'efforce aussi de devancer le développement économique et déploie pour l'équipement national un effort auquel dans le passé ne se compare aucun autre. [...] Ainsi des sources d'énergie : gaz de Lacq dont la production est portée à quatre milliards de m³ par an et la distribution organisée sur tout le territoire ; hydrocarbures d'Algérie, [...] centrales atomiques de Marcoule et de Chinon qui commencent à produire de l'électricité. [...] Ainsi du Centre d'études spatiales, qui s'établit à Brétigny et, tout de suite, prépare le lancement de satellites français. Ainsi des communications : en quatre ans, 2 000 nouveaux kilomètres de chemins de fer sont électrifiés, le réseau d'autoroutes passe de 125 kilomètres à 300, la percée du mont Blanc est entamée. [...] Ainsi des aérodromes : construction de nouvelles pistes et aéroports à Orly et en province, aménagement moderne du trafic. Ainsi des logements : plus de 300 000 sont construits chaque année, la plupart avec le concours des fonds publics. Ainsi de la recherche scientifique, dont les crédits sont triplés. [...]

Jamais non plus un Français parcourant la France n'a pu constater d'aussi grands et rapides changements. Et pour cause ! Des permis de construire sur 14 millions de mètres carrés – presque tous en province – sont accordés à l'industrie dont en même temps le nombre des entreprises est, par fusions ou concentrations, réduit d'environ 5 000. Dans le secteur commercial où fonctionnaient, en 1958, 7 supermarchés et 1 500 "magasins en libre-service" on en compte respectivement 207 et 4 000 en 1962. [...] Nos vieilles villes et nos anciens bourgs sont en proie aux chantiers qui travaillent à les rajeunir. Par exemple, Paris blanchi tout en conservant ses lignes, débordant d'automobiles autour de ses monuments restaurés, se pénètre de trois autoroutes, s'entoure d'un boulevard périphérique et dresse d'innombrables immeubles neufs dans ses murs et ses environs. »

Charles de Gaulle, *Mémoires d'espoir*, tome 2, © Plon, 1970.

2 L'État et le territoire

La DATAR, administration de mission, comporte un petit nombre de personnes directement rattachées au Premier ministre, avec autorité sur les fonctionnaires de l'État implantés en région.

« Article 1. Il est créé, sous l'autorité du Premier ministre, une délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale [DATAR]. Elle est dirigée par un délégué nommé par décret en conseil des ministres.

Le délégué participe à l'élaboration du plan de développement économique et social et, pour tout ce qui concerne l'aménagement du territoire et l'action régionale, suit en liaison avec les ministres intéressés l'exécution du plan et prend à cette fin les initiatives nécessaires. [...]

Il est chargé de veiller à la coordination des programmes annuels et des opérations d'équipement des différents départements ministériels dans la mesure où ils concourent à l'aménagement du territoire. [...]

Il est périodiquement tenu informé de l'exécution des programmes d'équipement.

Il est, en outre, chargé d'assurer l'harmonisation des actions d'aide à l'expansion industrielle et rurale. Il est à cette fin chargé de soumettre annuellement au comité interministériel pour les questions d'action régionale et d'aménagement du territoire un rapport établi en liaison avec chacun des ministres intéressés et le commissaire général au plan, sur les résultats obtenus et les problèmes posés par l'action de l'État en matière d'aide à l'expansion industrielle et rurale.

Le délégué est en relation, pour chaque circonscription d'action régionale, avec le préfet coordonnateur dont il reçoit tous renseignements nécessaires à l'exécution de sa mission. »

Décret du 14 février 1963.



- 1 **DOC. 1** Dans quels domaines l'État intervient-il sous de Gaulle ? Dans quel but ?
- 2 **DOC. 2** De qui dépend la Datar ? Quelles sont ses missions ?
- 3 **DOC. 3** Quel est l'objectif poursuivi par l'État avec l'aménagement du littoral du Languedoc ?
- 4 Montrez qu'il s'agit d'un projet d'envergure.
- 5 **DOC. 5** Que nous apprend ce document sur le lien entre l'État et la télévision ?
- 6 **DOC. 4 ET 6** Dans quels nouveaux domaines, l'État étend-il son intervention ?

3 L'État aménage la côte languedocienne (1963-1983)

Unités touristiques	Stations existantes englobées	Stations à créer	Stations aménagées	Capacité finale prévue
La Grande Motte	Le Grau du Roi Carnon Palavas	Port-Camargue La Grande-Motte	Carnon	63 000 lits
Bassin de Thau	Grau d'Agde Balaruc-les-Bains Marseillan-Plage			52 000 lits
Gruissan	Saint-Pierre-sur-Mer Narbonne-Plage Gruissan	Gruissan		42 000 lits
Port Leucate et Port Barcarès	La Franqui Leucate-Plage Leucate Le Barcarès	Port-Leucate, Port-Barcarès		82 000 lits
Saint-Cyprien	Sainte-Marie-de-la-Mer Canet-Plage Saint-Cyprien Argelès-sur-Mer		Canet Saint-Cyprien Argelès-sur-Mer	24 000 lits

4 L'État et la technologie

« [...] le plan Calcul est le résultat de la prise de conscience par l'État de la responsabilité particulière qu'il doit assumer dans l'importante et nécessaire opération de promotion de l'informatique au sein de l'ensemble des activités du pays.

Cette vaste opération revêt certes des aspects industriels, mais ces derniers ne doivent pas faire oublier d'autres aspects non moins essentiels, tels que le développement cohérent des moyens de traitement de l'information au sein des administrations, la formation de nouvelles catégories de spécialistes, etc.

L'objet de notre propos sera volontairement limité à tenter de dresser un premier bilan, moins de dix-huit mois après la signature de la convention, des efforts menés conjointement par l'État et la Compagnie internationale pour l'informatique (CII) pour doter notre pays d'une véritable industrie française du calcul. [...]

Sous son aspect industriel, le plan-calcul doit être conçu comme "un grand programme à finalité économique" décidé conjointement par l'État et l'industrie privée. »

Pierre Audoin, « Les leçons d'un premier bilan du plan Calcul », article paru dans *Le Monde diplomatique*, décembre 1968.



5 L'État et l'information

Le ministre de l'Information, Alain Peyrefitte, vient présenter sur le plateau de Léon Zitronne la nouvelle formule du journal télévisé, en 1963.



6 L'État et la culture

Visite de la Maison de la Culture de Bourges le 15 mai 1965. À côté du général De Gaulle, se tient André Malraux, ministre des Affaires culturelles.

Repères

1945 Création de la Sécurité sociale

1956 Troisième semaine de congés payés

1958 Création de l'Unédic et de l'Assedic, régime d'assurance chômage

► COURS 2 p. 252

État, économie et société

Après la Libération, dans le cadre de la reconstruction, l'État devient un acteur économique majeur, promoteur de la modernisation du pays. Dans les années 1970, avec la crise économique et la mondialisation, la place de l'État est remise en question. Pourtant, dans le même temps, son rôle dans la redistribution des richesses reste considérable, voire s'accroît.

Comment a évolué le rôle de l'État dans la vie économique ?

A • Un État interventionniste

1 La charte du Conseil national de la Résistance (mars 1944)

« Sur le plan économique :

– l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, impliquant l'éviction des grandes féodalités économiques et financières de la direction de l'économie ; [...]

– une organisation rationnelle de l'économie ; [...]

– le retour à la nation des grands moyens de production monopolisés, fruit du travail commun, des sources d'énergie, des richesses du sous-sol et des grandes banques ; [...]

– le droit d'accès, dans le cadre de l'entreprise, aux fonctions de direction et d'administration pour les ouvriers possédant les qualifications nécessaires, et la participation des travailleurs à la direction de l'économie.

Sur le plan social :

– le droit au travail et le droit au repos ; [...]

– un rajustement des salaires et la garantie d'un niveau de salaire et de traitement qui assure à chaque travailleur et à sa famille la sécurité et la dignité ; [...]

– un plan complet de sécurité sociale, visant à assurer à tous les citoyens des moyens d'existence, dans tous les cas où ils sont incapables de se les procurer par le travail, avec gestion appartenant aux représentants des intéressés et de l'État ; [...]

– une retraite permettant aux vieux travailleurs de finir dignement leurs jours. »



1 DOC. 1 ET 2 Dans quel contexte ces documents ont-ils été rédigés ?

2 DOC. 1 ET 4 Quelles sont les modalités et les raisons des nationalisations ?

3 DOC. 1 ET 3 Quel est le but de la Sécurité sociale ?

4 DOC. 2 Quelle est la place de l'État dans la modernisation de l'économie ?

5 DOC. 1 ET 4 Quand nationalise-t-on ? Quel lien ces mesures ont-elles avec le programme du CNR ?

6 DOC. 5 Qu'appelle-t-on une économie mixte ? Comment François Mitterrand la justifie-t-il ?

1 Propositions au sujet du plan de modernisation et d'équipement (décembre 1945)

« Un principe était affirmé : "Modernisation et reconstruction doivent être poursuivies simultanément." Un deuxième point insistait sur l'obligation de produire davantage et moins cher pour payer nos importations de matières premières vitales pour nos exportations. Un troisième sur l'urgence : "Nous allons voir très rapidement en France un emploi total de la main-d'œuvre et de toutes les ressources industrielles disponibles. Les besoins sont tels qu'il n'y aura aucune difficulté d'écoulement de la production. À ce moment, les intérêts de toute nature demanderont non pas qu'on transforme l'instrument de production dont ils se servent, mais qu'on le protège, ce qui rendrait impossible tout progrès et toute augmentation du niveau de vie, et réduirait la France au rang de puissance de deuxième ordre." [...] Un quatrième point introduisait la méthode : "Toute la nation doit être associée à cet effort. [...]"

Le 3 janvier 1946, le plan était créé par un décret dont l'article premier stipulait : "Dans un délai de six mois, il sera établi un premier plan d'ensemble pour la modernisation et l'équipement économique de la métropole et des territoires d'outre-mer." L'objet du plan est ensuite défini en quatre points :

1. développer la production nationale et les échanges extérieurs en particulier dans les domaines où la position française est la plus favorable ;
2. accroître le rendement du travail ;
3. assurer le plein-emploi de la main-d'œuvre ;
4. élever le niveau de vie de la population et améliorer les conditions de l'habitat et de la vie collective. »

Jean Monnet, *Mémoires*, © Librairie Arthème Fayard, 1976.



Un stand de la Sécurité sociale à Meaux en 1957

Les nationalisations en France après 1945

Après-guerre	Crédits et assurances	- Compagnies d'assurance - Banque de France - 4 banques de dépôt (dont le Crédit Lyonnais)
	Transports	- Renault - RATP - Messageries maritimes - Air France (1948) - SNECMA
	Énergie	- Gaz et électricité de France - Houillères
	Médias	- AFP
1981-1982	Crédits	- Paribas - Suez + 36 autres banques
	Autres	- CGE - Saint-Gobain Pont-à-Mousson - Pechiney-Urgine-Kuhlmann - Rhône-Poulenc - Thomson-Brandt - Dassault-Bréguet et Matra (État majoritaire)

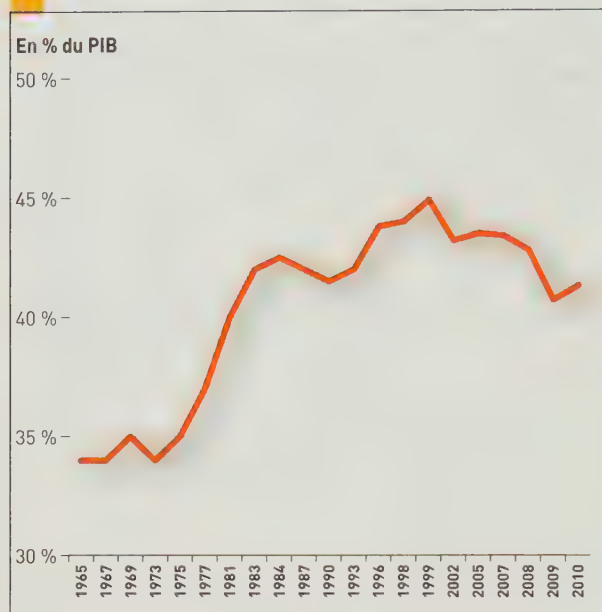
Une économie mixte

« Que sont, que doivent être dans ce combat, les rôles respectifs de l'État et de l'entreprise ? S'opposent-ils ? Se conjuguent-ils ? Leur dualité nuit-elle au succès commun ? L'opinion que j'en ai se fonde sur l'expérience. Le public et le privé ne peuvent être dissociés car l'économie française est mixte par nature. L'accès à la compétitivité internationale serait le plus souvent interdit aux entreprises sans la promotion des technologies avancées que l'on doit à l'État. Elles bénéficient de la formation que l'Éducation nationale dispense aux jeunes, formation qu'elles adaptent, perfectionnent chez elles ou par des stages extérieurs, pour une meilleure qualification de leur personnel. C'est le passage du témoin. À chaque stade de la production, la coopération entre universitaires et industriels se révèle toujours salutaire. »

François Mitterrand, *Lettre à tous les Français*, publiée lors de la campagne présidentielle en avril 1988.

B • Un État moins interventionniste ?

Le poids des prélèvements obligatoires en France



Les prélèvements obligatoires sont l'ensemble des impôts et des cotisations sociales perçus par les administrations publiques.

Les fonctions de l'État

« Si l'État dépérit, ce n'est pas par son rétrécissement, mais, au contraire par son expansion continue. C'est au moment où le secteur public a atteint des dimensions inégalées, malgré les efforts qui ont pu être faits pour le réduire, au moment où il emploie un actif sur quatre, que l'État est en réalité le moins efficace. Ne nous y trompons pas. Il s'agit bien là de l'une des causes de la crise morale que traverse notre pays. L'État producteur, entrepreneur et interventionniste doit céder la place à un État garant. L'État-providence, qui chancelle sous son propre poids, doit devenir un État soutien, un État régulateur, un État sécurisant. »

Discours du Président Jacques Chirac, 8 janvier 1998.

Réduire la fiscalité et les déficits

« Le deuxième front sur lequel va se livrer notre bataille pour l'emploi, c'est la croissance. [...] Ce sont les entreprises qui créent les emplois. Libérer les forces vives du pays, c'est donc surtout donner de l'oxygène à nos entreprises [...] autour de 4 axes [dont] l'allègement des charges qui grèvent directement le coût du travail. [...] »

La modernisation de l'État au service de l'emploi implique de nouvelles et strictes disciplines. La première de ces disciplines est la remise en ordre des finances publiques. Laisser se creuser le déficit budgétaire, c'est agir contre l'emploi. Car l'État doit alors s'endetter, ce qui renchérit le coût de l'argent¹ et freine d'autant les investissements et la croissance. La gestion de nos finances publiques sera inspirée par la volonté de respecter les engagements qui lient la France à ses partenaires européens et, notamment l'objectif de limitation des déficits publics à 3 % du PIB qui résulte du Traité de l'Union européenne. [...] Cette exigence d'assainissement financier vaut aussi pour les comptes sociaux, notamment ceux de l'assurance maladie. [...] Bien entendu, cela suppose que les déficits cumulés de 1994 et 1995 soient apurés. »

Alain Juppé, Premier ministre de 1995 à 1997, discours de politique générale devant l'Assemblée, 23 mai 1995.

1. Les taux des crédits.

Les privatisations

Secteurs	1986-1987	Années 1990
Banques et assurances	- Nombreuses banques dont Paribas, Suez, Société générale	- UAP - AGF - CIC
Transports		- Renault
Énergie	- CGE	- Elf-Aquitaine
Industrie et autres	- Saint-Gobain-Pont-à-Mousson - Matra - TF1	- Rhône-Poulenc - Thomson - Usinor - SEITA

?

7 DOC. 6 ET 8 Que reproche Jacques Chirac à l'État-providence ?

8 DOC. 8 D'après lui, quelles fonctions l'État doit-il continuer d'assumer et quelles sont celles qu'il ne doit plus prendre en charge ?

9 DOC. 7 ET 11 Quel est l'objectif de la réforme des assurances sociales par Alain Juppé ?

10 DOC. 7 À 9 Comment l'État tente-t-il de faire des économies ?

Un maintien de l'État-providence

- 1982 Indemnisation du chômage à 90 % du salaire brut pendant un an.
- 1982 5 semaines de congés payés.
- 1983 Retraite à 60 ans.
- 1988 Création du Revenu minimum d'insertion (RMI).
- 1999 Création de la couverture maladie universelle (CMU).



La défense des droits sociaux

Manifestations du 28 novembre 1995 à Paris contre la réforme des retraites proposée par le Premier ministre de Jacques Chirac, Alain Juppé. Sur la banderole : « Contre le plan Juppé, défendons la Sécu ».

Le plan Juppé prévoyait de retarder le départ en retraite des fonctionnaires, de réduire les dépenses de santé et les remboursements maladie et de bloquer les allocations familiales.

Répondre à l'urgence : le SAMU social

« Face aux coupes budgétaires de l'État, les travailleurs sociaux se sont mobilisés en nombre, mardi 2 août. [...] À Paris, près de 300 personnes se sont réunies dans les rues, d'après Matthieu Angotti, directeur général de la Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (Fnars).

Le mouvement est inédit. "D'habitude, il est assez rare que les travailleurs sociaux, ceux qui travaillent sur le terrain, descendent dans la rue pour des revendications politiques", souligne Matthieu Angotti. La mobilisation témoigne d'un ras-le-bol général : "Les travailleurs saturent et sont surtout frustrés de ne plus pouvoir aider les personnes en difficultés." Une étude de la Fnars rendue publique le 26 juillet montrait que le Samu social ne peut plus trouver d'hébergement à 65 % des personnes qui le sollicitent.

Cette mobilisation intervient après la démission, le 19 juillet, de Xavier Emmanuelli, fondateur du Samu social, qui dénonçait une situation budgétaire "plus gérable". Matthieu Angotti

critique surtout la politique "incohérente" de l'État. Pour lui, "Le logement d'abord", la proposition de Benoist Apparu consistant à fermer 4 500 lieux d'hébergement d'urgence pour les remplacer par autant de logements définitifs, "n'est pas adaptée" : "Il faut évidemment construire de nouveaux logements à moyen terme. Mais pour le court terme, l'urgent, la crise, les chambres d'hôtels doivent à tout prix rester ouvertes." De son côté, Benoist Apparu assure que les budgets finançant les places d'hébergement d'urgence ont "augmenté en l'espace de quatre ans". "Sur l'Île-de-France par exemple, entre 2007 et aujourd'hui, le budget [de l'ensemble des places d'hébergement que l'État finance] a augmenté de 65 %. Sur la France entière, le budget a augmenté de 30 %", a-t-il expliqué mardi sur RMC. »

Donald Walther, « Samu social : "Les travailleurs sociaux saturent" », *Le Monde.fr*, 2 août 2011.

?

11 DOC. 11 Que réclament les manifestants ? Au nom de quoi ?

12 DOC. 10 ET 12 Pourquoi l'État poursuit-il une politique sociale malgré les critiques ? À quoi doit-il faire face ?

Objectifs

- Étudier une architecture contemporaine
- Montrer comment l'architecture se met au service d'un projet politique

LE CENTRE POMPIDOU À METZ : DÉCENTRALISER LA CULTURE



Le Centre Pompidou, au cœur de Paris, est le premier des grands projets culturels présidentiels et certainement le plus avant-gardiste en termes de choix architecturaux. Les projets présidentiels qui suivront seront tous parisiens, du musée d'Orsay à celui du quai Branly. La création du Centre Pompidou de Metz est la première expérience de décentralisation d'un établissement culturel public.

Comment exprimer un projet politique à travers une architecture ?

Chronologie des Centres Pompidou

Décembre 1970 Lancement du concours architectural pour le Centre Pompidou (remporté par Renzo Piano et Richard Rogers).

Janvier 1977 Inauguration du Centre Pompidou à Paris.

Janvier 2003 Décision d'implantation à Metz.

Mars 2003 Lancement du concours d'architecture.

Novembre 2003 Choix du projet de Shigeru Ban et Jean de Gastines.

12 mai 2010 Ouverture au public.

Les ambitions culturelles du Président Pompidou

« Je voudrais passionnément que Paris possède un centre culturel comme on a cherché à en créer aux États-Unis avec un succès jusqu'ici inégal, qui soit à la fois un musée et un centre de création, où les arts plastiques voisinaient avec la musique, le cinéma, les livres, la recherche audiovisuelle, etc. Le musée ne peut être que d'art moderne, puisque nous avons le Louvre. La création, évidemment, serait moderne et évoluerait sans cesse. La bibliothèque attirerait des milliers de lecteurs qui du même coup seraient mis en contact avec les arts. »

Interview du Président **Georges Pompidou**,
Le Monde, 17 octobre 1972.

Le Centre Pompidou à Paris



Les architectes du Centre Pompidou de Metz

« Sur quel concept repose l'architecture du Centre Pompidou de Metz ?

En quelques mots, il s'agit d'une toiture qui vient se poser sur un paysage, comme un chapeau.

Comment décrire le bâtiment à quelqu'un qui ne l'a jamais vu ?

Il faut s'imaginer une grande charpente courbe en bois recouverte d'une membrane d'étanchéité blanche. L'ensemble abrite des boîtes dans lesquelles sont installées les galeries d'exposition et les différentes fonctions du Centre. [...]

Quel est le point commun avec le Centre Pompidou de Paris ?

L'innovation. Notamment en matière de structure. Avez-vous déjà vu quelque part ce genre de charpente en bois ?

En quoi votre architecture est-elle adaptée au contexte [de Metz] ?

Contrairement à ces architectures-sculptures qui peuvent être implantées n'importe où dans le monde, nous voulions bâtir un édifice spécialement conçu pour son site. C'est pourquoi les trois galeries d'exposition de 80 x 15 m, qui se superposent, adoptent des orientations différentes. À chacune de leurs extrémités, des fenêtres panoramiques cadrent des monuments historiques [de Metz] : à l'ouest, la gare ferroviaire construite sous l'occupation allemande, au nord, la cathédrale Saint-Étienne, etc. Ainsi, le Centre Pompidou fait partie de la ville, bien qu'il en soit éloigné.

À quelles demandes particulières de la maîtrise d'ouvrage deviez-vous répondre concernant les salles d'exposition ?

[...] La requête la plus marquante formulée par la maîtrise d'ouvrage était celle de devoir créer une vaste salle (1 200 m²), très haute sous plafond (21 m). C'est celle que nous appelons aujourd'hui Grande nef, située au rez-de-chaussée. Cette salle va permettre d'exposer des peintures et des sculptures de grandes dimensions qui n'ont jamais pu être montrées au public, car la hauteur des plateaux au Centre Pompidou de Paris ne le permet pas.

Comment souhaitez-vous que le public appréhende votre bâtiment à son ouverture ?

Nous serions heureux que le bâtiment soit utilisé par le public comme il a été pensé. C'est-à-dire un espace sans frontière entre le dedans et le dehors. [...]

Interview de **Shigeru Ban** et de **Jean de Gastines**,
propos recueillis par Milena Chessa pour la revue *Le Moniteur*,
11 mai 2010. www.lemoniteur.fr



Le Centre Pompidou à Metz

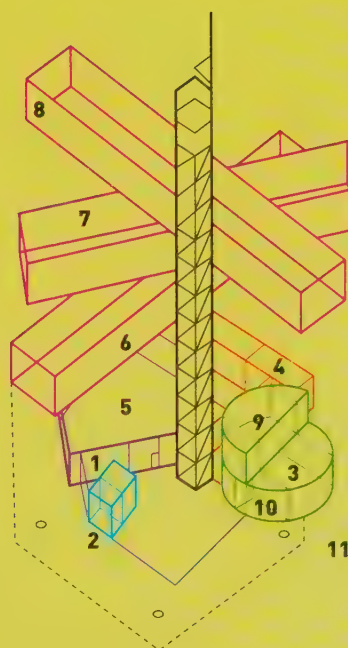


LECTURE DE L'ŒUVRE

- 1 **DOC. 3 À 5** Décrivez l'architecture des deux musées. Quelles ont été les sources d'inspiration des architectes ?
- 2 **DOC. 5 ET 6** Pourquoi avoir choisi plusieurs orientations pour les galeries d'exposition ?
- 3 **DOC. 4** À Paris ou à Metz, quel rapport s'établit entre le musée et la ville ?

ANALYSE DE L'ŒUVRE

- 4 **DOC. 2** Quelle est la vocation du Centre Pompidou ?
- 5 **DOC. 4** Le Centre de Metz a-t-il la même vocation que celui de Paris ?
- 6 **DOC. 3 ET 5** Pourquoi peut-on dire que les deux musées sont eux-mêmes des œuvres d'art contemporains ?
- 7 En quoi expriment-ils la volonté de démocratiser l'art ?



- | | |
|---|-----------------------|
| 1. Infos touristiques et exposition sur le bâtiment | 6 à 8. Galeries 1 à 3 |
| 2. Librairie et boutique | 9. Restaurant |
| 3. Studio | 10. Café |
| 4. Auditorium | 11. Jardin côté sud |
| 5. Grande nef | |



Plan du Centre Pompidou de Metz

Gouverner la France, c'est décentraliser

Quels sont les objectifs et les moyens de la décentralisation d'un État unitaire ?

1 Les prémices de la décentralisation

→ La Révolution a posé le principe de l'État* centralisé pour garantir l'égalité des citoyens au-delà des spécificités régionales. L'État central est représenté dans chaque département par le préfet. Mais l'aspiration à la décentralisation, au nom de la lutte contre l'empiètement de l'État sur les libertés individuelles, finit par l'emporter sous la V^e République.

→ L'idée de **décentralisation** est ancienne. En 1946, les colonies de la Guadeloupe, Martinique, Réunion et Guyane française sont érigées en départements. En 1958, la région parisienne est réorganisée (création de 4 départements), 2 départements sont créés en Corse, le régime de Paris est modifié, le territoire d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon est devenu un **département** d'outre-mer et l'île de Mayotte devient **collectivité territoriale**. (DOC. 1)

→ Mais en 1946 les mesures prises se limitent au domaine économique. Dans le même temps, des organisations régionales regroupant des élus, des responsables économiques, des représentants syndicaux, naissent en Alsace, Bretagne, Languedoc, Lorraine ou Roussillon : elles réclament une meilleure répartition des industries et des équipements publics. En réponse, pour lutter contre les disparités, la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) est créée en 1963.

2 L'avènement de la décentralisation politique

→ Des tentatives de décentralisation politique ont échoué. Alors que les événements de 1968 avaient laissé entendre que la population aspirait à des formes nouvelles de démocratie directe et locale, la réforme visant à la création des régions est refusée par le référendum de 1969.

→ Au début des années 1980, la décentralisation n'est qu'apparente. L'exécutif* du département et de la région n'est pas une autorité élue, mais un haut-fonctionnaire nommé par le pouvoir central, et la tutelle de l'État est encore très lourde.

→ Les lois Deferre de 1982-1983 marquent l'avènement de la décentralisation. La tutelle de l'État est supprimée sur les actes des collectivités locales, et le pouvoir exécutif du département et de la **région** est transféré vers une autorité élue. (DOC. 2)

3 La démocratie locale

→ « Les communes, les départements et les régions s'administrent librement par des Conseils élus. » C'est ce qu'établit l'article 1^{er} de la loi de 1982. Désormais, les organes délibérants et exécutifs sont élus pour 6 ans (auparavant, l'exécutif du département et de la région était nommé par le pouvoir central). La gestion décentralisée par des organes élus au suffrage universel direct* devient une caractéristique fondamentale de la démocratie* locale. (DOC. 3)

→ La région obtient un statut de **collectivité territoriale**. Son administration est assurée par le Conseil régional, et l'exécutif est confié au président du Conseil, élu par lui et en son sein. Les lois de 1983 transfèrent les compétences de l'État vers les collectivités territoriales. Depuis quelques années, la classe politique cherche à simplifier l'administration locale. La question de la suppression du département est soulevée pour des raisons d'efficacité et d'économies. (DOC. 4)

Dates-clés

- 1790 Création des départements
- 1800 Création des préfets représentant le pouvoir central dans les départements
- 1944 Création de commissaires régionaux de la République
- 1955 Création de 21 régions
- 1982 La région devient une collectivité locale.
- 1986 Les conseillers régionaux sont élus au suffrage universel direct.
- 2004 La loi transfère d'importantes compétences aux collectivités territoriales.

Mots-clés

Collectivité territoriale Division administrative dirigée par une assemblée délibérante élue (commune, municipalité, département, région).

Décentralisation Transfert de compétences, de responsabilités et de financements de l'État central vers les collectivités locales.

Département Division administrative de la France, à la fois collectivité locale, circonscription administrative et électorale.

Région Collectivité territoriale au sommet de la hiérarchie des divisions territoriales de la République française.

1 La République reconnaît les collectivités locales

« **Art. 85.** La République française, une et indivisible, reconnaît l'existence des collectivités territoriales. [...]

Art. 87. Les collectivités locales s'administrent librement par des Conseils élus au suffrage universel. L'exécution des décisions de ces Conseils est assurée par leur maire ou leur président.

Art. 88. Le contrôle administratif [est] assuré, dans le cadre départemental, par des délégués du gouvernement désignés en Conseil des ministres.

Art. 89. Des lois organiques étendront les libertés départementales et municipales [...]. »

Extraits de la Constitution de 1946.

1 L'acte II de la décentralisation

« L'acte II de la décentralisation s'est achevé avec le vote de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, qui ouvre véritablement le nouvel acte de la décentralisation, détaille les nouveaux transferts de compétences décidées au profit des collectivités territoriales et de leurs groupements. Ces transferts interviennent en matière de développement économique, de transport, d'action sociale, de logement, de santé, d'éducation. Ils seront mis en œuvre à titre définitif, expérimental ou par voie de délégation, via le recours à de nombreuses conventions entre l'État et les collectivités. Cette démarche souple et pragmatique fait toutefois craindre à certains élus l'avènement d'une décentralisation "à la carte", peu compatible avec le principe d'égalité. »

« *Décentralisation, acte II : les dernières réformes* », La Documentation française, 2005.

1 DOC 1, 2 ET 3 Quelles ont été les étapes de la décentralisation ?

2 Quel transfert de compétences prévoit l'acte II de la décentralisation ?

3 Quelle inquiétude certains élus expriment-ils ? Pourquoi ?

2 Décentraliser

« **Article 1^{er}.** Les communes, les départements et les régions s'administrent librement par des conseils élus.

[...]

Les régions sont des collectivités territoriales. Elles sont administrées par un conseil régional élu au suffrage universel direct.

Le conseil régional règle par ses délibérations les affaires de la région.

Il a compétence pour promouvoir le développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique de la région et l'aménagement de son territoire et pour assurer la préservation de son identité, dans le respect de l'intégrité, de l'autonomie et des attributions des départements et des communes.

[...]

Des lois détermineront la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État, ainsi que la répartition des ressources publiques résultant des nouvelles règles de la fiscalité locale et des transferts de crédits de l'État aux collectivités territoriales, l'organisation des régions, les garanties statutaires accordées aux personnels des collectivités territoriales, le mode d'élection et le statut des élus, ainsi que les modalités de la coopération entre communes, départements et régions, et le développement de la participation des citoyens à la vie locale. [...]

Sont abrogées toutes les dispositions prévoyant l'annulation par le Gouvernement ou ses représentants des délibérations, arrêtés et actes des autorités régionales ainsi que toutes celles soumettant à approbation les délibérations et arrêtés ainsi que les conventions qu'elles passent. »

Loi sur la décentralisation, 2 mars 1982.

4 Trente ans de décentralisation



Dessin de H. Pinel, paru sur le site www.courrierdesmaires.fr, 2013.

1 Pourquoi le dessinateur représente-t-il l'Hexagone sous la forme d'un mille-feuilles ?

2 Qui sont les acteurs de la gouvernance aujourd'hui d'après cette illustration ?

Repères

- 1946 Création des DOM-TOM
- 1963 Bureau pour le développement des migrations dans les départements d'outre-mer
- 1965 Construction de la base spatiale de Kourou (Guyane)
- 1966 Premier essai nucléaire sur l'atoll de Mururoa (Polynésie)
- 1977 Autonomie de gestion de la Polynésie
- 1998 Accords de Nouméa : transfert de compétences de la métropole vers la Nouvelle-Calédonie
- 2003 Référendum et réforme constitutionnelle en outre-mer

Gouverner la France d'outre-mer

La France d'outre-mer, ensemble des territoires sous souveraineté française hors du continent européen, constitue le dernier vestige de l'Empire colonial et relève donc d'une histoire spécifique. Depuis 2003, on désigne cette France par l'abréviation DROM-COM (départements et régions d'outre-mer, collectivités d'outre-mer), ce qui la place au centre de la politique de décentralisation.

Comment gouverner la France d'outre-mer ?

► COURS 3 p. 262

La France d'outre-mer et les pays de langue et de culture françaises



Des statuts différents

- Réunion** : DROM
- Polynésie française** : autre statut (territoire d'outre-mer, pays d'outre-mer, collectivité territoriale ou départementale et autres)
- Des ensembles émiétés**
Marques : archipels ou îles rattachées à des unités administratives supérieures

Un immense domaine maritime

- ZEE française
- Des terres surtout tropicales**
Lignes astronomiques zonales
- Des voisinages ténus**
AUSTRALIE : État voisin
Sydney : Ville en relation

Des terres lointaines

- Décalage horaire en été boréal (TU + 2 en métropole)
- Heure dans la France d'outre-mer quand il est midi en métropole
- Ligne de changement de date
- Les pays de culture et langue française

Source d'après J.-C. Guay, *L'outre-mer français en mouvement*, Documentation photographique n° 8031, © La Documentation française, 2003, actualisée par Hatier.

La création des départements d'outre-mer

« **Article 1^{er}.** Les colonies de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Réunion et de la Guyane française sont érigées en départements français.

Article 2. Les lois et décrets actuellement en vigueur dans la France métropolitaine et qui ne sont pas encore appliqués à ces colonies feront, avant le 1^{er} janvier 1947, l'objet de décrets d'application à ces nouveaux départements.

[...]

Par le président du Gouvernement provisoire de la République, Félix GOUIN.

Le ministre de la France d'outre-mer, Marius MOUTET.

Le ministre de l'Intérieur, André LE TROQUER. »

Loi du 19 mars 1946 adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale constituante.



Essai atomique de Mururoa (1973)



La contestation de l'État en Nouvelle-Calédonie
Barricades du FLNKS en 1988.

Le Front de libération nationale kanak et socialiste (FLNKS) est un mouvement indépendantiste créé en 1984.

La V^e République et l'outre-mer

« Dans les départements et les régions d'outre-mer, les lois et règlements sont applicables de plein droit. Ils peuvent faire l'objet d'adaptations tenant aux caractéristiques et contraintes particulières de ces collectivités.

Ces adaptations peuvent être décidées par ces collectivités dans les matières où s'exercent leurs compétences et si elles y ont été habilitées par la loi, selon le cas, par la loi ou par le règlement.

Par dérogation au premier alinéa et pour tenir compte de leurs spécificités, les collectivités régies par le présent article peuvent être habilitées par la loi, selon le cas, par la loi ou par le règlement, à fixer elles-mêmes les règles applicables sur leur territoire, dans un nombre limité de matières pouvant relever du domaine de la loi ou du règlement.

Ces règles ne peuvent porter sur la nationalité, les droits civiques, les garanties des libertés publiques, l'état et la capacité des personnes, l'organisation de la justice, le droit pénal, la procédure pénale, la politique étrangère, la défense, la sécurité et l'ordre publics, la monnaie, le crédit et les changes, ainsi que le droit électoral. Cette énumération pourra être précisée et complétée par une loi organique.

La disposition prévue aux deux précédents alinéas n'est pas applicable au département et à la région de La Réunion. [...]

Article 73 de la Constitution de la V^e République.



Mayotte, un nouveau département

Affiche du Mouvement démocrate (Modem) en faveur de la départementalisation de Mayotte, 2000.



- 1 **DOC. 1** Où se situent les territoires d'outre-mer ?
- 2 **DOC. 2** Quelle décision majeure est prise en 1946 ?
- 3 **DOC. 2 ET 3** Quels sont les droits de la France d'outre-mer ?
- 4 **DOC. 4** Comment les territoires d'outre-mer participent-ils de la puissance française ?
- 5 **DOC. 5 ET 6** Les populations françaises d'outre-mer se reconnaissent-elles toutes dans la citoyenneté française ? Comment cela se traduit-il ?

SUJET 26 L'État en France depuis 1946

À SAVOIR

Sur les 4 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 2h45 à la composition.

- « État » : l'institution qui est dépositaire de la souveraineté nationale. Il conviendra d'étudier notamment les institutions politiques : le président de la République, le gouvernement, le Parlement....
- Pour gouverner la France :
 - l'État-providence : l'État intervient dans les domaines économiques et sociaux
 - les missions dans les domaines économiques.

L'État en France

depuis 1946

- 1946 : la refondation de l'État au lendemain de la guerre dans une logique d'élargissement de ses missions (création de la Sécurité sociale, nationalisations, Commissariat général au Plan...).
- Le libellé invite à aller jusqu'à nos jours.
 - Les évolutions des institutions (rédaction d'une nouvelle Constitution lors de l'instauration d'une V^e République en 1958, qui est ensuite modifiée à plusieurs reprises)
 - Les évolutions des fonctions de l'État et ses remises en cause

Conseil pour structurer la composition

- Assurez-vous que votre devoir est bien structuré. Pour cela, vous pouvez adopter au brouillon la méthode du tableau.
- Prenez une feuille dans le sens de la largeur et organisez-la selon le modèle ci-dessous. Vous complétez ainsi votre plan détaillé au fur et à mesure que vous mobilisez vos connaissances.

Partie ①	Partie ②	Partie ③
Idee générale :	Idee générale :	Idee générale :
Argument 1 :	Argument 1 :	Argument 1 :
Exemple :	Exemple :	Exemple :
Argument 2 :	Argument 2 :	Argument 2 :
Exemple :	Exemple :	Exemple :
Argument 3 :	Argument 3 :	Argument 3 :
Exemple :	Exemple :	Exemple :

SUJET 27 Gouverner la France depuis 1946 : État, gouvernement, administration et opinion publique

À SAVOIR

Sur les 3 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 1h45 à la composition.

Le sens du verbe est en fait ici précisé dans la suite de l'énoncé.

1946 : le vote de la constitution de la IV^e République : création de la Sécurité sociale ...
Le sujet invite à traiter la question jusqu'à nos jours : réforme de l'État, décentralisation, renforcement du pouvoir de l'Europe, défiance de l'opinion publique.

Elle s'exprime dans les médias, lors des élections ou par les sondages.

Gouverner la France depuis 1946 : État gouvernement, administration et opinion publique

L'institution qui est dépositaire de la souveraineté nationale.

Ce sont les institutions qui détiennent les pouvoirs exécutif et législatif. Dans un sens plus restreint, le Président, le Premier ministre (ou président du Conseil) et les ministres.

Les fonctionnaires qui mettent en application les décisions du gouvernement

• TRAVAIL GUIDÉ POUR RÉPONDRE AU SUJET

1. Rédiger l'introduction

Dégager le fil conducteur

- L'analyse du sujet amène à constater une série d'évolutions.

Exemple de rédaction du fil conducteur

Le pouvoir exécutif s'est renforcé, mais doit de plus en plus tenir compte de l'opinion publique dans ses prises de décisions. Le rôle de l'État s'est élargi après la Seconde Guerre mondiale, mais n'est-il pas remis en question depuis les années 1990 ?

2. Organiser ses idées

Classer et trier les informations

EXERCICE 1 Reportez-vous au cours pour dégager les dates-clés.

1. Quelles réformes sont prises en 1945 et 1946 ?
2. Comment évolue le rôle de l'État dans les années 1970 ?
3. Depuis les années 1990, quelles réformes de l'État ont été engagées ?

Structurer ses idées

Organisez vos paragraphes dans l'ordre chronologique.

EXERCICE 2 À l'aide des dates-clés que vous avez dégagées, distinguez trois périodes qui formeront les trois paragraphes de votre composition.

Composer des paragraphes

EXERCICE 3 Développez au brouillon le contenu de chaque paragraphe en vous aidant des leçons du chapitre.

- I. De 1946 aux années 1960 *Cours 1 p. 246, cours 2 p. 252 et étude p. 254-255.*
- II. Des années 1970 au début des années 1990 *Étude p. 250-251, cours 3 p. 262.*
- III. Depuis le milieu des années 1990 *Cours 2 p. 252 et étude p. 258-259.*

3. Rédiger la composition ► Voir un exemple de rédaction p. 343.

SUJET 28

Gouverner sous la cohabitation en 1986

CONSIGNE Après avoir présenté le document et son contexte historique, expliquez en quoi consiste une cohabitation. Mettez en évidence les évolutions de la pratique des institutions qui découlent de cette situation.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h45.

 François Mitterrand définit la cohabitation

Le 16 mars 1986, la droite (UDF et RPR) remporte les élections législatives. Pour la première fois depuis 1958, la France a une majorité parlementaire de droite et un Président de gauche. François Mitterrand adresse le 8 avril un message au Parlement.

- 1 « Les Français avaient déjà choisi, en 1981, l'alternance politique. Ils viennent en majorité de marquer à nouveau, mais en sens contraire, leur volonté de changement. Dépassons l'événement que chacun jugera selon ses convictions.
- 5 Réussir l'alternance aujourd'hui comme hier, demain comme aujourd'hui, donnera à notre pays l'équilibre dont il a besoin pour répondre, dans le temps — et je l'espère, à temps — aux aspirations des forces sociales qui le composent. Mon devoir était d'assurer la continuité de l'État et le fonctionnement régulier des institutions. Je l'ai fait sans retard et la nation sans
- 10 crise. Le Premier ministre nommé et le gouvernement mis en place sont désormais en mesure de mener leur action. Mais nos institutions sont à l'épreuve des faits. Depuis 1958 et jusqu'à ce jour, le président de la République a pu remplir sa
- 15 mission en s'appuyant sur une majorité et un gouvernement qui se réclamaient des mêmes options que lui. Tout autre, nul ne l'ignore, est la situation issue des dernières élections législatives. [...]
- 20 Devant un tel état de choses, qu'ils ont pourtant voulu, beaucoup de nos concitoyens se posent la question de savoir comment fonctionneront les pouvoirs publics. À cette question, je

ne connais qu'une réponse, la seule possible, la seule raisonnable, la seule conforme aux intérêts de la nation : la Constitution, rien que la Constitution, toute la Constitution. [...]

La novation qui vient de se produire requiert de part et d'autre une pratique nouvelle.

Je ne m'attarderai pas ici sur l'énoncé de compétences présentes, je le suppose, à votre esprit. Je rappellerai seulement que la Constitution attribue au chef de l'État des pouvoirs que ne peut en rien affecter une consultation électorale où sa fonction n'est pas en cause.

Fonctionnement régulier des pouvoirs publics, continuité de l'État, indépendance nationale, intégrité du territoire, respect des traités, l'article 5 désigne de la sorte [...] les domaines où s'exercent son autorité et son arbitrage.

Le gouvernement, de son côté, a pour charge, aux termes de l'article 20, de déterminer et conduire la politique de la nation. Il assume, sous réserve des prérogatives du président de la République et de la confiance de l'Assemblée, la mise en œuvre de décisions qui l'engagent devant les Français. Cette responsabilité est la sienne.

Cela étant clairement établi, président et gouvernement ont à rechercher, en toutes circonstances, les moyens qui lui permettront de servir au mieux et d'un commun accord les grands intérêts du pays. »

 Conseil pour lire le texte

► La lecture du document doit être active.

Elle consiste à repérer les termes qui nécessitent une explication : entourez-les. Au brouillon, mettez vos connaissances par écrit.

Exemples :

- « en 1981, l'alternance politique » : les socialistes emmenés par Mitterrand gagnent les élections présidentielles et législatives
- « volonté de changement » : victoire de la droite aux législatives, une majorité RPR/UDF à l'Assemblée
- « Le Premier ministre nommé » : Jacques Chirac

SUJET 29 L'État et l'opinion publique à partir de mai 1968

CONSIGNE Après avoir présenté les documents et rappelé ce qu'ont été les événements de mai 1968, montrez que l'autorité de l'État est remise en cause par les jeunes.
Expliquez comment la République tente de s'adapter aux évolutions de la société française.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

**MOINS
DE
21 ANS**
voici votre
bulletin de
VOTE



Affiche de mai 1968

L'abaissement de la majorité de 21 à 18 ans

Il me paraît juste d'adapter la législation à l'évolution des mœurs et des esprits et d'assurer une meilleure répartition des droits, des devoirs et des responsabilités entre les Français en âge de les exercer. S'il m'est permis d'exprimer ma conviction en la matière, j'ajouterai que la volonté de changement et de réforme, qui anime l'action du gouvernement, implique un acte de confiance dans la jeunesse de notre pays. Laisser, pour ainsi dire, en marge de la nation les aspirations de la jeunesse, c'est la contenir dans l'irresponsabilité ou l'abandonner à la contestation. Lui permettre au contraire d'accéder à la majorité politique, c'est lui offrir la chance d'un engagement positif. L'esprit de la présente loi est d'instituer, au service de la jeunesse, ce que j'appellerai une pédagogie de la responsabilité démocratique. Répondre à l'attente de la jeunesse, c'est aussi donner tout son élan à notre politique de transformation de la société. Nous pourrions d'autant mieux réaliser le changement et les réformes que nous prendrons appui sur son exigence, son dynamisme et son imagination.

Discours de **Jean Lecanuet**, Garde des Sceaux, à l'Assemblée nationale le 25 juin 1974.

EXERCICE 1 ANALYSER LES DEUX DOCUMENTS

Présenter le contexte et les documents

- Rappelez ce qu'a été la crise de mai 1968.
- Quelle est la fonction du Garde des Sceaux ? Qui est élu président de la République en 1974 ?

Confronter les documents pour répondre à la consigne

- Faites le lien entre les éléments relevés dans les deux documents et vos connaissances, en complétant le tableau suivant.

Éléments tirés des documents	Connaissances
« des devoirs et des responsabilités » - appel lancé par l'affiche	Les revendications des jeunes de moins de 21 ans
- le pavé sur l'affiche « l'abandonner à la contestation »	Les moyens utilisés par les jeunes dans leur contestation Aidez-vous du chapitre 4
« répondre à l'attente de la jeunesse »	Les aspirations des étudiants en mai 1968
« la volonté de changement de réforme, qui anime l'action du gouvernement »	Les grandes réformes dans le domaine social mises en œuvre par le gouvernement en 1974

Rédiger la réponse à la consigne

- Appuyez-vous sur vos réponses précédentes pour rédiger la réponse à la consigne.

Gouverner la France depuis 1946

Fiche de révision

1 Une République et un État-nation

- **L'évolution des institutions.** La République est un régime démocratique où les pouvoirs sont séparés. Toutefois, l'équilibre des pouvoirs évolue vers un renforcement de la présidence sous la V^e République. Les cohabitations de 1986 et 1993 redéfinissent les attributions entre le Président et le Premier ministre, ce qui amène à adopter le quinquennat en 2000.
- **L'État se modernise.** Face à la complexification des fonctions de l'État, l'ENA forme des techniciens dont le rôle s'est accru dans l'administration et dans la vie politique.
- **L'État construit la nation.** La cohésion nationale est censée être assurée par l'école, qui a été démocratisée par étapes depuis 1945, et le service militaire, supprimé toutefois en 1997. C'est un État intégrateur, mais l'intégration des étrangers semble être en panne depuis une vingtaine d'années.
- **Une démocratie d'opinion.** Depuis les années 1990, les citoyens se défient de la classe politique. Aussi le gouvernement use de plus en plus des sondages pour prendre le pouls de l'opinion.

2 Un État-providence et initiateur des politiques économiques

- **L'élargissement du rôle de l'État.** En 1945, la Sécurité sociale assure aux salariés une assurance-maladie, complétée par un système de retraites, d'indemnités de chômage... Le Commissariat au Plan impulse la reconstruction et la modernisation de l'économie. C'est surtout dans les années 1960 que l'État cherche à moderniser les structures industrielles, les infrastructures (aéroport, réseau autoroutier...), le capitalisme français. La victoire de la gauche en 1981 permet d'approfondir les droits sociaux des citoyens.
- **La réforme de l'État.** Depuis les années 1990, l'État-providence est remis en cause, tandis que l'État cherche à réduire ses dépenses.

3 La décentralisation

- **Les étapes de la décentralisation.** Aux lendemains de la guerre, les préoccupations régionales étaient avant tout économiques et la décentralisation n'avait pas de réalité politique. Les lois de 1982 entérinent la décentralisation politique en érigeant les régions en collectivités territoriales.
- **La démocratie locale.** Dorénavant, des organes d'administration décentralisée (conseils généraux pour les départements, conseils régionaux) sont élus au suffrage universel direct pour 6 ans. En 2003, la révision constitutionnelle autorise ces organes décentralisés à organiser des référendums locaux.

Dates à retenir

- 1944 Libération du territoire français et droit de vote des femmes
- 1945 Création de l'ENA
- 1946 Instauration de la IV^e République
- 1958 Instauration de la V^e République
- 1962 Élection du président de la République au suffrage universel
- 1968 Événements de mai
- 1974 Majorité et droit de vote à 18 ans
- 1981 Lois sociales
- 1982 Lois de décentralisation
- 2000 Instauration du quinquennat
- 2007 Réforme générale des politiques publiques

NE PAS CONFONDRE

► Décentralisation/ Déconcentration

La **décentralisation** est un transfert de compétences et de pouvoirs de l'État central aux collectivités territoriales qui disposent d'une certaine autonomie. La **déconcentration** consiste à déléguer une partie des tâches à des échelons inférieurs au sein de l'État.

► État/Gouvernement

L'**État** est l'organisation politique d'une société sur un territoire donné. Le **gouvernement** est l'ensemble des institutions (chef d'État, ministres, Parlement) qui exerce le pouvoir au sein de l'État, votant et appliquant les lois communes à l'État. Le terme **gouvernement** peut être aussi utilisé pour désigner le pouvoir exécutif (le chef du gouvernement et les ministres).

Tableau chronologique

Gouverner la France depuis 1946

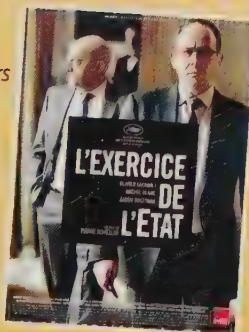
	1940	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2010
	RÉGIME DE VICHY		IV ^e RÉPUBLIQUE	V ^e RÉPUBLIQUE				
INSTITUTIONS		● 1945 Création de l'ENA		● 1962 Élection du président de la République au suffrage universel direct		● 1992 Les textes de l'UE s'imposent en France	● 2000 Quinquennat	
RÔLE ÉCONOMIQUE ET SOCIAL			ÉTAT-PROVIDENCE		● 1974 - Majorité et droit de vote abaissés à 18 ans - Élargissement des droits sociaux		DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT	
DÉCENTRALISATION		● 1946 Création des départements d'outre-mer		● 1963 Création de la DATAR		● 1982 - Loi de décentralisation - Transfert des compétences de l'État vers les collectivités territoriales		
OPINION PUBLIQUE			● 1955 1 ^{er} sondage d'opinion commandé par un homme d'État (Pierre Mendès France, président du Conseil)				DÉMOCRATIE D'OPINION Les présidents de la République analysent et commandent des sondages d'opinion.	



Voir

Sur le pouvoir

- *Le Promeneur du Champ de Mars* de Robert Guediguian, 2005.
- *La Conquête* de Xavier Durringer, 2010.
- *L'Exercice de l'État* de Pierre Schoeller, 2011.



Sur l'ENA

- *L'École du pouvoir* de Raoul Peck, fiction en deux parties pour Arte, 2010.

Sur l'outre-mer

- *Une Histoire de l'outre-mer* de Christiane Succab-Goldman, documentaire en 3 parties pour France 5, 2011.



7 au 10 mai 1948 : le congrès de l'Europe à La Haye (Pays-Bas)

Plus de 700 hommes politiques et intellectuels, venus de toute l'Europe, se rassemblent pour réfléchir à l'avenir du continent. Ici, le président du Comité hollandais pour l'Europe unifiée, Peter Adriaan Kertens, prononce un discours. À sa droite Winston Churchill, derrière lui Paul Ramadier.

CHAPITRE

9

Une gouvernance européenne depuis 1948

À partir des années 1950, l'ambition, ancienne, d'une Europe unie prend la forme d'un rapprochement essentiellement économique et limité à une partie de l'Europe occidentale. L'Europe politique peine à se construire. Pourtant l'élargissement de l'Europe à 28 membres impose de nouvelles institutions.

Il reste une place ?



2013 : une nouvelle adhésion dans une Europe en crise

(Dessin de Nicolas Vadot, publié dans *L'Écho*, journal belge, 10 décembre 2011)
Négociée depuis 2003, l'adhésion de la Croatie à l'Union européenne entre en vigueur le 1^{er} juillet 2013. À cette date, l'Europe ne s'est pas encore relevée de la crise financière qui a gravement touché la Grèce, l'Espagne et l'Irlande. Cette crise a éprouvé la cohésion des États européens et la confiance des citoyens dans l'Union européenne.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Quelles sont les premières étapes du projet politique européen ?

ÉTUDE Les pères fondateurs de l'Europe ➤ p. 278

COURS 1 Les tâtonnements de l'Europe (1948-1957) ➤ p. 280

COURS 2 L'Europe communautaire (1957-1986) ➤ p. 282

ÉTUDE Le couple franco-allemand ➤ p. 284

ÉTUDE Construire l'Europe durant la Guerre froide ➤ p. 286

Comment peut-on gouverner un ensemble, sans cesse croissant, d'États aux cultures politiques et aux histoires différentes ?

COURS 3 Vers une gouvernance européenne du continent (1986-1991) ? ➤ p. 288

COURS 4 Les enjeux d'une Europe élargie (1992-2004) ➤ p. 290

ÉTUDE La directive européenne sur l'immigration ➤ p. 292

Quels sont les réussites et les échecs de l'Europe aujourd'hui ?

ÉTUDE L'Europe des citoyens ? ➤ p. 294

COURS 5 Une Europe en panne ? Les hésitations et les impasses (2004-2012) ➤ p. 296

ÉTUDE Ambitions et échecs d'une puissance mondiale ➤ p. 298

Les débuts de la construction européenne

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Europe détruite cherche à se reconstruire. Dès le congrès de La Haye (1948), deux visions d'une Europe unie s'opposent. Les uns insistent sur la coopération entre des États souverains, les autres souhaitent la mise en place d'institutions qui dominent les États, voués à disparaître. Cette tension se retrouve tout au long de l'histoire européenne. Dans le même temps, la Guerre froide entraîne une coupure idéologique du continent.

Le projet d'une Europe politique peine à s'incarner. Schuman propose en mai 1950 de commencer à construire une Europe réduite à six États et limitée aux domaines économiques du charbon et de l'acier.

CHRONOLOGIE

1947 Le plan Marshall

Le plan américain prévoit une aide financière pour aider à la reconstruction de l'Europe.

1948 Congrès de La Haye

Il réunit 750 délégués venus de toute l'Europe.

Mai 1949 Création du Conseil de l'Europe

C'est la principale organisation de défense des droits de l'homme du continent.

9 Mai 1950 Déclaration Schuman

Cette déclaration du ministre des Affaires étrangères françaises est considérée comme l'un des textes fondateurs de la construction européenne.

Avril 1951 Traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)

La CECA institue une Haute autorité, première instance supranationale en Europe.

1954 Rejet de la CED

La CED visant à créer une défense européenne est rejetée par le Parlement français.

Mars 1957 Traités de Rome

Ils créent notamment une Communauté économique européenne (CEE) entre la France, la RFA, l'Italie et le Benelux.

Janvier 1963 Traité de l'Élysée

Traité de coopération entre la France et l'Allemagne qui scelle la réconciliation entre les deux pays.

1973 Premier élargissement de la CEE

Le premier élargissement de la CEE se fait en direction du nord de l'Europe.

Juin 1979 Élections du Parlement européen au suffrage universel direct

Cette réforme permet d'insuffler un peu de démocratie dans la construction européenne.

LES ACTEURS DE LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE



Konrad Adenauer (1876-1967)

Homme politique allemand, opposant au régime nazi, il est nommé maire de Cologne par les Américains en 1945. Il a créé le parti chrétien, la CDU, et devient le premier chancelier de RFA de 1949 à 1963. Il contribue à ancrer son pays dans l'Europe en construction.



Jean Monnet (1888-1979)

Homme politique français, il est l'un des principaux initiateurs de l'Europe communautaire. Inspirateur de la déclaration Schuman, il est le premier président de la Haute Autorité de la CECA, Communauté européenne du charbon et de l'acier.



Robert Schuman (1886-1963)

Il est l'un des « pères » de la construction européenne. Allemand de naissance, il devient Français en 1918 et accède aux plus hautes responsabilités ministérielles. En 1950, alors ministre des Affaires étrangères, il pose les bases d'une construction européenne.



Les couples franco-allemands

Depuis 1963 et la signature du traité de l'Elysée par le Président français, Charles de Gaulle, et le Chancelier de la RFA, Konrad Adenauer, prévoyant une coopération accrue entre les deux États, les couples franco-allemands successifs ont joué un rôle moteur dans la construction européenne.

► Le chancelier allemand Adenauer accueille de Gaulle, président de la République française, à Bonn, en 1962.



Notion vue en 1^{re}

Idee européenne

L'idée d'une union des États européens est apparue dès le XIX^e siècle. Elle est alors envisagée comme un moyen d'éviter les guerres fratricides entre les peuples d'Europe, mais elle n'a pas de traduction concrète. Dans les années 1920, au lendemain de la Grande Guerre, l'espoir d'établir un lien fédéral en Europe renaît, mais avec la crise économique des années 1930, la montée en puissance des régimes totalitaires met à mal les utopies pacifistes et fraternelles.

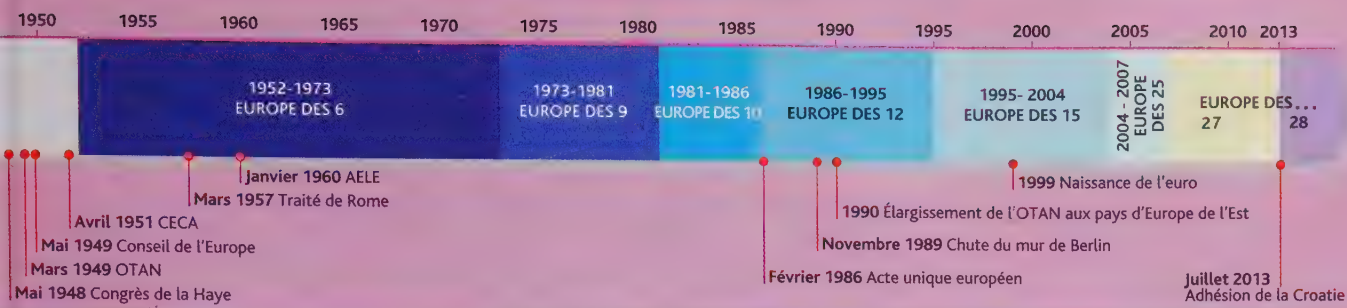
« Reconstruire l'Europe »
au moment du plan Marshall
Carte postale, vers 1949.



L'élargissement de l'Europe continent

De la CEE des 6 à l'UE des 28





D'autres organisations régionales européennes



Repères

9 mai 1950 Déclaration
Schuman annonçant la CECA

18 avril 1951 Traité
de la CECA

30 août 1954 Échec de la CED

► COURS 1 p. 280

Les pères fondateurs de l'Europe

L'Europe est souvent présentée comme une machine dénuée d'âme, ne rassemblant que des États. Pourtant, derrière les sigles, les traités, les institutions, il y a des hommes et des convictions. On parle ainsi des « pères fondateurs » de l'Europe pour désigner Konrad Adenauer, Robert Schuman, Alcide de Gasperi et Jean Monnet, sous l'impulsion desquels débute la construction européenne.

Quel est le projet des pères fondateurs de l'Europe ?



L'Europe d'après-guerre vue par Jean Monnet

Dans ses notes rédigées durant la Seconde Guerre mondiale, Jean Monnet s'interroge sur l'avenir de l'Europe et sur la manière d'assurer sa reconstruction.

« Les buts à atteindre sont : le rétablissement ou l'établissement en Europe du régime démocratique, et l'organisation économique et politique d'une "entité européenne". Ces deux conditions sont essentielles à l'établissement de conditions qui fassent de la paix en Europe un état normal. Il n'y aura pas de paix en Europe s'il est possible

que s'y instituent des régimes dans lesquels le droit d'opposition n'est pas respecté et dans lesquels il n'est pas de libres élections. Ces deux conditions sont essentielles au rétablissement et au maintien de toutes les libertés essentielles de parole, de réunion, d'association, etc., qui sont à la base même du développement de la civilisation occidentale.

[...] Si les pays d'Europe se protègent à nouveau les uns contre les autres, la constitution de vastes armées sera à nouveau nécessaire. Certains pays, de par le traité de paix futur, le pourront ; à d'autres, cela sera interdit. Nous avons fait l'expérience de cette méthode en 1919, et nous en connaissons les conséquences. Des alliances inter-européennes seront conclues ; nous en connaissons la valeur. Les réformes sociales seront empêchées ou retardées par le poids des budgets militaires. L'Europe se recréera une fois de plus dans la crainte.

Les pays d'Europe sont trop étroits pour assurer à leurs peuples la prospérité que les conditions modernes rendent possible et par conséquent nécessaire. Il leur faut des marchés plus larges. Il faut également qu'ils n'utilisent pas une part importante de leurs ressources au maintien d'industries soi-disant "clefs" nécessitées par la défense nationale, rendues obligatoires par la forme des États à la "souveraineté nationale" et protectionnistes, tels que nous les avons connus avant 1939.

Leur prospérité et les développements sociaux indispensables sont impossibles, à moins que les États d'Europe se forment en une fédération ou une "entité européenne" qui en fasse une unité économique commune. »

Archives Jean Monnet de la Fondation Jean Monnet pour l'Europe, Lausanne.

1 Les artisans de l'Europe

Photographie prise en 1951.

- 1 Alcide de Gasperi, président du Conseil italien (DC, Démocratie chrétienne)
- 2 Konrad Adenauer, chancelier de RFA (CDU, Union chrétienne démocrate)
- 3 Robert Schuman, ministre des Affaires étrangères français (MRP, Mouvement républicain populaire)

2 L'attachement européen d'Adenauer

« Je suis Allemand et demeure Allemand, mais j'ai aussi toujours été Européen et j'ai senti en Européen. C'est pourquoi, je me suis toujours engagé pour l'entente avec la France et j'ai plaidé pour celle-ci pendant les crises les plus graves des années 20 [...]. Je me suis engagé au cours des années 20 en faveur d'une intégration réciproque des économies française, belge et allemande, afin d'assurer une paix durable parce que des intérêts économiques parallèles et synchronisés constituent et constitueront toujours le fondement le plus sain et le plus durable pour de bonnes relations politiques entre les peuples. Aujourd'hui, des possibilités d'avenir d'une dimension tout autre qu'à cette époque s'offrent à l'Europe occidentale. »

Konrad Adenauer, président de la CDU dans la zone britannique d'occupation, discours prononcé à Cologne, 24 mars 1946.

L'Europe d'Alcide de Gasperi

Alcide de Gasperi fut président du Conseil italien de 1945 à 1953.

« Comment concevoir une Europe sans tenir compte du christianisme, en ignorant son enseignement fraternel, social, humanitaire ? Au cours de son histoire, l'Europe a été chrétienne [...]. Le christianisme est perpétuellement actif dans ses effets moraux et sociaux. Son respect pour la libre croissance de la personne humaine, son amour de la tolérance et de la fraternité se traduisent en son œuvre de justice distributive sur le plan social et de paix sur le plan international [...]. Dans ses éléments spirituels l'Europe est déjà unie ; malheureusement dans ses éléments matériels elle ne l'est pas [...]. L'Europe existe dans son essence, mais elle est visiblement morcelée et tailladée par des divisions territoriales, barrières économiques, rivalités nationales [...]. L'Europe existe, mais elle est enchaînée, ce sont ces fers qu'il faut briser. »

Discours d'**A. de Gasperi**, Rome, 1953, cité par Claudio Giulio Anta, *Les Pères de l'Europe : sept portraits*, © Éditions Peter Lang, 2007.



L'engagement de Jean Monnet en faveur de la CECA

Dessin du caricaturiste allemand Ernst Maria Lang (10 août 1950) pour illustrer l'engagement de Jean Monnet en faveur d'un pool charbon-acier européen.

Légende du dessin : « Maman, papa, l'homme avec le charbon est là. Je n'ai pas d'argent... tu n'as pas d'argent. Qui a donc commandé l'homme avec le charbon... »

Déclaration de Robert Schuman

« Messieurs, il n'est plus question de vaines paroles, mais d'un acte, d'un acte hardi, d'un acte constructif. La France a agi et les conséquences de son action peuvent être immenses. Nous espérons qu'elles le seront. Elle a agi essentiellement pour la paix. Pour que la paix puisse vraiment courir sa chance, il faut, d'abord, qu'il y ait une Europe.

Cinq ans, presque jour pour jour, après la capitulation sans conditions de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne. Les conditions européennes doivent s'en trouver entièrement transformées. Cette transformation rendra possible d'autres actions communes impossibles jusqu'à ce jour. L'Europe naîtra de tout cela, une Europe unie et fortement charpentée. Une Europe où le niveau de vie s'élèvera grâce au groupement des productions et à l'extension des marchés qui provoqueront l'abaissement des prix. Une Europe où la Ruhr, la Sarre et les bassins français travailleront de concert et feront profiter de leur travail pacifique, suivi par des observateurs des Nations unies, tous les Européens, sans distinction, qu'ils soient de l'Est ou de l'Ouest, et tous les territoires, notamment l'Afrique, qui attendent du Vieux Continent leur développement et leur prospérité. Voici cette décision, avec les considérations qui l'ont inspirée. »

Déclaration de **Robert Schuman**, ministre des Affaires étrangères français proposant la création de la CECA, 9 mai 1950.

L'échec de la CED

Jean Monnet commente l'échec de la Communauté Européenne de la Défense, rejetée par le Parlement français.

« Tous les amis de la France dans le monde sont navrés ou amers. L'avenir, c'est l'unité de l'Europe qui est l'espérance du maintien de la paix et de nos libertés dans le progrès économique et social. Au lieu de cela, on veut nous ramener au passé. On engage la France et ses voisins, la France et l'Allemagne dans l'ornière tragique des rivalités nationales. Le monde libre voulait faire de la France le leader de l'Europe occidentale, place à laquelle elle a droit et que le vote de l'Assemblée nationale a tout fait pour lui faire perdre.

Quant à nous, qui luttons pour une Europe unie où la France et l'Allemagne seraient réconciliées, qui y voyons la seule garantie pour le maintien de la paix, le bonheur et l'élévation du niveau de vie de notre peuple, nous déclarons que, loin d'être découragés, nous amplifierons notre action. »

Note de **Jean Monnet**, 1^{er} septembre 1954, cité par Gilles Grin, *Jean Monnet et les crises européennes*, Fondation Jean Monnet pour l'Europe et *Economica*, Lausanne et Paris.



- 1 **DOC. 1** Quelles sont les origines nationales et politiques des fondateurs de l'Europe ?
- 2 **DOC. 2, 3, 4 ET 5** Par quels idéaux sont-ils guidés ?
- 3 **DOC. 5** En quoi la déclaration Schuman marque-t-elle une date importante dans la construction européenne ?
- 4 Sur quelle idée repose cette déclaration ?
- 5 **DOC. 6** Comment Ernst Maria Lang présente-t-il la CECA ?
- 6 **DOC. 7** Comment Monnet analyse-t-il l'échec de la CED ?

Les tâtonnements de l'Europe (1948-1957)

Comment, au lendemain de la guerre et après de longs débats, l'idée européenne parvient-elle à s'incarner ?

1 Le congrès de La Haye (1948) : un espoir déçu

➔ En mai 1948, le congrès de La Haye (Pays-Bas) marque la volonté de faire de l'Europe une réalité politique après-guerre. Les partisans de l'Europe sont divisés entre **fédéralistes**, qui préconisent la remise en cause des souverainetés nationales, et **unionistes**, qui préfèrent une union moins contraignante (DOC. 1). Ce congrès est à l'origine du Conseil de l'Europe*, créé en mai 1949.

➔ Au même moment, le durcissement de la Guerre froide provoque la division du continent : l'idée européenne est désormais essentiellement occidentale. Plusieurs initiatives gouvernementales, soutenues par les États-Unis, contribuent au rapprochement des pays de l'Ouest européen. Sur le plan militaire, le pacte de Bruxelles* (mars 1948) prévoit une assistance mutuelle en cas d'agression contre l'un des cinq pays signataires (Belgique, France, Luxembourg, Pays-Bas, Royaume-Uni). Sur le plan économique, l'Organisation européenne de coopération économique (OECE)* est créée en avril 1948 pour gérer les fonds du plan Marshall*.

2 Une nouvelle phase : la CECA (avril 1951)

➔ Les « pères fondateurs » de cette Europe sont issus de la démocratie chrétienne*. Rejetant le fascisme et hostiles au communisme, ils mettent en avant leur attachement aux valeurs de l'humanisme chrétien européen.

➔ La Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)* et la déclaration Schuman constituent une étape essentielle. Le ministre des Affaires étrangères français, Robert Schuman, propose le 9 mai 1950 de placer la production franco-allemande d'acier et de charbon sous une « Haute Autorité » **supranationale**, tout en laissant cette organisation ouverte aux autres pays d'Europe. Le choix consiste à privilégier des « réalisations concrètes », mais plus limitées dans leur ambition.

➔ Le plan de R. Schuman et J. Monnet* est critiqué. Les uns lui reprochent d'être trop timide, les autres d'entraîner une perte d'indépendance nationale. Il est pourtant accepté par la RFA, l'Italie et les pays du Benelux, et débouche sur le traité de Paris en avril 1951 instituant la CECA.

3 Un échec : la CED (mai 1952)

➔ Le succès de la CECA et l'aggravation de la Guerre froide incitent à renforcer l'unité européenne. En septembre 1950, un « plan Schuman élargi » vise à créer une défense européenne qui permettrait le réarmement de la RFA. Le traité est signé en mai 1952. Il ne se limite pas aux questions militaires. Dans son article 38, il ouvre la voie à une structure politique « fédérale ou confédérale » (DOC. 2). C'est donc bien l'approfondissement de l'unité européenne qui est recherché.

➔ Les débats sur la ratification de la Communauté européenne de défense (CED)* sont intenses. Les questions du réarmement allemand et de la communauté politique européenne opposent fortement les opinions (DOC. 3 ET 4). L'insistance, en faveur de la CED, des Américains d'un côté et du Vatican de l'autre, renforce les oppositions. L'Assemblée nationale française refuse d'examiner le traité (30 août 1954). Cela stoppe les tentatives fédéralistes. L'année suivante, à Messine (Italie), des projets sont relancés mais recentrés autour de l'économie.

Dates-clés

Mai 1948 Congrès de La Haye
9 mai 1950 Déclaration Schuman
Avril 1951 Traité de la CECA
Mai 1952 Traité de la CED,
rejeté en août 1954

Mots-clés

Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA)
Communauté instituée en 1951 entre la France, la RFA, l'Italie et le Benelux. Elle est dirigée par une Haute Autorité, organe exécutif, collégial et supranational.

Communauté européenne de défense (CED) Projet, né en 1950, des six pays de la CECA d'intégrer leurs forces militaires sous l'autorité d'un état-major supranational.

Fédéraliste Partisan d'une Europe dotée d'institutions supranationales dont les décisions s'imposent aux États membres.

Supranational Structure ou entité qui se situe au-dessus de la souveraineté des États. Les normes édictées par l'UE priment sur le droit de chaque État.

Unioniste Partisan d'une Europe dans laquelle les décisions se prennent par consensus des États confédérés.

Les débats lors du congrès de La Haye (7 au 10 mai 1948)

a. « Je suis fier de ce Congrès. Mais nous n'avons pas le droit de nous reposer sur des platitudes bienveillantes et sur de vagues généralisations. Nous savons et nous devons affirmer ce que nous entendons et ce que nous voulons. Il ne serait pas sage, d'autre part, à cette époque critique, de nous laisser aller à des tentatives compliquées pour l'établissement de projets de constitution rigides. C'est là une étape ultérieure, étape où les gouvernements au pouvoir doivent prendre la direction des affaires, en réponse à l'impulsion que nous leur aurons donnée, et dans bien des cas, conformément à leurs propres conceptions. Nous sommes ici pour établir les fondements sur lesquels pourront se dresser les hommes d'État des démocraties occidentales, créer une atmosphère favorable aux décisions qu'ils seront amenés à prendre. Ce n'est pas à nous, qui ne détenons pas l'autorité des gouvernements, d'affronter le monde avec des formules rigides ou des dispositifs détaillés. »

Winston Churchill, ancien Premier ministre britannique et président d'honneur du congrès de La Haye.

b. « On aura beau se battre sur tel projet national de politique fiscale, sur une nationalisation de plus ou de moins, sur tel ou tel degré de dirigisme national – tout cela ne va pas au fond du problème. Le vrai problème, c'est de créer l'organisation supranationale de l'Europe, seule capable de nous offrir un vaste marché intérieur, base d'une prospérité solide. Rééquipement technique, mise en commun de nos ressources, division du travail entre les peuples : tout cela est illusoire, tant que subsiste le compartimentage national. Résolvons donc d'abord la question préalable, qui est de fédérer l'Europe. »

Hendrik Brugmans, président de l'Union européenne des fédéralistes (UEF).

■ Quelle conception de l'Europe chaque orateur défend-il ?

Le volet politique du traité de la CED, 1952 (article 38)

« 1. Dans le délai prévu au deuxième paragraphe du présent article, l'Assemblée étudie :

- a. la constitution d'une Assemblée de la Communauté européenne de défense, élue sur une base démocratique ;
- b. les pouvoirs qui seraient dévolus à une telle Assemblée ;
- c. les modifications qui devraient éventuellement être apportées aux dispositions du présent traité relatives aux autres institutions de la Communauté, notamment en vue de sauvegarder une représentation appropriée des États. [...]

Dans ses études, l'Assemblée s'inspirera notamment des principes suivants :

- l'organisation de caractère définitif qui se substituera à la présente organisation provisoire devra être conçue de manière à pouvoir constituer un des éléments d'une structure fédérale ou confédérale ultérieure, fondée sur le principe de la séparation des pouvoirs et comportant, en particulier, un système représentatif bicaméral¹ ;
- l'Assemblée étudiera également les problèmes résultant de la coexistence de différents organismes de coopération européenne déjà créés ou qui viendraient à l'être, afin d'en assurer la coordination dans le cadre de la structure fédérale ou confédérale. »

1. Un Parlement constitué de deux chambres législatives.

1 Que prévoit le traité de la CED en matière institutionnelle ?

2 Pourquoi peut-on dire que cela traduit une volonté d'approfondissement de l'unification européenne ?



« La CED pour la paix »

Affiche de Paul Colin, 1954.



Le refus du « militarisme allemand »

Affiche du Parti communiste français, Bibliothèque marxiste de Paris, 1954.

■ DOC. 3 ET 4 Comparez ces deux affiches : quels sont les points de vue défendus et les arguments avancés ?

L'Europe communautaire (1957-1986)

Quelle Europe les dirigeants occidentaux ont-ils voulu construire après les traités de Rome ?

1 Les communautés européennes

➔ En 1957, les traités de Rome instituant la Communauté économique* (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) s'inscrivent dans la même logique que la CECA*. C'est une intégration économique dans laquelle peine à se dessiner une ambition politique. Les Six (France, RFA, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, Italie) approfondissent leur coopération dans le domaine de l'énergie (Euratom*) et se donnent un marché commun (la CEE). Les institutions prévues par les traités sont le fruit d'un compromis. Il n'y a plus de « Haute Autorité » supranationale* : les commissions de la CEE et d'Euratom sont chargées de faire appliquer les décisions prises par les conseils des ministres. Elles disposent néanmoins d'un droit de proposition.

➔ Cette Europe en construction n'est pas la seule possible (DOC. 1). En 1960, on distingue dix organisations régionales européennes. Les pays d'Europe occidentale jouent également un rôle essentiel au sein d'organisations nées dans le contexte de la Guerre froide comme l'Organisation européenne de Coopération économique (OECE) ou l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN)*. C'est pourtant peu à peu l'Europe communautaire qui s'impose.

➔ Avec la signature du traité de l'Élysée (1963), le couple franco-allemand devient le moteur de la construction européenne. La solidité des relations entre les deux pays, leur capacité d'action et le rôle des dirigeants sont décisifs.

2 L'Europe voulue par de Gaulle

➔ De Gaulle propose une confédération européenne étendue dans les domaines politique, économique, culturel et militaire. Elle serait centrée sur un conseil des chefs d'État et de gouvernement prenant des décisions à l'unanimité et prévoit une assemblée consultative. Il s'agit ainsi de préserver la souveraineté de chaque État. Ce projet est rejeté par la plupart des membres de la Communauté européenne.

➔ De Gaulle refuse la limitation du pouvoir des gouvernements et toute forme de supranationalité (DOC. 2). C'est pourquoi il s'oppose à la création d'un État fédéral voulu par Walter Hallstein, le président de la commission de la CEE. À partir de juin 1965, la France se retire pendant six mois des organisations de Bruxelles.

➔ De Gaulle oppose deux vetos (1963 et 1967) à l'adhésion de la Grande-Bretagne. Il craint les liens privilégiés entre la Grande-Bretagne et les États-Unis, l'association du Commonwealth et refuse la conception britannique d'une Europe du libre-échange (DOC. 3).

3 Des progrès limités

➔ L'unité européenne se construit dès lors à petits pas. En décembre 1969, les dirigeants européens se retrouvent lors du sommet de La Haye pour la première fois depuis 1962. Ces rencontres des chefs d'État et de gouvernement deviennent régulières à partir de 1974. En 1979, le Parlement européen est élu au suffrage universel direct, mais les pouvoirs de cette assemblée sont très limités (DOC. 4). La même année, le SME* est mis en place pour favoriser la stabilité des changes.

➔ L'élargissement de la communauté est désormais à l'ordre du jour. La Grande-Bretagne, l'Irlande et le Danemark sont admis en 1973, la Grèce en 1981 et l'Espagne et le Portugal en 1986.

➔ La Détente permet d'espérer un rapprochement avec l'Europe de l'Est. Les accords d'Helsinki de 1975 posent les bases d'une coopération entre États d'Europe de l'Ouest et de l'Est.

Dates-clés

Mars 1957 Création de la CEE
1963 Traité de l'Élysée
1973 Premier élargissement à la Grande-Bretagne, à l'Irlande et au Danemark
Juin 1979 Élections du Parlement européen au suffrage universel direct
Février 1986 Signature de l'Acte unique européen

Personnage-clé

Charles de Gaulle
(1890-1970)
> Voir p. 52 et 122

Mot-clé

Europe communautaire
L'Europe communautaire initiée par les traités de Rome fait la synthèse entre logique intergouvernementale (rencontre entre chefs d'État) et logique supranationale (CECA, CEE, Euratom).

1 Les organisations européennes en 1960

Nom	Création	Nombre de membres	Remarques
Commission centrale pour la navigation sur le Rhin	1816	7	
Commission économique pour l'Europe de l'ONU	1947	30	Pays européens de l'ONU et États-Unis
Organisation européenne de coopération économique (OECE)	1948	17	
Conseil de l'Europe	1949	15	
Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA)	1951	6	
Conseil nordique	1952	5	Union douanière
Union de l'Europe occidentale (UEO)	1954	7	
CEE	1957	6	Marché commun
Euratom	1957	6	Communauté européenne de l'énergie atomique
Association européenne de libre échange (AELE)	1960	8	

Gérard Bossuat, *Les Fondateurs de l'Europe unie*, © Belin, 2001.

2 La deuxième candidature de la Grande-Bretagne à la CEE

« Pourquoi le changement de politique de la Grande-Bretagne à l'égard de l'Europe est-il venu si tard ? [...] Ce qui explique l'ambiguïté de la position passée de la Grande-Bretagne, c'est la vision churchillienne de son rôle dans le monde d'après-guerre. [...] Churchill voyait la Grande-Bretagne au centre de trois cercles qui s'entrecroisaient : l'Amérique, le Commonwealth et l'Europe ; et il pensait que l'influence de la Grande-Bretagne dans le monde dépendait d'un maintien de cet équilibre délicat. [...] Lorsque Macmillan devint Premier ministre, en 1956, il apporta avec lui un plus grand intérêt pour l'Europe que ses prédécesseurs conservateurs. [...] Dès la fin de 1960, le ministre des Finances, les dirigeants patronaux, étaient arrivés à la conclusion que le Marché commun fournirait le stimulant nécessaire aux industries britanniques, en même temps qu'un marché pour leurs productions. [...] [Macmillan] pensait pouvoir parvenir à un accord avec l'Amérique sans compromettre ses perspectives d'entrée dans l'Europe : lorsque, à Nassau, il négocia l'obtention de fusées Polaris avec Kennedy, ses conseillers l'avertirent que cela risquait de faire échouer ses projets européens, mais ils ne furent pas écoutés. Il est probable que même sans les accords de Nassau [...], de Gaulle n'aurait pas accepté l'entrée de la Grande-Bretagne. Mais ces accords [...] donnèrent de la substance aux accusations de De Gaulle, selon lesquelles, une fois admise dans l'Europe, la Grande-Bretagne serait le cheval de Troie des États-Unis. Après le veto de De Gaulle en 1963, les chances de voir la Grande-Bretagne devenir plus européenne semblèrent en apparence réduites à leur plus simple expression. [...]

Mais en profondeur, deux changements importants s'étaient produits dans l'attitude britannique. Tout d'abord, la tentative d'entrée dans l'Europe avait montré au peuple britannique que pour la première fois depuis la guerre l'île ne pouvait plus rester isolée. [...] En second lieu, les négociations avaient servi à mobiliser et à coordonner les énergies d'un groupe enthousiaste d'"Européens" britanniques qui, à partir de ce moment, s'engagèrent à fond en faveur du Marché commun. [...] »

Anthony Sampson, *Le Monde*, 19 octobre 1967.

L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct

Affiche italienne pour les élections de 1979. « 10 juin : élections au Parlement européen. Ton vote pour ton Europe. »

1 L'Europe de De Gaulle

« L'Europe occidentale – qu'il s'agisse de son action vis-à-vis des autres peuples, ou de sa propre défense, ou de sa contribution au développement des régions qui en ont besoin, ou de son devoir de détente et d'équilibre internationaux – l'Europe occidentale doit se constituer politiquement. [...] Autrement dit, il faut à l'Europe des institutions qui l'amènent à former un ensemble politique, comme elle en est un déjà dans l'ordre économique. [...]

Je voudrais incidemment [...] faire observer [...] que je n'ai jamais, quant à moi, dans aucune de mes déclarations, parlé de "l'Europe des patries", bien qu'on prétende toujours que je l'ai fait. Ce n'est pas, bien sûr, que je renie, moi, la mienne ; bien au contraire, je lui suis attaché plus que jamais et je ne crois pas que l'Europe puisse avoir aucune réalité vivante si elle ne comporte pas la France avec ses Français, l'Allemagne avec ses Allemands, l'Italie avec ses Italiens, etc. Dante, Goethe, Chateaubriand appartiennent à toute l'Europe dans la mesure même où ils étaient, respectivement et éminemment, Italien, Allemand et Français. Ils n'auraient pas beaucoup servi l'Europe s'ils avaient été des apatrides et qu'ils avaient pensé, écrit en quelque "esperanto" ou "volapük" intégrés... »

Conférence de presse du président de la République **Charles de Gaulle**, 15 mai 1962.

■ Comment de Gaulle envisage-t-il l'avenir de la construction européenne ?



Repères

Janvier 1963 Traité de l'Élysée
Mars 1979 Création du système monétaire européen (SME)
Septembre 1984 Cérémonie à Verdun réunissant F. Mitterrand et H. Kohl

Le couple franco-allemand

Le couple franco-allemand est décrit comme un « moteur » de l'Europe. La réconciliation de la France et de l'Allemagne et les différentes initiatives que prennent les dirigeants des deux pays marquent des étapes importantes

de la construction de l'Europe depuis 1950. Cette entente ne va pourtant pas sans tensions.

Comment le couple franco-allemand a-t-il contribué à la construction européenne ?

I Dépasser les rancunes

Interview du chancelier Adenauer, donnée au journaliste américain Kingsbury-Smith, le 7 mars 1950.

« Une union entre la France et l'Allemagne donnerait une vie nouvelle et une puissante impulsion à l'Europe qui est gravement malade. Son influence psychologique et matérielle serait considérable et elle libérerait des forces qui sauveraient assurément l'Europe. Je crois que c'est la seule possibilité d'arriver à unifier celle-ci. Par un tel moyen, les rivalités s'effaceraient. »

Interview citée dans **Gérard Bossuat**,
Les Fondateurs de l'Europe unie, © Belin, 2001.



De Gaulle en Allemagne

De Gaulle et Adenauer, le 5 septembre 1962, à Bonn, capitale de la RFA.

II Un rapprochement très critiqué



Caricature de Gassier, parue dans le quotidien communiste *L'Humanité* le 24 juin 1950.

À Montoire, le 24 octobre 1940, le maréchal Pétain rencontra le Chancelier Hitler. La poignée de main entre les deux hommes symbolisa pour longtemps le déshonneur et la collaboration de la France.

- 1 Robert Schuman
- 2 Konrad Adenauer
- 3 Philippe Pétain
- 4 Adolf Hitler



1 DOC. 1, 2, 5 ET 7 Relevez les allusions au souvenir des conflits franco-allemands évoquées dans ces documents.

2 DOC. 1, 3, 6 ET 7 Quels symboles les responsables des deux pays mobilisent-ils pour valoriser leur action ?

3 DOC. 4 ET 6 Qu'apporte l'action franco-allemande à la construction européenne ?

4 DOC. 2 ET 8 Quels sont les arguments de ceux qui craignent ce rapprochement ?

5 DOC. 5 Quelles sont les sources de tension entre les partenaires ?

4 Le traité de l'Élysée (1963)

« À la suite de la déclaration commune du Président de la République française et du Chancelier de la République fédérale d'Allemagne en date du 22 janvier 1963, sur l'organisation et les principes de la coopération entre les deux États, les dispositions suivantes ont été agréées : [...] »

II. PROGRAMME

A. Affaires étrangères

1. Les deux Gouvernements se consulteront, avant toute décision, sur toutes les questions importantes de politique étrangère, et en premier lieu sur les questions d'intérêt commun, en vue de parvenir, autant que possible, à une position analogue. Cette consultation portera entre autres sur les sujets suivants : problèmes relatifs aux communautés européennes et à la coopération politique européenne ; relations Est-Ouest, à la fois sur le plan politique et sur le plan économique ; affaires traitées au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord et des diverses organisations internationales auxquelles les deux gouvernements sont intéressés, notamment le Conseil de l'Europe, l'Union de l'Europe occidentale, l'Organisation de coopération et de développement économique, les Nations unies et leurs institutions spécialisées. »

5 Un renouveau des tensions (1966)

Sur le plan militaire et diplomatique, malgré la signature du traité de l'Élysée, les États-Unis restent l'unique interlocuteur de la RFA.

« Pour ce qui est de l'Allemagne, malgré toutes les pertes que nous ont fait subir les guerres déclenchées par le I^{er} Reich et par le III^e Reich, nous lui avons offert une franche réconciliation. J'ai moi-même parcouru ses villes, ses usines, ses campagnes pour le crier à son peuple, au nom de la France de toujours. Nous avons même été, il y aura bientôt 4 ans, jusqu'à conclure avec la République fédérale, et à sa demande, un traité¹ qui aurait pu servir de base à une coopération particulière des deux pays dans les domaines de la politique, de l'économie, de l'agriculture et de la défense. Ce n'est pas notre fait si les liens préférentiels, contractés en dehors de nous et sans cesse resserrés par Bonn avec Washington, ont privé d'inspiration et de substance cet accord franco-allemand. »

Conférence de presse du Président **Charles de Gaulle**, 28 octobre 1966.

1. Traité de l'Élysée.

6 « L'esprit de Charlemagne » souffle à Aix-la-Chapelle (1978)

Ce sommet européen d'Aix-la-Chapelle annonce la création du système monétaire européen (SME).

« J'ai été heureux que la ville d'Aix-la-Chapelle (RFA) soit choisie pour cette rencontre, c'est-à-dire une ville qui est riche de tant de souvenirs mêlés à l'histoire de nos deux pays et qui rend très concrète l'évocation de ces souvenirs. [...] »

[Parmi les points abordés, le président note que le plus important est] la contribution que nous pouvions apporter à la création de cette zone de stabilité monétaire en Europe, zone à laquelle nous sommes, vous le savez, très profondément attachés, le Chancelier Helmut Schmidt et moi-même. On peut dire que sur ce point, l'esprit de Charlemagne a soufflé sur nos travaux. »

Déclaration à la presse du Président **Valéry Giscard d'Estaing**, à l'issue du sommet réuni à Aix-la-Chapelle, 16 septembre 1978.



7 La force du symbole

François Mitterrand et Helmut Kohl à Verdun, septembre 1984.

8 Le refus du diktat franco-allemand

Adam Michnik est le directeur du plus grand journal polonais, Gazeta Wyborcza.

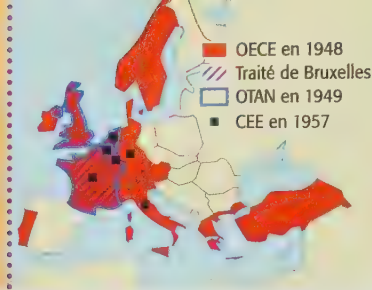
« Depuis que la Pologne et les autres pays candidats à l'UE sont entrés dans la phase finale des négociations d'adhésion, une menace – souvent formulée par la France et l'Allemagne – pèse sur leur position de membre à part entière dans une Europe « à deux vitesses ». Selon cette conception, les anciens États membres de l'UE, notamment la France et l'Allemagne, devraient avancer à un rythme rapide, instituant ainsi un noyau dur de la nouvelle Europe. Tandis que le reste des États, c'est-à-dire principalement les nouveaux États membres, déambulerait sur une voie tracée d'avance.

Cette conception n'a pas grand-chose à voir avec l'idée d'une solidarité européenne. Ce sont davantage les aspirations françaises et allemandes qui se sont imposées afin que, malgré l'élargissement de l'UE, elles maintiennent en son sein leur ancienne puissance. À cela près qu'une telle conception aurait pour conséquence que les nouveaux États membres ne deviendraient pas des partenaires, mais des postulants. »

Adam Michnik, *Le Monde*, 15 octobre 2003.

BAC Étude critique

DOC. 4 Rappelez le contexte dans lequel est signé le traité de l'Élysée. Montrez que le couple franco-allemand est un moteur de la construction politique européenne.



► COURS 2 p. 282

Construire l'Europe durant la Guerre froide

Durant la Guerre froide, la construction européenne se réalise d'abord dans une logique bipolaire face à la menace soviétique. Puis l'Europe tente d'exister entre les deux blocs. L'ébranlement, puis l'effondrement du bloc soviétique, reposent avec une vigueur nouvelle la question d'une maison européenne commune.

Comment l'Europe tente-t-elle de s'affirmer face aux deux Grands ?

1 Le discours de la peur (1948)

Lors de son discours prononcé à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, Paul-Henri Spaak, Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de Belgique, répond au représentant de l'Union soviétique et justifie la signature du pacte de Bruxelles par la France, le Royaume-Uni, le

Luxembourg, la Belgique et les Pays-Bas, le 17 mars 1948.

« Personne ne peut croire que l'alliance qui s'est faite à Bruxelles, au mois de mars dernier, ait une portée agressive, contre n'importe quelle nation. Mais au contraire, tout le monde dit que nous avons voulu nous unir pour nous défendre. La base de notre politique, c'est la peur. La délégation

soviétique ne doit pas chercher d'explications compliquées à notre politique.

Je vais lui dire quelle est la base de notre politique. Je vais le lui dire, dans des termes qui sont un peu cruels peut-être et dans des termes que seul le représentant d'une petite nation peut employer.

Savez-vous quelle est la base de notre politique ? C'est la peur. La peur de vous, la peur de votre gouvernement, la peur de votre politique.

Et si j'ose employer ces mots, c'est parce que la peur que j'évoque, n'est pas la peur d'un lâche, n'est pas la peur d'un ministre qui représente un pays qui tremble, un pays qui est prêt à demander pitié ou à demander merci.

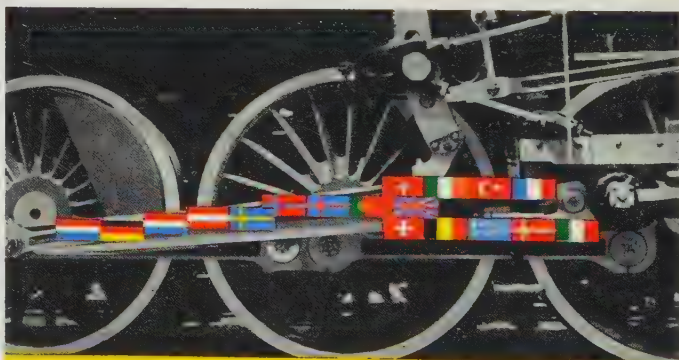
Non, c'est la peur que peut avoir, c'est la peur que doit avoir un homme quand il regarde vers l'avenir et qu'il considère tout ce qu'il y a peut-être encore d'horreur et de tragédie, et de terribles responsabilités dans cet avenir. [...] »

Paul-Henri Spaak, discours prononcé à la tribune de l'Assemblée générale des Nations unies, 28 septembre 1948.



2 L'OTAN

« Le pacte atlantique défend l'Italie et l'Europe de l'agression », affiche de propagande italienne parue à l'époque de la fondation de l'OTAN (Organisation du traité de l'Atlantique Nord), 1947.



le Train de l'Europe

3 Le train de l'Europe (1950)

Carte postale de 1950 promouvant l'Organisation européenne de coopération économique (OCDE), créée en avril 1948 pour gérer les fonds du plan Marshall.

les états.unis d'EUROPE



« Les États-Unis d'Europe »

Affiche de propagande en faveur de la Communauté économique européenne (CEE), vers 1960.

La CEE vue d'Union soviétique

« La Communauté économique européenne est apparue après que le bloc agressif de l'Atlantique Nord a vu le jour et a déployé son activité subversive. Le Marché commun, dont tous les membres appartiennent en même temps à l'OTAN, s'est transformé en base économique de ce bloc en Europe ; quant à l'Euratom, créé en même temps que le Marché commun comme une partie constitutive de l'intégration, il est devenu une organisation servant les besoins de l'industrie atomique des pays de la Communauté, et en premier lieu de la France et de la République fédérale allemande. »

Article paru dans la *Pravda*, organe de presse officiel du comité central du Parti communiste d'Union soviétique, 26 août 1962.

Les accords d'Helsinki (1975)

« La Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe, ouverte le 3 juillet 1973 à Helsinki et poursuivie à Genève du 18 septembre 1973 au 21 juillet 1975, a été menée à son terme à Helsinki le 1^{er} août 1975 par les Hauts Représentants de la République fédérale d'Allemagne, de la République démocratique allemande, des États-Unis d'Amérique, d'Autriche, de Belgique, de Bulgarie, du Canada, de Chypre, du Danemark, de l'Espagne, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de la Hongrie, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, du Liechtenstein, du Luxembourg, de Malte, de Monaco, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de Saint-Marin, du Saint-Siège, de la Suède, de la Suisse, de la Tchécoslovaquie, de la Turquie, de l'Union des Républiques socialistes soviétiques et de la Yougoslavie.

Animés par la volonté politique, dans l'intérêt des peuples, d'améliorer et d'intensifier leurs relations, de contribuer en Europe à la paix, à la sécurité, à la justice et à la coopération, ainsi qu'au rapprochement entre eux et avec les autres États du monde, [...] les États participants [...] déclarent qu'ils sont résolus à respecter et à mettre en pratique, chacun d'entre eux dans ses relations avec tous les autres États participants, indépendamment de leur système politique, économique ou social ainsi que de leur dimension, de leur situation géographique ou de leur niveau de développement économique, les principes suivants, tous d'une importance primordiale, qui régissent leurs relations mutuelles :

I. Égalité souveraine, respect des droits inhérents à la souveraineté [...]

II. Non-recours à la menace ou à l'emploi de la force [...]

III. Inviolabilité des frontières [...]

IV. Intégrité territoriale des États [...]

V. Règlement pacifique des différends [...]

VI. Non-intervention dans les affaires intérieures [...]

VII. Respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction [...]

VIII. Égalité de droits des peuples et droit des peuples à disposer d'eux-mêmes [...]

IX. Coopération entre les États. [...] »

Une vision soviétique de l'Europe, 1989

« [...] L'URSS et les États-Unis sont des composantes naturelles de la structure internationale et politique de l'Europe. Leur participation à son évolution est non seulement justifiée, mais aussi prédéterminée par l'histoire même. [...] Depuis des siècles l'Europe apporte sa contribution irremplaçable à la politique, à l'économie, à la culture mondiales, au développement de la civilisation tout entière. Son rôle dans l'histoire mondiale est universellement reconnu et apprécié. Pourtant, n'oublions pas que les métastases de l'esclavage colonial se sont propagées dans le monde à partir de l'Europe. C'est ici qu'est né le fascisme. C'est ici que les guerres les plus destructives ont commencé.

Alors, l'Europe qui a toutes les raisons d'être fière de ses réalisations est encore très loin de s'acquitter de sa dette face à l'humanité. [...] Dorénavant, tous ceux qui participent au processus européen sont appelés à mettre à contribution le plus complètement possible les prémisses créées grâce à notre œuvre commune. Notre idée de la maison européenne commune est, elle aussi, mise au service de cette cause. Cette idée est née de la prise de conscience des nouvelles réalités. De la compréhension du fait que l'évolution rectiligne des relations intereuropéennes qui s'est poursuivie jusqu'au dernier quart du XX^e siècle ne correspond plus à ces réalités. »

Mickhaïl Gorbatchev, Secrétaire général du PCUS, discours au Conseil de l'Europe, 6 juillet 1989.

1 DOC. 1 À 4 Quelles options politiques s'offrent aux Européens dans le monde de la Guerre froide ?

2 DOC. 1 À 4 Pourquoi peut-on dire que, dans les années 1950, l'idée européenne est essentiellement occidentale ?

3 DOC. 5 À 7 Montrez comment la position de l'Union soviétique sur l'Europe a évolué entre 1962 et 1985.

Vers une gouvernance européenne du continent (1986-1991) ?

Comment la Communauté européenne fait-elle face aux défis nés de la fin de la Guerre froide ?

1 Une volonté d'approfondissement

➔ La fin des années 1970 et le début des années 1980 sont marqués par la crise économique, les doutes et les réticences, notamment britanniques face à l'Europe communautaire. Pour les partisans de la construction européenne, il faut achever le marché unique intérieur et donner une nouvelle dimension à l'Europe. (DOC. 3)

➔ L'Acte unique européen est adopté en février 1986. Ce traité, fruit de longues négociations et de la persévérance du président de la Commission Jacques Delors, renforce les institutions européennes, cherche à accélérer la formation du marché intérieur prévu pour 1992 et tente de poser les bases d'une coopération politique renforcée. La ratification de l'Acte unique souligne la volonté d'approfondir la nature des liens qui unit les membres de la Communauté européenne. Cependant de profondes divergences demeurent sur la forme politique que doit prendre la Communauté européenne : union ou fédération* (DOC. 1).

➔ Le compromis trouvé entend réformer notamment les mécanismes de prise de décision au sein de l'Europe, en augmentant le nombre de questions réglées à la majorité qualifiée. Les domaines d'intervention des institutions communautaires (les compétences communautaires) sont élargis (notamment à celui de la recherche et du développement économique). Le Conseil européen est confirmé dans son rôle. L'ambition d'une politique étrangère commune est affirmée.

2 La fin de la Guerre froide

➔ C'est cette Communauté réformée qui assiste en 1989 à l'effondrement des démocraties populaires d'Europe orientale et en 1991 à la disparition de l'Union soviétique. La fracture qui structurait l'Europe depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et légitimait la construction politique de l'Europe communautaire disparaît.

➔ L'Allemagne est le symbole majeur de ces bouleversements. Divisée depuis 1949 en deux États, elle se réunifie en novembre 1990 (DOC. 2) sous l'impulsion du chancelier Helmut Kohl, malgré les réticences de nombreux pays européens, dont la France. La question de l'intégration dans la CEE des nouveaux États démocratiques se pose alors rapidement. Des négociations s'ouvrent avec l'Est, des programmes d'assistance technique sont mis en place.

3 La Communauté européenne, une puissance incomplète

➔ Les ambitions de 1989 sont néanmoins déçues. Les Européens décident l'Union économique et monétaire et adoptent une charte communautaire des droits sociaux. Le projet d'union politique, évoqué notamment par F. Mitterrand s'enlise (DOC. 4). Surtout, malgré la fin de la Guerre froide, la communauté européenne peine à mettre en œuvre une politique étrangère commune. L'Europe reste bien impuissante face aux crises du Golfe et de l'ex-Yougoslavie en 1991.

➔ Les guerres de Yougoslavie au cœur du continent européen soulignent les faiblesses de la Communauté européenne. En 1991, une guerre civile éclate entre la Serbie et la Croatie, puis entre Serbes et Bosniaques. Les Européens sont paralysés par les désaccords entre les Allemands qui reconnaissent l'indépendance de la Slovénie et de la Croatie, et la France qui hésite à brusquer la Serbie. Le conflit, marqué par des pratiques de purification ethnique, souligne l'urgence d'organiser une diplomatie commune.

Dates-clés

1^{er} juillet 1987 Entrée en vigueur de l'Acte unique européen

Novembre 1989 Chute du mur de Berlin

Octobre 1990 Réunification des deux Allemagne

Décembre 1991 Dissolution de l'Union soviétique

Personnage-clé



Jacques Delors
(1925-)

Ministre de l'Économie du gouvernement socialiste français de 1981 à 1984, président de la

Commission européenne de 1985 à 1994. Venu du syndicalisme chrétien, il représente une gauche modérée.

Mot-clé

Majorité qualifiée Procédure de vote qui exige qu'une décision soit adoptée par un nombre de votants supérieur à la majorité simple (plus de 50 %). Actuellement, la majorité qualifiée se définit comme étant égale à au moins 55 % des membres du Conseil européen, comprenant au moins quinze d'entre eux et représentant des États membres réunissant au moins 65 % de la population de l'Union européenne.

Les différentes conceptions de l'Europe selon Altiero Spinelli, 1985

Altiero Spinelli (1907-1986) est un homme politique italien. De 1970 à 1976, il est membre de la Commission européenne. Il est élu dans le premier Parlement européen désigné au suffrage universel en 1979.

« Pour certains hommes d'État dont l'expérience politique fondamentale est celle de l'État national souverain, [...] l'unification européenne devait, fondamentalement, être une confédération, une ligue d'États, dont chacun conserverait sa souveraineté et dont tous, dans des domaines spécifiques, s'engageraient de manière permanente à pratiquer la même politique, définie et adoptée dans des réunions rassemblant les représentants des différents gouvernements. [...].

Le deuxième modèle européen est un modèle fonctionnel. [...] Dans le but d'administrer, dans l'intérêt commun, le marché du charbon et de l'acier, ou l'énergie nucléaire ou une armée commune ou une union douanière, chacun des États devait déléguer à une autorité supranationale certaines parties de sa souveraineté administrative tout en gardant toujours sa souveraineté politique. [...]

Le troisième modèle d'idée européenne est le modèle fédéraliste. [...] [II] propose le maintien et le respect de la souveraineté des États nationaux dans tous les domaines revêtant une dimension et une signification nationales, et de la transférer à un gouvernement européen contrôlé démocratiquement par un parlement européen et agissant conformément à des lois européennes en matière de politique étrangère, de défense, d'économie et de protection des droits civils. »



L'unité allemande, Berlin, 2 octobre 1990

Deux jeunes Allemands célèbrent l'unité à venir des Allemands, 1990

De quel drapeau s'agit-il ?

Une nouvelle Europe ?

« L'Europe ne sera plus celle que nous connaissons depuis un demi-siècle. Hier, dépendante des deux superpuissances, elle va, comme on rentre chez soi, rentrer dans son histoire et sa géographie. Des questions nouvelles commencent à se poser qui n'auront pas de réponse en un jour. Mais elles sont posées : l'avenir des alliances, l'Alliance atlantique et le pacte de Varsovie ; à quel rythme poursuivre le désarmement ? Sous quelle forme et dans quelles conditions se réunira le peuple allemand ; quel type de coopération entre l'Est et l'Ouest [...].

Ou bien la tendance à l'éclatement, à l'émiettement s'accroîtra et nous retrouverons l'Europe de 1919, on connaît la suite, ou bien l'Europe se construira. Elle peut le faire en deux étapes, d'abord grâce à notre communauté des Douze qui doit absolument renforcer ses structures, comme elle vient de le décider à Strasbourg. Je suis persuadé qu'elle a, par sa seule existence, puissamment contribué au sursaut des peuples de l'Est en leur servant de référence et de pôle d'attraction. La deuxième étape reste à inventer : à partir des accords d'Helsinki, je compte voir naître dans les années 1990 une Confédération européenne au vrai sens du terme qui associera tous les États de notre continent dans une organisation commune et permanente d'échanges, de paix et de sécurité. Cela ne sera évidemment possible qu'après l'instauration, dans les pays de l'Est, du pluralisme des partis, d'élections libres, d'un système représentatif et de la liberté d'information. Au train où vont les choses, nous n'en sommes peut-être pas si loin. [...] Les peuples libérés ne nous demandent pas l'aumône mais des raisons de croire dans un régime de liberté et de justice. »

Vœux de **F. Mitterrand**, président de la République française, le 31 décembre 1989.

1 De quelles alliances parle le Président Mitterrand ?

2 Qu'est-ce qu'une « Confédération européenne au vrai sens du terme » ?

3 À quels accords d'Helsinki fait-il allusion (voir **DOC. 6** p. 287) ?



Poursuivre l'intégration

Manifestants pro-européens à Luxembourg en décembre 1985.
« Pas de monnaie commune sans union »

1 Expliquez le sens de la pancarte au 2^e plan de l'image.

2 Que réclament ces manifestants ?

Les enjeux d'une Europe élargie (1992-2004)

Quels sont les enjeux institutionnels et politiques de l'élargissement progressif de l'UE jusqu'aux frontières de l'ex-Union soviétique ?

1 Le traité de Maastricht (1992)

→ **Le traité de Maastricht institue une Union européenne (UE) impliquant un recul des souverainetés nationales.** Le rôle de la commission est renforcé, comme celui du parlement qui reste cependant secondaire. Le traité programme une monnaie commune pour 1999, prévoit une Banque centrale européenne indépendante et des critères de convergence entre les économies des pays membres. Les compétences de l'Union sont élargies à trois « piliers » : la politique étrangère et de sécurité, la police et la justice. Le Danemark refuse la ratification en juin 1992. La France se prononce pour, de justesse. Un second vote danois en mai 1993 permet l'adoption définitive du traité.

→ **L'UE souhaite s'élargir à toutes les nouvelles démocraties de l'est de l'Europe (DOC. 3).** Pour adhérer à l'Union, il faut respecter des critères politiques (institutions stables et démocratiques) et économiques (économie de marché). Il faut aussi s'engager à souscrire aux objectifs de l'Union politique, économique et monétaire.

→ **L'UE se renforce au prix d'une Europe à plusieurs niveaux.** Dans le domaine économique, une monnaie unique européenne, l'Euro, est mise en place en 1999 et en circulation en janvier 2002. Elle concerne à sa création 11 pays. La libre circulation des personnes est assurée par la convention de Schengen appliquée à partir de 1995 entre 7 pays signataires. Les contrôles sont renforcés aux limites extérieures de l'espace Schengen (DOC. 2).

2 Une Europe à plusieurs dimensions

→ **L'UE n'est pas la seule organisation européenne.** La mise en place d'un espace économique européen à partir de 1992 vise à rapprocher l'UE et les pays de l'AELE (Association européenne de libre échange) qui existe depuis 1960. Cet espace rassemble 31 États.

→ **Les nouvelles démocraties d'Europe orientale rejoignent l'OTAN qui contribue ainsi également à structurer la nouvelle Europe-continent.** 22 États sont membres à la fois de l'UE et de l'OTAN (DOC. 1). La fidélité atlantique rend difficile l'expression d'une politique étrangère et de sécurité commune (PESC)* malgré la nomination en octobre 1999 d'un haut représentant, Javier Solana.

→ **La Cour européenne des droits de l'homme (DOC. 4) acquiert un rôle essentiel.** Établie en 1959 dans le cadre du Conseil de l'Europe, elle veille au respect de la Convention européenne des droits de l'homme par les États signataires. L'élargissement du Conseil après 1989 à 47 États membres en fait un acteur essentiel de la gouvernance européenne. La Cour peut être saisie par les personnes physiques depuis 1998.

3 Réformer les institutions européennes

→ **La nouvelle dimension de l'Union nécessite des réformes institutionnelles.** Depuis ses débuts, la construction européenne pose la question fédérale sans jamais y répondre. La complication de son mode de fonctionnement, fruit des compromis successifs, la rend difficile à comprendre pour les citoyens.

→ **Les traités d'Amsterdam en 1997, puis de Nice en 2000 tentent de résoudre ces questions difficiles en augmentant les domaines concernés par les votes à la majorité qualifiée*.** Le traité de Nice détermine le nombre de voix de chaque État au Conseil européen ainsi que celui des sièges au Parlement.

→ **La politique sociale reste le parent pauvre de l'UE.** Des objectifs ambitieux sont régulièrement affirmés, mais peinent à se traduire en compétences concrètes.

Dates-clés

Février 1992 Traité de Maastricht
 Novembre 1993 Entrée en vigueur du traité de Maastricht
 1994 Candidatures de la Hongrie et de la Pologne
 1995 Élargissement à 15
 1997 Traité d'Amsterdam
 1999 Naissance de l'Euro
 Février 2001 Traité de Nice
 1^{er} mai 2004 L'Europe s'élargit à dix nouveaux membres.



« 1. L'Europe est entrée dans une ère nouvelle et prometteuse. Les pays du centre et de l'est du continent secouent leur joug. L'Union soviétique s'est embarquée pour le long voyage qui mène à une société libre. [...] Les peuples d'Europe déterminent leur propre destin. Ils font le choix de la liberté, du libéralisme économique, de la paix. Ils font le choix d'une Europe entière et libre. Il faut donc que notre Alliance s'adapte à la situation, et elle ne manquera pas de le faire.

2. De toutes les alliances défensives que l'Histoire a connues, c'est la nôtre qui s'est le mieux acquittée de sa tâche. Alors même qu'elle entame sa cinquième décennie et qu'un nouveau siècle s'annonce, elle doit continuer d'assurer la défense commune. Notre Alliance a grandement contribué à faire naître la nouvelle Europe. [...] Nous devons rester solidaires, pour que se maintienne cette paix dont nous jouissons depuis quarante ans. [...] Nous pouvons aider à l'édification des structures d'une Europe plus unie, en mettant au service de la sécurité et de la stabilité la force que nous donne notre foi commune dans la démocratie, le respect des droits de l'individu et le règlement pacifique des différends. [...]

4. Nous avons conscience de ce que, dans l'Europe nouvelle, la sécurité de chaque État est indissociablement liée à celle de ses voisins. L'OTAN doit devenir une institution où Européens, Canadiens et Américains travaillent ensemble non seulement pour leur défense, mais encore pour la création de nouveaux partenariats avec toutes les nations d'Europe. La Communauté atlantique doit se tourner vers les pays de l'Est, ses anciens adversaires du temps de la Guerre froide, et leur offrir son amitié. [...] »

Déclaration de Londres des chefs d'État et de gouvernement participant à la réunion, 6 juillet 1990.

1 Rappelez ce qu'est l'OTAN.

2 Comment l'organisation envisage-t-elle de s'adapter aux bouleversements liés à la fin de la Guerre froide ?

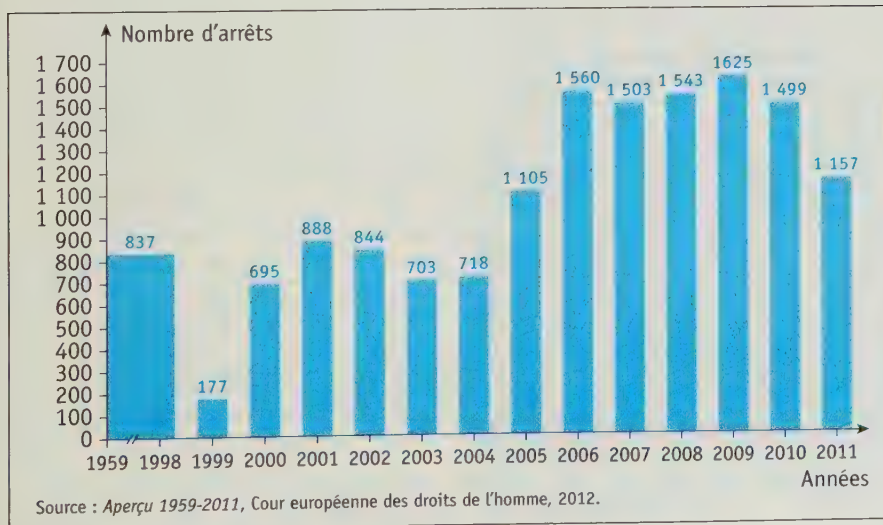


Immigrants retenus à la frontière de l'espace Schengen entre l'Autriche et la Slovaquie, 2001



Polonais fêtant leur entrée dans Schengen en 2007

DOC. 2 ET 3 Quelles sont les conséquences des accords de Schengen sur les mouvements de population en Europe et vers l'Europe ?



Arrêts rendus par la Cour européenne des droits de l'homme

Comparez le nombre d'arrêts rendus avant et après 2000. Qu'en déduisez-vous ?

Repères

1999 Conseil européen de Tampere
 2008 Débats et adoption de la directive européenne
 2011 Transcription en droit français de la directive sur l'immigration

► COURS 4 p. 290

La directive européenne sur l'immigration

Les directives sont l'une des formes majeures de l'action communautaire. Une directive fixe des objectifs à atteindre par les États membres, qui doivent adapter leur législation nationale. La procédure suivie met en jeu différents acteurs institutionnels :

le Conseil européen (chefs d'État et de gouvernement), la Commission, le Parlement et le Conseil de l'UE (des ministres des gouvernements des pays membres). En 2008, une directive dite « retour » sur les questions d'immigration fait scandale.

Comment une directive européenne est-elle élaborée et transposée dans les droits nationaux ?

Le Conseil européen fixe une politique commune

« [...] s'agissant de l'immigration et de l'asile, le Conseil européen a défini une politique commune équilibrée. Les amendements que nous avons défendus ont été dans l'ensemble retenus et ceci permettra, nous l'espérons, une maîtrise ou une meilleure maîtrise des flux migratoires, une meilleure intégration des étrangers qui résident légalement dans nos pays et une relance de la politique de coopération et de développement au bénéfice des pays dont sont originaires un certain nombre de populations migrantes. »

Déclaration du **Président Jacques Chirac** à Tampere (Finlande), 16 octobre 1999.



Une directive contestée

« 3 000 personnes selon les organisateurs, 1 100 selon la préfecture de police, ont manifesté samedi 14 juin 2008 à Paris contre le projet de directive « retour » harmonisant en Europe les modalités de rétention et d'expulsion des étrangers, qualifiée de « directive de la honte » par les manifestants. », *Nouvelobs.com*, 14 juin 2008.



Vote de la directive par le Parlement européen, 18 juin 2008

Résultat du vote : 369 pour, 197 contre, 106 abstentions.



Le contenu de la directive

« La directive “retour” adoptée, mercredi 18 juin, par le Parlement européen, doit harmoniser les règles d’expulsion des sans-papiers dans l’Union européenne. Vivement dénoncé par la gauche et les ONG qui évoquent une “directive de la honte”, ce texte a pour principal objectif d’encourager le “retour volontaire” des immigrés en situation irrégulière. La directive prévoit cependant d’expulser les clandestins dans le cas contraire.

Expulsions

Le principe directeur de cette directive est le “retour” de tout immigré en situation irrégulière vers son pays d’origine ou vers un pays de transit. Le clandestin se voit d’abord proposer un “retour volontaire”, et dispose de 30 jours maximum pour quitter le territoire européen. Ce délai peut cependant être allongé en fonction des circonstances. En cas de non-coopération du clandestin, une “décision d’éloignement”, c’est-à-dire d’expulsion, peut être prise. Le sans-papiers est alors placé en rétention.

Durée de rétention

La directive fixe la durée de rétention des clandestins à six mois maximum. Mais cette durée peut être prolongée de douze mois et donc atteindre dix-huit mois en cas de “manque de coopération” du sans-papiers ou du pays prévu pour le “retour”. Les pays qui offrent des dispositifs plus favorables aux clandestins, comme la France, où la durée de rétention est limitée à 32 jours, ne seront cependant pas obligés de s’aligner sur cette mesure. »

Le Monde, 18 juin 2008.



Le texte de la directive

« DIRECTIVE 2008/115/CE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 16 DÉCEMBRE 2008

Relative aux normes et procédures communes applicables dans les États membres des ressortissants de pays tiers en séjour irrégulier

Le Parlement européen et le Conseil de l’Union européenne, vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 63, premier alinéa, point 3.b),

Vu la proposition de la Commission, statuant conformément à la procédure visée à l’article 251 du Traité, considérant ce qui suit :

1. Le Conseil européen de Tampere des 15 et 16 décembre 1999 a défini, en matière d’immigration et d’asile, une approche cohérente, qui couvre à la fois la création d’un régime d’asile commun, une politique de l’immigration légale et la lutte contre l’immigration clandestine. [...]

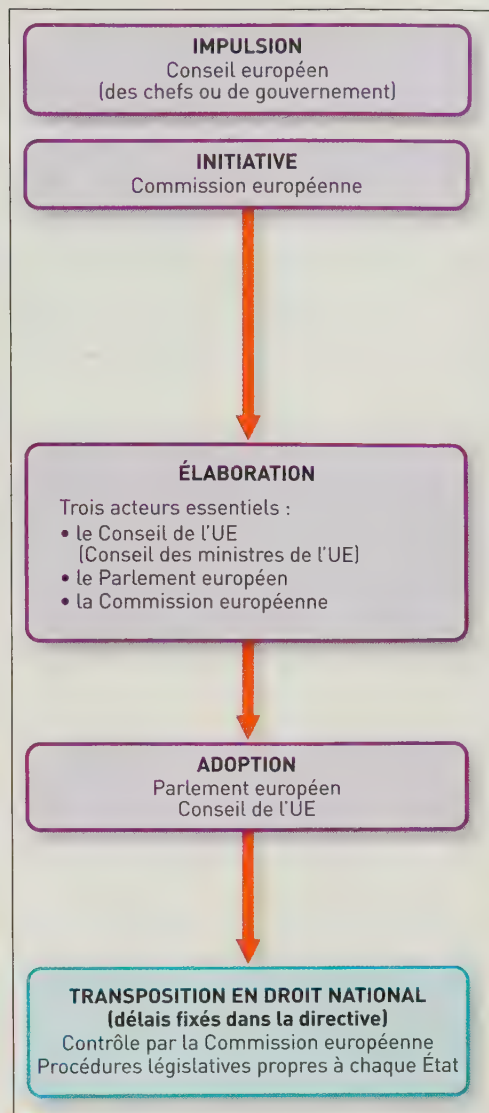
Le Conseil européen de Bruxelles des 4 et 5 novembre 2004 a recommandé la mise en place d’une politique efficace d’éloignement et de rapatriement basée sur des normes communes, afin que les personnes concernées soient rapatriées d’une façon humaine et dans le respect intégral de leurs droits fondamentaux et de leur dignité.

Le Conseil des ministres du Conseil de l’Europe a adopté, le 4 mai 2005, vingt principes directeurs sur le retour forcé. [...]

La présente directive devrait arrêter un ensemble horizontal de règles, applicables à tous les ressortissants de pays tiers qui ne remplissent pas ou ne remplissent plus les conditions d’entrée, de séjour ou de résidence dans un État membre. [...]

Il y a lieu de conférer une dimension européenne aux effets des mesures nationales de retour par l’instauration d’une interdiction d’entrée excluant toute entrée et tout séjour sur le territoire de l’ensemble des États membres. [...] »

Journal officiel de l’Union européenne, 24 décembre 2008.



De la directive européenne à sa transposition dans la loi française



- 1 DOC. 1 ET 5** Qui sont les acteurs institutionnels de cette directive ?
- 2 DOC. 1 ET 5** Qui est à l’origine de la directive ?
- 3 DOC. 3 ET 5** Quel est le rôle du parlement ?
- 4 DOC. 1 ET 5** Quels sont les objectifs de la directive ?
- 5 DOC. 2 ET 4** Comment et par qui le projet de directive est-il contesté ?
- 6 DOC. 4** Pourquoi le projet fait-il débat ?
- 7 DOC. 6** Comment la directive est-elle traduite dans le droit français ?

Repères

Janvier-février 1986

Ratification de l'Acte unique
au Danemark1992 Processus de ratification
du traité de Maastricht2005 Rejet du Traité
constitutionnel européen

► COURS 5 p. 296

L'Europe des citoyens ?

La construction et le fonctionnement de l'Europe politique ont été pendant longtemps le fruit de décisions prises au sommet des États. L'élection du Parlement européen au suffrage universel direct en 1979 a introduit une première rupture. Depuis la signature de l'Acte unique en 1986, la consultation des citoyens est plus fréquente.

Quel est le rôle des citoyens dans le fonctionnement de l'UE et de ses institutions ?

Le référendum danois

Après le refus du Parlement danois de ratifier le projet d'Acte unique, un référendum est convoqué le 27 janvier 1986.

« 56,2 % des Danois ont approuvé, jeudi 27 février, par référendum, la réforme de la CEE, à la satisfaction du Premier ministre conservateur, M. Poul Schlüter : "La victoire du oui est vraiment claire et indiscutable, a-t-il déclaré, elle signifie que cette discussion est close pour de nombreuses années. Il s'agit maintenant, ensemble, de défendre au mieux les intérêts du Danemark dans la CEE." »

À l'issue d'une campagne courte, et qui s'est parfois déroulée sur un ton haineux, avec des excès de part et d'autre, le succès du "oui" est net, sans être tout à fait aussi massif que prévu. La plupart des instituts de sondage accordaient près de 60 %, voire davantage, aux partisans de l'"Acte unique". Le "non" a quand même réuni 43,8 % des suffrages exprimés, soit environ 7 % de plus que lors du référendum de 1972 sur l'adhésion du Danemark au Marché commun. [...]

Les sociaux-démocrates et le Front national anti-CEE ont vivement critiqué les "mensonges" et "la campagne malpropre" du ministre des Affaires étrangères, M. Uffe Ellemann-Jensen, et de son parti libéral, dans les jours précédant le référendum. Des affiches et des encarts dans la presse mettaient en garde, notamment, les Danois qui envisageaient de voter "non" contre les conséquences d'un tel choix : détérioration de l'aide aux handicapés et des retraites, dépréciation de la couronne danoise, fermeture de milliers de fermes, chômage pour les deux tiers des pêcheurs, baisse du niveau de vie des Danois par rapport à celui des autres Européens, etc. »

Alain Debove, *Le Monde*, 1^{er} mars 1986.



Le refus norvégien d'intégrer l'Union

Caricature allemande, 30 novembre 1994.

Légende : « L'échec de la sirène ». Les Norvégiens refusent par référendum le 28 novembre 1994 de rejoindre l'UE (Non : 52,2 %). C'est le second refus après celui de septembre 1972.

« Saisir notre peuple de la question européenne »

Le député gaulliste Philippe Seguin, en désaccord avec sa famille politique, est hostile au traité de Maastricht.

« Il me faut dire avec beaucoup d'autres, au nom de beaucoup d'autres, qu'il est bien temps de saisir notre peuple de la question européenne. Car voilà maintenant trente-cinq ans que le traité de Rome a été signé et que d'Acte unique en règlements, de règlements en directives, de directives en jurisprudence, la construction européenne se fait sans les peuples, qu'elle se fait en catimini, dans le secret des cabinets, dans la pénombre des commissions, dans le clair-obscur des cours de Justice.

Voilà trente-cinq ans que toute une oligarchie d'experts, de juges, de fonctionnaires, de gouvernants prend, au nom des peuples, sans en avoir reçu mandat des décisions dont une formidable conspiration du silence dissimule les enjeux et minimise les conséquences. Que l'on m'entende bien : je ne viens ici donner de leçon à personne ; mais que l'on veuille bien, en retour, respecter ma propre démarche ! Je me serais d'ailleurs bien passé d'être là. Il eût mieux valu, à l'évidence, que des voix plus fortes que la mienne engagent le combat.

Elles ne l'ont pas souhaité, je me garderai de les juger. Je me contente de faire et d'assumer un autre choix. Ce n'est pas si facile. »

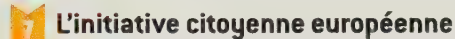
Discours de Philippe Seguin, Assemblée nationale, 5 mai 1992.

Procédures de ratification du traité de Maastricht

A woman with short dark hair and a headband is smiling and holding a white flag with the word 'ATTAC' written in red. She is wearing a white t-shirt with 'CEUR DE' and 'C'EST NO' visible. She is surrounded by many red flags, also with 'ATTAC' written on them, creating a dense, colorful background.

Une manifestante place de la Bastille à Paris, le 29 mai 2005 célèbre la victoire du non avec 54,87 % des suffrages.

6 Participation aux élections européennes en 2009



L'ICE permet à un minimum d'un million de citoyens issus d'au moins un quart des États membres de l'UE d'inviter la Commission européenne à présenter des propositions d'actes juridiques dans des domaines relevant de sa compétence. Les organisateurs d'une initiative citoyenne doivent former un comité des citoyens composé d'au moins sept citoyens de l'UE résidant dans au moins sept États membres différents. Ils disposent d'une année pour recueillir les déclarations de soutien nécessaires. [...] La Commission dispose alors de trois mois pour examiner l'initiative et décider de la suite à lui donner. »

Site de la commission européenne, <http://ec.europa.eu>,
© Union européenne, 2014.

4 DOC. 1 à 6 Quelles sont les formes directes et indirectes d'intervention démocratique dans la construction européenne ?

5 DOC. 1, 2, 3 ET 5 Quels sont les résultats de ces ratifications ?

6 DOC. 1, 4 ET 7 Quelles sont les limites au pouvoir des citoyens ?

Une Europe en panne ?

Les hésitations et les impasses (2004-2012)

Les multiples tentatives de réformes institutionnelles réussissent-elles à relancer la construction européenne ?

❶ L'échec d'une Constitution européenne

➔ Le 29 octobre 2004, le traité « établissant une constitution pour l'Europe » est signé par les chefs d'État et de gouvernement de 25 pays. Il veut améliorer encore le traité de Nice présenté comme trop complexe. (DOC. 1)

➔ Les peuples français, néerlandais et irlandais rejettent pourtant ce traité par referendum à l'issue de vastes débats publics. La question du **souverainisme** et la critique du modèle économique dominant cristallisent les oppositions à la construction européenne, notamment en France.

➔ Le traité de Lisbonne, en 2008, réintroduit un certain nombre des dispositions rejetées. Il ne propose pas un texte nouveau, mais modifie ceux qui existaient déjà. Seule l'Irlande le soumet à référendum. D'abord rejeté par le peuple irlandais, il est accepté lors d'un 2^e référendum en octobre 2009, après que l'Union a fourni des garanties complémentaires.

❷ L'élargissement de l'Europe en débat

➔ Les limites de l'élargissement européen font toujours débat, même après 2004. L'Europe des 25 (depuis 2003) affirme ainsi que les États des Balkans « ont vocation à faire partie de l'Union ». Le rythme d'avancement de leur intégration est différent. Seules la Slovénie (2004) et la Croatie (2013) ont intégré l'UE. Depuis 2013, l'UE compte 28 États. La question des ex-pays soviétiques (Ukraine, Moldavie, Biélorussie, mais également Russie) est également posée. Des accords de partenariat permettent de définir ces marges européennes.

➔ C'est surtout la question turque qui fait débat. Membre du Conseil de l'Europe depuis 1949 et de l'OTAN depuis 1952, la Turquie a fait le choix du camp occidental à l'heure de la Guerre froide. Elle dépose sa candidature à l'admission au sein de la CEE en 1987. Elle multiplie alors les réformes nécessaires pour entrer en conformité avec les exigences de l'UE. Si les négociations d'adhésion sont ouvertes en octobre 2005, elles sont très lentes et très difficiles. Les réticences au sein des opinions publiques européennes et des élites politiques sont vives. (DOC. 3 ET 4)

❸ La crise économique et ses conséquences

➔ La violente crise des dettes publiques qui frappe l'Union européenne depuis 2011 repose la question du fédéralisme. Les États les plus touchés, comme la Grèce, voient leur souveraineté limitée. Les exigences de discipline budgétaire amènent plusieurs responsables à réfléchir à des mécanismes de contrôle supranationaux.

➔ Un nouveau traité « sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » est signé en mars 2012 par 25 des 28 membres de l'Union. Il fixe des règles strictes aux économies nationales (en termes de déficit budgétaire et de dette). Il prévoit des sanctions contre les États qui ne le respecteraient pas.

➔ L'Europe des citoyens peine à exister. Les populations européennes adhèrent de moins en moins au projet européen. Ni la nomination d'un président du Conseil européen, Herman Van Rompuy, ni celle d'une Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères, Catherine Ashton, ne suffisent à incarner cette Europe perçue comme distante et bureaucratique. (DOC. 2)

Dates-clés

- 2004 Signature du Traité constitutionnel européen
- 2005 Rejet du Traité constitutionnel européen en France, aux Pays-Bas et en Irlande
- 2005 Ouverture des négociations avec la Turquie
- 2008 Traité de Lisbonne
- 2011 Crise de la dette
- 2012 Pacte de stabilité

Mots-clés

Europe des citoyens L'expression est utilisée pour souligner la volonté de faire participer davantage les citoyens européens à la construction européenne en la rendant plus démocratique.

Souverainisme Conception politique qui s'oppose à toute atteinte à la souveraineté nationale.

1 Plus d'Europe face à la crise

« Les dix-sept États membres de la zone euro espèrent avoir trouvé la solution qui permettra enfin d'endiguer la crise grecque et de stopper la contagion : le plan adopté jeudi après-midi à Bruxelles, lors d'un sommet d'urgence, a surpris les observateurs et les marchés par son ampleur. "Pour la première fois depuis longtemps la zone euro se met à anticiper des événements", s'est félicité vendredi le ministre polonais des Finances [...].

Non seulement, la Grèce recevra une aide d'environ 160 milliards d'euros [...], mais la zone euro dans son ensemble dispose désormais d'un arsenal antispéculation renforcé. Poussés par des marchés inquiets de l'explosion des dettes publiques, les États auront mis dix-huit mois à reconnaître qu'une monnaie unique impose une solidarité financière quasi totale entre ses membres. La fameuse "union des transferts" dont ne voulait pas Angela Merkel, la chancelière allemande, est en train de voir le jour dans la douleur : lorsqu'une région de la zone euro est en difficulté, les autres doivent lui venir en aide. [...] Les marchés ont d'ailleurs bien réagi à l'annonce du plan. [...] Reste à savoir si l'embellie va durer, car ce plan doit non seulement être mis en œuvre – et une mauvaise surprise n'est pas à exclure –, mais il risque de se révéler insuffisant. Car il contient plusieurs failles, les États rechignant encore à franchir l'ultime pas vers le fédéralisme budgétaire, économique et financier. »

Jean Quatremer, *Libération*, 23 juillet 2011.

3 Voter oui pour mieux dire non à la Turquie

« Le 17 décembre 2004, les chefs d'État de l'Union européenne ont décidé de l'ouverture des négociations d'adhésion de la Turquie à l'Union européenne. Bien que ce processus de négociation soit long puisqu'une période minimale de dix ans est évoquée et que son aboutissement n'en soit pas garanti à l'avance, nous sommes nombreux en France et en Europe à éprouver de l'exaspération à l'idée même de l'ouverture de ces négociations. Notre réticence est d'autant plus forte que le gouvernement turc rejette toute autre possibilité que celle d'une adhésion pleine et entière à l'Union européenne [...]

L'Union européenne a aujourd'hui un projet politique incompatible avec l'adhésion de la Turquie. La Constitution proposée au référendum fixe des valeurs communes à l'Union européenne et affirme l'existence d'une citoyenneté européenne : la charte des droits fondamentaux et celle de l'environnement sont officiellement inscrites pour la première fois dans un traité constitutionnel et prennent donc force juridique. Elle fixe les droits des citoyens européens dans les domaines civil, social, politique et envi-

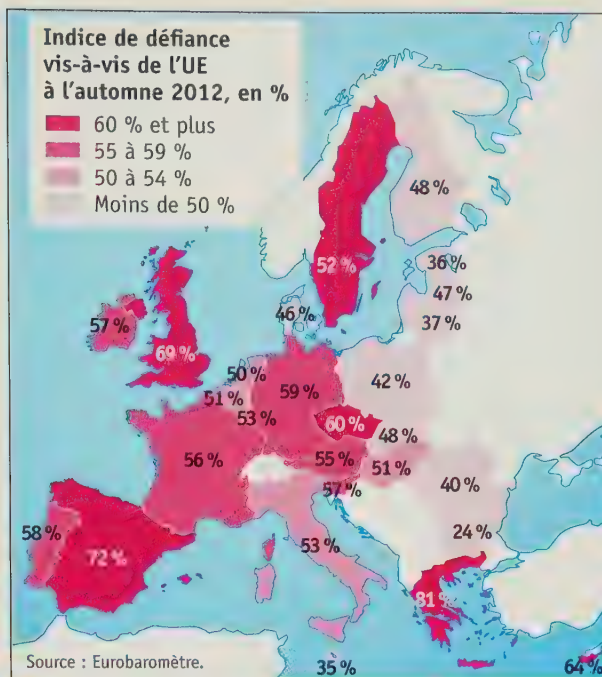
ronnemental. Comment pourrions-nous alors intégrer dans notre projet politique européen un État turc dont le Premier ministre actuel a déclaré : "Les minarets sont nos baïonnettes, les coupoles nos casques, les mosquées nos casernes et les croyants nos soldats ?" [...]

Ainsi, rejeter le projet de Constitution, en votant non, nous priverait de nos meilleurs atouts pour refuser l'adhésion de la Turquie à l'Union. A contrario, en votant oui, nous nous dotons d'un projet politique incompatible avec l'adhésion de la Turquie. En plus des autres arguments mobilisés en faveur du vote de la Constitution, tels que le désir de se doter d'une Europe qui aura les moyens d'être une puissance politique, mais sera aussi plus protectrice et porteuse d'espoir, ou encore la volonté d'agir pour l'avenir et la jeunesse de notre pays, c'est bien notre hostilité à l'adhésion de la Turquie à l'Union européenne qui, la première, fait que, pour le référendum, notre réponse sera résolument oui. »

Tribune publiée le 11 mai 2005 dans *Le Figaro* par un groupe d'hommes politiques conservateurs, © Frédéric Fritscher.

1 Quels sont les arguments avancés contre l'adhésion de la Turquie ?

2 Quel est le contexte de la publication de ce texte ?



Repères

1993 Définition de la PESC par le traité de Maastricht

1999 Javier Solana, haut représentant pour la PESC

2009 Création d'un haut représentant de l'Union aux Affaires étrangères et à la Politique de sécurité

► COURS 5 p. 296

Ambitions et échecs d'une puissance mondiale

D'abord construction économique, l'Europe peine à faire entendre sa voix sur la scène internationale. Les traités de Maastricht, d'Amsterdam ou de Lisbonne tentent de résoudre les problèmes institutionnels. Mais, la recherche d'une position commune est complexe entre des pays membres sans cesse plus nombreux, aux histoires et aux fidélités diplomatiques divergentes.

Une politique étrangère européenne commune parvient-elle à voir le jour ? Dans quelles conditions ?

1992 : la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC)

« Préambule

RÉSOLUS à mettre en œuvre une politique étrangère et de sécurité commune, y compris la définition à terme d'une politique de défense commune qui pourrait conduire, le moment venu, à une défense commune, renforçant ainsi l'identité de l'Europe et son indépendance afin de promouvoir la paix, la sécurité et le progrès en Europe et dans le monde.

Titre V, Article J.1

Les États membres appuient activement et sans réserve la politique extérieure et de sécurité de l'Union dans un esprit de loyauté et de solidarité mutuelle. Ils s'abstiennent de toute action contraire aux intérêts de l'Union ou susceptible de nuire à son efficacité en tant que force cohérente dans les relations internationales. Le Conseil veille au respect de ces principes.

Titre V, Article J.4

La politique de l'Union au sens du présent article n'affecte pas le caractère spécifique de la politique de sécurité et de défense de certains États membres, elle respecte les obligations découlant pour certains États membres du traité de l'Atlantique Nord et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre. »

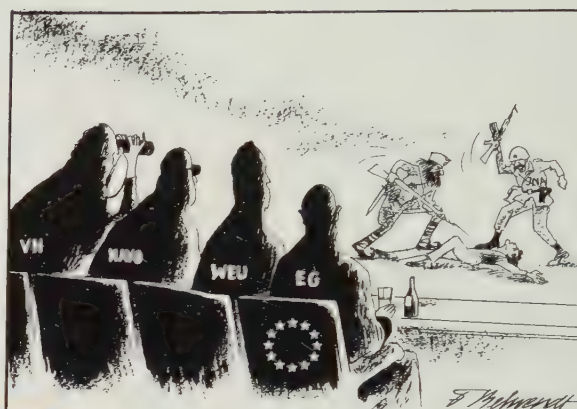
Extraits du traité de Maastricht,
Journal officiel n° C 191 du 29 juillet 1992.

2004 : l'EUFOR en Bosnie

Althea est le nom de la première mission de l'EUFOR (Force de l'Union européenne).

L'EUFOR assure la relève des forces de l'OTAN en Bosnie le 2 décembre 2004.

Elle rassemble 7 000 hommes, dont 450 Français, et elle est placée sous commandement britannique.



Une Europe impuissante, 1992

Les Nations Unies (UN), l'OTAN (NATO), l'UEO (WEU) et la Communauté européenne (EG) observent la guerre entre Serbes et Croates, en 1992.



Un haut représentant pour les Affaires étrangères et la Sécurité

« Le Conseil européen, statuant à la majorité qualifiée, avec l'accord du président de la Commission, nomme le haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité. Le Conseil européen peut mettre fin à son mandat selon la même procédure.

Le haut représentant conduit la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union. Il contribue par ses propositions à l'élaboration de cette politique et l'exécute en tant que mandataire du Conseil. Il agit de même pour la politique de sécurité et de défense commune.

Le haut représentant préside le Conseil des Affaires étrangères.

Le haut représentant est l'un des vice-présidents de la Commission. Il veille à la cohérence de l'action extérieure de l'Union. Il est chargé, au sein de la Commission, des responsabilités qui incombent à cette dernière dans le domaine des relations extérieures et de la coordination des autres aspects de l'action extérieure de l'Union. [...] »

Article 18 du traité de Lisbonne, 2008.

Le silence européen face au Printemps arabe

G. Verhofstadt critique le silence de l'UE à l'occasion des révolutions arabes de 2011.

« C'est exactement la raison pour laquelle je suis, je tiens à le dire, surpris, étonné, déçu, de la manière dont l'Europe est en train de refaire exactement les mêmes erreurs qu'en 1989. Il est incroyable, Monsieur le Président, que nous, soi-disant le continent démocratique, n'ayons pas encore réussi à donner notre soutien sans réserve aux masses qui sont dans la rue – des masses qui ne demandent rien d'autre que notre soutien.

(Applaudissements)

Et cela, chers collègues, je ne l'ai pas encore entendu, ni hier, ni aujourd'hui, de la part de la haute représentante.

Pourquoi, Madame Ashton, l'Europe a-t-elle réagi de façon tellement faible ? En réalité, on n'a presque pas réagi. Vous avez réagi, puis l'Allemagne, la France, la Grande-Bretagne ont aussi fait une communication sans concertation, comme si l'Europe n'existait pas. Et je tiens à dire que la seule bonne intervention européenne est venue de l'extérieur de l'Union, c'est-à-dire du Premier ministre turc, M. Erdogan, qui a dit à M. Moubarak qu'il devait écouter les exigences de son peuple et qu'il devait donc s'en aller. C'est la seule bonne réaction au niveau européen qu'on ait entendue. »

Intervention de **Guy Verhofstadt**, 2 février 2011, devant le Parlement européen. G. Verhofstadt, est député libéral-démocrate belge, ancien Premier ministre de son pays.

2012 : l'aide financière à la Syrie

« L'UE augmente son aide en faveur de la Syrie pour répondre à des besoins humanitaires croissants.

La Commission européenne va fournir une aide humanitaire supplémentaire de 30 millions d'euros aux personnes touchées par la crise syrienne, ce qui porte sa contribution totale à plus de 126 millions d'euros.

Ces fonds supplémentaires seront destinés à environ 2 millions de personnes en Syrie,

ainsi qu'à un nombre considérable des Syriens qui ont fui le pays, qui sont plus de 474 000. Une aide humanitaire sera également apportée aux communautés vulnérables qui accueillent les personnes déplacées à l'intérieur de la Syrie ainsi qu'en Jordanie et au Liban. La nouvelle enveloppe permettra de financer des soins de santé pour les blessés et les autres personnes ayant besoin d'un traitement d'urgence, des abris, de la nourriture, de l'eau, des services d'assainissement et des articles ménagers.

Mme Kristalina Georgieva, Commissaire européenne chargée de l'aide humanitaire, de la protection civile et de la réaction aux crises, a déclaré à ce sujet : « Avec l'hiver qui approche et les combats qui font rage dans tout le pays, la situation humanitaire en Syrie se dégrade tous les jours. Les civils en souffrance, aux prises avec une aggravation de la crise, fuient : ils sont plus de 1,2 million à s'être déplacés à l'intérieur de la Syrie et près d'un demi-million à avoir traversé les frontières pour gagner le Liban, la Jordanie, la Turquie et l'Iraq. Cette situation désastreuse appelle un nouveau geste de solidarité de l'Europe avec le peuple syrien et ses hôtes, en attendant qu'une solution politique viable à ce terrible conflit puisse être trouvée. »

Compte tenu de cette enveloppe supplémentaire, l'aide humanitaire apportée par la Commission européenne et les États membres de l'Union européenne se chiffre à plus de 310 millions d'euros, soit plus de la moitié de l'aide humanitaire totale fournie par la communauté internationale en réponse à cette crise.

La concrétisation de l'aide sur le terrain passera par les partenaires humanitaires de la Commission européenne, notamment les agences des Nations unies, la famille de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge et les organisations non gouvernementales internationales. »

Communiqué de la Commission européenne, le 10 décembre 2012.



Catherine Ashton est le haut représentant de l'Union aux Affaires étrangères et à la Politique de sécurité.

?

1 DOC. 1, 2, 4 ET 6 Quels sont les acteurs de la politique étrangère européenne ?

2 DOC. 1, 2, 3 À quelles autres structures de défense les Européens participent-ils ?

3 DOC. 3, 5 ET 6 Quelles actions l'UE entreprend-elle ?

4 DOC. 1, 2, 4, 5 ET 6 Quelles sont les limites de l'action européenne ?

SUJET 30 Une gouvernance politique en Europe à partir de 1948

À SAVOIR

Sur les 4 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 2h45 à la composition.

- L'Europe politique : un projet aujourd'hui encore, un processus en cours.
- Les institutions européennes, le rapport entre États et Europe, la représentation des citoyens au niveau européen
- Quelle forme ? une Europe plus ou moins fédérale ?

Une gouvernance politique

en Europe

à partir de 1948

Tout le continent
ou un regroupement
de quelques pays ?

- 1948 : Congrès de La Haye, rassemblement d'européistes convaincus, mais partagés sur leur vision de l'Europe
- Depuis 1948 :
 - Événements marquants de la tentative de création d'une Europe politique
 - Des avancées et des reculs (échec de la CED par exemple).

Conseil pour rédiger la composition

► Proposition de plan détaillé

I. Un projet mal défini : une Europe introuvable de 1948 à 1952

1. À La Haye, un débat oppose déjà fédéralistes et unionistes
2. L'« Europe des petits pas » (faire converger les États sur des projets limités)
3. Peu de réalisations

II. L'Europe au temps de la Guerre froide de 1952 à 1990

1. De la CECA à la CEE : une petite Europe occidentale, d'abord économique
2. L'Europe politique : entre échecs (CED) et tâtonnements (l'élection d'un parlement européen au suffrage universel direct en 1979)

III. Les défis d'une Europe-continent depuis 1990

1. Les élargissements successifs : la victoire d'une certaine idée de l'Europe
2. Une Europe à géométrie variable : les moyens d'avancer
3. L'Europe politique : un projet pour sortir de la crise ?

SUJET 31 Une gouvernance politique en Europe à partir de 1992

À SAVOIR

Sur les 3 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 1h45 à la composition.

- Un changement majeur : l'élargissement aux pays de l'Est
- De l'Europe des 12 à l'Europe des 28
- Les débats autour des candidatures d'adhésion (Turquie)

Une gouvernance politique

en Europe

à partir de 1992

- L'Europe politique : un projet aujourd'hui encore, un processus en cours
- Les institutions européennes, le rapport entre États et Europe, la représentation des citoyens au niveau européen
- Quelle forme politique ? une Europe plus ou moins fédérale ?

- Le traité de Maastricht prévoit :
- une Union européenne
 - une monnaie commune : l'euro
 - Trois piliers : Politique Étrangère et de Sécurité Commune (PESC), justice, police

Conseil pour rédiger la composition

► Proposition pour organiser ses idées

I. Réforme des institutions européennes pour faire face aux enjeux de l'Europe élargie

- Le traité de Maastricht renforce l'intégration politique et implique un recul des souverainetés nationales. Il permet à l'UE de préparer l'élargissement aux démocraties de l'Est.
- La réforme des institutions : traités d'Amsterdam et de Nice

II. Une gouvernance politique en panne depuis 2004 ?

- Le rejet du traité établissant une Constitution européenne
- La question de l'élargissement à la Turquie
- Une défiance des citoyens envers l'Europe

SUJET 32 Les étapes de la gouvernance européenne

CONSIGNE Présentez ce document et montrez comment les étapes de la construction politique de l'Europe accompagnent celles de l'intégration économique. Mettez en évidence les limites du document en expliquant que le projet fédéral qu'il défend est l'objet de débats.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

Les étapes vers le fédéralisme

A « Le document auquel Adenauer, de Gasperi et les dirigeants des pays du Benelux avaient donné leur adhésion totale et immédiate, fondait une Communauté, point de départ explicite d'une future fédération "indispensable à la préservation de la paix" et déjà pourvue d'une Haute Autorité supranationale dont l'objet immédiat était relativement limité (mais de très grande portée à l'époque), à savoir la mise en commun des productions de base (charbon et acier) de six pays (qui s'étaient fait la guerre entre eux).

5 Ceci doit être constamment présent à l'esprit. Chaque fois que la "base économique" de la Communauté a été menacée par des retards et des divisions, les Européens ont [...] cherché une issue dans la voie de la relance politique, voire institutionnelle. Parfois ils ont réussi, parfois non.

10 L'innovation institutionnelle qu'a été, en 1979, la première élection directe du Parlement européen a poussé ce dernier [...] à frapper le grand coup du projet de traité de l'Union en 1984. Les gouvernements ont eu peur d'aller trop loin, mais ils n'ont pas pu écarter l'effet conjoint de cette relance politique et du programme d'action par lequel la Commission Delors

20

proposait la création du grand marché sans frontières. Ils ont par conséquent presque subi l'Acte unique qui, malgré ses carences, [...] a poussé la Communauté à se préoccuper du maillon suivant. C'est ainsi que, peu après, l'union économique et monétaire devenait une "ardente obligation". Et que la nouvelle perspective qu'elle a fait découvrir a obligé à reprendre et à amplifier le discours institutionnel [...]. Qui n'est autre chose que l'union fédérale. Ceux qui disent aujourd'hui que, "hélas ! l'union fédérale n'est pas encore possible", sont en retard de quarante ans. Pour Robert Schuman, elle était déjà valable et même nécessaire, mais pas encore praticable. [...]

25

Nos lecteurs se seront sans doute aperçus que le débat sur le rapport Herman consacré à l'UEM [l'Union économique et monétaire], qui vient de se dérouler au Parlement européen, a largement prouvé :

30

– que la gestion de l'union monétaire exige [...] une organisation de type fédéral des autonomies propres aux banques centrales de chaque pays. »

35

Emanuele Gazzo, rédacteur en chef de l'Agence Europe, revue *Bulletin Quotidien Europe*, 18 avril 1990.

• TRAVAIL GUIDÉ POUR RÉPONDRE AU SUJET

1. Comprendre la consigne

Analyser les termes de la consigne

EXERCICE Complétez le tableau en répondant aux deux questions.

La consigne	L'analyse
• « les étapes de la construction politique accompagnent celles de l'intégration économique »	1. Distinguez les étapes économiques et les étapes politiques de la construction européenne. Dated-les.
• « le projet fédéral »	2. Quels sont les modèles d'organisation politique de l'Europe qui s'affrontent ?

La seconde partie de la consigne invite à souligner que c'est une position qui ne fait pas l'unanimité dans la classe politique européenne.

2. Analyser le document pour répondre à la consigne

Repérer la structure du document

La partie A rappelle les étapes de la construction européenne.

La partie B explique que l'union monétaire suppose une organisation politique de l'Europe plus fédérale.

3. Rédiger la réponse à la consigne

SUJET 33

Les difficultés de l'Europe face à la crise

CONSIGNE Après avoir replacé le discours de Van Rompuy dans son contexte, montrez que la crise économique oblige à renforcer la politique européenne commune. En confrontant les deux documents, montrez les difficultés de l'Union européenne à adopter une politique commune.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

1 L'Union européenne fait front face à la crise

1 « Après la chute du mur, en cet instant de conflit potentiel
entre la nouvelle Allemagne et ses partenaires, les hommes
d'État de 1989 – Helmut Kohl, François Mitterrand, Jacques
Delors et les autres – ont vu dans l'Europe un gage de stabilité
5 et ont accéléré les plans du passage à une monnaie unique.
C'était le grand succès du traité de Maastricht.
Depuis lors, le sort de l'Europe et celui de l'Euro sont indis-
sociables. L'Euro est la manifestation la plus visible et la plus
concrète de notre destinée commune. C'est aussi notre outil
10 le plus puissant.
Une monnaie commune signifie que les décisions de chacun
nous affectent tous. Nous l'avons vu ! Ce printemps, une crise
dans un pays de 10 millions d'habitants est devenue la crise
de 350 millions de citoyens européens ; au début mai, elle est
15 même devenue une menace pour le monde entier.
La situation des pensions ou de la dette d'un pays touche les
banques et les contribuables dans un autre pays. Pour le meil-
leur comme pour le pire. Si Athènes est malade, Amsterdam

en souffre et le succès de Barcelone fait prospérer Berlin. Les
intérêts nationaux et européens ne peuvent plus être distin-
gués : ils coïncident. 20

Jusqu'il y a un an, ce n'était qu'un savoir théorique. La crise du
printemps en a fait une réalité – que nous ne pouvons oublier.
Aujourd'hui, nous devons agir sur la base de ce fait – avec le
sens des responsabilités. 25

C'est pourquoi, il y a deux semaines, le Conseil européen a
pris d'importantes décisions : nous avons scellé un pacte fort
pour renforcer l'Euro. 30

Nos décisions – et je pense en particulier aux recomman-
dations de mon groupe de travail sur la gouvernance éco-
nomique – font en sorte que chaque État membre sente et
comprenne que ses décisions affectent tous les autres États
membres et l'Union dans son ensemble. Une unité monétaire
n'est pas viable sans union économique. »

Discours de **Herman Van Rompuy**, président du Conseil
européen, 9 novembre 2010.

2 L'Allemagne défend ses intérêts

1 « Le quotidien populaire *Bild Zeitung* a pris la tête du camp
des virulents contre la demande hellénique [d'une aide finan-
cière de l'UE] : « La Grèce est malheureusement en ce moment
un tonneau sans fond, remarquait l'un de ses éditorialistes,
5 au lendemain de l'intervention officielle du Premier ministre,
Georges Papandreou. La seule véritable solution est une rup-
ture claire : elle doit quitter la zone Euro. D'elle-même. Et pour
son propre intérêt. » Au sein de la classe politique, ce discours
a trouvé, au fil des jours, un écho de plus en plus large, surtout
10 chez les conservateurs. Ainsi, le chef du groupe CSU au Parle-
ment de Bavière, Hans Peter Friedrich, appelle à étudier cette
hypothèse sans tabou. [...]
Ces positions ne sont pas celles défendues officiellement à
Berlin, mais le gouvernement allemand a adopté le ton de
la fermeté. « Nous ne donnerons pas de chèque en blanc à la
15 Grèce », a prévenu Guido Westerwelle (FDP), vice-chancelier
et ministre des Affaires étrangères.
Tandis que le ministre allemand des Finances, Wolfgang
Schäuble, pourtant plus favorable que sa « patronne » à une
solution solidaire des Européens, a fait monter la pression
20

d'un cran dans une interview à l'hebdomadaire *Bild am Sonn-
tag* en déclarant que l'Allemagne pourrait refuser de payer.
[...] 25

Et la chancelière ? Pour le moment, Angela Merkel, qui avait
évoqué l'hypothèse d'une exclusion de la Grèce dans l'une de
ses interventions au *Bundestag*, tient des discours à géométrie
variable. Elle joue la montre, en attendant, le 9 mai, les élec-
tions régionales de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, province
dirigée par le conservateur Jürgen Rüttgers, qui pourrait ne
pas être réélu, selon les sondages. 30

Or, si la CDU perdait ce *Land*, le plus peuplé d'Allemagne,
elle perdrait aussi sa majorité au *Bundesrat*, la chambre des
régions, dont le vote est nécessaire pour l'adoption de toutes
les lois décidées à Berlin. En clair, une défaite le 9 empêcherait
Merkel de gouverner correctement par la suite. Et une déci-
sion définitive avant le 9 sur une aide à la Grèce ou une polé-
mique sur le sujet juste avant le scrutin ne feraient donc pas
35 non plus ses affaires. « Madame No » se retrouve aujourd'hui
prise au piège et tente de gagner du temps. »

Article de **Blandine Milcent**, *l'expansion.com*, 28 avril 2010.

Une gouvernance européenne depuis 1948

Fiche de révision

1 Les difficultés de la construction politique (1948-1986) **L/ES**

- **Fédéralistes et unionistes.** Dès le congrès de La Haye, deux visions politiques de l'Europe s'opposent : les uns insistent sur la coopération entre des États souverains, les autres souhaitent la mise en place d'institutions qui dominent les États. L'échec du projet de CED en 1954 révèle la résistance face à la mise en place d'une Europe supranationale.
- **Une construction autour de projets économiques.** Les « pères fondateurs » de l'Europe adoptent la méthode « des petits pas » : réaliser l'intégration des pays européens autour de projets ciblés et économiques. La CECA réunit en 1950 six États membres. L'intégration reste essentiellement économique avec la CEE instaurée en 1957.
- **Les premiers élargissements.** À partir de 1973, la CEE passe de 6 à 9, puis 10 membres. La détente permet par ailleurs d'envisager une coopération avec les démocraties populaires d'Europe de l'Est.

2 Vers plus de fédéralisme (1986-1992) **L/ES**

- **L'Acte unique de 1986.** À partir de l'Acte unique de 1986, les États se dirigent vers plus de fédéralisme, sans jamais toutefois franchir clairement le pas. Le poids de chacun des États fait l'objet de négociations acharnées.
- **Une nouvelle donne avec la fin de la Guerre froide.** La disparition des régimes socialistes, et donc de la division politique et économique de l'Europe, ouvre la voie à une Union élargie. Mais la guerre de Yougoslavie révèle qu'il manque à l'Europe une diplomatie et une armée communes.

3 Élargissement et approfondissement politique depuis 1992

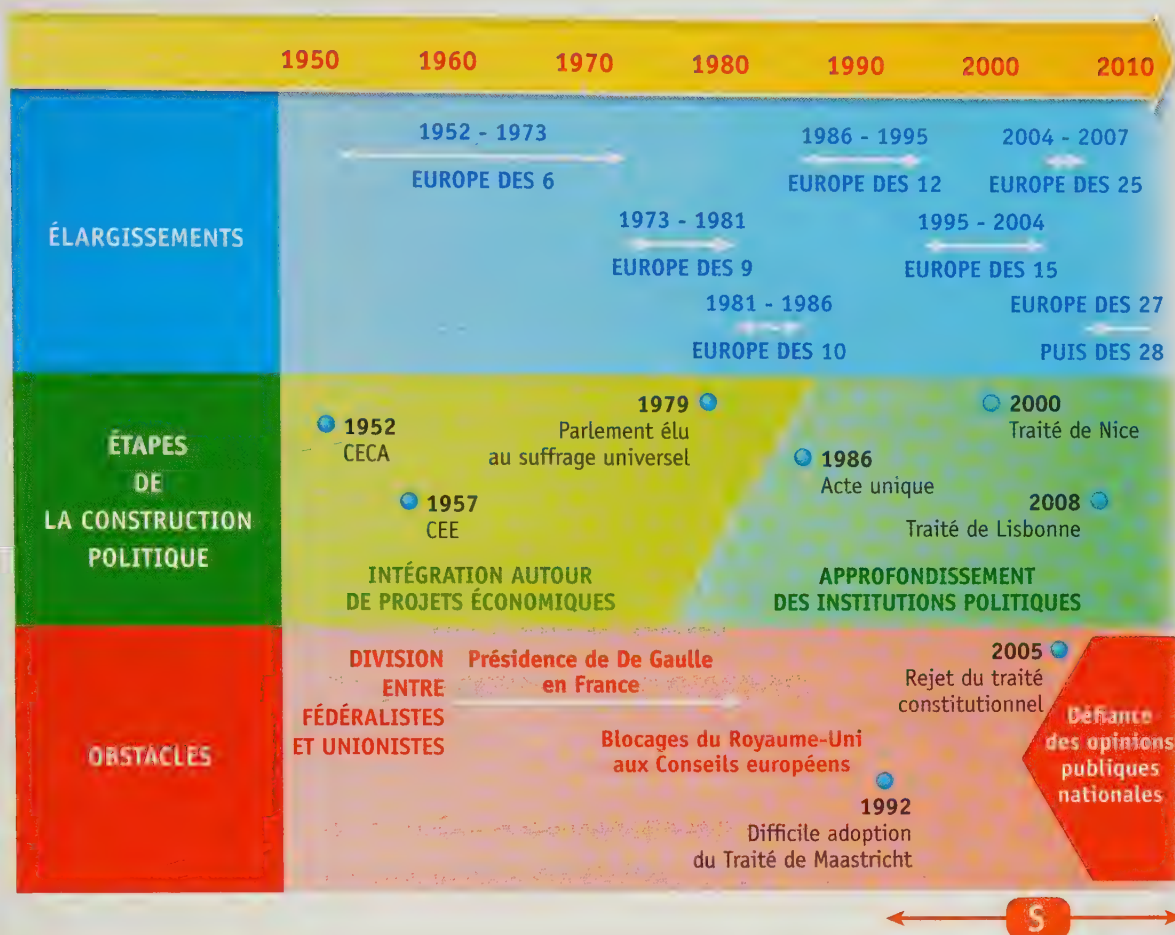
- **Le traité de Maastricht.** La perspective de l'élargissement vers l'Est pousse à renforcer les domaines de compétence de l'Europe à la politique étrangère, la justice et la police. Le traité de Maastricht, en établissant une monnaie unique, renforce également les pouvoirs de la Commission européenne.
- **Une Europe-continent à géométrie variable.** Différents sous-espaces structurent l'Union européenne maintenant élargie à 28, comme celui de la libre circulation intérieure (Schengen) ou celui de la monnaie unique (euro). Ils rassemblent tout ou partie des États membres.
- **Une Europe en panne depuis 2004.** La participation des citoyens est réelle (élections des députés au Parlement européen) mais limitée. Les traités organisant l'Union européenne, lorsqu'ils sont soumis à référendum, sont parfois rejetés par les peuples, comme celui établissant une Constitution en 2005. L'adhésion de la Turquie fait débat et divise les Européens.

Dates à retenir

- 1948 Congrès de La Haye
- 9 mai 1950 Déclaration Schuman
- 1951 Création de la CECA
- 1954 Rejet du projet de Communauté européenne de défense (CED)
- 1957 Traités de Rome
- 1986 Acte unique
- 1992 Traité de Maastricht
- 1995 Europe à 15
- 1998 Réforme de la Cour européenne des droits de l'homme
- 1999 Naissance de l'Euro
- 2001 Traité de Nice
- 2004 Europe à 25
- 2007 Europe à 27
- 2008 Traité de Lisbonne
- 2011 Crise de la dette
- 2013 Europe à 28

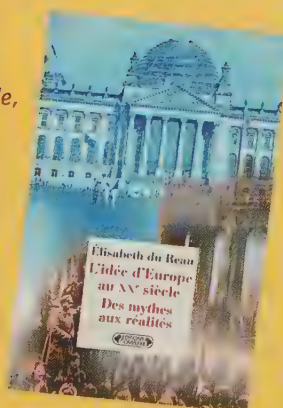
Tableau chronologique

Une gouvernance européenne depuis 1946



Lire

Élisabeth du Réau,
*L'Idée d'Europe au XX^e siècle,
des mythes aux réalités*,
Complexe, 2005.



Surfer

Le site du Centre Virtuel de la Connaissance sur l'Europe est une mine irremplaçable de connaissances sur la construction européenne. Il rassemble des documents originaux, aussi bien écrits qu'audiovisuels et graphiques : www.cvce.eu



1944 : la conférence de Bretton Woods et le leadership américain

Le 2 juillet 1944, à Bretton Woods (États-Unis), Henry Morgenthau, secrétaire d'État américain au Trésor, intervient devant les représentants de 44 nations. À l'issue de cette conférence, un accord est signé pour reconstruire l'économie mondiale autour du dollar et créer les premières institutions de gouvernance économique.

VERBALE
-10

La gouvernance économique mondiale depuis 1944

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis assument leur rôle de leader économique et sont à l'origine de la création des premières institutions de gouvernance économique mondiale. Aujourd'hui, avec l'émergence de nouvelles puissances et l'impact de la crise financière de 2009 sur les pays industrialisés, la question de la refonte des institutions de gouvernance s'impose à un monde désormais multipolaire.

THE PITTSBURGH SUMMIT 2009



2

2009 : le G20 et l'ouverture aux émergents

Dans un monde ébranlé par la crise financière, le G20, élargi depuis 1999 aux pays émergents, se réunit le 26 septembre 2009 à Pittsburgh (États-Unis). Les représentants des États membres et des grandes organisations internationales cherchent alors à renforcer la régulation des marchés financiers. Le G20 s'impose comme un nouvel instrument de gouvernance économique.

LES GRANDES QUESTIONS DU CHAPITRE

Comment s'organise la gouvernance économique mondiale au lendemain de la Seconde Guerre mondiale ?

COURS 1 1944 : reconstruire l'économie mondiale ► p. 312

ÉTUDE Les débuts de la gouvernance économique mondiale sous l'égide des États-Unis ► p. 314

Comment évolue la gouvernance économique mondiale après la fin du système de Bretton Woods ?

COURS 2 La gouvernance économique après 1971 ► p. 316

ÉTUDE Les États dans la libéralisation des échanges (1975-années 2000) ► p. 318

ÉTUDE FMI et Banque mondiale depuis 1975 ► p. 320

ÉTUDE La libéralisation des marchés financiers depuis 1980 ► p. 322

Quels sont les nouveaux enjeux de la gouvernance économique mondiale aujourd'hui ?

COURS 3 Les nouveaux défis de la gouvernance économique mondiale ► p. 324

ÉTUDE La puissance américaine fragilisée ► p. 326

ÉTUDE Une crise mondiale ► p. 328

ÉTUDE La gouvernance économique d'un monde en crise ► p. 330

L'économie mondiale de la crise de 1929 à 1945

La **crise de 1929**, à la suite du krach de Wall Street, se propage en quelques années à l'ensemble du monde capitaliste et fragilise gravement les économies des États-Unis et des pays européens.

La **Seconde Guerre mondiale** laisse un monde en ruines en 1945 et confirme l'effacement de l'Europe dévastée et divisée. Une **refonte de l'économie mondiale** s'impose.

Sous l'impulsion des **États-Unis**, les pays capitalistes sont à l'origine de la création des premières **institutions de gouvernance économique mondiale**. Leur but est à la fois de favoriser la **reconstruction** mais aussi d'éloigner les risques de crises, de **relancer les échanges**, de garantir la **prospérité** pour éloigner le spectre d'une nouvelle guerre.

CHRONOLOGIE

Début des années 1920 L'après-guerre

Les États européens, ruinés par l'effort de la Première Guerre mondiale, sont confrontés à d'importants désordres monétaires. Le mark allemand par exemple subit une érosion sans précédent au début des années 1920. Ce phénomène amplifie l'inflation née durant la guerre. En Italie, la crise économique et sociale est exploitée par Mussolini qui accède au pouvoir en 1922.

1929 La crise de 1929

Le krach boursier de Wall Street du 25 octobre plonge les États-Unis dans une profonde crise économique. La crise se propage à l'Europe, révélant l'interdépendance des économies.

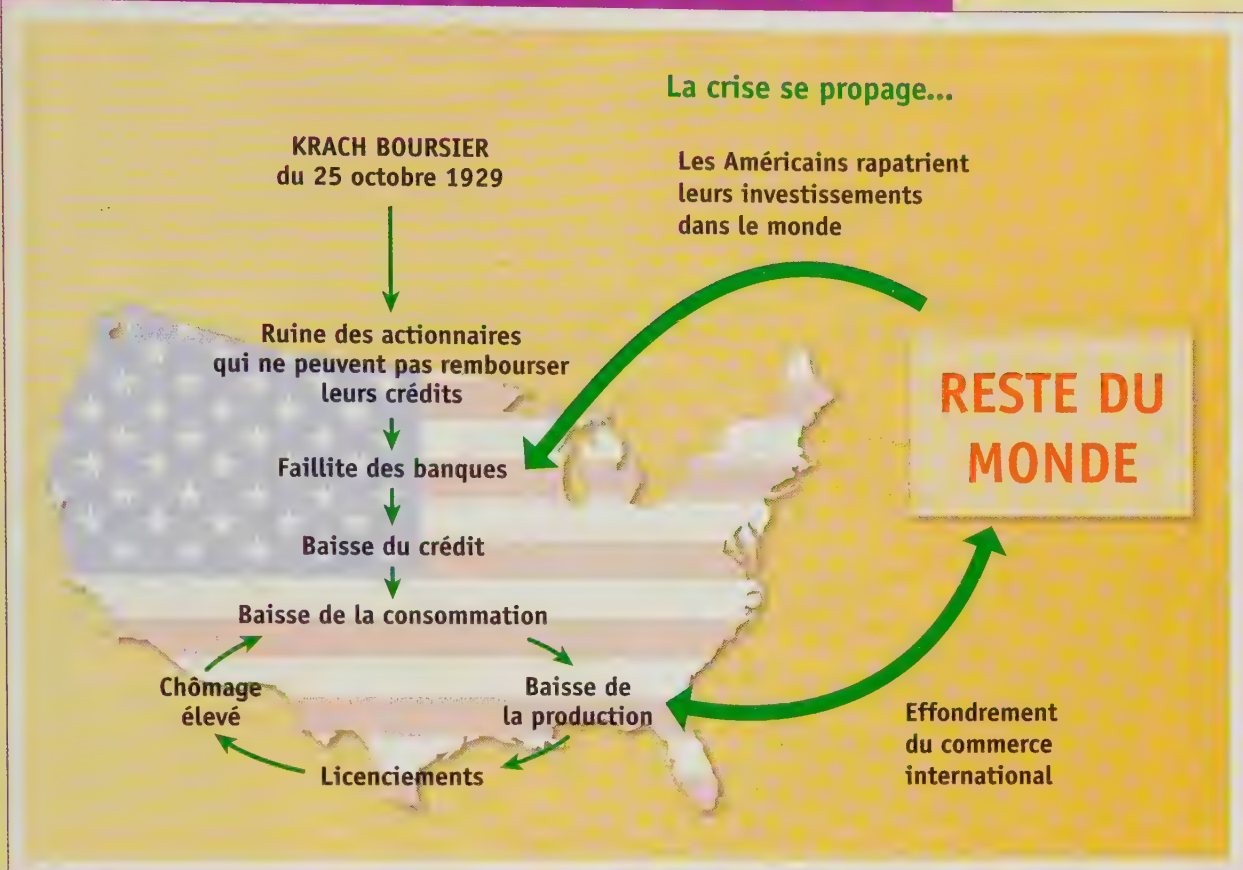
Années 1930 La Grande Dépression

La Grande Dépression s'accompagne d'un repli des économies. Les États prennent des mesures protectionnistes. Aux États-Unis, les politiques de relance initiées par Franklin Roosevelt (*New Deal*) peinent à sortir le pays du marasme économique dans lequel il est plongé. En Allemagne, la crise économique et sociale favorise l'arrivée d'Hitler au pouvoir.

1945 La puissance américaine

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis s'imposent comme l'hyperpuissance dominante. Le pays possède alors les deux tiers du stock d'or mondial et son économie semble seule capable d'assurer la reconstruction du monde.

1929 : LA CRISE AMÉRICAINE SE PROPAGE DANS LE MONDE



Notions vues en 1^{re}

Crise Rupture, retournement brutal de la conjoncture économique, qui marque la fin d'une période de croissance.

Croissance Augmentation constante de la production de richesses. Avant 1750, elle reste faible, dépendant essentiellement de l'agriculture. À partir de 1750, portée par le dynamisme démographique européen, elle s'accélère autour du développement de l'industrie et des services, et repose sur la demande intérieure et la croissance du commerce international.

Inflation Hausse générale des prix.

Mondialisation Processus de mise en relation des économies et des sociétés et de création d'un espace mondial d'échange de biens, de services, d'informations.

Protectionnisme Politique d'un État qui vise à protéger son économie de la concurrence par la mise en place de barrières douanières : taxes sur les importations, quotas...



Wall Street pendant la crise de 1929

À la recherche d'une gouvernance économique mondiale



Océan
PACIFIQUE

Océan
ATLANTIQUE

1. Le leadership américain en 1945

- ÉTATS-UNIS** La première puissance économique mondiale
Washington Siège des institutions de Bretton Woods (FMI et Banque mondiale)
New York Siège de l'ONU et première place boursière au monde

2. L'extension de la gouvernance économique à partir des années 1970

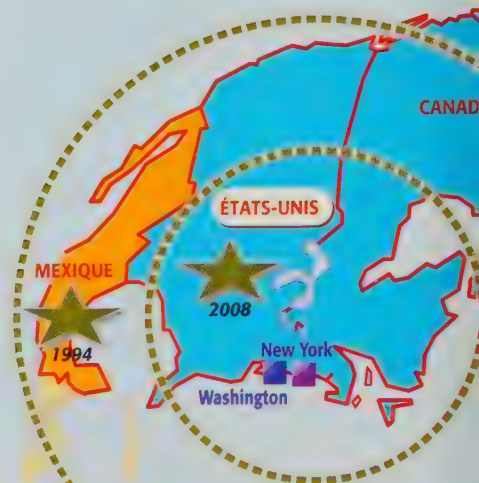
- Un forum : le G7 (1976)
 La Russie, ancienne rivale, intégrée au G8 (1997)
 Un monde de plus en plus ouvert : Genève, siège de l'OMC

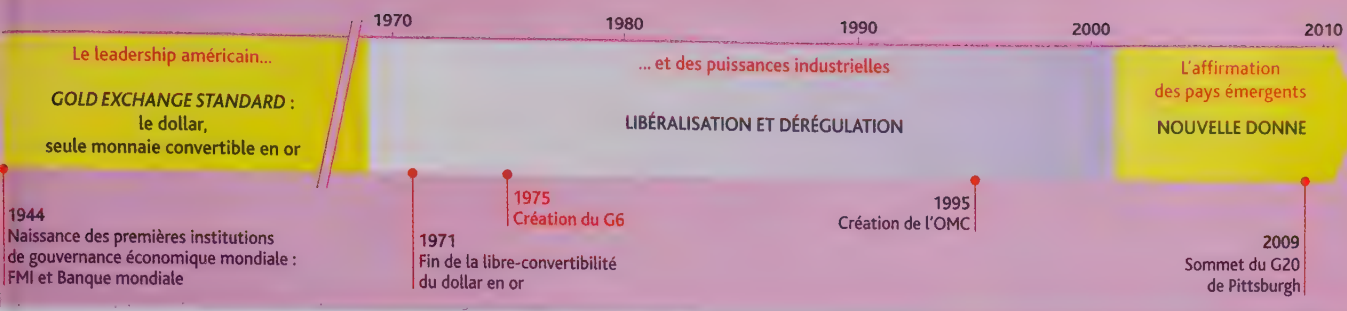
3. Le retour des crises économiques à la fin du XX^e siècle

- Les crises financières dans les pays émergents
1999
 Une crise mondiale : la crise de 2008
 Les pays industrialisés menacés par la crise de la dette

4. Une gouvernance économique qui s'élargit aux pays émergents en 2009

- Les pays émergents à forte croissance économique
BRÉSIL Les membres du G20
 Une particularité : une voix pour l'UE dans le G20





1944 : reconstruire l'économie mondiale

Comment les pays industrialisés rebâtissent-ils l'économie mondiale après 1944 ?

Le leadership américain

➔ Après la crise des années 1930 et les destructions de la Seconde Guerre mondiale, le monde se trouve devant deux défis majeurs : reconstruire les économies dévastées et favoriser une reprise des échanges. D'après les Alliés réunis à Bretton Woods (États-Unis) en 1944, puis à San Francisco en 1945 lors de la création de l'ONU, c'est par une prospérité partagée que l'on créera les conditions d'une paix durable une fois le nazisme vaincu (DOC. 2 ET 4).

➔ Les États-Unis occupent une place centrale dans la refonte des institutions internationales en 1945. Leur objectif principal reste la défense de leurs propres intérêts économiques. Durant la guerre, les États-Unis ont confirmé leur avance. Avec la paix, ils peuvent désormais imposer leur hégémonie commerciale. S'ils acceptent d'endosser un rôle central dans le nouveau **système monétaire international (SMI)** (DOC. 3), c'est aussi parce que le pays est favorable à l'ouverture des frontières (GATT*) afin de conquérir de nouveaux marchés.

Le dollar, nouvelle monnaie de référence

➔ En 1944, le dollar* est la seule monnaie qui inspire confiance. Elle est la monnaie de la première puissance économique mondiale et peut compter sur la détention par les États-Unis des deux tiers du stock d'or mondial. Dans un monde ravagé par la guerre, toutes les autres monnaies se sont effondrées. Le dollar fait figure de valeur sûre, capable de soutenir la reconstruction à venir des pays européens (plan Marshall, 1947) et la relance des échanges.

➔ La conférence de Bretton Woods (1944) confirme la position hégémonique du billet vert. Le dollar, « *as good as gold* », devient la seule monnaie librement convertible en or et les autres monnaies doivent fixer leurs cours sur celui de la devise américaine. Le dollar est donc garant de la stabilité du SMI.

➔ La FED (la banque centrale américaine créée en 1913) prend une dimension mondiale. Ses choix en matière de politique monétaire – elle contrôle l'émission du dollar – ont des répercussions dans le monde entier, même après l'effondrement du SMI en 1971.

Les premières institutions de régulation : le FMI et la Banque mondiale

➔ La conférence de Bretton Woods donne naissance aux premières institutions de régulation économique : le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BIRD) (DOC. 1). Elles sont garantes de la stabilité du nouveau système et siègent toutes les deux à Washington. Le Fonds monétaire international (FMI) a pour objectif de fournir aux États, en cas de crise financière, des liquidités pour éviter un assèchement du crédit et un effondrement du secteur bancaire comme cela avait été le cas en 1929. La Banque mondiale est à l'origine créée pour soutenir la reconstruction en Europe et au Japon. À partir des années 1960, elle finance les projets de développement, en particulier dans les pays récemment décolonisés.

➔ La composition de ces institutions favorise les pays industrialisés. Ces deux institutions sont financées par les États signataires. Leurs contributions et leurs droits de vote sont proportionnels à la part qu'ils représentent dans le commerce mondial. De ce fait, la **gouvernance économique mondiale** est partagée entre les États-Unis et l'Europe occidentale.

Personnages à connaître



Lors de la conférence de Bretton Woods (1944), l'économiste britannique **John Maynard Keynes** (1883-1946, ici à droite), célèbre pour avoir inspiré les politiques de relance et l'intervention de l'État dans les années 1930, défend l'idée d'une monnaie internationale, le Bancor. C'est pourtant la position de l'américain **Harry Dexter White** (1892-1948, ici à gauche) qui l'emporte : le dollar devient la monnaie de référence du nouveau SMI.

Mots-clés

Gouvernance économique mondiale Mise en place par la communauté internationale de règles économiques et financières collectives permettant de préserver l'intérêt général et celui de tous les États, quel que soit leur poids sur la scène internationale.

Plan Marshall Aide financière annoncée par le secrétaire d'État George Marshall en juin 1947, et versée à partir de 1948 aux pays européens sous forme de dons et de subventions, en nature et en dollars, pour favoriser la reconstruction et réduire le « *dollar gap* » (manque de dollars).

Système monétaire international (SMI) Ensemble de mécanismes qui régulent les relations entre les différentes monnaies et les instruments de crédit.

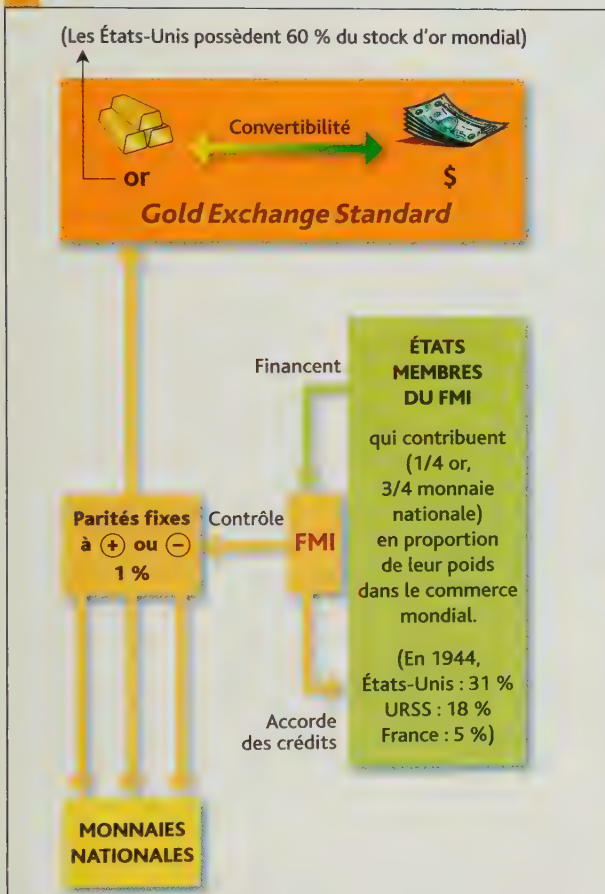
Financer la reconstruction de l'Europe et du Japon

Les accords de Bretton Woods donnent naissance à la BIRD aujourd'hui appelée Banque mondiale.

« Les programmes de reconstruction et de développement vont partout contribuer au progrès économique, à la stabilité politique et à la paix. [...] La conférence a convenu que les Nations unies devraient établir un organisme international permanent pour remplir ces fonctions, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Il a été convenu que la Banque devrait aider à fournir des prêts à long terme, avec des taux d'intérêt raisonnable pour financer des projets qui augmenteraient la productivité des pays emprunteurs. »

Extrait de l'Acte final de la conférence de Bretton Woods, 22 juillet 1944.

Le système monétaire international



1 Quels sont les objectifs et le fonctionnement du FMI ?

2 En quoi confirme-t-il la domination économique des États-Unis ?



2 Le plan Marshall

Le premier cargo de sucre arrive à Londres dans le cadre du plan Marshall, le 3 février 1949.

1 Quels sont les objectifs des vainqueurs de la Seconde Guerre mondiale ?

2 Quelles institutions économiques internationales sont établies dans ce but dès 1944 ?

3 Quel rôle jouent les États-Unis lors de la conférence de Bretton Woods ?

4 Assurer la paix et le développement

« Nous, peuples des Nations unies, résolus à préserver les générations futures du fléau de la guerre qui deux fois en l'espace d'une vie humaine a infligé à l'humanité d'indicibles souffrances, à favoriser le progrès social et instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Et à cette fin, à pratiquer la tolérance, à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage, à unir nos forces pour maintenir la paix et la sécurité internationales, à accepter des principes et instituer des méthodes garantissant qu'il ne sera pas fait usage de la force des armes, sauf dans l'intérêt commun, à recourir aux institutions internationales pour favoriser le progrès économique et social de tous les peuples, Avons décidé d'associer nos efforts pour réaliser ces desseins. »

Préambule de la Charte des Nations unies, signée à San Francisco le 26 juin 1945.



► COURS 1 p. 312

Les débuts de la gouvernance économique mondiale sous l'égide des États-Unis

Capitale des États-Unis depuis 1801, Washington abrite les institutions politiques américaines. Après les accords de Bretton Woods signés en 1944, la ville devient également le siège des deux grands organes économiques internationaux : le FMI et la Banque mondiale.

Quel est le rôle des États-Unis dans la naissance de la gouvernance économique mondiale ?



Les dirigeants de la Banque mondiale et du FMI à Washington

Conférence des dirigeants du FMI et de la BIRD, appelée aujourd'hui Banque mondiale, le 24 septembre 1954.

De gauche à droite :

- 1 **Eugene R. Black** (États-Unis), président de la BIRD
- 2 **Morton Mendels** (Canada), secrétaire de la BIRD
- 3 **J. Van DeKieft** (Pays-Bas), président adjoint,
- 4 **George Humphrey**, secrétaire au Trésor des États-Unis
- 5 **M.W. Holtrop** (Pays-Bas), président du FMI,
- 6 **Roman L. Horne** (États-Unis), secrétaire du FMI
- 7 **Ivar Rooth** (Suède)
- 8 **Merle H. Cochran** (États-Unis), directeur du FMI.

La ratification par le Congrès américain des accords de Bretton Woods (1945)

- 1 « Le temps est notre bien le plus précieux. [...] Le retard que je voudrais éviter n'est pas celui d'une discussion approfondie et franche. C'est celui qui résulterait d'une tentative de convoquer une nouvelle conférence si ces accords étaient rejetés. À
- 5 Bretton Woods la possibilité s'est offerte à nous de commencer à construire la stabilité monétaire de l'après-guerre. Nous en avons profité le plus possible. Mais il est peu probable qu'une telle occasion se représente pour notre génération. [...] Nous ne pouvons pas déclarer que nous allons rejoindre les
- 10 autres nations dans une organisation visant à maintenir la paix et refuser en même temps de contribuer à éliminer l'une des pires causes de la guerre – les bouleversements économiques. Nous ne pouvons pas prétendre croire à la coopération pour mettre à bas le fascisme, sans coopérer à l'élimination de l'une

de ses principales armes – l'agression économique. Nous ne 15
pouvons pas affirmer que nous voulons l'égalité de toutes les nations et en laisser certaines à la merci financière des autres. Tout ce que nous avons dit et fait ces quatre dernières années nous mène vers un exercice collectif du pouvoir, et non vers son 20
maniement irresponsable et unilatéral. Les accords de Bretton Woods nous offrent le mécanisme permettant d'atteler 44 pays à la tâche de stabiliser le moyen par lequel les peuples échangent leurs biens, mènent leurs affaires les uns avec les autres et travaillent à un relèvement mutuel des niveaux de vie. »

Déclaration du secrétaire du Trésor (équivalent du ministre des Finances) **Henry Morgenthau** (1891-1967) devant la Commission du contrôle bancaire et de la monnaie de la Chambre des représentants, Washington, 7 mars 1945.

Les institutions américaines

- 1 Département d'État (Affaires étrangères)
- 2 Banque centrale américaine : la FED
- 3 Département de l'Intérieur
- 4 Bureau des Gouverneurs (FED)
- 5 Maison Blanche
- 6 Département du Commerce
- 7 Département de la Justice
- 8 Capitole
- 9 Pentagone

Les institutions de Bretton Woods (1944)

- 1 Fond monétaire international (FMI)
- 2 Banque mondiale

Documents de l'étude



La concentration des pouvoirs à Washington



4 Qui dirige la Banque mondiale et le FMI ?

Mandat	Président de la Banque mondiale	Nationalité
1946	Eugene Meyer	États-Unis
1947-1949	John J. McCloy	États-Unis
1949-1963	Eugene R. Black Sr	États-Unis
1963-1968	George D. Woods	États-Unis
1968-1981	Robert McNamara	États-Unis
1981-1986	Alden W. Clausen	États-Unis
1986-1991	Barber B. Conable	États-Unis
1991-1995	Lewis T. Preston	États-Unis
1995-2005	James Wolfensohn	États-Unis
2005-2007	Paul Wolfowitz	États-Unis
Depuis 2007	Robert Zoellick	États-Unis

Mandat	Directeur général du FMI	Nationalité
1946-1951	Camille Gutt	Belgique
1951-1956	Ivar Roth	Suède
1946-1963	Per Jacobsson	Suède
1963-1973	Pierre-Paul Schweitzer	France
1973-1978	Johan Witteveen	Pays-Bas
1978-1987	Jacques de Larosière	France
1987-2000	Michel Camdessus	France
2000-2004	Horst Köhler	Allemagne
2004-2007	Rodrigo Rato	Espagne
2007-2011	Dominique Strauss-Kahn	France
Depuis 2011	Christine Lagarde	France

?

- 1 DOC. 1 À 4 Quelles institutions montrent l'importance de Washington comme capitale des États-Unis ?
- 2 DOC. 2 Qui est Morgenthau ? Quel est son objectif lorsqu'il s'adresse en 1945 à la Chambre des représentants ?
- 3 DOC. 1 À 4 Quelles institutions internationales font de Washington le cœur de la gouvernance économique mondiale après 1945 ?

BAC Étude critique

DOC. 2 Après avoir présenté le document, montrez comment la conférence de Bretton Woods marque les débuts d'une gouvernance économique mondiale dominée par les États-Unis.

La gouvernance économique après 1971

Comment évolue la gouvernance économique après la fin du système de Bretton Woods ?

1 1971 : la fin du système de Bretton Woods

➔ À la fin des années 1960, le dollar ne peut soutenir la forte croissance des échanges internationaux. Concurrencés par de nouveaux partenaires, comme l'Europe ou le Japon, et enlisés dans la guerre du Vietnam qui a creusé les déficits publics, les États-Unis, sous l'égide du Président Nixon, abandonnent la libre-convertibilité du dollar en or. C'est la fin du *Gold Exchange Standard**, en vigueur depuis 1944. (DOC. 1)

➔ Depuis 1971, les taux de change des monnaies sont flottants. Comme n'importe quels produits financiers cotés en bourse, les monnaies sont sujettes à davantage de fluctuations et donc d'instabilité. Les États peuvent faire fluctuer la valeur de leur monnaie en fonction de leurs intérêts économiques et commerciaux. (DOC. 2)

➔ Les États-Unis profitent pleinement de ce nouveau régime de changes flottants. Le département du Trésor émet des bons du Trésor, la FED (la banque centrale des États-Unis) augmente la monnaie en circulation. Ces mesures permettent de jouer sur les taux de change du dollar, qui, en tant que monnaie de la première puissance mondiale, reste la principale devise des échanges internationaux. Cette politique permet aux États-Unis de s'endetter à moindre coût.

2 La libéralisation des marchés...

➔ Au début des années 1970, les pays industrialisés sont confrontés à une profonde récession économique (DOC. 4). Pour y répondre, ils choisissent d'accélérer les mesures de libre-échange. Le GATT, créé en 1947 à l'initiative des États-Unis, s'élargit à de nouveaux membres et multiplie les accords permettant la réduction des barrières douanières. Le G6, créé à l'initiative de la France en 1975, réunit les ministres des Finances des pays les plus industrialisés, dans le but de coordonner leurs politiques commerciales et monétaires.

➔ Les pays développés sont également les principaux acteurs de la libéralisation des flux financiers. En abandonnant progressivement le contrôle et en simplifiant les réglementations sur les flux de capitaux, ils participent à la création d'un marché mondial des capitaux.

➔ Cette globalisation financière, effective dès les années 1980, soutient la croissance des échanges et des investissements directs à l'étranger (IDE). Elle favorise l'émergence de nouveaux acteurs financiers (fonds de pensions). Elle entraîne aussi la spéculation et les krachs boursiers, dans les pays industrialisés (Wall Street 1986, 2009) mais aussi dans les pays émergents (crise asiatique, 1997).

3 ... au détriment des pays en voie de développement

➔ Dès les années 1960, les pays du Sud ont contesté la domination économique du Nord. En 1964, dans le cadre de l'ONU, ils créent la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) pour faire valoir leurs revendications. En son sein, 77 pays s'organisent et fondent le « groupe des 77 », qui souhaite un rééquilibrage des échanges Nord/Sud.

➔ Avec la récession des années 1970-1980, l'action de la Banque mondiale et du FMI se tourne davantage vers les pays en développement. Les pays du Sud sont surendettés par les effets des chocs pétroliers. Les institutions internationales conditionnent l'aide à ces pays en difficulté à des mesures de libéralisation : ouverture économique, abandon du contrôle de l'État, privatisations, réformes des secteurs bancaires (« consensus de Washington »). Ces mesures libérales ont un coût social élevé (hausse du chômage et de la pauvreté). (DOC. 3 ET 4)

Mots-clés

Globalisation financière Création d'un marché mondial de capitaux.

Récession Ralentissement de l'activité économique.

Personnage-clé



Robert Nixon
(1911-1993)
Président républicain des États-Unis de 1968 à 1974, il désengage son pays de la guerre

du Vietnam et doit affronter la crise économique et monétaire. Il met fin à la convertibilité du dollar en or en 1971.

Mécanisme à connaître

Les conséquences commerciales d'une politique monétaire

	Une monnaie faible	Une monnaie forte
Les +	Favorise le commerce extérieur	Limite l'inflation et favorise l'investissement à l'étranger
Les -	Freine le développement d'un marché intérieur	Pénalise le commerce extérieur

Forums à connaître

- G6 États-Unis, Japon, France, RFA, Grande-Bretagne, Italie
- G7 Le Canada rejoint le groupe en 1976
- G8 La fédération de Russie rejoint le groupe en 1997

La fin du Gold Exchange Standard (1971)

« À de nombreuses reprises ces deux dernières années, je me suis adressé à la Nation au sujet des difficultés qu'il y avait à clore la guerre¹. Puisqu'en ce domaine nous avons déjà bien avancé, ce dimanche soir est le moment idéal pour nous de nous pencher sur les challenges de la paix. [...]

L'un des plus cruels héritages de la prospérité artificielle produite par la guerre est l'inflation. L'inflation vole chaque Américain, chacun d'entre vous. [...] Nous avons fait des progrès contre l'augmentation du coût de la vie. [...] Mais comme c'est le cas de notre combat contre le chômage, nous pouvons et devons mieux faire. [...]

Nous devons protéger la position du dollar comme pilier de la stabilité monétaire dans le monde. Ces sept dernières années, il y a eu en moyenne une crise monétaire internationale par an. À qui profite ces crises ? Pas au travailleur, pas à l'investisseur, pas aux réels producteurs de richesses. Les grands gagnants sont ceux qui spéculent sur la monnaie. Parce qu'ils prospèrent sur les crises, ils contribuent à les créer.

J'ai ordonné au Secrétaire Conally de suspendre temporairement la convertibilité du dollar [en or]. [...]

À nos amis à l'étranger [...], je donne l'assurance suivante : les États-Unis ont toujours été et continueront d'être des partenaires clairvoyants et dignes de confiance. En pleine coopération avec le FMI et nos partenaires commerciaux, nous accélérerons les réformes nécessaires pour bâtir rapidement un nouveau système monétaire. »

Discours télévisé du **Président Nixon** pour annoncer au peuple américain la fin de la libre-convertibilité du dollar en or, 15 août 1971.

1. La guerre du Vietnam.

1 À qui s'adresse Nixon ? Pourquoi ?

2 Quelles raisons invoque-t-il ?

Des inégalités qui se creusent

« Les Nations unies avaient demandé aux pays développés de consacrer annuellement 1 % de leur revenu national à l'aide aux pays sous-développés. Si ce léger effort pouvait être consenti, la liquidation du sous-développement serait, selon les pays, l'affaire d'une ou deux générations. Or le montant de cette aide n'a cessé de s'amenuiser et la proportion du revenu national transféré des pays riches aux pays pauvres est tombée, de 1961 à 1965, de 0,83 à 0,69 %. De plus, la part des dons diminue et celle des prêts augmente, ce qui constitue pour nous un endettement croissant à tel point qu'une fraction de plus en plus importante de l'aide financière apportée retourne en fin de compte aux donateurs non seulement pour rembourser les prêts antérieurs, mais encore pour payer leurs intérêts. La dette publique des quatre-vingt-seize pays sous-développés a progressé ainsi en deux ans (1963-1965) de 30 %. Enfin, la détérioration des termes de l'échange ne cesse de s'aggraver car les marchandises importées des pays développés voient leurs prix monter d'année en année, alors que les produits exportés des pays sous-développés voient leurs prix baisser.

À l'heure actuelle, 700 millions d'hommes, habitants des pays riches, disposent de 85 % de la production mondiale, alors que 2 300 millions soit les deux tiers de la population du globe, vivant dans les pays sous-développés, doivent se partager 15 % de cette production. »

Interview de **Leopold Sedar Senghor**, président de la République du Sénégal de 1960 à 1980, *Le Monde*, 31 janvier 1968.



La fluctuation des monnaies :

la parité yen /dollar (1970-2000)

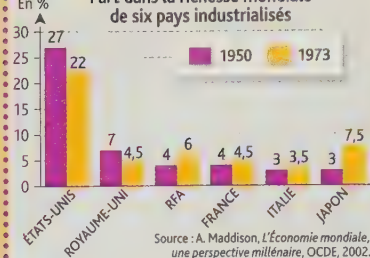
À partir des années 1970, le Japon est un redoutable concurrent commercial, puis s'enfonce dans la crise dans les années 1990. Les fluctuations de la parité yen/dollar révèlent ces évolutions.



Le choc pétrolier

Station-service aux États-Unis, mai 1973.

Le panneau affiche : « Désolé... plus de carburant ».

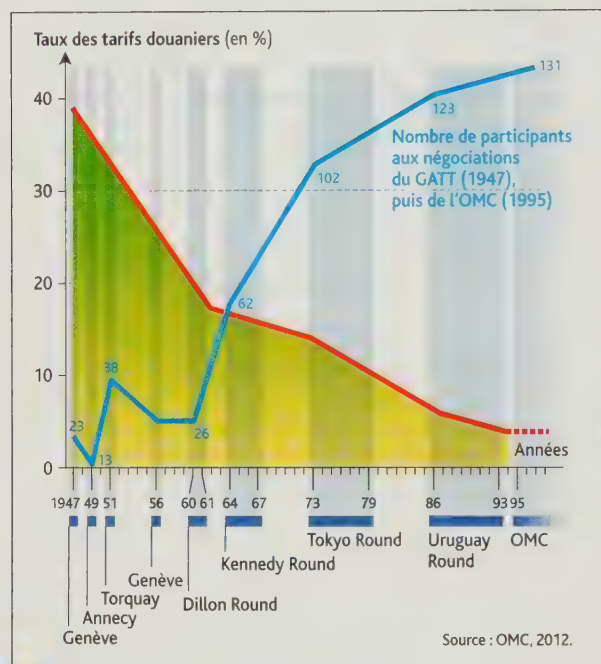


Les États dans la libéralisation des échanges (1975-années 2000)

► COURS 2 p. 316

La fin du SMI en 1971 et le choc pétrolier de 1973 plongent les pays industrialisés dans la récession. Mais contrairement aux années 1930, les États refusent le protectionnisme et multiplient les initiatives en faveur d'une libéralisation rapide des échanges.

Quels rôles jouent les pays industrialisés dans la libéralisation des échanges (1975-2000) ?



Le GATT libéralise les échanges

Le GATT, créé en 1947, est un forum où se rencontrent les représentants des États en vue de négocier des accords commerciaux multilatéraux.

2 Promouvoir la libéralisation malgré la crise

- « Les démocraties industrielles sont décidées à venir à bout du haut degré de chômage, de l'inflation continue et des graves problèmes de l'énergie. [...] Au fur et à mesure des progrès de la reprise et du nouveau développement des économies nationales, nous devons chercher à rétablir l'augmentation du volume des échanges commerciaux, maintenir un système d'échanges ouvert et renforcer la croissance et la stabilité des prix. Au moment où des pressions en vue d'un retour au protectionnisme se développent, il est essentiel que les principales nations commerçantes [...] évitent de recourir à des mesures dont l'intention serait de leur apporter la solution de leurs problèmes au détriment d'autres pays. [...] Nous estimons que les négociations commerciales multilatérales devraient être accélérées. [...] Elles devraient viser à des réductions tarifaires substantielles, et même à la suppression des droits de douane dans certains domaines, à élargir de manière significative les échanges agricoles et à réduire les mesures non tarifaires. Elles devraient viser à obtenir le plus haut niveau possible de libéralisation des échanges. [...] En ce qui concerne les problèmes monétaires, nous affirmons notre intention d'œuvrer en faveur d'une plus grande stabilité. Ceci implique des efforts en vue de restaurer une plus grande stabilité dans les conditions de base de l'organisation économique et financière mondiale. Simultanément, nos autorités monétaires agiront pour contrecarrer le désordre des marchés ou les fluctuations erratiques des taux de change. »

Déclaration finale G6 au sommet de Rambouillet, 17 novembre 1975.

BAC Analyse de documents

DOC. 4 ET 5 Que révèle la confrontation de ces deux documents sur rôle des institutions économiques internationales dans la libéralisation de l'économie et ses conséquences ?

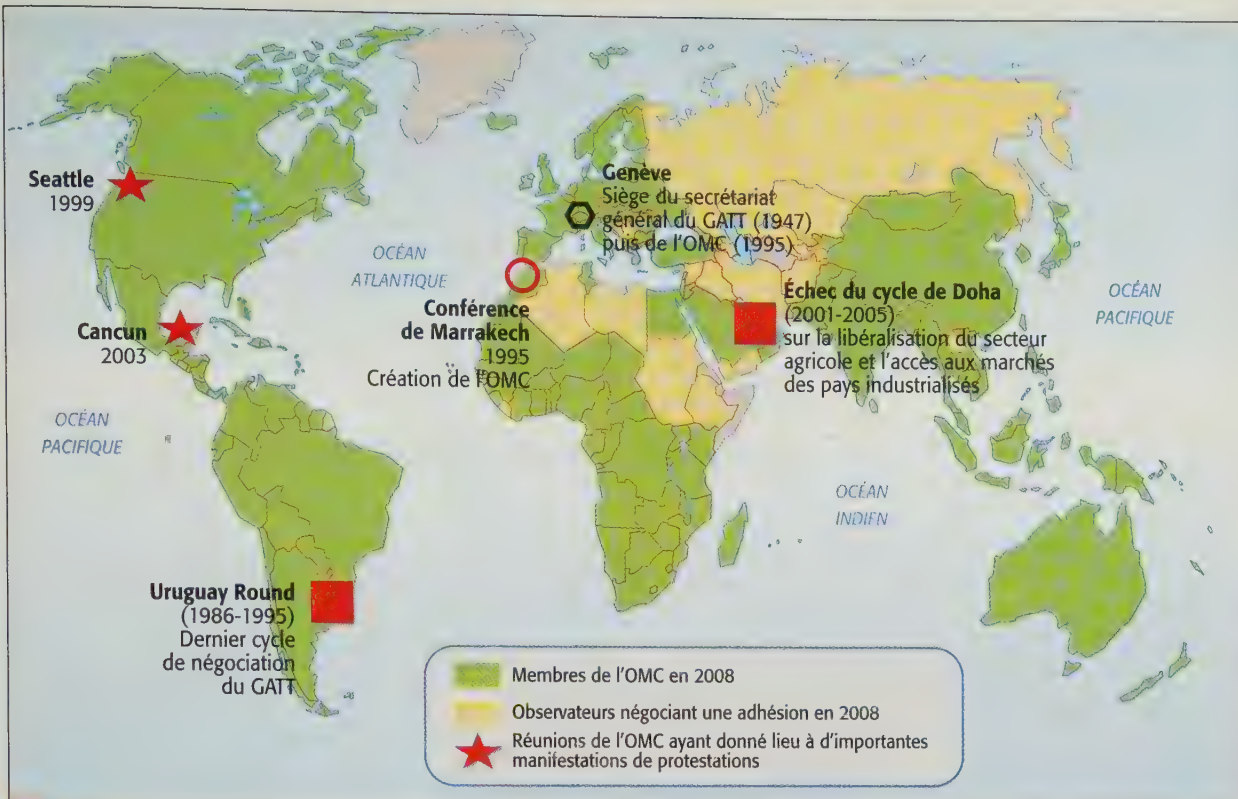
1 DOC. 1 ET 2 Que sont le GATT et le G6 ? Dans quel contexte économique le G6 se réunit-il ?

2 DOC. 1 ET 2 Quels principes et quelles mesures le GATT et le G6 défendent-ils sur le plan économique ?

3 DOC. 3 ET 5 Quelle institution succède au GATT en 1995 ? Pourquoi est-elle le symbole de l'ouverture du monde et de la libéralisation des échanges à la fin du XX^e siècle ?

4 DOC. 4 Quelles conditions le FMI pose-t-il à son aide financière aux pays en voie de développement ?

5 DOC. 3 ET 5 Quelles formes de critiques et de résistances s'organisent contre les politiques de libéralisation des échanges ?



Un monde ouvert

L'OMC (Organisation mondiale du Commerce), qui succède au GATT en 1995, est une institution internationale (au même titre que la Banque mondiale et le FMI) dotée de moyens d'arbitrage pour régler ou sanctionner les désaccords commerciaux.

Les conditions de l'aide du FMI au Maroc

« Le début de la décennie 80 a été marqué par une détérioration prononcée des équilibres internes et externes, trouvant sa justification non seulement dans les faiblesses structurelles de l'économie marocaine (vulnérabilité des exportations à l'égard des cours internationaux particulièrement des phosphates) mais également dans une conjoncture internationale défavorable (cours élevé du pétrole, flambée du dollar, hausse des taux d'intérêt...).

Pour faire face à cette crise aiguë, le Maroc s'est lancé en septembre 1983, avec l'appui du Fonds Monétaire International et de la Banque Mondiale, dans un programme d'ajustement structurel. [...] Plusieurs réformes ont été engagées [...]

Sur le plan monétaire [...] le secteur bancaire a fait l'objet à partir de janvier 1991 d'une déréglementation avec [...] la libéralisation presque complète des taux d'intérêt [...].

La monnaie nationale a été dépréciée fortement par rapport à la situation de 1983. [...] Pour promouvoir les échanges extérieurs et faciliter une meilleure insertion du Maroc dans l'économie mondiale, les mesures mises en œuvre concernent la réduction des restrictions quantitatives, l'allègement de la protection tarifaire de la production nationale [...].

La restriction des interventions de l'État dans l'économie s'est faite [...] moyennant le lancement d'un vaste programme de privatisation [pour] attirer les investisseurs extérieurs et de stimuler l'actionnariat populaire. »

Ministère des Finances du Maroc, rapport de 1995.



L'ouverture des marchés du Sud

Dessin de Boligan (dessinateur cubain né en 1965 et installé au Mexique) paru dans *El universal*, Mexico, 2011. À partir des années 1970, l'aide des pays du Nord et des institutions de Washington (Banque mondiale et FMI) est conditionnée à l'ouverture de leur économie.

Repères

1982 Le FMI accorde un prêt d'urgence de 8 milliards de dollars au Mexique.

1985 Plan Baker de réduction de la dette des pays, conditionnée à des mesures de libéralisation

1998 Prêt du FMI et de la Banque mondiale à la Russie

► COURS 2 p. 316

FMI et Banque mondiale depuis 1975

Depuis 1971, le système monétaire international ne fonctionnant plus, le FMI a perdu son rôle de garantie de la parité des monnaies. Son action consiste surtout à soutenir les pays qui rencontrent des difficultés financières. Avec la Banque mondiale, il octroie des prêts aux pays en développement, à la condition que ces pays libéralisent leur économie.

Quel est le nouveau rôle des institutions de Bretton Woods ?



Les fonctionnaires du FMI à Washington

Réunion au FMI en 1999, avec Michel Camdessus

(1) directeur du FMI, Enrique V. Iglesias

(2) économiste, Ana Lucia Armijos

(3) ministre des Finances et du Crédit public en Équateur et James Wolfensohn

(4) président de la Banque mondiale pour aider l'Équateur à sortir de sa crise financière. Le FMI fournit des liquidités aux pays frappés par la crise, en particulier financière. Il est financé par les contributions de ses membres, en fonction de leur place dans le commerce international.

2 Une visite à la Banque mondiale

La Banque mondiale (BIRD créée en 1945) est chargée à l'origine de financer les projets de reconstruction. Dans les années 1960, son action se tourne essentiellement vers les pays récemment décolonisés. À partir des années 1970, elle conditionne les aides aux pays en développement à des mesures de libéralisation de leurs économies.

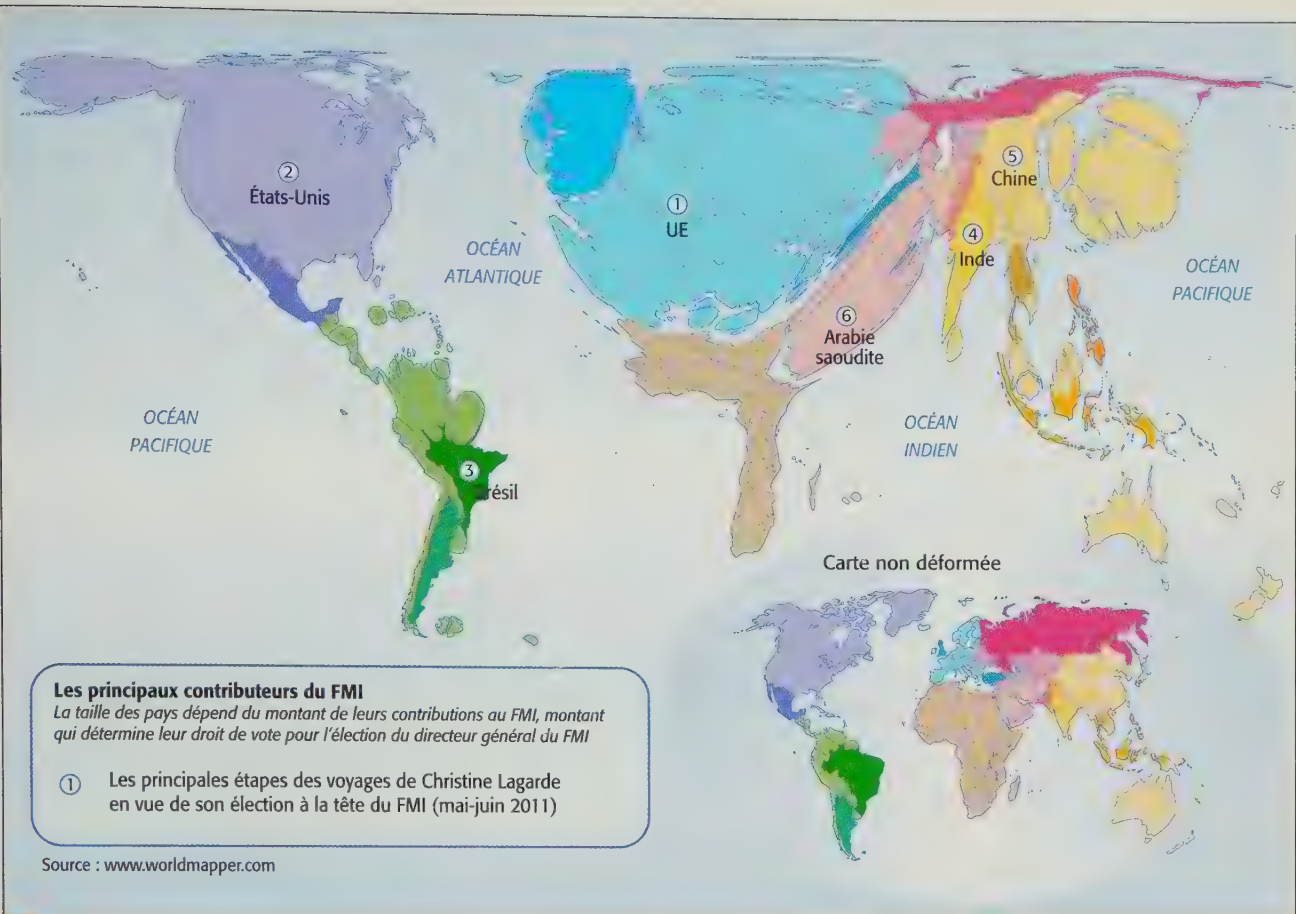
« À ceux qui, comme moi, aiment tout à la fois la proximité de la décision et le spectacle de la diversité épidermique de notre planète, je conseille un banc, à la pointe ouest du triangle formé par la 18th Street, H Street et Pennsylvania Avenue. Vous aurez une vue imprenable sur un immeuble de verre, rendez-vous de tous les peuples de la Terre. Certains vous diront qu'un autre banc, new-yorkais celui-ci, face au siège des Nations unies, vous procurera plus de plaisir encore. Ne les écoutez pas. Car l'ONU décide rarement. Tandis que, dans mon immeuble de verre, on n'arrête pas de trancher, choisir, imposer... Mon immeuble de verre est la plus géante des cliniques en même temps que la plus sévère des écoles de la modernité. On y répare la moitié (pauvre) du monde et on tente de lui inculquer les règles de

base de toute civilisation.

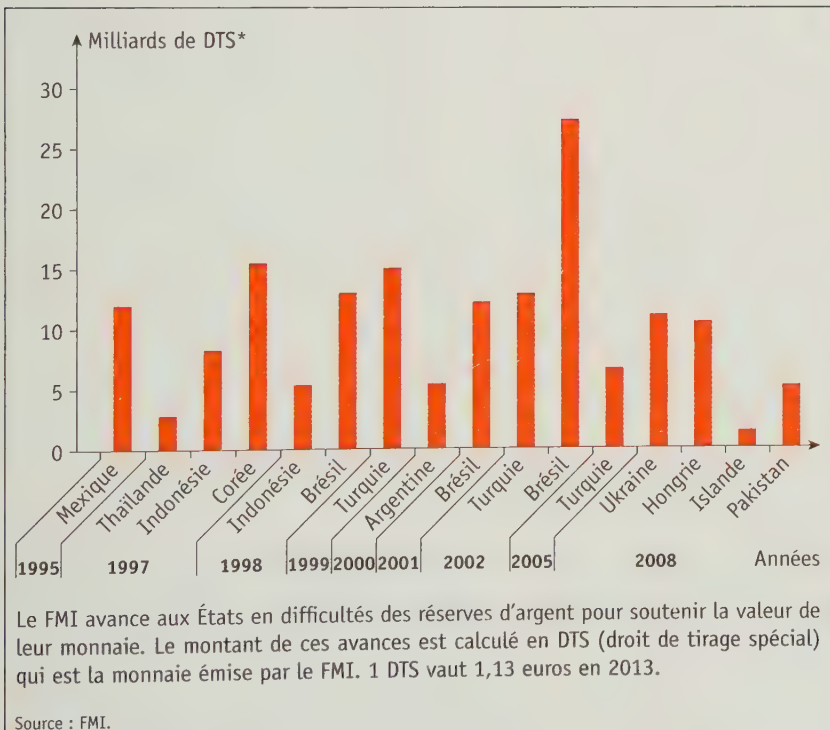
Mon immeuble de verre est l'immeuble le plus important du monde, puisque c'est celui de la Banque mondiale. Un immeuble où une foule n'arrête pas d'entrer et d'où une autre foule n'arrête pas de sortir. En effet, les banquiers mondiaux sont perpétuellement en mission. [...] Le vrai moteur du banquier mondial, c'est la passion d'avoir raison en tout, toujours et partout. À chacun de mes voyages, même les plus lointains, de l'autre côté de la mer, au bout de pistes improbables et défoncées, je suis tombé sur un banquier mondial. [...]

Je savais ce qu'ils me répéteraient tous. Privatisation. Privatisation au Mali, privatisation en Égypte, privatisation en Ouzbékistan, privatisation en Inde... Comment croire qu'un seul mot puisse répondre à toutes les questions du monde ? Peut-être qu'une seule banque pour le monde entier, même remplie de foules voyageuses et bigarrées, n'est pas une bonne idée ? »

Erik Orsenna, ancien conseiller culturel de François Mitterrand, conseiller d'État et romancier, *Voyage aux pays du coton*, © Librairie Arthème Fayard, 2006.



Le « Christine Lagarde's world tour »
En mai-juin 2011, la ministre française de l'Économie Christine Lagarde est proposée pour prendre la présidence de la Banque mondiale. Afin de défendre sa candidature, elle rencontre de nombreux chefs d'États.



- ?**
- DOC. 1 À 3** Quel rôle jouent le FMI et la Banque mondiale dans le monde ?
 - DOC. 2 ET 4** Vers quel type de pays se dirigent prioritairement leurs actions dans les années 1990 et 2000 ?
 - DOC. 4** Qui sont les principaux contributeurs du FMI ?
 - DOC. 4** Comment dès lors expliquer les étapes choisies par Christine Lagarde pour présenter sa candidature à la tête du FMI ?

BAC Étude critique

DOC. 2 À partir du document, expliquez quel est le rôle de la Banque mondiale. Montrez le regard critique de l'auteur.

Fonds prêtés par le FMI aux États (1995-2008)

Repères

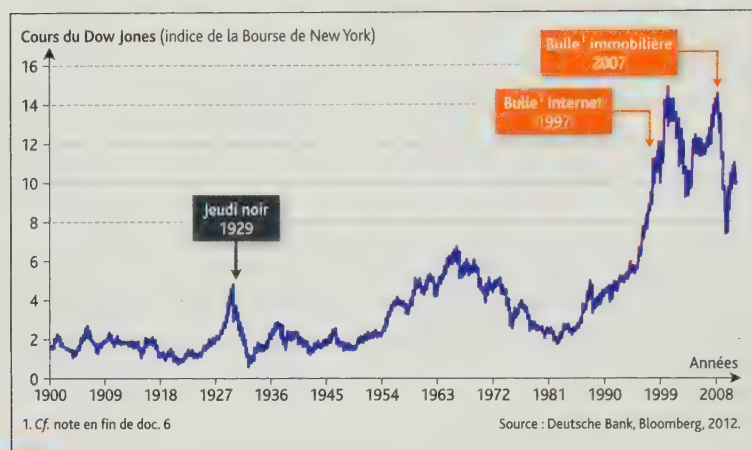
Années 1980 Début de la globalisation financière
1986 Krach à Wall Street
1997 Crise financière en Asie
2001 Krach financier à Wall Street
2007 Début de la crise immobilière et financière aux États-Unis (*subprimes*)

La libéralisation des marchés financiers depuis 1980

► COURS 2 p. 316

À partir des années 1980, parallèlement à la libéralisation des échanges, les États allègent leur contrôle sur les transactions financières. Ils favorisent ainsi l'émergence d'un marché mondial de capitaux, en pleine expansion, au risque d'une plus grande instabilité.

En quoi la globalisation financière des années 1980 est-elle un élément de plus grande instabilité des marchés ?



1 Le cours du dow jones au XX^e siècle (corrigé par l'inflation)

Le Dow Jones est le plus vieil indice boursier, créé en 1884, à New York. Il mesure le volume du capital des entreprises cotées à la Bourse de Wall Street (NYSE).

2 Le poids du crédit et de la spéculation

« Qu'il s'agisse de la spéculation sur les monnaies ou de la spéculation sur les actions, ou de la spéculation sur les produits dérivés, le monde est devenu un vaste casino où les tables de jeu sont réparties sur toutes les longitudes et toutes les latitudes. Le jeu et les enchères, auxquelles participent des millions de joueurs, ne s'arrêtent jamais. Aux cotations américaines se succèdent les cotations à Tokyo et à Hong Kong, puis à Londres, Francfort et Paris.

Partout, la spéculation est favorisée par le crédit puisqu'on peut acheter sans payer et vendre sans détenir. On constate le plus souvent une dissociation entre les données de l'économie réelle et les cours nominaux déterminés par la spéculation.

Sur toutes les places, cette spéculation, frénétique et fébrile, est permise, alimentée et amplifiée par le crédit. Jamais dans le passé elle n'avait atteint une telle ampleur.

L'économie mondiale tout entière repose aujourd'hui sur de gigantesques pyramides de dettes, prenant appui les unes sur les autres dans un équilibre fragile. Jamais dans le passé une pareille accumulation de promesses de payer ne s'était constatée. Jamais sans doute il n'est devenu plus difficile d'y faire face. Jamais sans doute une telle instabilité potentielle n'était apparue avec une telle menace d'un effondrement général. »

Maurice Allais, économiste français (prix Nobel en 1988),
La Crise mondiale d'aujourd'hui, Éditions Clément Juglar, 1999.

3 Une réglementation insuffisante

« C'est en 1974 que voit le jour la volonté d'inciter les banques à harmoniser leurs pratiques et à respecter des normes communes de sécurité. Cette année-là, le secteur bancaire a frôlé la catastrophe : la faillite de la banque ouest-allemande Herstatt [...] a failli entraîner la chute de plusieurs autres établissements. [...] »

Peu après cette faillite, un directeur de la Banque d'Angleterre, Peter Cooke, propose la réunion d'un comité réunissant les banques centrales et des organismes de réglementation et de surveillance bancaire des pays du G10¹. Sa proposition est adoptée et ce comité se réunit dorénavant à Bâle (Suisse) quatre fois par an [...]. Le comité n'a qu'une autorité morale sur les banques et institutions financières : il édicte des recommandations et des bonnes pratiques ! Leur application est laissée à l'appréciation des États. [...] »

En 1995, le scandale de la Barings² achève de convaincre le comité de s'atteler à une révision et un approfondissement des règles. [...] »

Pourtant bien étoffés, les accords de Bâle II [2004] n'empêcheront pas la déroute financière de 2008. La faillite de Lehman Brothers, dont les actifs étaient pourtant très bien notés, n'aurait pas dû se produire si les accords avaient correctement fonctionné. Encore aurait-il fallu qu'ils soient appliqués ! En effet, Bâle II n'est jamais entré en vigueur outre-Atlantique... »

A. Fournier, « De Herstatt à Lehman Brothers : trois accords de Bâle et 35 ans de régulation bancaire », www.lemonde.fr, 3 octobre 2011.

1. Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

2. La Barings, fondée en 1762, s'est effondrée en 1995 après que l'un de ses traders en chef, Nick Leeson, a multiplié les placements douteux et dissimulé ses pertes colossales, bien supérieures au fond propre de la banque.



La globalisation financière

À partir des années 1980, grâce aux mesures de déréglementation et au boom des technologies de l'information et de la communication, un marché mondial de capitaux se met progressivement en place.

Les limites de la politique monétaire américaine

« Lorsque Greenspan [directeur de la FED entre 1987 et 2003] fit l'une de ses dernières apparitions devant le Congrès, il fut acclamé quasiment comme le messie de la monnaie : "Vous avez conduit la politique monétaire à travers des krachs boursiers, des guerres, des attaques terroristes et des catastrophes naturelles", déclara l'un des membres du Congrès. "Vous avez grandement contribué à la prospérité des États-Unis et la nation conserve une dette à votre endroit." Comment Greenspan devient-il à ce point légendaire ? En grande partie parce qu'il présida au destin du dollar pendant une période où les nouvelles économiques étaient plutôt bonnes. [...] À la fin des années 1990, puis de nouveau vers le milieu de la décennie suivante, le taux de chômage tomba à des niveaux jamais vus depuis les années 1960. Pour les investisseurs financiers, les années Greenspan furent paradisiaques : [...] le prix des actions augmenta en moyenne de plus de 10 % par an.

Quelle part, dans ces bonnes performances, était imputable à Greenspan ? Une proportion certainement moindre que celle qu'on lui a accordée. La maîtrise de l'inflation avait été l'œuvre de son prédécesseur, Paul Volcker. [...] Par ailleurs, la plupart des bonnes nouvelles économiques n'avaient pas grand-chose à voir avec la politique monétaire. [...] [Mais] il n'a pas relevé les taux d'intérêt pour freiner l'enthousiasme du marché. Il n'a même pas cherché à imposer des conditions de marges aux investisseurs boursiers. [...] Et le président de la FED décrocha, en fait, ce que je crois être un record unique parmi les gouverneurs de Banque centrale : il a présidé non pas sur une mais sur deux énormes bulles d'actifs¹, la première à la Bourse et la seconde dans l'immobilier. »

Paul Krugman, *Pourquoi les crises reviennent toujours*, © Éditions du Seuil, Coll. « Points économie », 2012.

1. Augmentation artificielle des cours de la Bourse suite à des spéculations sur les marchés financiers. Le dégonflement brutal d'une bulle spéculative s'accompagne d'une chute des cours (krach boursier). L'auteur fait ici référence à la bulle Internet de 2001 et la bulle immobilière de 2007 qui ont débouché aux États-Unis sur deux krachs boursiers.

Un chef d'orchestre, la FED

En 1999, le *Time* dresse un tableau élogieux de l'action de la FED qui, pour lutter contre les conséquences de la crise asiatique de 1997 et empêcher une récession mondiale, refuse d'augmenter brutalement ses taux d'intérêt. De gauche à droite : Robert Rubin (secrétaire du Trésor), Alan Greenspan (président de la FED), Larry Summers (secrétaire adjoint au Trésor).

?

1 DOC. 1 ET 6 Quels sont les grands krachs boursiers qui ont secoué l'économie mondiale aux XX^e et XXI^e siècles ? En général, d'où partent-ils ?

2 DOC. 1 À 3 À partir de quand l'économie mondiale devient-elle essentiellement financière ? Quels éléments l'expliquent ?

3 DOC. 2 ET 3 Quelles sont les caractéristiques du marché mondial de capitaux ?

4 DOC. 2 ET 3 Comment ont évolué les règles permettant de contrôler les transactions financières ?

5 DOC. 4 ET 6 Quel rôle peut jouer la Banque centrale américaine dans la lutte contre les crises économiques ?

BAC Analyse de documents

DOC. 4 ET 6 Après avoir présenté les deux documents, montrez en quoi ils présentent deux portraits différents de l'action d'Alan Greenspan et de la banque centrale américaine en matière de politique économique.

Les nouveaux défis de la gouvernance économique mondiale

Quelles sont les conséquences de la crise mondiale sur la gouvernance économique mondiale ?

1 De la crise immobilière à la crise financière

➔ **À la fin des années 1990, la FED facilite le crédit en pratiquant des taux directeurs bas.** Dans le même temps, banques et sociétés d'assurances américaines proposent des produits financiers complexes et risqués, mais à fort rendement (*subprimes**), qui permettent à de nombreuses familles modestes d'accéder à la propriété. Mais en 2006, près de 2 millions de foyers américains ne peuvent plus rembourser leurs emprunts et sont menacés de perdre leurs maisons.

➔ **En 2007, après des années de spéculation, le marché immobilier américain s'effondre.** Les banques et les sociétés d'assurances sont alors à la tête d'immenses créances immobilières – à hauteur de 500 milliards de dollars –, qui ne pourront jamais être honorées. À l'automne 2008, ces acteurs du secteur financier, considérés comme trop gros pour s'effondrer (« *too big to fail* »), sont pourtant en cessation de paiement. Lehman Brothers est la première grande banque à faire faillite depuis la crise de 1929.

➔ **La crise des *subprimes* contamine l'ensemble de la finance mondiale.** En effet, avant 2007, les banques américaines avaient cédé une partie de leurs créances « pourries » à d'autres acteurs de la finance mondiale. (DOC. 2)

2 Faire face à la crise

➔ **Face à la crise financière, les États, le FMI et l'Union européenne interviennent.** La recapitalisation des banques évite une contraction du crédit. Des pays industrialisés comme l'Islande, le Portugal, l'Italie, l'Irlande, la Grèce ou encore l'Espagne, sollicitent l'aide du FMI et/ou de l'Union européenne. L'octroi de nouveaux prêts est conditionné à l'adoption de politiques de rigueur afin de réduire les déficits publics.

➔ **La crise contribue à redistribuer les cartes entre les pays développés et les pays émergents.** La Chine, qui n'a intégré l'OMC qu'en 2001, s'impose comme un interlocuteur incontournable et assume de plus en plus un leadership économique au sein des BRICS. Premier possesseur de bons du Trésor américain depuis les années 2000, elle voit dans les difficultés américaines un sujet de préoccupation majeure.

➔ **Le G20 devient le principal forum de coopération économique internationale.** Réuni à Pittsburgh en 2009, il souligne la volonté des États d'intégrer les pays émergents (Chine, Brésil, Corée du Sud...) aux processus de décision.

3 L'avenir de la gouvernance économique mondiale

➔ **Les États commencent à prendre en compte la protection de l'environnement dans la gouvernance économique mondiale.** Sous la pression des scientifiques du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat), créé en 1988, et d'ONG comme Greenpeace, 184 États se sont engagés à réduire l'émission de gaz à effet de serre depuis le protocole de Kyoto de 1997 (DOC. 1). Cependant, les États-Unis ne l'ont toujours pas ratifié.

➔ **Cette gouvernance est par ailleurs contestée par des mouvements s'opposant à la mondialisation libérale.** C'est le cas du mouvement Attac, fondé en France en 1998 pour pousser les États à adopter une taxe sur les transactions financières, dont le produit servirait au développement des pays du Sud. Ce type de mouvement propose des voies alternatives et organise un Forum social mondial annuel depuis 2001. (DOC. 3)

➔ **Surtout, les puissances émergentes entendent défendre leurs intérêts propres.** Pour soutenir leur industrialisation récente, ils ne se sont pas engagés sur une baisse chiffrée de leur émission de gaz à effet de serre. La Chine, par ailleurs, refuse de réévaluer sa monnaie, le yuan, pour ne pas handicaper ses exportations.

Dates-clés

2001 Entrée de la Chine à l'OMC

2007 Crise des *subprimes* aux États-Unis

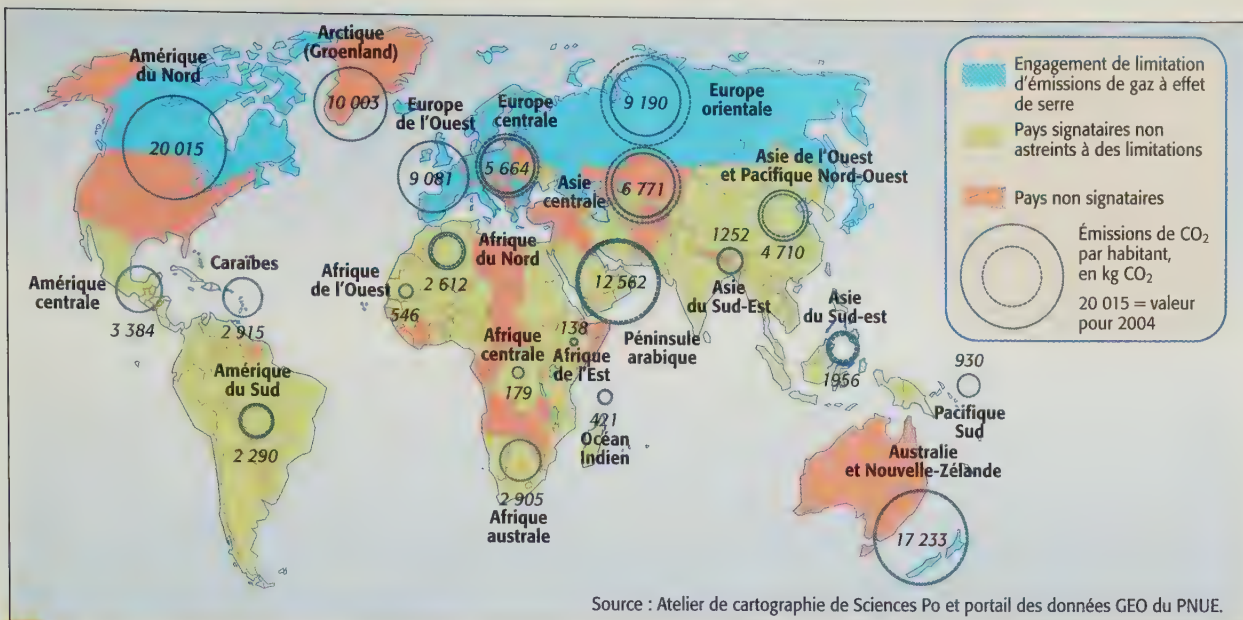
2008 Début de la crise financière aux États-Unis et de la crise mondiale

2009 Sommet du G20 de Pittsburgh

2011 Dégradation de la note américaine par Standard and Poor's

Mot-clé

BRICS Acronyme désignant les pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).



Protéger le climat à l'échelle de la planète

En 1997, la 3^e Conférence des Nations unies sur les changements climatiques se tient à Kyoto. Elle aboutit à un accord qui prévoit la réduction, à partir de 2005, des émissions de CO₂ pour réduire l'effet de serre, contribuant aux changements climatiques.

1 Quels pays se sont engagés à réduire leurs émissions de CO₂ ?

2 Lesquels ne l'ont pas fait ? Pourquoi est-ce une limite importante à l'efficacité du protocole de Kyoto ?

Taxer les flux financiers

En décembre 1997, alors que l'Asie traverse une grave crise financière, le journaliste Ignaco Ramonet lance dans *Le Monde Diplomatique* un appel en faveur d'une taxe sur les transactions financières.

« Quotidiennement, quelque 1 500 milliards de dollars font de multiples allers et retours, spéculant sur des variations du cours des devises. Cette instabilité des changes est l'une des causes de la hausse des intérêts réels, qui freine la consommation des ménages et les investissements des entreprises. Elle creuse les déficits publics et, par ailleurs, incite les fonds de pension, qui manient des centaines de milliards de dollars, à réclamer aux entreprises des dividendes de plus en plus élevés. Les premières victimes de cette "traque" du profit sont les salariés, dont les licenciements massifs font bondir la cotation boursière de leurs ex-employeurs. Les sociétés peuvent-elles longtemps tolérer l'intolérable ? [...]

La liberté totale de circulation des capitaux déstabilise la démocratie. C'est pourquoi il importe de mettre en place des mécanismes dissuasifs. L'un d'entre eux est la taxe Tobin, du nom du Prix Nobel américain d'économie qui la proposa dès 1972. Il s'agit de taxer, de manière modique, toutes les transactions sur les marchés des changes pour les stabiliser et, par la même occasion, pour procurer des recettes à la communauté internationale. Au taux de 0,1 %, la taxe Tobin procurerait, par an, quelque 166 milliards de dollars, deux fois plus que la somme annuelle nécessaire pour éradiquer la pauvreté extrême d'ici au début du siècle. [...]

Pourquoi ne pas créer, à l'échelle planétaire, l'organisation non gouvernementale Action pour une taxe Tobin d'aide aux citoyens (Attac) ? »

1 En quoi consiste la taxe Tobin ?

2 Quel nouvel acteur tente de jouer un rôle dans la réforme du fonctionnement de l'économie mondiale ?



Une superpuissance affaiblie sur la scène internationale

Couverture du *New York Times Magazine*, 27 janvier 2008.
À la veille de l'élection de Barack Obama, le *New York Times Magazine* titre déjà :
« Mais qui a rétréci la superpuissance ? »

Repères

2007 Début de la crise immobilière
 15 septembre 2008 Faillite de Lehman Brothers
 2009 Premier plan massif de secours à l'économie américaine
 Août 2011 Standard and Poor's abaisse la note de la dette américaine

► COURS 3 p. 324

La puissance américaine fragilisée

Frappés de plein fouet par la crise immobilière et financière, les États-Unis combattent la crise en renflouant un secteur bancaire en perdition. Pour la première fois depuis la Grande Dépression des années 1930, l'État américain intervient massivement, au prix d'une explosion de la dette publique et d'une fragilisation accrue, sur la scène internationale.

En quoi la crise de 2008-2009 confirme-t-elle le recul du leadership économique des États-Unis ?

L'État américain au secours des banques

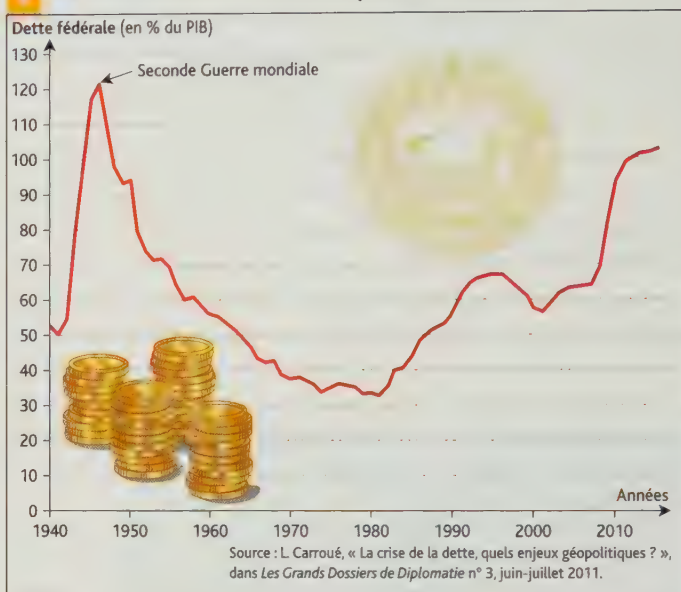
Quelques mois après la faillite de la banque Lehman Brothers, le secrétaire d'État au Trésor, Timothy Geithner, annonce un plan de sauvetage massif du secteur financier américain.

- 1 « Vendredi dernier, nous apprenions que l'économie américaine avait perdu trois millions d'emplois l'année dernière et 600 000 supplémentaires pour le mois dernier. Comme la demande s'effondre et le crédit se resserre, les entreprises du monde entier réduisent les investissements essentiels à la reprise de la croissance. Le commerce international s'est fortement contracté, comme les possibilités de crédit. Les prix des maisons sont encore en baisse et les saisies immobilières en hausse. [...] Au lieu de permettre la reprise économique, le système financier aggrave la situation. C'est une dynamique dangereuse, et nous devons l'arrêter. Lorsque notre gouvernement fournit un soutien aux banques, ce n'est pas pour le seul bénéfice des banques, mais aussi pour les entreprises et les familles qui dépendent de ces banques... [...]. Nous croyons que ce programme devrait à terme fournir jusqu'à 1000 milliards de dollars en capacité de financement, mais nous prévoyons de le commencer par une première tranche de 500 milliards. [...]

- Plus tard dans la semaine, je rencontrerai en Italie les ministres des Finances du G7 et les gouverneurs des banques centrales. Là, je mettrai en place, avec nos partenaires internationaux, un plan de travail commun qui nous permettra de renforcer la reprise et d'aider à stabiliser et réparer le système financier mondial. Nous travaillerons en étroite collaboration avec la direction du FMI et la Banque mondiale, afin qu'ils puissent déployer rapidement des ressources nécessaires pour aider les pays du monde qui sont les plus exposés à cette crise. [...]
- [...] C'est le défi le plus complexe que notre système financier ait jamais dû affronter [...]. Mais le Président, le Trésor et toute l'administration se sont engagés à aller au-devant des difficultés, car nous savons combien l'avenir de notre économie en dépend directement. »

Discours de Timothy Geithner, février 2009.

Le creusement du déficit public américain

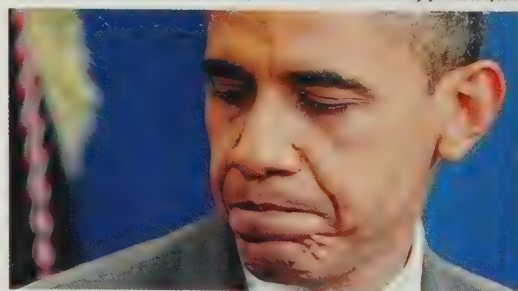


Les Echos

LE QUOTIDIEN DE L'ÉCONOMIE

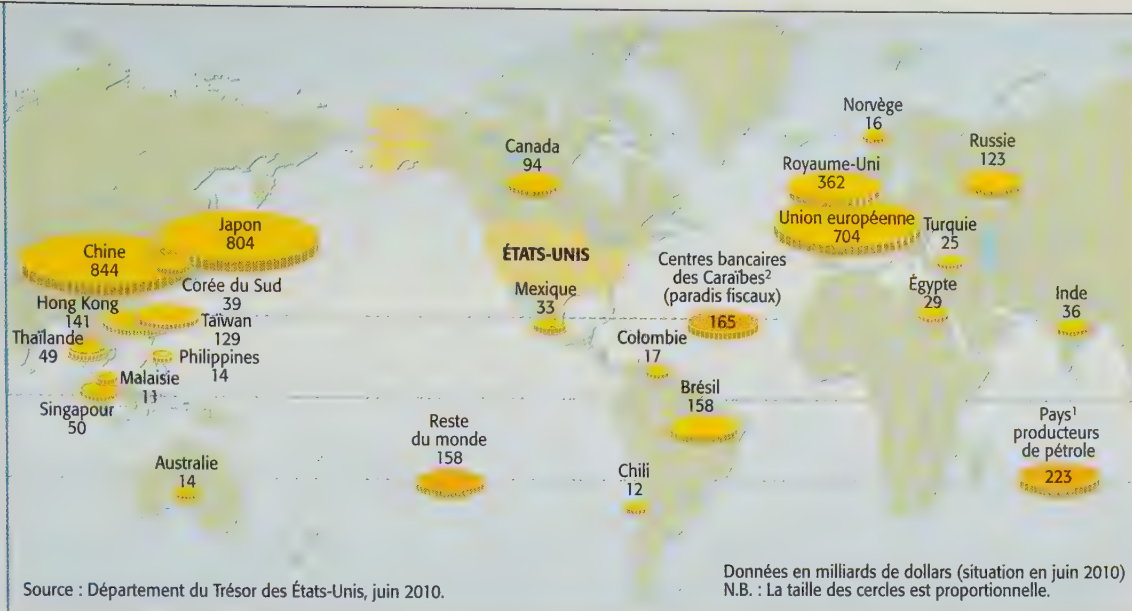
L'Amérique dégradée, le monde dans l'inconnu

■ Vive inquiétude après la dégradation par S&P de la note de la dette américaine pour la première fois de son histoire ■ Les dirigeants des grandes puissances et des banques centrales en concertation permanente pour essayer de rassurer les marchés ■ Un communiqué franco-allemand réaffirme les engagements européens



L'Amérique « dégradée »

En août 2011, l'agence de notation Standard and Poor's dégrade la note de la dette publique américaine, qui passe ainsi du triple A (AAA) à AA+. Depuis la création de l'agence en 1941, les États-Unis bénéficiaient de la note maximale. Une *des Échos*, 8 août 2011.



Les possesseurs de bons du Trésor américain

La Chine, nouveau créancier des États-Unis

Dessin de Riber paru dans *Svenska Dagbladet* (Stockholm), reproduit dans *Courrier international* hors série, « L'Occident est-il fini ? », février-mars-avril 2011.

Une partie de poker entre les Présidents américain (Barack Obama) et chinois (Hu Jintao). Après la crise asiatique de 1997, la Chine a majoritairement investi dans les bons du Trésor américain, croyant y trouver un placement sûr et durable.



Le yuan, en voie de concurrencer le dollar ?

« Les efforts déployés par Pékin pour faire du yuan un concurrent du dollar enregistrent aujourd'hui de timides mais incontestables progrès. Au cours des derniers mois, la Chine a signé des accords d'échange de monnaie d'un montant de 100 milliards de dollars avec six pays, parmi lesquels l'Argentine, l'Indonésie et la Corée du Sud. Le yuan est devenu une devise commerciale officielle entre les pays d'Asie du Sud-Est et deux provinces chinoises [le Yunnan et le Guanyu] frontalières de ceux-ci. "Le yuan servira prochainement de monnaie d'échange avec l'Inde, le Pakistan, la Russie, le Japon et la Corée du Sud", pronostique Gu Xiaosong, directeur de l'Institut d'études asiatiques de Nanning [capitale de la province du Guanyu]. Ces pays pourront à terme utiliser la monnaie chinoise entre eux. Et, dans une initiative discrète mais tout aussi importante sur la voie de la transformation du yuan en une devise internationale librement convertible, Pékin a émis à Hong Kong, vers la fin de l'année dernière, sa première offre d'obligation internationale. »

Article de **Rana Foroohar** et **Melinda Liu**, *Newsweek*, mars 2010, reproduit dans *Courrier international* n° 1 014, 8 avril 2010.

?

1 DOC. 1 À 3 Quelles sont les manifestations de la crise aux États-Unis ?

2 DOC. 1 Quel plan de soutien à l'économie américaine est annoncé par Timothy Geithner ?

3 DOC. 4 ET 5 Qui sont les principaux détenteurs de la dette américaine ?

4 DOC. 4 À 6 De quelle manière la crise mondiale renverse-t-elle les équilibres entre les États-Unis et les pays émergents ?

BAC Analyse de document

DOC. 1 Montrez comment ce document illustre la fragilisation de la puissance américaine en 2009.

Repères

2007 Crise immobilière et financière aux États-Unis

2009 Diffusion de la crise aux pays industrialisés : l'Islande, l'Irlande, le Portugal, la Grèce, l'Italie et l'Espagne sont fragilisés.

► COURS 3 p. 324

Une crise mondiale

Depuis 2009, l'effondrement du secteur financier américain entraîne le monde dans la crise. Celle-ci fragilise surtout les pays industrialisés, mais elle n'épargne pas les pays émergents dont la forte croissance des années 2000 dépendait des marchés américain et européen.

Quelles sont les conséquences de la crise américaine sur l'économie mondiale ?

De la récession américaine à la récession mondiale

Lors d'une allocution devant le FMI en septembre 2006 – soit un an avant le début de la crise des subprimes –, Nouriel Roubini, économiste américain, dresse le scénario d'une crise à venir.

« Quels sont les trois principaux facteurs qui, de mon point de vue, vont plonger l'économie américaine dans la récession ? [...] Le premier est la situation du secteur immobilier. [...] Et il y a maintenant des preuves que les prix des maisons vont chuter à un point comparable à celui des années 1930. [...] Le deuxième est que nous assistons ces dernières années à une flambée des prix de l'énergie. [...] Le troisième point est le relèvement trop tardif des taux d'intérêts de la FED. [...] »

Je ne suis pas un prévisionniste professionnel et je n'utilise pas de grands modèles économiques. Malgré tout j'affirme que la probabilité d'une récession aux États-Unis est de 70 %. Si vous me demandez d'où je sors ce chiffre, je vous répondrais : juste de mon nez. [...] Mon modèle ressemble au "test d'odorat" ou au "test du canard" ; si cela ressemble à une récession, si cela se dandine comme une récession, et que cela cancanne comme une récession, alors cela doit être une récession. [...]

Laissez-moi terminer sur les raisons pour lesquelles je pense qu'en cas de récession aux États-Unis, le reste du monde connaîtra un grave ralentissement. Encore une fois, le consensus aujourd'hui est que la croissance mondiale est découplée de la croissance américaine. On dit qu'il y a assez de dynamisme dans la demande intérieure en Asie – au Japon, en Corée, en Chine, et en Inde –, et que même si les États-Unis entraient en récession, aussi sévère soit-elle, ces pays continueraient à connaître une forte croissance. On dit la même chose pour l'Europe, où la croissance est actuellement meilleure que prévue. [...] Pour autant, les liens commerciaux entre les États-Unis et le reste du monde restent très importants. [...] Des pays sont directement dépendants du commerce américain – Chine, Mexique, Canada, etc. – et d'autres, plus indirectement. Par exemple, certains disent que les pays d'Amérique latine s'en sortiront bien en dépit d'un ralentissement de l'économie américaine parce qu'ils exportent peu de marchandises vers les États-Unis et davantage de matières premières vers la Chine. Mais s'il y a une grave récession aux États-Unis, la Chine sera négativement affectée. Et s'il y a un ralentissement de l'économie chinoise, la demande en matières premières va alors s'effondrer. Pour conclure, je pense que le risque d'un atterrissage brutal est très fort pour l'économie américaine. Je le vois pour l'année prochaine. [...] À terme, le reste du monde ne sera pas capable de se dissocier des États-Unis. Sur cette note joyeuse, je vais arrêter. Merci. »

Allocution de **Nouriel Roubini** (économiste américain) au FMI, le 7 septembre 2006.

Une crise financière de dimension mondiale

En Europe ou en Asie, les banques, ayant massivement investi l'épargne de leurs clients dans les produits financiers proposés par les banques américaines, subissent le contrecoup de la crise des *subprimes*. La faillite de la banque Lehman Brothers a donc indirectement ruiné des millions d'épargnants à travers le monde.



Madrid, octobre 2008 : manifestations d'épargnants espagnols ruinés, devant le siège de la Banque d'Espagne à Madrid.

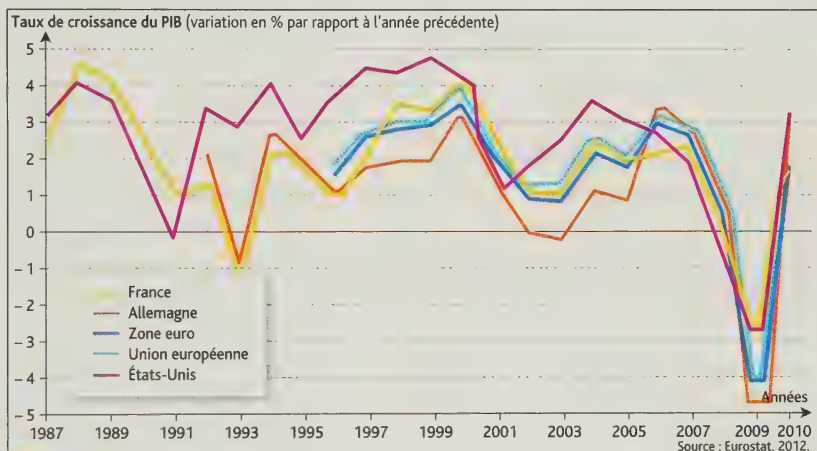


Hong Kong, juillet 2009 : épargnants ruinés par la chute de Lehman Brothers, demandant la démission de Donald Tsang, chef de l'exécutif à Hong Kong, mis en cause dans un scandale de détournement de fonds et jugé responsable de la situation financière.



L'Europe fragilisée

Mars 2010 : grève générale et manifestations en Grèce contre les mesures de rigueur prises par le gouvernement Papandréou, sous la pression du FMI et de l'Union européenne, pour rembourser la dette publique.



Les pays industrialisés face à la crise



La contraction du commerce international : l'exemple de la Chine

?

1 DOC. 1 Quels étaient les signes annonciateur d'une récession de l'économie américaine selon Nouriel Roubini ?

2 DOC. 1 Pourquoi aura-t-elle des répercussions mondiales selon lui ?

3 DOC. 3 ET 4 Quelle région est particulièrement touchée par les conséquences de la crise ?

4 DOC. 1 ET 5 Pourquoi et comment la Chine est-elle aussi concernée par la crise ?

Membres du G20

	Afrique du Sud		France
	Allemagne		Japon
	Arabie saoudite		Inde
	Argentine		Indonésie
	Australie		Italie
	Brésil		Mexique
	Canada		Turquie
	Chine		Royaume-Uni
	Corée du Sud		Russie
	États-Unis		Union européenne

► COURS 3 p. 324

1 Trois états de gouvernance

Pascal Lamy est secrétaire général de l'OMC depuis 2005.

« Je dis souvent à mes étudiants que j'ai eu la chance de passer par trois états de gouvernance dans ma vie professionnelle : la République française, qui est solide ; l'Union européenne, qui est liquide ; et le système international, qui est gazeux. [...]

Dans un État-nation, on ne se demande pas pourquoi on est ensemble. On l'est parce que l'histoire, la géographie, la langue, les mythes, la culture nous rassemblent. À l'échelon européen, c'est déjà plus compliqué. [...] À l'échelon mondial, les institutions sont faibles et le sentiment d'appartenance est encore plus ténu. [...] Pour que la gouvernance marche, elle doit combiner leadership, cohérence et légitimité. C'est le cas dans une entreprise, dans un club de football ou en politique nationale. [...] Dans le système international, il n'y a pas un lieu qui regroupe ces trois fonctions. Le G20 exerce un vrai leadership mais il n'a pas beaucoup de légitimité ni d'efficacité. Les Nations unies sont légitimes mais elles n'ont pas beaucoup d'efficacité ou de leadership. Les organisations internationales spécialisées sont efficaces, elles ont une vraie capacité à mobiliser les ressources, de l'expertise, des financements, mais elles sont régulièrement mises en question sur leur légitimité ou leur leadership. »

Extrait d'un entretien tiré de Jean-Marc Vittori, *Pour une gouvernance mondiale*, © Éditions Autrement, 2010.

La gouvernance économique d'un monde en crise

Face à la crise, les pays industrialisés défendent l'idée d'une plus grande coopération économique et d'une refonte des institutions financières internationales. Mais ils doivent aussi composer avec la montée en puissance des pays émergents, en particulier de la Chine.

Quelle nouvelle forme de gouvernance économique mondiale émerge après la crise de 2008-2009 ?

2 Le G20, une solution à la crise ?

Le sommet de Pittsburgh en 2009 renforce le rôle du FMI et transforme le G20 en véritable institution de gouvernance économique mondiale.

« Une réunion du G8 n'aurait pas été à la hauteur du défi de cette crise. Elle n'aurait pratiquement réuni que de grands pays débiteurs, et non leurs créanciers [...]. Nicolas Sarkozy et son équipe ont alors sorti du placard le G20, créé dès 1999, pour donner un peu de place aux pays émergents dans les discussions entre ministres des Finances. Mais il n'avait donné lieu qu'à quelques brèves réunions sans aucun résultat. Lors de la première, certains participants étaient venus surtout pour se faire photographier à côté du Président des États-Unis, Bill Clinton ! En 2008, il en a été tout autrement. Le G20 a fait passer le G8 au second plan. Il a désormais un leadership [...], mais le paradoxe c'est que sa légitimité n'existe pas pour autant ! Il est donc urgent d'asseoir sa légitimité dans le droit public international pour en faire l'instance de la gouvernance économique, monétaire et financière mondiale. Un traité prendrait des années à négocier. Il existe une solution plus simple. Elle consiste à utiliser le traité de Bretton Woods qui, lui, engage ses 185 membres. Il suffirait donc de donner la même composition au G20 et aux instances de gouvernance des organisations de Bretton Woods. Le nouveau G20, réuni au niveau des chefs d'État, deviendrait en toute légitimité, l'instance suprême. »

Extrait d'un entretien avec Michel Camdessus, directeur du FMI de 1987 à 2001, dans Jean-Marc Vittori, *Pour une gouvernance mondiale*, © Éditions Autrement, 2010.



Europe : la difficile solidarit  en temps de crise

Angela Merkel, Georgios Andr as Papandreou et Nicolas Sarkozy, lors d'un sommet europ en sur l'aide financi re   la Gr ce, dans l'incapacit  de rembourser sa dette, 2011.

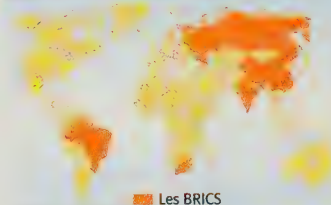
金砖国家领导人第三次会晤 BRICS Leaders Meeting

2011年4月14日 中国 三亚 14 April 2011 Sanya China



Les BRICS

Le premier sommet des BRICS se réunit en Chine en avril 2011. 1 Singh (Inde), 2 Medvedev (Russie), 3 Jintao (Chine), 4 Rousseff (Brésil), 5 Zuma (Afrique du Sud). Le terme de BRIC désignait, au début des années 2000, les quatre pays émergents (Brésil, Russie, Inde et Chine) qui, selon les économistes de la banque d'investissement américaine Goldman Sachs, allaient porter à l'avenir la croissance mondiale. Il s'impose comme une réalité institutionnelle, lorsque se réunit le premier sommet des BRICS, en 2009, et qu'il s'élargit en 2011 à l'Afrique du Sud. Les BRICS devraient représenter plus de 20 % du PIB mondial à l'horizon 2025.



Les BRICS

?

1 DOC. 1 À quelle échelle de gouvernance les prises de décisions sont-elles les plus faciles d'après Pascal Lamy ? Pour quelles raisons ?

2 DOC. 1 ET 2 Quelles sont les fragilités de la gouvernance économique mondiale selon les deux auteurs ?

3 DOC. 2 Pourquoi le G20 apparaît-il comme une institution de gouvernance économique mondiale ? Comment complète-t-il l'action du FMI et de la Banque mondiale ?

4 DOC. 3 Quels pays européens assument un leadership en tant de crise ? Comment l'expliquer ?

5 DOC. 4 ET 5 Quels sont les pays représentés ? Quel rôle veulent-ils désormais jouer dans l'économie mondiale ?

Un nouveau leadership ?

1 « La crise financière a entraîné dans une certaine mesure la montée du protectionnisme, même s'il ne sape pas les fondements de la mondialisation économique. Dans un contexte de forte interdépendance entre les différents pays, le commerce et la libéralisation des investissements continueront d'être les courants du développement économique du monde. Par exemple, le plan de relance économique américain comprend des dispositions sur le "Buy américain" [acheter américain] et "Hire American" [embaucher américain] [...] La portée de ces mesures a été par la suite considérablement réduite en raison de la menace de représailles des partenaires commerciaux des États-Unis [...]. Même pendant les pires moments de la crise financière, la communauté internationale n'a pas arrêté ses efforts pour promouvoir dans le cadre de l'OMC les pourparlers du cycle de Doha¹. Au sommet du G20, les dirigeants ont appelé à la conclusion rapide des négociations du cycle de Doha. La septième conférence ministérielle de l'OMC s'est tenue à Genève en novembre 2009 [...] et tous les ministres participant ont rappelé la

nécessité de conclure les négociations du cycle de Doha, ce qui indique la détermination et la confiance des divers pays pour promouvoir davantage le commerce multilatéral et la libéralisation des investissements.

Grâce à l'amélioration de leur compétitivité sur le plan international, les économies émergentes vont devenir les principaux défenseurs de la libéralisation du commerce. [...] Si les différents pays doivent apprendre quelque chose de la crise, – à savoir comprendre vraiment la nécessité d'une coopération internationale pour la promotion d'un système économique international égalitaire, équitable et transparent – alors les négociations du cycle de Doha devraient pouvoir aboutir. »

Xiaoji Zhang, « La Chine dans le commerce international de l'après-crise », Département de la recherche des relations économiques extérieures et du développement, Chine, 2010.

1. Round de négociation de l'OMC, commencé en 2001 face aux réticences des pays industrialisés à libéraliser totalement des secteurs clé de leurs économies, en particulier l'agriculture.

SUJET 34 Les enjeux de la gouvernance économique mondiale depuis 1944

À SAVOIR

Sur les 4 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 2h45 à la composition.

Les objectifs des règles économiques communes

- Reconstruire l'économie après la Seconde Guerre mondiale
- Relancer l'économie après une grave crise économique (choc pétrolier de 1973, crise des subprimes de 2007)
- Établir les conditions de croissance des échanges : des monnaies stables et des règles de conversion des monnaies (principe établi à Bretton Woods) entre elles, une concurrence non faussée (rôle du GATT puis de l'OMC)
- Réduire les écarts entre pays développés et pays pauvres
- Concilier croissance économique et protection de l'environnement (protocole de Kyoto)

Les enjeux de la gouvernance économique mondiale depuis 1944

- Des règles monétaires, financières et commerciales : pour préserver les intérêts économiques de tous les États
- Les acteurs : les États, les institutions internationales (ONU, FMI, OMC, GB...)

Les bornes chronologiques :

- 1944 : quelle grande conférence pose les bases de la gouvernance économique mondiale ?
- Le sujet est à traiter jusqu'à nos jours : quels sont les grands enjeux actuels de la gouvernance économique mondiale ?

Conseil pour rédiger la composition

➤ Proposition de plan

I. 1944-années 1970 : reconstruire le monde

II. Années 1970-1990 : libéraliser les échanges face à la crise

III. Depuis les années 2000 : de nouveaux enjeux (l'environnement, la crise financière, de nouvelles puissances économiques)

SUJET 35 Une gouvernance économique mondiale depuis 1975

À SAVOIR

Sur les 3 heures de l'épreuve, il est conseillé de consacrer 1h45 à la composition.

La gouvernance invite à se demander :

- Qui ?
 - Le G6 progressivement élargi pour devenir le G20
 - L'OMC et le FMI
- Pourquoi ?
 - Accroître les échanges commerciaux et favoriser les investissements en libérant les flux de capitaux
 - Intégrer les États au commerce mondial (adhésion de la Chine à l'OMC en 2001...)
 - Depuis 2007, faire face à la crise financière en mettant en œuvre des règles sur le fonctionnement des banques et les transactions financières.

L'économie mondiale recouvre :

- Des échanges financiers et commerciaux entre les États
- Des acteurs : des groupes de pays qui ont des situations économiques et des intérêts différents :
 - les pays développés (États-Unis, Canada, Japon, pays européens, Australie)
 - les pays pauvres
 - les puissances émergentes : les BRICS

Une gouvernance

économique mondiale

depuis 1975

Depuis 1975 :

- Création du G6 à l'initiative de la France, lors du sommet de Rambouillet. Elle s'inscrit dans le contexte des premières années de la crise entraînée par le premier choc pétrolier de 1973
- Une étape : après une période de libéralisation jusqu'aux années 1990, les États tentent de s'entendre depuis les années 2000 pour établir des règles.

Conseil pour rédiger la composition

Le sujet invite à montrer une évolution : après une période de libéralisation de l'économie mondiale, depuis la crise des *subprimes* (2007), les États commencent à prendre conscience de la nécessité de réguler davantage l'économie mondiale.

► On peut adopter le plan du cours.

I. Libéraliser les échanges après la fin du système de Bretton Woods (1975-fin du XX^e siècle)

Cours 2, p. 316

II. Les nouveaux défis de la gouvernance économique mondiale : faire face à la crise de 2007, relever les défis environnementaux, intégrer les puissances émergentes (depuis les années 2000)

Cours 3, p. 324

SUJET 36 La naissance des organisations de gouvernance économique mondiale

CONSIGNE Après avoir présenté le document, montrez que la conférence de Bretton Woods en 1944 marque les premiers pas vers une gouvernance économique mondiale. Mettez en évidence les limites de ce document en expliquant comment ces institutions renforcent également l'influence des États-Unis dans le monde et répondent à ses intérêts.

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.



La conférence de Bretton Woods (1944)

1 « La conférence de Bretton Woods, représentant presque tous les peuples du monde, s'est penchée sur les questions de monnaies et de finance internationale, lesquelles ont été jugées primordiales pour la paix et la prospérité. [...] Les accords conclus sur ces questions importantes et complexes sont sans précédent dans l'histoire des relations économiques internationales.

1. Le Fonds monétaire international (FMI)

10 [...] Parce que les transactions monétaires sont des échanges internationaux, les nations doivent s'entendre sur les règles qui doivent les régir. Quand des petits groupes de nations tentent, par des règlements différents, d'obtenir des avantages commerciaux d'autres pays, elles participent à l'instabilité et à la contraction du commerce international tout en mettant en danger les économies nationales. Ces politiques sont susceptibles de conduire à la guerre économique et de mettre en danger la paix dans le monde.

20 La conférence a donc convenu qu'une large impulsion internationale est nécessaire pour maintenir un système international monétaire capable de promouvoir le commerce extérieur. [...] Les nations devraient se mettre d'accord pour interdire les pratiques qui mettent en péril la prospérité mondiale et se soutenir mutuellement pour surmonter les difficultés financières. [...]

25 La conférence a donc convenu que les nations ici représentées devraient établir à ces fins un organisme international permanent, le Fonds monétaire international, avec des pouvoirs et des ressources adéquates pour accomplir les tâches qui lui sont assignées. [...]

2. La Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD)¹

Il est dans l'intérêt de toutes les nations que la reconstruction d'après-guerre soit rapide. [...] Les programmes de reconstruction et de développement vont partout contribuer au progrès économique, à la stabilité politique et à la paix. [...]

La conférence a convenu que les Nations unies devraient établir un organisme international permanent pour remplir ces fonctions, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement. Il a été convenu que la Banque devrait aider à fournir des prêts à long terme, avec des taux d'intérêt raisonnable pour financer des projets qui augmenteraient la productivité des pays emprunteurs. [...] À travers leurs cotisations au capital de la BIRD, tous les pays travailleront avec les pays emprunteurs à garantir ces prêts. La conférence s'est enfin mise d'accord sur les pouvoirs et les ressources que la Banque devrait avoir et sur les obligations que les États membres devront assumer. [...]

Les propositions formulées à la conférence pour la création du Fonds et la Banque sont désormais soumis, conformément aux termes de l'accord, à l'examen des gouvernements et des peuples des pays représentés. »

Résumé des Accords. Acte final de la Conférence des Nations unies de Bretton Woods, 22 juillet 1944.

1. La BIRD deviendra la Banque mondiale en 1960.

SUJET 37

La gouvernance économique mondiale aujourd'hui

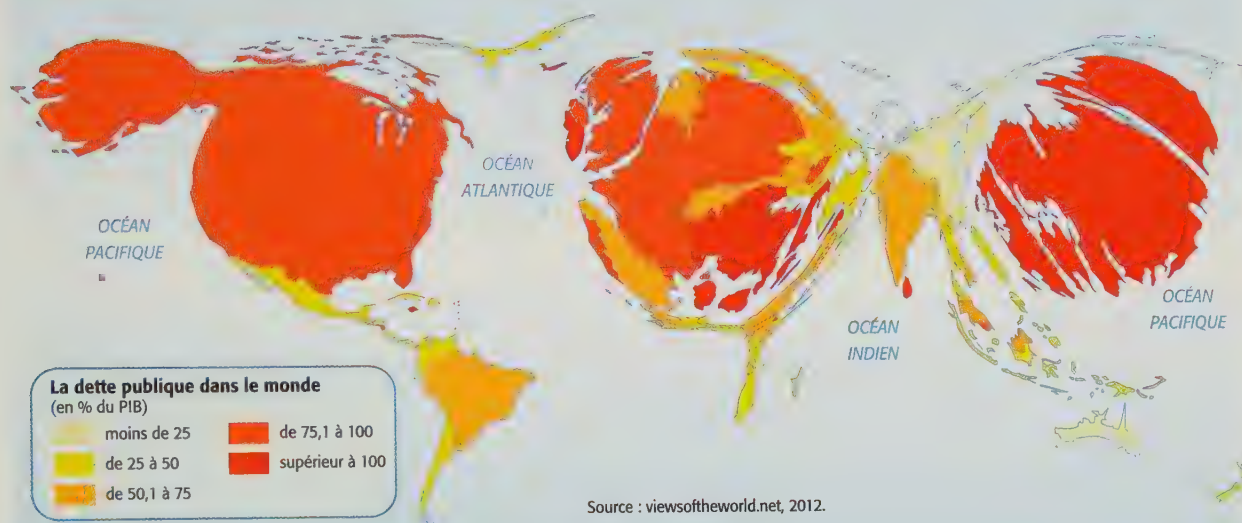
CONSIGNE

En confrontant les deux documents, montrez comment la crise a rendu nécessaire la refonte des institutions de gouvernance économique mondiale. Quelle critique Joseph Stiglitz fait-il sur la composition du G20 ?

À SAVOIR

Il est conseillé de traiter ce type de sujet en 1h15.

1 Les pays frappés par la crise de la dette



2 La refonte du G20

« Lors des précédentes crises, le FMI s'était porté à la rescousse du système financier mondial. Mais, cette fois, lui non plus n'était pas taillé pour le rôle. Il est sûr qu'il n'avait pas vu venir cette crise et n'avait pas accompli sa mission : l'empêcher. De plus, il faisait partie, je l'ai dit, des institutions qui avaient imposé aux pays en développement les politiques mêmes qui avaient provoqué la crise et il en était largement tenu pour responsable. Parmi ces pays, les "emprunteurs potentiels" ne voulaient pas s'adresser à lui vu la façon dont il avait traité, dans le passé, ceux qui avaient sollicité son aide. Il ne disposait pas de fonds suffisants et ceux qui en avaient, au Moyen-Orient et en Asie, ne lui faisaient guère confiance : après tout, le FMI était dominé par les États-Unis et les autres pays industriels avancés, qui étaient à l'origine de la crise.

Deux institutions ont comblé le vide. Les ministres des Finances du G20 se réunissaient régulièrement depuis une

dizaine d'années – depuis l'époque de la crise asiatique. Soudain, à l'initiative des dirigeants européens, les membres du G20 ont été propulsés au rang de leaders mondiaux. Mais il y a dans ce monde 192 pays, et cela voulait dire que 172 n'auraient pas voix au chapitre. Certes, le G20 pesait environ 75 % du PIB mondial, mais il manquait de représentativité et de légitimité politiques. Si l'on comprenait bien pourquoi certains pays étaient membres du club, on saisisait moins les raisons de la présence (ou de l'absence) de certains autres. Pays en développement et petits États étaient particulièrement lésés. Un seul pays d'Afrique subsaharienne faisait partie du club du G20, l'Afrique du Sud, et il ne pouvait guère parler pour les autres pays africains, si différents de lui. »

Joseph Stiglitz (ancien économiste en chef de la Banque mondiale et prix Nobel d'économie), *Le Rapport Stiglitz*, © Éditions Les liens qui libèrent, 2010.

Une gouvernance économique mondiale depuis 1944

Fiche de révision

1 1945-début des années 1970 : la naissance d'une gouvernance économique mondiale **L/ES**

- **La nécessité d'organiser l'économie mondiale.** Les accords de Bretton Woods, signés en 1944, répondent au souci de reconstruire le monde au lendemain de la Seconde Guerre mondiale et d'éviter une nouvelle crise, comparable à celle de 1929.
- **Le leadership américain.** Les États-Unis acceptent d'exercer leur leadership : le dollar, seule monnaie librement convertible en or, devient le pilier du nouveau système monétaire international (le *Gold Exchange Standard*).
- **Les institutions économiques mondiales.** Fondées en 1944, à l'issue des accords de Bretton Woods, les deux institutions de régulation, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, sont garantes de la stabilité du nouveau système monétaire mis en place et siègent toutes les deux à Washington. Les États-Unis promeuvent la libéralisation des échanges au sein du GATT.

2 1975-2008 : la libéralisation

- **La fin du système de Bretton Woods.** La fin du *Gold Exchange Standard* en 1971 provoque la fluctuation des monnaies tandis que le choc pétrolier entraîne un ralentissement de la croissance et une montée du chômage.
- **La libéralisation de l'économie mondiale.** Au sein de forums comme le G6 ou le GATT, les pays industrialisés encouragent la libéralisation des échanges de marchandises. La récession entraîne de graves crises financières dans les pays du Sud. Les institutions de Bretton Woods, FMI et Banque mondiale, poussent les pays en développement à s'ouvrir davantage au commerce international en contrepartie de leur soutien financier. Parallèlement, à partir des années 1980, les États favorisent la dérégulation des flux de capitaux.

3 Depuis 2008 : les nouveaux enjeux de la gouvernance

- **Faire face à la crise financière.** Depuis la crise de 2008, les États cherchent à orienter les institutions de gouvernance économique mondiale vers davantage de régulation.
- **Intégrer les puissances émergentes.** Au sommet de Pittsburgh (2009), le G20 s'impose comme une nouvelle institution de gouvernance, intégrant pleinement les puissances émergentes, en particulier la Chine, aux prises de décisions.
- **Les enjeux sociaux et environnementaux.** Certaines ONG et les mouvements altermondialistes tentent de promouvoir d'autres formes de régulation de l'économie. Lors des forums sociaux, elles militent pour une économie plus équitable. Les effets de la croissance sur l'environnement sont pris en compte depuis le protocole de Kyoto de 1997.



Dates à retenir

- 1944 Conférence de Bretton Woods
- 1945 Création du FMI et de la Banque mondiale
- 1947 Création du GATT
- 1971 Fin du *Gold Exchange Standard*
- 1975 Création du G6
- 1995 Création de l'OMC
- 1999 Création du G20
- 2001 Entrée de la Chine à l'OMC
- 2007 Début de la crise financière mondiale

NE PAS CONFONDRE

► Institutions internationales/ Forums

Une **institution internationale** (ONU, FMI, BM, OMC) est une organisation réunissant des États qui l'ont intégrée en vertu d'un accord ou d'un traité et qui en reconnaissent le caractère supranational.

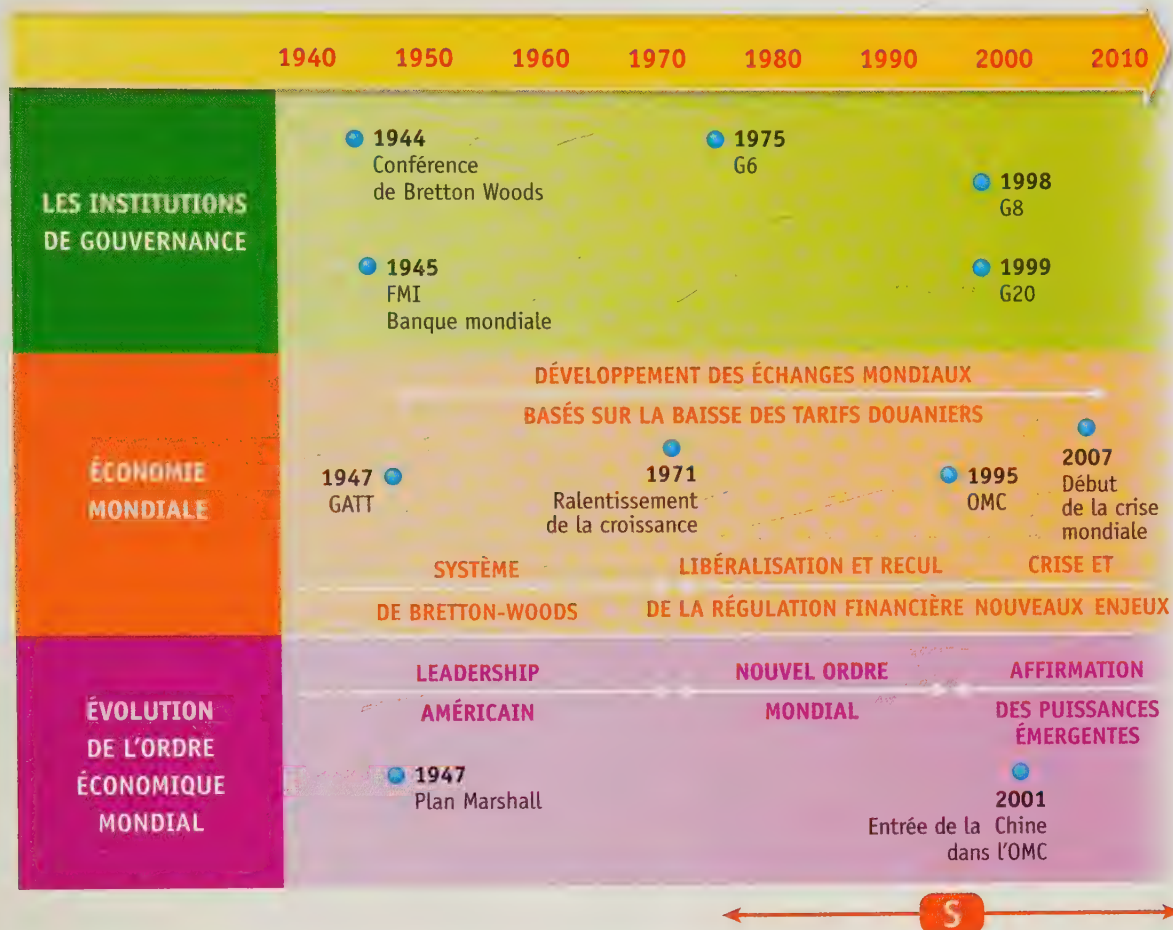
Les **Forums** (GATT, G6, G20 jusqu'en 1999) sont des réunions informelles entre un nombre restreint d'États pour coordonner les politiques économiques et négocier des accords commerciaux.

► Gouvernance/Leadership

La **gouvernance** mondiale est la mise en place d'une régulation et d'une gestion par la communauté internationale des grands enjeux contemporains. Le **leadership** désigne un État, ou un groupe d'États, qui par son poids politique, économique, militaire et/ou culturel exerce une forte influence sur le plan international.

Tableau chronologique

Une gouvernance économique mondiale depuis 1944



POUR ALLER PLUS LOIN



Surfer

- Sur Internet, on trouve les **chroniques des principaux économistes** en temps réel. Sont particulièrement actifs Paul Krugman dans le *New York Times* : www.krugman.blogs.nytimes.com ou Nouriel Roubini : www.roubini.com
- **Des cartes par anamorphoses** pour visualiser les inégalités dans le monde : www.worldmapper.org
- **Des sites institutionnels** particulièrement riches en documents et en données statistiques :
FMI : www.imf.org
Banque mondiale : www.worldbank.org
OMC : www.wto.org
- **Les sites des principaux médias économiques** pour suivre l'actualité et trouver de la documentation :
– en anglais : www.bloomberg.com
– en français : www.latribune.fr, www.lesechos.fr, www.alternatives-economiques.fr



Voir

- **Sur le monde de la finance** : *Wall Street* d'Oliver Stone, 1987.
- **Sur la crise financière actuelle** : le téléfilm d'HBO « *To Big to fail* », 2011.



Lire

- J. Stiglitz, *Le Rapport Stiglitz*, Éditions Les liens qui libèrent, 2010.
- P. Krugman, *Pourquoi les crises reviennent toujours*, Le Seuil, 2009.
- P. Arthus M.-P. Virard, *On comprend mieux le monde à travers l'économie*, Les Échos Éditions/Pearson Education, 2008.
- N. Roubini et S. Mihm, *Économie de crise*, Éditions JC Lattès, 2010.
- J. Mistral (dir.), *Le G20 et la nouvelle gouvernance économique mondiale*, PUF, 2011.



SUJET
RÉDIGÉComment les États-Unis ont-ils assumé
leur rôle de grande puissance depuis 1918 ?

Il est recommandé de passer 2h45 pour rédiger la composition.

Introduction

Phrase d'accroche ►

Problématique ►

Annonce du plan ►

Le XX^e siècle est incontestablement marqué par la puissance des États-Unis d'Amérique. En 1918, lorsque s'achève la Première Guerre mondiale, le Président Wilson propose de créer un ordre mondial sur des principes de liberté, de démocratie et de paix. Cet idéalisme wilsonien marque la politique étrangère des États-Unis jusqu'à nos jours. Cependant, le pays hésite constamment entre multilatéralisme et unilatéralisme, isolationnisme et interventionnisme. Quoi qu'il en soit, leur accès au rang de première puissance mondiale s'est accompagné de la prise de conscience ou du sentiment d'avoir des responsabilités particulières, tant d'ordre économique et financier que diplomatique et militaire.

Forts de leur statut de première puissance mondiale, quel rôle les États-Unis ont-ils cherché et ont-ils dû jouer dans le monde depuis les « Quatorze Points » du Président Wilson ?

Les États-Unis ont refusé d'assumer leur rôle de nouvelle première puissance mondiale durant l'entre-deux-guerres, en préférant s'en tenir à une politique isolationniste. La rupture de 1941 entame une période de cinq décennies durant laquelle les États-Unis s'engagent dans la lutte pour la liberté contre le nazisme, puis contre le communisme. Avec la fin de la Guerre froide, les États-Unis accèdent au statut de seule superpuissance et semblent depuis hésiter entre unilatéralisme et multilatéralisme.

Développement

Partie I :
L'isolationnisme américain
de l'entre-deux-guerres ►

Paragraphe 1

1^{er} argument

Exemple

Au sortir de la Première Guerre mondiale, les États-Unis sont devenus la première puissance mondiale. Pourtant, les dirigeants américains hésitent à assumer ce rôle sur la scène internationale.

Le Président Wilson, partisan d'un nouvel ordre international fondé sur la coopération et la sécurité collective, est conscient du rôle que les États-Unis doivent jouer dans le monde. Il impose les principes des « Quatorze Points » (1918) lors des négociations des traités de paix et favorise la création de la Sociétés des Nations. Cependant, il ne parvient pas à convaincre la classe politique américaine du bien-fondé de la participation de leur pays à la SDN. Il est battu aux élections présidentielles de 1920 et le Sénat américain refuse de ratifier le traité de Versailles. L'échec du wilsonisme est aussi le triomphe d'un relatif repli des États-Unis sur eux-mêmes.

Paragraphe 2

Durant les années 1920, les États-Unis choisissent l'isolationnisme. Même si le pays ne s'implique pas dans les différends européens, l'isolationnisme n'est cependant que relatif. En effet, il s'agit de défendre les intérêts économiques et financiers du pays. Pour cela, les dirigeants américains n'hésitent pas à intervenir de manière ciblée sur la scène internationale, en faisant par exemple pression en Europe pour débloquer le problème des réparations allemandes et pour s'assurer d'être remboursés des prêts consentis durant la Grande Guerre.

Paragraphe 3

Comme ses prédécesseurs, le Président Roosevelt (élu en 1932) doit compter avec les effets de la crise économique mondiale de 1929 et avec une opinion publique très majoritairement acquise à l'isolationnisme. C'est pourquoi les années 1930 sont avant tout celles du repli sur les préoccupations intérieures, avec la politique du *New Deal*, le rapatriement des capitaux placés à l'étranger

et le retour au protectionnisme. Si Roosevelt réarme progressivement le pays dès 1933, il se contente de condamner verbalement les atteintes successives à la paix commises par le Japon, l'Italie et l'Allemagne. Le Congrès vote des lois de neutralité (*Neutrality Acts*) afin de ne pas s'engager dans des conflits qui ne concernent pas directement les États-Unis. Cette position reprend le principe du *non-entanglement*, qui consiste à refuser toute alliance ou action contraignante qui lierait les États-Unis à d'autres pays.

Paragraphe 4

Dans un premier temps, le début de la Seconde Guerre mondiale en Europe (1939) ne change pas les positions américaines, mais le débat est vif entre isolationnistes et partisans d'une entrée en guerre. Progressivement et à la faveur des événements mondiaux, Roosevelt convertit l'économie américaine en économie de guerre avec la loi prêt-bail de mars 1941 et obtient du Congrès une accélération du réarmement du pays. En fournissant du matériel aux Alliés, en premier lieu au Royaume-Uni, les États-Unis les rendent dépendants d'eux.

Phrase de transition avec la partie II

Officiellement en paix, les États-Unis renforcent leur emprise économique dans le monde et soutiennent économiquement la Grande-Bretagne contre l'Axe.

Partie II : Les États-Unis, leaders du « monde libre » ►

L'entrée en guerre des États-Unis après l'attaque japonaise contre Pearl Harbor le 7 décembre 1941 constitue à la fois un tournant de la Seconde Guerre mondiale, qui devient alors réellement planétaire, et surtout une rupture avec l'isolationnisme américain. C'est un tournant dans le rôle que les États-Unis entendent jouer dans le monde.

Paragraphe 1

À partir de 1941, le pays assume sa position de première puissance mondiale responsable du maintien de la paix entre les nations. La guerre va poser les bases militaires et matérielles de la domination des États-Unis dans le monde. L'engagement américain est sans précédent : production et livraison massives de matériel, déploiement d'hommes sur tous les continents, combat sur deux fronts principaux, en Asie pacifique et en Europe-Méditerranée. En dépit des pertes humaines, les États-Unis profitent de la guerre pour confirmer leur place de première puissance économique mondiale. On estime à 50 % leur part dans le PIB mondial en 1945. Parallèlement, Roosevelt a donné à son pays un rôle prééminent dans le combat idéologique pour la liberté, depuis la signature de la charte de l'Atlantique en août 1941 jusqu'à la création de l'Organisation des Nations unies en juin 1945.

Paragraphe 2

La Guerre froide constitue pour les États-Unis la poursuite de leur politique extérieure d'intervention dans le monde pour promouvoir le libéralisme politique et économique et défendre leurs intérêts. Jusqu'aux années 1960, le pays lutte contre le communisme en utilisant tous les moyens. Cette lutte est aussi l'occasion d'affirmer et de consolider sa place de première puissance mondiale. La compétition avec l'Union soviétique est permanente, même si elle est d'intensité variable en fonction des espaces et des périodes. L'investissement idéologique, économique, diplomatique et militaire est particulièrement évident lors de moments-clés, à partir de la doctrine de l'endiguement en 1947 : plan Marshall en faveur de la reconstruction européenne en 1947, guerre de Corée en 1950-1953, crise de Cuba en 1962... Le renforcement des arsenaux nucléaires fonde des politiques de riposte agressives (stratégie de dissuasion dite « des représailles massives »), tandis que les institutions internationales mises en place en 1945 sous l'égide américaine libéralisent les échanges mondiaux.

Paragraphe 3

Pourtant, les années 1960 font entrer les États-Unis dans une ère de doute. Les débats internes à la société américaine, qui culminent en 1968, l'engagement au Vietnam, le caractère douteux de la défense des intérêts américains en Amérique latine... tout cela provoquent une remise en cause du leadership et de l'impérialisme américains. Nixon s'engage dans la Détente et le Président Carter tente une politique d'apaisement. Toutefois la rivalité avec l'Union soviétique persiste mais dans des théâtres d'opérations périphériques, et à travers la course aux armements. L'invasion soviétique de l'Afghanistan

Phrase de transition avec la partie III

Partie III : Les États-Unis, seule superpuissance entre multilatéralisme et unilatéralisme

(1979) provoque même un retour des États-Unis sur la scène internationale. Le Président Reagan dénonce dans l'Union soviétique « l'empire du mal ». Celle-ci s'enfoncé dans des difficultés et ne peut plus soutenir la compétition avec les États-Unis.

La fin de la Guerre froide en 1987-1991 marque la victoire des États-Unis par la disparition de son adversaire principal.

Seule superpuissance au début des années 1990, les États-Unis sont confrontés à un nouveau dilemme : comment assumer leur rôle de superpuissance dans le monde en recomposition de l'après-Guerre froide ?

Dans un premier temps, le Président G.H. Bush entend définir un « nouvel ordre mondial » fondé sur le multilatéralisme. Cependant, ni la guerre du Golfe (1991) ni la reprise du processus de paix entre Israël et les pays arabes sous l'égide des États-Unis, ne parviennent à installer durablement une politique multilatérale. En effet, la représentation que les États-Unis se font du monde n'a pas fondamentalement changé : ils s'estiment les mieux placés pour défendre le libéralisme ; ils cherchent à la fois à défendre les intérêts de l'humanité et leurs intérêts propres. Position difficile, voire impossible, à tenir.

Les mandats du Président Clinton (1993-2001) ne modifient pas réellement la situation. Clinton déclare œuvrer pour la promotion de la démocratie libérale dans le monde. Cette politique d'*enlargement*, inspirée du wilsonisme, connaît d'indéniables succès (accords d'Oslo en 1993, intervention en Haïti en 1994, accords de Dayton en 1995), mais se heurte aussi à des échecs (intervention en Somalie en 1992-1993, non-intervention au Rwanda en 1994). Lorsqu'il s'agit de défendre les intérêts économiques de son pays, Clinton sait mener une politique agressive.

De 2001 à 2009, la politique extérieure du Président G.W. Bush suscite de vifs débats au sein de la société américaine et dans le monde. Le choc provoqué par les attentats du 11 septembre 2001 favorise la vision simpliste d'un monde partagé entre le bien et le mal (les terroristes et les États qui les soutiennent). Dès 2001, l'invasion de l'Afghanistan ne fait pas l'unanimité. Le débat redouble avec l'invasion de l'Irak en 2003, sans accord de l'ONU, et avec le long enlèvement au Moyen-Orient. Le coût humain et financier de la guerre en Irak ébranle l'opinion publique, qui prend conscience du déclassement relatif du pays. Si les États-Unis gagnent la guerre en Irak, ils sont impuissants à y imposer la paix. Barack Obama, qui entre en fonction en 2009, doit assumer à la fois cette crise de conscience et la crise économique commencée en 2008. Obama lance le retrait d'Irak et se replie sur la politique intérieure. Les États-Unis prennent en compte la nouvelle réalité des équilibres mondiaux : ils sont encore la première puissance, mais en concurrence avec d'autres puissances régionales et mondiales, en particulier la Chine.

Conclusion Résumé du développement

Le Président Clinton déclarait en 1993 : « *Nous sommes, après tout, la seule superpuissance du monde. Nous devons donc y jouer un rôle prédominant* ». C'est l'argument développé par les partisans de l'interventionnisme, même de façon unilatérale, si les Américains l'estiment justifié. Pourtant, cette ligne a régulièrement été contestée par les tenants de l'isolationnisme. Les États-Unis ont cherché aussi à assumer le rôle de seule superpuissance depuis 1991, mais ils se heurtent aux difficultés d'un monde instable.

Ouverture sur la situation actuelle

Au XXI^e siècle, les États-Unis doivent tenir compte d'un monde devenu plus complexe et de l'émergence de nouvelles puissances, comme la Chine. La récente politique de « pivot vers l'Asie » montre comment les États-Unis tentent de s'adapter à cette recomposition du monde.

SUJET RÉDIGÉ

Gouverner en France depuis 1946

Il est recommandé de passer 1h45 pour rédiger la composition.

Introduction

Les petits plus

Une phrase d'accroche qui présente les bornes du sujet

Une courte analyse du sujet

Fil conducteur ►

Paragraphe 1
L'évolution
des institutions ►

1^{er} argument
Exemple

Le petit plus

Une phrase de transition

Paragraphe 2
Le rôle économique
et social de l'État ►

En France, au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'État est refondé sur des bases nouvelles pour rompre avec le régime Vichy et mettre en œuvre les idées de la Résistance énoncées dans le programme du CNR.

Toutefois, sous la V^e République, la façon dont est gouvernée la France évolue : d'abord dans le sens d'un renforcement de l'exécutif et du rôle de l'État dans l'économie et la société, puis dans le sens d'un désengagement depuis les années 1990.

Comment l'organisation et le rôle de l'État ont-ils évolué depuis 1946 ? Comment la puissance publique prend-elle en charge de nouvelles fonctions dans les domaines économique et social ?

De la IV^e à la V^e République, on assiste en France à un accroissement de la représentativité et de l'efficacité des institutions.

Après la parenthèse de Vichy, la IV^e République, dont la Constitution est approuvée par référendum en 1946, rétablit la démocratie et instaure une République parlementaire. Cependant, la succession rapide des gouvernements (12 entre 1946 et 1958) handicape le bon fonctionnement des institutions. Dénoncée par de Gaulle qui y voit le « régime des partis », la IV^e République tombe en pleine crise algérienne (1958). La V^e République, votée en 1958, entérine le renforcement de l'exécutif. Le Président de la République y occupe une place centrale. Cette prépondérance est renforcée à partir de 1962 par son élection au suffrage universel direct. Cependant, les périodes de cohabitation conduisent à une redéfinition des rôles et des domaines d'intervention respectifs du président de la République et du Premier ministre, mais aussi du parlement. Des modifications sont apportées à la Constitution pour assurer un meilleur équilibre des pouvoirs. À la suite du référendum de 2000, la durée du mandat présidentiel passe de 7 ans à 5 ans. La décentralisation vise à rapprocher les institutions des citoyens. Les lois Defferre de 1982-1983 créent des assemblées élues à la tête des régions : la démocratie est ainsi consolidée à l'échelle locale. En 2003, l'organisation décentralisée de la République devient un principe constitutionnel.

Mais l'égalité des citoyens n'est pas que politique : dans le même temps, les fonctions de l'État se sont élargies pour en faire le garant d'une société égalitaire et solidaire.

L'État devient un acteur économique et social important.

En 1946, la IV^e République entend établir une démocratie sociale. Une ordonnance d'octobre 1945 avait instauré un système de Sécurité sociale. En 1946, la protection sociale, le droit au travail et la solidarité sont inscrits dans le préambule de la Constitution de la IV^e République. L'État prend également en charge la reconstruction du pays et devient un acteur économique de premier ordre, par la création d'un Commissariat général au Plan et par des nationalisations dans les domaines-clés (transports, énergie, banque...). Plus largement, pendant les Trente Glorieuses, l'État joue un rôle déterminant dans la modernisation du pays : grands travaux d'aménagement, action dans le domaine de

Le petit plus

Une phrase de transition

Paragraphe 3
Crise et remise en cause
du rôle de l'État ►

Le petit plus

Une conclusion qui ...
... résume le développement

... ouvre sur la situation
actuelle

la recherche (création du CNRS par exemple). En outre, l'action de l'État vise à lutter contre les disparités régionales. C'est dans cet esprit qu'est créée la Délégation à l'aménagement du territoire (DATAR) en 1963. La fin des Trente Glorieuses est marquée par une forte hausse du chômage et de la pauvreté. Pour y faire face, l'État se mue en état-Providence et se donne également pour mission de rendre la société plus égalitaire. Des dispositifs universels complètent la Sécurité sociale qui ne protégeait pas par exemple les chômeurs ou les étudiants ayant fini leurs études et ne travaillant pas encore : le Revenu minimum d'insertion (RMI) est créé en 1988 et la Couverture Maladie Universelle (CMU) mise en place en 2000.

Cependant le modèle français semble en crise et est remis en cause depuis les années 1990.

À partir des années 1990, la « fracture sociale » est dénoncée.

Il apparaît que l'institution scolaire peine à réduire les inégalités, mais aussi que l'intégration est en panne. De là, de multiples initiatives sont prises pour que l'école joue davantage un rôle d'« ascenseur social », tandis qu'est instaurée, entre 2005 et 2011, une Haute autorité de lutte contre les discriminations et l'égalité (HALDE). Parallèlement, la progression du déficit public conduit à poser la question de l'efficacité de l'administration, comme en témoignent la Révision Générale des Politiques publiques (RGPP) entreprise par Nicolas Sarkozy puis le lancement en 2013, par François Hollande, d'une mission sur la modernisation de l'action publique. Le coût de l'État-providence est également dénoncé. Dans les années 2000, le financement des retraites suscite notamment de nombreuses interrogations alors que la génération du baby-boom, particulièrement nombreuse, quitte la vie active.

À partir de la Seconde Guerre mondiale, un nouveau modèle étatique a été mis en place en France. Pour renforcer la démocratie, les institutions ont peu à peu évolué, tant à l'échelle du pays qu'à celle des collectivités locales. Dans le même temps, les missions assignées à l'État se sont diversifiées : pensé comme le garant de l'égalité et de la justice sociale, il a joué un rôle plus important dans les domaines économique et social.

Mais l'accroissement des déficits publics dans un double contexte de crise et d'augmentation du chômage place aujourd'hui au cœur des débats politiques la question de la réforme de ce modèle. Certains veulent par exemple réformer les structures administratives (régions, départements, communes).

SUJET
RÉDIGÉ

La Chine, nouveau leader mondial en 2010 ?

CONSIGNE Après avoir rappelé le contexte dans lequel s'exprime Hu Jintao, montrez en quoi ce document rend compte de la place de la Chine dans le monde. Mettez en évidence les limites de ce discours en expliquant comment la Chine cherche à étendre son influence et à défendre ses intérêts économiques.

Sujet et document
p. 196

Il est recommandé de passer 1h15 pour rédiger la réponse.

Présentation

- Auteur** ▶ Hu Jintao, président de République populaire de Chine depuis 2003, fait ici un discours devant les autres chefs d'État du G20, réuni pour répondre à la crise financière qui a éclaté en 2007. Cette grave crise des subprimes a plongé l'économie mondiale dans la récession.
- Contexte** ▶ Ce discours témoigne de la place que la Chine, deuxième puissance mondiale, entend tenir dans la gouvernance économique mondiale. Il montre également la volonté du pays d'accroître son influence en Asie et en Afrique.
- Annnonce du plan** ▶

Idee principale ▶

Hu Jintao prend la parole au G20 comme un acteur essentiel. En effet, la Chine, devenue une grande puissance économique, est un acteur incontournable de la gouvernance économique mondiale.

Apport de connaissances
personnelles

Après une normalisation de ses relations politiques avec les Occidentaux depuis 1971, elle s'insère dans le concert des nations en rompant avec la politique suivie par Mao dans les décennies précédentes. Participant à 33 % de la croissance mondiale, la Chine s'est intégrée dans les années 2000 aux institutions de gouvernance économique mondiale pour peser sur les grandes négociations économiques, notamment commerciales : elle a intégré l'OMC en 2001. C'est pourquoi Hu Jintao est particulièrement attentif aux solutions à trouver à « la crise financière internationale ». Avec une économie tournée vers l'exportation, la Chine dépend d'une croissance mondiale soutenue. Ainsi, la crise financière de 2007-2008 a fait entrer en récession les États-Unis et l'Europe, ses principaux clients, ralentissant les exportations chinoises. Fin 2008, le taux de chômage dans les villes atteint 9 %. Aussi Hu Jintao insiste-t-il sur une nécessaire « régulation financière » pour éviter que ne se reproduise une telle crise qui a entraîné la faillite de plusieurs banques américaines et européennes et accru l'endettement des États occidentaux. La Chine ne peut rester passive puisqu'elle détient une grande partie de la dette des États européens et surtout de la dette publique américaine. En effet, ses excédents commerciaux lui ont permis de disposer de la réserve de monnaie la plus importante au monde (2 450 milliards de dollars en 2010), qu'elle a largement investie à travers le monde. On peut s'étonner que le dirigeant d'un État communiste prône le libéralisme et réclame « l'instauration d'un système commercial mondial ouvert et libre ». La Chine est en réalité une économie socialiste de marché : le régime politique reste communiste et autoritaire, mais l'économie a été libéralisée. Les exportations assurent 50 % de son PIB. Son industrie est exposée aux aléas du commerce mondial, d'autant que l'Union européenne et les États-Unis sont ses premiers partenaires. L'adhésion de la Chine à

Prélèvement d'informations
sur le document (ligne 6)
ConnaissancesDocument (ligne 16)
Connaissances

Document (lignes 20-21)

Connaissances

Document (lignes 23-24)

Idee principale ►

Document (lignes 38-42)

Connaissances

Document (lignes 35-36)

Document (lignes 42-45)

Connaissances

l'OMC a été largement bénéfique au pays qui voit son excédent commercial atteindre 200 milliards de dollars. On comprend dès lors la déclaration de Hu Jintao : « Nous devons prendre des mesures concrètes pour combattre toute forme de protectionnisme ».

La Chine entend aussi continuer à avoir un rôle privilégié en Asie du Sud-Est et en Afrique.

Hu Jintao insiste sur la coopération avec les pays de l'ASEAN. À l'époque de Mao, la Chine s'était appuyée sur l'Union soviétique pour défendre ses marges (invasion du Tibet en 1950) et étendre son influence sur ses voisins. Elle s'affirme en tenant tête aux États-Unis lors de la guerre de Corée (1950-1953). Depuis les années 1990, sa politique mêle revendications nationalistes (notamment sur les îles de mer de Chine) et investissements en Asie du Sud-Est. Si Hu Jintao précise qu'il « est impératif d'aider les pays en développement », ce n'est pas seulement pour réduire les écarts Nord-Sud. Il met d'ailleurs en avant le rôle la Chine qui a « pris la décision de fournir 10 milliards de dollars américains de prêts préférentiels aux pays africains ». Sous Mao et Deng Xiaoping, la Chine a cherché à s'affirmer politiquement comme un leader du Tiers-Monde. Elle a participé à la naissance du Tiers-Monde à Bandoung (1955) et accompagné le mouvement des non-alignés (1956). Elle a envoyé des conseillers dans les pays anciennement colonisés qui refusaient de s'aligner sur l'Union soviétique, et proposé aux nouveaux États africains un modèle de développement socialiste concurrent. L'intérêt actuel de la Chine pour l'Afrique est aujourd'hui moins idéologique : elle cherche surtout à contrôler son approvisionnement agricole par l'achat de terres, en minerais mais aussi en pétrole en soutenant par exemple le Soudan.

À noter

Lors de l'examen, les sujets seront différents entre les séries L/ES et la série S. Toutefois, les attendus de l'exercice sont similaires pour toutes les séries :

- « - Identifier des documents (nature, auteur, date, conditions de production),
- Prélever, hiérarchiser et confronter des informations,
- Cerner le sens général d'un (ou deux) document(s), et le(s) mettre en relation avec la situation historique étudiée,
- Critiquer des documents de types différents (textes, images, cartes, graphes, etc.). »

BO n° 8 du 21 février 2013.

La préparation de l'examen du baccalauréat sera d'autant plus facile et efficace qu'elle aura été précédée tout au long de l'année scolaire d'un travail régulier. Ce travail peut s'appuyer en particulier sur l'élaboration de fiches de révision réalisées à la fin de l'étude de chaque chapitre ou lors des révisions en vue des contrôles.

Titre

Les notions
dont vous devez
connaître
la définition

Un exemple
d'introduction
de composition
sur le thème
du chapitre

Le plan du cours

Des connaissances
qui seront nécessaires
pour développer
une composition
ou pour étudier
un document :

les événements
importants, **les textes**
à connaître,
des exemples précis

Texte à connaître

L'historien et des mémoires de la Seconde Guerre mondiale

En 1945, la France célèbre la Libération et rend hommage aux victimes de la guerre, principalement les résistants. Derrière la joie de la Libération, il y a en fait des vécus divers de la guerre. Les Français comme le GPRF entendent tourner la page de Vichy.

Dès lors, à quel moment et pourquoi les diverses mémoires ont-elles resurgi ? Comment le travail de l'historien a-t-il pu contribuer à apaiser les conflits de mémoires ?

1. L'histoire des mémoires de la Seconde Guerre mondiale

a. Dans l'immédiat après-guerre :

- Des **mémoires diverses** : la mémoire gaulliste, la mémoire communiste, les mémoires qui ont du mal à se faire entendre : déportés du travail et surtout Juifs déportés ou enfants de déportés
- **l'épuration** : punir les collaborateurs et tourner la page de Vichy

b. De 1954 à la fin des années 1960 : une domination de la mémoire officielle qui valorise la résistance

1954 : journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation

1964 : entrée des cendres de Jean Moulin au Panthéon

Texte : le discours d'André Malraux (**DOC. 4 P. 21**) :

- Le texte est une illustration du **résistancialisme**
- célébration d'un résistant qui incarnerait toute la France
- un hommage à la France Libre et donc indirectement au général de Gaulle.

c. La reconnaissance des mémoires plurielles depuis les années 1970

1979 : inculpation de J. Leguay, 1^{er} procès d'un Français pour crime contre l'humanité

1995 : Jacques Chirac reconnaît le rôle de l'État français dans la déportation des Juifs (**DOC. 4 P. 23**)

1998 : le procès de Maurice Papon : inculpé en 1983 pour son rôle dans la déportation des Juifs. Le procès s'ouvre en 1997 et soulève alors plusieurs débats : doit-on raviver les plaies du passé ? Juge-t-on un homme ou le régime de Vichy ? Les historiens ont-ils un rôle à jouer lors de ce type de procès ?
→ Il est condamné en 1998 à 10 ans de prison.

2005 : Le mémorial de la Shoah (**HISTOIRE DES ARTS, P. 30-31**) : un centre de documentation, le monument de bronze évoquant les camps, le mur des noms des 76 000 Juifs français déportés

2. Le travail des historiens

a. L'historien et la mémoire

- L'historien travaille à partir des témoignages mais avec un regard critique qu'il croise avec des sources archéologiques (**DOC. 3 P. 29**) et les archives.
- Il fait avancer la recherche sur un aspect oublié ou déformé.

Ex. : Robert Paxton, *La France de Vichy*, 1973

b. L'historien sur la scène publique

- contre le **négationnisme**

Texte : Pierre Vidal-Naquet, *Les Assassins de la mémoire* (**DOC. 5 P. 29**)

- rôle lors des procès (**ÉTUDE P. 26-27**)

Antiparlementarisme Mouvement d'opinion hostile au régime parlementaire.

Antisémitisme Racisme à l'égard des Juifs.

Antisionisme Depuis 1948, l'antisionisme désigne l'opposition idéologique de principe à l'existence de l'État d'Israël.

ANZUS (*Australia, New Zeland, United States Security Treaty*) Pacte signé en 1951 entre les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Bouquet numérique Ensemble des chaînes de télévision thématiques diffusées par satellite.

BRICS Acronyme désignant les pays émergents (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud).

Capitalisme Système économique qui repose sur la propriété privée des moyens de production et la recherche de profits.

Centralisme démocratique Fonctionnement du Parti communiste dans lequel les décisions sont prises par le Bureau politique et imposées au reste de l'appareil.

Chiisme Courant de l'islam qui s'est développé sur le principe que seul un descendant du Prophète était légitime pour diriger la communauté des croyants avec le titre d'iman. Le chiisme repose sur l'idée qu'il existe un sens caché du Coran, que ses versets doivent être interprétés de manière allégorique.

Cogestion Gestion en commun de l'administration des entreprises par les représentants du personnel et le patronat.

Cohabitation Période où le président de la République élu et le gouvernement désigné en fonction de la majorité à l'Assemblée nationale sont issus de partis opposés.

Collaboration d'État Soutien à l'occupant nazi durant la Seconde Guerre mondiale. C'est le choix que fait le maréchal Pétain après la rencontre avec Hitler à Montoire.

Collectivisation Suppression de la propriété privée et nationalisation des moyens de production.

Collectivité territoriale Division administrative en dessous du niveau de l'État, dirigée par une assemblée délibérante élue, distincte de l'État (commune, municipalité, département, région).

Comecon (ou **CAEM**) Conseil d'aide économique mutuel (en anglais Comecon) créé en janvier 1949 à l'initiative de l'Union soviétique, regroupant la plupart des pays du bloc communiste.

Communautarisme Organisation juridique de nombreux États musulmans qui laisse aux minorités nationales, religieuses, culturelles ou ethniques une large autonomie.

Communauté économique du charbon et de l'acier (CECA) Communauté instituée en 1951 entre la France, la RFA, l'Italie et le Benelux. Elle est dirigée par une Haute Autorité, organe exécutif, collégial et supranational.

Communauté économique européenne (CEE) Organisation internationale à vocation européenne créée par les traités de Rome, le 25 mars 1957, pour établir une union douanière et économique. Elle devient en 1993 l'Union européenne (UE).

Communauté européenne de défense (CED) Projet, né en 1950, de six pays de la CECA d'intégrer leurs forces militaires sous l'autorité d'un État-major supranational.

Communication Ensemble des moyens qui permettent de diffuser un message.

Communisme Idéologie fondée sur la propriété collective des moyens de production dans le domaine économique, et sur la primauté du Parti communiste comme seul détenteur du pouvoir politique. La finalité du communisme est la réalisation d'une société sans classes et sans État.

Conseil de l'Europe Organisation de coopération européenne, créée en 1949 par dix États d'Europe occidentale, siégeant à Strasbourg. Le Conseil de l'Europe, qui réunit actuellement 46 États, a pour but la coopération dans tous les domaines (sauf militaire).

Convention collective Accord signé au sein d'une entreprise ou d'un secteur entre le patronat et les syndicats fixant les règles générales concernant les salaires et les conditions de travail.

Crime contre l'humanité Notion définie dans les statuts du Tribunal militaire de Nuremberg chargé de juger les nazis responsables des atrocités commises pendant la Seconde Guerre mondiale, et particulièrement de la Shoah.

Crise Rupture, retournement brutal de la conjoncture économique qui marque la fin d'une période de croissance.

Crise politique Période de tension politique et de mobilisation publique au cours de laquelle le système de gouvernement est l'objet d'une remise en cause.

Croissance Augmentation constante de la production de richesse.

Culture de masse Désigne à la fois la démocratisation de la culture et de nouvelles formes culturelles conçues pour un large public (cinéma, télévision, etc.).

Culture ouvrière Actions politiques, loisirs, lieux de sociabilité permettant aux ouvriers de se retrouver autour d'une identité commune.

Débâcle Le terme est utilisé pour désigner l'aboutissement de la campagne de France au printemps 1940 marquée par l'effondrement de l'armée française.

Décentralisation Transfert de compétences, de responsabilités et de financements de l'État central vers les collectivités locales.

Décolonisation Processus par lequel des territoires sous domination impériale accèdent à l'indépendance.

Déconcentration Organisation de l'État qui consiste à alléger l'administration centrale au profit d'administrations ou d'agences au niveau local.

Démocratie Régime politique qui se caractérise par l'existence du suffrage universel, égal et secret, la libre détermination des citoyens et donc la liberté des médias, l'éligibilité à des postes politiques pour tout citoyen et le pluralisme politique.

Démocratie chrétienne Courant politique dont le projet est de reconstruire la démocratie en se fondant sur les valeurs chrétiennes.

Démocratie d'opinion Fonctionnement d'un régime où le pouvoir s'appuie sur les sondages pour prendre des décisions satisfaisant les désirs de l'opinion publique, censée refléter la volonté de la majorité.

Démocratie populaire Régimes d'Europe de l'Est dans lesquels les partis communistes ont accédé au pouvoir après 1945 et qui calquent leurs institutions, leur organisation économique et sociale sur le modèle soviétique.

Dénazification Politique mise en place par les alliés visant à éradiquer le nazisme des institutions et de la vie publique allemandes.

Département Division administrative de la France, à la fois collectivité locale, circonscription administrative et circonscription électorale.

Déportation Déplacement forcé des « ennemis » du Reich (Juifs, résistants) vers des camps situés en Allemagne ou en Pologne.

Déstalinisation Politique définie au XX^e congrès du PCUS en 1956, qui consiste à abandonner le culte de la personnalité et les excès de la période stalinienne.

Dollar Monnaie nationale des États-Unis, il devient, après 1945, la monnaie de référence des échanges internationaux. Jusqu'en 1971, elle est la seule devise librement convertible en or sur laquelle les autres monnaies fixent leurs cours (*Gold Exchange Standard*).

Économie sociale de marché Système où l'État encadre le marché en garantissant la libre concurrence, tout en promouvant une certaine compensation sociale.

Enlargement Politique de Bill Clinton consistant à « élargir le cercle des nations démocratiques » et libérales.

Épuration Répression, légale ou spontanée, de ceux qui furent accusés d'avoir collaboré avec l'ennemi pendant la Seconde Guerre mondiale.

Étalon-or Système monétaire dans lequel la monnaie correspond à un poids fixe en or.

État Institution disposant d'un pouvoir souverain s'exerçant sur la nation qui lui a conféré ce pouvoir.

État-providence Forme d'État social dans lequel des systèmes de protection sociale organisés par l'État sont généralisés à toute la population.

Euratom Communauté européenne de l'énergie atomique.

Europe communautaire L'Europe communautaire initiée par les traités de Rome fait la synthèse entre logique intergouvernementale (rencontre entre chefs d'État) et logique supranationale (CECA, CEE, Euratom).

Europe des citoyens L'expression est utilisée pour souligner la volonté de faire participer davantage les citoyens européens à la construction européenne.

Européiste Partisan de l'intégration européenne.

Fédéraliste Partisan d'une Europe dotée d'institutions supranationales dont les décisions s'imposent aux États membres.

FMI (Fonds monétaire international) Institution internationale créée en 1944 dans le but de garantir la stabilité du système monétaire international (SMI) dans le cadre de la conférence de Bretton Woods. Depuis les années 1970, son but a évolué et il vise dorénavant à soutenir les pays connaissant des difficultés financières.

GATT (*General agreement on Tariffs and Trade*) Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce signé en 1947 par 23 pays. Il vise à promouvoir le libre-échange par l'abaissement des droits de douane et l'interdiction de pratiques commerciales discriminatoires.

Genocide juif Durant la Seconde Guerre mondiale, la politique planifiée d'extermination des Juifs d'Europe. L'État français y a participé en secondant la traque des Juifs sur son territoire.

Globalisation financière Création d'un marché mondial de capitaux.

Gold Exchange Standard de 1944 Organisation du système monétaire international selon lequel seul le dollar est convertible en or, et toutes les valeurs des autres monnaies sont indexées sur le cours du dollar.

Gouvernance économique mondiale Mise en place par la communauté internationale de règles collectives permettant de préserver l'intérêt économique de tous les États, quel que soit leur poids sur la scène internationale.

Grand Bond en avant Campagne lancée en 1958 pour rattraper le retard industriel de la Chine en ayant principalement recours à l'émulation révolutionnaire. Il se solde par un désastre humain de grande ampleur.

Guerre préventive ou préemptive Usage de la force dans le but d'anticiper une attaque jugée imminente ou d'empêcher un pays de devenir une menace.

Guerre totale Conflit qui met en jeu les ressources industrielles des belligérants et dans lequel les populations sont engagées dans leur ensemble.

Guomindang Parti nationaliste chinois fondé en 1912. À sa tête, Jiang Jieshi parvient à réunifier le pays en 1928.

Hamas Acronyme arabe pour « Mouvement de la Résistance Islamique ». Fondé en 1987, il s'oppose à la reconnaissance de l'État d'Israël. À l'origine de nombreux attentats-suicides, il renonce à ce type d'action en 2006. Il dirige la bande de Gaza depuis sa victoire aux élections législatives de 2006.

Harkis Troupes supplétives algériennes de l'armée française. Après le cessez-le-feu, les représailles qu'ils subissent font entre 30 000 et 100 000 victimes.

Idee européenne L'idée d'une union des États européens est apparue dès le XIX^e siècle. Elle est alors envisagée comme un moyen d'éviter les guerres fratricides entre les peuples

d'Europe, mais elle n'a pas de traduction concrète. Au lendemain de la Grande Guerre, l'espoir d'établir un lien fédéral en Europe renaît mais, avec la crise économique des années 1930, la montée en puissance des régimes totalitaires met à mal les utopies pacifistes et fraternelles.

Impérialisme Politique visant la constitution d'un empire, qui peut prendre la forme d'une occupation militaire et politique ou d'une mainmise économique.

Inflation Hausse générale des prix.

Intégration Processus par lequel des individus se sentent progressivement appartenir à un groupe, une communauté.

Intellectuel Celui qui, pratiquant une activité intellectuelle ou artistique, utilise sa notoriété et son statut pour s'engager dans le débat public. Le terme est utilisé dans ce sens pour la première fois par George Clemenceau, pour nommer ceux qui signent la pétition en faveur de Dreyfus.

Islam politique Multitude de courants de pensée prônant une réforme politique au nom de l'islam. Cette aspiration est parfois régressive (retour à une application stricte d'un droit rétrograde, surtout concernant les femmes), parfois radicale (attentats terroristes d'Al-Qaïda contre les musulmans « hérétiques » ou contre le « Satan américain »), on parle alors d'islamisme. L'islam politique englobe aussi des courants progressistes et modérés, appelant à plus de démocratie.

Isolationnisme Politique de non-ingérence des États-Unis dans les conflits extérieurs, surtout en Europe.

Kominform Il a pour but, à partir de 1947, d'organiser la coopération des partis communistes dans le contexte de la Guerre froide. C'est un instrument de contrôle du PCUS sur les partis frères.

Laïcité Principe de séparation des Églises et de l'État. La laïcité garantit la liberté de conscience. Chacun est libre de croire ou de ne pas croire dans le respect de l'ordre public.

Libéralisme Idéologie qui pose comme principe premier qu'un régime doit assurer la liberté individuelle et la souveraineté nationale.

Ligue Organisation d'extrême droite luttant contre le régime parlementaire.

Loi prêt-bail Loi américaine, votée en mars 1941, permettant d'aider le Royaume-Uni et les pays en guerre contre l'Axe et le Japon, en leur fournissant une aide matérielle.

Majorité qualifiée Procédure de vote qui exige qu'une décision soit adoptée par un nombre de votants supérieur à la majorité simple (50 %).

Majors Grandes compagnies (pétrolières) privées.

Management public Principe de gestion visant à adapter le pays à la mondialisation, à le rendre attractif et donc à baisser la fiscalité en rationalisant les dépenses de l'État.

Mandat Selon l'article 22 de la SDN, ancêtre de l'ONU, le mandat est un « régime international » s'appliquant aux « colonies et territoires », qui, à la suite de la guerre, avaient « cessé d'être sous la souveraineté des États qui les gouvernaient précédemment ». Le mandat est confié de façon temporaire à une autre puissance.

Maoïsme Idéologie fondée par Mao, qui reprend les thèses de Marx et Lénine, mais estime que le potentiel révolutionnaire réside dans la paysannerie plutôt que dans la classe ouvrière. Le maoïsme cherche aussi à concilier communisme et puissance nationale.

Média Tout moyen de diffusion écrit ou audiovisuel.

Mémorial Lieu ou monument commémorant un événement ou les victimes d'une guerre, d'un massacre, d'un crime.

Métropole Puissance qui conquiert et administre une colonie.

Mondialisation Processus de mise en relation des économies et des sociétés et de création d'un espace mondial d'échange de biens, de services, d'informations.

Moyen-Orient/Proche-Orient Le Moyen-Orient est la région qui s'étend de la Turquie et l'Égypte à l'ouest, à l'Afghanistan et l'Iran à l'est. Le Proche-Orient constitue une partie du Moyen-Orient, les pays riverains de la Méditerranée orientale : Syrie, Liban, Israël.

Multilatéralisme/Unilatéralisme Alors que le premier cherche à concilier les positions de tous les États dans les relations internationales, le second désigne la politique extérieure d'un État qui défend ses propres intérêts sans tenir compte de la position des autres États.

Nationalisation Mesure qui consiste pour un État à devenir propriétaire d'une entreprise ou d'un bien, par rachat ou confiscation.

Nationalisme Idéologie qui affirme le droit d'un peuple à être souverain et à prendre en main son destin.

Négationnisme Théorie non-scientifique niant l'existence de la Shoah. En vertu de la loi Gayssot (1990), le négationnisme est un délit.

New Deal Nom donné au mouvement de réformes économiques et sociales préconisées par F. D. Roosevelt aux États-Unis, à partir de 1933, dans le but de résoudre la crise économique qui sévissait depuis quatre ans dans le pays. L'ensemble des mesures visait à augmenter le pouvoir d'achat, secourir les chômeurs, relancer le revenu des agriculteurs, organiser de grands travaux financés par l'État.

Nostalgie Souvenir partagé par une partie des Français d'Algérie rapatriés à partir de 1962 en métropole, qui idéalisent ou regrettent leur vie en Algérie au temps de la colonisation.

NSDAP Parti national-socialiste des travailleurs allemands fondé en 1920 et dirigé par Adolf Hitler. Il s'appuie sur une doctrine nationaliste, raciste et antisémite.

OECE (Organisation européenne de coopération économique) Organisation internationale créée en 1948 par les États européens bénéficiant d'une aide américaine au titre du plan Marshall pour organiser une coopération durable dans leurs relations économiques et exécuter un programme commun de relèvement. Elle devient, en 1961, l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE).

OMC (Organisation mondiale du commerce) Organisation héritière du GATT, créée en 1995. L'OMC poursuit l'œuvre de libéralisation du GATT et arbitre les relations commerciales entre ses États membres.

ONU Organisation des Nations unies, créée en 1945 pour remplacer la SDN. Elle vise à instaurer un dialogue entre les États (au sein d'une assemblée générale) afin de préserver la paix et la sécurité collective.

OPEP (Organisation des pays exportateurs de pétrole)

Association des principaux pays producteurs et exportateurs de pétrole, créée en 1960. Elle réunit des pays du Moyen-Orient, mais aussi l'Indonésie ou le Venezuela, dans le but de peser sur le cours mondial du pétrole.

Opinion publique Jugements et convictions considérés comme émanant de la majorité de la population.

ORTF (Office de radiodiffusion-télévision française)

Organisme d'État qui détient le monopole en matière d'émissions audiovisuelles jusqu'en 1975.

Ostalgie Nostalgie de la RDA.

OTAN (Organisation du Traité de l'Atlantique Nord) Traité d'alliance entre divers États (aujourd'hui au nombre de 26) résolus à assurer leur défense mutuelle et collective.

Le traité est signé en 1949 par la Belgique, le Canada, le Danemark, les États-Unis, la France, la Grande-Bretagne, l'Islande, l'Italie, le Luxembourg, la Norvège, les Pays-Bas et le Portugal.

Ottoman Terme forgé à partir du nom du fondateur de l'empire du même nom, Osman I^{er}, qui conquiert l'Anatolie. Il qualifie à la fois cet empire qui s'étend du Maghreb à la Mésopotamie et sa civilisation.

Pacte de Bagdad Alliance militaire signée en 1955 par l'Irak, la Turquie, le Pakistan, l'Iran et le Royaume-Uni. Les États-Unis rejoignent l'organisation en 1958.

Pacte de Bruxelles Alliance défensive conclue en 1948 entre la France, la Grande Bretagne et les pays du Benelux. Étendue en 1954 à la RFA et à l'Italie, elle sert de base à l'Union de l'Europe occidentale (UEO).

Pacte de Varsovie Alliance militaire (1955-1991) rassemblant les démocraties populaires sous la direction de l'Union soviétique.

Parti communiste chinois Fondé en 1921, il se développe dans les milieux intellectuels et ouvriers urbains en s'alliant dans un premier temps avec le Guomindang. Après la rupture avec ce dernier, il va chercher refuge dans ses bases rurales. La période de guerre contre le Japon lui permet de se renforcer.

PESC (Politique étrangère et de sécurité commune)

Ses objectifs, définis par le traité de Maastricht de 1992, sont : sauvegarder les valeurs communes, les intérêts fondamentaux et la défense de l'Union européenne ; renforcer la sécurité de l'UE et de ses États membres ; maintenir la paix et renforcer la sécurité internationale ; renforcer la démocratie et le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le monde.

Pieds-noirs Nom donné aux Européens naturalisés français qui vivaient en Algérie.

Plan Marshall Aide financière annoncée par le Secrétaire d'État George Marshall en juin 1947 et versée à partir de 1948 aux pays européens sous forme de dons et de subventions, en nature ou en dollars, pour favoriser la reconstruction.

Planification Méthode d'organisation de l'économie.

En France, le Commissariat au Plan fixait des objectifs indicatifs de production, élaborés par des commissions tripartites (hauts fonctionnaires, patronat, syndicats) et accordait des aides financières.

Podcasting Téléchargement d'émissions sur Internet.

Pouvoir exécutif Pouvoir chargé de gérer la politique courante de l'État et d'appliquer la loi élaborée par le pouvoir législatif.

Presse d'opinion Publication qui défend un point de vue, qui suit une ligne politique.

Principe de subsidiarité Principe qui veut que l'action publique relève de l'échelon le plus petit, quand il est le mieux capable de prendre une décision.

Printemps arabe Mouvement de contestation ayant débuté en Tunisie fin 2010 et qui s'est répandu dans un grand nombre de pays arabes, provoquant la chute de plusieurs dictateurs (Tunisie, Égypte, Libye).

Prolétariat Ensemble formé par les travailleurs contraints de vendre leur force de travail pour vivre.

Protectionnisme Politique d'un État qui vise à protéger son économie de la concurrence par la mise en place de barrières douanières : taxes sur les importations, quotas...

Puissance Capacité d'un État d'imposer sa volonté aux autres dans un système international dont les États sont les acteurs dominants. La puissance combine la force brute, « hard power » (puissance militaire), et la capacité d'influence, « soft power ».

Radios périphériques Radios privées dont les stations émettrices sont situées hors du territoire français.

Rappelé Après avoir effectué leur service militaire, les appelés du contingent pouvaient être rappelés pour effectuer une nouvelle période sous les drapeaux.

Récession Ralentissement de l'activité économique.

Régime parlementaire Régime qui établit une séparation équilibrée entre l'exécutif et le législatif, le législatif contrôlant l'exécutif.

Régime semi-présidentiel Régime intermédiaire entre le régime parlementaire et le régime présidentiel. Le pouvoir exécutif est partagé entre le président de la République et le Premier ministre, seul responsable devant les assemblées.

Régime totalitaire Régime politique visant le contrôle absolu de l'individu tant dans sa vie professionnelle que privée.

Région Collectivité territoriale au sommet de la hiérarchie des divisions territoriales de la République française. La région est une collectivité locale qui dispose d'une autonomie (elle est dirigée par des élus) et de son propre budget (voté par l'assemblée régionale).

Résistance Action menée, durant la Seconde Guerre mondiale, pour lutter contre l'occupation nazie.

- Résistance** Néologisme forgé par l'historien Henry Rousso pour désigner le mythe, bâti et diffusé par les gaullistes et les communistes, selon lequel les Français auraient massivement résisté durant la Seconde Guerre mondiale.
- Révisionnisme ou réformisme** Attitude qui remet en cause la théorie marxiste de la révolution inéluctable et de la nécessaire destruction de la société bourgeoise au profit d'une transformation de cette société par les réformes.
- Révolution bolchévique** En octobre 1917, en Russie, le parti bolchévique de Lénine s'empare par la force du pouvoir et instaure la dictature du prolétariat et l'étatisation de l'économie.
- Révolution culturelle** En Chine, mouvement de révolte de la jeunesse contre l'ordre établi, provoqué par Mao afin d'affaiblir ses rivaux politiques.
- Rigueur** Politique qui vise à lutter contre le déficit budgétaire par la réduction des dépenses de l'État.
- SDN** Société des Nations créée à l'issue de la Première Guerre mondiale. Elle vise à redéfinir le cadre des relations internationales et renforcer le dialogue entre les États afin de préserver la sécurité collective. L'organisation est remplacée en 1945 par l'ONU.
- Shoah** Terme emprunté à l'hébreu signifiant « catastrophe ». Il est employé depuis les années 1980 pour désigner l'extermination de près de six millions de Juifs d'Europe par les nazis pendant la Seconde Guerre mondiale.
- Sionisme** Mouvement nationaliste juif qui revendique la création d'un État d'Israël.
- SME (Système monétaire européen)** Ensemble de mécanismes qui visent à stabiliser le cours des monnaies européennes.
- SMI (Système monétaire international)** Ensemble de mécanismes qui régulent les relations entre les différentes monnaies et les instruments de crédit.
- Social-démocratie** Courant favorable à l'instauration d'une démocratie sociale (qui élargit les droits sociaux).
- Socialisme de marché** Conversion progressive de l'économie chinoise au capitalisme strictement encadrée par le PCC.
- Socialisme** Doctrine qui critique la société née de la révolution industrielle et ses inégalités, et vise à la rendre plus juste.
- Socialisme marxiste** Doctrine inspirée de Karl Marx qui vise au renversement de la société capitaliste par la révolution. La dictature du prolétariat qui s'ensuivra, permettant la nationalisation des biens de production, assurera la mise en place d'une société communiste, sans classes.
- Socialisme réformiste** Doctrine qui vise la transformation des structures économiques, sociales et politiques du capitalisme par des voies légales (participation aux élections et réformes) et non par la révolution.
- Sondage** Enquête menée sur un échantillon de la population.
- Souveraineté nationale** Principe selon lequel le pouvoir réside dans la nation qui le délègue à des représentants élus.
- Souverainisme** Conception politique qui s'oppose à toute atteinte à la souveraineté nationale.
- Spartakistes** Militants du mouvement révolutionnaire allemand Spartakus, fondé en 1916. Ils sont à l'origine de la fondation du KPD.
- Subprimes** Prêts hypothécaires particulièrement risqués mais à forts rendements qui se sont développés aux États-Unis à partir des années 1980 et qui sont à l'origine du krach immobilier en 2008.
- Suffrage universel direct** Système dans lequel l'électeur vote directement pour le candidat à élire.
- Sultanat** Régime politique ottoman qui faisait du sultan le chef politique et militaire et le gardien de l'islam.
- Sunnisme** Courant majoritaire de l'islam qui affirme que le califat (c'est-à-dire la direction de la communauté des croyants) doit revenir à un membre de la tribu du Prophète et pas nécessairement à un de ses descendants, comme le chiisme le réclame.
- Superpuissance** État qui réunit tous les attributs de la puissance (économie, culture, diplomatie, armée...). On parle aussi de puissance globale.
- Supranational** Structure ou entité qui se situe au-dessus de la souveraineté des États. Les normes édictées par l'UE priment sur le droit de chaque État.
- Syndicalisme** Mouvement ayant pour objet de grouper des travailleurs exerçant la même profession en vue de la défense de leurs intérêts communs.
- TNT** Lancée en France dès 2005, la télévision numérique terrestre diffuse, grâce à un adaptateur, 18 chaînes gratuites en qualité numérique.
- Union chrétienne démocrate (CDU)** Parti fondé en 1945 à partir d'un noyau de l'ancien Parti catholique du Centre, mais sur une base interconfessionnelle.
- Unioniste** Partisan d'une Europe dans laquelle les décisions se prennent par consensus des États confédérés.
- Wilsonisme** Politique défendue par le Président Wilson selon laquelle les relations internationales doivent être régies collégialement et fondées sur les principes du droit et de la liberté.
- Zones économiques spéciales (ZES)** Zones, créées en 1980 en Chine par Deng Xiaoping, sur le littoral où les investissements étrangers sont favorisés.

A

ABBAS Ferhat (1899-1985)

Homme politique algérien, il fonde l'Union populaire algérienne en 1938. En 1943, il rédige le *Manifeste du peuple algérien* dans lequel il radicalise ses positions nationalistes.

ADENAUER Konrad (1876-1967)

Opposant au régime nazi, il est nommé maire de Cologne par les Américains en 1945. Il a créé le parti chrétien, la CDU, et devient le premier chancelier de RFA de 1949 à 1963. Il contribue à ancrer son pays dans l'Europe en construction.

AL-ASSAD Hafizh (1930-2000) et son fils Bachar (1965-)

Membre du Parti Baath syrien et militaire de carrière, Hafizh al-Assad devient président de la République arabe syrienne en 1970 et le reste jusqu'à sa mort. Son fils Bachar lui succède. Leur pouvoir se caractérise par l'autoritarisme qui s'appuie sur le Parti unique Baath.

ARAFAT Yasser (1929-2004)

Chef historique du mouvement palestinien. Il fonde en 1958 le Fatah qui rejoint l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). De 1966 à 2004, il est le Président élu de l'autorité palestinienne.

B

BEBEL August (1840-1913)

Ouvrier tourneur, il fonde avec W. Liebknecht le Parti ouvrier social-démocrate d'Allemagne en 1869. Il joue un rôle prépondérant au sein de la II^e Internationale (1889) et fait figure de chef du SPD de 1891 jusqu'à sa mort.

BERNSTEIN Eduard (1850-1932)

Militant dès 1870 au Parti ouvrier social démocrate, il s'oriente vers un socialisme réformisme. Les thèses révisionnistes de son livre *Socialisme théorique et social-démocratie pratique* (1899) gagnent de l'audience au sein du SPD.

BISMARCK Otto von (1815-1898)

Premier ministre conservateur du roi de Prusse depuis 1862, il est l'artisan de l'unité allemande. Il est chancelier de l'Empire de 1871 à 1890.

BRANDT Willy (1913-1992)

Il s'exile en Norvège à l'avènement du nazisme. De retour en 1945, il est élu en 1950 au Bundestag député de Berlin-Ouest, dont il devient maire entre 1957 et 1966. Il est chancelier de 1969 jusqu'à sa démission en 1974.

BUSH George W. (1946-)

Président républicain des États-Unis de 2000 à 2008. Il fonde son action sur l'unilatéralisme dans le règlement des conflits mondiaux où les intérêts américains sont impliqués, comme en Irak en 2003.

C

CARTER Jimmy (1924-)

Président démocrate des États-Unis de 1976 à 1980, il veut moraliser la politique américaine.

CHURCHILL Winston (1874-1965)

D'origine aristocratique, membre du Parti libéral, puis du Parti conservateur, radicalement anticommuniste, il est Premier ministre de la Grande-Bretagne pendant la Seconde Guerre mondiale et incarne la résistance britannique au nazisme. Écarté du pouvoir par les travaillistes en 1945, il est de nouveau Premier ministre entre 1951 et 1955.

CLINTON Bill (1946-)

Président démocrate des États-Unis de 1992 à 2000, il prône une politique d'enlargement.

D

DALADIER Édouard (1884-1970)

Homme politique français, appartenant au Parti radical. Il est président du Conseil de 1938 à 1940. Il reste associé à la conférence de Munich d'octobre 1938, où il représente la France et cède, avec Neville Chamberlain, Premier ministre britannique, aux revendications d'Hitler sur les Sudètes. Après la parodie de procès intenté par le gouvernement de Vichy à Riom en 1942, il est déporté en Allemagne ; après la guerre, il retrouve son mandat de député.

Dalaï Lama (1935-)

Chef politique et spirituel du peuple tibétain. Lhamo Dondump, né en 1935, est actuellement le quatorzième Dalaï Lama. Il est témoin de l'invasion de son pays par la Chine en 1950. L'échec de la révolte chinoise de Lhassa, en 1959, le contraint ainsi que 80 000 Tibétains à l'exil en Inde. Dès lors, il ne cesse de prôner de façon pacifique la libération de son pays. Il obtient le prix Nobel de la Paix en 1989.

DE GAULLE Charles (1890-1970)

Militaire de carrière, il se fait connaître des Français lors de son appel à la résistance lancé de Londres le 18 juin 1940. Il organise la France libre et parvient à s'imposer comme chef de la France combattante. Président du gouvernement provisoire en 1944, il démissionne en 1946, refusant la Constitution de la IV^e République. Il fonde la V^e République en 1958 dont il est Président jusqu'en 1969. Il négocie les accords d'Évian qui mettent fin à la guerre d'Algérie en 1962.

DELORS Jacques (1925-)

Ministre de l'Économie du gouvernement socialiste français de 1981 à 1984, président de la Commission européenne de 1985 à 1994. Venu du syndicalisme chrétien, il représente une gauche modérée.

DENG XIOPING (1904-1997)

Homme politique chinois, éloigné du pouvoir pour s'être opposé aux excès de la Révolution culturelle, il retrouve un rôle de premier plan à la fin 1978. Il met en place une politique de libéralisation économique et d'ouverture.

DREYFUS Alfred (1859-1935)

Capitaine dans l'armée française, il est victime d'un complot à l'issue duquel il est condamné pour espionnage, dégradé et envoyé au bagne à l'Île du Diable (1894). Rejugé en 1899, il est gracié. Son innocence n'est reconnue qu'en 1906.

DRUMONT Édouard (1847-1917)

Fondateur du journal *La Libre Parole* en 1892, sous-titré « La France aux Français ». Antisémitisme et nationaliste, il est l'un des plus farouches antidreyfusards.

E**EBERT Friedrich (1871-1925)**

Cet ancien ouvrier allemand prend la direction du SPD en 1913. Après avoir contribué à la répression de l'insurrection spartakiste, il est le premier président de la République de Weimar (1919-1925).

EL-SADATE Anouar (1918-1981)

Il succède à Nasser en 1970 comme président de l'Égypte. En 1978, il reçoit le prix Nobel de la Paix avec le Premier ministre israélien Menahem Begin, pour le rôle essentiel qu'il a joué dans les accords de Camp David. Il est assassiné en 1981.

G**GISCARD D'ESTAING Valéry (1926-)**

Diplômé de l'ENA, il commence une longue carrière de ministre des Finances en 1962. Premier président non-gaulliste de la V^e République de 1974 à 1981, appartenant à la droite libérale, il donne à la fonction présidentielle un style plus moderne et impulse des réformes sociales (IVG, majorité à 18 ans).

H**HÔ CHI MINH (1890-1969)**

Dirigeant du Parti communiste vietnamien, il proclame l'indépendance du Vietnam dès 1945. Il est l'animateur de la résistance à l'armée française durant la guerre d'Indochine (1946-1954), puis à l'armée américaine, durant la guerre du Vietnam, jusqu'à sa mort en 1969.

HONECKER Erich (1912-1994)

Socialiste allemand, entré au KPD en 1930,

il est emprisonné sous le nazisme et libéré par les Soviétiques en 1945. Il est Premier Secrétaire du SED et premier chef de l'État de 1971 à octobre 1989.

HU JINTAO (1942-)

Successeur de Jiang Zemin, président de la République populaire de Chine de 2003 à 2013.

HUSSEIN ibn Ali (1856-1931)

Souverain de la Mecque et de la région du Hijâz, la côte ouest de la péninsule arabique, de 1916 à 1924, l'émir s'allie aux Britanniques et aux Français qui le reconnaissent porte-parole de la nation arabe tout entière en 1915. Il lance la « révolte arabe » de 1916 contre l'Empire ottoman. Il est démis par la famille des Saoud en 1924.

HUSSEIN Saddam (1937-2006)

Membre du Parti Baath irakien, il participe à plusieurs coups d'État avant de s'emparer du pouvoir en 1979 et de devenir président de la République irakienne jusqu'à sa chute en 2003. Condamné à mort pour crime contre l'humanité, il est exécuté en décembre 2006.

JIANG JIESHI (1887-1975)

Militaire de formation, il s'impose à la tête du Guomindang en 1925. Il s'efforce de consolider le pouvoir central et, à partir de 1927, lutte contre la guérilla communiste menée par Mao. Durant la Seconde Guerre mondiale, il mène la guerre contre le Japon. Il siège aux côtés des Alliés durant la conférence du Caire (novembre 1943), affirmant ainsi la place de la Chine comme puissance incontournable en Asie. Mais à partir de 1945, il ne parvient pas à enrayer la poussée communiste. Il se réfugie sur l'île de Taïwan quand Mao proclame la République populaire de Chine en 1949.

JIANG ZEMIN (1926-)

Il succède progressivement à Deng Xiaoping à partir du début des années 1990 et poursuit la politique engagée par celui-ci. Il est président de la République populaire de Chine de 1993 à 2003.

KAUTSKY Karl (1854-1938)

Théoricien social-démocrate allemand, il fait triompher au congrès d'Erfurt en 1891 la tendance marxiste dans le SPD.

KENNEDY John F. (1917-1963)

Président démocrate des États-Unis de 1961 à 1963. En politique extérieure, il affronte l'Union soviétique lors de la crise de Cuba.

KEYNES John Maynard (1833-1946)

Lors de la conférence de Bretton Woods (1944), l'économiste britannique John Maynard Keynes, célèbre pour avoir inspiré les politiques de relance et l'intervention de l'État dans les années 1930, défend l'idée d'une monnaie internationale, le Bancor. C'est

pourtant la position de l'américain Harry Dexter White (1892-1948) qui l'emporte : le dollar devient la monnaie de référence du nouveau SMI.

KHOMEINY (1902-1989)

Dignitaire religieux iranien et guide spirituel de la révolution islamique d'Iran. Opposant au Shah, il est exilé en France en 1978. Après la révolution, il rentre en Iran et instaure une théocratie chiite qu'il dirige jusqu'à sa mort.

KISSINGER Henry (1923-)

Politologue américain, inspirateur de la politique étrangère américaine de 1968 à 1977. Partisan de la *Realpolitik*, il est un acteur de la Détente. Il reçoit le prix Nobel de la Paix en 1973, après le désengagement américain du Vietnam.

KOHL Helmut (1930-)

Homme politique allemand, président de la CDU en 1973, il devient chancelier de RFA en 1982, et est réélu à quatre reprises. Fervent européen, il se lance dans une politique de coopération étroite avec la France. Il est également le chancelier de la réunification allemande.



LASSALLE Ferdinand (1825-1864)

Philosophe et économiste socialiste allemand, ancien révolutionnaire de 1848 et fondateur de l'Association générale des travailleurs allemands en 1863. Il s'oriente vers un socialisme réformiste, fondé sur le suffrage universel et l'association productive des travailleurs, ce qui lui vaut l'opposition des marxistes.

LEGIEN Carl (1861-1920)

Ouvrier tourneur, il entre au Parti socialiste ouvrier en 1885 et commence une carrière syndicale en 1886. Présent lors de la fondation de la II^e Internationale (1889), il est l'artisan en 1892 de l'unification nationale des « syndicats libres » d'orientation socialiste.

LIEBKNECHT Wilhelm (1826-1900)

Ancien révolutionnaire de 1848, il est l'un des fondateurs de la Première Internationale en 1864 et contribue à la diffusion du marxisme en Allemagne. Il crée avec August Bebel le Parti ouvrier social-démocrate d'Allemagne (1869).

LUXEBURG Rosa (1870-1919)

Elle participe à la fondation du Parti communiste allemand (KPD), avant de s'associer à l'insurrection spartakiste de janvier 1919, au cours de laquelle elle meurt avec son compagnon de lutte, Karl Liebknecht.



MAO ZEDONG (1893-1976)

Fondateur du Parti communiste chinois en 1921 puis dirigeant de la Chine après 1949, il s'efforce dès les années 1950 de trouver une voie spécifique pour le communisme chinois. Risquant de perdre le pouvoir, il lance en 1966 la Révolution culturelle.

MARX Karl (1818-1883)

Philosophe et économiste allemand, rédacteur avec Friedrich Engels du *Manifeste du Parti communiste* (1848), fondateur de la Première Internationale (1864), il définit sa doctrine dans *Le Capital* (premier livre en 1867). Il définit le but des communistes comme le « renversement de la domination bourgeoise, la conquête du pouvoir politique par le prolétariat ».

MAURRAS Charles (1868-1952)

Écrivain et directeur du journal monarchiste *L'Action française*, il fut l'un des plus virulents antidreyfusards, au nom d'un « nationalisme intégral » et le fer de lance de l'antiparlementarisme dans les années 1930.

MENDÈS FRANCE Pierre (1907-1982)

Député radical depuis 1932, il est arrêté en 1940 par le régime de Vichy. Ayant réussi à s'échapper de sa prison en 1941, il rejoint la Résistance. Il est président du Conseil de juin 1954 à février 1955. Il cherche alors à renforcer le rôle du chef du gouvernement et met fin à la guerre d'Indochine.

MITTERRAND François (1916-1996)

En 1981, il est le premier socialiste à être élu président de la République. Il est réélu en 1988. Entre 1981 et 1982, il applique les mesures sociales phares de son programme. À deux reprises (1986-1988 et 1993-1995), il doit affronter une cohabitation avec une majorité gaulliste.

MONNET Jean (1888-1979)

Il est l'un des principaux initiateurs de l'Europe communautaire. Inspirateur de la déclaration Schuman, il est le premier président de la Haute Autorité de la CECA.

MONROE James (1758-1831)

Élu président pour deux mandats de 1817 à 1825, il soutient les indépendances sur le continent américain. Selon lui, les États-Unis s'étant eux-mêmes émancipés de l'impérialisme britannique, ils doivent s'opposer à toute ingérence des puissances européennes sur le continent américain. En contrepartie, cela suppose de ne pas s'impliquer dans les conflits entre États européens.

MOULIN Jean (1899-1943)

Préfet d'Eure-et-Loire en 1916, Jean Moulin est révoqué par Vichy en 1940. Il rejoint ensuite le général de Gaulle à Londres. Il joue un rôle fondamental dans la coordination de la résistance intérieure et la constitution du CNR (Conseil national de la Résistance). Arrêté le 21 juin 1943, il est torturé par la Gestapo et meurt le 8 juillet.

MUSTAFA Kemal, dit ATATÜRK (1881-1938)

Militaire de carrière, Atatürk est le fondateur et le premier président de la République turque. Inspiré par la Révolution française, il met fin au sultanat, fait adopter l'alphabet latin pour le turc et déplace la capitale d'Istanbul à Ankara.

NASSER Gamal Abdel (1918-1970)

Militaire de formation, il participe au coup d'État de 1952 qui renverse le roi Farouk et devient président de la République égyptienne en 1956. Après avoir nationalisé le canal de Suez, il tente de promouvoir le développement économique de l'Égypte, tout en préservant son indépendance.

NIXON Robert (1911-1993)

Président républicain des États-Unis de 1969 à 1974, il désengage son pays de la guerre du Vietnam et mène une diplomatie triangulaire en direction de la Chine pour affaiblir l'Union soviétique. Acteur de la Détente, il démissionne après le scandale du Watergate.

OBAMA Barack (1961-)

Élu en 2008 et réélu en 2012 président démocrate des États-Unis, après le déclenchement de la crise des *subprimes*, Barack Obama incarne à la fois l'espérance d'une Amérique nouvelle après les années Bush (2001-2009) et les désillusions d'une Amérique confrontée aujourd'hui à une crise d'une ampleur comparable à celle des années 1930. Il désengage les États-Unis de l'Irak, tente de restaurer l'image des États-Unis dans le monde arabe et renoue avec les alliés européens.

PÉTAİN Philippe (1856-1951)

Vainqueur de Verdun en 1916, le maréchal Pétain est auréolé de gloire au lendemain de la Première Guerre mondiale. C'est pourquoi il apparaît comme un recours au moment de la défaite face à l'Allemagne en juin 1940. Nommé président du Conseil, il demande l'armistice à l'Allemagne. Le 10 juillet 1940, les députés présents à Vichy lui octroient les pleins pouvoirs pour établir une nouvelle Constitution. Il met en place le régime autoritaire et traditionaliste de Vichy, centré sur sa personne et dont la devise est « Travail, Famille, Patrie ». Il engage la France dans la collaboration avec le Reich. Il est jugé en juillet-août 1945 pour haute trahison et condamné à mort. Le général de Gaulle commue sa peine en réclusion à perpétuité.

PIECK Wilhelm (1876-1960)

Membre fondateur du KPD, il s'exile en 1933. Premier Secrétaire du SED en 1946, il devient le premier Président de la RDA de 1949 à 1960.

POMPIDOU Georges (1911-1974)

Professeur de lettres, il entre au cabinet de De Gaulle en 1945. Il part dans le secteur bancaire avant de revenir au pouvoir aux côtés de De Gaulle en 1958, dont il sera le Premier ministre de 1962 à 1968. Considéré comme son dauphin, il est élu président après sa démission. Il meurt en fonction.

REAGAN Ronald (1911-2004)

Président républicain des États-Unis de 1981 à 1989. Il réaffirme la puissance américaine face à l'Union soviétique, en lançant un ambitieux programme d'armements.

REZA SHAH PAHLAVI (1877-1944)

En 1925, le Parlement iranien déchoit l'empereur Qajar régnant et le remplace par Réza Shah Pahlavi, qui promeut la modernisation et l'occidentalisation de son pays. En 1941, il est contraint d'abdiquer par les Anglais et les Russes pour avoir voulu rester neutre durant la guerre.

ROOSEVELT Franklin Delano (1882-1945)

Président démocrate des États-Unis (1933-1945), il contribue à relever l'économie américaine avec le *New Deal* et accentue la personnalisation du pouvoir exécutif. Partisan de la lutte contre les régimes totalitaires, il rompt la tradition isolationniste et amène son pays à s'engager dans la Seconde Guerre mondiale aux côtés des démocraties. Son engagement contribue à la victoire, acquise peu après sa mort en 1945.

ROOSEVELT Theodore (1858-1919)

Président des États-Unis de 1901 à 1909, il poursuit la politique expansionniste entamée en 1898 quand les États-Unis soutiennent la guerre d'indépendance de Cuba contre les Espagnols. Cette politique découle de la certitude que les États-Unis incarnent la civilisation et le progrès. Sous sa présidence, les États-Unis prennent par exemple le contrôle de l'isthme de Panama pour y construire un canal interocéanique.

SARTRE Jean-Paul (1905-1980)

Philosophe français, grande figure de l'intellectuel engagé du XX^e siècle.

SCHEIDEMANN Philipp (1865-1939)

Député de 1903 à 1918, il proclame, depuis le Reichstag, la République, le 9 novembre 1918. Chancelier en février 1919, il démissionne en juin pour ne pas signer le traité de Versailles.

SCHMIDT Helmut (1918-)

Ce social-démocrate entre au SPD en 1946, est élu au Bundestag en 1953 et devient chancelier SPD de la RFA de 1974 à 1982.

SCHRÖDER Gerhard (1944-)

Président des Jeunesses social-démocrates (Jusos) à la fin des années 1970, il devient chancelier de la RFA de 1998 à 2005.

SCHUMACHER Kurt (1895-1952)

Député SPD de la République de Weimar, il est déporté à Dachau sous le nazisme. En 1945, il refonde le SPD qu'il dirige jusqu'en 1952.

SCHUMAN Robert (1886-1963)

Il est l'un des « pères » de la construction européenne. Allemand de naissance, il devient français en 1918 et accède aux plus hautes responsabilités ministérielles. En 1950, alors ministre des Affaires étrangères, il pose les bases d'une construction européenne.

SUN YAT-SEN (1866-1925)

Fondateur du Guomindang, parti nationaliste chinois. Il proclame la République le 1^{er} janvier 1912 après l'effondrement de la dernière dynastie impériale, les Qing. Il est considéré comme l'un des pères de la Chine moderne qu'il a cherché à diriger selon « les trois principes du peuple » (nationalisme, démocratie et bien-être).

T

THÄLMANN Ernst (1886-1944)

Secrétaire général du Parti communiste allemand, il est candidat aux élections présidentielles de 1925 et 1932. En mars 1933, il est arrêté. Il meurt dans le camp de concentration de Buchenwald.

TRUMAN Harry (1884-1972)

Président démocrate des États-Unis de 1945 à 1953, il entraîne son pays dans la Guerre froide en mettant en œuvre une politique d'endiguement du communisme.

U

ULBRICHT Walter (1893-1973)

Membre fondateur du KPD, il s'exile en 1933. Premier secrétaire du SED en 1950, il est président du Conseil d'État de 1960 à 1971, date de son retrait sous la pression des Soviétiques.

W

WASHINGTON George (1732-1799)

Après avoir dirigé l'armée pendant la guerre d'indépendance, il est le premier président des États-Unis de 1789 à 1797. Durant la guerre qui oppose la France révolutionnaire aux monarchies européennes dont la Grande-Bretagne, il préconise de rester neutre.

WILSON Thomas Woodrow (1856-1924)

Président démocrate des États-Unis de 1913 à 1921, il engage son pays dans la Première Guerre mondiale en 1917. Il s'efforce de fonder les traités de paix sur les « Quatorze Points » qu'il a énoncés en 1918. Prix Nobel de la Paix en 1919, il échoue à imposer son idéalisme politique.

Z

ZHOU ENLAI (1898-1976)

En tant que Premier ministre et ministre des Affaires étrangères de la RPC, il mène la délégation chinoise à Bandung et initie la politique de rapprochement avec les États-Unis.

ZOLA Émile (1840-1902)

Écrivain, chef de file du naturalisme, il met sa plume au service de Dreyfus.

Table des illustrations

12	-h	ph © Lionel Urman / Sipa Press	88	-d	© Deutsches Historisches Museum, Berlin
12	-b	ph © Patrick Kovarik / AFP	89		ph © Henschel / Akg-Images
14		ph © Lapi / Roger-Viollet	91		ph © Oliver Berg / Dpa / Corbis
15		© Centre Européen du Résistant Déporté	97	-g	Coll. Christophe L
17		Coll. Kharbine-Tapabor	97	-d	Coll. Christophe L
18	-h	ph © Robert Capa / International Center of Photography / Magnum	98		ph © Roger-Viollet
18	-b	ph © Archives Hatier	99		Coll. Dixmier / Kharbine-Tapabor / Adagp, Paris 2014
19		Coll. Christophe L	99		Coll. Dixmier / Kharbine-Tapabor / Adagp, Paris 2014
21	-h	Coll. Crip / Alain Gesgon	101	-h	ph © Edouard Rousseau / Photo12
21	-bg	Coll. Christophe L	101	-mh	ph © Erich Lessing / Akg-Images
21	-bd	Coll. Les Films Christian Fechner / DR / Christophe L	101	-mb	ph © Roger-Viollet
23		Coll. Christophe L	101	-mb et b	Coll. IM / Kharbine-Tapabor
25	-hg	© L'Adresse Musée de La Poste, Paris / La Poste	102	-h	ph © Heritage Images / Leemage
25	-hm	© L'Adresse Musée de La Poste, Paris / La Poste	102	-m	ph © Albert Harlingue / Roger-Viollet
25	-hd	© L'Adresse Musée de La Poste, Paris / La Poste	102	-b	ph © J. Bernard / Leemage
25	-b	ph © Fred Dufour / AFP	103	-gh	ph © photo12.com
26		ph © Deutsches Historisches Museum, Berlin / S. Ahlers	103	-gb	ph © Roger-Viollet
29		© CICR	103	-d	ph © Selva / Leemage
30	-h	ph © Alfred / Sipa Press	104		Coll. Kharbine-Tapabor
30	-b	ph © Xavier Popy / Réa	105	-hg	Coll. Kharbine-Tapabor
31	-h	ph © Vincent Isore / IP3 Press / Maxppp	105	-hd	Coll. Kharbine-Tapabor
31	-m	ph © Lionel Urman / Sipa Press	105	-m	Coll. BHVP-Grob / Kharbine-Tapabor
31	-b	ph © Jean-Baptiste Le Quere / Maxppp	105	-b	Coll. Galdoc / Kharbine-Tapabor
33	-h	ph © Hermes Images / Photononstop / AFP	106	-h	ph © Rue des Archives
33	-b	ph © Yoan Valat / Pool New / Reuters	106	-b	ph © Keystone / Gamma - Rapho
40		ph © Nathan Allard / Photononstop / AFP	107	-hg	Coll. Kharbine-Tapabor
41		ph © Patrick Kovarik / AFP	107	-hd	Coll. Kharbine-Tapabor
43		ph © Jacques Prayer / Gamma - Rapho	107	-b	Coll. Kharbine-Tapabor
45		ph © Jean-Michel Turpin / Gamma - Rapho	108	-h	Coll. Dixmier / Kharbine-Tapabor
46		Coll. Moune Jamet / Christophe L	108	-b	ph © Charmet / Bridgeman
47		ph © Jean Tholance / Les Arts Décoratifs, Paris / Akg-Images	109	-h	ph © photo12.com
48		ph © Keystone-France / Gamma - Rapho	109	-m	ph © photo12.com
49		Coll. Etienne George / Gaumont / Christophe L	109	-b	Coll. Kharbine-Tapabor
50		ph © Reporters Associés / Gamma - Rapho	110	-h	ph © Keystone / Gamma - Rapho
51		Coll. Dixmier / Kharbine-Tapabor	110	-b	ph © Rue des Archives
53		© Daniel Blancou / Editions Delcourt, 2012	111	-h	ph © Rue des Archives
54	-h	© Adlibriseditions.com	111	-b	Coll. Bachollet / Kharbine-Tapabor
54	-b	© Adlibriseditions.com	112		ph © R. Saint-Paul / Rue des Archives
55	-g	ph © M. Bureau / AFP	112	-g	ph © D. Camus / Paris Match / Scoop
55	-d	© Adlibriseditions.com	113	-d	Coll. Jonas / Kharbine-Tapabor
59		ph © Sylvestre / Maxppp	114		Coll. Kharbine-Tapabor
61		© Documentaire de Yasmine Adi / Agat Films	115	-h	© Figaro / International Editions
62	-h	© Bundesregierung / Pertia-Archiv	115	-m	© L'Humanité
62	-b	ph © Youngtae / Leemage	115	-b	Coll. Kharbine-Tapabor
64		© Deutsches Historisches Museum	116	-h	© D. Fallo / INA
65		ph © Akg-Images	116	-b	ph © Keystone / Gamma - Rapho
67	-h	ph © Akg-Images	117	-g	Coll. Dixmier / Kharbine-Tapabor
67	-mh	ph © Akg-Images	117	-d	© Nouvel Observateur
67	-mm	ph © Ullstein Bild / Akg-Images	118		ph © R. Dourdin / Gamma - Rapho
67	-mb	ph © Akg-Images	119	-hg	ph © Costa / Leemage
67	-b	ph © Deutsches Historisches Museum, Berlin	119	-hd	Coll. Dixmier / Kharbine-Tapabor
68		© Deutsches Historisches Museum, Berlin	119	-b	Coll. Dixmier / Kharbine-Tapabor
70	-h	© Deutsches Historisches Museum	121	-h	Coll. Libération / International Editions
70	-b	ph © Akg-Images	121	-b	© Mediapart
71	-g	© Deutsches Historisches Museum, Berlin	124		Coll. Kharbine-Tapabor
71	-d	ph © Akg-Images	125		ph © Wolinski / BDIC
72		© Deutsches Historisches Museum, Berlin	128	-h	ph © J. David & Janice L. Frent / Corbis
73		© Deutsches Historisches Museum, Berlin	128	-m	ph © Jason Lee / Reuters
74		© Deutsches Historisches Museum, Berlin	128	-b	ph © Ali Al-Saadi / AFP
75		© Deutsches Historisches Museum, Berlin	130		ph © Bettmann / Corbis
76	-h	ph © Ullstein Bild / Akg-Images	131		ph © G. Tomasevic / Reuters
76	-m	ph © Ullstein Bild / Akg-Images	133	-h	ph © George Washington, huile sur toile de Gilbert Stuart (1755-1828) / Sterling & Francine Clark Art Institute, Williamstown, Massachusetts, USA / The Bridgeman Art Library
76	-b	ph © Akg-Images			
77	-h	ph © W. Balhause / Akg-Images			
77	-b	© Deutsches Historisches Museum, Berlin			
78	-hg	ph © Bildarchiv Pisarek / Akg-Images	133	-mh	ph © De Agostini Picture Library / Akg-Images
78	-hm	ph © Ullstein Bild / Akg-Images	133	-mb	ph © Akg-Images
78	-hd	ph © Akg-Images	133	-b	ph © Bettmann / Corbis
78	-bg	ph © SPSS / Rue des Archives	136		ph © Bettmann / Corbis
78	-bd	ph © Spaarnestad / Rue des Archives	137		ph © Bettmann / Corbis
79		© Musée de Käthe-Kollwitz / © Adagp, Paris 2014	138		ph © Bettmann / Corbis
80	-h	ph © Akg-Images	139	-g	ph © Bettmann / Corbis
80	-b	© Deutsches Historisches Museum, Berlin	139	-d	© The Ohio State University Cartoon Research Library
81		ph © Akg-Images	141	-h	ph © Rue des Archives
82	-h	ph © Ullstein Bild / Akg-Images	141	-b	© By permission of Llyfrgell Genedlaethol Cymru / The National Library of Wales
82	-m	ph © Akg-Images			
82	-b	ph © Ullstein Bild / Akg-Images			
83	-h	ph © AFP	142		ph © Corbis
83	-b	ph © Bundesregierung / Pertia-Archiv	144		ph © J. David & Janice L. Frent / Corbis
84		© Deutsches Historisches Museum, Berlin	145	-h	ph © Corbis
85	-h	ph © DPA / Akg-Images	145	-b	ph © Bettmann / Corbis
85	-b	© G. Gäbler / Deutsches Historisches Museum, Berlin	146	-gh	ph © Bettmann / Corbis
86	-h	ph © Akg-Images	146	-gb	Coll. Christophe L
86	-m	ph © Akg-Images	146	-d	ph © Corbis
86	-b	ph © Frilet / Sipa Press	147		Coll. Christophe L
87	-h	© Deutsches Historisches Museum, Berlin	148		ph © Bettmann / Corbis
87	-b	ph © Dpa / Akg-Images	149	-g	ph © SuperStock / Corbis
88	-g	ph © Ullstein Bild / Roger-Viollet	149	-d	ph © Dpa / Corbis
			150		Coll. Kharbine-Tapabor

151	-h	ph	© Akg-Images	242	ph	© Lapi / Roger-Viollet	
151	-b	ph	© Bettmann / Corbis	243	ph	© Christophe Herou / Wostok Press / Maxppp	
152	-1	ph	© Bettmann / Corbis	245	Coll.	Kharbine-Tapabor	
152	-2	ph	© Corbis	247	©	Plantu	
152	-3	ph	© Wally McNamee / Corbis	247	-h	© " Objectif Citoyen ", Editions Glénat	
152	-4	ph	© Trippet / Sipa Press	248	ph	© Lapi / Roger-Viollet	
152	-5	ph	© Wally McNamee / Corbis	249	ph	© Sipa Press	
153	-h	ph	© Swin Ink 2 / ILC / Corbis	250	-h	ph	© Akg-Images
153	-b	ph	© The Advertising Archives	250	-b	ph	© Le Nouvel Observateur
154	-g	ph	© Bettmann / Corbis	251	-g	ph	© Le Figaro
154	-d	ph	© The British Cartoon archive / Solo Syndication	251	-d	ph	© L' Humanité
155		©	Musée McCord	252	-h	ph	© G. Levent / Gamma - Rapho
156		ph	© H. Faas / Ap Photo / Sipa Press	252	-b	ph	© Agip / Rue des Archives
157		ph	© W. McNamee / Corbis	253		ph	© S. Corvaja / ESA / Gamma - Rapho
158	-h	ph	© W. McNamee / Corbis	255	-h	ph	© INA
158	-m	ph	© R. Sachs / CNP / Corbis	255	-b	ph	© Keystone-France / Gamma - Rapho
158	-b	ph	© Pete Souza / White House / Newscom / Sipa Press	257	©	DR / Musée National de l'Assurance Maladie	
159		ph	© Kevin Lamarque / Reuters	259		ph	© V. Almavy / AFP
160		ph	© E. Ron / AP / Sipa Press	260		ph	© Mondodan Electa / Arcaid / Corbis
161		ph	© R. Haviv / VII / Corbis	261		ph	© View / Photononstop
162		ph	© Mike Nelson / Epa / Corbis	263	©	Hervé Pinel	
169		Coll.	Christophe L	265	-gh	ph	© Gamma - Rapho
170		ph	© Ullstein Bild / Akg-Images	265	-gb	ph	© B. Escavi / Gamma - Rapho
171		ph	© Jason Lee / Reuters	265	-d	©	Mouvement Démocratique
173	-hg	ph	© Akg-Images	269		ph	© P. Horvais / Keystone France / Gamma - Rapho
173	-mg	ph	© Akg-Images	271		Coll.	Christophe L
173	-bg	ph	© Rue des Archives	272		ph	© Keystone France / Gamma - Rapho
173	-b	ph	© Suddeutsche Zeitung / Rue des Archives	273	©	www.nicolasvadot.com	
176		ph	© Akg-Images	275	-1	ph	© Iberfoto / Photoaia / Roger-Viollet
177	-hd	ph	© P. Newark / Bridgeman	275	-2	ph	© Gamma - Rapho
177	-bg	ph	© Ullstein Bild / Roger-Viollet	275	-3	ph	© Keystone / Gamma - Rapho
177	-bd	ph	© photo12.com	275	-4	ph	© Iberfoto / Photoaia / Roger-Viollet
178	-h	ph	© Sovfoto / Universal Images Group / Getty-Images	275	-b	Coll.	Grob / Kharbine-Tapabor
178	-b	©	M. Riboud	278		ph	© Keystone / Gamma - Rapho
179		ph	© Jacques Francillon / AFP	279	©	Ernst Maria Lang / Archives Hatier	
180,181		ph	© Akg-Images	281	-h	Coll.	Kharbine-Tapabor / © Adagp, Paris 2014
180	-b	ph	© Agip / Rue des Archives	281	-b	©	Parti communiste français / Archives Départementales de la Seine-Saint-Denis
181	-hd	©	Shangai / Institut International d'Histoire Sociale			©	Représentation au Luxembourg / Europa Grafica / Commission Européenne
181	-bd	ph	© Corbis	283		ph	© Bettmann / Corbis
182		ph	© Tal / Rue des Archives	284	-g	©	L'Humanité
183	-g	Coll.	Kharbine-Tapabor	284	-d	ph	© Brucelle / Corbis
183	-d	ph	© Bettmann / Corbis	285		ph	© Costa / Leemage
184	-hg	ph	© J. Niepce / Roger-Viollet	286	-g	Coll.	IM / Kharbine-Tapabor
184	-hd	Coll.	Dixmier / Kharbine-Tapabor	286	-d	ph	© Photo 12.com
184	-bg	ph	© J-P. Laffont / Sygma / Corbis	287		ph	© Corbis
185	-h	ph	© BCA / Rue des Archives	288		ph	© Marcel Mochet / AFP
185	-b	ph	© The Andy Warhol Foundation for the Visual Arts, Inc. / Akg-Images / © Adagp, Paris 2014	289	-g	ph	© ZB Bauer / Dpa / Corbis
186	-h	ph	© New China Pictures / AFP	289	-d	ph	© Ed Kashi / VII / Corbis
186	-m	ph	© G. Chai Hin / AFP	291	-h	ph	© Thomas Haentzschel / AP / Sipa Press
186	-b	ph	© F. Brown / AFP	291	-b	©	Wasegr
187		ph	© P. Turnley / Corbis	292	-h	ph	© J. Leguerre / AFP
188		ph	© J. Lee / Reuters	292	-b	©	Horst Haitzinger
189		ph	© Xinhua / AFP	294		ph	© A. Nogués / Corbis
190	-h	ph	© B. Mehri / AFP	295		©	Fritz Behrendt / Archives Hatier
190	-b	©	cartoons@courrierinternational.com	298	-h	ph	© Stringer / AFP
191		Coll.	Christophe L	298	-b	ph	© Fabrice Coffrini / AP / Sipa Press
193	-h	ph	© Y. Tylle / Corbis	299		©	Editions Complexe 2005
193	-b	©	cartoons@courrierinternational.com	305		ph	© Bettmann / Corbis
200		©	Edward Salamon / Bettmann / Corbis	306		ph	© Y. Dawei / Xinhua Press / Corbis
201		ph	© G. Penfound / AFP	307		ph	© Ullstein Bild / Akg-Images
202		ph	© Face of Earth / Ciel & Espace	309		©	FMI
207		ph	© D. Bartruff / Corbis	312		ph	© Hulton Archive / Getty-Images
208	-h	ph	© Corbis	313		ph	© Bettmann / Corbis
208	-b	ph	© Keystone / Gamma - Rapho	314		ph	© Bettmann / Corbis
211		ph	© Iam / Akg-Images	316		ph	© H. Armstrong Roberts / ClassicStock / Corbis
212	-h	ph	© H. Bureau / Corbis	317		©	cartoons@courrierinternational.com
212	-b	ph	© Jean-Pierre Couderc / Roger-Viollet	319		ph	© J. Naltchayan / AFP
213		ph	© Nik Wheeler / Sygma / Corbis	320		©	Pars International
214		ph	© Ullstein Bild / Roger-Viollet	323	-g	ph	© Times / REA
216		ph	© Keystone / Gamma - Rapho	323	-d	©	cartoons@courrierinternational.com
218		ph	© Hulton-Deutsch Collection / Corbis	325		©	Les Echos
219		ph	© Bettmann / Corbis	326		©	cartoons@courrierinternational.com
221		ph	© AFP	327		ph	© Juan M. Espinosa / EPA / Corbis
222		ph	© Rue des Archives	328	-h	ph	© Y. Yik / EPA / Corbis
224		ph	© Bettmann / Corbis	328	-b	ph	© G. Koilakos / Invision REA
225		ph	© P. Figueiras / Corbis	329		ph	© Pool New / Reuters
226		ph	© Corbis	330		ph	© N. Ching / AFP
227		ph	© Mauritius / Photononstop	331		Coll.	Christophe L
229	-h	ph	© Ali Al-Saadi / AFP	337			
229	-b	ph	© Fabrice Coffrini / AFP				
230		ph	© Bettmann / Corbis				
231		ph	© Bulent Kilic / AFP				
239		Coll.	Christophe L				
240	-h	ph	© Sipa Press				
240	-m	ph	© J. Leguerre / AFP				
240	-b	ph	© Bettmann / Corbis				

D.R. : Malgré nos efforts, il nous a été impossible de joindre certains photographes ou leurs ayants droits, ainsi que les éditeurs ou leurs ayants droit pour certains documents, afin de solliciter l'autorisation de reproduction, mais nous avons naturellement réservé en notre comptabilité des droits usuels.

D.R. : Malgré nos efforts, il nous a été impossible de joindre certains photographes ou leurs ayants droits, ainsi que les éditeurs ou leurs ayants droit pour certains documents, afin de solliciter l'autorisation de reproduction, mais nous avons naturellement réservé en notre comptabilité des droits usuels.

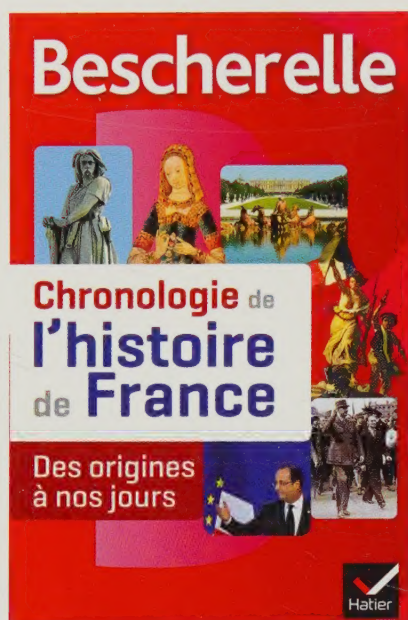
Édition : Aurélie Joubert-Mérandat
Maquette et adaptation : Véronique Lefebvre, Véronique Pinchemel, Lauriane Tiberghien
Mise en page : Véronique Pinchemel
Iconographie : Brigitte Célérier / Hatier Illustration
Cartographie : Nathalie Cottrel
Infographie : Domino
Photogravure : RVB



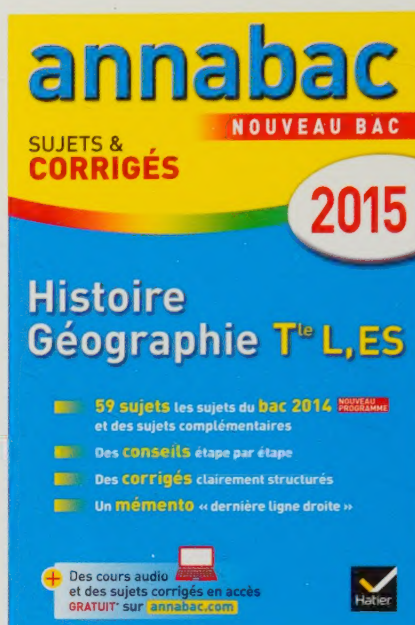


Achevé d'imprimer en Italie par L.E.G.O. S.p.A. - Lavis (TN)

Dépôt légal n° 98004-6/03 - Septembre 2018



Le récit illustré
des événements clés
de l'histoire de France
des origines à nos jours



Pour réviser
tout le programme
dans les conditions
de l'examen

OFFRE FAMILLE



Versions numériques disponibles
sur www.editions-hatier.fr

46 4820 0

ISBN : 978-2-218-98004-6



Danger,
le photocopillage tue le livre

Le photocopillage, c'est d'abord l'usage abusif et collectif de la photocopie sans l'autorisation des auteurs et des éditeurs. Largement répandu dans les établissements d'enseignement, le photocopillage menace l'avenir du livre, car il met en danger son équilibre économique. Il prive les auteurs d'une juste rémunération. En dehors de l'usage privé du copiste, toute reproduction totale ou partielle de cet ouvrage est interdite.

Manifestation
sur la place Tian'anmen
le 24 mai 1989
Photo
© Stuart Franklin /
Magnum Photos

Manifestation
boulevard saint-Michel
à Paris en mai 1968
Photo
© Jean-Pierre Rey / Rapho

Iconographie :
Brigitte Céliér

21900016 029324
Date réception 18/07/2019